T. LEMIEUX
RELIEUR
à QUÉBEC (Canada)

MÉLANGES

TOME VI

ANGERS, IMP. P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU

LF
V594me

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

PAR

Louis VEUILLOT

RÉDACTEUR EN CHEF DE *L'UNIVERS*

TROISIÈME SÉRIE

TOME VI

(1871-1872)

402464
28 4 42

PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rue Delambre, 13
—
1876

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES

ET LITTÉRAIRES

LA SITUATION.

I

13 septembre 1871.

Marche ! marche ! La révolution nous pousse, sourde, aveugle et impérieuse ; et nous marchons, les yeux fermés par lassitude et terreur de trouver toujours devant nous la nuit.

Nous vivons à l'heure. Au delà de cette vie machinale et inquiète, tout est problème, tout se sent chimère.

En fait de conduite et d'avenir, les gens de destruction ne sont pas plus fixés que la multitude variée des gens de conservation. Ceux qui s'emploient à détruire voudraient aussi conserver ; ceux qui prétendent conserver ne sont pas les moins acharnés à détruire. J'imagine que M. Thiers rencontre le chef inconnu de la société secrète qui dirige tout ce mouvement diabolique, et que ces deux personnages se mettent à causer en

toute sincérité, comme dans les *Dialogues des morts*. Les deux interlocuteurs, par une ignorance commune, feraient également abstraction de l'existence de Dieu et du grand besoin de l'âme humaine, s'enferreraient réciproquement, et finiraient par se changer l'un en l'autre. Le séditieux deviendrait le conservateur, le conservateur deviendrait le séditieux. Je garantirais ce résultat s'ils avaient la même agilité d'esprit. Mais chacun d'eux entièrement transformé, resterait entièrement le même homme, dans le même embarras de reconstruire quoi que ce soit, dans le même doute de la chose à essayer demain, et finalement se laisserait rouler sur la même pente de néant.

Tous en sont là; tous se peuvent trouver soudain investis d'une certaine force momentanément prépondérante; tous sentent que cette force manquera de deux éléments indispensables : la lumière et l'autorité. Pas de lumière et pas même d'instinct, pas d'autorité et pas même de crédit! Pour ne parler que de M. Thiers, en qui tout se résume et en qui rien ne se coordonne, il n'a pas l'instinct de la lumière, il n'a pas l'ombre de crédit. Il distribue les places. Voilà tout.

Nulle différence entre M. Thiers et M. Gambetta. M. Gambetta pourra être un jour, comme M. Thiers, « la dernière espérance de l'ordre. » Entre M. Gambetta et les bêtes féroces qui viennent de s'essayer dans Paris, nulle différence encore. Tout au plus d'insignifiants degrés qui peuvent être franchis immédiatement. M. Gambetta consul sera renversé et cassé comme une bouteille vide dans une querelle de cabaret. Le *président*, le *consul*, le *vengeur*, c'est la même maladie à l'état chronique, à l'état aigu, à l'état frénétique. Depuis un siècle

nous mourons de cette maladie, nous flattant toujours d'en vivre.

Présentement, nous nous flattons peu. L'illusion baisse. Après la Commune, l'espérance de vivre avec la Révolution ou d'échapper à la Révolution par la Révolution elle-même a considérablement décru. L'immense parti révolutionnaire modéré qui, dans ses nuances multiples, forme quasi toute la France, est aux abois. Mais que sa désolation et ses épouvantes le rendent plus sage, non ! S'il faut rompre avec la Révolution, il se résignera plutôt à la mort. La Révolution triomphe chez un grand nombre par la terreur qui les paralyse, chez tous par un reste de passion inextinguible. Ils se sentent conquis, ils sont liés. Ils *voudraient* briser la chaîne, mais ils ne veulent pas. C'est l'histoire du péché et du pécheur, quand le péché s'est invétéré dans les os. Nous sommes domptés par le péché révolutionnaire qui propose d'abolir le crime en abolissant enfin l'importune vertu. Nous subissons l'affaiblissement et l'abêtissement que le péché communique, la tyrannie de l'habitude, la soif immonde du breuvage mortel, terrible vengeance de l'ordre brisé et méprisé !

Ce Paris s'efforçant à renaître de ses corruptions que tant de feux n'ont pu dévorer, fait comprendre la parabole de l'esprit impur. Chassé d'un homme, l'esprit impur va par les lieux arides et ne trouve point de repos. Il se dit : Je rentrerai dans ma maison ! Rassemblant sept esprits plus méchants que lui, avec eux, il s'empare de son ancienne victime, dont l'état devient sept fois plus malheureux qu'il n'était. Voilà Paris, voilà notre France.

On s'épouvante du ravage moral qui s'est accompli,

non dans tel ou tel lieu, mais partout. Les cantons jusqu'ici les plus épargnés de l'esprit révolutionnaire ont été atteints ou plutôt enlevés comme par un coup de vent. La stupide Commune a produit cet effet, que ses crimes monstrueux et fangeux devaient prévenir. On se demande si la conspiration socialiste n'aurait pas autant de facilités à allumer la jacquerie dans nos riches campagnes qu'elle en trouve à entretenir la sédition dans nos puissants ateliers. Depuis assez longtemps, les candidats révolutionnaires n'avaient plus besoin de cacher les taches qui se rencontrent assez volontiers dans leur passé. A présent, c'est autre chose : ils n'ont plus même besoin de les étaler ; on ne leur demande même pas d'avoir des tares. Un conseil occulte les désigne ; ils sont adoptés.

L'on dit que c'est l'horreur de la guerre. Les révolutionnaires ont su persuader au peuple que le parti conservateur voulait faire la guerre *pour rétablir le Pape!* Tout est possible dans le point d'abaissement intellectuel où gît la plèbe électorale. Je crois plus aisément néanmoins que la pure passion révolutionnaire, la pure envie, la haine contre toute supériorité de situation et de vertu a fait ce scrutin et fera de plus en plus les autres. Nous ne sommes pas pauvres, nous ne sommes pas lâches : nous sommes un peuple où le mal déteste le bien et a toute licence et toute puissance de le combattre. Nous sommes un peuple qui ne veut plus de discipline, voilà le secret de tout. Chez nous l'âpre besoin naît de l'abondance même. La majorité se compose d'une foule dans laquelle chacun pourrait gagner de quoi nourrir sa famille, mais veut avoir de quoi nourrir ses vices.

Peut-être pourtant qu'*on ne se laissera pas faire*. Contre l'assaut anarchique, où notre faible gouvernement pourra promptement sombrer, il y aura une résistance anarchique. Les assaillants immédiats ne l'ignorent pas, et c'est le sujet de leurs réflexions. Les sentiments d'humanité décroissent avec l'espérance de sauver la paix. La répression sera dure parce qu'elle ne sera plus l'œuvre des lois et de la justice, mais du bras. Dans les guerres civiles, *væ victis !* Deux fois en vingt ans, la République a montré aux républicains trop pressés ce qu'elle sait faire pour se défendre d'eux. M. Thiers vient de dépasser beaucoup Cavaignac, qui avait dépassé beaucoup Louis-Philippe, si supérieur en ce genre à la débonnaire légitimité.

La place des fusillades est encore humide de sang ; la Nouvelle-Calédonie se remplit. De tels procédés de répression demeurent quelque temps dans la mémoire des peuples, et la *Commune* pourra ne pas recommencer aussi promptement que ses soldats échappés ou graciés affectent de le dire. Mais toute la question n'est plus à Paris. On craint la guerre civile, on la sent venir, on y va.

C'est pourquoi de part et d'autre surgiront les dictatures. Dans le fait, depuis 1789, nous ne sortons de la dictature que pour entrer en révolution, c'est-à-dire pour être ramenés au joug dictatorial.

Quelle dictature nous reprendra ? Il y a des chances pour toute dictature, il n'y en a plus pour nul gouvernement. L'on peut s'attendre à des mêlées terribles, l'on peut s'attendre à de formidables et honteux assoupissements. La dictature est un opium. L'opium bonapartiste nous a fait dormir dix-huit ans. Hélas ! nous ne

nous sommes pas réveillés guéris. Sous le coup d'un premier succès la République elle-même pourrait avoir sa durée. Mais dans ce monde-là, ils ne se contentent pas de verser le vin, ils ont trop le besoin et trop le goût de verser aussi le sang.

Lacordaire définissait la république « une chose qui coupe le cou entre deux monarchies. » Couper le cou, cela réveille. C'est pourquoi les républicains ne feront jamais durer la république. S'il n'y avait qu'eux pour constituer une dictature contre eux, ils en viendraient à bout. Dès qu'ils ont fait quelques profits, ils songent à les mettre en sûreté. Ainsi le veut l'invincible nature. Ils sont au moins complices secrets de toute tentative pour restaurer ce qu'ils appellent aussi l'*ordre*, c'est-à-dire la conservation du bien mal acquis.

Mais voilà le fond terrible : On cesse d'être républicain, on ne cesse pas d'adorer la révolution, qui est la consécration du bien mal acquis. Il est toujours question de discipliner la révolution, jamais de l'abolir. Entre ceux qui se croient d'accord pour lui imposer des limites, elle retient la présidence du conseil. Or, elle ne veut pas de limites, et bientôt elle ne veut plus de frein. Aussi l'avons-nous vue toujours tourner, séduire, et finalement emporter les dictatures qui prétendaient la fixer.

Notre ménage avec la Révolution nous fait ressembler à cet homme (M. Jules Favre) qui vient de se confesser publiquement et stérilement, et qui est par tant d'autres côtés notre image. Il vivait, en dépit des lois, dans une irrégularité où il avait cherché sa satisfaction et qui faisait son supplice. Vainement les vœux de son ambition étaient accomplis, il pressentait un verdict final

des consciences qui emporterait tout. Mais il fallait rentrer dans la voie correcte ; il n'a pu s'y résoudre, et la catastrophe est venue. Cet homme est ruiné ; il a croulé en un instant, lui que n'avait pu abattre le canon qui a démoli la France ; il ne vit plus que pour sentir qu'il est mort. Marche ! marche ! Joseph de Maistre parle de ces gens qui sont manifestement sur la route de la potence. On les avertit, on les arrête un instant ; ils persévèrent et arrivent, voulant noblement ne finir que pendus.

Nous avons volontairement rompu avec l'ordre vrai, nous refusons d'y rentrer, il n'y a plus de vie honorable ni supportable pour nous. Nous sommes dans l'abîme. Nous n'y ferons pas descendre la paix, et l'abîme nous dévorera. Quand l'honnête médecin de lady Macbeth sait quel sang elle a sur les mains, il dit : Ce mal est au-dessus de mon art !

Il y a un remède sans doute. Il y a les larmes de la pénitence et le sang de Jésus-Christ. Mais il faut tuer le péché. Il faut que Macbeth s'humilie et restitue la couronne ; il faut que la nation pécheresse confesse et restitue les droits de Dieu. Hélas ! nous n'y sommes pas.

Toute espérance est-elle donc perdue? Je vois bien des têtes nobles et intelligentes qui se sont voilées du manteau de la résignation philosophique. — Non, disent ces découragés, la dérision, le sophisme et la haine sociale se sont emparés de nous. Nous ne descendons plus des mêmes ancêtres, nous ne prions plus aux mêmes autels, nous n'avons plus la même histoire ; nous n'acceptons plus les mêmes destinées, nous sommes divisés irrévocablement et il est trop vrai que tout royaume divisé périra. *Finis !* Douleur légitime, mais qui est encore un de nos désastres, car ceux qui

l'éprouvent ne s'efforceront pas de retourner aux sources de la vie.

II

Nous cependant, catholiques, ne pouvant désespérer de Dieu, nous ne désespérerons pas de la France. Nous avons nos racines dans la profondeur du sol sacré, et nous sentons que la séve n'est pas tarie. Au milieu de ce peuple divisé, nous sommes une nation unie. A travers ces perpétuelles et formidables rumeurs d'apostasie, nous entendons les paroles sereines de la foi et de l'espérance, nous discernons les fermes accents du repentir. Tout ce qui est catholique en France demeure et demeurera français; tout ce qui veut rester français sera catholique. Je le disais à l'approche de nos défaites trop faciles à prévoir; je le dis à présent qu'elles sont accomplies. Voyez Strasbourg et Metz. Là, nos frères captifs des Prussiens se réunissent dans la cathédrale et prenant à témoin l'autel et la mort, ils poussent ce grand cri de *Vive la France!* ils font ce beau serment de rester Français. Je disais aussi que le flot vengeur, quand même il emporterait les murs, s'arrêterait au seuil de Notre-Dame de Paris. Il s'est arrêté là. Ni le flot de sang, ni la vague de feu n'ont franchi ce seuil de la Reine des Francs, ce sanctuaire de la nationalité. C'est la forteresse qui ne capitulera pas. Là est née la France, de là un jour elle s'élancera vivante, invoquant la vierge guerrière par laquelle seront vaincues toutes les hérésies.

Il est très-vrai que nous faisons rire le monde quand nous disons ces choses. Je les écris sans vergogne, et

ma main n'hésite pas. J'avoue qu'il me faudrait faire plusieurs fois le signe de la croix sur mon cœur, s'il s'agissait de les dire en pleine Assemblée nationale, ou seulement dans l'intimité, à quelques-uns de nos grands politiques qui ont tant de belles idées sur les fins de l'homme civilisé et qui déploient tant d'habileté à procurer la gloire des empires. Mais ce qu'ils n'entendraient pas, dans notre peuple à nous on l'entend, et Dieu aussi l'entend quand ce petit peuple fidèle en fait sa prière. *Adveniat regnum tuum...* Dieu entend cela, et que nous importe qui sourit et qui blasphème !

Il existe donc un peuple catholique, une nation française souterraine qui n'a pas apostasié et qui n'a pas abdiqué. Cette nation, l'Europe ne la connaît pas, et la nation extérieure ne la connaît que pour la mépriser et pour l'opprimer. La foule l'écarte des candidatures, le gouvernement l'exclut de tous les emplois prépondérants. A part la magistrature et l'armée dont on ne peut que difficilement leur fermer le chemin, les catholiques restent à la porte de toute carrière officielle. Il ne serait pas possible qu'un catholique intégral et notoire devînt ministre dirigeant. Cet ostracisme pèse sur nous et sur la France depuis un siècle. Il est permanent et absolu. Si l'on veut étudier le fait et si l'on considère en même temps les œuvres religieuses de la France, la quantité des vocations, la solidité du clergé, la prospérité relative des diocèses, la beauté des missions, fécondes écoles de martyrs, l'on admirera la vitalité catholique de cette terre de France, constamment ravagée par la législation, par l'administration et par les mille engins de la Révolution. J'ose croire que nul autre peuple soumis à pareille épreuve n'eût pareillement résisté.

Mais enfin, ce peuple catholique, quelle est sa puissance politique, et quand se lèvera-t-il? Là-dessus, je ne suis pas moins ignorant que M. Thiers. Je sais seulement que ce peuple est seul et vraiment le PEUPLE-ROI, sacré devant Dieu, sacré de Dieu. Et j'ajoute que ni M. Thiers, ni personne ne fera rien de bon qu'avec ce peuple et pour ce peuple. Ce peuple possède la vérité. Il est le peuple des mœurs et du bon sens, le peuple qui travaille et qui respecte, le peuple qui ne consentira jamais d'être dépouillé du Christ et des bienfaits du Christ; le peuple marié, résidant, époux, père, fils et frère, le peuple prêtre et soldat, indéracinable de l'autel et de la patrie; en un mot, le peuple franc, substantiel dans la foi. Si ce peuple pouvait disparaître, oui, alors il n'y aurait plus de France, et quelque chose d'essentiel manquerait au genre humain.

Il attend un chef, et sa gloire est de ne vouloir pour chef qu'un homme de Dieu.

Il y avait dans une ville d'Italie, à la fin du XII^e^ siècle, un jeune garçon heureusement né, que son père, riche marchand, comptait porter à la plus haute fortune. Cependant le jeune homme se mit en tête de ne vivre que pour l'amour de la pauvreté de Jésus-Christ. Son père le maudit et le chassa. Lui, alors, ne voulut rien garder de la fortune paternelle, se dépouilla de ses habits, les laissa au marchand furieux et se retira nu, comme il était sorti du sein de sa mère; puis, prosterné devant son évêque, il lui demanda un vêtement nouveau. Quel trait de folie! Cependant l'évêque lui donna une robe et sa bénédiction pour commencer une vie nouvelle, et ce fou devint celui que l'on nomme François d'Assise, c'est-à-dire une des grâces de Dieu sur l'Église et sur le monde. J'entends rire M. de la Bédollière, peut-être

aussi M. Thiers ; mais qu'est-ce que cela fait? Dans le moment que François quitta nu le seuil de son père. une des plus grandes contre-révolutions que mentionne l'histoire se trouva commencée et pour ainsi dire accomplie. Huit ou dix mille *frères mineurs* que le monde ne connaissait pas et qui ne se connaissaient pas eux-mêmes vinrent aussitôt se ranger autour du porte-étendard de l'amour et de la pauvreté du Christ ; bientôt ils furent trente mille, et la grande armée franciscaine exista pour renouveler la face de la terre. Parmi ces soldats se trouvait Louis, roi de France.

Dieu a la ressource des coups d'État. Il suscite ces hommes de sa droite. Il a fait à part les soldats et à part le chef à qui il donnera l'empire, pendant que le monde élevait tumultueusement les fous qui se targuent de jeter bas l'œuvre de Dieu. C'est l'histoire du genre humain. Plein d'ingratitude et d'orgueil, il se serait depuis longtemps accroché à la branche de Judas. Mais Dieu prend soin de lui envoyer des ambassadeurs de clémence : ils réveillent dans le peuple l'instinct de sa grandeur originelle, ils s'emparent de son âme en lui faisant mépriser les concupiscences qui l'avaient séduit.

Le vainqueur et le destructeur de la Révolution sera celui qui non-seulement se séparera d'elle, mais encore dépouillera jusqu'au dernier les vètements qu'il en aurait pu recevoir, et en prendra d'autres de la main du Christ, pour commencer une nouvelle vie. Alors un cri d'amour retentira sur la terre. De tous côtés surgiront des hommes qui s'ignoraient. Ils se connaîtront en reconnaissant le chef que Dieu leur destine, et choses humaines prendront un autre cours sous l'impulsion triomphante d'un nouveau genre humain.

UN MESSAGE DE M. THIERS.

14 septembre 1871.

Nous avons un message du Sérénissime. M. le président nous permettra de lui donner ce titre ; il est vraiment très-serein, plus serein même que le temps, qui lui apparaît cependant sans aucun point noir. Dans toute l'Europe et dans le monde entier, il n'y a que M. Thiers et l'*Aurore aux doigts de rose* qui puissent ainsi parler politique. Tendant ses doigts de rose, M. Thiers demande qu'on le laisse faire ; et tout à l'heure, de ses doigts de rose, tomberont tous les biens. La France réinstallée d'abord à table, et recevant de son président plus de beurre encore que de pain, délibérera de se constituer en monarchie ou en république. M. Thiers ne se prononce ni pour l'une ni pour l'autre forme de constitution. Il tient strictement la balance. Quel plateau penchera? Celui où tomberont les alouettes toutes rôties.

Nous disions hier que si M. Thiers venait à se trouver en conversation intime avec le chef de l'Internationale, vraisemblablement Dieu ne serait pas introduit dans l'entretien. En tout cas, il n'y serait pas introduit par M. Thiers. Dieu ne paraît ni de près ni de loin dans ce Message. L'Assemblée, naguère, votait des prières pu-

bliques pour que la France fût délivrée de la sauvagerie communeuse, c'est-à-dire de l'athéisme pratique, lequel est la négation de la société autant qu'il est la négation de Dieu. Dieu cette fois n'est pas nommé! Puisqu'on n'a plus du tout besoin de lui, à quoi bon le nommer? Il faut faire court, et le Message était déjà suffisamment long.

Aucune mention de Dieu, aucune mention d'intérêt moral quelconque dans un tel acte du chef d'une nation qui vient de passer par les Prussiens et par le pétrole, et qui ne peut pas se vanter d'en être quitte! C'est cet effrayant oubli qui nous fait tristement sourire du *possible* de M. Thiers et de sa bonne volonté. Nous ne faisons aucun fonds sur son possible, ni aucun fonds sur sa bonne volonté, parce qu'il ne *sait* pas.

En Algérie, on exige de ceux que l'on met à la tête des bureaux arabes qu'ils étudient le Coran, parce qu'il n'y a pas moyen de connaître l'*Arabe* si l'on ne connaît le Coran. L'Arabe est fils de ce livre et par la langue et par le cœur.

La France est fille d'un livre plus antique que le Coran, plus vivant encore à l'heure qu'il est. Ce livre est l'Évangile. Il a fait la civilisation et il la soutient. On ne peut véritablement connaître la France, son esprit, son âme, ses aspirations véritables, ses maux et leurs remèdes, si l'on ne connaît l'Évangile. La France est chrétienne, et à moins de connaître l'Évangile, on ne connaît pas, on n'entend pas, on ne parle pas le *chrétien*. M. Thiers en est là. Il est né, il a vécu, il s'est maintenu dans cette ignorance pleine et entière jusqu'à l'âge de n'en pouvoir plus sortir; et là en furent et en sont de plus en plus tous les hommes qui nous ont gouver-

nés depuis quatre-vingts ans. Ils n'ont pas fait à la pauvre France l'honneur qu'ils sentent nécessaire de faire aux barbares.

Aussi nous gouvernent-ils à rebours, ce qui tout à la fois explique tout et donne lieu de craindre tout.

Nous deviendrons la pitié et le mépris du monde.

LE PRINCE JULES.

ÉTUDE SUR LA VIE DE M. JULES FAVRE.

I

15 septembre 1871.

J'ai eu trop souvent l'occasion de réfléchir sur l'heureux sort des princes démocratiques et sur les immunités sans nombre qui leur sont décernées. Ils peuvent tout se permettre, bien au delà des princes de la monarchie : attaquer le guet, enlever la caisse, estropier et tuer les gens, ne point payer leurs dettes, etc., etc. Sauf les accidents de barricades, qu'ils esquivent généralement, ils n'ont à craindre qu'une correction qui leur réussit. C'est par l'exil, la prison, le bagne que ces princes font leur plus beau chemin.

L'univers entier connaît les frasques du prince Léon. Pour nous avoir grugé en quelques mois plus de millions qu'il n'a avalé de chopes en toute sa vie, le voilà présentement dans une position superbe, prince héritier! J'ai dressé naguère la monographie du prince Étienne, parfait pendant de Jérôme frère et de Jérôme oncle, et qui devint comme lui une manière de maréchal de France après avoir régné dans une façon de Westphalie : ce vieil Étienne jeta les fondements de la

Commune. Il vit tranquille dans quelque position d'invalide, tirant du budget pour lui seul de quoi nourrir dix veuves et vingt orphelins de gendarmes. Le prince Eudes, le prince Mégy, le prince Razoua, quantité d'autres se sont donné des passeports. Un jour, traversant les scrutins, ils reparaîtront pour refricoter et reflamber Finances.

Le prince Jules est le plus grand de tous nos princes. Prince Jules et prince des Jules! Seulement cet illustre enflé de tous les vents de la faveur, a fait lui-même ce que la justice semblait vouloir obstinément refuser à la conscience publique : il a trouvé le secret de se crever. Pour le moment, le prince Jules est dans la prison dure. Il peut se vanter d'en avoir forcé l'entrée! Ce serait encore un succès, puisque désormais, comme tout coupable qui subit sa peine, à moins d'annoncer formellement l'intention de reparaître, il aurait quelque titre au silence, sinon à la pitié. Mais ses amis font si bien que, pour mon compte, je me sens contraint de peindre dans le cadre qu'il s'est fait.

Il faut sans doute avoir pitié du pécheur pris dans ses filets, mais il faut avoir plus pitié encore de la raison humaine engagée aux filets du pécheur.

L'affaire de M. Jules Favre intéresse deux sacrements, l'un et l'autre indispensables à la bonne conduite de la vie privée et au salut de la vie sociale. L'un est le sacrement de pénitence, qu'il a pratiqué à l'envers ou parodié sans fruit; l'autre est le sacrement de mariage, qu'il a profané vingt ans et que la suite de son aventure fait insulter avec une passion ignorante. De sa confession une grande partie du public ne tire pas les conséquences salutaires qu'il faudrait; de sa faute, ses amis

tirent des conséquences criminelles et impies contre une institution de Dieu, protectrice du genre humain. Parce que M. Jules Favre a offensé persévéramment la très-sainte loi du mariage, ses amis, se joignant à d'autres, particulièrement ennemis de l'ordre chrétien, font l'apologie du divorce; ils prétendent nous montrer des vertus admirables, là où toute morale ne peut voir que la lâcheté humaine dans l'esclavage des sens. Je ne laisserai point passer cette monstruosité.

M. Jules Favre seul, me pourrait dispenser d'élever une protestation. Je ne dois de complaisance à ses ennuis, qu'après avoir rempli mon office envers la société attaquée barbarement. Il a bien osé dire que la presse se déshonore en s'occupant de ses affaires privées! Il est d'une école et d'un parti qui abattent le mur de la maison de pierre et qui déchirent le rideau de la maison de verre, faisant état de vivre en plein scandale et de ne guère cacher que leurs opérations d'argent. Mais les affaires privées de M. Favre étant ce que l'on sait, et lui-même au surplus les ayant publiées, je pense que la presse se déshonorerait en ne s'en occupant pas. Sans m'arrêter à ses larmes, peut-être frauduleuses aussi, je prends ce qu'il me met dans la main.

II

On connaît le procès. Déjà l'incident qui en fait le véritable fond n'était pas ignoré. C'est une histoire trop ordinaire. Aujourd'hui, non partout, Dieu merci, mais dans les centres de la civilisation, des bas-fonds aux sommets, le concubinage compliqué d'adultère ne surprend plus. On est familiarisé. Les parents, les amis ne

s'éloignent pas du seuil impur. La femme qui est là s'appelle *Madame* et ne nuit en rien à l'avancement politique de *Monsieur*. On en sourit; les valets tout au plus méprisent, et quelques honnêtes petits voisins tout au plus s'indignent en attendant de se dépraver. Le procès nous a ouvert maintes vues néfastes sur ces intérieurs répréhensibles mais tolérés; toute l'Europe a pu mesurer les libertés que les mauvaises mœurs, chez nous, peuvent prendre contre les bonnes lois.

Mais le génie spécial de M. Favre, son caractère primitivement religieux, l'abondance des péroraisons morales où son éloquence se porte de prédilection, ses relations et ses agressions de parti, sa fortune irritante, toutes ces choses réunies l'ont haussé aux yeux du monde comme un pic où l'inévitable foudre devait tomber avec plus de fracas. Elle tombe; je n'y trouve point de mal, au contraire. Il faut bien quelque revanche au misérable troupeau qui prend et porte le fardeau des bonnes mœurs, à la race obstinée qui observe les commandements, le neuvième comme les autres. Il est bon que ces serviles et ces corvéables voient parfois à nu les princes de ce monde et puissent jauger leur bonheur insolent.

Le voilà, *ecce homo!* Voilà celui qui fait des discours pour la morale et contre l'Église; celui qui a renversé l'État et sans trembler, s'est saisi du timon! Voilà le chef des réformateurs! l'homme du vœu populaire, celui qui a choisi parmi ses familiers des magistrats, des proconsuls, des ambassadeurs chargés de porter à l'étranger le nom de la France, et vous contemplez auprès de lui maître Senart, qu'il envoya au roi de Piémont pour le féliciter d'avoir pris Rome à Pie IX! Me Senart

était de sa maison. Il y dînait, présidé par *madame!* Voilà l'homme qui eut tant de succès par nous payés cher, qui signa tant de papiers d'importance! Voilà l'élu de Paris et de Lyon, l'élu de l'Académie qui savait tout, l'élu du barreau qui n'ignorait rien!

Étant roi, il ne s'est pas occupé de biffer les viles caricatures qui diffamaient une femme intacte, une épouse honorée, mais il a mis son nom sur le papier immortel qui rogne la France, et il n'est pas mort, et il n'est pas devenu fou! Le peuple de Charlemagne, de saint Louis, d'Henri IV, de Louis XIV s'appelle du nom de cet homme-là, dans ce papier-là! Les autres princes de la démocratie, nous les avons sur les épaules, mais lui nous l'avons sur le front. Lui, dis-je, cet homme qui est là, qui pleure devant les juges pour leur faire condamner un obscur complice devenu son ennemi. Il le fera condamner, mais il ne se fera lui-même absoudre ni de Dieu ni des hommes, car il pleure mais il ne se repent pas.

III

Quelle confession cependant, quelle existence, quel calice inutilement vidé jusqu'à cette lie, inutile comme le reste! On dit que la vie du pécheur est plus heureuse en ce monde, que le juste souffre et doit attendre l'éternité. Sans doute il y a de grandes âmes que semblent chercher les grandes douleurs, comme il y a de grands esprits que fuient les vulgaires succès. Le juste, disciple du Crucifié, porte la croix, on l'estime malheureux. Le monde voit la croix, dit saint Bernard, il ne voit pas l'onction. Dans la réalité, le juste vit de jus-

tice et sa vie seule est heureuse. C'est la vie droite et mâle, affranchie des ignobles craintes, délivrée des ignobles servitudes, soutenue, ornée et réjouie des tendresses sacrées, et qui n'a devant elle ni gibet ni fange.

Combattu, terrassé même, mais se refaisant aux fontaines de la pénitence, le chrétien va de la majesté du baptême à la purification de la mort et tout le bienfait du Christ, c'est-à-dire l'amour, la résurrection et la vie, reste toujours à portée de son cœur. L'homme n'a pas le droit de demander plus, le monde entier ne saurait donner autant. En regard de ce perpétuel secours, voyez une vie de succès en dehors de Dieu et contre la loi de Dieu, telle que la confession de M. Jules Favre nous la fait entrevoir. C'est le spectacle de la démence et de la misère humaine, une perpétuelle angoisse, un désastre toujours imminent, un enfer.

On en ferait un drame. Si j'avais à l'écrire, pour être plus poignant, plus vrai peut-être, j'épargnerais le héros. Je lui laisserais quelque chose de la dignité chrétienne, un gémissement au moins vers cette règle sainte de la vie non encore absolument apostasiée et oubliée. Qui sait s'il n'en est pas ainsi? Pour moi je ne saurais croire que M. Favre ne fait que des phrases, qu'il n'a pas un soupir vrai, et que c'est uniquement sa rhétorique qui pleure. Il a été chrétien. La lumière chrétienne éclaire encore lorsqu'elle ne conduit plus. Dieu se venge en nous laissant ce flambeau ; nous pouvons le mépriser, non l'éteindre.

Cet homme est-il vraiment de son parti séditieux, impie et absurde? Sa situation personnelle veut qu'il en soit, mais je crois que son intelligence n'en est pas, et

souvent l'on sent qu'elle proteste. Alors quel dégoût, lorsqu'il considère ce qui l'entoure et lorsqu'il pense où il faut aller ! A-t-il vraiment rompu avec la foi de sa jeunesse? Il lui faut faire comme s'il avait rompu, sa situation personnelle l'exige encore ; mais je crois encore que son âme, d'accord avec son intelligence, ne le peut pas en effet. Tartufe à rebours, il feint de ne pas croire, et alors quelles terreurs doivent l'assaillir !

Il est pris entre deux mensonges, contraint par les hommes qui le dominent de mentir à Dieu, contraint de mentir aux hommes par ce Dieu qui ne le veut point lâcher ; mentant à son esprit dans les choses de la politique, mentant à son cœur dans les choses de la religion ; mentant aux meilleures inspirations de son éloquence qui le porte à glorifier ce qu'il transgresse, faisant mentir son éloquence en l'employant à glorifier ce qu'il méprise, et à préparer ce qu'il craint. Et il ment encore à ses affections, car il pousse également vers l'abîme et sa patrie et cette âme immortelle qu'il a liée à son péché. Serré de deux mensonges, il est étouffé de deux terreurs. Contraint de mentir à Dieu et aux hommes, il a peur des hommes et de Dieu. Il n'ignore pas que Dieu sait tout, un pressentiment inexorable l'avertit que les hommes seront mis au courant de tout. Il attend une révélation, une catastrophe ; il a déjà dans le cœur le bec du vautour.

Voilà le drame ; il a duré vingt ans. Durant vingt ans, l'homme s'est élevé pas à pas jusqu'à la plus grande notoriété, jusqu'à la plus haute place ; durant vingt ans ses prospérités ont bu goutte à goutte le poison toujours plus brûlant et plus amer de ses intimes terreurs.

Et un jour rentrant à sa maison, il a trouvé que celle

qui n'y devait pas habiter venait de mourir subitement ; et un autre jour, il a dû quitter son hôtel de ministre pour aller signer le traité qui amputait la France, enlevée par lui pour s'être séparée de Dieu.

Des coups si tragiques renfoncent dans l'ombre les dérisions qui les ont entourés. Je ne veux pas jeter un coup d'œil sur les éléments ridicules, sur les familiers et les conseillers qui furent les mêmes aux fêtes du foyer illicite et au chevet, non, au carcan d'agonie de la France. Dans ces aventures, le bonheur est ironique, le malheur même est bas, et le dénoument le plus formidable ne semble encore que la fin morne d'une débauche. Seulement la conscience publique se demande comment l'homme a pu ne pas disparaître et n'a point encore annoncé qu'on ne le reverra plus.

Si nous devons le revoir, ce n'est point assez qu'il se soit confessé. Ce n'est pas assez et c'est trop. Voyons dans quelles conditions se justifie le proverbe : A tout péché miséricorde !

IV

INTERMÈDE.

Par quelque mouvement de cœur en faveur du prince Jules, le *Siècle* se livre à l'ironie. Jouissons de cet exercice, dont il n'est pas coutumier :

« L'*Univers* publie, à propos d'un procès récent, un très-beau et très-violent réquisitoire contre l'adultère en général et les princes adultères en particulier.

« N'obéissant qu'aux sentiments les plus purs et les plus élevés, oubliant que ses coups frappent la monarchie qui lui est si chère, s'inspirant de la morale plus que de la politique, l'*Univers* demande un compte sévère de leurs actions et de leur vie privée aux chefs de la grande maison de Bourbon. Henri IV, qui

venait de se convertir assez gaiement au catholicisme, parce que, disait-il, Paris vaut bien une messe, Henri IV n'est pas plus épargné que Louis XIV, qui se souilla trop longtemps, hélas! du péché d'adultère. Ah! l'*Univers* le flagelle de la belle façon, et c'est plaisir que de voir ce haut justicier se placer ainsi en face du roi-soleil et le condamner avec une religieuse audace.

« Quant à Louis XV, qui ne donna pas non plus l'exemple de toutes les vertus, l'*Univers* le pulvérise.

« C'est beau, c'est bien, cela, cher confrère!

« Malheureusement ce n'est là qu'un rêve de notre esprit : en relisant l'article de l'*Univers* contre l'adultère des princes, nous nous apercevons qu'il a oublié, avec cette impartialité qui le caractérise, de dire un seul mot des princes de la maison de Bourbon. Qui sait si l'*Univers* ne va pas entreprendre de nous prouver que Henri IV, Louis XIV et Louis XV, furent tout simplement de petits saints, qui jamais n'osèrent lever les yeux sur la femme d'un seul de leurs sujets? »

Ce n'est pas pétillant. Il est vraisemblable néanmoins que l'auteur croit avoir assez clarifié notre prince Jules par ce rappel des scandales royaux, et certainement l'abonné du *Siècle* n'en exige pas davantage. L'abonné du *Siècle* est facile! Donc, notre prince de tous les Jules n'a fait que suivre l'exemple des affreux rois dont il tient la place. Il est tout bonnement un autre Louis XIV, détrousseur heureux d'un autre Montespan.

On pourrait dire qu'alors ce n'était pas beaucoup la peine de changer de rois; mais il y a d'autres objections.

Premièrement l'ironie du *Siècle* n'est pas en règle envers nous. Rien dans nos principes ne nous engage à ménager les désordres des rois. Sur ce chapitre, nous avons eu maintes affaires et des plus chaudes, tantôt avec le *Siècle* lui-même, pour avoir pris le parti des Papes contre les rois adultères, divorcés ou bigames, dont le *Siècle*, en ces querelles, fut toujours le sincère

procureur; tantôt contre les royalistes trop purs, pour avoir traité sévèrement nos rois scandaleux.

L'on nous reproche encore, une phrase de jeunesse sur Henri IV, véritablement un peu verte, que peut-être nous n'écririons pas aujourd'hui. Notre Jules n'a rien eu à digérer d'aussi déganté. En pareille matière, devant Louis XIV et devant d'autres, nous avons toujours manqué aux usages des cours et académies. Notre doctrine monarchique soumet les rois aux juges des mœurs, pour éviter qu'eux-mêmes ne finissent par se soumettre aux bourreaux, lesquels sont sans mœurs.

Secondement comme Louis XIV est le monarque français que notre Jules a le plus imité (dans sa manière de traiter avec les Montespan, non pas dans sa manière de traiter avec l'ennemi), il convient de noter divers points où le grand robin a notablement dépassé le grand roi.

Louis XIV a voulu légitimer les fruits de l'adultère. Il l'a fait par un indigne abus de pouvoir. Il a brisé la porte, il n'a pas débauché la serrure. Il n'a pas commencé par abâtardir un enfant légitime de Montespan: il n'a pas déclaré que les légitimés subséquents provenaient de son mariage régulier à lui, Louis de Bourbon, roi de France et protecteur de l'Académie française, avec demoiselle Athénaïs de Mortemart. Il a simplement commandé à ses greffiers d'inscrire les enfants comme siens, et à la France de les reconnaître pour enfants de France. M. Favre avoue deux *crimes de faux* qui ne peuvent pas être mis au compte du Roi.

A prononcer entre le roi Louis et le prince Jules, l'un a été plus insolent, l'autre plus frauduleux; l'un a risqué davantage devant l'opinion, l'autre devant la cour

d'assises; et si l'on dit que l'un était trop haut pour craindre rien, il a bien fallu voir que l'autre n'était pas assez bas pour être puni de quelque chose. Le roi a obtenu le silence des lois terrifiées ; le robin chef de parti a obtenu la complaisance des lois falsifiées. En somme, l'un et l'autre n'ont bravé que le sentiment peu redoutable du petit nombre des gens de bien, et la vengeance plus éloignée de Dieu.

Touchant le sentiment des gens de bien, il faut reconnaître qu'il s'est prononcé plus fièrement à la face de Louis XIV qu'il n'a fait de nos jours. Sans perdre encore le respect dû à la majesté souveraine, on cria. Montespan, qui ne consentait à rien, prit le deuil de sa femme qu'il considéra comme morte puisqu'elle n'avait plus l'honneur et drapa de noir son carrosse blasonné aux quatre angles d'insignes archi-gaulois, seule vengeance qu'il pût se donner contre le roi. Il mourut en exil, sans descendre d'ailleurs à écrire des brochures, ni à faire *chanter* l'intrus, industrie en progrès.

Dans la chaire de Versailles, en présence du roi et de la favorite, Bourdaloue prêcha le sermon sur l'impureté : *Tu es ille vir!* Il se trouva des juges pour dire au roi : « Des bâtards, Votre Majesté en peut faire où elle voudra ; des princes du sang et des héritiers du trône , elle n'en peut faire que chez la reine ! » Enfin, sauf un polisson de grand poëte, à qui l'occasion parut bonne pour faire sa cour, aucun homme considérable ne parla que pour blâmer.

Ce n'est plus cela maintenant ! A l'apparition des petits papiers de Millière, révélateur des fredaines du robin, Rochefort joua le rôle de Molière, il se porta garant des vertus privées du prince Jules. Les autres journaux

gardèrent le silence, quelques-uns, il est vrai, par pitié pour la France, assez traînée.

Le peuple de Paris n'imagina pas de faire le délicat. Ses scrutins ouverts avalèrent du même coup l'accusateur et l'accusé, également dignes de la faveur populaire. Pour le Montespan moderne, il n'en faut pas parler ; on sait qu'il n'a pas pris le deuil. Enfin le *Siècle* avouera qu'il n'est aujourd'hui ni journaux, ni juges, ni lois pour empêcher les légitimés Jules, s'ils sont mâles, de devenir à leur tour législateurs et gouverneurs du beau peuple français.

Reconnaissons aussi que Louis XIV fut en somme plus révérencieux que notre Jules envers l'opinion des pauvres honnêtes gens. Il n'existe aucun document de lui ni de ses avocats où Athénaïs soit traitée de *sainte*, même après sa retraite, ses pleurs, son humilité et son admirable pénitence. Il n'était contesté du roi ni de personne qu'Athénaïs n'avait pas procréé des *anges* dans une situation où l'on ne procrée absolument que des bâtards, lesquels s'ils deviennent anges par la vertu du baptême, ne sont point cependant comptés pour anges à l'actif de leurs fabricateurs.

Achevons de dire ce qui n'est que juste, pour soulager ce pauvre Louis XIV du poids d'indignation dont l'écrasent les hoirs moraux et intellectuels de feu Havin. Louis XIV se retira de son péché vers l'âge de quarante ans. Ce serait de bonne heure aujourd'hui. Il renvoya la concubine, consola l'épouse, et ne donna plus de scandales jusqu'à la mort.

Notre prince Jules avait passé la cinquantaine, et son roman extra-conjugal n'était pas fini. L'on ne peut guère trouver que l'épilogue qu'il vient d'y ajouter —

principalement à dessein de vexer son ancien compère Laluyé — tienne lieu d'œuvre satisfactoire envers le sentiment public outragé.

Nous ne voulons pas du tout dégoûter le *Siècle* d'enfourcher l'ironie ; mais il doit considérer que ce Pégase est très-périlleux aux cavaliers du moulin, et que souvent il les jette dans la mare.

V

SECOND INTERMÈDE ET FIN.

Divers incidents m'ont forcé d'interrompre cette peinture, et le modèle a pâli beaucoup. Le jour baisse, le bruit s'éloigne, l'araignée ensevelisseuse commence à filer sa toile sur le plus haut des Jules. Ou je me trompe bien, ou il entre au grenier des hommes finis ; c'est là qu'on est enterré solidement. Point de résurrection pour les ensevelis de l'araignée ! On peut dire que celui-ci aura été des moins embaumés, et prédire qu'il restera des plus solitaires. Naguère si entouré de courtisans et d'antagonistes, le Jules des Jules n'a plus auprès de lui que M. Laluyé, figure à lui seul des deux genres ; mais ce bifrons ne le lâchera pas.

Il est là, savourant le tête-à-tête qui réjouit éternellement le comte Ugolin dans l'enfer de Dante. Il a fait l'oraison funèbre de son ancien tendre ami.

En ce joli monde libre-penseur, amis ils s'entr'aident aux œuvres louches, ennemis ils révèlent « le cadavre. » Pour se venger ils écrivent l'histoire de leur défunte amitié ; ils impriment les billets doux et font graver les photographies, de peur qu'elles ne s'émoussent.

« Qu'un ami véritable est une douce chose ! »

J'ai sous les yeux le *factum* Laluyé. Le titre est déjà un chef-d'œuvre : Causes célèbres (!). — *L'affaire Jules Favre et Laluyé.* Pas un mot de narrateur, pas même de narration ; un simple dossier, mais monté de main de maître, avec une impartialité assassine. Pour les mœurs civiles et guerrières et pour l'art des tortures, cela nous transporte véritablement chez les cannibales. Sous prétexte d'antécédents du procès, on a ramassé maints documents publiés par les journaux, mais qu'avaient emportés les tombereaux du lendemain. Là sont les fameux papiers de Millière et les lettres corrosives de Laluyé, puis les faits et dits de l'audience, « l'émouvante confession, » les plaidoieries, l'arrêt. « Le dossier est complet, dit la petite introduction ; et chacun, après l'avoir parcouru, pourra porter son jugement personnel sur les hommes et sur les choses. »

Oui, le dossier est complet, et il est formidable pour les hommes, pour les choses et pour le temps. Quel diamant sur la robe sanglante et salie du 4 septembre !

Lorsque l'on considère ce mélange de passions coupables et souvent ignobles, ces faiblesses et ces frénésies des hommes, ces ruses, ces audaces et surtout ces excuses qui sont du temps, on subit un découragement redoutable. Ce ne sont plus les gangrènes extérieures, dont le fer et le feu pourraient avoir raison ; c'est le centre de la pourriture sociale. On se dit que le mal est dans le cerveau et dans le cœur encore plus qu'aux extrémités, et le remède paraît également urgent et impossible.

On comprend que des institutions puissent réformer le peuple. Le peuple, dans sa masse, croit encore à la morale qu'il transgresse, à Dieu qu'il injurie, à l'ordre

qu'il brise. Il croit et même il *sait* d'une certaine manière que le mal est mal et que le bien est bien ; et à cause de ce fond populaire de bon sens et de justice, il existe encore un débris d'ordre et de lois. Mais quelles institutions morales auront prise dans les régions prépondérantes que *l'affaire Jules Favre et Laluyé* met en scène, régions d'où sont sortis instantanément des ministres dictatoriaux, des magistrats, des ambassadeurs, des fabricateurs de lois?

Quand j'appelle M. Favre *un prince,* je ne dis rien de trop. C'est bien un prince, et un prince régnant. Sa maison, montrée au doigt par le petit peuple scandalisé, contenait tout un personnel d'État. La femme « dite dame Julie » a pu présider des têtes de barreau, d'académie, d'administration, qui tout à l'heure allaient être des têtes de politique, de gouvernements, et de magistrature ! En compagnie du compère Laluyé, combien se sont trouvés là de ministres plénipotentiaires, de préfets, de chefs de parquet, de présidents des cours de justice? Et il existait quelque part un homme qui pouvait requérir le commissaire de police, paraître avec lui au milieu du festin, faire signer au procès-verbal tous les convives, pour constater un flagrant délit que la plupart d'entre eux n'ignoraient pas...

Voilà le jugement sur les hommes, sur les choses et sur le temps qui s'impose à tout lecteur du dossier Favre-Laluyé.

M. Laluyé, vengeur alors obscur, mais déjà prêt, n'est point le personnage sympathique de l'histoire. Il donnait une main à M. Favre, le coupable, l'autre à Millière, le délateur. Le chapitre des liaisons dangereuses est celui où germent les dénouments tragiques. M. Favre

se trouva mal clos du côté Laluyé. Cet ami fournissait d'adroits conseils dans les mauvais pas, et il pouvait avoir à sa disposition maint et maint fil politique ; mais il y a d'adroits conseils qu'il ne faut pas suivre ; ils mènent juste aux parties tout à fait inextricables du labyrinthe, et là, ils cassent. Par le pertuis Laluyé n'importe comment, les secrets de M. Favre passèrent à l'ennemi. Millière sonna la trompette du jugement dernier. Millière non plus n'est pas sympathique. Ses rédactions dans le *Vengeur* n'indiquent nullement que la pensée humaine ait beaucoup perdu lorsqu'on le fit agenouiller sur les marches du Panthéon. De bonnes institutions auraient pu prévenir ou contenir Millière ; quelles institutions l'auraient pu convertir ? La société est cernée de bannis volontaires, qu'elle a tentés au méfait et dont elle a facilité la fuite. Ce sont ceux que l'on ne ramène pas. Ils veulent *rentrer*, non revenir. Sortis par la poterne, ils veulent rentrer par la brèche.

M. Favre lui-même était déjà, au fond, un banni. Il n'y consentait pas. Mais une fois *engeigné*, qu'importait sa volonté ? Contre sa volonté, il travaillait à se bannir. Son péché lui imposait désormais ces idées-là, ces compères-là. Il lui fallait une révolution contre l'ordre public, n'en voulant point faire contre son désordre particulier. La Révolution de 1870 a été appelée la Révolution des *fruits secs ;* on pourrait l'appeler aussi justement la *Révolution des concubinaires.*

Mais c'est encore M. Favre qui fatiguerait le moins dans cette tragédie répugnante. Il était d'un grain supérieur. Ses adversaires implacables citent des mots qui le relèvent et qui ont l'accent d'une conscience tourmentée. Longtemps il a senti Dieu, qu'on me pardonne

le mot, rôder autour de lui et le solliciter à sortir de l'abîme. Il n'a pas dormi tout de suite ; il ne s'est pas dit en son cœur que le mal était le bien, et qu'il n'y a pas de Dieu ; et enfin, quelles foudres l'ont frappé, quels appels à la pénitence ! Mais il a été lâche. L'envieillissement du péché nous fait cette lâcheté sans pareille.

Millière lui reproche grossièrement de se confesser. S'il s'était confessé comme il faut, il aurait pu se sauver, non tout seul probablement. Il s'est confessé comme il ne faut pas, et sa confession à rebours l'accuse et l'accable plus que tout le reste.

La confession, l'humble aveu des fautes de la vie dans la sincère volonté de les réparer et d'en accepter la peine, désarme la colère de Dieu. Elle fortifie l'âme en la délivrant ; en délivrant l'âme, elle rétablit l'équilibre de la raison. Cette humilité, victorieuse devant Dieu, n'est guère moins forte devant les hommes. Marque glorieuse de l'Ouvrier qui nous a faits à sa ressemblance ! La dureté même de la passion humaine ne peut pas aisément refuser miséricorde à celui qui reconnaît son tort et qui demande pardon. Quand Dieu fléchit, il n'y a que l'homme absolument méchant qui se puisse absolument roidir, parce que le méchant a perdu tout à fait la ressemblance de Dieu. Les juges, ne pouvant remettre le crime et dispenser du châtiment, remettent du moins l'exécration. Autant qu'ils le peuvent, ils mitigent la peine. Pénitent et s'accusant lui-même, le coupable n'est plus que le pauvre pécheur.

Dans la primitive Église, le pénitent public non-seulement n'était pas méprisé, mais il était honoré. Parmi ceux qui allaient prendre place au sanctuaire, plus d'un en son cœur enviait ce frère qui, durant des années

encore, resterait agenouillé devant le seuil. Les cendres qui couvraient sa tête s'illuminaient des rayons de son âme agréable à Dieu. Il était l'heureux publicain qui s'en alla justifié. Humilié volontaire, il se sentait libre et de son péché détruit et du trouble amer que soulève l'estime peu méritée du monde. Car le tourment est dur de sentir en même temps sur soi l'estime du monde et le poids du péché, de mettre en présence ce que le monde croit voir et ce que Dieu voit et n'oubliera pas. Les saints demandent avec larmes que l'on prie pour eux durant leur vie et après leur mort; le pénitent public prenait cette sécurité de proclamer qu'il avait gravement péché, qu'il ne méritait pas l'estime de ses frères : mais il avait leur estime, leur respect et leur amour; il était en paix avec Dieu et avec les hommes, ne faisant la guerre qu'à lui-même. La pénitence accomplie, il rentrait à son rang parmi les fidèles, comme un failli réhabilité qui a payé de sa volonté, de sa sueur et de son sang,

Le monde a conservé pour certains cas cette confession publique abolie par la charité de l'Église. Mais quelle différence quant à la pratique et quant au résultat! Le pécheur est amené de force ; il voit des gendarmes, des témoins, un accusateur qui s'acharne à le perdre, des juges incrédules aux excuses qu'il invoque et aux regrets qu'il avoue, une loi inexorable. On ajoute des greffiers pour écrire sa confusion, des sténographes pour en répandre les détails partout et le couvrir d'une ignominie universelle. Le malheureux est flagellé; ses larmes et son repentir ne le feront point absoudre, et quand il aura fait sa peine, il ne sera pas encore absous. Il reste marqué pour la mort, condamné irrévocablement à la

mort de l'honneur. Il ne trouvera de miséricorde qu'en allant chercher la vraie pénitence au tribunal de Dieu. Là il aura, s'il le veut, la miséricorde et encore la gloire, mais l'honneur de ce monde est perdu pour jamais.

Il existe, en dehors des tribunaux, une sorte de confession demi-volontaire, demi-imposée par les besoins fâcheux de la situation. Ici, celui qui se confesse n'est pénitent que pour les nécessités de l'éloquence. Il ne cache pas la résolution où il est de s'absoudre lui-même, et souvent il parvient à conquérir la faveur d'une partie du public. Mais en dépit de ces absolutions, la justice de Dieu et la justice des hommes tiennent ferme à condamner, et leur sentence demeure. Ainsi s'est confessé le déplaisant Rousseau, concubinaire aussi, plein d'impudence. Son livre, lourd de fange et de solécismes, est devenu classique. Rousseau n'a pas été absous; ses imitateurs, nombreux de nos jours, seront condamnés comme lui. M. Favre a choisi cette forme. Il a réussi devant l'aréopage, à peu près comme Phryné. Il a été, d'une certaine manière, acquitté pour ses grâces. S'il croyait se faire absoudre, il peut voir qu'il a manqué son but. Il demeure condamné de l'opinion, plus même que cet adversaire obscur qu'il a inutilement tatoué; et il a dit ce qu'il n'avait pas dit encore : il a dit que le mal était le bien. C'est ce que Dieu a retenu de ce beau discours fait aux hommes; Dieu qui compose aussi son dossier!

Que ne s'est-il confessé tout de bon, accusé comme il faut, devant son vrai juge? L'orgueil humain est fou! Il n'avait rien de plus à avouer, il avait beaucoup moins de peine à prendre, il eût recueilli de vrais fruits. Le voilà bien avancé d'avoir poussé en pleine eau ce médiocre traître déjà barbottant sur les bords. Son traître

ne l'a pas moins contraint à déclarer de bien autres trahisons, dont il continue de devoir compte à des trahis plus précieux que sa pauvre renommée. Se tient-il quitte envers la France, envers la morale publique, et comme dit l'examen de conscience quotidien, envers Dieu, envers son prochain, *envers lui-même?*

Il n'est pas quitte, et s'il croit l'être, il s'abuse. Son péché est toujours contre lui, et il est aussi contre ses frères, par le dommage qui résulte du scandale non réparé. Je ne veux toucher à des points trop douloureux qu'en disant que je n'y touche pas, malgré la publicité atroce qu'ils ont reçue. Quoi! des éloges, des fleurs de rhétorique, sur un tombeau où il doit répandre tant de larmes et invoquer tant de silence! Ils ont des impiétés incomparables envers la pauvre humanité comme envers Dieu! Mais taisez-vous donc! Mais comprenez donc enfin qu'il faut que vous pleuriez de vraies larmes et qu'on ne vous voie plus! Assez de monuments funèbres se sont élevés autour de vous pour que vous puissiez aisément trouver l'ombre où il convient que vous disparaissiez.

Dans la Grèce, aux jeux olympiques, on observait une belle coutume. Quand les athlètes admis à courir le stade étaient rangés, attendant le signal, le héraut qui venait d'annoncer leurs noms élevait la voix : « Parmi vous, disait-il au peuple, quelqu'un peut-il re- « procher à l'un de ces athlètes d'avoir porté des fers « indignes ou d'avoir mené une mauvaise vie? »

Conformément aux mœurs républicaines, j'exclus de la carrière l'athlète Jules Favre. La victoire ne doit plus être exposée à ses étreintes. La brèche qu'il a faite aux lois et aux mœurs de la patrie n'est pas de celles par lesquelles on puisse rentrer la palme dans les mains.

PERCEMENT DU MONT CENIS.

I

22 septembre 1871.

La *Science* a terminé ce grand trou dans le mont-Cenis, par lequel elle joint l'Italie et la France. Elle en est très-fière et elle s'en réjouit fort. Autrefois on passait le mont Cenis en l'air, et c'était l'un des beaux voyages qu'il y eût sous le ciel. On vivait pendant une trentaine d'heures dans les sapins, dans les rochers, dans les précipices, dans les neiges, dans les étoiles : on traversait comme l'aigle toutes les splendeurs de l'espace, éclairé des flambeaux divins du jour et de la nuit. Ce ne sera plus cela. On passera comme la taupe à travers les épaisses ténèbres et les infectes fumées. Ils se congratulent sur ce progrès. Les beautés perdues, les grandes pensées qu'elles apportaient à l'âme, les repos et les souvenirs charmants qu'elles y laissaient importent fort peu. Les ballots arriveront plus vite : c'est tout ce qu'il faut.

Ils ont grandement banqueté à cette occasion, toasté, claqué du bec et des mains sans omettre une seule de leurs phrases accoutumées : qu'ils sont dans une grande époque, qu'ils font de grandes choses, qu'il n'y a plus

de distances, plus d'Alpes; en d'autres termes, qu'ils ont tout rapetissé, ce qui est bien vrai, et c'est en effet par là qu'ils sont grands. Un écrivain espérait encore, il y a vingt ans, qu'au moins aucun chef de bureau ne pourrait trouver un grattoir qui rasât les montagnes. C'est pourtant arrivé. Sous le grattoir du chef de bureau et sous la pompe du pétroleux, toute beauté disparaîtra du monde.

Le correspondant du *Journal des Débats,* rendant compte des fêtes de l'inauguration, y signale, non sans allégresse, un progrès nouveau : « Chose nouvelle dans ce genre de cérémonie, il n'y a pas eu de bénédiction religieuse! » Il ajoute : « C'est la mise en pratique du principe de la séparation de l'Église et de l'État. » Oui, et la mise en pratique de la séparation de l'âme et du corps. C'était un des vœux ardents du penseur Rochefort. Il recommandait beaucoup cette « mise en pratique. » Le pauvre diable voyait son vœu accompli dans le moment qu'on le condamnait à la déportation. Mais qu'il se console; parce que son vœu est accompli, il reviendra, et il n'a pas perdu toute chance de présider à une mise en pratique plus complète, qui opérera des séparations plus décisives.

Nous avions là deux Français considérables, qui n'ont pas dit moins de sottises que les Italiens, les Prussiens et les Suisses. M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères, a soutenu le toast de M. le maire de Turin, à la santé du roi Victor-Emmanuel. Il a regretté vivement de ne pouvoir parler italien. Nous le regrettons aussi. Selon M. de Rémusat, les Italiens et les Français étant *deux* races latines, « sont faits pour s'entendre. » Il demande qu'on lui permette, au nom de la France et

du président de la République, de boire « à la santé de ce prince guerrier et libéral, de ce prince fidèle à son peuple, fidèle à sa cause, qui a voulu illustrer son règne par ces deux grandes choses, les premiers biens d'un pays : l'indépendance nationale et la liberté publique. » Il est ennuyeux d'entendre dire en français ces choses-là, à ce propos-là. Heureusement que même les chefs de bureau ne feront jamais entrer dans les modèles de littérature ce français-là.

M. Victor Lefranc se sert d'une langue moins négligée. C'est un penseur orateur qui timbre la fin de ses périodes. Dzign! Deux ou trois ne sont point mal cousues ni mal arrêtées. Démocrate chrétien, M. Victor Lefranc a glissé dans son discours un petit mot bienveillant pour le bon Dieu. Ensuite il a mis Cavour au-dessus de Dieu, mais pas beaucoup. On a des principes! « Cavour! (émotion) Il fut mon ami; c'est un orgueil presque téméraire à moi de le dire, etc. » Voilà justement ce qui fait que M. Victor Lefranc, qui serait autrement un homme de mérite, peut se trouver le ministre de M. Thiers en compagnie de M. J. Simon.

L'on pense bien que M. Victor Lefranc a soigné sa fin. Il a comparé la France et l'Italie à « deux grands orients unis » qui se regardent à travers le trou des Alpes. Sans mentir, ces deux orients voient de belles choses à travers ce trou! Pour M. Lefranc, l'Italie est « l'orient de la nature et des arts, » et la France est « l'orient de la civilisation et de la liberté nouvelle! » Pourquoi l'Italie, où il n'y a plus d'arts, est-elle l'orient de la nature? et pourquoi la France, où le pétrole déborde de tous les scrutins, est-elle l'orient de la civilisation et de la liberté nouvelle? M. Lefranc le sait peut-être, mais nous ose-

rions affirmer que Dieu lui-même ne le sait pas; et c'est sans doute à quoi tient la supériorité que M. Lefranc donne à son ami Cavour, qui lui aura révélé ce mystère.

En même temps que M. Lefranc admire, il espère. Ces deux orients, « ces deux soleils » qui se regardent à travers cette grande trouée, sont la cause de son espérance. Car « en se regardant ils se reconnaîtront, en se reconnaissant ils s'aimeront, et en s'aimant ils feront la paix du monde » (!).

Pour nous — il est vrai que Cavour ne fut pas notre ami, c'est un orgueil presque téméraire à nous de le dire — nous ne pouvons pas du tout croire cela. Plus nous regardons les Italiens, moins nous les aimons; et plus nous les voyons enchaînés aux Prussiens et déchaînés contre l'Église et contre le Christ, moins nous espérons et moins nous souhaitons de faire avec eux la paix du monde. Faire la paix du monde contre eux, serviles alliés de la Prusse, à la bonne heure! De cela nous n'en désespérons pas, et plaise à Dieu que la France y mette bientôt la paume de la main, la pointe du pied et le gros bout du bâton!

On a dit dans tous les discours, que le trou du mont Cenis ne pourrait servir pour la guerre. Ah! tant mieux! et c'est ce qu'il a de bon. La France pourra donc refaire le beau voyage par les airs, à travers les neiges et les précipices, à la clarté du soleil et des étoiles, mais surtout à la lueur de l'épée.

Ce jour-là, la France restituant au milieu des peuples la douceur et la vigueur de la paternité fera, pour la fraternité des nations et des hommes, ce que les trous dans la montagne, les rails, les ballots et les multi-

tudes, esclaves condamnées à ces œuvres, ne sauront jamais faire, ou plutôt voudront toujours défaire implacablement.

Il n'y a pas deux orients dans le monde. Il n'y en a qu'un seul : c'est le Vatican, « L'orient italien » qui vise à détruire le Vatican, détruirait du même coup la fraternité et la lumière. Ce ne sont pas MM. Lefranc et de Rémusat qui pourraient ramener le jour et sauver la fraternité.

II

Autour du trou. — La Science.

28 septembre.

Le *Journal des Débats* et le *National*, raisonnant de ce fameux trou subalpin, ne manquent pas de dire que l'*Univers* déteste farouchement la science. Cela est de style. Ils négligent de me comparer au farouche Omar, j'ignore pourquoi. Peut-être m'ont-ils trouvé suffisamment écrasé par ces convenables du *Français*, qui me comparent au farouche Rochefort. Mais M. Ratisbonne des *Débats* se rattrape sur la « férocité » de mon appel à la guerre contre l'Italie, « orient de la nature et des arts ; » et M. Ayraud-Degeorge du *National* atteste que mon cerveau est en retard de cinq cents ans. Inutile d'ajouter que l'un et l'autre se déclarent amants passionnés de la science. Ils considèrent ou plutôt ils contemplent le trou comme une de ces merveilles par lesquelles la science élève notre époque à un degré inouï d'aménité, de félicité et de sécurité.

Ils sont d'ailleurs courtois. Je dois tout naturellement

haïr la science, disent-ils, puisqu'elle détruit sans remède une religion et des choses que j'aime ; car le trou du mont Cenis est une des innombrables mines qui feront crouler le Vatican. Je crois même voir qu'ils m'accordent une certaine compassion. J'y suis sensible. Comptant les battre, je suis bien aise de leur dire tout de suite que de mon côté je les chéris. J'ai particulièrement du goût pour M. Ratisbonne. Il est gibelin, je suis guelfe ; nous ne nous ressemblons en rien, sinon par l'innocente manie de faire des vers que nous jugeons réciproquement mauvais. Mais il a une prose dégourdie, parfois fine, dont il se sert courageusement en certaines occasions. Il brille alors dans le grand et niais parti de l'ordre, détestable au corps de garde, excellent au feu. Pour M. Ayraud-Degeorge, il verra que je dois lui savoir gré de me dire en retard de *cinq cents ans*. Venons à notre affaire.

Le « percement » les réjouit donc très-fort. Ils estiment qu'une lumière se fait. M. Ratisbonne avait ici une belle occasion de citer Dante, — le texte ! je ne lui conseillerai jamais de citer sa traduction : — « Lecteur, s'il « t'arriva dans les Alpes d'être enveloppé d'une de ces « nuées à travers lesquelles tu n'y voyais pas plus que « la taupe à travers sa taie, rappelle-toi comment les « rayons du soleil pénétraient faiblement ces vapeurs « épaisses ; tu sauras sous quel aspect m'apparut le « soleil couchant. »

Mais pour nos voyants, les Alpes n'ont plus de vapeurs ; c'est le plein soleil qu'ils dégustent dans la profondeur du trou. A travers le trou, l'Italie et la France s'embrassent, cela leur semble l'achèvement d'un monde. Il n'y a plus de Prussiens !

Quand la France et l'Italie n'étaient que Napoléon III et Cavour, et ne pouvaient travailler que par-dessus les Alpes, elles ont déjà fait de si belles choses ! que ne feront-elles pas, maintenant qu'elles pourront travailler *par-dessous* et qu'elles se nomment Thiers et Visconti-Venosta ? On a des pressentiments sublimes. Le trou devient la ruche d'où sortiront perpétuellement des essaims de poètes, d'hommes d'État et de héros. O miracle ! Cavour et Garibaldi n'étaient que des ébauches...

A vrai dire, nous le croyons peu, mais nous le voulons bien. Si l'ingénieur qui a poussé sa tarière à travers les Alpes a frayé le passage à des générations de géants, nous verrons ce que ces géants sauront faire. Jusqu'à présent on a vu les géants enjamber les montagnes et les pygmées filer par les rigoles. Les types des géants étaient les lions et les aigles ; ce seront maintenant les rats, les taupes et les marmottes, soit ! La science aura fait ce grand changement ; nous l'admirerons, surtout si l'expérience démontre que les géants déchus, lions et aigles, ne sauront plus ravager les rats et les marmottes, géants nouveaux. Jusque-là je croirai à la supériorité de la science qui bondit et qui vole, sur la science qui gratte et qui fouille. Il me semble d'ailleurs que la belle science serait celle qui parviendrait à régler la marche et l'humeur de la force, l'aile et le bec de l'aigle, le bond et la griffe du lion. Cette science existe ; mais qui la connaît aujourd'hui ?

Comme chrétiens, rien absolument ne nous engage pour ou contre la science. Dieu s'est donné le brevet de membre de l'Institut. Il est le *Dieu des Sciences* comme il est le Dieu des Armées. Nous pouvons très-chrétiennement admirer ou haïr la science et le savant, de

même que nous pouvons très-chrétiennement admirer ou haïr la guerre et le soldat. Tout dépend de la chose et des gens.

Il y a la bonne et la mauvaise science, la bonne et la mauvaise guerre ; il y a le savant et le savantas, le soldat et le soudard. Nos adversaires accordent sans doute ce principe, et, dès lors, que nous reprochent-ils ? N'ont-ils pas les mêmes pensées que nous et la même horreur contre les disciples et praticiens de la science qui viennent les uns d'assiéger Paris, les autres de le gouverner, et qui, les uns et les autres, l'ont plus ou moins brûlé scientifiquement ?

La révolution anticatholique, dont nous suivons le cours, s'est toujours vantée d'être savante. Elle est au moins scientifique. Les Prussiens, les Septembristes, les Communeux sont généralement polytechniciens distingués. Ils remplissaient les armées allemandes et françaises, les conseils allemands et français. La Commune était bondée de physiciens, de chimistes, de médecins. Parisel, chez qui l'on a trouvé un modèle de pompe à pétrole, est docteur ; Goupil, docteur encore : il lit dans les urines comme M. Renan dans l'hébreu ; Robinet ou Robinot, type des maires aragotins, savant, archi-savant ! Ses affiches chantaient que la science avait remplacé la religion, et qu'il fallait assassiner le roi de Prusse. Et Courbet, et Rossel, et Cluseret, et Vermesch, et Ferré, et cent autres ? Tous enfants de la science raffinée, n'ignorant rien, sauf l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Au dedans comme au dehors de Paris, partout dominait ce que j'ai appelé un jour « la brute polytechnique. » Cette guerre a été une guerre de savants. Nous l'avons mal faite, mais nous

ne sommes pas moins nourrissons de la science, docteurs, bacheliers pour le moins. Finalement, les plus barbares sont restés les plus savants. Les polytechniciens prussiens ont pris Paris sur les polytechniciens français, par la persuasion de la famine et de la science du bombardement. Les polytechniciens communeux ont enlevé Paris, l'ont gouverné, l'ont saccagé, l'ont avili, l'ont brûlé en dépit des polytechniciens de Versailles qui le démolissaient. Ensuite est venue la justice, on a fusillé. Inquisitions des deux côtés, et quelle inquisition ! Auto-da-fé des deux côtés, et quels auto-da-fé ! Et ce n'est pas fini ! Et nous sommes tous éclairés des beaux lumignons de la science nouvelle !

Nous autres catholiques, « ennemis de la science, » nous ne faisons pas de ces jolies choses. Nous allumons des lampes, non des torches ; au lieu d'effondrer les palais, nous bâtissons des cathédrales, des bibliothèques, des hôpitaux, et nous avons la science de mettre dans les cathédrales des voix d'humanité, dans les bibliothèques des livres de vérité, dans les hôpitaux des mains de charité. Nous savons aussi bien que les autres garder le rempart, nous savons mieux comment la patrie pourrait revivre, et nous préparons avec une plus ferme espérance le jour de la résurrection. Est-ce que tout cela ne saurait suffire à faire au moins raturer nos brevets d'ignorance ! Ne connussions-nous que l'art de ne pas éteindre les étoiles, il n'y aurait pas de quoi rougir devant ceux qui, au bout du compte, ne savent que tout juste allumer des incendies.

M. Ratisbonne parle avec extase d'un miracle de la science, survenu vers la fin du siége : quinze mille dépêches imprimées sur une seule plume de la queue

d'un pigeon ! Cet événement le met sur la pente du délire poétique. Hélas ! les quinze mille dépêches nous apprirent que nous étions en perdition partout, et elles n'eurent d'autre effet que d'abattre plus radicalement les courages. Une seule dépêche, annonçant qu'un saint Bernard, avec la vieille science d'autrefois, réveillait la France catholique et soulevait son peuple contre l'envahisseur hérétique du sol sacré, cette seule dépêche eût fait davantage. Nous eussions moins succombé, l'avenir serait moins lugubre.

M. Ratisbonne qui a traduit Dante, — à la vapeur, il est vrai, et un peu à la mécanique, — devrait-il tant s'échauffer sur cette plume de pigeon ? Sans doute, elle a révélé dans l'inventeur un esprit ingénieux. Mais enfin une seule *cantica* de Dante fait plus d'honneur à l'esprit humain et justifie davantage l'admiration. A choisir une gloire humaine, j'aimerais mieux être le poète qui a *créé* en se jouant la chanson de Marlborough, paroles et musique, que le mathématicien qui a perforé le mont Cenis ; et je donnerais cent queues de pigeons, fussent-elles chargées de tous les discours de M. Thiers, pour un seul billet de M^me^ de Sévigné. La poste mettait quinze jours à le rendre, mais les siècles ne le déchireront pas et s'en régaleront tant qu'il y aura des gens d'esprit pour savourer le français. C'est une science de savourer le français, une science aimable et haute et très-secourable à l'esprit ! Un homme qui écrit mieux que proprement peut-il y penser sans frémir : que le fil d'archal eût existé il y a deux cents ans entre Grignan et Paris, que de consolations perdues ! Il eût étranglé net les plus jolies lettres de la marquise ; les grâces inimitables d'un cœur charmant tournaient en brutalités électriques.

Je cherche quel avantage M. Ratisbonne entreverrait pour l'humanité présente et pour l'humanité future à ce que Marseille et Paris, dès ce temps-là, eussent pu échanger instantanément la cote de la Bourse et la cote des savons, et comment il lui semblerait très-utile au genre humain que ces deux villes, unissant leurs efforts, eussent joui un siècle plus tôt du plaisir de confectionner M. Adolphe Thiers? Est-ce que l'on n'a pas eu Puget dans ce temps-là, et le groupe d'Andromède n'est-il pas dans nos musées? Est-ce que Marseille n'a pas été, en ce temps-là, une ville forte, lettrée, savante, originale, plus forte, plus lettrée, plus originale, plus policée et plus heureuse qu'aujourd'hui? Il y avait des patriciens, un peuple religieux, fier et libre, et c'était la joyeuse Provence déroulant en chantant ses processions dans la splendeur du soleil. Elle ne fait plus de processions, elle ne voit plus son soleil et elle ne chante plus. Si elle est savante, j'en doute. En tous cas, sa science a tué sa joie ; et sa fierté reçoit Esquiros pour maître, quand Paris lui envoie le savant et bel Esquiros. Si ce n'est pas bête, comment appelle-t-on cela?

Je viens à M. Ayraud-Degeorge, peut-être admirateur d'Esquiros. Il y a des esquirolâtres ! M. Ayraud-Degeorge dit donc que mon cerveau retarde de cinq cents ans. S'il en voulait mettre six cents, l'addition ne lui coûterait guère et il me ferait un plaisir plus fin. En 1270, l'époque était meilleure, la France se portait mieux. On était dans la bénédiction de saint Louis qui venait de mourir; dans la fleur de saint François d'Assise, de saint Dominique, de saint Thomas d'Aquin, de saint Bonaventure et de ces belles écoles encore naissantes, déjà magnifiquement fécondes. Dans le monde courait

le souffle de ce grand pape centenaire Innocent IV, qui, au Concile de Lyon, avait frappé d'une sentence vengeresse la tyrannie de l'infâme Frédéric, empereur d'Allemagne, et l'avait éteinte comme la flamme figurative du cierge qu'il tenait à la main. Le siècle des croisades trouva la *boussole* laquelle valait bien l'imprimerie, trouvée au siècle de Luther. Malgré l'absence de l'imprimerie, ce fut le temps des *Sommes théologiques* : Roger Bacon, Alexandre de Halès, Duns Scott, saint Bonaventure, fils du pauvre d'Assise, Vincent de Beauvais, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, fils de saint Dominique, entreprenaient de concilier toutes les sciences dans la doctrine chrétienne. Les cloîtres élaboraient le livre de l'*Imitation* et le catéchisme, qui sont encore les livres de main humaine les plus dominants. Louis de France fondait l'ordre judiciaire, la législation des corps de métiers, instituait un patriciat populaire. Quel élan partout d'étude, de justice, de liberté ordonnée et vivante! Jamais la pensée humaine n'a tant monté vers Dieu, jamais la charité n'a plus ouvert les bras vers le peuple, jamais l'humilité chrétienne n'a si haut prêché l'égalité du Christ. La charité et l'égalité plongeaient dans la masse humaine par les cent mille voix des ordres mendiants, où les fils des grands et des rois s'enrôlaient pour porter l'Évangile à toute la terre, pieds nus; et le cri politique du peuple français, bras et cœur des croisades, était *Dieu le veut!* Cri le plus noble et le plus honorable que jamais peuple ait poussé.

Il me semble que cette époque n'est ni ignare, ni honteuse, et mon cerveau n'est nullement humilié d'en être resté là. Mais pour complaire à M. Ayraud-Degeorge, je m'avance de cent ans, et me voilà aux environs de 1370.

En politique, ce temps ressemble au nôtre, il est sale. Les Papes sont encore dans l'exil d'Avignon. On a passé par Philippe le Bel, par Louis de Bavière, un coquin de faux empereur d'Allemagne, fléau particulier de la pauvre Italie, où il ne manquait pas de partisans. Pour la France, c'est le temps du siége de Calais, de la bataille de Crécy, de la bataille de Poitiers, de la jacquerie. Les princes ont méprisé les conseils, violé les lois, bravé les anathèmes de l'Église; les affaires du monde s'en ressentent, comme aujourd'hui. L'Église est captive, le monde est troublé.

A la tête des choses politiques du XIV^e^ siècle, on reconnaît quantité de personnages aujourd'hui vivants. Il y a des italianissimes, des francs-maçons, des internationaux, des communeux; beaucoup de sots, beaucoup de gredins et de drôles apparaissent la couronne au front, l'épée au poing. En vérité, si nous sommes de cinq cents ans en retard, à ce moment du XIV^e^ siècle, beaucoup d'autres et tout d'abord le *National* y sont comme nous : c'est le temps de Marcel, tribun de Paris, de Cola Renzo, tribun de Rome. M. Ayraud-Degeorge avait oublié ces messieurs-là. Ils sont siens, non nôtres.

Cependant la politique propre de l'Église, notre politique à nous, en apparence vaincue, ne laisse pas d'être en meilleur état. L'Église n'a pas abandonné la science. Elle étudie, inspire de grands poètes, fait de grands politiques, élève des honnêtes gens. Elle est seule à ces besognes, elle y suffit. Il y a des saints, des fondateurs de compagnies apostoliques, c'est-à-dire des fondateurs d'écoles correctes et lumineuses. L'Église encourage Cimabué et Giotto, pensionne Pétrarque, illumine Dante. Les dominicains et les franciscains écrivent des livres qui vivent encore. En fait d'érudition sacrée, qui est la

vraie érudition, celle de ce temps-ci, même allemande, ne soutiendrait pas la comparaison avec celle de ce temps-là. Il ne faut pas toujours croire qu'il n'y a rien là où l'on ne sait rien voir. Nous conservons quantité de *bâtisses* de ce temps-là. Et si l'on avait besoin d'un trou, on le savait faire. A travers les barbaries, l'Église perçait des trous qui valaient bien celui des Alpes. Elle jetait et plantait des évêchés dans la Chine, dans la Tartarie, dans les régions les plus féroces de l'Islam ; elle arrachait l'Espagne aux Maures, l'Italie aux Gibelins, maintenait les Slaves et les Scandinaves dans la lumière de l'unité catholique ; enfin, par l'épée vigoureuse et patiente du cardinal Albornoz, elle reconquérait le domaine de saint Pierre et commençait de ressusciter l'Italie, où depuis un siècle moissonnaient la guerre, la peste et la faim.

Sans faire aucun trou dans les Alpes, Grégoire XI quitta la prison d'Avignon et ramena la Papauté dans Rome, à ciel ouvert. L'ingénieur fut l'humble fille d'un teinturier de Sienne, Catherine, laquelle est en même temps une grande sainte et l'un des classiques de l'Italie. Je doute que nous fassions aujourd'hui des classiques. En tous cas ce n'est pas M^me^ Collet, née Revoil. On en faisait dans ce temps noir où mon cerveau s'attarde. En Italie, Dante, Pétrarque et Catherine de Sienne. En France, Froissard écrivait, l'Université de Paris était la première du monde, remplie d'écoles très-florissantes, et les étudiants venaient à Paris du fond de la Hongrie et de la Bohême. M. Ayraud ne sait pas cela, peut-être. Ce qu'il ne sait pas non plus, c'est qu'ils venaient à pied, sans le sou, de couvent en couvent ; ils s'en allaient comme ils étaient venus, défrayés par

l'hospitalité catholique ; car c'était une bonne œuvre de favoriser les études. Temps d'ignorance !

Le Pape reprit possession de Rome le 17 janvier 1378, et l'ordre politique européen profondément ébranlé commença de se rétablir. Le phare était remis en son lieu.

Notre roi Charles V, confiant en la force de son droit, dans un temps assez savant pour que le droit n'y périt pas, avait envoyé un valet de cuisine déclarer la guerre à l'Angleterre, encore enivrée de ses succès de Crécy et de Poitiers, et maîtresse d'une vaste partie du territoire. Verra-t-on la République française envoyer un valet de cuisine déclarer la guerre au roi de Prusse? Nous croyons qu'elle pourrait se permettre cette impertinence, si d'abord elle délivrait le Pape. Mais où sera le Pape le 17 janvier 1878, cinquième centenaire de la rentrée d'Avignon? Si le Pape est encore captif, ou exilé, malheur à nous ! Fussions-nous devenus maîtres en géographie, nous n'aurons pas conquis la science qui mène à Berlin. Rome est pour nous l'unique clef de Berlin.

Dans tous les cas, le 17 janvier 1878, il y aura comme aujourd'hui un Pape, et il sera comme aujourd'hui roi légitime de Rome. Il aura eu la science suprême de ne pas laisser prescrire son droit, qui est le droit de Dieu. S'il n'est pas assis sur son trône, il attendra qu'une fille du peuple, ou qu'un fils des rois vienne lui en ouvrir le chemin.

Selon M. Ratisbonne et M. Ayraud-Desgeorge, la *science* ne le veut pas, donc cela ne sera pas. « C'est leur appréciation. » Mais ce que la *science* veut ou ne veut pas, et ce que veulent ou ne veulent pas avec elles ses

croyants qui font des journaux, barre médiocrement le chemin des gens que Dieu envoie pour faire ce qu'il veut. Ces gens-là se font de l'obstacle un moyen ; ils mettent en œuvre une science qui se rit de toute opposition.

L'erreur de nos adversaires est d'ignorer qu'il n'y a qu'une science, laquelle est la connaissance de Dieu et de l'homme et des rapports entre l'homme et Dieu. Cette science est aussi par excellence la science du gouvernement des hommes. Elle *fait des hommes*, seule elle en fait. En dehors d'elle, tout ce qui se nomme science ne fait que des objets qui s'usent, qui cassent, qui se dissolvent, qui ne se reconstituent pas, ne crée que des systèmes temporaires, n'introduit que des aventures ordinairement funestes. Les inventions n'appartiennent pas à la science, et les ailes d'Icare ne sont point des ailes. La vraie science consiste à ne point s'élever dans les airs sur ces postiches. Dieu a donné l'aile à la bête ; il a donné à l'homme l'esprit qui fait la flèche et le filet, et c'est lui qui a les vraies ailes. Quand Dieu débride le génie des inventions matérielles, et en même temps se cache à l'homme qui l'oublie, l'homme s'abêtit et déchaîne la mort, et la mort prend toute puissance sur la terre, jusqu'à ce que l'homme, invoquant la vraie science, ait retrouvé la présence de Dieu. L'Église est la maîtresse du monde parce qu'elle possède seule cette science qui fait retrouver Dieu.

Tout article du *Credo,* toute vérité nécessaire au genre humain, a été arrachée ou préservée du chaos des opinions humaines par l'Église, est trempée du sang de l'Église, se conserve dans le sang de l'Église. Ainsi l'Église garde le blé, fournit le pain dont se nourrit la société des hommes.

L'Église a combattu le paganisme et l'a vaincu; elle a combattu l'islamisme, et l'a vaincu. Elle combat le protestantisme, devenu sous le nom de *révolution* un mélange de toutes les plus brutales erreurs : elle le vaincra, ou l'histoire intellectuelle du monde sera terminée. La tyrannie barbare étouffera la liberté, et le néant ressaisira la création.

« Nous ou le néant, » disaient les derniers produits de la polytechnie moderne. Ils devaient dire : Nous *et* le néant. C'est la conclusion implicite d'un récent article de la *Revue des Deux-Mondes*, que feraient bien de méditer tous les tenants de la science. Mais ce dénoûment dépend de Dieu. L'arrogante et débile science humaine ne saurait le procurer ni le prévenir. Elle peut crever le mont Cenis et imprimer tout Voltaire sur la queue d'un pigeon. Elle ne peut connaître les desseins de Dieu ni en détourner l'accomplissement.

Nos prévisions à nous, sont que la science de l'Église vaincra encore une fois la nuit satanique et sauvera le monde. A cette œuvre, l'Église emploiera la science humaine, quoi qu'elle en ait, et la France, nous l'espérons, y remplira son office d'épée. Si, trop endoctrinée par M. Ratisbonne et par M. Ayraud-Degeorge, elle refuse, tant pis pour elle! Elle ne sera pas pour cela dégagée du service. Ce qu'elle ne voudra pas faire librement dans la magnificence de son cœur, elle le fera comme mercenaire. Ceux dont les pères ont été des héros ne seront plus que les valets d'une autre armée qui vaincra sous leur vieil étendard. Ils n'auront plus la gloire, mais ils ne seront pas dispensés de fournir le sang.

LE *FRANÇAIS* LIBÉRAL ET OFFICIEUX.

25 septembre 1871.

Le libéral *Français* condamne notre opposition. Il la trouve inconvenante ou peu convenable. Nous avons voulu que nos lecteurs ne l'ignorassent point. Tout en nous défendant modestement contre le *Français*, nous avons donné une place suffisante à ses raisons. Elles ne nous paraissaient point mauvaises. Le respect du pouvoir est une bonne thèse, que nous soutenons aussi. Tous les jours, nous engageons le pouvoir à se respecter en s'efforçant de procurer le règne des lois, de la justice et des mœurs. Souvent encore nous nous efforçons de démontrer à certains détenteurs du pouvoir combien ils le rendraient plus respectable, s'ils savaient le quitter. Les idées du *Français* ne portent point de ce côté-là. Il se borne à indiquer par la pratique qu'il faut traiter le pouvoir doucement, très-doucement, lui faire au plus quelques observations polies et ne point insister, attendre, se fier aux bonnes intentions qu'il a certainement. Cela n'est point mauvais, mais ce métier veut qu'on le fasse sans aigreur contre ceux qui font différemment.

Car enfin il est vrai que les ponts sont faits pour porter les voitures et les peuples pour porter les pouvoirs;

mais il faut prendre garde aux surcharges qui exaspèrent les peuples et qui crèvent les ponts. Ces accidents ne dépendent nullement des ponts ni des peuples. Les peuples et les ponts ne peuvent tenir que sous un certain poids. Le poids outré, les ponts craquent, les peuples se soulèvent. Dieu, dit Bossuet, *répand un esprit de rébellion,* et alors...

Et puis il y a pouvoir et pouvoir, titre et titre, droit et droit. Nous autres peuples modernes, nous combattons le pouvoir en vertu d'un droit reconnu, d'un droit constitutionnel au moins égal à celui en vertu duquel le pouvoir nous régit. Qu'est-ce que c'est que ce pouvoir-là, d'où cela sort-il, qui l'a valablement sacré? Nous ne sommes plus au temps de ces pouvoirs absolument légitimes qui se liaient d'un serment, qui recevaient une onction et que l'Église, envers laquelle ils étaient engagés comme ministres de Dieu pour le bien, recommandait à nos respects patients.

Par différents procédés plus ou moins louches, au hasard, pipant les dés, nous faisons le pouvoir. Qui nous pourra dépersuader de le défaire, lorsque d'ailleurs il s'exerce à nous convaincre qu'il est fait pour être défait, qu'il fait ce qu'il ne faut pas faire, que dans ses meilleurs jours il ne sait ce qu'il fait? Le *Français* nous dira que ceci est de la littérature et non de la politique, et que pour lui, il se tient content de la composition du pouvoir et de la façon dont il se comporte. C'est très-bien pour le *Français.* Il a ses raisons d'être content, ou il les aura. Mais si nous ne sommes pas contents nous, et si les antécédents et les comportements du pouvoir nous ôtent l'espérance d'obtenir satisfaction? Le *Français* nous veut-il enlever le maigre

dédommagement d'argumenter? Ce sont nos formes qui lui déplaisent, dit-il. Nos formes ont le droit de lui déplaire, et les siennes aussi ne nous plaisent point. Nous supportons qu'il fasse fumer un encens de casserole très-ennuyeux, il doit bien nous laisser le sifflet pour balayer cette vapeur et entretenir le jour devant l'idole.

Cependant s'il trouve le sifflet importun et si ce bruit l'irrite, c'est son droit de le dire. Nous nous permettons seulement d'observer qu'il en abuse un peu lorsque, dans son zèle ministériel, il compare l'*Univers* à la *Lanterne* et prédit au rédacteur en chef de l'*Univers*, sinon le juste châtiment de Rochefort, au moins la série de ses forfaits. Pour un journal qui réclame tant de mesure envers les ministres, ce procédé envers un autre journal nous semble intempérant.

Il dénote la fixité d'une idée qui a toujours tourmenté la vieille école à laquelle appartient notre jeune *Français*.

Vers 1841 ou 42, les catholiques libéraux, c'est-à-dire les catholiques qui ne voulaient point de la liberté de l'Église, penchaient déjà pour le pouvoir. Il ne leur suffisait pas que l'on s'abstînt de faire une opposition systématique ; ils aimaient mieux que l'on ne fît pas d'opposition du tout, sur aucun sujet, pas même contre le monopole de l'Université. Le projet d'obtenir la liberté de l'enseignement leur paraissait funeste. Ils accusaient chaudement l'*Univers* de compromettre la religion, de la brouiller avec le pouvoir et avec l'esprit moderne, d'être en même temps rétrograde et révolutionnaire, jacobite et jacobin. Ils ne manquaient pas non plus d'annoncer que nous finirions mal. Rochefort

n'existant point en ce temps-là, ils nous menaçaient du destin de Lamennais. Ils donnèrent à ce sujet des discours, des articles, des brochures en quantité, et jusqu'à des livres, avec preuves.

Nous fîmes vérifier et brûler au palais-de-justice le plus considérable de ces livres — par la main de l'auteur, — nous laissâmes les autres pourrir au parapet, et nous eûmes la chance de nous conserver assez bons catholiques. Mais l'accusation ne laisse pas d'aller son train. Après trente ans, elle n'est point fatiguée. En général, à ceux qui nous criaient que nous étions sur la route des abîmes, nous avons répondu qu'ils étaient sur le chemin des bureaux de tabac. Le fait est que plusieurs y sont arrivés et ont déjà gagné leur retraite.

D'autres sont fort décorés ; d'autres pratiquent avec Dœllinger ; d'autres trafiquent au Japon et marchent sur le crucifix sans ombre de scrupule. Beaucoup de ceux-là même continuent de crier que nous allons aux abîmes ; nous continuons de les exhorter à se méfier des bureaux de tabac. Il y a beaucoup de bureaux de tabac ; il y en a de politiques, d'administratifs, de littéraires... Hélas ! il y en a d'ecclésiastiques... tous sont glissants.

Le *Français*, qui croit nous voir sur la pente des forfaits de Rochefort, n'a certainement pas le mauvais cœur de désirer que nous les commettions, son sentiment donc n'est pas mauvais, et c'est pourquoi nous voulons bien le rassurer.

Sans nul doute, s'il dépendait de nous, nous renverserions la maison politique de M. Thiers, car nous la trouvons mal bâtie, faite à plaisir pour crouler un jour subitement sur ceux qu'elle abrite, au grand dommage aussi

des passants. Mais en vérité nous ne formons aucun dessein contre la maison privée de cet homme d'État. C'est, croyons-nous, ce qui nous distingue de Rochefort, sans insister sur quelques autres différences que l'on pourrait marquer dans un traité en règle des non-conformités de l'*Univers* et de la *Lanterne*.

Nous voudrions que le *Français*, à son tour, nous ôtât l'inquiétude de le voir tôt ou tard s'installer dans cette maison politique de M. Thiers, où l'on trinque à Victor-Emmanuel, où l'on se félicite d'avoir fréquenté Cavour, où l'on se pique de travailler le dimanche, de manger gras le vendredi, et de *faire les évêques*.

TOUJOURS M. THIERS.

2 octobre 1871.

Le *Français* a la passion de nous faire admirer M. Thiers. Pour le ramener à la raison, nous avons étudié le long passé de cet homme d'État. Résumons ce que nous avons trouvé.

A des maux qui réclamaient Dieu, il opposa le gendarme. Il érigea dans Paris cette idole de la force brutale, récemment jetée bas par la brutalité de ceux qu'il croyait vaincre ; il sculpta en même temps la statue de Voltaire au fronton d'une église. M. Thiers est tout entier dans ces deux statues, dont il fit comme les deux anges de la civilisation, telle qu'elle s'offrait à sa pensée. Le sabre contre la chair révolutionnaire, la dérision contre l'esprit chrétien. Quel coup de maître : tout à la fois envenimer la plaie du malade et paralyser la main de la sœur de charité! Nous n'accusons pas M. Thiers d'en avoir fait le plan. C'est un plan du démon, il n'est qu'un homme. Mais sa politique ignorante allait là tout droit. N'y va-t-elle plus? Faisons lui grâce du passé. Jusqu'en 1870, il fut jeune, oublions les fautes de jeunesse.

Nous le prenons là, au lendemain de Sedan, quand ces ramassés du 4 septembre, profitant de notre défaite

pour escroquer leur victoire, ont achevé de démolir la France, et livré à leurs chiens lâches tout le lambeau de la patrie que les loups ne dévoraient pas. Alors M. Thiers a pu connaître la Révolution.

Il a vu ce désastre et cette honte plus horrible, la France plus souillée par elle-même qu'humiliée par l'ennemi, plus étouffée de boue que noyée de sang. Ou ce fameux homme d'État est incapable de rien comprendre, ou il a compris cette ruine morale, si souvent dénoncée, toujours niée, éclatante enfin, peut-être définitive, incurable certainement par la révolution dont elle est le fruit. Il a vu que la France manquait de tête, que la guerre civile, basse, ignoble et incapable, naissait, ô impiété! de la guerre étrangère; que nous glissions à n'être plus un peuple, que la décadence devenait la dissolution.

Ce spectacle, il l'a contemplé du dedans et du dehors. Messager de détresse, il a traversé nos routes rompues, chargées de soldats sans vêtements, sans vivres, sans armes et sans discipline, n'ayant que la *Marseillaise* pour soutenir le choc d'un ennemi qui se moquait. Il a parcouru l'Europe, demandant secours, n'obtenant rien. Partout, en Italie même, il a trouvé des gouvernements, des chefs, des armées obéissantes et prêtes, des rois à qui les peuples étaient soumis. De là, il a pu contempler Paris dans la main de M. Favre, le reste dans celles de M. Crémieux et de M. Glais-Bizoin en attendant M. Gambetta, et un Garibaldi devenu l'espoir de ces imbéciles! Quel rivage que l'Angleterre et la Russie pour étudier cette tempête ou plutôt cette orgie dans laquelle s'engouffrait la France. Cependant l'ennemi passait comme un vaisseau majestueux et

tranquille, ne combattant que de la poupe, écrasant les navires et les flots, et agitant son étendard vainqueur au cri de : Vive le roi !

Il a donc vu cela, et il est revenu sans secours, joué. Alors il a négocié la paix ; alors la France lui a donné plein pouvoir pour l'aider à se faire un chef ; alors il a résolu de lui imposer sa propre personne dont elle ne voulait pas. Lui-même, resté lui-même ! La Révolution !

Voilà ce que nous reprochons à M. Thiers, et non pas de porter des lunettes et d'être de petite taille. Sa situation et notre malheur ont fait de lui l'homme le plus important de France..., à l'ancienneté. Depuis longtemps, quelque chose nous précipite périodiquement en des mains qui ne pouvaient espérer de nous prendre, qui nous *attrapent*, et qui finissent toujours par nous laisser plus bas. Nous sommes tombés dans les mains de M. Thiers, en lui demandant par grâce, non de nous garder, telle n'est point du tout la convention, — mais de nous transmettre, de façon à ce que nous puissions remonter un peu. Il nous garde, et fait visiblement son compte de nous garder longtemps. C'est son tort. Et nous nous sentons descendre, c'est notre trop juste chagrin.

Il est la suite du 4 septembre, et encore qu'il ait fait quelques nettoyages et replâtré quelques trous, nous nous sentons déjà plus bas qu'il ne nous a pris. Nous redoutons de terribles accidents qui semblaient impossibles. Nous avons peur de la Commune, peur de l'Empire, peur des nouveaux conseils généraux et de la future assemblée. Le Pape est plus livré à l'Italie, Dieu plus insulté. On nous presse de rendre à M. Thiers ce

qui est dû à César. Pourquoi? parce qu'il distribue les bureaux de tabac? Et lui, M. Thiers, que fait-il, que tente-t-il, que rêve-t-il d'essayer pour nous faire respecter nous-mêmes, et pour qu'enfin ce malheureux peuple sorte de sa misère intellectuelle et morale et rende à Dieu ce qui est dû à Dieu?

Nous prions le *Français* de méditer ce qu'il a dû entendre hier à la messe. Jésus dit au paralytique : Vos péchés vous sont remis; et les pharisiens murmurent. M. Thiers, image en ce point du Fils de l'Homme, ne cesse de nous dire la même chose : Le péché révolutionnaire vous est remis! et ce qui prouverait que cette parole n'a pas le même sens que la parole divine, les pharisiens sont contents, ce sont les fidèles qui murmurent.

Pour répondre aux pharisiens, Jésus dit au paralytique : Levez-vous et marchez; et le paralytique est guéri.

Les pharisiens, parce qu'à la voix de M. Thiers ils ont pris leur grabat et se sont rendus dans quelque bon poste, trouvent qu'il fait des miracles. Ils se trompent. Nous voyons assez que le paralytique ne bouge point et que son péché n'est point remis.

On demandait à M. Thiers de ramener le Pasteur, et il le pouvait. Il a préféré être l'Intrus.

LE JOURNALISTE.

LETTRE AU RÉDACTEUR D'UN NOUVEAU JOURNAL.

---

5 octobre 1871.

Monsieur,

Mes sentiments sur la presse vous sont connus. Je l'ai pratiquée toute ma vie et je ne l'aime pas ; je pourrais dire que je la hais : mais elle appartient à l'ordre redoutable des maux nécessaires.

Les journaux sont devenus un tel péril, qu'il est nécessaire d'en créer beaucoup. La presse ne peut être combattue que par elle-même et neutralisée que par sa multitude. Ajoutons des torrents aux torrents, et qu'ils se noient les uns les autres en ne formant plus qu'un marais, ou, si l'on veut, une mer. Le marais a ses lagunes et la mer ses moments de sommeil.

Nous verrons si là-dedans il sera possible de bâtir quelque Venise.

Je vous vois avec plaisir prendre une carrière où depuis longtemps je vous crois appelé. L'expérience du métier vous manque, mais ce n'est rien ; vous avez l'étude, vous avez les principes et surtout la grande expérience de la vie. Rousseau prétend qu'il ne faut pas commencer d'écrire avant quarante ans. Il aurait raison,

s'il s'agissait des journalistes, j'entends de ceux qui dirigent. Nulle fonction ne requiert davantage la maturité ; mais il faut en même temps conserver la spontanéité et l'ardeur. La solidité des principes vous donnera cette promptitude mûre ; le feu vivant de la foi entretiendra en vous cette ardeur généreuse, plus constante que l'élan de la jeunesse.

Vous connaissez le devoir du journaliste, parce que vous avez réfléchi sur celui du chrétien. Le journaliste est un citoyen armé pour la cause publique. Son péril est de ne guère relever que de lui-même ; mais s'il sait remplir ses obligations envers Dieu et envers la patrie, ce péril devient son avantage et sa force. Il me semble que le journaliste catholique est le dernier reste de la chevalerie. Il ne quitte pas les armes, il va devant lui, proclamant sa foi et portant secours. Il se propose de ne point commettre d'injustice et de n'en point souffrir, si ce n'est contre lui-même. S'il en commet, il les répare ; s'il en voit faire, à ses risques et périls il combat pour en procurer la réparation. Saint Grégoire VII citait souvent ce verset de Jérémie : *Maudit soit l'homme qui retient son glaive pour ne pas verser le sang ;* car le respect de la justice qui est la loi de Dieu, doit passer avant la déférence qui peut être due à l'homme.

C'est un métier laborieux. Il y faut du cœur et encore du cœur. Notre temps n'aime pas la vérité, vous le savez de reste ; et dans le petit nombre de ceux qui aiment la vérité, plusieurs, pour ne pas dire beaucoup, n'aiment point ceux qui se mettent en avant pour la défendre. On les trouve indiscrets, importuns, « inopportuns. » On ne leur pardonne pas volontiers leurs défauts ; on leur sait plus volontiers mauvais gré de ne se pas mettre

d'accord avec tout le monde. J'ai entendu souvent imputer ce méfait à un journaliste de votre connaissance. Je l'ai entendu imputer aussi au Pape, et il y a tout à l'heure dix-neuf cents ans que le Pape l'entend imputer au Fils unique de Dieu. Il en faut prendre son parti, même lorsqu'on est beaucoup moins innocent que le Pape. La souffrance qui résulte de ces petites iniquités n'empêche pas de marcher, et enfin, elle devient nulle. C'est le cas de dire : Douleur, tu n'es qu'un nom!

Quant à d'autres adversaires que l'on rencontre en abondance, et qui sont en même temps les adversaires et les ennemis de toute vérité religieuse, morale et politique, il faudrait se plaindre de ne les pas rencontrer puisqu'on les cherche. On s'est mis en armes, justement pour les combattre. Le mérite du soldat qui garde un fort n'est pas de consommer ses provisions dans la casemate, mais de paraître sur le rempart et de faire des sorties. Faites donc des sorties, faites-en toujours. Sous l'étendard que vous portez, on en revient toujours avec honneur, et l'on ramène des prisonniers. Dans ces sortes de batailles, les ennemis qui croient avoir des armes et qui veulent loyalement combattre se font prendre. Ceux qui n'ont que des appétits et des passions, n'ont aussi pour armes que des injures ; ils s'échappent, mais ils ne blessent point. Au temps où nous sommes, il n'y a plus de distance ni de Paris à Pékin, ni du bouge et du bagne aux grands emplois, ni de la fausse clé au coffre-fort, ni du poignard au cœur, mais la distance est encore infranchissable entre la renommée de l'honnête homme et la plume du gredin. On dort fort tranquille sous les plus fortes averses d'encre empoisonnée. Elle ne tue pas et elle ne noircit pas. La

probité a quelque chose en elle qui dissout ce venin.

Marchez d'un pas ferme dans votre bonne voie. A travers les contradictions, vous y trouverez le contentement de ceux qui travaillent pour la justice, et qui ont la certitude du rassasiement futur. Dieu ne perd pas de vue l'avenir. Quand les fortes mains du monde ne s'occupent qu'à des destructions inoptes quoique nécessaires, la miséricorde divine fait mouvoir quantité de petites mains inconnues et presque invisibles, qui préparent de glorieuses reconstructions. Quel que soit le jugement du monde, heureux les ouvriers qui n'auront pas un jour à maudire leurs travaux.

LES PÉTROLEUSES.

8 octobre 1871.

La photographie nous fait jouir du portrait des citoyennes pétroleuses, et de celui des citoyens leurs mâles qui ont passé ou qui vont passer par les conseils de guerre. Du côté des hommes, c'est une belle collection de faces de réprouvés; du côté des dames ce n'est plus du tout la figure humaine. Les sept péchés capitaux travaillant sur ces visages, ont détruit le caractère de l'espèce et jusqu'à leur propre physionomie. Cela n'en reste pas à cette déformation particulière du visage de l'esclave, sur lequel, comme deux râpes, ont gratté la misère et le vice. L'esclave a encore une expression de crainte et de malignité, quelquefois une expression d'orgueil. Ici, c'est la brute pure; tout a disparu, tout est noyé et submergé dans l'abrutissement total.

Quelques-unes de ces femmes, il faudrait dire plutôt de ces êtres, sont condamnées à mort, d'autres à des peines légères. Il y a malheureusement de l'incohérence et de l'aventure dans les pénalités variées qui les atteignent. Il suffit de les voir pour comprendre que l'on ne pourra exécuter à la rigueur les arrêts capitaux. Si la folie n'est pas là, l'idiotisme y est manifestement. Ces êtres connaissent-ils l'existence d'une loi divine ou humaine? Savent-

ils qu'ils vivent dans une société? Leur a-t-on jamais parlé de Dieu? Et lorsque l'on voit les autres, les hommes, les écrivains, les ingénieurs, les savants, les artistes, qui ont connu tout cela, qui ont eu tous les moyens de l'apprendre, et qui se sont servis de ces mains bestiales pour exécuter le plus noir de leurs desseins, échapper à la mort, peut-on comprendre et même tolérer que ces brutes soient retranchées de la vie!

Le *Figaro* nous dit ce matin qu'à la suite de la visite de M. Thiers à M. Hugo, qui a été longue et amicale, on peut regarder comme certain que Rochefort ne quittera jamais la France. Nous le voulons bien, pour notre part. Nous avons toujours cru que les perversités de l'intelligence jouiraient encore cette fois de leur privilége sur les emportements de la matière. Mais il serait bien difficile de persuader à la fille Papavoine, à la fille Rétiffe et aux autres qui ont pu lire le *Mot d'ordre*, il serait bien difficile surtout aux juges de se persuader à eux-mêmes que l'homme de lettres qui a fait piller le couvent de Picpus mérite grâce et que ces traînées abjectes méritent rigueur.

Si M. Rochefort continue de respirer l'air de la patrie, c'est bien le moins que M^lle^ Papavoine continue de jouir de la lumière du jour, et même il y aurait déjà quelque dureté à la tenir en prison au pain et à l'eau. On la devrait laisser, ainsi que les autres, à ses habitudes, *garrula et vaga*, exerçant son art *nunc foris*, *nunc in plateis*, *nunc juxta angulos*.

Il y a d'ailleurs pour ces pétroleuses une autre et plus forte excuse que celles qu'elles peuvent invoquer des miséricordes promises à Rochefort. L'excuse est pendue aux vitres mêmes des marchands d'images, où elles

trouvent en ce moment leur pilori de faveur et d'horreur. Là sont exposés d'autres portraits de femmes de même profession, au fond infiniment plus cyniques et dans le costume et dans la pose, qui ont sollicité cette place pour leurs affaires, et qui sont aussi la plupart des condamnées à mort.

Leurs affaires sont de mourir pour les plaisirs des passants. Elles en rongeront un plus ou moins grand nombre, et elles mourront, ou de lèpre à l'hôpital, ou dans les bagnes, ou dans le ruisseau. Ce sont les pétroleuses de demain, comme celles d'à-côté ont été la danse et le divertissement d'hier; car cette industrie de jeunesse et d'ignominie n'a qu'un jour, et l'on vit quelquefois plus longtemps...

Or, toutes ces femmes ont certainement le droit de demander à la société qui les a faites, pourquoi, les ayant introduites dans cette vie, elle ne les laisse pas vivre jusqu'à la fin de leur vie; et la société n'a point de bonne réponse à leur donner.

C'est ce qui arrache à la société ces remises de peine qui ne sont ni la justice ni la clémence : et la société meurt faute de clémence et de justice.

M. GUÉROULT ET LE *SYLLABUS*.

I

M. Guéroult est stupéfié du *crétinisme des Chrétiens*. — *Syllabus* de M. Guéroult.

9 octobre 1871.

Les journaux révolutionnaires modérés, c'est-à-dire non pétroleux d'intention, s'occupent fort de l'adresse envoyée au Saint-Père par quarante-six membres de l'Assemblée nationale. Leur ton général est beaucoup moins modéré que révolutionnaire, et pour dire la vérité, cela sent le pétrole. Il est indubitable qu'une adresse de quarante-six députés rouges à M. Mazzini, s'il est encore de mode, ou à Garibaldi, ou à Gaillard père, ne les exciterait pas à ce point.

M. Guéroult particulièrement sort tout à fait des gonds. C'est pourtant un homme d'esprit et un homme de lettres, qui prétend, non toujours sans titre, au bel et calme exercice de la pensée ; mais pour cette fois, il ne se possède pas. Il maudit les extravagances où il se voit contraint de vivre. Celle du Pape qui proclama le *Syllabus*, jointe à celle des ultramontains qui l'acceptent pour règle de doctrine, lui justifient assez « les haines sauvages des couches profondes du parti révolutionnaire. »

Sa douleur s'exprime en termes qui méritent trop d'être reproduits : « Triste condition, dit-il, parlant de « lui-même ; triste condition des hommes religieux sen- « sés et honorables de notre époque, forcés de se frayer « une route à égale distance de l'ineptie féroce de la « Commune, et du *crétinisme* fanatique de la secte ultra- « montaine, entre le drapeau rouge et le drapeau blanc, « entre l'athéisme qui tue et le fanatisme romain qui « *hébète* et qui *stupéfie !* »

Certainement la situation de M. Guéroult doit lui sembler cruelle. Néanmoins *stupéfie* est vif, et *crétinisme* manque de littérature. Ajoutons que ces deux mots sont indiscrets dans un journal où M. Guéroult n'écrit pas tout seul, et qui n'a pas laissé quelquefois d'étonner son monde. Il y a de ces moments où M. Guéroult devient gros comme M. Sauvestre.

Dans ce nouveau soulèvement contre le *Syllabus*, M. Guéroult a l'avantage peu enviable de donner la note brutale. Nous ne pensons pas qu'on ait ailleurs parlé du *crétinisme* des quarante-six députés catholiques. Ce trait lui est propre.

Le *Journal des Débats* et le *Temps* donnent mieux la note diplomatique. Ils se contentent de déclarer que les quarante-six députés ayant écrit au Pape pour reconnaître ses droits et adhérer à tous ses enseignements, se sont mis par le fait en dehors des lois de la société moderne et même des lumières de la civilisation. Ils somment donc ces députés de se faire connaître, afin que la presse prenne soin de les dénoncer à leurs électeurs, et que leurs électeurs prennent soin de les exclure.

Ce vœu des journaux est régulier, et l'exclusion dé-

pend uniquement du bon plaisir des électeurs. On peut croire que les quarante-six députés courront la chance. Ils n'ont pas donné cette signature pour la biffer, et les candidats ne manqueront pas pour entrer dans l'assemblée moins honorablement que n'en sortiront ces « crétins. » Le *Temps*, le *Journal des Débats* et M. Guéroult veulent croire que ces hommes de bien se cachent. C'est pour le plaisir de les accuser d'une bassesse ; mais ils se montreront tout de même. Pour le moment, rien ne presse. Puisqu'ils préfèrent attendre encore pour être plus nombreux, ils en ont bien le droit.

Les journaux qui les injurient refusent ici l'avantage de la *civilisation moderne*. Si les signataires se trouvent cinquante ou soixante, au lieu de quarante-six, cela fait toujours une dizaine de plus que les électeurs auront à remplacer. Donc, autant de places à la disposition des évadés et des amnistiés de la Commune qui pourront se présenter alors, et le monde moderne sera sauvé. Comment M. Guéroult n'a-t-il pas compris cette fortune ?

Il dira, et le *Temps* et le *Journal des Débats* aussi, qu'alors ce seront des pétroleux, dont ils ne sont pas moins importunés. Dame ! puisqu'on en est là, il faut bien choisir.

A moins pourtant qu'on ne parvienne à se frayer la fameuse route à égale distance.... Mais jusqu'ici la science politique n'a pas trouvé moyen d'opérer ce prodige. Il y a toujours des éboulements. M. Guéroult qui se regarde comme le type de l'homme « religieux, sensé et honorable, » à faire passer, sait mieux que tout autre combien le percement de la route « à égale distance » est plus difficile que celui du mont Cenis.

Les députés disent dans leur adresse que « la Révolution sous ses formes diverses, est la grande ennemie de l'Église et de l'humanité. » Elle leur répond sous ses formes les plus douces, de manière à prouver qu'ils ont cent fois raison. Le *Temps*, protestant, le *Journal des Débats*, athée, les déclarent exclus de la civilisation, et M. Guéroult les relègue aux extrêmes frontières du genre humain, dans les régions du crétinisme. C'est une jolie démonstration de la vérité qu'ils ont établie et qui ne tardera pas d'être absolument sans voile, s'il en reste encore.

II

Nécessité du *Syllabus*.

14 octobre 1871.

M. Guéroult ne pousse pas sa pointe contre le « crétinisme » qui ose adhérer au *Syllabus*. Nous en éprouvons du regret. Il avait bien commencé. N'y a-t-il pas moyen d'y revenir, avant que le pétrole reparaisse et nous empêche de philosopher ? Si M. Guéroult voulait se *déstupéfier*, ce qui lui est toujours facile, prendre le *Syllabus* et en causer un peu, il nous ferait plaisir. Nous chercherions ensemble la fameuse route à égale distance ; tout au moins nous verrions s'il y a chance de l'établir. Fût-elle encore un peu sinueuse et défectueuse, tantôt plus près du oui, tantôt plus près du non, une route nous serait si utile ! Avancer, monter, suer au lieu de croupir, espérer des points de repos, contempler des horizons, c'est vivre. Nous ne vivons plus, même d'espérance. Nous remuons terriblement, nous ne marchons pas ; nous tombons, les chutes honteuses

succèdent aux chutes cruelles, nous ne sortons pas des ténèbres, des monstres et des épouvantes. Comme dit fort bien M. Guéroult, c'est « triste. » Mais que sert de le dire ? Cherchons le jour, faisons un chemin, sortons.

A construire le chemin qu'il nous faut, un *syllabus* est l'outil nécessaire. Un chemin pour le monde ne peut être ouvert que par un peuple ordonné comme une armée en bataille. Ce travail requiert un ingénieur général qui fournisse le tracé et qui institue une discipline conforme à la nature de l'œuvre et à celle des ouvriers. Quand on a cela, c'est un jeu de combler les abîmes, de tourner ou de percer les obstacles, de jeter les ponts. On marche en ordre, le chemin est fait.

Or, les *syllabus* ne manquent pas. Quoiqu'il n'en existe que deux, ils suffisent pour que chacun ait le sien, comme le *oui* et le *non* suffisent à toutes les opinions qui grouillent dans l'intelligence humaine. Pour nous tenir à la grande division, il y a le *syllabus* du Pape et celui de M. Guéroult, logiquement complété par les penseurs qui disent : *Nous ou le néant.*

Le caractère du *syllabus* Guéroult est de dire, article I^er^, qu'il n'y a point de *syllabus*. Ensuite, et dès l'article II, il commence à défiler ses syllabes, lesquelles égalent en nombre celles du *syllabus* papal, et qui plus est, sont identiquement les mêmes, sauf la différence du oui et du non. Tout simplement le *syllabus* du Pape nie le *syllabus* de M. Guéroult, et par cette négation le Pape ne fait autre chose qu'affirmer et confirmer les vérités d'ordre naturel et surnaturel qu'il avait primitivement dites, et que M. Guéroult s'est mis en tête de nier, non de son chef, mais d'après d'autres ; car il est disciple et nullement inventeur.

Pour éclaircir ce point, supposons qu'il s'agit de médecine : il y a le *syllabus* d'Hippocrate, qui dit que le cœur est à gauche, et le *syllabus* de Sganarelle, qui dit que le cœur est à droite : « Nous avons changé tout cela. » M. Guéroult, médecin, professerait le *syllabus* de Sganarelle, et médicamenterait en conséquence. Hippocrate consulté dirait : Le malade ne quittera pas le lit, et la mort est proche.

La différence des *syllabus* est notre unique difficulté. Quel est le bon *Syllabus?* Si c'est celui de M. Guéroult, c'est aussi celui du Pape, en vertu de la liberté de la raison que M. Guéroult invoque pour le rejeter, et lui substituer le sien, c'est-à-dire sa négation. M. Guéroult se reconnaissant le droit de ne pas suivre le Pape, ne peut nous méconnaître le droit de ne pas suivre M. Guéroult. Donc les deux *syllabus* sont bons, et tous deux par l'effet sont nuls ; et plus il se fait de combinaisons de ces deux *syllabus* qui s'excluent, moins ils existent, ce qui nous ramène à l'article premier de M. Guéroult, et à l'article dernier de la Commune : Il n'y a point de *syllabus*. Mais cela même est un *syllabus*, et ce *syllabus* en apparence si bref contient le plus vaste mensonge et le délire intellectuel et social le plus complet que l'on puisse rêver. Quant au résultat immédiat, point d'œuvre commune, partant point d'œuvre du tout ; point de route pour se tirer de l'abîme.

Catholiques ou libres-penseurs, crétins ou intelligents, stupéfiés, enragés, sages, nous restons dans le trou, mangeants et mangés chacun à son tour et chacun en même temps. C'est la guerre du schisme entre Roboam et Jéroboam, deux mauvais rois assez bien représentés par Versailles et Paris. Guerre de tous les

jours, dit l'Écriture, *bellum cunctis diebus*. La route « à égale distance » reste dans la région des rêves, et nous, nous restons sous l'empire du *syllabus* Guéroult, aujourd'hui régnant, lequel est tout uniment le droit du plus fort.

M. Guéroult prétend, il est vrai, que par le bienfait prolongé de son *syllabus*, le faible en s'associant finira par dominer le fort, et que ce sera le paradis terrestre; mais il s'abuse. Le faible devenu fort mangera le fort devenu faible, et ce sera toujours l'enfer. Un déplacement de la force ne constitue pas l'équilibre de la force et de la faiblesse, et cet équilibre ne s'établit jamais entre ce que l'on appelle des droits, c'est-à-dire des forces. Les forces n'ont de rapport que pour se combattre : il y en a une qui domine et qui devient dent, l'autre plie et devient proie. Là où n'existe point le *droit* souverain et absolu, le fort n'admet point un droit ni des droits pour le faible. Il est le fort, il mange, et le faible est mangé.

On parle d'égalité : elle est en effet nécessaire à l'idée d'association. Mais où est l'égalité naturelle? La nature a horreur de l'égalité encore plus que du vide. Nous ne connaissons l'égalité que comme phénomène divin. La nature ne produit pas ce phénomène; il émane uniquement de la loi de Dieu. Et la loi de Dieu elle-même ne nous donne l'égalité qu'en créant un plus grand prodige, qui est l'union. Là où les révoltes de la liberté humaine, s'appuyant des lois ordinaires de la nature, refusent à Dieu d'opérer entre les hommes cette merveille de l'union, la nature garde le dessus. Selon sa loi propre, qui est l'inégalité parmi les hommes comme parmi les animaux, elle enfante perpétuellement le

règne de la force ; entre les animaux la chasse, entre les hommes la guerre, et partout, contre le faible, la mort. Car l'esclave et le bétail sont véritablement tués comme la proie.

C'est cruellement se moquer des pauvres humains que leur parler de droits réciproques et contraires, dans l'état de nature (qui est d'ailleurs l'état contre nature) où les place instantanément la négation du droit suprême de Dieu. Il n'y a pas *des droits* de l'homme, il y a un *droit de Dieu* que doivent s'imposer tous les hommes, et par lequel seulement ils sont frères et, d'une certaine manière, égaux. Si Dieu n'a pas fait le droit, alors nous tombons dans les conventions. En réalité, les forces seules existent, et elles règnent selon leur mesure, comme il leur plaît. Il leur plaît toujours que l'immense faiblesse devienne une pâture, et la pâture est dévorée.

Par des raisons que nous pouvons ici nous dispenser de déduire et que nous tenons d'ailleurs au service de M. Guéroult, le Pape, représentant de Dieu, est l'organe du droit préexistant, et ses décrets sont l'expression du droit. Si ce n'était pas la vérité, ce serait encore la plus salutaire des fictions, le chef-d'œuvre de la raison mortelle, et l'on ne pourrait pas trouver un autre fondement des sociétés. C'est l'AUTORITÉ. Si vous rejetez l'autorité, alors il est inutile que nous causions ; demeurons où nous sommes, bétail ou gibier de la force. Mais vous n'empêcherez pas que l'autorité soit là, au moins latente, pour combattre la force, la déplacer, la pondérer en dépit d'elle-même et lui imposer son frein. L'autorité n'entreprend pas de détruire la force, elle vise à la réfréner et elle parvient à l'ordonner, ainsi le veut cette

vigueur de la vie qui existe dans la société comme dans le corps humain, pour combattre l'envahissement de la mort.

Voilà quelques-unes des raisons qui nous font préférer le *syllabus* très-logiquement *autoritaire* du Pape, au *syllabus* très-illogiquement autoritaire de M. Guéroult. Sans doute, M. Guéroult soutient que c'est le *syllabus* du Pape qui est mauvais, et le sien qui est bon, mais nous attendons ses arguments. Lafontaine se rangeant à un précepte de Tertullien, dit qu'il ne s'agit pas d'en apporter les raisons et que c'est assez que Tertullien l'ait dit; mais chacun comprendra, et M. Guéroult tout le premier, que nous ne pouvons pas être aussi coulants sur un précepte de M. Guéroult.

Nous prions donc M. Guéroult de nous dire une bonne fois, bien nettement, en quoi le *syllabus* du Pape lui paraît si déraisonnable, si outrageux, tranchons le mot, si bête; et en quoi le sien lui paraît plus applicable au besoin présent de l'humanité, plus libéral, plus respectueux et plus accepté. Nous prétendons, nous, que le *syllabus* papal n'est pas seulement la foi, mais qu'il est le bon sens, comme au surplus la foi elle-même, laquelle, dans ses applications au gouvernement de la vie humaine, pourrait être appelée, l'expérience révélée. Nous prétendons que ce *syllabus* n'a pas pour lui seulement la force des choses et la constitution de l'humanité, mais l'assentiment de la raison générale qui s'y soumet encore lorsqu'elle s'en détourne, et qui s'en fait partout des contrefaçons éphémères pour ne pas sombrer tout à fait.

A la veille de la tempête, le *syllabus* a jeté un trait de lumière sur tous les écueils où nous allions toucher, et

c'est là qu'en effet gisent nos débris ou que notre navire a subi les avaries qui l'ont désemparé. Il y a un article du *syllabus* partout où l'expérience nous a montré un péril et partout où le simple instinct de la conservation nous fait pressentir un remède. Si M. Guéroult veut se livrer à l'étude où nous l'invitons, nous croyons pouvoir lui promettre qu'il ne marquera pas un point de sa route « à égale distance, » et n'y posera pas une pierre qui ne soit ou un nouveau pas dans l'abîme, s'il suit son propre *syllabus*, ou un article du *syllabus* romain, si la société peut en assurance y appuyer le pied.

En veut-il tout de suite une preuve? Nous la tirons de sa phrase désespérée sur la triste condition des hommes « religieux, sensés et honorables de notre époque » dont il se regarde comme le type, et qui sont, dit-il, « forcés de se frayer une route à égale distance de « l'ineptie féroce de la Commune, et du crétinisme fana- « tique de la secte ultramontaine...; entre l'athéisme « qui tue et le fanatisme romain qui hébête et stu- « péfie. »

Laissant de côté la forme, qui est à pardonner, nous remarquons ici quelque chose de bon et de solide, une pierre sur laquelle on peut appuyer le pied : c'est la reconnaissance de l'existence de Dieu. Or cela est, au moins en principe, du *syllabus* romain; bien entendu, sauf explication sur la qualité encore indécise de ce Dieu de M. Guéroult. Mais enfin, c'est un Dieu; et c'est très-gros, un Dieu! Cette syllabe suppose tout de suite une loi de Dieu à faire respecter des hommes et même de leurs lois, un culte à établir, un sacerdoce à remplir, etc., etc. M. Guéroult, creusant un peu là-dessus, verra tout de suite que son Dieu le mène très-loin, et que peut-

être il ferait aussi bien de prendre tout de suite le nôtre, lequel a l'avantage d'être tout fait et qui, en somme, ne laisse pas d'être connu, d'avoir un certain état social et de jouir d'une certaine autorité très-propre à la fonction que M. Guéroult veut sans doute donner à son Dieu, puisqu'il s'agit d'une fonction nécessaire. Car s'il était question d'un Dieu impersonnel et inerte, sans lois, sans culte, sans emploi, d'une pure hypothèse propre seulement à éclairer, vaille que vaille, les points que la science de notre docteur Robinet laisserait obscurs, ce ne serait pas sérieux et M. Guéroult voudrait nous tromper. Il sait trop le cas que l'on fait de cette sorte de Dieu, totalement hors d'état de corriger l'athéisme qui tue et le fanatisme romain qui hébète et stupéfie.

Cependant il faut un Dieu, puisque, poursuit M. Guéroult, « c'est entre ces deux écueils (la mort communeuse et le *stupéfiement* romain) qu'il nous faut naviguer. » Or, comment naviguerons-nous sans boussole? Exactement comme nous naviguons présentement. Mais il est convenu que ce n'est pas naviguer. Continuant ainsi, nous toucherons inévitablement l'un ou l'autre écueil, et selon que nous toucherons l'un ou que nous toucherons l'autre, c'est M. Guéroult qui parle : « Nous périrons ou dans des convulsions furieuses ou « dans la somnolence mortelle des peuples qui ne « pensent plus. »

Il suit de là, pour conclusion, que si la France ne prend pas tout de suite le Dieu à *faire* de M. Guéroult, et à la suite de son *syllabus* diversement complété par MM. Rochefort, Maroteau, Cluseret, Robinet et autres, elle n'a plus qu'à mourir du poignard des athées ou du *crétinisme* des chrétiens.

En écrivant cette prophétie au nom de la raison humaine à bout de voie, M. Guéroult a-t-il compris l'hommage qu'il rendait et l'adhésion qu'il donnait à l'article trois du *syllabus* romain, lequel condamne et réprouve la proposition libre-penseuse suivante : *La raison humaine considérée sans aucun rapport à Dieu est l'unique arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal; elle est à elle-même sa loi; elle suffit par ses forces naturelles pour procurer le bien des hommes et des peuples?*

INCENDIE DE CHICAGO.

I

14 octobre 1871.

Une de ces grosses villes neuves ou plutôt ces grosses boutiques des États-Unis, nommée Chicago, vient de brûler à moitié. Le feu a duré trois jours, il coûtera un milliard. Les dépêches qui racontent le désastre annoncent que l'on rebâtit. Ce trait a un genre de sublime qui enflamme le *Journal des Débats*. « Les boutiques se rouvrent, dit-il, le commerce reprend son cours. Voilà un peuple qui ne perd pas son temps en vaines paroles ! » Certainement l'activité des gens de Chicago est louable. Mais pourquoi perdraient-ils leur temps en vaines paroles, et qu'ont-ils tant à dire et à pleurer? Ce peuple ne pleure point ses morts, il ne sait pleurer que l'argent. Le feu peut prendre dans ses villes, il n'y dévore ni un monument, ni un objet d'art, ni un souvenir, et l'argent fondu n'est point de l'argent perdu. On le retire des ruines; c'est même souvent une bonne affaire.

Le *Journal des Débats* saisit l'occasion pour nous montrer notre sottise chrétienne. Nous ne pensons pas qu'il

montre en ceci tout l'esprit dont il a pu faire preuve en d'autres rencontres :

« Chez nous, en face d'un pareil désastre, on n'aurait rien de plus pressé que de se demander si ce n'est pas une punition du Ciel, attirée par l'évacuation de Rome; il y aurait une vingtaine de journaux pour soutenir tous les matins cette thèse; et M. Veuillot, après avoir raconté la ruine de Ninive, remplirait l'air des plus lamentables prophéties. En France, nous en sommes toujours à la fable du maître d'école commençant par adresser une harangue à l'écolier tombé dans l'eau. »

Ce qu'il y a de très-joli ou de très-profond dans cette saillie nous échappe un peu. Le désastre de Chicago ne prouve nullement que la France n'a pas été punie pour avoir abandonné Rome, ni pour d'autres crimes, ni qu'elle n'a pas été punie du tout, ni que punie ou non, elle se puisse aussi vite refaire qu'un hangar américain. Nous avons fourni des milliards pour payer les verges; il n'y a pas de souscriptions ni de milliards, ni de truelles qui puissent fermer promptement nos blessures, ni même les fermer jamais, à moins que Dieu n'y mette la main; et si ce n'est pas de quoi pleurer, ce n'est pas non plus de quoi rire.

Ninive est pour nous, présentement, un médiocre sujet de raillerie. Elle a été plusieurs fois ruinée, elle s'est plusieurs fois relevée; elle a été menacée de destruction, elle a fait pénitence et elle a été pardonnée; elle a ensuite méprisé les menaces et refusé la pénitence, et elle a péri pour jamais, avec tout l'empire dont elle était la tête orgueilleuse et qui dut subir le joug étranger. Aujourd'hui on déterre les fragments de Ninive et ils confirment l'exactitude de l'histoire divine qui raconte son châtiment : que trouve

là de si drôle ce fringant bel esprit des *Débats?* Ninive a péri et tout son empire.

Il y a quelque chose en Europe qui nous semble surpasser beaucoup le courage tant admiré de Chicago. C'est Rome dont le *Journal des Débats* se moque si volontiers, Rome réduite à un seul palais et à un seul homme chargé du poids de quatre-vingts années; Rome prise, dépouillée, insultée par les voleurs, menacée par les assassins, et qui ne plie pas, qui ne désespère pas, qui ne s'abandonne pas, qui bâtit toujours et commande toujours.

Nous ne refusons pas un juste applaudissement à la fourmilière laborieuse de Chicago, mais nos admirations vont vers Rome, et nous lui demandons de prier pour Ninive.

II

15 octobre 1871.

Revenons à Chicago, où l'on se rebâtit si vite, sans perdre le temps de se souvenir de Ninive, comme fait ridiculement M. Veuillot quand c'est Paris qui brûle. Nous n'avons pas dit au *Journal des Débats* tout ce que sa jolie réflexion nous mettait dans l'esprit. Nous ne le dirons pas encore, ce serait trop long. Il a, comme quelques autres, le don d'entasser en trois ou quatre lignes la matière d'une réfutation en trois ou quatre volumes; mais il permettra que nous ne laissions pas perdre tout. L'idée qu'il se fait de notre abrutissement religieux — nous allions dire de notre crétinisme, mais ceci est du domaine d'un autre confrère — nous afflige un peu pour lui. Nous voudrions le soulager un peu de

ce poids de bel esprit et d'esprit fort, qui fausse le bon sens conservateur et par suite la politique conservatrice, à laquelle nous sommes tous intéressés. Nous croyons que la rente monterait et que les actions de la ville de Paris offriraient quelque chose de plus sûr si le *Journal des Débats* croyait en Dieu.

Nous le prions de se transporter, non pas à Rome, ce serait cruel de l'obliger à se jeter tout de suite en plein bénitier, mais qu'il aille à Strasbourg et à Metz, par exemple, où l'on travaille à reconstruire la nationalité française si terriblement écroulée. Voilà qui passe en difficulté le rétablissement de Chicago, et qui exige un plus haut courage. A Chicago, il ne faut qu'une truelle et du plâtre, et à défaut de plâtre on prendrait encore de la boue, et elle suffirait. A Strasbourg et à Metz, il faut des pierres vivantes, des larmes, du sang, et les fondations sont des tombes où l'on s'enterre avec la foi que le patriotisme en fera des berceaux. L'œuvre s'accomplit sous nos regards, et il y a quelque chose de pénible à penser que des yeux français peuvent contempler avec plus d'admiration l'activité des dollars américains.

A Strasbourg et à Metz, l'héroïque travail de la reconstitution de la patrie se prépare dans un atelier principal et même unique, la cathédrale. Les nobles ouvriers de ce noble ouvrage y vont recevoir des inspirations et des forces. Là est le foyer, là est la source vive de cet amour qui veut, quoi qu'il arrive, soutenir jusqu'à la victoire le combat pour la patrie. La pierre de l'autel est le fondement du rempart inexpugnable qui grandit sur le rempart matériel renversé. Au premier jour de nos revers, nous disions ici que le

patriotisme serait catholique et que, s'appuyant sur la religion, il ne serait jamais vaincu. Notre espoir se réalise. Après la constance de Pie IX, la constance de Metz et de Strasbourg est le plus beau spectacle qui soit donné au monde contemporain.

Il nous semble que le *Journal des Débats* aurait tort de ne point voir ce tableau, ou que, le voyant, il aurait tort de le mépriser et d'en rire. Nous devons avouer que nous le mettons beaucoup au-dessus de la merveille de Chicago et même de la merveille de M. Thiers rétablissant les balustres de la place de la Concorde.

C'est en Alsace et en Lorraine que nous regardons pour espérer encore, et notre espérance redouble lorsque, voyant les cathédrales de Metz et de Strasbourg remplies de cœurs si mâles et si résolus d'être français, nous entendons l'Église répéter ces paroles divines : *Je suis le salut de mon peuple, dit le Seigneur : quelles que soient ses tribulations, s'il crie vers moi, je l'exaucerai et je serai à jamais son Dieu* [1]. — *Tout ce que vous avez fait, Seigneur, vous l'avez fait avec équité, car nous avons péché contre vous et nous n'avons pas obéi à vos commandements, mais glorifiez votre nom et agissez envers nous selon la multitude de vos miséricordes* [2].

Nous ne savons trop sur quoi s'appuie l'espérance du *Journal des Débats*, qui n'entend point ces choses. Pour nous, elles nous laissent plus catholiques et plus Français. Elles font luire à nos yeux, dans l'avenir, l'image réhabilitée de la patrie.

[1] Introït de la messe du 19e dimanche après la Pentecôte.
[2] Introït de la messe du 20e dimanche après la Pentecôte.

LES PAPIERS DES TUILERIES.

25 octobre 1871.

Un de ces cavaliers qui hantent la politique et la litté rature (dans les parties boisées), et que le 4 septembre avait naturellement appelés aux affaires, s'était réservé une cassette de « papiers des Tuileries. » Il l'a éventrée comme avec la propre épée de M. le général Trochu et comme du plein droit de M. Jules Favre, et maintenant que *nous vivons sous un prince ennemi de la fraude,* il suce correctement cette poire sagement gardée pour la soif. On ne s'étonne plus de ces choses, le particulier qui les fait n'en est pas plus déshonoré que le gouvernement qui les a faites ou que celui qui les laisse faire. Le nouveau publicateur était « secrétaire de la commission des papiers. » Voilà son excuse, s'il lui en faut une. C'est bien le moins qu'un secrétaire mette de côté quelques secrets pour se sustenter quand il aura perdu sa place.

Les honnêtes gens, toutefois, ne se précipitent point à ces ventes d'objets trouvés par effraction. Deux journaux ont visité la boutique du secrétaire prévoyant : l'un est le *National*, sous son nom ; l'autre, le *Français*, sous son masque. Le *National* a pris trois papiers, dont l'un est signé de M. Louis Veuillot. Le *Français* n'en a

pris qu'un, c'est celui-là. Le *National* s'est contenté de copier; le *Français* souligne et commente. La haine de ces jeunes gens comme il faut est ardente et solide. Elle ne nous sera pas inutile. Nous en profitons pour publier aussi la pièce, et nous y joindrons le commentaire qui est encore un papier secret : il contient le secret du cœur. Mais il faut une petite explication.

Dans l'été de 1854, le rédacteur en chef de l'*Univers*, se trouvant en vacance chez son ami et collaborateur M. G. de la Tour, député des Côtes-du-Nord, reçut du clergé un assez grand nombre de visites, et les rendit. On causait politique. Le clergé désirait savoir ce qu'était l'Empereur et ce que la religion pouvait attendre de l'empire; M. de la Tour et M. Veuillot disaient ce qu'ils croyaient et ce qu'ils espéraient. Cela se passerait de la même manière aujourd'hui. Il faudrait répondre aux mêmes questions, quitte à ne pas faire les mêmes réponses. En ce temps-là, beaucoup de catholiques avaient espéré beaucoup. Continuant de souhaiter ardemment la concorde entre le sacerdoce et l'empire, ils espéraient encore atteindre ce grand résultat, garantie de paix, de force et de gloire dans la société. Ils disaient au clergé le bien qu'ils pensaient de l'Empereur, et à l'Empereur les bonnes dispositions qu'avait pour lui le clergé. C'était la ligne du journal. N'ayant aucun chemin particulier à faire, aucun bureau de tabac en vue, les rédacteurs ne parlaient pas dans l'intimité autrement qu'en public. Notez ce point, petit *Français!*

M. de la Tour, qui était en relations directes avec l'Empereur, à qui il avait été présenté avant l'empire par M. de Montalembert, voulut lui raconter ces entretiens avec le clergé. Il pria M. Veuillot, de retour à

Paris, de lui en donner une note. M. Veuillot ne tenait nullement à ce que l'Empereur ignorât ce que les catholiques attendaient de lui. Il écrivit la note et l'adressa à M. de la Tour, qui la transmit. La réponse impériale fut de nature à entretenir des illusions que rien de sérieux n'avait encore altérées.

Voici la note de M. Veuillot, lequel n'en avait point gardé copie. Il est probable que le secrétaire du 4 septembre l'a copiée exactement et intégralement, malgré certains points qui indiquent une suppression dont nous ne nous rendons pas compte :

Note de M. Louis Veuillot, adressée au cabinet de l'Empereur par M. de la Tour, député, qui avait fait avec M. Louis Veuillot le voyage dont il est ici question.

« Dans toutes nos rencontres avec les ecclésiastiques des Côtes-du-Nord, nous nous sommes bornés à répéter ce que nous disions chaque jour dans le journal, à savoir que les catholiques doivent à l'Empereur, non-seulement leur appui, mais leur reconnaissance. Il s'est montré dans toutes occasions, libéral, éclairé, bienveillant. Il n'a pas fait le mal qu'il pouvait faire, et il a fait le bien qu'il pouvait ne pas faire. Ce que nous connaissons de lui nous démontre que cette attitude n'est pas, comme le disent quelques ingrats, l'objet d'une politique trompeuse, mais une conséquence naturelle de son bon esprit et de ses hautes qualités.

« .... Dans l'état où tant de révolutions avaient jeté la France, elle pouvait recevoir un maître, quel qu'il fût. Il a plu à Dieu de lui donner un roi, un chef dont l'élévation réunit tous les caractères de la légitimité, et dont les qualités personnelles justifient le choix de la Providence. Ce que Louis-Napoléon a fait pour la religion, partant pour l'ordre social, aucun autre homme connu ne l'aurait pu faire, et peut-être ne l'aurait voulu faire. L'Église jouit sous son règne d'une liberté qu'elle n'a pas possédée depuis longtemps, depuis des siècles.

« Elle était plus forte par sa constitution politique sous l'ancienne monarchie, elle était moins libre.

« Quand l'Église est libre, toute autre liberté légitime est à couvert ou germe et s'enracine à son ombre.

« L'instinct de la tyrannie ne se trompe jamais à cet égard. Il met l'étouffoir là où Napoléon laisse arriver le soleil.

« C'est à cela que je reconnais en lui un esprit vraiment grand, vraiment libéral, et j'oserai dire vraiment royal. Il n'a pas peur des libertés de l'Église, c'est-à-dire qu'il n'a pas peur des bonnes mœurs, du sentiment de la justice, des légitimes aspirations de la vraie liberté.

« Nous avons ajouté que les bonnes choses qu'il ne fait pas directement, c'est qu'il croit en conscience ne les pouvoir faire ; mais que, dans ce cas, il n'y apporte point d'entraves, et souvent il les seconde.

« Et nous en venions toujours à cette conclusion, que ce que nous avions à faire, nous autres catholiques, c'est d'accepter sincèrement ce gouvernement comme un don de la Providence, de l'appuyer tous, de faire des vœux pour qu'il dure, et de ne pas nous décourager, quand même nous croirions voir qu'il se trompe quelquefois.

« Je n'ai caché nulle part que quand j'ai eu le bonheur de me voir aux pieds du souverain Pontife, je l'ai entendu dire en propre terme que la ligne politique du journal était bonne, quoique je ne l'eusse point questionné là-dessus. Toutes ces idées ont obtenu partout une approbation unanime. J'ai acquis la certitude que si l'on peut attribuer une opinion politique au clergé des Côtes-du-Nord (je peux en dire autant de celui du Morbihan), il est napoléonien ; le clergé sort tout entier du peuple. Par cette origine, il appartient déjà au pouvoir nouveau. La ruine des idées gallicanes l'a laissé tout à fait libre d'un autre côté.

« Avec Rome, il croit que Dieu seul donne et ôte les couronnes, et que les desseins de la Providence sont remplis quand la main qui possède la force protége la vérité. C'est dans le sacerdoce que se trouvent, je ne crains pas de l'affirmer, les amis les plus sincères, les plus désintéressés de l'Empereur ; et le prêtre qui l'aime le moins, s'il est bon prêtre, lui souhaiterait sincèrement d'égaler Charlemagne et saint Louis.

« Louis Veuillot.

« Paris, 29 septembre 1854. »

Voici maintenant le commentaire du *Français :*

« Nous savions bien que M. Veuillot, — aujourd'hui si scrupuleux sur la distinction du pouvoir et de l'autorité, et si méprisant pour le « pouvoir » que M. Thiers tient du vote libre d'une assemblée librement élue, — avait applaudi dans son journal au coup d'État et à la dictature qui l'avait suivi. Mais nous ignorions que son journal ne lui suffisait pas pour épancher son enthousiasme, et qu'il éprouvait en outre le besoin d'en faire parvenir plus directement et plus sûrement l'expression à qui de droit, dans des notes secrètes remises au cabinet de l'Empereur. Nous ignorions qu'il fût commis-voyageur en bonapartisme, rendant compte après ses excursions de l'esprit du clergé et des efforts qu'il avait faits pour lui inculquer l'admiration du chef « choisi » et « donné » par « la Providence. » Nous remarquons aussi, non sans curiosité, la satisfaction avec laquelle M. Veuillot constatait alors que le clergé avait abandonné toute idée légitimiste.

« Le document d'ailleurs mérite d'être lu avec soin. L'ensemble et les détails sont également instructifs. »

Ce qui protége les honnêtes gens contre la haine, c'est que la haine se sent des bassesses qui lui font prendre l'anonyme, et que l'anonyme lui donne des hardiesses qui lui font dire des sottises.

Il est très-sot au *Français* d'oublier que le Napoléon de 1854 n'était pas officiellement ni ostensiblement celui qu'on a vu plus tard, et avec qui les catholiques de l'*Univers* ont traité tout différemment. S'il y a eu deux empereurs, il y a eu aussi deux *Univers;* ou plutôt si le premier empereur n'était qu'un masque, l'*Univers* a suffisamment montré que, pris au masque, il ne s'arrangeait pas du visage. A mesure que le masque du maître est tombé, le langage du sujet a changé, et un coup de force a dû enfin débarrasser l'Empereur de ce « commis voyageur en bonapartisme, » qui s'obstinait

à ne voyager que pour le catholicisme, comme au jour du départ.

Une plus grande sottise du *Français*, est d'oublier le rôle qu'il joue lui-même, lorsque le voile de l'anonyme l'enhardit à diffamer les convictions d'autrui. Est-ce qu'il ne se souvient plus d'avoir été commis-voyageur très-ardent en impérialisme plébiscitaire, et cela quand toute illusion catholique était depuis longtemps dissipée? A la dernière heure, entre le Concile et Sedan, il s'évertuait pour l'empire; ses pauvres petits bras repoussant le sein de l'Église, qui lui avait pourtant fourni ses layettes, se tendaient vers le biberon d'où coulent les sucs par lesquels on devient préfet. Le biberon était de verre, il a cassé, et, tout de suite, le poupart affamé s'est jeté sur les tétines de la République.

Quel est présentement le métier du *Français?* — Commis-voyageur pour la maison Thiers et Comp., et M. Jules Simon, 606 de l'Internationale, est de la Compagnie. Joli métier de chrétien! Nous voudrions savoir s'il *place* beaucoup dans le clergé.

Nous serions étonnés si dans les papiers « trouvés » que fournira le prochain coup de vent, il se rencontrait des autographes du *Français* exhortant M. Thiers à imiter Charlemagne et saint Louis, et ne lui demandant pas d'autre bureau de tabac.

Quant à nous, il est certain que nous avons souhaité passionnément que Louis-Napoléon fût un prince chrétien et très-chrétien, et nous avons fait pour cela tout ce que nous avons pu. Nous avons désiré qu'il sût se rendre digne du sacre, et qu'en étant digne il le pût recevoir. D'autres dans l'Église le désiraient comme nous, ou plutôt nous l'avons désiré comme eux. Nous

sommes convaincus qu'alors ni lui ni nous n'eussions rencontré le Prussien, un grand Sedan et le reste. Ce serait sans doute ridicule de demander la même chose de M. Thiers, couvert des parasites que l'on connaît. Manifestement, M. Thiers n'est pas fait pour cela. Pourtant s'il était moins éloigné de cela, il n'aurait pas, et nous avec lui, rencontré Paris et la suite.

Quand le *Français* voudra nous dire plus à fond ce qu'il trouve de si *instructif*, en dehors de ces données, dans le « document » qu'il a reproduit, nous nous empresserons de lui fournir tous les éclaircissements qu'il pourra désirer. Nous devons le prévenir qu'il risque de faire plus d'un pas de clerc, et qu'il nous trouvera, sur tous ces points, notablement plus forts que lui.

RELATIONS DU JOURNAL L'*UNIVERS*

AVEC NAPOLÉON III.

I

28 octobre 1871.

Le mauvais exemple me gagne, et je viens aussi publier une manière de papier sauvé des Tuileries. J'espère pourtant ne pas trop imiter les gentilshommes de forêt qui ont fait leur main dans les récoltes du 4 septembre. Le papier des Tuileries que je veux publier, je l'ai emporté des Tuileries dans ma tête, et je le reprends dans mes propres tiroirs, où je l'avais déposé. C'est le compte rendu par moi-même, à moi-même et pour moi-même, d'un entretien que j'ai eu avec l'Empereur, en février 1858. Le moment me semble venu de donner ces notes. Elles intéresseront ceux qui veulent savoir comment et à quel point j'ai « servi » Napoléon III.

Mes notes étaient précédées d'un rappel des diverses circonstances où je m'étais trouvé indirectement en communication avec l'Empereur. Je reproduis aussi ce préambule; il mettra tout au net.

En 1848, avant l'élection du 10 décembre, Louis-Napoléon m'envoya ou laissa venir vers moi une personne

d'esprit, sa filleule, avec qui il avait été en correspondance durant sa captivité de Ham. Elle me parla beaucoup des sentiments religieux du prince, et me fit lire plusieurs lettres, entre celles qu'elle avait reçues de lui. Dans ces lettres-là, il lui recommandait de prier et disait qu'il priait lui-même. C'était vague; néanmoins les bonnes paroles ne manquaient pas, et le tout sentait la foi.

Vers la même époque, un homme singulier, que nous avions vu à l'*Univers* sous Louis-Philippe comme catholique, qui avait reparu après la révolution comme président de club modéré, que j'avais aperçu en blouse blanche parmi les envahisseurs de la Chambre le 15 mai, où il faisait tête de colonne, qui était revenu chez nous en habit noir, et qui semblait en ce moment fraterniser avec le cousin Jérôme, me fit une visite particulière. Il me demanda si je ne serais pas curieux de voir le futur président, l'on disait même le futur empereur. Après cette entrevue, selon lui, je saurais mieux comment je devrais prendre sa candidature. Je répondis que M. de Montalembert, notre chef, ayant vu l'homme, cela suffisait; que nous le connaissions par M. de Montalembert, et que lui-même, par M. de Montalembert, connaîtrait les conditions des catholiques. J'avais peu de curiosité, peu de confiance, et je ne voulais pas que M. de Montalembert prît l'ombrage de nous voir agir sans lui, ni trop me mettre dans la tentation de ne pas agir absolument comme lui.

M. de Montalembert apprit par Louis-Napoléon cette démarche de l'ami du cousin. Il me dit que j'avais eu tort de ne pas accepter l'entrevue. Je restai convaincu que j'avais bien fait.

Le hasard voulut que je ne fusse pas à mon poste dans la tribune des journalistes, les deux fois que Louis-Napoléon parut dans l'Assemblée avec éclat, la première pour poser sa candidature, la seconde comme élu. Je n'eus pas non plus l'occasion de le voir une seule fois tout le temps que dura sa présidence.

Aux approches du 2 décembre, quelques jours avant la première époque fixée pour le coup d'État, je rencontrai le colonel de Cotte, l'un des confidents du prince et assez mon ami, à cause de ses sentiments très-catholiques. Tout le monde en ce temps-là parlait du coup d'État, presque officiellement annoncé, généralement reconnu nécessaire, et auquel néanmoins l'opinion ne croyait pas autant qu'elle en parlait. De Cotte me dit que la chose allait se faire et qu'on lui proposait d'en être. Il voulut savoir mon avis. Je lui répondis que mon goût serait pour une prorogation de la présidence, comme je le disais dans le journal, sans rattacher beaucoup de monde à mon sentiment; car on était dégoûté du régime républicain et pressé d'en sortir. J'ajoutai que, coup d'État pour coup d'État, j'aimerais autant celui du président qu'un autre, dont il n'était guère moins question et qui ne semblait pas si facile à opérer. Que si donc il se sentait d'humeur à exposer son avenir et sa vie dans cette aventure, je n'avais pas grand motif de l'en détourner, puisque la France voulait un rempart et un maître et rejetait d'ailleurs tous les principes, sauf peut-être le grand principe de n'en garder aucun.

« Le jour, lui dis-je encore, sera aisé, mais le lendemain périlleux. Je croirais davantage à l'avenir de Louis-Napoléon s'il était bien résolu à faire une chose qu'il ne fera pas. » De Cotte me demanda quelle chose?

— Ce serait, repris-je, d'aller de sa personne saluer le Pape et de se faire sacrer à Saint-Jean-de-Latran, mais après avoir dressé dans Rome deux belles potences : la première qui serait dorée, attendrait son cousin le prince de Canino ; l'autre, peinte à l'huile en belle couleur rouge, serait promise au signor Mazzini, président de la République romaine. Entre ces deux fanaux, sortant de Saint-Jean-de-Latran, la couronne sur la tête et l'épée de France à la main, il apparaîtrait en homme né pour commander ; il verrait devant lui un nouveau monde, et l'histoire compterait un grand nom et un grand règne de plus.

De Cotte avoua qu'il n'espérait pas cela. Je convins que je ne l'espérais pas davantage, et que c'était pourquoi, dans le fond, je ne comptais pas voir naître une quatrième dynastie ni se fonder un long empire.

De Cotte rapporta cet entretien au Président, qui le chargea de me dire que la religion n'avait rien à craindre de lui et qu'il ne laisserait pas Rome aux mains de la Révolution. Il nous l'avait implicitement promis dans une lettre qui a été publiée. Je savais d'ailleurs par M. de Montalembert, « son témoin, » qu'il était favorable à la liberté d'enseignement.

Après le 2 décembre, je pris parti résolûment, et j'allai au ministère de l'Intérieur pendant qu'on se battait dans Paris. Je vis là les ministres, Morny, Fortoul, Fould et les autres. Quelques-uns faisaient triste mine. Ceux que je connaissais plus particulièrement m'assurèrent que le prince avait les meilleures idées. Comme je n'en connaissais à aucun d'eux de très-bonnes, je ne fus pas sensiblement touché de cette garantie. Je ne laissais pas néanmoins d'attendre un meilleur acheminement de la fortune publique.

Après quatre années pleines de si graves leçons, je ne pouvais croire que l'on s'obstinât à rester dans l'embourbement révolutionnaire. Pleinement d'accord avec M. de Montalembert, je conseillai à nos amis de se serrer autour du Dictateur. Je leur dis qu'il fallait *soutenir pour contenir*, et qu'ils feraient bien d'aller tout de suite à ce nouveau pouvoir, par la raison que pendant la première semaine on irait encore sur les pieds, mais la seconde sur les genoux.

Voulant sans doute me montrer homme de mon temps, et ne pas rester les mains absolument nettes dans la curée qui se fit alors, je mis à profit de vieilles relations avec l'un des nouveaux ministres. Je demandai au prince deux faveurs : la croix pour un vieux soldat blessé de 1814, et la grâce pour un démagogue expulsé qui souhaitait fort de revenir consoler sa mère. Les deux choses me furent accordées ; le président m'avertit de la dernière par un billet très-aimable.

Je ne lui ai demandé et n'en ai eu rien autre chose.

Lorsqu'il fut empereur, je fis sur son premier ou son second discours d'ouverture du Corps législatif un article dont il ordonna l'insertion dans le *Moniteur*. A cette occasion, il m'envoya le général de Cotte, devenu son aide de camp, avec mission de me dire qu'il avait été fort content de cet article et qu'il se félicitait d'avoir obtenu une approbation qui lui garantissait celle des gens de bien.

Plus tard, après un autre article de l'*Univers* que l'Empereur avait lu au Conseil et envoyé au *Moniteur* (c'était sur la guerre), le ministre Fortoul, eut la pensée de me faire décorer. Il en parla à un personnage ecclésiastique très-éminent, ne sachant pas si j'accep-

terais. Je répondis que je travaillais pour ma cause et non pour moi-même, et que je ne comprenais pas pourquoi, lorsque je ne prétendais nullement rendre service, on voulait avoir l'air de me récompenser.

Mon article sur la mort du maréchal Saint-Arnaud fut inséré au *Moniteur*, et le souverain en parla avec de grands éloges à Mgr de Salinis, évêque d'Amiens. Le bon évêque m'engagea à l'aller voir lorsque l'Empereur et l'Impératrice seraient chez lui, afin qu'il me présentât. Je lui demandai la permission de refuser, et mes raisons lui parurent bonnes, Lorsque la visite impériale eut lieu, Mgr de Salinis, toujours très-empressé pour ses amis, remit dans la conversation l'article sur Saint-Arnaud. L'Empereur répéta ses éloges et chargea l'évêque de me faire connaître sa satisfaction. Je voyais aussi de temps en temps le général de Cotte; il apportait des Tuileries quelques signes d'amitié pour l'*Univers*, et il portait de l'*Univers* aux Tuileries quelques signes d'une confiance qui s'affaiblissait, et même commençait à faire effort pour ne pas périr.

Je dis un jour à de Cotte : — Vous savez, cette belle potence que je réclamais pour Mazzini? — Oui. Eh bien? — Est-ce qu'elle ne sera pas pour moi? De Cotte me répondit : — Dame!

Il était très-affectionné, mais il avait aussi ses doutes.

Lors de l'affaire suscitée à Mgr l'évêque de Moulins par certains mauvais saints de son diocèse, l'*Univers* reçut un avertissement pour un article contre la compétence du conseil d'État. Le même jour que cet avertissement fut signifié, le *Moniteur* contenait une note impériale contre l'évêque, fort injuste dans le fond et peu mesu-

rée dans la forme. Le journal ne pouvait honorablement se dispenser d'y répondre. Je le fis, contre l'avis de personnages considérables, et en termes qui parurent au ministre Billault mériter un second avertissement. L'Empereur ne voulut pas qu'un second avertissement fût donné, en quoi il se montra généreux, parce que l'on n'ignorait pas que la note venait de lui.

Avant cet incident, me trouvant en province, j'avais écrit une lettre au général de Cotte sur la conduite générale des affaires. De Cotte m'avait promis de montrer cette lettre à l'Empereur; il n'y manqua pas, quoique les termes en fussent durs et tinssent un peu de l'avertissement.

L'Empereur la lut et la garda. J'ai su depuis qu'il l'avait remise au ministre Billault. Il ne dit point à M. de Cotte qu'il me sût mauvais gré d'avoir osé l'écrire.

En février 1858, j'eus une polémique très-chaude avec un conseiller d'État qui écrivait dans la *Patrie* sous le nom d'un simple mortel. Le bruit courut que l'*Univers* était menacé d'avertissement décisif : le conseiller d'État n'était pas rien, et du ministère l'on m'avait demandé de ne pas continuer. J'eus alors l'idée de me présenter au maître, pour tâcher de savoir où nous en étions. Je consultai notre guide ordinaire, Mgr Parisis, évêque d'Arras, révéré de tout le clergé français. Voici la lettre que je reçus de lui :

« Mon cher Veuillot,

« Je pense, en effet, que le moment est venu pour vous de voir l'Empereur, qui probablement, malgré ce qu'il a pu savoir, vous confond encore avec trop d'autres journalistes. C'est cette erreur-là qu'il faudrait surtout tendre à dissiper, bien entendu sans l'attaquer directement et sans même paraître la sup-

poser. Il faut que cela ressorte de votre entretien. D'un autre côté, vous éviterez soigneusement de vous poser en homme d'État ou en plénipotentiaire. L'Empereur n'aime pas qu'on ait la prétention de lui être ou de lui avoir été utile, et je connais des hommes qui ont beaucoup perdu dans sa faveur pour lui avoir dit la vérité, même avec un entier désintéressement. Les questions d'ultramontanisme lui font peur. Il a éloigné son parent de la grande aumônerie, uniquement parce qu'il était trop romain. Vous savez que j'en suis personnellement très-sûr.

« Je vous jette pêle-mêle toutes mes réflexions parce que vous me les avez demandées, autrement je les crois assez inutiles, persuadé que vous saurez bien aller là simplement, humblement, sans compter sur vous-même, mais avec la foi des premiers chrétiens à qui Notre-Seigneur avait promis de leur inspirer à l'heure même ce qu'ils auraient à dire.

« Oh! oui, mon très-cher, je prierai bien pour vous, ajoutant dans mon cœur, à mon affection de tous les jours, des sollicitudes encore plus paternelles.

« † P. L., év. d'Arras. »

J'allai donc trouver le général de Cotte, et je lui demandai s'il pouvait me procurer une audience sans passer par la filière ordinaire. Il y mit sa bonne grâce accoutumée, et, le soir même, il vint me dire que l'Empereur avait accueilli la proposition avec une sorte d'empressement. Il avait indiqué le 19 février.

II

Je ne suivis pas sans quelque émotion le chambellan qui me conduisait au cabinet de l'Empereur. J'avais fait station dans l'antichambre, et l'influence du lieu m'avait averti que je devais peser mes paroles. J'étais ennuyé de cela. Je me rappelais l'émotion toute différente qui me prenait sur le seuil du Vatican, et qui allait grandissant jusqu'au moment de paraître devant

le Pape. A la gravité de l'examen de conscience elle réunissait la paix charmée de l'amour filial ; j'étais ému de ce que j'allais voir, nullement embarrassé de ce que j'allais dire et de ce que j'aurais à entendre. Je comparais aussi la sereine beauté du Vatican, où l'on est comme en plein air et en plein ciel, à ces salons étouffés du rez-de-chaussée des Tuileries, qui ont un peu l'air d'une suite d'antres. Bref, s'il avait été possible, j'aurais bien voulu *m'en aller*. Mais j'étais venu. Je pensai que cette première fois serait la dernière.

L'Empereur était debout. Il s'avança vers moi et me tendit la main. Je m'attendais à la figure morne, au sphynx sans yeux dont j'avais si souvent entendu parler. Je ne trouvai point cela, mais un air ouvert et accueillant, et une bonne voix. Il me dit qu'il était content de me voir, et d'autres choses obligeantes, particulièrement au sujet de la polémique qui venait d'avoir lieu entre l'*Univers* et la *Patrie*, où le conseiller d'État n'avait pas ménagé mes crimes contre la religion bien entendue, la bonne société et les justes mœurs politiques. Il lui plut d'ajouter qu'il ne comprenait pas ces attaques si véhémentes dans un journal conservateur. Je répondis que le caractère conservateur me montrait volontiers ces âpretés, n'aimant pas plus que les autres l'arôme qui empêche les choses humaines de se corrompre ; mais que j'étais fait à cet inconvénient particulier de ma situation, et que d'ailleurs les dédommagements n'y manquaient pas.

— J'avais, poursuivis-je, un vif désir de voir Votre Majesté, moins pour lui dire des choses qu'elle connaît mieux que moi que pour lui exprimer mes sentiments sur l'attentat du 14 janvier. Je me félicite de pouvoir

dire à l'Empereur combien ses jours nous sont chers. Ce crime nous a montré que l'abîme est toujours là, sous nos pieds. Je voudrais entretenir Votre Majesté des causes qui empêchent de le combler et qui nous retiennent sur le bord. Je la prie de pardonner s'il m'échappe quelque parole qui semble de trop. En vérité, je ne suis pas venu avec l'intention de vous déplaire.

Il s'assit et me montra un siége en face de lui. — Dites ce que vous pensez, comme vous le pensez. Je serai satisfait de vous entendre.

Je repris : — Votre Majesté est condamnée à régner pleinement et hardiment. Si sa magnanimité la porte à vouloir être ce que l'on appelle un souverain constitutionnel, nous n'avancerons à rien, et le temps manquera...

Il me coupa la parole. — Je ne voudrais pas avoir l'air de vous flatter pour la première fois que je vous vois, en vous disant que je pense comme vous. Vous avez raison. Mais, malheureusement, je ne suis pas un souverain absolu. Je dis *malheureusement*, non que je me sente avide de domination et que je voulusse gouverner sans règle ; tel n'est point mon caractère et tels ne sont point mes désirs...

Je ne pus retenir un geste qui indiquait que ce n'était pas du tout ce que je proposais, il le comprit.

— Je vous entends. Je veux dire que je me suis limité trop tôt. L'expérience me manquait. Il y a des choses que j'aurais dû faire quand j'avais la pleine puissance. Je pouvais, par décrets, nettoyer davantage la situation. Il n'eût rien coûté de nous *débarrasser des articles organiques*, qui sont pour l'Église une source de vexations et pour le gouvernement une gêne. C'est là que

M. de Montalembert ne m'a pas conseillé comme il aurait fallu. Je l'ai trouvé trop prompt, exagéré, et il m'a quitté avant que j'aie eu le temps de réfléchir.

— Nous avons considéré cette résolution comme une faute très-regrettable. Nous aurions voulu que M. de Montalembert demeurât à portée de Votre Majesté, la priant seulement de se souvenir qu'il y avait des points sur lesquels il pouvait donner des éclaircissements nécessaires.

— C'est cela, dit l'Empereur avec vivacité, et il est malheureux que des sentiments d'amour-propre aient pris le dessus. Je reviens à ce que je disais. Malheureusement je ne suis pas absolu, et je sens la nécessité, pénible sur beaucoup de points, de rester dans la limite que je me suis donnée.

— Mais, dis-je, cette nécessité, que je reconnais à certains égards, Votre Majesté me permettra d'objecter que l'opinion ne la reconnaît pas, et au besoin l'annulle, lorsqu'un instinct suprême l'avertit que le salut public réclame l'intervention du souverain. A l'heure du danger, toutes les inquiétudes vont à l'Empereur et lui remettent entre les mains cette plénitude du pouvoir qui ne lui a pas été donnée une première fois pour qu'il l'abdique constamment et à toujours; et l'Empereur doit défendre les lois même contre les lois. Dans les temps troublés, c'est la loi des lois, la loi-même; c'est ce que veut tout peuple qui met un homme à sa tête. Après le 14 janvier, l'Empereur est dictateur comme après le 2 décembre, et... j'en demande pardon à Votre Majesté,... plus correctement. La conscience publique, d'accord avec la conscience impériale, interdit à l'Empereur tout ce qui serait mal; mais les alarmes publiques

veulent que l'Empereur puisse tout ce qui est bien.

Quand on a peur, quand ce sont les méchants qui se rassurent et les bons qui tremblent, on se dit : l'Empereur veille ; il étendra sa main calme et ferme, et il nous préservera de la ruine. Il serait malheureux que Votre Majesté ne se connût pas assez cette puissance. Vous êtes venu dans un moment où l'on vous attendait, où il fallait que quelqu'un parût envoyé pour nous retirer de l'abîme. On avait besoin d'un roi, et depuis longtemps il n'y en avait plus. Vous avez montré des qualités royales, tout s'est soumis. On s'est soumis à la force et à quelque chose, Dieu merci, de meilleur. Il y a eu du respect, de l'affection, de l'espérance. La confiance est née rapidement. Tout peuple est fait pour avoir un roi, et tout peuple chrétien pour avoir un père. Dans le peuple, un démagogue qui jette quelques phrases menteuses est appelé le « père du peuple. » C'est un vieil instinct très-glorieux, quoique aujourd'hui abominablement corrompu. C'est l'idée de l'initiative et du commandement nécessaire, non-seulement distincte, mais exclusive de l'idée de tyrannie. Le prince est l'honnête homme, tête et bras des honnêtes gens menacés par ceux qui ne le sont pas.

La France, depuis le Consulat, n'a choisi ou admis généralement aucun pouvoir que pour être défendue de la Révolution. C'est votre situation, Sire, et vous n'avez qu'à vouloir pour remettre la presse sous le frein de 1852. La presse est l'ennemi pressant et puissant. Elle ne laissera rien germer qui puisse combattre l'esprit de destruction révolutionnaire. Il n'est plus nécessaire de prouver qu'elle refuse d'entendre la raison et qu'elle ne laissera jamais la foule écouter et suivre la raison.

— Très-bien, mais alors que faire ?

— Sire, la mettre à la raison. Il n'y a point de législation nouvelle à établir. La législation actuelle est bonne ; mais les hommes qui sont chargés de l'appliquer ne valent rien. Ils sont médiocres, deux fois incapables de remplir un si difficile emploi. Premièrement, par nature, ils ignorent les conditions d'existence de la société, ne voient point où elle a besoin d'être défendue, ne calculent point la force des atteintes portées aux principes. Souvent, ce qu'il y a de plus redoutable leur paraît ce qu'il y a de plus innocent. En second lieu, ayant la plupart traîné dans le journalisme, ils ont la superstition de la chose. Ils vénèrent, admirent, et surtout craignent ceux qu'ils ont vus au-dessus d'eux dans cette confrérie à laquelle ils appartiennent toujours. De tels hommes ne sauraient discipliner les journaux. A pareil office, il faudrait des esprits indépendants, fermes ; des magistrats, et de grands magistrats, plutôt que de vulgaires commis.

— Ah ! dit l'Empereur, des magistrats, des hommes !

— Je sais que les hommes n'abondent pas. Mais les machines s'usent et ne se renouvellent pas. C'est la grande nécessité et la grande difficulté : faire des hommes !

— J'avais pensé, reprit l'Empereur, qu'une loi vaudrait mieux que le régime de bon plaisir qui existe maintenant. Je persiste à croire que l'on peut tirer bon parti de la presse. Elle devrait, elle pourrait, je crois, éclairer la marche du gouvernement, tout en respectant les principes sociaux et les dogmes religieux. J'avoue qu'elle fait malheureusement le contraire. Elle craint les hommes et elle attaque les principes. C'est vrai !

Dans l'état actuel, il est très-difficile de la réprimer. Ce droit de vie et de mort qu'on a sur elle, est une pénalité trop forte, et les pénalités trop fortes équivalent à l'impunité, parce qu'on répugne à les appliquer. Soumise à une loi qui porterait des peines graduées et qui définirait les limites de la discussion, ne pensez-vous pas que la presse serait plus efficacement contenue ?

— Sire, le régime de bon plaisir est odieux parce qu'il n'observe pas la justice. L'autorité toute-puissante, réglée par la justice, n'est que la justice toute-puissante. Elle punit et pardonne à propos, et c'est ce que demande la conscience humaine, qui a également besoin de justice et de miséricorde, et qui ne tolère pas plus la mansuétude que la vengeance du bon plaisir.

Devant la presse, tout est difficile ; ce n'est pas l'intérêt de la presse qu'il faut considérer. La presse ne sera jamais satisfaite. Il faut considérer le besoin du pays, qui se déprave et qui désespère. Le désespoir de la justice est aussi une dépravation. On fera une loi, fera-t-on des juges ? Il n'est plus extraordinaire de voir les juges subir l'ascendant des justiciables et ne valoir pas même l'opinion qu'ils doivent corriger. D'ailleurs, les journaux excelleront toujours dans l'art d'éluder la loi. Comment atteindre judiciairement les tendances ? On y échoue lors même qu'elles se déclarent, à plus forte raison lorsqu'elles se déguisent ; et il n'y a rien à quoi les journaux s'entendent mieux, tant qu'ils ne se sentent pas assurés de la complicité des juges. Lorsque cette complicité leur est acquise, la loi est annulée. Contre ce danger, il n'y a que l'action administrative, mais avec la tenue et le scrupule de justice nécessaires au crédit de la magistrature. Du reste, la seule bonne

loi qu'on puisse donner à la presse, c'est d'élever un peuple capable de la mépriser...

Je fus interrompu par l'arrivée de l'Impératrice, qui entr'ouvrit la porte du cabinet. L'Empereur se leva, lui dit d'entrer et me présenta en termes obligeants. Elle m'adressa quelques questions bienveillantes sur les journaux, en particulier sur l'*Univers*. La conversation vint ensuite, je ne sais comment, sur M. Villemain, à propos de son *Châteaubriand*. L'Impératrice loua son talent d'écrire. Je me permis de dire qu'il manquait de négligence. L'Empereur me demanda ensuite s'il y avait longtemps que j'écrivais dans les journaux. Je répondis que je ne me souvenais presque plus d'avoir commencé, mais que je me flattais néanmoins d'avoir pris l'habitude de réfléchir, et qu'ayant le bonheur d'aimer quelque chose, je ne me sentais pas fatigué. — Votre rôle, ajouta-t-il, est très-honorable. — Sire, j'ai du moins voulu le remplir honorablement.

L'Impératrice se retira. L'Empereur me fit signe de m'asseoir et nous reprîmes la conversation sur la presse. Elle vint à l'influence du *Siècle*. — Ce journal, dis-je, fait un double mal. En bas, il corrompt; en haut, je ne dirai pas qu'il désaffectionne, mais il inquiète. On se demande pourquoi il lui est permis d'attaquer la religion jusque dans ses dogmes, de diffamer le clergé, de décrier les évêques et d'outrager même le Pape, lorsqu'envers les représentants de la puissance politique, on sait le réduire à un si scrupuleux respect. J'ose appeler là-dessus les réflexions de Votre Majesté. Je vois beaucoup de prêtres; aucun n'est ennemi du gouvernement, tous font des vœux pour l'Empereur; mais le *Siècle* leur donne à tous cette inquiétude : où

veut-on en venir? pourquoi le *Siècle* peut-il faire impunément tant de mal aux citoyens les plus inoffensifs et dont le ministère se recommande le plus au respect du peuple et en a le plus besoin? Sire, c'est leur plainte unanime.

L'Empereur convint qu'il y avait là un mal digne de sa sollicitude. — Cependant, dit-il, quoique résolu d'y veiller, je ne puis croire qu'il soit inutile d'avoir un journal d'opposition. L'on m'a souvent dit : Pourquoi ne supprimez-vous pas le *Siècle*? Je ne l'ai pas supprimé parce que je ne verrais pas assez d'utilité à cette mesure pour en compenser les inconvénients. Je crois que je procéderai d'une autre façon. Je pense à éteindre les petits journaux.

— J'aurais peu de chose à dire pour les défendre. Mais Votre Majesté voudra bien remarquer que je laisse l'opposition politique; elle est disciplinée. Je réclame contre les excès de l'opposition antireligieuse.

— Il serait bon, continua l'Empereur, comme s'il n'avait pas entendu cette observation, que toute l'opposition fût réduite à un seul journal. L'importance même de ce journal et ses bénéfices l'empêcheraient d'outrepasser les limites qu'on voudra lui imposer.

Il me parut que c'était là sa vraie pensée. Je crus devoir me contenter de l'avoir entrevue, et garder pour moi la peine que j'en éprouvais. Je ne me retins pas cependant d'observer qu'un tel journal serait bien puissant, et que des béliers de cette force, une fois en mouvement, ne s'arrêtent plus.

Je demandai la permission de dire quelques mots du colportage. J'en exposai les inconvénients radicaux. Je lui dis comment la commission était composée, et qu'il

y avait là un homme, la cheville ouvrière, qui se croyait envoyé pour détruire la superstition catholique, à commencer par le culte de la sainte Vierge, particulièrement en horreur à ce monsieur. Des livres approuvés par les évêques sont interdits, des livres que tous les magistrats condamneraient sont autorisés. Le chef du bureau dit lui-même, que sur cent ouvrages protestants, il en admet soixante-dix, et sur cent ouvrages catholiques, il en écarte soixante-dix.

Les censeurs, pudiquement nommés *lecteurs,* sont d'anciens rédacteurs de la presse révolutionnaire, des romanciers avortés, des vaudevillistes épuisés. Ils rendent compte de la moralité des livres et refusent tous ceux dont les auteurs ne leur plaisent pas ou les ont combattus. C'est mon destin particulier; je sais par mon libraire que tous mes ouvrages sont à l'*index*. Il y a quelques honnêtes garçons dans cette cohue inquisitoriale : on ne les emploie pas.

La commission a été longtemps présidée par M. de Pongerville, qui a traduit Lucrèce. Son livre parut sous la Restauration, et dans sa préface, il fit quelques réserves contre l'athéisme du poète. Sous Louis-Philippe, il donna une seconde édition, et il supprima les réserves. Voilà le gardien de la morale populaire!

L'Empereur sourit à ce portrait. Il ne me dit pas, ce que je viens d'apprendre, que Pongerville est de ses vieux amis; mais il me dit que le colportage était simplement à supprimer.

Il se plaignit ensuite de la profondeur du mal révolutionnaire. — On le trouve partout, dit-il, et dans les plus hautes régions. C'est une habitude de l'esprit, c'est dans le sang. J'ai dit que quand la Convention a déca-

pité Louis XVI, elle n'a pas décapité seulement le roi, mais la royauté. Décapitant la royauté, elle a décapité la France. La France est une nation qui n'a plus de tête. Pour que cette tête repousse, il faudra du temps!

— Votre Majesté peut avancer ce grand ouvrage. La France a vu en vous cette tête qui lui manquait. Un roi a paru tout à coup. Vous avez été patient, ferme, modéré, sans esprit de vengeance. Vous avez donné la liberté des conciles, vous avez protégé Rome, l'Église put espérer en vous. On a vu en vous l'étoffe d'un père de la patrie. Vous avez un héritier qui est filleul du Pape. Dieu a voulu que votre avenir fût ouvert à l'espérance. Vous êtes jeune encore après neuf années de règne effectif, et à la force politique s'est ajoutée la force paternelle. La gloire des armes ne manque pas. Rome délivrée, Sébastopol vaincue! Aucun prince en Europe n'a autant pour lui. Comme roi, vous pouvez ordonner beaucoup; comme père, demander davantage. En certains cas, un désir de Votre Majesté serait mieux obéi qu'une loi. Par exemple, pour l'observation du dimanche : Votre Majesté écrirait à un évêque qu'elle verrait avec plaisir les Français observer cette loi; elle en appellerait à la raison publique, à l'esprit de liberté, à l'esprit d'humanité... eh bien! je suis persuadé que la cause serait plus qu'à demi gagnée, et bientôt l'on pourrait imposer le respect de la législation.

Il parut adhérer, disant que l'important serait de prêcher d'exemple. Puis il revint sur la profondeur du mal révolutionnaire. Il me rappela une autre parole de lui :

— La pyramide est renversée; on a mis la pointe en bas, la base en l'air, il faut travailler à replacer la pyramide d'une façon normale. — Oui, Sire, ce n'est pas

médiocre besogne, d'autant que la pyramide a été retournée scientifiquement. Que Votre Majesté daigne ne pas oublier que pour la rétablir, elle a deux mains : la main de justice et la main paternelle.

Il fut enfin question du théâtre. — C'est une chose affreuse, dit-il, surtout le théâtre populaire. Il est impossible que le peuple résiste à ce spectacle, qui lui montre perpétuellement tous les crimes, toutes les lâchetés et toutes les sottises dans les classes élevées.

Il me dit à propos du gouvernement de Louis-Philippe, que ce temps lui inspirait une aversion particulière : — Tout avait une apparence d'ordre et une forme d'honnêteté ; au fond, on attaquait et on avilissait tout. L'anarchie a fait pendant ce règne un chemin incalculable.

— C'est pourquoi, Sire, elle a tout préparé pour un despotisme affreux. M. de Bonald, qui faillit, dit-on, être précepteur de Votre Majesté, a écrit qu'un peuple qui a des mœurs dissolues aura bientôt des mœurs féroces. Or, les peuples féroces par dissolution, sont des peuples lâches et qui appellent le despotisme. Quand on appelle le despotisme, il vient. C'est pourquoi Votre Majesté est l'une de nos dernières espérances de conserver la liberté. Si nous n'avons pas aujourd'hui un chef qui nous contraigne de nous rattacher à quelques principes, nous aurons bientôt un despote qui nous fera rire de tout et abandonner tout.

Lorsque l'Empereur me fit signe que l'audience était terminée, debout près de lui, je lui dis que j'avais une demande à lui adresser. Il écouta d'un air assez sérieux. — Sire, repris-je, il y a des choses que les journaux font bien de ne pas dire, et qu'il est bon pourtant que

le souverain n'ignore pas. Je demande à Votre Majesté de me permettre de lui écrire quelquefois. — De très-grand cœur, dit-il, vous me ferez plaisir et vous m'obligerez. — Je remercie Votre Majesté. Je n'ai plus rien à désirer, et je me retire plein de reconnaissance pour un accueil si patient.

Telle fut cette entrevue. J'en suis content, quoique je n'aie pas dit tout ce que j'aurais voulu. Mais il me semble qu'elle doit avoir pour résultat de mettre le journal à l'abri de quelque mauvais coup des bureaux ministériels, comme il a failli arriver récemment.

L'Empereur sait sans doute faire le visage qu'il veut, et il n'ignore pas l'art de contenter les gens.

Mais vouloir contenter est quelque chose. Il est certain que je me trouve un peu sous le charme, et j'ai besoin de me rappeler l'enchantement de M^me^ de Sévigné, qu'il avait bien autant de *monde* que moi, pour ne me pas dire que j'ai causé avec le plus grand prince d'ici-bas. En me pressant bien, je dois pourtant m'avouer que je n'ai pas pu même entrevoir ses vrais sentiments sur la religion. Néanmoins, qu'il se propose formellement de la trahir et de la persécuter, comme plusieurs l'assurent, c'est ce que je ne crois pas. Il désire ne se point faire d'affaires de ce côté-là non plus. Il allongera, il prolongera, il remettra, et il n'en viendra pas à une lutte qui répugnerait à sa raison et sans doute à son cœur.

J'ai voulu reproduire cette note, comme je l'ai écrite le lendemain ou le surlendemain de l'entretien, c'est-à-dire en février 1858. Il me reste à conclure. Ce sera pour demain.

III

Malgré les conseils que je suivais habituellement, je n'usai point de la permission d'écrire à l'Empereur. Je l'avais demandée impromptu, parce que je venais d'éprouver la difficulté de parler. Entre journaliste et souverain, dans un cabinet impérial, on ne cause pas comme aux champs élyséens, entre ombres. Il y a de part et d'autre trop de politique imposée ; on a trop de raisons réciproques de ne pas se croire une sincérité parfaite. Après réflexion, je vis plus d'inconvénients que d'avantages à écrire. Je ne songeai point qu'il pouvait venir des crocheteurs de serrures et des trouveurs de papiers ; je suis, Dieu merci, gardé par de meilleures appréhensions, et je n'ignore nullement qu'il n'y a point de papiers qui se perdent ni de paroles qui s'oublient. Mais je considérai que l'encre mêlée d'encens n'est plus assez forte pour porter la vérité, et que ce n'est plus la fonction d'un journaliste d'écrire confidentiellement aux rois. Si le journaliste peut valoir quelque chose, c'est comme voix publique. Ses lettres n'ont leur pleine vigueur qu'autant qu'elles sont ouvertes et livrées au contrôle de tout le monde. Quant à moi, c'était là mon rôle choisi et accepté. J'estimai qu'il n'en fallait pas sortir sous prétexte d'utilité plus grande, ni ajouter à mes lettres ouvertes des appendices secrets qui risqueraient de les affaiblir ou d'être désavoués. Bref, je me souvins que je m'étais fait journaliste pour n'être pas même tenté de devenir autre chose.

D'ailleurs, les événements commençaient à ne plus nous permettre d'illusions sur les pentes de l'empire.

En février 1858, nous pouvions encore attendre que Napoléon III finirait par rester à peu près chrétien et antirévolutionnaire. Nous n'avions pas l'inquiétant secret de ses accointances italiennes ; nous ne connaissions pas l'étendue de ses engagements contre l'Église. C'était avant l'affaire Mortara, où ses journaux et ses familiers donnèrent si furieusement contre le Pape ; avant la guerre, avant l'alliance de Garibaldi, avant Castelfidardo ; M. About n'avait pas fourni la *Question romaine ;* les autres brochuriers d'État gardaient en portefeuille les divers écrits qui allaient nous révéler la *seconde manière* de l'Empereur.

Tout cela se précipita pour me faire perdre le désir et le loisir d'envoyer aux Tuileries des lettres privées. Bientôt l'*Univers* reçut des avertissements officiels, auxquels se joignit l'abondance des menaces officieuses. Les affidés du ministère étaient sans cesse dans nos bureaux, venaient même nous trouver à domicile. Nous les avertissions de l'inutilité de ces dérangements. Ils prétendaient nous empêcher de reproduire les actes des évêques, nous faire supprimer même les paroles du Saint-Père. — Vous me demandez, leur disais-je, de me suicider. Ma religion m'interdit de vous rendre ce service ; mais elle ne me défend pas d'être assassiné. Étranglez-moi, j'espère que la corde cassera.

On m'étrangla. Pour me prouver que j'avais eu raison de dire à l'Empereur qu'on lui gâtait sa législation de la presse, l'*Univers* et le journal de M. de la Tour, la *Bretagne,* reçurent le lacet. Mais comme je l'avais prévu la corde cassa. Elle ne servit plus. La liberté de la presse devint effective, en attendant d'être légale. L'empire en

a tâté, la Prusse en a profité, Vermesch en a usé; nous en jouissons.

On me conseilla fortement de tenter une démarche auprès de l'Empereur; je refusai d'aller même au ministère. Le journal supprimé ne m'appartenant pas, je ne voulus point entraver les efforts du propriétaire pour retrouver une partie de son bien, en lui faisant un point d'honneur de ne pas m'abandonner. Il put informer le ministère que je me retirais. Alors on l'autorisa à acheter un journal à vendre, pour remplacer sous un nouveau titre l'*Univers* déclaré bien mort[1].

La proscription dura sept ans, ce qui prouve que ma conversation aux Tuileries n'avait pas laissé Napoléon III en grande assurance de mon dévouement pour sa personne et pour sa chose. Je ne peux lui en vouloir de cette longue rigueur. Tout au moins elle répara très-bien parmi les catholiques le préjudice que j'aurais causé (je n'en crois rien) en recommandant l'empire à leur confiance. Je peux moins encore oublier que je dois indirectement à l'Empereur le grand honneur de ma vie, puisque Pie IX, me revoyant après la suppression, m'accueillit par ces mots : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam...* POUR LA JUSTICE! Tous les journalistes ne se sont pas entendu dire cela.

Je m'efforçai néanmoins de ne pas laisser prescrire le droit qui m'était ravi sans cause, le décret même ne m'imputant d'autre crime que celui dont m'accusaient en commun le catholicisme libéral et le catholicisme impérial : le crime de beaucoup nuire à la religion. — *Propter justitiam!*

[1] J'ai ouï dire que M. Taconet fut à cette occasion frappé d'un pot de vin.

Donc, à tout nouveau ministre, et chaque fois qu'un ministre parlait de liberté, je m'imposai de demander l'autorisation de fonder un journal. J'obtins des refus aussi fidèles que mes demandes. Les refus était d'ailleurs polis. Seul, un certain M. Boudet, homme d'opposition et de liberté sous Louis-Philippe, ne daigna pas me répondre. J'ignore ce qu'est devenu ce seigneur, déjà enfoncé dans le Sénat lorsque s'enfonça l'empire. J'imagine s'il est en vie, qu'il penche à devenir bon républicain.

On me disait de m'adresser à l'Empereur, et que j'aurais bientôt ma grâce. Mais ce n'était pas *ma grâce* que je voulais ; je voulais mon droit.

Enfin les barrières furent levées, et j'obtins l'autorisation lorsqu'on la donnait à tout le monde, en attendant la loi qui allait en dispenser. Il y eut pourtant une difficulté. On me permettait bien de faire un journal, mais on ne permettait pas qu'il s'appelât l'*Univers*. J'y tenais jusqu'à refuser d'être autorisé sous un autre titre. Je disais que, sortant de prison après sept ans, je n'y voulais pas laisser mon nom. On objectait le besoin de respecter la mémoire de M. Billault, qui avait aboli l'*Univers*. Je répondis que je ne demandais pas la démolition des statues de M. Billault (il en eut deux), mais que je voulais porter mon nom, et que c'était à prendre ou à laisser. Le litige fut porté à l'Empereur, il prononça pour moi. Estimant que cette faveur valait bien un remerciement, j'écrivis à l'Empereur. Je reproduirais volontiers ce papier si j'en avais la copie, au risque de scandale. A dessein, j'y pris la qualité de sujet : *De Votre Majesté le très-humble sujet*. Ne voulant pas offrir à l'Empereur « mes civilités empressées, » ni « l'assurance

de ma haute considération, » ni me dire « son très-humble et très-obéissant serviteur, » je trouvai que *sujet* était plus digne. On est *sujet* par la volonté de Dieu, *serviteur* par choix. Que l'on couronne M. Thiers et que j'aie à lui écrire : je m'avouerai « sujet, » pas « serviteur. »

Ce furent les dernières relations du journal l'*Univers* avec Napoléon III. Maintenant les curieux en ont toute l'histoire.

J'estime superflu de revenir sur l'entretien du 19 février. En le racontant, j'ai atteint mon but. Chacun peut l'apprécier comme il voudra. Si l'on conteste ma sincérité, c'est une brutalité sotte et inutile. Si l'on pense que mon interlocuteur s'est amusé de moi, je le veux bien. Si l'on dit qu'à ce moment là j'aurais voulu conserver l'Empereur et l'empire, rien n'est plus vrai, puisque j'y croyais voir encore l'étoffe d'un règne à peu près chrétien, illusion qui cessa bientôt après, et que le 4 septembre ni M. Thiers ne m'ont point rendue.

Depuis l'origine du journal, sa conduite a été la même envers les gouvernements. Il y a eu Louis-Philippe, la République de 1848, l'Empire, et le je ne sais quoi que nous voyons. Nous avions trouvé Louis-Philippe tout fait; nous avons pris les autres tels qu'ils se sont faits ou qu'on nous les a faits. Quant à nous, nous ne nous chargeons ni de les faire ni de les défaire. Nous leur demandons de reconnaître les droits de l'Église, c'est-à-dire d'être sages et justes, et nous ne sommes hostiles qu'à leur hostilité et à leur folie.

Nous ne leur faisons point une guerre systématique, parce qu'une guerre systématique est nécessairement

une guerre de mensonge, et que le mensonge nous est interdit envers les gouvernements comme envers les particuliers; mais nous ne nous estimons tenus à aucun respect systématique envers les mesquins agents dont ils nous fatiguent et nous humilient, moins encore envers les erreurs doctrinales sur lesquelles ils s'établissent, surtout lorsqu'elles méconnaissent les droits inaliénables du peuple chrétien, qui sont d'être maintenu en possession de l'Évangile. Notre point de vue n'est pas aux Tuileries, ni au Palais-Royal, ni à l'Hôtel de Ville de Paris, ni à Versailles, ni à Chambord; il est au Vatican. Là est assise la conscience chrétienne, pleine de lumière et de patience; invincible, et nous dirions volontiers inexorable dans sa patience et dans sa lumière.

On prétendra qu'alors nous devrions accepter M. Thiers, qui est un gouvernement. M. Thiers est un provisoire et non pas un gouvernement; et nous le repoussons même comme provisoire, parce qu'il n'a pas assez la figure d'un provisoire fidèle, et parce qu'il prend beaucoup trop la figure d'un provisoire usurpateur. Par une raison ou par une autre, par une erreur de son esprit si l'on veut ou par un penchant inconscient de sa nature révolutionnaire, il se fait des complaisants, sinon des créatures. Sous prétexte de nous laisser un dépôt qu'il n'a pas reçu tel qu'il le dit, il travaille à nous laisser une anarchie effrayante, d'où ne peuvent surgir que des dictatures anarchiques plus redoutables.

Dans tous les cas, le pouvoir est vacant. De plein droit chacun peut demander n'importe quelle forme de monarchie, n'importe quelle forme de république, n'im-

porte quelle forme mixte. On peut demander n'importe qui, n'importe quoi. Le « patriotisme » et la « prudence » de M. Thiers[1] nous ont plongés dans ce gâchis qui lui fait un trône. Les Français ont le pouvoir de prendre M. Thiers pour roi, même héréditaire, avec faculté d'adopter un membre quelconque du conseil municipal de Paris, et cette solution ne serait pas indigne aujourd'hui de leur génie politique.

Usant du droit commun, nous nous prononçons pour la monarchie légitime. Notre principale raison, c'est que son très-illustre et très-auguste représentant, plein de sens, d'honneur et de vertu, nous offre excellemment toutes les garanties d'ordre, de liberté, de réforme, de puissance et de clémence que l'on doit attendre d'un prince chrétien. Il a plu à des hommes que je ne veux pas nommer, catholiques libéraux et légitimistes plus ou moins révolutionnaires, ou se disant tels par politique, de calomnier aussi nos sentiments très-déclarés pour Henri V. Ils y ont voulu voir des calculs personnels. C'est une bassesse. Sous la présidence de Louis-Napoléon, le pouvoir étant moins qu'aujourd'hui vacant, l'*Univers* a proclamé que le régime sauveur ne pouvait être que la monarchie chrétienne, qu'il n'y avait pas d'autre vrai roi que Henri V, et que nul roi n'offrait de solides garanties du rétablissement de l'ordre que le vrai roi. Nous le répétons maintenant avec plus de certitude.

Que la France fasse ou se laisse faire un autre pouvoir, qu'elle fabrique une fausse monarchie ou tombe en fausse République soi-disant définitive, rien n'est

[1] Expressions de l'ordre du jour qui venait d'écarter la question pontificale.

plus vraisemblable ; et il est vraisemblable aussi qu'elle ne réussira qu'à ouvrir des fondrières où elle s'enfoncera peut-être irrémédiablement. Nous mettrons-nous cependant en insurrection contre ce nouvel expédient révolutionnaire, une fois installé ? Non. Nous le regarderons agir, et si nous avons la permission de parler, nous parlerons comme nous avons fait en face des autres, pour lui rappeler son devoir envers l'Eglise, pour conseiller aux catholiques de faire le leur en défendant la liberté de l'Eglise avant tout, toujours, à tout prix.

Nous ne pouvons pas empêcher des esprits trop inférieurs, ou tout à fait mauvais et lâches, de s'abuser sur notre voie, de la contester et même de la diffamer. C'est une loi de la vie humaine, et une loi plus particulière de l'époque présente. Il faut la subir ; ce n'est pas un petit ennui. Néanmoins, ces esprits-là perdent leur temps. Il n'y a qu'à vieillir sous leurs injures : l'honneur est au bout, et peut-être même quelque gloire.

LA QUESTION DU PAPE.

22 novembre 1871.

Le Saint-Père se propose-t-il de quitter Rome ? Nous n'avons à cet égard aucune nouvelle particulière, aucune information certaine. Mais les bruits qui annoncent depuis si longtemps un prochain départ prennent en ce moment beaucoup d'insistance. A ce sujet, le *Journal des Débats* publie une correspondance de Versailles que l'on peut regarder comme une communication officieuse de M. Thiers. On y lit ce qui suit :

« Notre ami nous disait qu'il était sorti de cet entretien de M. Thiers, persuadé, comme lui, que le Pape ne voudrait pas quitter l'Italie ; qu'il faudrait, pour l'y déterminer, des événements graves ou scandaleux dont les Italiens auraient grand soin de se préserver, s'ils en avaient la force, et, qu'à Rome, certainement, ils en auraient la force. Rome n'est point une ville révolutionnaire; mais, d'un autre côté, avec le système d'audace des révolutionnaires et le système d'abstention des antirévolutionnaires, en Italie comme en France, tout est possible. Ce qui fera que le Pape sera assez respecté à Rome pour pouvoir y rester, c'est qu'on sait maintenant qu'il peut venir en France. C'est la seule forme de protection que les événements ont laissée à la France envers le Pape. Il est honorable pour elle et pour son gouvernement que, même sous cette forme modeste, mais résolue, elle suffise aux événements en les écartant. »

Si c'est là tout ce que la France peut faire, M. Thiers le dit ; que ce soit tout ce que M. Thiers veut faire, nous

le croyons. Mais puisque, par l'organe de ses représentants, la France s'en est remise « au patriotisme et à la prudence » de M. Thiers sur une éventualité qui lui imposait d'autres précautions, il faut bien qu'elle se ramasse à la stature de son fondé de pouvoir. Pour ne rien dissimuler, cela ressemble fort à l'accroupissement.

Les hontes vont comme les malheurs, par couples et par bandes. Il est dit dans l'Évangile que nul ne peut malgré ses efforts, ajouter une coudée à sa taille. C'est ce que nos hommes d'État nous savent bien persuader. Sans doute qu'ils en sont eux-mêmes les premiers convaincus. De l'Évangile, qu'ils croient peu, ils croient au moins cela. Si l'Évangile disait au contraire que nul ne peut rien retrancher de sa taille, ils auraient bientôt fait de lui donner un démenti. Accroupis devant ces Italiens !

Triste France qui n'a plus un tronçon d'épée au service de la justice, ni même un bras pour tenir un bâton, et que son homme d'affaires trouve encore assez téméraire de proclamer qu'elle ne refusera pas un asile au Vicaire de Jésus-Christ, dépouillé par les voleurs et menacé par les assassins, lesquels sont nos alliés ! Cependant, il faut que le Pape sache atteindre la frégate française qui dort à Civita-Vecchia. Nous devons des égards à nos alliés ! S'ils voulaient garder le Pape, et quand même il nous appellerait, nous n'irions pas le chercher sous leurs couteaux.

Oui, vraiment, la Révolution est faite et parfaite ! Elle a enfin arraché tout notre cœur. Napoléon III avait arraché Charlemagne ; voici la prudence et le patriotisme de M. Thiers qui vont arracher Clovis. Au récit de la passion du Christ, l'épée de Clovis frémissait dans le

fourreau. *Que n'étais-je là avec mes Francs !* Nous n'avons plus cette épée, nous ne disons plus de ces choses, nous ne sommes plus du tout ces Français !

Nous ne sommes plus ce peuple barbare en qui l'eau du baptême fesait germer cette merveille du monde, cette fleur fière, fleur de sang, de feu, de lumière et d'honneur qui fut la France. Nous sommes civilisés, rieurs et bons vivants. Nous avons brisé la sainte Ampoule, et tiré notre esprit et notre gloire du vin de champagne. Nous avons souillé la cuve baptismale de Clovis et de la France, et choisi d'entre nous une suite de Copronymes pour mener nos affaires. Mais l'acier de nos épées ne s'est plus trouvé de la même trempe; à Reims, où ne vont plus nos chefs, il est venu des gens qui ont bu notre vin.

Enfin, si le Pape quitte Rome, parce qu'il n'y pourra plus rester, notre Napoléon Jérôme, si aimé du *Siècle*, et qui favorisait (à 5 0/0) notre *Opinion nationale*, verra du moins ses vœux plus qu'accomplis, et connaîtra qu'il avait bien jugé de la France et du monde. Comment ce prince n'est-il pas notre roi? Mais il a des chances et ceci les augmente. M. Thiers n'est pas encore ce Phocas, dont un saint osait demander compte à Dieu. Le saint disait à Dieu : Pourquoi nous avez-vous donné pareil empereur? Dieu répondit : *Quia non inveni pejorem.*

M. Thiers n'abandonne pas assez le Pape. Si le Pape vient frapper à la porte de la France, M. Thiers le laissera entrer. Il souffrira qu'il y ait en France quelqu'un de plus grand que lui. Ce trait de modestie lui portera malheur et tournera les cœurs vers M. Gambetta. Vous verrez que la fortune ne nous gardera pas M. Thiers. Et

un jour M. Gambetta aussi sera la dernière espérance de l'ordre. Les conservateurs verseront leur sang pour M. Gambetta et ne le conserveront pas.

En vérité, ce mime qui règne en Italie, ce Gianduja couronné de plomb oxidé, qui a peur dans le dernier repli de ce qui lui reste d'âme, a dit le mot de l'époque : *Andremo al fondo!* Nous y sommes, au fond, ou plutôt nous allons le voir, si la pierre qui scelle encore l'abîme est arrachée. On verra ce Lazare, cette pourriture païenne qui dormait là depuis quatorze siècles sous le pied puissant et bienfaisant du Christ ; on le verra sortir et se répandre.

Si nous voulons nous sauver, ce n'est pas la France qu'il faut ouvrir au Pape, c'est Rome qu'il faut ouvrir à la France, afin que la France y maintienne le Pape chez lui. C'est ce qu'il faut faire aujourd'hui de bon gré, pour n'être pas contraint de le faire plus tard sous le bâton. Il n'y aura point de paix sur la terre que le Pape ne soit tranquille chez lui ; tant que le Pape ne sera pas tranquille chez lui, ni peuple ni individu ne sera tranquille dans sa maison, ni sur terre ni dans son tombeau.

Si nous ne faisons pas cette œuvre, nous ne guérirons pas. Dieu nous ressuscitera pour la faire ; mais, avant de ressusciter, il faudra achever de mourir.

M. GUÉROULT

RÉCLAME LE RESPECT POUR M. THIERS. — APOLOGUE POUR LE SIFFLET.

---

28 novembre 1871.

Une république avec un bout de prince dedans, telle est l'utopie de l'*Opinion nationale*. Pourquoi le prince? Est-il dans la république pour s'y dissoudre ou pour engraisser? L'*Opinion nationale* n'a jamais bien débrouillé ce mystère, mais elle tient au prince. On l'a vue s'arranger de Napoléon III, qui lui a donné l'être; et comme elle s'arrangeait de lui, lui s'arrangeait d'elle, et ils ont fait bon ménage tout le temps. Elle a aimé beaucoup Napoléon Jérôme : il fut son bon parrain, lui fournit les *fonds* baptismaux et lui procura ses premières layettes (à 5 0/0, dit-elle). Napoléon Jérôme fut le prince de son cœur, jusqu'au moment où, par un trait d'ingratitude inouï, il mit la griffe de l'huissier sur ces cinquante mille francs qu'elle lui devait. Mais cette petitesse même ne l'a pas dégoûtée des princes et l'*Opinion nationale* aime aujourd'hui M. Thiers, d'amour!

L'*Opinion nationale* a le droit de garder son genre; tout est légitime en ce temps de liberté. Si M. Thiers est prêteur, ce ne sera pas son plus grand défaut, certainement! Selon nous, il ne *prête* pas à l'espérance,

mais peut-être suffit-il à l'*Opinion nationale* qu'il puisse prêter d'une autre façon. Cela ne nous regarde point, et nous voulons laisser l'*Opinion nationale* à ses habitudes ; seulement nous lui demandons un peu de large pour ceux qui ne partagent point sa flamme. Nous sommes de ceux-là.

Elle semble en disposition de créer un crime de lèse-majesté au profit de M. Thiers. Elle ne veut point qu'on le rabaisse en le comparant à une cuisinière ; elle déteste qu'on lui donne ce petit nom d'*Adolphine*, qui cependant peint si bien ses humeurs. M. Guéroult nous adresse à ce sujet des réprimandes de hauteur qui ne cadrent pas avec les aventures trop nombreuses de son journal, ni avec le caractère d'une rédaction où figurent M. Sauvestre et M. Bonneau. Il faut être plus républicain que cela ; il faut tolérer aux tristes Français le soulagement de rire parfois des maîtres que leur fournissent les jeux de la plume, du scrutin, du pétrole et du hasard.

Depuis vingt-cinq ou trente ans, nous avons fait l'impossible pour prendre au sérieux les divers chefs que la Révolution nous a infligés. Nous les avons suppliés d'oublier leur passé chétif ou tout à fait vilain ; de considérer le rang où ils montaient, les besoins de ce peuple malheureux contraint de leur livrer son sang, sa fortune et ses destinées. Nous leur avons conseillé le désintéressement, la largeur, la grandeur et la justice. Nous les avons acceptés à ce seul prix, résolus de les soutenir s'ils voulaient seulement s'efforcer de ne point trahir davantage la commune misère.

Nous avons voulu faire une monarchie avec Louis-Philippe, une république avec Lamartine et Ledru-Rol-

lin, un empire avec Bonaparte, un gouvernement et surtout une France avec tout cela ; nous avons voulu ne pas désespérer tout de suite, même des hommes du 4 septembre. Vaine espérance ! Inférieurs à ceux qu'ils venaient de supplanter, tous ont trouvé le secret d'être inférieurs encore à ce qu'ils avaient été eux-mêmes, au-dessous de leur inquiétant passé, au-dessous des médiocrités et platitudes qu'ils faisaient redouter. Pas une apparence de sincérité, pas un éclair de grandeur, pas un mot, pas une ligne qui indiquât le moindre sentiment de la détresse générale et de leur responsabilité. Ils sont entrés avec leur bande dans la maison en ruines, plus chancelante après leur assaut implacable et impie, et ils ont bu et mangé et paradé.

Que faire ? Raisonner ? Nous raisonnons : qui d'entre eux veut comprendre ? Maudire ? Ils ont les gendarmes, et ils ne valent pas une malédiction. On siffle ; c'est la loi de l'art, le besoin de l'âme, la dernière consolation de la conscience et de la raison outragées. Gulliver, lié, incapable de mouvement, siffle et prend au moins le plaisir de culbuter ainsi quelque général de Lilliput.

Les saints ne s'en tiennent pas plus que les simples honnêtes gens et gens d'esprit. Isaïe compare un ministre arrogant à un coq qui sera étranglé quelque jour, et que l'on portera, les pattes raides, au marché ; un saint docteur darde les traits de son ironie sur le nez impudent de S. M. l'empereur Julien ; Tertullien est d'accord avec Horace : « Il y a des choses dignes de risée « sous leur gravité feinte : ne craignez pas d'en rire ; le « rire les empêche d'usurper le respect. »

M. Guéroult peut dire, en faveur de M. Thiers, tout ce qu'il voudra. Il y a quelque chose de comique dans

ce prince très-périlleux. Nous trouvons bon de le prendre aussi par là. Nous n'avons pas été plus durs et plus rancuniers à M. Thiers qu'aux autres, tant s'en faut ! Nous avons voulu espérer de lui, de son bon sens vanté outre mesure, de sa vieillesse saturée d'honneurs, de la confiance si touchante pour tout autre que la France lui montrait. Nous avons cru que l'inconduite en tous sens des hommes du 4 septembre avait révolté sa raison et même son cœur, et nous avons autant que nous l'avons pu tourné de son côté l'esprit public. Voilà où l'on nous pourrait moquer, sinon reprendre. Nous trouvions impossible qu'un homme de cet âge et dans cette situation, ayant vu ce qu'il venait de voir, plongé avec nous dans cet aboutissement logique de tout le mouvement révolutionnaire où il a tant travaillé, n'en eût point quelque noble regret et n'y voulût point porter remède. Il le disait d'ailleurs. L'on sait ce qui est advenu de ses paroles et de l'espoir que le reste de l'instinct conservateur mettait en lui. Ce n'est pas nous qui lui avons donné le conseil de se faire prince ; nous ne lui avons conseillé que d'être grand. Il a trouvé que sa grandeur était de passer avant la France, qu'il soit sifflé !

Il n'a pas le droit de s'en plaindre. Il est l'homme qui s'est servi de Béranger, qui a donné à la vieille France et aux débris échappés de la guillotine, les noms de comtesse de *Prétentaille* et de marquis de *Carabas ;* le nom d'Adolphine est plus doux. Il est l'homme qui disait à propos des communions de Notre-Dame : Mettons la main de Voltaire sur ces gens-là ; et qui, à défaut de la main de Voltaire, a employé la main de M. Sue. Il est l'homme qui a écrit l'histoire de la Révolution pour

ôter aux victimes l'auréole et aux bourreaux l'infamie. Il est l'homme qui s'obstine à garder le 4 septembre et n'y veut changer que la présidence, réservée à M. Gambetta. Et tout cela néanmoins offre son côté risible à cause du caractère, du carrosse, des aides de camp et des autres fanfreluches.

Laissez-nous rire, collègue de l'*Opinion nationale*, vos sentiments n'en seront que plus appréciés ; — et, au fond, nous avons nos douleurs qui vengent le prince et vous.

LES PRINCES D'ORLÉANS.

29 novembre 1871.

Les bruits de fusion se suivent et se ressemblent : c'est fait, ce n'est pas fait ; cela se fera, cela ne se fera jamais ; on s'entend sur l'essentiel, on est divisé sur les bases, etc., etc. Il surgit des affirmations, il survient des démentis, et tout recommence.

En résumé, seul, le comte de Chambord a parlé clairement, comme il devait, et sa parole, très-loyale et très-royale, est restée sans réponse. Point de protestation, il est vrai, mais point d'acceptation. La branche cadette n'a rien dit au public, ni par le comte de Paris, son chef naturel, ni par le duc d'Aumale, qui passe pour son chef politique.

L'opinion veut donner un rôle à ce prince, peut-être parce qu'il montre une intention assez active de s'effacer. Selon quelques-uns, il serait même disposé à se faire une carrière à part, et il aurait choisi celle de la présidence. Il prendrait régulièrement tout ce qui se peut prendre régulièrement et ferait son affaire par étapes. Selon d'autres, il est assez content d'être Français, homme de lettres, conseiller général, député, il serait fier de devenir académicien ; en tout cas, il demeure parfaitement uni à ses frères et neveux, et tous ensemble

seront volontiers absorbants, mais résolument infusibles.

Tels sont les bruits qui courent sur les princes d'Orléans. Au fond, cependant, de leur part, il n'y a rien de sûr, sinon qu'il n'y a rien de dit.

La politique peut loyalement leur conseiller cette longue réserve. Rien ne doit être supposé plus légitime qu'un doute sur le temps de se taire et le temps de parler. Mais, d'un autre côté, rien n'est plus légitime à ceux qui attendent que de trouver le temps long et que d'avoir aussi leurs doutes sur les doutes de ceux qui les font attendre lorsqu'ils sont si pressés. La conduite des princes d'Orléans est prudente ; nous inclinons à croire qu'elle serait plus prudente encore s'ils montraient plus de générosité.

En habituant la France à croire que la solution véritablement monarchique est impraticable, ils ne gagnent rien au profit de la solution quasi-monarchique, qui dès lors apparaît manifestement comme la leur. Le comte de Chambord leur manque pour le moins autant qu'ils lui peuvent manquer. En le faisant crouler, ils se barrent le chemin. Son héritage régulier est la seule partie solide de leur fortune.

De tout ce qui s'offre aujourd'hui à la France, rien n'est plus incorrect, plus épuisé et en réalité plus futile que l'orléanisme pur.

Nous ne voulons pas manquer de respect pour les princes d'Orléans, personnellement si recommandables et jusqu'ici fort innocents de nos malheurs. Lorsqu'il faudrait envelopper de pardon et d'ombre quiconque le demanderait, nul ne peut songer à exclure des Bourbons qui n'ont que si légèrement leur part du péché

originel ! Mais enfin si ces princes s'obstinent dans leur *spécialité,* s'ils sont purement et simplement *orléanistes*, alors ils sont purement et simplement la tête d'un parti plus faible et non moins parricide que tous les autres.

L'entre-deux où ils veulent se confiner, trahit également la monarchie et la démocratie. Sa base, qui est ni ancienne ni nouvelle, n'offre pas assez de surface pour les réunir, n'a pas assez de solidité pour les porter.

Le régime de 1830, provisoire à la fois monarchique et républicain, a doublement péri comme monarchie et comme république. La république de 1848 et l'empire ont tour à tour broyé ce plâtre, qui portait d'un côté l'effigie de Louis-Philippe, et, de l'autre, moins visible, celle de M. Thiers. M. Thiers s'est restauré par un tour d'adresse qui n'a pas encore parfaitement réussi. Ce *cahin caha*, peu durable, nous fait entrevoir quelle sorte de succès pourraient obtenir les fils de Louis-Philippe restaurant le trône de leur père.

Si l'on comprend que les princes d'Orléans se puissent croire obligés à cette restauration par sentiment filial, ils doivent comprendre à leur tour que le comte de Chambord ne partage pas ce sentiment-là, et que la France ne l'épouse pas.

M. le comte de Chambord a aussi ses pères à respecter ; il a de plus son peuple, dont les besoins plus respectables encore lui demandent autre chose. Quant à la France, on en compte au moins deux. L'une est fidèle aux traditions religieuses et politiques qui la firent autrefois si grande : Louis-Philippe l'a reniée, elle le renie. L'autre, qui s'intitule la France nouvelle, ne se reconnaît de pères ni au Ciel ni sur la terre et ne veut pas avoir d'enfants. Ce n'est point Louis-Philippe qu'elle

appelle ; à ses yeux il offre encore une figure de père, une apparence de légitimité. M. Thiers est bien mieux son fait, M. Gambetta ensuite, et au fond, elle aspire à M. Mottu. Mottu le radical, Mottu qui débarrasse les écoles populaires de l'image du Christ ! Qui, en France, ressemble mieux que Mottu à Barrabas ? Voilà l'homme ! Le peuple nouveau le réclame, et le Pilate bourgeois n'a pas de sérieuse objection.

Si les princes d'Orléans, par respect pour leur père, refusent le drapeau blanc, ils doivent, par respect pour leur père, abdiquer leur blason, que la révolution lui fit effacer. Dès lors, que sont-ils par eux-mêmes devant la tradition monarchique, et que pourront-ils refuser à la tradition démocratique qui leur défendra d'être autre chose qu'un équivalent de M. Thiers et de ses héritiers ?

LA GAUPE ET SES AMANTS.

17 décembre 1871.

L'histoire de la présente République française est celle des *Petits Crevés;* elle fait voir le danger de s'attacher aux personnes de mauvaises mœurs, et elle offre un spectacle tel que nous les aimons, moral, mais encore plus corrupteur; tragique, mais encore plus ridicule. Notre siècle a vraiment son harmonie! Pour une forte partie scélérat, pour une grande partie imbécile, pour l'ensemble, aussi content de lui-même que malheureux. Obstiné dans l'irrésolution, féroce et sentimental, plein de jactance et d'épouvante, persuadé qu'il trouvera remède à tout et convaincu qu'il n'échappera à aucune catastrophe, il parvient à l'unité de caractère en réalisant l'idéal du contradictoire et du décousu!

A ne considérer que la France, où se pressent tant de sérieuses besognes, elle est particulièrement occupée d'une rivalité de grands et de princes, tous amoureux d'une même gaupe. Tous ont des espérances et même des gages, car la gaupe est fine et fantasque; tous sont trahis, car la gaupe a aussi son amour. Cette adorée se nomme aussi la *Révolution,* et elle est folle d'un géant parisien qui se nomme *Titi.* Les princes veulent cou-

ronner la Révolution, la Révolution veut couronner Titi. La France n'étant gouvernée que par les intérêts de ces passions compliquées, l'on s'explique l'état brillant de ses affaires. Deux personnages en Europe peuvent être bien tranquilles sur nos événements futurs : l'un n'en a rien à craindre, c'est le prince de Bismark ; l'autre en a tout à espérer, c'est le seigneur Mottu, figure du géant Titi. Le seigneur Mottu est présentement au mieux avec la gaupe.

La gaupe n'est pas jeune, c'est ce qui la rend plus redoutable ; elle est très-riche, ayant recueilli beaucoup de successions. Autant qu'on lui peut assigner un état-civil, elle est fille de la comtesse Du Barry et du roi Louis XV, plus ou moins. Il y a du pus de noblesse dans ses veines. Pour commencer, elle assassina, c'est ainsi qu'elle fonda sa fortune. Un homme de race royale la courtisa : il se nommait le citoyen Égalité. Elle le leurra, le pourrit et l'occit. D'autres illustres, grands seigneurs et gros bourgeois, eurent les mêmes faveurs et le même sort ; et ainsi l'effroyable Circé se fit des alliances élevées, sans jamais — loyale en ce seul point — dissimuler son goût inné pour la crapule. Il vint néanmoins un soldat qui parut la désenchanter de Titi.

Ce rude gaillard, d'ailleurs suffisamment improbe en son fond, fit deux choses dont la gaupe lui sut gré, il la rossa et l'épousa. Par lui, à force de recevoir des coups, elle parut capable d'avoir des mœurs. Grâce à cette illusion, au lieu d'être déportée, elle devint princesse régulière, état que ces sortes de créatures ambitionnent toujours, mais qui ne les purifie jamais.

Elle trahit son soldat, sans pourtant lui retirer son cœur. Pour ce qu'il avait de malhonnête, elle lui garde

ce qu'elle peut avoir de fidélité. Quand elle veut se reposer du concubinage, son état normal, elle penche à choisir dans la race de ce héros. Elle prend alors des robes de velours, elle coiffe le diadème et on lui dit : *Votre Majesté.* Ça l'amuse un temps ; mais bientôt elle souffre de n'être plus tutoyée par Titi, alors Titi se déguise, s'approche et ils renouent. Néanmoins quand Titi n'a pas sa casquette, sa pipe, sa chique et son enrouement, il lui plaît moins. Titi en avocat l'ennuie quasi autant qu'un honnête homme.

Après son soldat, elle eut, hélas ! un autre époux régulier. Elle en eut même deux. Veuve de Bonaparte, elle fut reprise par le roi de France, qui la fit tout à fait légitime. C'était lui demander beaucoup trop de vertu. Elle ourdit, elle trahit, et au roi de France elle substitua le roi des Français.

On sait comment ce mariage à l'Hôtel-de-Ville lui parut encore trop pur, comment elle se fit enlever par l'aristocratie révolutionnaire, comment elle passa de l'aristocratie révolutionnaire à un second Bonaparte ; Bonaparte à pied, qui la rossa pourtant comme l'autre, et qui la garda plus longtemps. Ce fut un bail conjugal d'environ vingt années. Elle n'en avait pas porté de si long, mais aucun ne lui profita davantage. Elle y devint absolument perverse, grâce au mari débonnaire, qui favorisait lui-même ses intelligences avec Titi. Sous ce Bonaparte, Titi était l'ami de la maison. A la fin, l'innocent mari s'étant laissé persuader de faire campagne, fut aisément et définitivement remis à pied ; et la dame revint avec ivresse au concubinage, relevée de toutes les hontes où la porte son humeur naturelle. Ses accointances avec les Jules n'eurent pas même les apparences

de la légalité. Ce fut le trottoir, tout simplement. Gambetta et Glais-Bizoin, Mottu et Cadet, Pyat, Protot, Rigault, Vermesch et la suite... Qui peut se vanter d'être le seul et le dernier ?

Telle est donc la personne, et nos princes en sont épris. Ils lui offrent leur main, ils se gouvernent pour lui plaire. C'est le souci de M. Thiers, détenteur actuel de la fortune et tuteur aussi très-amoureux et qui voudrait également épouser. Dans la pièce qui se joue autour de cette Colombine, M. Thiers fait Cassandre. Bizarre et affreux amour de vieillard, mélangé de sentiment paternel ! Amant, M. Thiers craint d'être rejeté ; tuteur, il craint que la chère enfant, victime d'un caprice, ne fasse un mauvais choix. Il voit bien Mottu, et il sait bien où va le cœur ; il préférerait Gambetta. Mais il redoute surtout un prince. Avec un prince, Colombine pourrait être gênée dans ses goûts. On dit qu'il y a un roman de Balzac qui peint assez ce mouvement de cœur de M. Thiers ; cela est intitulé le *Père Goriot*.

Encore que M. Thiers ne soit pas précisément un aigle, il a pourtant une pensée stable et qui a dirigé toute sa vie. C'est, comme il dit, de « conserver la Révolution. » Il y a vingt-cinq ans, M. l'abbé Dupanloup, s'appuyant déjà de documents solides, signalait ce caractère. Il citait ces paroles : *Je dois tout à la Révolution, elle m'a fait ce que je suis, c'est la cause de toute ma vie. — J'appartiens à la Révolution française. C'est la seule cause qui soit vraiment chère à mon cœur.* Sous Louis-Philippe, trouvant que cette cause *sienne* et *sainte* était compromise par les entreprises des catholiques, il « enviait » d'être nommé commissaire dans une question d'enseignement, afin de se *mettre en avant* contre la

liberté *avec le plus grand zèle.* Après vingt-cinq ans, ce caractère lui est resté. En dépit de l'empire, du 4 septembre, de la guerre, en dépit de la Commune, il veut *conserver* la Révolution. *C'est la seule cause qui soit vraiment chère à son cœur.*

Nous ne croyons pas que l'on puisse accuser M. Thiers d'avoir songé sérieusement à établir la République. Mais il a vu la Révolution menacée par les stupidités deux fois scélérates du 4 septembre et du 18 mars, et il s'est préoccupé uniquement de conserver la Révolution, heureux d'ailleurs de saisir une si belle occasion et si longtemps cherchée de faire cavalier seul. Tel a été le but de toutes ses feintes, de toutes ses habiletés, de toute sa politique : plaire à la Révolution, demeurer l'un des *vrais gardiens de la Révolution française.*

Malheureusement, d'autres qui le disent moins et qui peut-être le savent moins, mais au fond pleins de la même obstination et piqués du même intérêt, secondant instinctivement ses ruses, en sont devenus les complices. Une grande partie de l'Assemblée aussi veut conserver la Révolution ; et les princes de la maison d'Orléans en sont là, tout autant que les amis de la maison Bonaparte, et les meilleurs de la maison Gambetta et C^ie^. Tous ensemble, par ce sentiment commun et par leurs arrière-pensées personnelles, ils ont rendu facile le jeu de M. Thiers, devenu si favorable aux feux de M. Mottu.

Ainsi l'Assemblée nationale, élue par un élan conservateur, a négligé sans le méconnaître le vœu profond du pays. Elle ne pouvait avoir qu'un chef utile, M. le comte de Chambord, loyal et unique adversaire de la Révolution. Elle l'a senti, et néanmoins, cédant au

secret et invincible amour de la Révolution, subtilement exploité par M. Thiers, elle s'est, en réalité, coalisée contre le seul drapeau qui puisse réunir une force sérieuse contre la Révolution.

Cette coalition des conservateurs pour dissoudre l'unique force conservatrice, a marché et marche de succès en succès. Chaque jour elle augmente l'inextricable embarras où nous périssons, et chaque jour elle s'y engage plus avant. Un mensonge désormais inexorable, bloque toutes les situations, abaisse toutes les consciences, embrouille tous les esprits.

Dans la politique active, personne ne sait plus où il en est. Chacun subit la nécessité mortelle de subtiliser avec ses engagements, de décliner son devoir. La situation commune est une indicible entente de tromperie, dans le seul but de ne pas sortir du péril révolutionnaire. Personne qui ne s'y sente mourir, personne qui n'y veuille rester.

Quoique fort dégagé, en politique, de tout ce qui ressemble à la probité vulgaire, M. Thiers se saurait tenir longtemps contre les princes d'Orléans qui lui demandent à jouir de leurs droits de députés. Sa théorie de faire une république sans républicains ne vaut rien devant les instances de ces princes. S'il ne veut pas de républicains, il ne peut guère les accuser de l'être plus que lui ; si, changeant d'avis, il veut des républicains, ils ont fait et font encore bon marché de leur condition de princes, et il ne peut pas décemment les accuser d'être plus inconvertissables que lui. Ils sont républicains ou ils ne le sont pas, exactement dans sa mesure. Et puis c'est un amusement qui doit finir, de refuser, au nom de l'ordre, à qui que ce soit, même à des

princes, l'entrée d'une assemblée où l'ordre veut que l'on reçoive n'importe quel envoyé du suffrage universel. Quoi ! fermer aux fils de Louis-Philippe une porte qu'il faut ouvrir à M. Ordinaire ou à M. Mottu ou à des prétendants directs, avoués et immédiats, tels que sont d'un côté M. Rouher et de l'autre M. Gambetta ?...

Il n'y a donc rien à répondre aux princes et il faut leur ouvrir. C'est la loi. Mais la situation des princes n'en est pas pour cela plus nette et plus favorable. Ils ont beau dire, ils sont princes, et comme tels, prétendants, si ce n'est au trône, du moins aux dignités de la République ; et le fauteuil devient trône lorsqu'un prince est assis dessus. Mais ce trône fût-il décerné par le suffrage universel, n'est pour eux qu'un trône usurpé, et tous les partis restent ce qu'ils sont, et tout continue et tout recommence...

Voilà ce que nous vaut l'amour de M. Thiers et des princes d'Orléans pour la Révolution. Impossibilité de rester dans la Révolution, impossibilité d'en sortir. Quel bel avenir pour l'ami Mottu, et après lui pour le caporal qui s'astique n'importe où !

L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS,

M. LITTRÉ ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

I

2 janvier 1872.

Un acte fier et grave de Mgr l'évêque d'Orléans change la physionomie quasi burlesque de l'élection Littré. Sans contester à ses collègues la fantaisie d'élire un cacographe, l'évêque académicien trouve à cette élection un caractère doctrinal scandaleux. Sous le cacographe, il voit un athée persistant à côté duquel il ne veut pas s'asseoir, et il se retire de l'Académie. C'est un fait sans précédent. Il y a eu des académiciens que l'Académie a chassés du Corps ; on n'en cite point qui se soient démis, c'est-à-dire qui aient, au fond, chassé le Corps.

Mgr Dupanloup est dans son droit. Il avait très-dignement rempli son devoir envers ses collègues, en leur exposant les doctrines anti-chrétiennes et anti-sociales du candidat. Il s'estimait obligé à cet acte non-seulement comme chrétien et prêtre, mais comme citoyen et membre de la compagnie. L'Académie ne peut s'excuser d'avoir élu M. Littré sur sa réputation de savant, de philosophe, d'auteur d'un dictionnaire et d'excellent

homme, sans s'être donné, d'ailleurs, la peine de lire ses ouvrages par trop épineux. L'évêque s'était chargé de cette besogne disgracieuse. L'Académie sait maintenant que M. Littré est un démolisseur d'institutions sociales, un brûleur de matériaux sociaux ; qu'ayant employé la pioche, il verse encore le pétrole ; qu'ayant fait le trou de mine, il le charge, et voit sans déplaisir qu'on y mette le feu. Si après ces avertissements l'excellent homme est néanmoins élu, l'avertisseur a certainement le droit de ne pas l'agréer pour collègue et de s'en aller.

M. Littré pourra paraître plus ou moins coupable, plus ou moins *conscient*. Nous voulons bien qu'on le juge aveugle et sourd, et même machinal ; nous n'y tenons pas. Mais sur ses doctrines et sur son action, personne ne sera en doute. L'analyse que Mgr l'évêque d'Orléans en a donnée est absolument irréfutable. C'est l'œuvre d'un ferme et sagace esprit, d'un citoyen, d'un évêque. Elle lui fera tout l'honneur qu'il voulait que se fît l'Académie et que l'Académie n'a pas voulu se faire, par des raisons que l'on peut deviner, mais qu'il faut renoncer à comprendre. Ceci sent la fin du règne. Quel intérêt peut trouver une Académie française, sept mois après le sac de Paris, à recevoir parmi ses membres un savant qui estime et un lettré qui écrit que « la pensée est inhé-« rente à la substance cérébrale comme la contractilité « aux muscles et l'élasticité aux ligaments jaunes ? »

Il serait à souhaiter que ceux des Quarante qui ont l'honneur d'être catholiques imitassent Mgr l'évêque d'Orléans et prissent comme lui le parti de se retirer. Il en résulterait un bien que leur présence à l'Académie et leur participation à ses actes ne produiront jamais. Ce Corps n'a plus la vertu de son institution, éminem-

ment chrétienne ; il ne veut pas la reconquérir, le moment est venu de l'abandonner à la décomposition. Si les chrétiens savaient s'éloigner, on verrait bientôt l'apparence de vie dont elle abuse pour donner sa part de mauvais coups contre l'ordre et les mœurs. Obligée de faire immédiatement une dizaine d'élections et ne pouvant plus se recruter parmi les hommes qui se glorifient d'avoir encore une croyance, elle tomberait vite en pleine bohème et ne serait qu'une trissotinière entièrement décriée.

II

Le secret de l'élection Littré.

5 janvier 1872.

La démission de Mgr l'évêque d'Orléans intéresse fort les journaux et tout le monde. Elle est blâmée de quelques-uns, louée de la plupart, honorée de tous, même de ceux qui en prennent occasion d'injurier le prêtre et l'autel, lesquels d'ailleurs sont le très-petit nombre et le plus petit poids. Tout le reste, jusqu'aux incertains, s'incline devant cette verdeur de courage et d'honneur à laquelle nous ne sommes plus accoutumés. Le cas semble insolite, mais beau. Les dix-sept *Littréens* et ceux qui les ont guidés, en retirent peu de gloire.

L'opinion leur demande sévèrement compte de cette brutalité d'esprit qui trouve bon de nous jeter à la tête l'apothéose littéraire d'un savantas inextricable, docteur en morale pétrolière et de qui les écoliers pratiques sont en ce moment expédiés aux pontons. C'est une affaire qu'ils n'avaient point prévue. Ils ignoraient qu'il y a des circonstances où les questions de morale

prennent leur légitime rang d'affaires d'État, par l'étourderie inévitable des hommes d'État qui n'ont point de morale et qui se targuent de savoir éviter les affaires.

Mgr l'évêque d'Orléans leur porte ce matin le dernier coup par une lettre qui fait office de mitrailleuse. Le *Journal des Débats* a imprudemment provoqué cette décharge, dont il est lui-même terriblement écharpé. Il y eut jadis des lettres de Mgr l'évêque d'Orléans qui lui furent agréables. A notre avis, elles étaient moins fondées que celle-ci et elles ne portèrent pas si juste.

Académicien par excellence et homme d'État des plus fins, si nous devons le croire, le *Journal des Débats* est de ceux que la retraite si fière et si opportune de Mgr Dupanloup a le plus piqués. Conservateur, mais voltairien incurable, il avait, comme d'autres sages de son bord, mis la main à l'élection, probablement parce que l'évêque au nom du sentiment chrétien la combattait. Ce que le *Journal des Débats* trouve le plus opportun toujours, c'est d'écraser l'*infâme*. La démission survint, l'opinion prit parti pour l'académicien qui avait exercé son droit, pour le prêtre qui remplissait son devoir. Le *Journal des Débats* avait espéré un autre succès et se sentit dérangé. Il ne sut pas dissimuler l'irritation de cette déconvenue. Un article parut soudain, court, bien tourné, spécieux, un peu inexact, très-poli, parfaitement âcre, un demi-chef-d'œuvre, nous parlons très-sincèrement ; mais il ne fallait pas l'écrire, puisque l'évêque d'Orléans pouvait répondre. La réponse ne s'est pas fait attendre. Chef-d'œuvre et demi ! Elle ne laisse debout aucune objection ni du *Journal des Débats* ni des autres. C'est par cette lettre

que le pauvre M. Littré, d'ailleurs si vertueux, devient véritablement immortel. Le *Journal des Débats* fuit en désarroi, avouant qu'il ne saurait opposer que des redites.

Dans cette retraite précipitée, il perd ses bagages, et laisse même son portefeuille au pouvoir du vainqueur. Nous y trouvons le secret de la campagne, aussi curieux que peu édifiant. Écoutons ceci, qui nous apprend par qui M. Littré fut élu, et pourquoi le *Journal des Débats* se console de fuir :

« L'élection de M. Littré est un *fait accompli*. Elle a eu pour *patrons* et pour soutiens dans l'Académie française, non pas tous les hommes éminents qui la composent, puisque M. l'évêque d'Orléans y était contraire, mais *les plus illustres d'entre eux*, ceux qui l'ont *glorifiée par leurs écrits*, ceux qui SAUVENT AUJOURD'HUI la France par *leurs actes*, mieux encore que le vertueux prélat par ses discours. Nous nous refusons à voir dans cette élection ce que l'évêque appelle « *un scandale*. » C'est avec un tel mot qu'il prend définitivement congé de ses anciens confrères :

« C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux! »

Et c'est ainsi que le *Journal des Débats*, en déroute complète et affolé, révèle au monde que M. Thiers et M. de Rémusat sont venus élire à Paris ce digne M. Littré, dont ils font à Versailles déporter et fusiller les disciples actifs. Nous ne nommons qu'eux, car ils sont les seuls académiciens, parmi ceux qui *sauvent aujourd'hui la France* par leurs actes. Ajoutons-leur si l'on veut, M. Guizot qui sans doute jadis a sauvé la France, quoique maintenant il ne la sauve plus.

Voilà certainement un joli « fait accompli » pour la gloire de ces messieurs et pour celle de l'Académie, et qui ne dépare ni ne contredit nullement la belle série

de faits accomplis où ils ont employé leur génie depuis 1830.

Quand M. Littré ou quelqu'un de ses amis moins modeste et moins épouvantable aura bien voulu accepter le ministère de l'instruction publique et du culte de l'Humanité, seul Dieu de M. Littré et seul fait à l'image de M. Littré, la France sera vraiment embarrassée de témoigner sa reconnaissance.

Il faudra que nous allions quelque part conquérir une montagne, et ailleurs un monticule d'assez vaste dimension pour servir à tailler la statue de M. Thiers et la statuette de M. de Rémusat, sauveurs de la France et électeurs de M. Littré.

Mais le puissant Courbet lui-même, Courbet sauvé des eaux, Courbet qui doit être littréen, aura-t-il le génie nécessaire pour pétrir ces Athos à la ressemblance de ces Alexandres?

O Ratapoil! comme on te fait grandir, et que tu finiras par paraître honorable, aimable et de bon sens!

III

7 janvier 1872.

Nous devons réparer une omission que nous avons faite, sans dessein, en entretenant nos lecteurs des soucis du *Journal des Débats* dans la question académique. Il voulait que l'Académie acceptât la démission de Mgr l'évêque d'Orléans. A son avis elle lui devait cet hommage, et elle se devait à elle-même, en malade prudente, de mettre quelqu'un ou du moins quelque chose sur ce fauteuil dont la viduité troublera ses festins. Mais

l'Académie n'a point suivi ce conseil de sagesse. Soit qu'elle se sente au-dessus du remords, soit qu'elle ait cru mieux se venger, elle a pris le parti de considérer la démission comme illicite ou insignifiante et de passer à l'ordre du jour. Ainsi Mgr Dupanloup est académicien, quoi qu'il puisse faire, et devra bon gré mal gré se tenir pour immortel. Ces messieurs, qui se sont si résolument engagés dans les « mammifères bimanes, — ordre des primates — » prétendent réduire leurs collègues à la terrible condition des dieux païens, que l'homme plaignait de ne pouvoir mourir. Excellent avis aux téméraires baptisés qui seraient encore tentés de franchir la porte basse de ce ci-devant temple, devenu cage : c'est la détention à perpétuité. Ni souterrain par où l'on se puisse glisser, ni fenêtre par où l'on se puisse élancer, ni cheminée par où l'on se puisse hisser :

« On n'en peut plus sortir dès que l'on est dedans. »

Ce cachot ne rend à la liberté que des cadavres.

Le *Journal des Débats* a peur que Mgr l'évêque d'Orléans ne sente assez l'amertume de son sort. Il affecte de le plaindre et il gronde l'Académie de n'avoir pas daigné s'apercevoir qu'un tel confrère demandait à sortir. En même temps, le madré, se défiant du public « qui n'a pas toujours autant qu'on le croit l'intelligence des choses très-fines, » s'évertue à montrer combien pourtant cela est joliment inventé, et quel ennui doit éprouver cet académicien coupable de tentative d'évasion, qui voit serrer l'écrou lorsqu'il pensait avoir pris la clef des champs.

L'entortillage est tel en peu de mots et les nuances

sont si mêlées, que M. Renan pourrait bien avoir tenu la plume. On sait que M. Renan est du *Journal des Débats*. Il ne faudrait pas s'étonner que M. Renan eût en ce moment un véhément désir de voir une place vide à l'Académie, et surtout celle-là, pour la prendre. Par la brèche ouverte en l'honneur de M. Littré, M. Renan doit passer : il est mammifère, il est bimane, il est primate, il a les traits de l'ordre et de la famille, et il joue de la flûte incomparablement mieux que le vertueux M. Littré, lequel n'a nul talent d'agrément. Mais s'il pouvait prendre la place de Mgr Dupanloup, ce serait bien plus beau ! Avec un peu de cœur, les dix-sept feraient cette farce, et alors on aurait vraiment le « fait accompli. » On ne peut se dissimuler que M. Littré rate s'il n'amène M. Renan. Les chrétiens qui restent membres de l'Académie ne sont pas encore avilis comme il faut.

Quant à Mgr l'évêque d'Orléans, nous pensons que ces beaux dédains ne le désobligent nullement et que ces finesses très-fines l'inquiètent très-peu. Il doit regretter d'avoir trouvé l'Académie plus sourde qu'il ne pensait et plus privée du sens de sa mission qu'il ne l'avait prévu. Il y est entré, moyennant les formules, par son droit ; il y a fait son devoir, il en est sorti par honneur, ayant allumé une grande lumière, et il marche dans son chemin.

« J'en connais de plus misérables. »

LE ROI CONSTITUTIONNEL DE JÉRUSALEM

ET LES PRINCES DE JÉRICHO.

11 janvier 1872.

C'est le sentiment général que la situation de M. Thiers n'est pas suffisamment constitutionnelle. Elle lui permet trop de se montrer, et son « orgueilleuse faiblesse » en profite trop. Ses amis eux-mêmes, ceux qui trouvent qu'on ne le saurait assez voir, ne s'en taisent plus. Ils l'ont élevé comme propre à tout faire, et ils s'aperçoivent que l'homme à tout faire n'est pas fait pour le premier rang. Tout faire est le don des natures de petit rang. Cédant à sa nature, M. Thiers se précipite aux besognes subalternes, frippe son manteau de roi, dérange l'admiration. Sans s'inquiéter de se contredire, ceux qui lui ont mis le sceptre aux mains avouent mille raisons pour lesquelles il convient qu'un souverain ne soit pas toujours en scène.

« Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire. »

Ces antichrétiens, ces athées qui demandent pourquoi Dieu n'est pas visible et pourquoi, retiré dans son ciel il abandonne les hommes à leur liberté, n'est-il pas plaisant de les voir amenés toujours à faire un roi, c'est-à-dire un dieu, et de les entendre en même temps

proclamer les arguments théologiques qui prouvent que leur roi, nécessaire comme Dieu, doit néanmoins, comme Dieu, s'enfermer dans les nuages de l'invisibilité, de l'irresponsabilité et en quelque manière de la non-activité?

L'idéal du roi constitutionnel serait un dieu, et Dieu serait l'idéal du roi constitutionnel. Il est ce roi constitutionnel que cherche le monde, et le monde ne le trouve pas, faute de vouloir Dieu. Dieu est parfaitement constitutionnel. Il a fait une Constitution, il l'observe ponctuellement et libéralement. Nous oserions prier M. Guizot, M. de Girardin et cent autres qui ont tant écrit sur les Constitutions libérales, d'étudier ce système divin. Dieu gouverne par ses ministres, spécialement par le plus complaisant et le plus patient de tous, qui est le temps. Il n'intervient jamais d'une façon tyrannique ou même blessante pour la liberté humaine. Il est grand commutateur des arrêts de justice, grand remetteur de peines en tous genres, grand distributeur de délais, obligé constitutionnellement de faire grâce à qui demande pardon. Et ses coups d'État contre la liberté, — puisqu'enfin lui aussi doit être libre, — sont encore des coups de clémence imprévus et l'on pourrait dire exorbitants, destinés à sauver d'une perte assurée souvent le corps, toujours l'âme, souvent la fortune, toujours la liberté.

Sans se montrer, il se fait connaître à qui réclame audience; il répond à qui l'interroge sincèrement. Il reste sous le voile pour ne pas provoquer l'insolence humaine à des offenses qu'il devrait punir, mais il envoie toujours quelqu'un qui le représente et que l'on a jusqu'à certain point licence d'insulter. Outre son fondé

de pouvoir ordinaire, à qui il a dit : *Tu pardonneras septante fois sept fois*, il a beaucoup de sergents, déguisés et désarmés, et qui semblent n'appartenir pas à son gouvernement. Il leur donne une grande force et point de *plaque*, afin que la stupide résistance soit un moins grave délit. Le type de l'agent que Dieu, roi constitutionnel, envoie au contrevenant pour le contraindre avec bénignité, c'est ce bon Samaritain qui ramasse l'homme tombé sous les coups des voleurs, sur le chemin de Jérusalem à Jéricho.

Cet homme n'était pas sur son chemin régulier. Jéricho est le pays de la confusion, c'est-à-dire du désordre. Jérusalem est l'ordre et la lumière. On peut venir de Jéricho à Jérusalem ; on ne va pas correctement de Jérusalem à Jéricho, de la lumière aux ténèbres, du bien au mal. Voilà néanmoins ce que cet homme a entrepris. Il est sur le chemin, il rencontre les voleurs, il se défend mal, il tombe, dépouillé, meurtri, en danger de périr.

Les agents officiels, le prêtre, le lévite, passent et s'éloignent. Ou ils ne voient pas ce gisant, où ils ont plus de prudence que de zèle, ou ils le connaissent pour un homme trop tenté de Jéricho et qui refusera leur secours, bref ils le laissent ; il s'affaiblit par le sang qu'il perd, et la nuit vient. Alors paraît le Samaritain, l'homme secret du bon Dieu, du bon roi. Il va au blessé, le relève, lave ses plaies, y verse l'huile et le vin, douceur et force. O divine histoire! Enfin violentant sa liberté incapable de résister, il l'emporte et le dépose à l'hôtellerie, du côté de Jérusalem, payant l'asile jusqu'à la guérison du blessé.

Voilà un coup d'État du bon Dieu, roi constitutionnel,

conforme à sa constitution dont le monde ne veut pas. Par la main même des voleurs, gens de Jéricho, et par la charité du Samaritain, passant particulier, sans insignes et qui n'appartient pas même au peuple élu, le bon Dieu, sans se montrer, a empêché le téméraire d'enfoncer plus avant dans les ténèbres, l'a empêché de périr. Quand il sera guéri, il fera ce qu'il voudra, retournera vers la route de Jérusalem ou reprendra la route de Jéricho. Quel régime concilie plus de prudence dans le gouvernement, plus de miséricorde pour le sujet, plus de respect pour la liberté?

Mais l'on reproche à Dieu d'avoir fait sa constitution sans consulter l'homme, surtout l'homme qui veut aller à Jéricho. On lui reproche d'être invisible, intangible, irresponsable, irrévocable; de ne pas se tenir présent pour recevoir en face les dérisions et les coups. On lui reproche principalement d'être légitime. On déclare que la légitimité n'est plus constitutionnelle du tout, qu'elle est l'inconstitutionalité même. La grande raison que l'on dit ou que l'on ne dit pas, c'est que la constitution divine n'indique point et ne tolère point les mesures qu'il faudrait pour rendre entièrement sûr, commode et agréable le chemin de Jérusalem à Jéricho. Car le progrès veut que Jéricho devienne la capitale de tout l'État.

C'est pourquoi l'on fait des constitutions qui ont le sens de Jéricho, des princes qui établissent des chemins de fer pour aller vite à Jéricho. Chose merveilleuse! le chemin est terminé, on circule, il n'y a plus de voleurs. Tous les anciens voleurs ont pris un emploi dans les stations, tiennent les buffets, sont munis de patentes, et le prince fait souvent le trajet. On voit le prince, on

lui parle, on le touche, il veille à tout, explique tout. Et néanmoins *cela ne va pas!* Il se trouve qu'il n'y a plus de constitution ni de prince ; le train déraille sans cesse, les tunnels crèvent, les ponts s'effondrent, les culbutes sont perpétuelles ; on y perd sa bourse, sa montre, ses membres ; on perd aussi le prince, — et il ne passe plus de Samaritains. Un règlement sévère interdit aux Samaritains les abords de la voie.

Seigneur Dieu, vrai roi de ce peuple misérable, faites un coup d'État! Rétablissez l'antique constitution, la vraie, la vôtre ; et cachez-nous longtemps les princes à tout faire, qui sont venus sur nous du territoire de Jéricho !

M. LE COMTE DE FALLOUX.

13 janvier 1872.

On arrive à désenchevêtrer une aventure récente de M. de Falloux ; on réussit moins à le débrouiller lui-même. Nul homme né en beau chemin n'eut davantage la facilité de marcher vite et noblement. Il a de l'esprit, du courage, une parole fine et claire ; il écrit très-bien lorsqu'il s'y met, et il a le moyen de ne pas improviser. Il sait prendre son temps ; il est engageant et persévérant ; il est riche. Ce que la nature lui refuse, il l'obtient par artifice et patience. Avant d'être, il eut des prôneurs ; avant de savoir écrire, il fit des livres vantés ; les gens qui aiment que l'on se compromette l'applaudirent pour des œuvres qui ne le compromettaient pas ; il entra de bonne heure et comme chez lui dans la vie politique, sur le dos de ceux qu'il semblait pousser. Il discerna et mit en réserve des pierres roulantes dont il pourrait plus tard se faire des piédestaux. La fleur de lys lui servit de recommandation pour s'introduire chez l'aigle et de passeport pour aller au coq ; la croix ne lui nuisit point auprès de M. Thiers : et ce qui montre combien l'homme est fort, ni l'aigle, ni le coq, ni M. Thiers ne lui nuisirent beaucoup auprès de la fleur de lys et de la croix. Il sut monter avec agilité, descendre avec prudence, n'être nulle part, demeurer par-

tout. Mais voici la merveille : tant de qualités naturelles et tant de qualités acquises, après vingt-cinq années d'exercice, n'ont su lui faire que la figure d'un intrigant.

Nous disons « la figure, » c'est le résultat public. L'homme semble tel, Dieu le connaît. Nous décrivons, nous ne prétendons point juger. Il y a du *je ne sais quoi* dans ce personnage qui semble avoir fait la gageure d'avorter en réussissant à tout et que tout le monde s'empresse d'aider à son étrange but. On connaît plusieurs cas de M. de Falloux parfaitement semblables à celui qui occupe aujourd'hui l'attention. Il va où il ne devrait pas aller, il dit des choses qu'il ne devrait pas dire : on le prend là, et il s'écrie qu'il n'y est pas, que ce n'est pas lui qui a dit cela, qu'il s'expliquera *plus tard*. Impossible d'en tirer autre chose ; les plus tenaces y perdent leurs pinces. Il leur laisse un membre et il s'en va. Mais il a le don de se refaire, et dès qu'il se sent refait, il recommence.

Pendant le Concile, pour ne pas remonter trop loin, il se fit prendre dans la *Gazette d'Augsbourg*. C'était le fort des traîtres, d'où pleuvaient sur le Concile et sur le Pape toutes les calomnies des malheureux qui tenaient leur serment de ne pas dire ce qui se passait au Concile en racontant du Concile des choses qui ne s'y passaient pas. Qu'allait-il faire par là ? On avait écrit de sa part à la *Gazette d'Augsbourg* que l'Église avait besoin d'un 89. Le Saint-Père protesta publiquement contre cette insolence. M. de Falloux fit nier qu'il l'eût commise. Pressé de preuves impérieuses, il fit insulter ceux qui le pressaient, finalement il s'échappa sans se brouiller avec la *Gazette d'Augsbourg*. Les dénégations d'aujourd'hui, sur

son affaire de Versailles, également louches, achèvent de ruiner ses dénégations d'alors. On se demande quel bizarre plaisir il peut trouver à se faire dire solennellement que la vérité ne passe point par sa bouche et que *Fallax* est l'étymologie de son nom.

Il a donc fait à Versailles une manifestation anti-légitimiste, républicaine d'une certaine façon, au fond plus orléaniste qu'autre chose. Il n'a pas proposé la lieutenance à M. le duc d'Aumale, il en a préparé la proposition. On lui demande ce que fera M. le duc d'Aumale, lieutenant-général, s'il ne se fait pas roi? Il esquive. Il estime, sans le déclarer nettement, que le drapeau français ne doit pas être le drapeau blanc, et que le comte de Chambord, qui n'est plus lui-même sans son drapeau, n'étant plus rien s'il n'est plus lui-même, ne peut pas être le Roi. Du reste, il ne demande pas que le roi soit M. le duc d'Aumale ni M. le comte de Paris, ni que l'on proclame la république du citoyen Picard en vue de restaurer le citoyen Picard.

C'est l'homme qui disait après le coup d'État préparatoire de l'Empire : « Je fais ce que je peux pour paraître résigné, au fond je suis satisfait; » et avant le vote du plébiscite : « Je ne conseille ni de voter oui ni de voter non. Je dis qu'il ne faut pas s'abstenir et que les honnêtes gens ne peuvent dire non. »

Parler clairement reviendrait au même et serait plus digne et plus vrai. Mais *Lingua fallax non amat veritatem.*

Il est d'ailleurs tout naturel que M. de Falloux soit orléaniste, puisqu'il est déjà catholique libéral. Le catholicisme libéral et l'orléanisme sont la même chose. Cette politique est équipollente à cette religion. A vouloir

quelque part du 89, il en faut partout, dans la religion comme dans l'État. Mais pourquoi M. de Falloux ne l'avoue-t-il pas franchement? S'il y trouve du mal, pourquoi y va-t-il? S'il n'y trouve pas de mal, pourquoi s'en cache-t-il? A quoi bon tant d'application à tisser des voiles pour des consciences dont la pudeur serait de rester nues? *Non amat veritatem!*

Hélas! ce n'est pas la maladie du seul M. de Falloux. Il l'a par excellence, si l'on peut ainsi dire, mais c'est la maladie du temps. Ce temps n'aime pas la vérité, et voilà pourquoi c'est un temps de si terrible mortalité. La haine de la vérité, le mépris et le dégoût de la vérité, l'inconfiance à la vérité sont les caractères de ce mal que l'on rencontre partout. A travers les détails confus qui viennent au public, on reconnaît les traces du fléau dans la réunion où parlait M. de Falloux, encore qu'elle ait en majorité repoussé ses suggestions.

Il se pourrait que le comte de Chambord, la plus haute et la plus noble expression de la vérité monarchique et la seule praticable, eût plus d'amis de mode que de principe. Plusieurs cherchent les moyens de lui tisser un faux vêtement, autre que celui qu'il veut et qu'il sent nécessaire et indispensable tel qu'il le veut. Ils oublient que dans ces occurrences, le vêtement devient la peau, et que le roi ne saurait passer une peau qui ne serait pas la sienne et qu'on pourrait lui reprendre.

Il y a d'honnêtes esprits qui disent : — Eh bien, laissons le blanc, puisque la nation (? foi de Falloux et de Picard!) n'en veut pas. Laissons aussi le tricolore, puisqu'il anéantit le roi, et prenons le bleu semé de fleurs de lys sans nombre. Ils ajoutent que ce travestissement

arrangerait tout, car le roi ne peut refuser les fleurs de lys sans nombre, et la nation n'a rien à objecter, puisque manifestement le bleu n'est pas le blanc.

D'autres proposent un autre moyen. On élirait ou l'on reconnaîtrait le roi, à la seule condition par lui de passer immédiatement au comte de Paris sa légitimité ainsi reconnue et de s'en aller avec quelques petites rentes. Ainsi nous aurions la monarchie pure, à la satisfaction de tout le monde. Car qui empêcherait de mettre sur le blanc des fleurs de lys sans nombre, sur le bleu un aigle, sur le rouge une petite guillotine et au sommet de la hampe le coq gaulois, ou même, pour innover, le perroquet ou le canard parisien? La vérité seule n'y serait pas; mais qui se soucie de la vérité?

Tout plutôt que la vérité, tout pour que l'erreur devienne le fait accompli, et alors l'erreur sera la vérité!

Mais la vérité reste et se venge, et le seul fait accompli est l'immense, la formidable et persévérante vengeance de la vérité.

LE PENSEUR SCHÉRER.

14 janvier 1872.

Le *Temps* est un journal protestant politique, de la création de M. de Persigny, alors ministre de l'intérieur. En religion, il flotte entre M. le pasteur Coquerel, lequel frise M. Mottu, et M. le pasteur Pressensé, lequel vocalise aux *Débats;* mais il se fixe davantage près de M. Coquerel. En politique, il ne se tient pas loin du rouge. Il hait l'Église incomparablement.

Dans la rédaction du *Temps* brille M. Schérer, docte fruit sec de Genève, littréen, intimement ennuyeux. Cet écrivain, s'il faut l'en croire, est persuadé que l'humanité est Dieu, à l'exception toutefois de M. Louis Veuillot. Selon M. Schérer, M. Veuillot, seul dans le genre humain, n'est pas Dieu ; et M. Schérer, qui ne croit à rien, croit à l'enfer éternel, uniquement pour se consoler par la pensée que M. Veuillot y sera plongé. Cette donnée chrétienne constitue l'originalité de M. Schérer d'ailleurs libre-penseur du grand commun.

Or, M. Schérer écrit qu'il voit avec douleur l'Église catholique pencher vers sa ruine, grâce à ses accointances avec M. Veuillot. Par une aberration qu'il ne peut attribuer qu'à l'influence de M. Veuillot, journa-

liste « ignorant et brutal, » l'Église se dispose à embrasser tout à fait le parti de l'ignorance et de la brutalité. Elle en donnera la preuve dans la prochaine discussion sur l'enseignement. On y verra le « cléricalisme se montrer incompatible avec l'enseignement supérieur, qui tend à développer l'esprit scientifique, comme avec l'enseignement primaire, qui se contente d'éveiller l'intelligence de l'enfant et de dissiper les préjugés du peuple. » Et alors, que deviendra l'Église, exposée à la risée du monde ? M. Schérer jure qu'il n'y peut penser sans frémir. Nous nous demandons ce que cela lui fait ; mais on ne peut pas l'empêcher d'avoir l'âme bonne. C'est une chose à ses yeux « fort grave » de voir l'Église se perdre ainsi de gaieté de cœur, en se précipitant dans les idées absolues et « cyniques » (il dit *cyniques*) de M. Veuillot, le seul être vivant qui ne fasse pas partie du Dieu-Humanité. Mais le mal est fait.

L'année dernière encore (nous suivons le raisonnement de M. Schérer) il restait bien quelques « prélats libéraux » pour amuser l'espoir de la philosophie. M. Schérer les nomme ; l'espoir devait être bien léger ! Mais tout espoir est perdu : ces prélats ont adhéré au Concile. Sur la question de l'infaillibilité, ils en ont passé par la volonté de ce concile « SOI-DISANT incompétent. »

Soi-disant est du style de M. Schérer. Nul n'ignore que le Concile s'est toujours reconnu très-compétent. Ce sont les prélats « libéraux » qui prétendaient le Concile incompétent, avant de se rendre à sa compétence. M. Schérer, probablement, n'a pas voulu dire autre chose. Étant pressé, il n'aura eu que le loisir d'exprimer le contraire de sa pensée. Quoi qu'il en soit, les

prélats ont adhéré; l'on ne peut plus les considérer « comme le *milieu d'une saine instruction nationale.* » Cette déduction en haut charabia ne laisse à personne aucune chance de prouver que l'Église n'est pas perdue.

M. Schérer prophétise aujourd'hui ce résultat. Nous avouerons que son air chagrin nous étonne. Puisque l'Église est à ses yeux la source de l'ignorance et l'ouvrière passionnée de tout mal, il devrait plutôt se réjouir de sa perte. Voilà une belle occasion de déballer tout ce qu'il a ramassé dans ses études de Genève, et de démontrer enfin que l'Église catholique ne sait plus lire ni écrire, ce qui empêche qu'elle devienne « le milieu d'une saine instruction nationale. »

Il y a un reste de préjugés à démolir. Il faut établir une bonne fois que tout le clergé français ne va pas à la cheville d'un simple Coquerel ou même d'un simple Mottu, que le Concile n'avait pas les lumières de la Commune, et que les élèves militaires des Jésuites ont seuls, par leur ignorance, perdu toutes les batailles que M. Gambetta avait ordonné de gagner. Cette démonstration ne saurait être au-dessus d'un homme qui peut prouver que l'humanité est Dieu, sauf M. Veuillot.

Quand M. Schérer aura fait ce petit travail, évidemment l'Assemblée voudra en finir avec le cléricalisme, ou le pays voudra en finir avec l'Assemblée. Alors l'ami Mottu, ou l'ami Ordinaire, ou le bon pasteur Coquerel pourront être législateurs et ministres de l'instruction publique, et tout de suite après on reprendra Strasbourg aux Allemands.

Telles sont les idées de M. Schérer, fruit sec de Genève et prêtre volontaire du Dieu-Humanité. Il y a quelques personnes qui le croient plus fort pour avoir

lu son nom dans les journaux de Paris. Qu'ils lisent sa prose, ils verront que c'est cela.

M. Schérer est suivi de près aujourd'hui par l'aimable M. About, auteur, dit-on, du *Nez d'un notaire*, candidat à l'Académie, candidat à un poste diplomatique, et qui commence à être partout fort défoncé. Il insulte beaucoup les catholiques et menace de leur retirer la qualité de Français. Il insulte aussi le Saint-Père Cette folie le prend lorsqu'il a reçu quelque forte nazarde. Il dit quelque part que l'homme est un sous-officier d'avenir dans la grande armée des singes. M. About pensait certainement à lui-même lorsqu'il lança cette belle définition. Il était alors en effet très-brillant. Mais depuis ce temps-là il s'est fait casser ; et il a un fond de tristesse, comme si c'était son propre nez qui fût le nez du notaire.

LE MICHAUDISME.

I

6 février 1872.

M. l'abbé Michaud, *docteur en théologie* (nous ne savons de quelle faculté), chanoine honoraire de Châlons, et vicaire de la paroisse Sainte-Madeleine à Paris, confirme désastreusement la correspondance de Russie qui nous annonçait, il y a cinq jours, son passage à l'*orthodoxie russe*. Il en a informé hier Mgr l'archevêque de Paris, par une lettre qu'il a fait aussitôt insérer dans le *Temps*, et que peut-être même Mgr l'archevêque a reçue par ce journal, auquel elle semble bien appartenir. Il a également averti Mgr l'évêque de Châlons, qui l'avait fait chanoine honoraire de son église, à raison d'une ancienne amitié. M. Michaud pouvait sans aucun inconvénient laisser ignorer qu'il était chanoine honoraire de Châlons ; mais il est d'une espèce qui se plaît à ces sortes de traits et qui s'applique à ne pas les épargner. Ces hommes en veulent davantage à ceux qui ont eu le malheur de leur témoigner quelque estime.

Le ton de la lettre au vénérable archevêque de Paris est fort impertinent. C'est une autre marque rarement absente de ces sortes de pièces. Manifestement, M. Mi-

chaud croit avoir de l'esprit, mais ce n'est pas par l'esprit qu'il se rendra redoutable.

Il ne dit pas précisément qu'il passe à l'orthodoxie russe, comme on l'annonçait sur des documents assez sûrs. Cela se déclarera plus tard et dépend, sans doute, des bailleurs de fonds qui l'aideront à bâtir la chapelle où il a l'intention de distribuer ses sacrements. Pour le moment, il fonde le *michaudisme*, à l'usage des futurs michaudiens. Le michaudisme sera une variété de l'hyacinthisme, variété lui-même du dollingerisme, lequel ne sait pas ce qu'il est, sans ignorer pourtant ce que n'ignore personne, à savoir qu'il n'est rien du tout, sinon la vieille sottise de la vieille apostasie. Horribles extravagances, non moins horribles platitudes. Elles consternent et on ne peut s'empêcher de sourire. M. Michaud, qui convoque le genre humain chez lui, « 74, boulevard de Neuilly, » est une pauvre cervelle dans un pauvre corps malade. Il a encore plus besoin de médicaments que d'exorcisme.

Prenant ses précautions contre le sentiment qu'il soulève, il déclare qu'il ne scandalisera que « les *lâches* « *et les fanatiques*, non les hommes intelligents et sin- « cères. » Voilà le prophète. Sa lettre ne contient pas un argument qui dépasse la force de celui-là.

II

11 février 1872.

M. Michaud tourne à rater. M. Guéroult se donne envers lui le tort de le prendre sous sa protection. Pour le remettre sur pied, il lui tend sa main peu chrétienne.

Mais il y a du pavé dans ce soin tendre. M. Guéroult, qui ne manque ni de talent, ni d'esprit, manque de réflexion. Il n'a pas considéré que son ami se veut donner encore pour catholique, et qu'une telle assistance de libre-penseur authentique peut gêner sa combinaison.

Boulevard de Neuilly, 74, M. Michaud ne s'établit pas seulement missionnaire en chambre ; il ouvre boutique de sacrements. Ce mont Aventin est une sacristie. Le novateur y tient baptême, mariage, confession, absolution, extrême-onction (pour cet article seulement il porte en ville). Il ne refusera probablement pas, si on le presse, de donner aussi la confirmation et l'ordre, le tout sans doute dans les qualités comme dans les prix de banlieue. Voilà son négoce. Quelques béotiens s'y pourront laisser prendre. Mais si les libres-penseurs recommandent l'établissement, on le verra promptement tout à fait décrédité. Nous signalons ce point à la bonne volonté de M. Guéroult.

A ce tort envers l'amitié et envers lui-même (car c'est un tort d'ours), M. Guéroult en ajoute un autre envers les journaux « *soi-disant* religieux » qui n'ont pas accueilli avec bienveillance la lettre très-frivole du prêtre apostat.

Pourquoi « soi-disant religieux ? » Ainsi parlait de nous autres M. Loyson, soi-disant Père Hyacinthe. On peut qualifier M. Michaud de *soi-disant* catholique, puisqu'il déclare clairement lui-même qu'il a cessé de mériter ce titre glorieux. Mais à notre sujet l'expression est impropre, attendu que nous restons dans la règle. M. Guéroult n'a pas plus raison de nous appeler journaux *soi-disant religieux*, que nous n'aurions raison de

l'appeler journal soi-disant incrédule ou soi-disant républicain : il fait ce qu'il peut, et même, hélas ! ce qu'il faut pour prouver qu'il est ce qu'il dit.

Quant au fondateur et prophète des *Michaudins*, quelle sorte d'estime devons-nous témoigner à ce docteur? Tout d'abord et avant d'ânonner ses objections de néant, il commence par découvrir le plus vilain fonds, en se permettant d'indécentes railleries contre son archevêque ; et ensuite, comme un sot et comme un fat, il déclare bellement qu'il ne scandalisera que les *fanatiques* et les *lâches !* Donc, qui se scandalisera de Michaud, lequel mangeait encore le pain de l'Église en préparant sa trahison, est un fanatique et un lâche. Est-ce que M. Guéroult trouve cela si joli et si poli? Nous trouvons, nous, que les gens qui commencent sur ce ton sont des gens qu'il faut mettre à la porte, pour commencer. Et c'est ce qu'on a exécuté dans quasi toute la presse avec un accord soudain. M. Michaud a premièrement donné de lui l'idée qu'il est un impertinent, très-maladroit appréciateur de ses propres moyens. C'est l'idée qu'il confirmera quoi qu'il entreprenne. M. Guéroult ne le tirera point de cette fondrière.

Il produit en sa faveur d'autres raisons dont un publiciste sérieux devrait s'abstenir. Il dit, en termes peu séants, que si M. Michaud avait fait quelque gros crime, au lieu d'apostasier, les journaux religieux pourraient le regarder comme saint, au lieu de le traîner sur la claie. Eh ! sans doute ! non à cause du crime, mais à cause du repentir. Jésus-Christ est mort en croix pour cela. Il y a rémission pour tout crime, et même pour l'apostasie. Nous honorons fort le grand criminel qui

fut crucifié sur le Calvaire, à côté du Sauveur. Dans l'office du Saint-Sacrement, saint Thomas, bon théologien, chante et toute l'Église chante avec lui :

« Peto quod petivit latro pœnitens. »

Si M. Guéroult trouve là nous ne savons quoi d'abominable, ou même s'il connaît quelque chose de plus beau, il peut le dire.

Il parle aussi de saint Pierre « qui renia trois fois le Christ » et qui devint Pape. Eh bien, après? Après, saint Pierre a pleuré, et le Christ lui a dit : *Pasce agnos, pasce oves,* de quoi le concile du Vatican s'est souvenu, ce qui rend fort peu important que M. Michaud ne s'en souvienne pas. Qu'il se souvienne et qu'il pleure : M. Guéroult pourra le traiter de petit hérétique et de petit philosophe, mais l'Église pour le recevoir à miséricorde n'attendra pas que l'intarissable flot des larmes ait creusé deux sillons sur ses joues. C'est à Pierre, infaillible dans le pardon comme dans le châtiment, qu'il a été dit : Tu pardonneras septante fois sept fois, *usque septuagies septies.* Est-ce que M. Guéroult ignore cela, ou ne veut pas cela?

M. Michaud vient après tant d'autres pour faire battre sur ses chétives épaules les misérables prétextes de l'hérésie, afin que le monde ne perde jamais de vue le spectacle piteux de leur infirmité. Quand cette besogne sera terminée, en même temps finira son rôle, et ce ne sera pas long. Ensuite il ira chercher ou le repos de son âme dans la pénitence, ou la branche de son figuier. M. Renan lui dirait cela.

DIVERSES RESSEMBLANCES DE M. VEUILLOT.

21 février 1872.

Il y a des années, dans une dépêche de l'*Agence Havas*, j'ai lu, non sans admiration, qu'un journal officieux appelait M. Louis Veuillot « le *Mazzini* du catholicisme. » Ce sont de ces nouvelles qui sont payées fort cher au monopole de l'*Agence Havas*, et qu'elle envoie au monde entier sur les ailes invisibles de la foudre domptée par la science moderne. Déjà un autre officieux avait dit que M. Louis Veuillot était le *Proudhon* de l'orthodoxie, ce qui fut très-répété. Il en vint un ensuite, — un inventeur ! — qui trouva que M. Veuillot était le *Garibaldi* de la foi. Cela prit, chez l'étranger. A l'époque de la guerre des Indes, un zélé ministre anglican, manquant de journal sans doute, nous adressait de Londres ses injures manuscrites et soulageait son indignation religieuse et patriotique, en nous écrivant que M. Veuillot était le *Nenna Saïb* du romanisme. Semblablement, M. le pasteur Pressensé, dans un livre que l'on dit qu'il vient de faire, met au jour la pensée que M. Veuillot est le même homme au fond qui assassina M^gr^ Sibour, archevêque de Paris ; et ainsi M. Veuillot, qui est déjà Mazzini, Proudhon, Garibaldi et Nenna Saïb, serait encore *Verger*. Le trait peut paraître fort ; mais ces pasteurs,

quand ils se lâchent, ne se connaissent plus, et le doux pasteur Pressensé lui-même n'est plus du tout sensé. Cependant le *Journal des Débats* vient de dépasser tout cela d'un seul coup d'aile : il assure gravement que M. Louis Veuillot est le *Félix Pyat* et le *Vermersch* de l'Église. Nous n'aurions pas cru que le *Journal des Débats* pût à ce point haïr Vermersch et Félix Pyat, ni que son sérieux se dût jamais débaucher jusqu'à imiter de si près les formes de M. de Pressensé, lequel devient un véritable évaporé lorsqu'il s'anime.

C'est l'intérêt de M. l'abbé Michaud, le prophète du boulevard Neuilly, qui pousse le *Journal des Débats* dans ces hyperboles échevelées. Il paraît que M. Michaud est le prêtre du *Journal des Débats,* comme il est celui de l'*Opinion nationale.* On a toujours un culte et un prêtre ; et ces deux incrédules sont michaudins. Puisqu'il leur faut des sacrements, ils font d'assez belles affaires pour ne pas les prendre au rabais ; mais c'est ainsi. L'*Opinion nationale* qui ne doit pas, malgré ses brouilles, avoir retiré tout son cœur aux Bonaparte, et le *Journal des Débats* qui ne manque point de tendresse pour la maison d'Orléans, devraient nous dire si le pontife Michaud, qui fusionnera tôt ou tard avec M. de Pressensé, sera le pape de ces deux dynasties fusionnées ou non.

Quoi qu'il en soit, le *Journal des Débats* michaudine et veut que nous michaudinions. Il nous reproche avec feu de n'avoir pas inséré une lettre que l'abbé Michaud nous a écrite, et de ne pas parler de l'abbé Michaud avec assez de révérence. S'il était moins ému, nous lui ferions remarquer, quant à la lettre, que nous l'avons publiée, nous bornant à en biffer la partie badine ; et quant à l'abbé, que nous ne l'avons pas comparé à Ver-

mersch, dont en vérité il n'a point le pétrole. Mais aujourd'hui le *Journal des Débats* n'entendrait rien et n'admettrait aucune raison. Il est impétueux, brûlant, perdu, amer, lourd. Pour nous courber à recevoir intégralement les écritures de son prophète Michaud, il va jusqu'à invoquer le catéchisme ! Ainsi que d'autres, il parlait du grand ex-neuvième vicaire de la Madeleine, comme si ce futur archimandrite avait dégringolé des sommets de la hiérarchie. Mieux informé, il se retourne : Qu'importe, dit-il, si M. Michaud n'est pas tout ce qu'il y a de plus important. « Nous aurions cru que, sans « être ni vicaire de la Madeleine, ni chanoine, il suffisait « d'être revêtu du caractère indélébile de prêtre pour « être quelqu'un aux yeux de l'*Univers*, et nous avions « puisé cette idée dans le catéchisme. »

Assurément, on est quelqu'un à nos yeux lorsqu'on est revêtu du caractère *indélébile* de prêtre (parole désagréable pour M. Michaud), et même lorsqu'on est simplement baptisé, caractère indélébile aussi, nous en avertissons le *Journal des Débats*. Mais puisqu'il « puise » dans le catéchisme, ce qui nous fait grand plaisir, nous l'engageons à puiser plus au fond : il verra que le caractère indélébile de prêtre et de chrétien doit être respecté premièrement de ceux qui l'ont reçu, et que l'apostasie, sans l'effacer, y gâte quelque chose.

De M. Michaud, le *Journal des Débats*, lancé, passe à une parole que nous avons dite sur la légitimité « du peuple de Dieu, » lequel est formé exclusivement, selon le catéchisme, de ces baptisés (mais corrects) dont nous parlons. On n'a pas, dit-il, « assez remarqué cette parole, » qui le choque énormément. Hélas ! ce n'est pas notre faute, et s'il veut la remarquer il nous fera plai-

sir. Nous voudrions beaucoup savoir pourquoi le peuple de Dieu, le peuple baptisé, ne serait pas à nos yeux le seul peuple légitime, comme aux yeux du *Journal des Débats* le seul peuple légitime est le peuple révolutionnaire, c'est-à-dire le peuple autant que possible débaptisé ? Nous le prions de nous donner ses raisons, s'il les connaît, et nous nous empresserons de lui servir les nôtres.

Mais cette question ne saurait être mêlée à la question Michaud, et il est temps de terminer sur ce chapitre inopiné. Être comparé à Vermersch et s'en défendre à cause de M. Michaud !... C'est bien du bruit pour une méchante omelette !

LE PRINTEMPS, LES TUILERIES, LA GUERRE;

GLOIRE DE M. THIERS. — CÉSAR.

27 février 1872.

A M. Barthélemy Saint-Hilaire, de la classe morale et politique, premier confident, etc.

Savant Monsieur,

Dans nos pauvres Tuileries, le printemps a ouvert les premiers bourgeons. Il y a des feuilles, il y aura des fleurs; les arbres reverdissent comme s'ils n'avaient pas été canonnés, les oiseaux chantent comme s'ils n'avaient pas été mangés; tout renaît; c'est un plaisir de se convaincre que nos haleines politiques n'ont pas tué les lilas. A sentir cette aile douce du printemps qui secoue tant de beautés et tant de baumes, il semble que rien de particulièrement mauvais n'est arrivé en France. Les ruines du palais disent bien que quelque chose est sorti, et que quelque chose aussi est resté, qui n'est point fleur, ni baume, ni printemps; mais le renouveau tombe des cieux, et l'on espère un autre printemps qui renouvellera les esprits et les cœurs. Là encore il y a une sève immortelle. Elle dort, liée de narcotiques puissants. Dieu néanmoins peut la réveiller.

C'est très-philosophique, monsieur, ce spectacle des Tuileries, tel que le donne en ce moment l'organisation divine de la machine terrestre qui fait invinciblement repousser les fleurs, combinée avec les doctrines préférées de votre Académie des sciences morales qui font infailliblement brûler les maisons. Ce beau palais, si bien bâti, ne refleurit pas. Il a été brûlé en perfection. Vos académies font vraiment très-bien ces choses-là. Le feu va aux racines. La haute demeure qu'un art magnifique avait élevée pour être la résidence du premier des Français, touchée de l'aile de vos idées à vous autres, moraux et politiques, est en voie de joncher le sol, afin que le gazon y pose ses petits pieds vainqueurs. Et cela signifie qu'il n'y a plus de premier Français, c'est-à-dire plus de tête française. Matière à penser.

Dimanche, autour des bourgeons, je voyais force bourgeois. Les bourgeons s'ouvrent, mais, hélas! que le bourgeois semble fermé! Il passe le long du palais rôti : ce cadavre à la broche ne lui dit rien. Il s'y est fait. Dans le pavillon du quai, destiné au prince impérial, quelques ouvriers de l'État célébraient le jour de repos en râclant les murs. Cette râcloire, qui insulte officiellement la religion chrétienne et qui arrache le dernier épiderme de la propriété, afin que le pétrole y morde mieux, n'offense nullement le bourgeois : il y trouve la vraie musique de sa pensée sociale ; musique aimable et veloutée, monsieur, comme votre prose. Dans le jardin ci-devant réservé, le bourgeois voit la statue peu réservée de « Laïs mourante, » offrant au grand air son ventre à porter des bâtards. Il admire sincèrement cet art de faire puer le marbre, dont le ré-

gime napoléonien a marqué l'apogée; il ne comprend pas l'éloquence d'un pareil symbole, en présence de ce palais dévasté où Laïs et sa lignée innombrable ont fait tant et tant de leurs bons tours. Et vous, monsieur, le comprenez-vous, le symbole? Comprenez-vous que la statue de Laïs mourante est devenue la statue de l'opinion? Mais quelque chose m'a mieux fait sentir encore la fermeture du bourgeois.

Un homme vint à passer, un malandrin sordide et robuste. Le visage tourné vers les décombres et n'en détachant pas ses regards insolents et contents, il allait, coudoyant la foule. Manifestement il approuvait l'ouvrage et le trouvait bien exécuté. On le remarquait; ceux qui le voyaient venir s'écartaient de ses coudes. Il traversa de la sorte, sans daigner regarder devant lui. C'était le seigneur Pétrole; on voyait bien qu'il le sentait très-bien.

Cet homme d'importance me fit penser à votre ouvrier Louvel. Vous savez, monsieur, ce mâle Louvel, qui donna ce bon coup de couteau dans la maison de France et qui l'épuisa de sang pour un demi-siècle. C'était ce Louvel que je voyais. Louvel arrivé, et par suite un peu dépravé, désormais sûr de lui-même, à l'abri du scrupule, décidément républicain et socialiste. Cet aspect me fit penser à vous, apologiste de Louvel.

Je vis le poste sublime que vous occupez en France, homme de confiance de l'homme de confiance de M. Rivet. L'Académie des sciences morales tout entière n'est pas aussi importante que le seul M. Barthélemy Saint-Hilaire. Après celui qui seul est grand, — vous savez qui, — la France n'a peut-être rien d'aussi important que vous.

J'embrassai d'un coup d'œil mille choses. Je songeai à vos soucis, qui sont aussi les nôtres par un autre bout. Je n'entendis plus les oiseaux, je ne vis plus les oisons; bourgeons et bourgeois, tout disparut. Il n'y eut plus devant mon esprit que M. Barthélemy Saint-Hilaire, attaché à deux besognes de géant : la première, qui est de caler définitivement le fauteuil de M. Thiers, la seconde qui est de renverser définitivement le trône du Pontife-Roi. Asseoir la République dans le giron de M. Thiers, et ensevelir enfin la royauté pontificale dans la royauté italienne, quelle besogne, monsieur Saint-Hilaire! Et quand il faut se dire que vous pouvez en voir le terme, on incline à croire, malgré le printemps, que Dieu irrité se moque de nous.

Élévation de M. Thiers, chute de la papauté! Le régime de M. Thiers qui se fonde, le régime de Dieu qui périt! Un ordre fondé par saint Léon III, pape, et par le bienheureux Charlemagne, empereur, remplacé par un ordre qu'auront fondé le gendre de M^me^ Dosne et le traducteur français (soi-disant) d'Aristote! *Ego autem cœdam vos scorpionibus!*

II

Il y a longtemps que l'affaire se prépare, et depuis dix-huit mois le jeu est engagé. M. Thiers marche de succès en succès. Certainement c'est un maître homme! Après dix-huit mois de déroulement, sa politique apparaît avec un ensemble qui lui fait honneur. La triste France est accablée de verges; dans le monde on entend des huées, mais pas un coup qui ne profite à M. Thiers.

Napoléon III abandonne Rome: M. Thiers commence

à se trouver débarrassé de la question romaine, où il se sentait gêné, et il n'a pas la honte de l'abandon. Puis, le coup de Sedan éclate, bientôt suivi du coup de Paris. M. Thiers n'a pas mis la main au coup de Paris, et il est innocent de cette trahison stupide; mais le voilà débarrassé de l'empereur, depuis vingt ans plus fort que lui. Il se retire du groupe inepte des Jules. Il leur laisse la France, et il va par le monde nous chercher des alliés. Il peut assez prévoir qu'il n'y en a pas, mais enfin il en cherche : moyennant ce tour très-simple, on ne peut pas dire qu'il se sauve, et il est sauvé. Que dis-je? Il nous sauve un sauveur, et ce sauveur est lui-même. Il en prend la figure, il en aura l'emploi. Prologue admirable! Je vous crois un homme fort, monsieur, si vous avez conseillé ce coup-là.

Cependant les défaites grêlent sur nous. Marches inintelligentes, campements imbéciles et assassins, retraites, déroutes, capitulations. Pas un jour de soleil nulle part, pas même pour mourir. Paris est investi le même jour que l'armée italienne entre dans Rome. Nous avons le vieux Sénart, ambassadeur à Florence et ses prosternations devant le roi d'Italie; et le vieux Jules Favre, insolent à Rome, pleurant à Ferrières ; et le jeune Gambetta, directeur de la guerre à Tours, entre Crémieux et Glais-Bizoin ; et Mottu dans Paris qui décroche les crucifix des écoles à la moustache guerrière du général Trochu. Ce sont les grands hommes et les beaux traits que nous offrons aux peuples près de qui M. Thiers nous cherche des alliés. Et d'autres défaites, et d'autres déroutes et d'autres capitulations! Gambetta ouvre les rangs de la noble armée française à cent racailles athées qui entourent Garibaldi. Nous blasphémons et

les coups humiliants se multiplient. Ici, là, partout pleuvent les tonnerres infamants. C'est comme un dialogue entre l'impiété et la foudre. O prodige qu'on n'eût pas voulu croire! La France est mourante et c'est une risée! Le champ de mort ne paraît qu'un bastringue de drôles hideux! M. Gambetta pérore dans cette fange sanglante que tripotent des traîneurs de sabre et que pressurent d'abominables trafiquants. C'est atroce, c'est sale, c'est burlesque. Des acteurs de foire dans une ambulance! Partout les histrions étouffant les hommes, partout les victoires de la Prusse claquant au milieu de nos catastrophes comme des coups de fouet! Qui nous donnera de livrer utilement le reste de nos biens, notre sang et le sang de nos fils, et les larmes de nos filles, pour effacer la tache et que la France soit réhabilitée!

Il fallut en finir. Le 28 janvier, à Rome, l'illustre Français Loyson, dit *Hyacinthe*, déclarait en face du Saint-Père qu'il n'acceptait pas le *Syllabus;* ce jour-là, le grand Paris se montra moins fier que l'illustre Loyson : il envoya à Versailles son plus superbe Jules pour déclarer, en face de l'empereur d'Allemagne, qu'il acceptait le syllabus prussien.

Et le 1er février quand le Parlement italien déclara qu'il s'établirait à Rome et que la dépossession du Pape était un fait accompli, ce même jour, nos derniers 80,000 hommes passèrent en Suisse, et la défaite de la France fut un fait accompli.

Cependant M. Thiers avait achevé sa tournée, ne trouvant pas d'alliés, mais croquant les dragées que lui offrait la diplomatie étrangère, avec d'aimables semblants de compassion. Il était « l'illustre homme d'État qui restait à la France. » Il rentra sauveur.

La France se mit dans ses mains. Elle lui dit : Sauvez-moi! Et jamais cette parole, si souvent prononcée hélas! depuis un siècle, n'avait été dite avec plus d'autorité nationale. Ce n'était pas le suffrage universel supposé, devancé, falsifié, qui parlait. Le suffrage universel était là spontané et régulier. L'homme à qui la France sanglante et ruinée se confiait, avait en ce moment les moyens de la sauver. Sa parole pouvait reconstituer la famille royale, rétablir un pouvoir parfaitement solide. Il s'installa dans la première place, jura de maintenir la virginité du provisoire, et nous donna le billet de Ninon.

III

Je passe l'histoire de la Commune, et son commencement, et sa suite, et sa fin. Vous savez ce que je pourrais dire. Vous le savez mieux qu'un autre, vous êtes un peu chambellan, et vous n'ignorez point les commerces secrets ni les pensées du bonnet de nuit. Pendant cette durée du provisoire français, le définitif usurpateur a été favorisé à Rome, et nous voilà au terme. Néanmoins rien n'est confirmé.

Eh bien! monsieur, c'est peut-être aussi facile que vous semblez le croire, mais c'est bien plus grave que vous ne le pensez. Il s'agit de reprendre et de conclure ce dialogue entre l'impiété et la foudre que nous avons mal soutenu pendant l'invasion. Dieu nous a laissé le temps de réfléchir ; il est redoutable pour nous de lui laisser voir que la réflexion ne nous a pas éclairés.

Précisons la question.

La vraie guerre n'est pas entre la France et l'Alle-

magne, elle n'est pas entre la république et la monarchie, pas même entre les conservateurs bourgeois et les envahisseurs communistes. Ce dernier terme à quoi tout se réduit en fait, ne rend pas assez compte de l'idée générale. La guerre est entre la société moderne et Dieu. Les propriétaires attaqués en dépossession veulent eux-mêmes déposséder Dieu. Voilà le fond de tout.

Les aventures auxquelles nous venons d'assister, Prusse contre France, Versailles contre Paris, ne sont que les discordes intestines et naturelles de l'immense camp antichrétien. L'abolition du christianisme, l'abolition de Dieu, l'abolition de la liberté, de l'égalité et de la fraternité chrétiennes, tel est l'objet suprême de la guerre, où tous ces fameux ennemis s'accordent. Princes et gouvernements, partis et philosophies, sectes, démences exaspérées les unes contre les autres, tous se donnent la main contre l'empire de Dieu. *Convenerunt in unum.* Tournés vers la Ville sainte démantelée, comme ce pétroleux dont j'ai parlé tout à l'heure, qui regardait le palais ruiné des Tuileries, ils crient au Piémontais : *Exinanite!* Et Dieu lui-même, qui connaît ce cri, semble consentir comme un catholique libéral.

Il y a des moments où Dieu, livrant carrière à la démence de la liberté humaine, se retire devant ses entreprises, s'efface et lui laisse croire qu'il est absent. Moments redoutables pour l'humanité!

Nous sommes manifestement dans un de ces moments-là. L'iniquité triomphe, elle raille, elle est victorieuse. *Vicit, imperat, regnat.* Si elle pouvait se faire l'honneur de dompter en elle-même l'élément bestial dont elle est si abondamment pourvue, et si elle parvenait aussi à se débarrasser d'un certain fond de terreur, elle aurait su-

jet de n'être pas cruelle. Quelle résistance maintenant peut lui être opposée et peut-elle craindre? Mais elle a l'instinct de tuer. Il faut que la bête d'encre et la bête de sang prennent leur régal. Elles se convoquent à la curée de Dieu.

Ne vous y fiez pas, bonhomme! Dans votre Institut, vous êtes sujet à mal traduire l'hébreu.

La grande allée transversale des Tuileries a conservé deux statues gigantesques : l'une est celle de Flore, déesse des fleurs et des jardins ; l'autre, celle de César. Flore a eu la tête et un bras emportés par les boulets ; elle est décapitée et manchotte. César est intact, fier, son bâton de commandement à la main.

Je vous laisse cette allégorie. Vous voulez faire M. Thiers roi, pour qu'il vous délivre de Dieu. Il peut vous rendre ce service. Mais il ne ressuscitera pas Flore et n'abattra pas César, et César ne sera pas longtemps à voir que M. Thiers est tout petit. Il marchera sur M. Thiers et ce sera fait ; et vous vous trouverez en face de César délivré de Dieu.

Il me semble que César, regardant de loin votre dôme des sciences morales, aura l'idée de vous en expulser pour y placer ses écuries. Cette fantaisie lui sera suggérée par l'un des vôtres, qui aura traduit quelque chose d'inutile, ou peut-être par Laïs que les boulets de la Commune ont épargnée comme César. Qui s'opposera? Ce ne sera pas vous, Barthélemy.

M. FOURNIER.

I

M. Fournier ministre de France à Rome.

28 février 1872.

L'ambassadeur que l'on désigne pour Rome, M. Fournier, a été, sous l'empire, condamné à s'ennuyer assez longtemps dans le poste froid de représentant de France en Suède. Il n'eut pas l'occasion d'y briller ; rien n'indiquait que le gouvernement voulût lui fournir le moyen de se distinguer ailleurs. Ce n'est pas un argument contre lui. On peut être homme de mérite, et se voir bloqué dans un poste de rien. Nous ignorons si M. Fournier a de bonnes ou mauvaises notes comme diplomate, si on le juge capable ou non d'habileté. A Stockholm, la simplicité scandinave favorisait la marche des affaires courantes, le gouvernement français a pu enjoindre à son représentant de ne rien entreprendre d'extraordinaire. Mais à Rome, c'est l'extraordinaire qui sera le courant. La circonstance qui jette à Rome M. Fournier est plus qu'extraordinaire, elle est inouïe. Il sera ambassadeur de France contre un autre ambassadeur de France déjà accrédité auprès d'une autre puissance dans un autre but. Ambassadeur auprès de Victor-Emma-

nuel, souverain usurpateur, à qui il doit se rendre agréable, M. Fournier se trouvera nécessairement opposé à M. d'Harcourt, ambassadeur auprès du Pape, souverain légitime, qu'il faut au moins feindre de protéger encore un peu. Nous avons peur que ce rôle ne soit fort pour M. Fournier. Outre la difficulté de sa situation très-compliquée pour ne pas dire double, il se trouvera exposé à la fourbe italienne, si capable de l'induire en plus d'un pas périlleux pour l'honneur de la France catholique.

Il est vrai que, malheureusement, M. Fournier ne paraît pas avoir beaucoup à cœur l'honneur catholique de la France. Lacune aussi peu rare que profondément regrettable chez la plupart de nos diplomates. Ou nous nous trompons beaucoup, ou M. Fournier est tenté de grande complaisance pour l'*idée* italienne. Cette pente, jointe au plaisir de sortir enfin des neiges et d'aller au soleil, a pu le décider à accepter un emploi dont plusieurs autres se sont effrayés.

Il n'aura pas peur des fêtes du Quirinal, et laissera à son collègue catholique le souci des deuils du Vatican. Il ne s'inquiétera pas de ce que nous penserons en France de notre ambassadeur auprès d'Hérode, il ne s'épouvantera pas des rapports qu'il devra écrire sur les circonstances de la montée du Calvaire. Il ne sera que témoin désintéressé.

Le choix de M. Fournier ajoute aux obligations des députés catholiques.

Nous osons les conjurer de dédaigner une craintive prudence et de parler haut, advienne que pourra. L'honneur catholique est le grand intérêt politique de la France.

Nos sages ardents à ne pas combattre répètent volontiers que Dieu est assez puissant pour se défendre lui-même. Ce n'est pas vrai. Il n'a pas plu à Dieu de se constituer ainsi. Il a pris en ce monde des conditions de vie plus humbles ; il veut être défendu. Sans nous, il veut être impuissant à se sauver. C'est la même chose que Dieu nous sauve et que nous sauvions Dieu. Mais Dieu est puissant pour aider.

Les libéraux de 1825 disaient ironiquement : *Aide-toi, le Ciel t'aidera.* Ils s'aidaient à renverser la religion, Dieu les a aidés à se renverser. En ce temps-là, l'idée démocratique n'était encore qu'un germe ; l'idée démagogique n'était qu'à peine semée. Le libéralisme bourgeois s'est aidé si bien et il a reçu tant d'aide que l'ordre social est devenu cette incurable démagogie qui n'a plus d'ordre que par la dictature démagogique, de plus en plus dissolvante. Aide-toi, le Ciel t'aidera ! l'aide du Ciel à ceux qui veulent se sauver, c'est la lumière ; à ceux qui se veulent perdre, la nuit. M. Thiers clignotte, pour le moins. S'il n'avait pas ce joli esprit et ce ravissant caquetage qui l'ont rendu indispensable chez nous, il faut bien avouer qu'on le distinguerait peu de M. de la Bédollière. Il a les mêmes vues sur Dieu, sur la religion, sur la marche de l'humanité, il fait la même guerre au christianisme, il ne s'aperçoit pas davantage que cette guerre implique la ruine absolue de l'ordre social.

La haine et le mépris du christianisme est ce qu'il y a en lui de plus sincère et de plus vivant. Ce que c'est, il n'en est pas très-instruit. Mais il est essentiellement de ceux qui ne veulent plus de cela. Cela les ennuie, cela leur résiste, cela les irrite. Ils croient qu'ils ont tué

cela et que cela est mort. Quelques-uns en ont du regret, mais pas M. Thiers ; et il veut en finir.

Il faut lui montrer que cela est vivant, et le montrer, comme toujours, par un acte de foi qui ramène sur nous les regards favorables de Dieu.

Le monde n'est pas devenu chrétien et ne s'est pas maintenu chrétien par la force du nombre et par le succès des armes. Il a été sauvé par ceux qui n'ont considéré ni le nombre, ni les armes, ni l'habileté humaine, et que la crainte de perdre une bataille ou de perdre la vie n'a pas détournés de rendre à la vérité l'hommage qui lui est dû. En présence de la foule railleuse ou menaçante, ils se sont prosternés devant la croix. Ils ont dit au Crucifié : Tu es le sauveur et le maître de la vie ; je te confesse et je t'adore, et je veux bien périr.

II

M. Fournier, ministre de France près le roi d'Italie.

2 mars 1872.

Le rapport sur la pétition catholique en faveur des droits du Saint-Père subit un nouveau retard, et semble même cette fois ajourné indéfiniment. La nomination de l'ambassadeur, M. Fournier, lequel est tout simplement un ennemi, sera la seule réponse que plus de cent mille électeurs auront obtenue, dans une rencontre si solennelle pour la conscience et pour l'honneur des catholiques de France. Une déclaration d'inopportunité les esquive.

Le Gouvernement a sans doute pu prévoir cette remise, qui équivaut à un avortement. C'est, pensons-

nous, ce qui lui a donné l'assurance de créer son ambassadeur. Si, en échange des communications qu'il a pu recevoir ou des pressentiments qu'on a pu lui donner, il a lui-même communiqué le nom et laissé pressentir le caractère de l'ambassadeur, nous l'ignorons.

L'histoire des négociations et pourparlers qui ont amené l'ajournement nous est mal connue. Nos lecteurs savent assez que nous sommes rarement au courant des mystères de ce genre. Nous suivons une voie qui les traverse souvent et ne s'y arrête jamais. Ce sont, comme on dit, « les affaires. » Autre chose sont les affaires et autre chose sont les principes. Nous finirons cependant par savoir les affaires. Alors nous les raconterons; et nous verrons, comme toujours, qu'elles justifient les principes autant qu'elles les oublient. En attendant, nous rapportons ce que disent les journaux.

On remarquera le dédain du *Journal des Débats* et la satisfaction crue du *Siècle*, selon lequel, après la nomination de M. Fournier, les protestations de la commission en faveur des droits du Pape « ne pouvaient qu'être stériles. » Par le *Journal des Débats* et par le *Siècle*, on a le sentiment du gouvernement de Victor-Emmanuel. Il triomphe.

On lit dans le *Journal des Débats :*

« Je vous préviens (cela peut intéresser *quelques-uns de vos lecteurs*) que les pétitions de Rome ne viendront pas demain à l'ordre du jour. Plusieurs des promoteurs de ces pétitions et des membres qui leur sont favorables auraient reconnu que ce débat ne pouvait avoir de suites politiques et effectives dans l'état présent de la France, et qu'une nouvelle cause d'agitation n'était pas désirable. On pourrait considérer ainsi la discussion comme indéfiniment ajournée. Vous voyez que sur toutes les questions

importantes, l'esprit politique et la modération ne font jamais défaut à la majorité de cette Assemblée. »

On lit dans le *Constitutionnel :*

« La droite, comprenant la réserve que nos malheurs imposent à la France, a voulu éviter de donner à cette discussion brûlante de la question romaine un caractère hostile pour le roi Victor-Emmanuel; mais en même temps, elle a pensé qu'elle devait renouveler au Pape l'assurance de son dévouement inaltérable. Elle s'est donc associée d'abord à la pensée de M. d'Abbadie de Barrau, dans son rapport rendant hommage aux vertus du chef de la catholicité, et se référant à des décisions ultérieures prises par l'Assemblée, elle votait cet ordre du jour motivé.

« Dans une nouvelle réunion des membres de la droite, Mgr *Dupanloup, avec une grande modération* et une grande sagesse, a exposé dans un langage élevé la situation qui était faite au Pape; *mais le prélat, en parlant de Rome, n'a pas oublié la France,* et, *inspiré par cette dernière pensée,* il a fait *des vœux,* qui sont peut-être des espérances dans l'avenir, mais qui au moins ne compromettent point le présent.

« Mgr Dupanloup a *été très-félicité de sa prudence, par le gouvernement et par les membres de la droite.* On nous dit qu'il aurait adressé par dépêche télégraphique le texte de l'ordre du jour motivé au cardinal Antonelli, qui, malgré sa maladie, l'aurait aussitôt soumis à l'appréciation du Pape, et que le cardinal Antonelli, au nom du Souverain-Pontife, aurait répondu à Mgr Dupanloup que Pie IX était vivement touché de cette manifestation pacifique de l'Assemblée nationale du pays qui, dans l'adversité, est toujours resté généreux et fidèle à ses croyances religieuses.

« Il était donc permis d'espérer que la lecture des rapports des pétitions ne soulèverait pas demain les incidents qu'on avait signalés, et que l'ordre du jour motivé serait voté malgré l'opposition de l'extrême gauche demandant l'ordre du jour pur et simple.

« Mais à la réunion de la droite, M. de Belcastel et M. Du Temple ont déclaré à leurs collègues que leur fidélité à la cause du Pape leur faisait un devoir d'intervenir dans les débats, pour réclamer énergiquement le renvoi des pétitions au ministère des

affaires étrangères. Les membres de la commission et les députés ont alors, d'un commun accord, résolu d'ajourner *indéfiniment* la lecture des pétitions catholiques. »

On lit dans le *Siècle :*

« La discussion sur les pétitions relatives à la question romaine est indéfiniment ajournée. Le ministère des affaires étrangères a demandé à la Commission des pétitions de retarder ce débat irritant, afin de ne pas augmenter le trouble qui règne actuellement.

« La Commission a d'autant plus facilement accédé à la demande de M. de Rémusat que la nomination de M. Fournier à l'ambassade d'Italie se trouvait au *Journal officiel* de ce matin, et que, par suite, ses protestations ne pouvaient qu'être stériles. »

Tout cela a fort besoin d'être éclairé et complété et le sera certainement. Une vérification est particulièrement nécessaire sur le point de la dépêche et de la réponse télégraphique dont parle le *Constitutionnel*. Nous n'avons pas entendu dire que MM. de Belcastel et Du Temple eussent annoncé l'intention de réclamer le renvoi des pétitions au ministère des affaires étrangères. A notre connaissance, l'un de ces deux honorables députés a seulement réclamé sa liberté personnelle, lorsqu'il s'est agi d'abandonner au sentiment du président de la réunion le parti à prendre selon les incidents du débat. Il a bien été question d'un avis venu de Rome, mais il n'en a pas été donné lecture, et aucun nom n'a été prononcé.

En somme, il y a lieu de s'affliger, et il se peut que la cause catholique ait à enregistrer un échec de plus. Il est certain qu'elle se trouve présentement chez nous en des mains plus prudentes que vigoureuses, et qui semblent avoir plus de dextérité que d'habileté. C'est du

moins notre avis. Mais après tout, qu'importe si nous le voulons ? Il faut poursuivre et continuer de signer la pétition, puisque le rapport n'est qu'ajourné.

Signons donc. Employons-y le mois de saint Joseph, patron de l'Église universelle. Ces signatures-là ne périront pas, et ceux qui les auront données les retrouveront. La pétition catholique est une lettre de change à laquelle il sera fait honneur. Nos échecs sont provisoires, comme les hommes qui nous esquivent et comme les choses qu'ils font.

III

L'ambassadeur Fournier part pour Rome.

9 mars 1872.

Un roi au moins sur la terre veut et sait faire son métier. Il est vaincu, trahi, abandonné, captif. Il n'a plus ni alliés ni trésors. De son peuple trahi et captif comme lui, il ne lui reste que le cœur. Sa grande âme est destituée de toute espérance humaine ; et il est chargé d'années ; et il a porté vingt-six ans le poids de la couronne et l'horreur des trahisons. C'est lui pourtant le roi, le seul roi, et l'on pourrait dire le seul homme qui soit en ce moment sur la terre. Il est l'homme visible qui fait encore honneur à l'humanité. L'humanité passée en a vu peu d'aussi grands ; l'humanité présente, lâche devant les victorieux et les séditieux, n'a rien qu'elle puisse ni qu'elle ose, ni même qu'elle veuille égaler à ce vaincu. Il est l'homme. *Ecce Homo !* Pilate lui-même le dit à ceux qui lui demandent

Barrabas, et les administrés de Pilate, sujets de Barrabas, le disent à leur tour. Ils n'ont de colère que contre cet homme et d'admiration que pour lui.

Dans la personne de Pie IX, Pontife et Roi, les catholiques reçoivent l'éclat de la gloire humaine au milieu de ce siècle conjuré pour les avilir. En vérité, sans cet ange, jamais ils ne se fussent vus pareillement écrasés ! Comme Jacob, Pie IX lutte contre Dieu irrité, pour sauver la dignité du genre humain, et il ne sera pas vaincu. C'est Dieu qui se laissera vaincre. Nous nous relevons par la majesté de notre Chef et de notre Père ; en lui, nous remontons à notre rang d'honneur, bien au-dessus de cette abjecte cohue des hommes qui ne veulent plus de Dieu. Pie IX nous conserve Dieu et le conserve au genre humain dépravé. Privés de lui, nous serions au-dessous de ces foules flagellées et couardes, qui se laissent conduire, les unes par des soudards pleins de vin et d'orgueil, les autres par des bandits affamés et par des pleutres jaloux ; les unes dociles à toute fraude, les autres dociles à tout affront. Pie IX est là pour nous consoler de nous-mêmes et de ce spectacle ignoble du monde enrégimenté contre la raison et l'honneur, suivant partout des capitaines de vice qui expriment ses plus basses corruptions.

Irridebit! comme nous voyons bien la raillerie de Dieu ! Ces habiles, ces forts, ces conquérants, ces vainqueurs devenus partout les maîtres, n'ont pu, aucun, arriver au but suprême de leur ambition, et se voir les premiers quelque part ! La première place, la grande première place du temps et de la postérité, ils ne l'auront pas. Elle est prise par le vaincu ; il la garde, et leur histoire ne sera qu'un épisode de la sienne. Ils sont

un Érostrate, un Judas, un révolté qui s'élève pour un jour, un bandit qui a profité d'une heureuse occasion et qui se livre à des ripailles inquiètes en attendant la hart. L'on parle ici de vous, empereurs et rois, et de vous, princes du peuple, pour le moment gavés de butin. Malgré tout, vous n'avez pas le premier rang, vous n'êtes pas les maîtres, vous ne triomphez pas. Le vrai maître, le triomphateur serein et perpétuel, celui à qui la conscience universelle décernera la statue d'or, celui qui aura la gloire permanente et qui déjà est entré en possession, c'est ce captif que l'un de vous tient là-bas, à Rome, enchaîné sur le Vatican. Vous avez lié son corps, il vous a laissé faire; vous n'avez pas lié sa parole et vous ne la lierez pas, et elle vous distribue vos places et vos parts ; vos places sous ses pieds, vos parts dans l'ignominie éternelle, Il est vaincu pour un moment, vous êtes châtiés pour toujours.

Quoi qu'ait su obtenir ce mime subalpin délégué de la famille des rois et de la race des peuples modernes, il n'a pu prendre à Rome qu'un poste de geôlier. Par tous ses soins, le Vatican qu'il insulte est devenu un Sinaï et un Thabor. Faites à présent des lois : l'unique loi tonne du Sinaï ; conquérez des provinces : l'unique gloire rayonne du Thabor ; ourdissez des entreprises et des succès : vous ne serez que des traîtres applaudis par des lâches, et finalement des sots éternels. Là où Dieu a mis la justice, là est la paix et là sera la victoire. Vous ne subornerez pas à jamais la conscience humaine. Elle rendra témoignage à la justice, elle s'éprendra d'amour pour la grandeur, et votre règne aura fini.

Pie IX a gardé son peuple. Il y a deux ans, pendant le concile, à la veille de ces éruptions de sang et de

fange qui semblent devoir submerger la civilisation, nous écrivions de Rome que le petit peuple romain était encore le premier peuple du monde, le plus imprégné de catholicisme, c'est-à-dire le plus rempli de justice et de fidélité et celui qui avait le plus le sentiment de la grandeur. Nous disions que ce peuple comprenait et aimait son roi. Nous ne nous trompions pas. Fidèle à la magnanimité du Pontife, il demeure au pied de ce trône désarmé ; il y porte ses vœux et son amour, et il reçoit des paroles douces et lumineuses, qui sont l'inexpugnable rempart de sa nationalité. L'ennemi a emporté le rempart de pierres, mais le rempart de la parole demeure, et c'est assez. Nous avons des écrivains et des orateurs très-capables de se moquer de ce roi entouré de femmes et d'enfants conduits par des prêtres, qui écoute des sonnets et qui répond par des homélies. Sans doute, c'est peu de chose en comparaison des deux siéges de Paris ! Mais pourtant Paris a été emporté deux fois, et Rome ne l'est pas ; et il y a encore dans les murs de Rome un roi et un peuple, et c'est ce qui ne se voit point ailleurs ; et Rome, pour chasser absolument l'ennemi et se refaire dans sa splendeur et dans sa liberté, n'aura besoin ni d'un autre peuple, ni d'un autre roi, ni d'une autre loi, et c'est un honneur qui ne sera fait à aucun autre peuple, à aucun autre roi, à aucune autre loi que l'on connaisse aujourd'hui sur la terre.

Et nous qui sommes du peuple de Pie IX, laissons, puisqu'il le faut, partir pour Rome M. Fournier, ambassadeur de M. Thiers. Après tout, nous ne sommes pas le peuple de M. Thiers, et M. Fournier n'est pas notre ambassadeur. M. Fournier fera sa commission

comme d'autres, reviendra comme d'autres, et comme d'autres il a chance de ne plus retrouver celui qui l'aura envoyé ; mais il y aura encore une France de Jésus-Christ qui écoutera les paroles du Sinaï, qui verra la lumière du Thabor, et qui finira par envoyer à Rome quelqu'un qu'elle chargera d'éloigner le geôlier du Vatican.

PRUDHOMME TRICOLORE.

PRUDHOMME ROUGE. — CÉSAR.

29 février 1872.

Prudhomme tricolore a du chagrin. Ses transes sont continuelles. Il voudrait se rassurer, il n'en vient pas à bout. On l'entend dire : Ce n'est plus une vie ! Il va rôder autour de la statue de Voltaire. Il se rappelle le temps de la fonte : C'était si beau ! A préparer l'idole, ils se trouvaient quarante ou cinquante, tous des premiers en tout, rois de la France et du monde. Havin, leur chef, les traitait de *considérables*. On les regardait même comme des gens d'esprit, mais ils pouvaient se passer d'esprit. Et il n'y a pas deux ans, et la chance a si mal tourné !

Prudhomme songe à ces vicissitudes ; il se demande s'il ne rêve point. Est-ce possible? Étais-je tant? Suis-je si peu? Quel état et quel état ! Éperdu, Prudhomme tricolore se sent comme des envies de prier ; il lui vient, ô surprise ! comme un dégoût de Voltaire. Il prierait s'il était sûr de ne point s'entendre, ou s'il était mathématiquement certain que Dieu n'existe pas, ou s'il n'avait peur que sa prière ne ressuscitât Dieu.

Il a une larme cachée pour son César, qu'il chassa naguère avec tant d'allégresse, et il s'estime inconso-

lable à meilleur titre que Calypso. Du moins, Calypso ne se reprochait pas d'avoir mis Ulysse à la porte. — Oh ! qui me rendra mes dix-huit années de corruption !

Il se plaint comme Calypso, il gémit comme la *Francesca* de Dante. Il se rappelle les jours heureux :

« *Nessun maggior'dolore!* »

Il était logé dans la maison du pouvoir ; il s'est laissé râcler du mur, et il est devenu comparable à la suie qui tombe sous la main d'un enfant, pour être jetée dehors. Il s'accuse d'avoir lui-même préparé son infortune. Mais ce qui l'enrage particulièrement, c'est d'être remplacé par un autre Prudhomme, son frère, le Prudhomme rouge, autre suie ; suie du feu de la guerre, comme il était, lui, la suie du feu de joie de la paix. Cette suie aussi sera râclée, c'est son unique consolation, et en même temps le comble de son épouvante et de sa douleur.

Prudhomme tricolore et Prudhomme rouge, Étéocle et Polynice, frères et ennemis acharnés ; fils de la Jocaste républicaine et de l'Œdipe parlementaire, à qui le Sphynx a crevé les yeux ! Ils se surprennent tour à tour l'un et l'autre ; et le râcleur, cet enfant trouvé qui les surprend tour à tour l'un et l'autre, est leur race même, le fruit de leurs mornes débauches. Car Prudhomme rouge et Prudhomme tricolore laissent stériles mesdames Prudhomme, mais ils sont adultères, et la même concubine leur donne des fils qu'ils ne connaissent pas. L'enfant trouvé vient voler son héritage qu'un de ses frères lui volera. Dans ces générations mal emmanchées, on est incestueux, parricide et fratricide sans le savoir, de père en fils.

Prudhomme tricolore, tu murmures à tort contre la justice qui enverra ce garnement te prendre au collet. Ainsi tu fus envoyé toi-même ; ainsi tu précipitas l'autre qui avait précipité l'autre. Que fais-tu là, gardien de l'ordre, de la morale et du droit ? Quels sont tes efforts lorsque les ruisseaux et les bouges menacent ceux qui font leur devoir sans pouvoir t'apprendre à faire le tien? Quelle protection donnes-tu à la religion, à la famille, à la propriété, à la simple pudeur ? Que promets-tu à l'avenir ? Tu as pris la charrue et l'on t'a mis dans la main la semence : quelle lande as-tu défrichée, quel grain de la bonne semence n'as-tu pas jeté sur le grand chemin? Et l'on démolit ta chose, et l'on te démolit toi-même, et tu ne le vois pas et tu n'y songes pas. Tu ne vois que le frère Rouge qui te montre les dents ; tu ne songes qu'à lui fournir des pâtures, n'ayant pas assez de main ni de cœur pour le museler... Tu seras râclé.

Moi, je trouve que c'est juste ; et encore qu'il m'en puisse coûter, je ne veux rien espérer de toi. Quoi qu'il arrive, tu n'apprendras rien. Tu es l'incurable vanité, l'incurable frivolité, l'incurable impiété, le mensonge incurable. Tu ne crois pas en Dieu, tu ne crois qu'au mensonge qui perpétuellement sort de toi. Tu es de ceux dont l'Écriture dit qu'ils se sont affermis dans l'habitude d'un langage trompeur, et tu veux que ton mensonge soit la vérité, et il faut, quand tu te sens le plus fort, que le monde en passe par là. La vérité pliée et tordue se redresse et te jette bas ; c'est bien fait. Si tu pouvais durer, la vérité serait ankylosée, et la conscience humaine deviendrait à jamais incurable comme toi.

Va-t'en. Va chanter ta *Marseillaise*, qui ne t'amuse plus, va compter tes assignats, dont le change ne veut plus; et tâche de retrouver tes électeurs dont tu as si vaillamment défendu le mandat, l'honneur, l'argent et la peau!

Je viens à toi, Prudhomme rouge. Les électeurs ne te manqueront pas : tu t'élis toi-même! Et Prudhomme tricolore te donnera son suffrage pour se garer de ton fils (ou du sien), Prudhomme plus rouge, et à qui tu livreras d'abord, par avancement d'hoirie, le corps de garde de ta maison.

Monte à tes splendeurs : tu ne t'y trouveras pas bien! Crois-tu que tu prendras la faulx du vieux Jacques et que tu faucheras les bataillons ennemis? Jacques lit ton journal et n'a plus de faulx que contre son voisin, armé comme lui contre lui. Sur quel autel embrasserais-tu ton frère, et sur quel autel le vieux Jacques embrasserait-il le sien? La banque sera renversée, il n'y aura plus d'autel. Penses-tu couvrir la République d'un immortel honneur? Penses-tu, braillard, faire régner l'abondance, la justice et la paix? Comptes-tu seulement faire prendre patience à ceux qui te hissent pour leur donner à manger du prêtre, et surtout pour les mettre en jouissance des biens de l'oncle tricolore? Rêves-tu qu'ils se contenteront longtemps des bureaux de tabac?

Sans savoir plus que toi ce que tu espères, Prudhomme rouge, je t'assure que tu n'échapperas pas à quelque grosse ignominie, et que ta République sera tuée de ta lourde et stupide main.

Tu te dis « penseur » : Dieu ne t'a pas fait pour penser, mon ami. Tu es cette toupie creuse qui ronfle depuis les jours de Babel et qui ne construira jamais son

monument. Elle ne ronfle qu'à la condition d'être creuse. Une parcelle de n'importe quoi dans son vide, et elle ne ronflerait plus. Et tu ne ronfles, après la grâce du creux, que par la vertu d'une ficelle. L'auditoire inférieur croit que tu dis quelque chose. Peut-être le crois-tu aussi.

Toi, penseur ! en toute ta vie, tu n'as pas vieilli d'une minute, tu n'as pas compris une page d'histoire, tu n'as pas vu pousser un grain de blé. Le plafond des estaminets t'a perpétuellement dérobé l'aspect du ciel, le clapotement des parlottes t'a empêché d'entendre la pensée du genre humain. Tu ne sais pas qu'il y a un Dieu, tu ne sais pas qu'il y a une justice et une immortalité ; tu ne sais pas même qu'il y a des hommes, et quand tu dis que l'homme descend du singe, tu ne sais pas pourquoi tu dis cette sottise-là. Et il n'est pas entré une idée chrétienne dans ta cervelle, et il ne s'est pas formé une goutte de sang français dans ton cœur, car le vrai sang de France est fait de l'eau du baptême et du froment de l'eucharistie, que tu ne connais pas. Tu appartiens à cette race qui ne vient pas du singe, mais qui, en effet, y va ; cette race qui n'est pas bénie aux entrailles maternelles par la vertu du sacrement de mariage, qui entre mal dans la vie, qui ne reçoit pas le baptême ou qui l'abjure, qui ne reçoit pas l'eucharistie ou qui la profane ; qui ne se lave pas aux fontaines pures et qui laisse épaissir sur son intelligence la crasse du péché. Tu n'as pas dans l'âme la vieille loi et la vieille flamme de la patrie, et sa langue n'est pas dans ta bouche qui sonne des paroles de renégat ou d'étranger. Tu n'es en France qu'un séditieux, insolemment dressé contre l'âme et contre la loi de la patrie.

Cette peste peut triompher. Mais le triomphe n'aura qu'un jour. Ce qui nous reste de bon sens aura bientôt percé ta sottise, ce que tu nous auras ajouté de dégoût fera vite appeler un maître moins humiliant que toi. Ton peuple de chenapans réveillera le peuple de César, qui bientôt s'accroîtra de ta personne et de la foule de tes gredins intimidés. Ennemi de la pensée et de la liberté, ennemi du pouvoir nécessaire et légitime, tu tomberas à plat ventre devant le pouvoir violent, comme on se prosterne devant le boulet; et tu te sentiras enfin râclé. Ce sera le tour de César.

César et Prudhomme! l'espèce humaine n'aura-t-elle plus jamais sous les yeux que César qui fouette Prudhomme et qui le ramène, et Prudhomme qui assassine et qui ressuscite César? Non, parce que la France est ensemencée de catholicisme, et parce que la plante divine lèvera. Oui, si enfin ces brutes, — et ici je ne distingue plus Prudhomme et César, — abandonnés à leur passion athée, font avorter la grâce du Christ.

TRAITÉ DE PAIX AVEC DIEU.

PROPOSITION DE M. JEAN BRUNET, REPOUSSÉE PAR LA CHAMBRE.

---

10 mars 1872.

Nous recevons et nous publions avec empressement la lettre suivante :

« Versailles, 9 mars. »

« Monsieur le rédacteur en chef,

« Permettez-moi d'emprunter la voie de votre journal pour exprimer publiquement le désappointement que m'a fait éprouver le rejet de la prise en considération de la proposition de M. Jean Brunet.

« Je ne puis comprendre que les Catholiques de la Chambre aient cru devoir perdre une occasion précieuse d'affirmer avec l'honorable député de la Seine :

« 1° Que la France avait été grande dans le passé par sa fidélité à Dieu ;

« 2° Que les épreuves d'aujourd'hui étaient le juste châtiment de son infidélité déjà séculaire ;

« 3° Que, pour racheter la France, il fallait la ramener à sa vocation première de soldat du Christ, en la consacrant solennellement à Dieu par l'organe de ses mandataires.

« Tous les jours, l'Assemblée nationale prend en considération des propositions que la grande majorité de ses membres trouve mauvaises, lorsqu'elle juge que ces propositions posent des questions susceptibles d'une solution heureuse. La recherche de cette

solution est alors confiée à une commission spéciale, qui ne se fait pas scrupule de transformer la proposition primitive.

« J'aurais donc voulu, tout en repoussant la formule de M. Jean Brunet, voir adopter la pensée qui l'avait inspirée. Je ne veux rien dire contre la résolution de ceux que j'ai l'habitude de suivre ; ils ont obéi aux inspirations de leur conscience, comme j'ai obéi aux inspirations de la mienne ; mais je ne puis voir sans un profond chagrin les catholiques de l'Assemblée se préoccuper, outre mesure, des conseils de la prudence humaine. Je puise dans ces défaillances (qu'on me pardonne la sévérité de cette expression) la conviction que nos épreuves ne sont pas finies, et que nous n'avons pas achevé de vider la coupe des vengeances divines.

« Agréez, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments dévoués.

« Ch. Combier,

« député de l'Ardèche. »

L'honorable M. Combier nous permettra de nous associer à ses regrets. L'Assemblée nationale, surtout après le discours de M. Jean Brunet, aurait dû ne pas laisser tomber une proposition qui est certainement et de beaucoup la plus importante et la plus honorable qu'elle ait entendue. Depuis le traité de paix, rien n'a été proposé de si grave ; et le traité de paix avec la Prusse était loin de nous faire le même honneur que cette proposition d'un traité de paix avec Dieu. Mieux eût valu écarter le premier et travailler à conclure le second. Celui-ci tout seul nous laisserait moins bas devant le monde et devant nous-mêmes.

D'ailleurs le traité de paix avec la Prusse ne vaudra et ne sera la paix que quand nous aurons conclu avec Dieu. Il nous attend, patient, mais pourtant armé, menaçant, terrible ; et si sa patience aussi n'était pas éternelle, nous la pourrions croire épuisée. Écarter le pro-

jet de nous rendre à Dieu par un refus de prise en considération illustré et accentué des ricanements de la gauche, c'est un fait qui n'a d'excuse que l'immense imbécillité contemporaine. Mais le Rédempteur est dans nos tabernacles; il élève son sang vers le Père, et il dit encore : *Non sciunt!*

Triste chose, un peuple qui flotte de Jules Favre à Mottu, sous le gouvernement temporaire de M. Thiers! Ah! que nous sommes malades, que nous sommes bas, que nous sommes malheureux! Et quelles risées s'élèveraient contre nous, s'il pouvait se rencontrer parmi les peuples étrangers des catholiques qui fussent vraiment ennemis de la France! Mais les catholiques savent à qui nous obéissons et ce que nous sommes devenus, et ils savent aussi ce que nous redeviendrons quand Jésus-Christ nous aura tirés de la boisson de 89 et du macadam de 1830.

Nous ne resterons pas toujours sous le commandement de ce canotier heureux qui, pour avoir gouverné quarante ans son périssoire entre les quais de la Seine, se croit capable de diriger le navire en haute mer et par le gros temps, mais qui ne sait pas même lever les yeux vers le ciel.

Donc, pour le moment, il n'y a pas lieu de prendre en considération la proposition de se tourner vers Dieu. Pour le moment, — M. Barthélemy Saint-Hilaire l'a déclaré dans une lettre à un monsieur de ses amis, — la mer est tranquille, le navire va très-bien, et il serait ridicule de crier : *Domine, salva nos, perimus!* Pour le moment, dans cette France où Dieu est nié par l'athéisme et insulté par la sottise, il n'y a pas lieu de déclarer que Jésus-Christ est Dieu, et cela même dérangerait tout

l'ordre philosophique et politique, depuis le *Journal des Débats* jusqu'à la *Constitution* de M. le baron Portalis et de M. le docteur Robinet. Pour le moment, en face de M. Tolain, de M. Littré et de M. Calmon, dans le voisinage de M. de Bismarck, qui est encore notre hôte, et grâce à la belle union des esprits et des cœurs que nous manifeste l'Assemblée nationale, il n'y a pas lieu de se rattacher à un principe divin; nous n'avons pas besoin de cela, il ne peut pas être question de cela... O Seigneur Jésus qui entendez ces folies abominables du fond de vos tabernacles, dites toujours : *Non sciunt!* ne dites pas : *Amen!*

Il faut pourtant rendre justice à la commission et à son rapporteur. L'honorable M. de Cazenove, ainsi qu'il l'a dit, n'eût jamais proposé d'écarter la prise en considération, si cette résolution lui avait paru pouvoir être interprétée comme un pur et simple déni. Le mal vient en partie de M. Jean Brunet lui-même, qui, non sans intention, mais assurément sans mauvaise intention, a proposé une formule douteuse. Ce Christ *universel* ne présentait pas une idée que les catholiques pussent accepter. Les catholiques disent avec raison que Jésus-Christ est catholique; et malgré son sens étymologique, le mot a une acception connue, précise et admise, qui se trouvait violentée. C'est le Christ catholique et son Église qui sont universels. Les universels proprement dits ne seraient pas plus catholiques au sens religieux que les *vieux-catholiques* d'Allemagne et les autres sectaires anciens et nouveaux qui, jusqu'à un certain point, se peuvent dire chrétiens. Le catholicisme est le christianisme intégral; tout le reste est limité, particulier, représente plus ou moins la division qui nous tue. C'est

l'erreur. L'erreur ne réunit pas; elle ne peut réunir parce que hors de la vérité chacun a son erreur propre, de laquelle il ne veut pas sortir pour entrer dans une autre. La réunion des erreurs est une collection et peut être une coalition; elle n'est pas et ne peut être la chose une et forte qu'on appelle la vérité. Saint Léon le Grand se moquait de l'illusion de cette philosophie de la vieille Rome, *qui croyait s'être fait une grande religion parce qu'elle ne refusait aucune erreur*. On ne pouvait donc pas accepter la formule de M. Brunet, mais l'on pouvait, l'on devait, comme nous dit M. Combier, la reprendre et la modifier. Nous espérons que cette pensée ne périra pas.

Sous cette réserve, nous devons hautement remercier M. Brunet et de sa pensée et de son discours. Ajoutons que son discours n'est pas au-dessous de sa pensée, et corrige au contraire très-heureusement le vice de la formule. Il y a bien longtemps qu'une Assemblée politique française n'a entendu quelque chose de si net, de si sincère et de si haut; et c'est peut-être la première fois depuis 89 que la tribune a porté si pleinement le rude et ferme langage du vrai. M. Jean Brunet, à qui l'on a fait un renom d'excentrique, est certainement un esprit des plus élevés, des plus cultivés et des plus honnêtes. On le dit républicain. Il faudrait dire qu'il a *une conception de la République;* car, à coup sûr, rien n'est plus éloigné de M. Gambetta et des autres, jusqu'à M. Barthélemy Saint-Hilaire et jusqu'à M. Casimir Périer. Il est probable que M. de Belcastel, ni nous, ni le grand nombre des catholiques, sans excepter M. le comte de Chambord, n'auraient pas de grandes objections à élever contre une République établie sur les principes

qu'a posés M. Jean Brunet. La Droite s'est donné le mérite d'applaudir, la Gauche a ricané. Nous aurions souhaité pour beaucoup que ces citoyens ricaneurs prissent la parole, et qu'à l'exemple de M. Tolain, qui nous a livré son secret — le salut par l'extension des timbres-poste, et la liberté par l'affranchissement uniforme à toutes distances, — M. Gambetta, M. Picard, et la cohorte des penseurs républicains nous voulussent bien dire ce qu'ils ont contre le Christ et contre la France du Christ, et comment ils remplaceront le Christ, ou comment, sans le remplacer, ils se passeront de lui. En attendant, la parole de M. Brunet a peint ingénument la Révolution, ses hommes, ses œuvres et le bénéfice que la France en a tiré : « La France s'est laissé corrompre « par les *impies*, les *ruffians*, les *rhéteurs* et les *histrions*. « — Quand le châtiment s'est dessiné sous la forme pra- « tique et fatale, *vous avez été roulés dans un état d'imbécil-* « *lité absolue*. — Il est évident qu'une loi fatale nous fait « aller de chute en chute; il est évident aussi, pour « celui dont le coup d'œil plane au-dessus des agitations « plus ou moins efficaces qui vous absorbent les trois « quarts du temps, *il est évident que le mouvement de chute* « *n'est pas fini*. »

On a entendu des orateurs plus parlementaires, mais plus *parlants*, jamais!

MAZZINI.

13 mars 1872.

Voilà M. Mazzini mort. Giuseppe Mazzini « le grand agitateur. » On le bombarde d'oraisons funèbres. Le grand agitateur, — mort ! Cela prête. Raide entre quatre planches, cloué, emballé, au trou aux vers ! *Cosi finisce la gloria del mondo.* Car il eut la gloire. C'est souvent un bien volé. Mazzini l'escroqua.

Ce fameux homme fut une espèce de Licophron, pipe et poignard. Toute sa pensée fut dans sa pipe, toute son action dans son poignard. Et son poignard, voilà le beau, paraît n'avoir été qu'une figure. On en a beaucoup parlé, mais on ne l'a point vu. Il sut se faire soupçonner toute sa vie d'être d'abord un excellent assassin. Peut-être ne fut-il qu'un excellent semeur de faux bruits sur lui-même. On disait : Il est ici, il est là, il a échappé à la police de tel ou tel gouvernement. Très-souvent il n'avait pas bougé du recoin où il était à couvert, fumant des cigares de prix qui ne lui coûtaient rien, et lançant des lettres sibyllines qui ne valaient rien, mais qui lui coûtaient davantage, car il n'avait pas l'esprit fécond. Ainsi, il levait sur quelques imbéciles un impôt suffisant pour s'entretenir à conspirer et à fumer. Si Mazzini ne se fût pas pris au sérieux, il eût été un original gredin ; mais il se prenait peut-être au sérieux,

et l'on ne peut lui accorder, peut-être, que le rang de scélérat.

Il était « austère. » On le loue de cela. Il a fait vénérer son austérité de toute cette canaille débauchée qui pille les couvents, qui insulte à la pauvreté des clarisses et des franciscains, et qui reproche aux trappistes leur vie sévère, dans l'impossibilité de les persécuter et de les dépouiller pour d'autres crimes.

Mazzini a consumé ses longues années à ourdir des séditions sans paraître sur un champ de bataille, et à lâcher des assassins sans figurer devant un tribunal. De ses émissaires, beaucoup ont traité avec la police et « mangé le morceau. » Quand il sortait de sa cachette, il glissait dans les mains des sbires. Il avait des gens à lui parmi ce monde-là, et probablement plus haut. Un bonheur si constant n'est plus méritoire.

Il eut pour mérite singulier d'être l'homme de ce siècle qui a le plus familiarisé les peuples avec l'idée du régicide. Ce fut sa science propre. Ensuite, il a plus que personne travaillé à trouer les frontières des patries, par où l'esprit de nationalité et l'esprit de liberté s'écoulent. Il a été dans les mains de César comme le furet dans les mains du braconnier. Le furet se glisse librement dans les terriers où la liberté se réfugie et la fait sortir sous le plomb du chasseur. L'animal carnassier croit qu'il chasse pour son compte ; il ignore ou il oublie qu'il est muselé.

Il eut des échecs partout ; une seule victoire : celle de Cavour. Le césar prussien ne s'en plaint pas ! Quant à Mazzini, Cavour l'employa, lui fit peur, le laissa se sauver, et se moqua de ses oracles.

Ne confondons pas toutefois Mazzini avec ce vieux et

bête soudard que l'admiration populaire élève au-dessus de lui. Ils ont en commun la gloire de ne s'être pas laissé prendre, dont les sbires complaisants peuvent revendiquer la moitié. Mais Mazzini avait ce dont Garibaldi n'est pas capable, une formule, une cosse d'idée, et même il persuada que l'idée était dedans.

Il disait *Dio e popolo*. Il faisait répéter cela par ceux qui écartent Dieu avec colère et le peuple avec mépris. Qui voudra décrire l'amère bêtise du monde moderne y renoncera par désespoir d'en voir jamais le bout.

Cependant il est vrai que cette formule, volée au christianisme, est celle du monde futur. La face du monde sera changée quand Dieu suscitera un homme pour l'écrire avec la pointe lumineuse et obéissante de l'épée; mais le poignard théâtral de Mazzini n'était bon qu'à l'écrire sur la boue molle de ces masques qui veulent assassiner le peuple et Dieu.

Dieu et le peuple, c'est cela. C'est l'attente; c'est la délivrance des Césars, mais aussi des soudards; des rois mercenaires, mais aussi des démagogues.

Le monde appartiendra à l'homme qui sera à la fois de Dieu et du peuple; qui tirera l'épée pour la justice, et qui dira : C'est pour la justice que je combats, et je veux bien mourir.

A propos de Mazzini, il y en a qui parlent de Moïse. C'était leur Moïse. Ils ne comprenent pas même l'atrocité du ridicule dont ils s'habillent.

Comme les autres, Mazzini est toujours rentré dans l'ombre et le silence, lorsque non pas un homme, mais la forme d'un homme a paru. Il a craint l'ombre de l'épée et l'ombre du fouet.

Mais la vengeance de Dieu n'a encore suscité contre

ces prophètes de crime d'autres ennemis que leurs élèves et leurs disciples, conspirateurs comme eux, pleins d'un secret respect pour eux. Ils étaient bien contents quand Mazzini, qui leur avait envoyé des assassins, daignait accepter un passeport.

Le voilà pourtant par terre, celui-là aussi. Il fut roi de Rome, maître du Vatican et du Capitole. Dieu l'a laissé faire. Ils avaient des poignards, mais c'est Dieu qui a la mort. Il tombe devant Pie IX, désarmé, vaincu, captif, toujours roi. Le vautour expire aux pieds de la colombe.

M. MARTEAU L'ENNEMI DE L'IGNORANCE.

14 mars.

« Essayer d'acclimater en France ce genre de publica-
« tions à bon marché, qui ont un si grand succès en An-
« gleterre, c'est-à-dire le journal hebdomadaire en forme
« de Revue, telle est la tâche que veut entreprendre »
M. Amédée Marteau. Il a ouvert son jardin d'acclimata-
tion sous le titre de « Revue universelle, journal hebdoma-
daire des débats politiques et économiques. » Un pros-
pectus que nous oserons appeler un bouquet de fleurs,
et qui semble ouvré des propres mains et de la pro-
pre laine de Mme Prudhomme, explique comment la re-
vue sera d'autant plus un journal qu'elle ne sera pas du
tout un journal ; comment elle contiendra d'autant plus de
choses curieuses que tout ce qu'on y verra aura déjà été
vu ailleurs ; comment le but de M. Marteau sera d'autant
plus atteint qu'il ignore davantage le chemin qu'il enfile
et l'endroit où il va.

En politique, M. Marteau est « républicain conserva-
teur, » et se tient derrière M. Barthélemy Saint-Hilaire,
dans le genre duquel il travaille. En philosophie, il
montre de l'aptitude à suivre M. Jules Simon, avec un
style plus négligé. En religion, (il a de la religion), il
croit en Dieu, mais « non en ce Dieu fantoche que bran-
dit M. Veuillot. » En littérature, il entreprend d'accli-

mater en France le *faire* de M. Folley, de M. Fauvety, de M. Lawrence, de M. Chantepie et de lui-même Amédée Marteau.

Tout cela sans doute est bien séduisant, mais il y a un *mais*. C'est le style. Nous en connaissons peu de plus malheureux. Écoutons le prospectus :

La *Revue* « appuiera résolûment la tentative que l'*on* « (M. B. Saint-Hilaire) fait pour établir la République, « et aidera de tous ses efforts à la rendre définitive, per- « suadée que le salut de la France est là, dans un gou- « vernement *impersonnel*, fort, loyal, qui éloigne ces « prétendants divers dont elle a tant souffert, et dont « l'action n'a pas peu contribué à la ruiner. Mais nous « nous tiendrons bien loin des radicaux démagogiques. « Ils nous auront pour adversaires décidés, car, à « notre avis, la République n'a pas de pires ennemis; « et ce sont eux surtout qui, en France, sont un obs- « tacle absolu à sa constitution définitive par les boule- « versements qu'ils rêvent et la terreur qu'ils inspirent. » Ainsi pense et parle M. Marteau, dans ses articles comme dans son prospectus.

Certainement ce morceau a son prix. Débité par un bon comique en queue rouge et à nez retroussé, ce serait un naïf résumé de tout ce qu'il y a dans la tête de M. B. Saint-Hilaire et dans celle de M. Jules Simon converti. Mais toujours ce morceau, et rien autre chose, on s'en lassera! Il ne faut pas perpétuellement montrer qu'on ne sait ni ce que l'on dit ni ce que l'on voudrait dire; et c'est un spectacle pénible que celui d'un brave homme faisant tous les gestes d'un effort immense pour *essayer d'entreprendre la tâche* de traîner sa charrette

totalement vide à travers les pavés frustes et épars qu'il croit avoir mis dedans.

On se demande pourquoi, parmi tant de soucis plus graves, nous nous amusons à signaler l'innocente spéculation de M. Marteau? Car certainement, jusqu'à présent du moins, il n'y paraît rien de bien scandaleux, et M. Marteau n'annonce pas qu'il doive nuire à d'autres qu'à lui-même. Il apparaît comme un de ces entrepreneurs bizarres qui se font aplatir sous la presse et sortent de là tout de suite, à l'état de vieille tôle, désormais incapables même de conduire la fumée. Il n'y a pas beaucoup lieu de s'arrêter à un malheur si commun et d'ailleurs volontaire. Néanmoins M. Marteau nous touche à titre de figure du temps, la figure légèrement présomptueuse de « l'ennemi de l'ignorance. » Figure sans yeux, sans oreilles, sans éclairs et surtout sans attrait, mais bonne à mettre dans un coin de galerie.

M. Marteau est grand partisan de l'instruction obligatoire, et partant grand ennemi des ultramontains, lesquels, à son avis, détestent toute lumière, tout patriotisme et toute vertu. Il assure gravement que les ultramontains veulent détruire l'A B C D et que « M. Du- « panloup s'est fait, sous les ordres de M. Veuillot, le « héros de cette croisade de l'ignorance contre la lu- « mière. » On croit que M. Marteau veut rire; nullement. Il veut acclimater en France la lecture de M. le docteur Folley, et ne laisse pas d'y mettre des fonds. Il accuse M. Veuillot, « ultramontain fougueux, de vouloir traîner la France, par les cheveux, dans la boue. »

Après cela, on ne peut pas douter que M. Marteau ne soit sérieux. C'est un amoureux de la lumière. Il est

convaincu que si tous les Français avaient été capables, il y a deux ans, de s'abonner à la *Revue universelle,* ils auraient battu les Prussiens; il prédirait une prompte victoire, si seulement la *Revue universelle* devenait le drapeau des Revanchards. (Par an, 25 fr.; un n° 50 c.)

C'est pourquoi, il sera le fléau des ignorantins, *Malleus Ignorantinorum.* Il ne veut plus de l'ignorance, il n'en veut plus, il n'en veut plus! Il a juré la perte de l'affreuse ignorance; il l'abolira en établissant le fort et loyal gouvernement *impersonnel,* c'est-à-dire le gouvernement de tout le monde... par personne.

Il est si pénétré de la nécessité d'abolir l'ignorance, qu'il se livre presque à une prosopopée, où l'on voit les enfants de l'avenir maudire leur père. Mais cela veut être dit dans sa langue : « Si à vingt ans le fils se re-« tourne vers son père, vers son père insouciant et ou-« blieux, vers son père qui ne l'aura pas envoyé à l'é-« cole, qui l'aura laissé croupir dans une épaisse igno-« rance d'où le catéchisme ne l'aura pas tiré; si ce fils « se retourne vers son père, et, indigné, lui dit : « Vous « eussiez pu faire de moi un homme, un citoyen! Vous « avez préféré que je *demeurasse* une brute, disposant « ainsi vous-même de mon avenir, et limitant ma pen-« sée, soyez maudit! » Que répondra le père, ainsi « justement flétri? Nous le demandons à ces hommes « qui viennent d'inventer la théorie du devoir moral. Ils « n'oseront nous le dire! Nous qui croyons aussi en « Dieu, non en ce Dieu fantoche que brandit M. Veuillot. « nous imaginons sans peine qu'il ratifiera la malédic-« tion du fils; et voilà pourquoi, etc. » Ce n'est pas un marteau, c'est la foudre.

Dans le fond, M. Marteau ne nous paraît pas coupable

d'aimer l'instruction. Cependant ce n'est pas une raison pour clabauder en mauvais français que M. Veuillot traîne la France, « par les cheveux, dans la boue, » et il faudrait raisonner. Avant de proclamer l'instruction obligatoire, il serait bon de savoir qui la donnera, ce qu'elle sera, comment on la prendra. Il y a cent ans que la révolution donne l'instruction, il y a soixante ans qu'elle est principale maîtresse d'école, forçant l'enseignement religieux à suivre encore ses méthodes auprès du petit nombre qui lui échappe; et ce petit nombre a dû, bon gré mal gré, entrer dans les cadres que la révolution a formés, et servir sous les officiers et sous les caporaux qu'elle a nommés.

Les armées du premier Napoléon étaient encore composées des enfants de l'Église. L'ère des grandes déroutes commence avec l'ère de l'enseignement irréligieux ou sans religion, et aussi l'ère des cacographes. Si M. Marteau comme beaucoup de ses frères, écrit déplorablement, ce n'est pas la faute de l'Église. Ce n'est pas l'Église qui a fait les hommes de la dégringolade française. Elle n'a élevé ni le régime de Louis-Philippe, ni celui de Bonaparte, ni celui du 4 septembre. Les citoyens de la rue Haxo, dont on fait présentement le procès, sont des types de la civilisation parisienne. Ils savent lire; ils n'ont pas appris par cœur les livres de l'Église, ce n'est pas le catéchisme qui les a gâtés.

Mais ne parlons que de M. Marteau. S'il veut un jour communiquer son Dieu, qu'il ne connaît pas, comment se tirera-t-il de là? Comment décrira-t-il ce Dieu dont il ne sait qu'une chose, sinon que ce n'est pas « le Dieu que brandit M. Veuillot? » Prend-il cela pour une définition? Qui lui révélera le mystère du Dieu qu'il adore?

qui lui enseignera jamais l'art d'en parler et d'en écrire correctement? Au moins les ultramontains, amis de l'ignorance, savent quel est leur Dieu. Plusieurs, et jadis et de nos jours, se sont mis en état d'en rendre compte de vive voix et par écrit en assez bon français. Quand est-ce que M. Marteau et son clan d'écrivains, non encore acclimatés, seront en mesure d'en faire autant?

En dehors de la connaissance définie de Dieu, objet très-important de la science humaine, ces ignares ultramontains savent bien encore différentes petites choses qu'ils ont pris la peine d'étudier. Nous savons même quelles sont les idées de M. Marteau; c'est-à-dire nous savons que M. Marteau n'a pas d'idées. Mais M. Marteau, quelle idée a-t-il de nos idées, si ce n'est que M. Veuillot traîne la France, « par les cheveux, dans la boue, » ce qui n'est pas une idée?

Nous avons en France, depuis une soixantaine d'années, une nouvelle congrégation d'ignorantins, appelés les *petits frères de Marie*, dont la vocation est de distribuer l'instruction aux enfants pauvres. Ils sont aujourd'hui plus de 2,000. Ils ont fondé, dans le monde, plus de quatre cents maisons; ils élèvent plus de 70,000 enfants, à qui ils enseignent l'existence d'un *Dieu personnel,* l'immortalité de l'âme, l'amour des parents, le devoir envers le prochain et le respect du droit d'autrui, plus la lecture, l'écriture, le calcul et même les dix parties du discours ou l'art de parler de façon à se faire comprendre et à ne pas se faire moquer.

Tous ces petits frères sortent de l'antre ultramontain. Tous leurs élèves, si la Révolution ne les *martelle* pas trop, savent et sauront : 1° *Un seul Dieu tu adoreras;* 2° *Tes père et mère honoreras;* 3° *Le bien d'autrui tu ne*

prendras. Ils sauront encore autre chose, mais tenons-nous en ces trois points : Est-ce que ce ne sont pas des connaissances très-utiles, très-propres à faire un citoyen, un honnête homme et même un homme heureux, quoique fort peu semblable aux citoyens de la rue Haxo? Est-ce que M. Marteau et toute sa Revue connaissent quelque chose qui puisse mieux dégager la France des radicaux démagogiques dont il a une si belle et si juste peur? Est-ce qu'ils connaissent le moyen de fabriquer en cinquante ans deux mille frères des écoles et d'élever pour rien 70,000 enfants?

Nous ne voulons pas prolonger ces questions; la figure de l'ennemi de l'ignorance nous semble maintenant achevée, et il ne reste qu'à la suspendre au clou. Voilà qui est fait. En reculant de deux ou trois pas, elle nous paraît, quoique toute fraîche, ressembler parfaitement à ce que l'on appelait en 1830 « une perruque. » C'est cela en effet. C'est l'homme à ailes de pigeon, le voltigeur de 1830 qui se prolonge jusqu'à nos jours, et qui ne s'aperçoit pas que son toupet *à la Charte* est totalement râpé. Ah! qu'il dorme en paix : ce n'est pas lui que l'on tirera par les cheveux.

LA LOI SUR L'INTERNATIONALE

15 mars 1872.

Nous croyons assez que la loi sur l'Internationale manquera son effet. Elle ne changera rien au fond des choses; ses pénalités n'effrayeront que les tribunaux chargés de les appliquer. Sans doute, nous ne manquons pas de juges, mais est-ce qu'on ne s'aperçoit pas que nous manquons de tribunaux, et que cela aussi s'en va?

Du reste, même quand les tribunaux font leur devoir, les séditieux n'en font que mieux leur facile métier. Le procès pour sédition est une très-belle entrée en carrière, et souvent la carrière tout entière est faite par le seul bonheur de l'entrée. L'affilié de l'Internationale qui subira le premier les coups de la nouvelle loi peut se tenir plus assuré de sa fortune que quelques-uns des députés qui ont fait la loi ne sont assurés de leur réélection.

On a condamné ces jours-ci à quatre mois d'emprisonnement un Gascon emphatique, membre du conseil municipal de Bordeaux, qui *posait* pour le terrible. A le juger sur son langage, l'homme mérite principalement de recevoir des douches. S'il est sincère, il lui faut la camisole de force, et il l'aura. En attendant, ses quatre

mois de prison lui promettent un siége de député. Manifestement il y compte. Un rédacteur du *Figaro* demande où en est le pays dans lequel un homme, conseiller municipal d'une grande ville et conseiller général d'un grand département, ayant provoqué les citoyens à la guerre civile, en est quitte pour quatre mois de prison honorée? Nous demanderons à notre tour où en est le pays dans lequel de jeunes écrivains, défenseurs volontaires de la cause sociale, courent plus de risques à défendre la société que les autres à l'assassiner?

Dans l'Assemblée et dans le pays, combien d'hommes, combien de chefs ont fait comme ces généraux qui *comptent avec le boulet* et choisissent les postes conseillés par l'extrême prudence! De ce nombre ont été, pour Paris, M. le pasteur Pressensé et M. le docte Laboulaye, élus à titre de conservateurs, après la Commune. On ne peut les accuser d'aimer le pétrole; mais enfin il y a beaucoup d'électeurs pétroleux, et ces messieurs ne l'oublient pas.

Sur vingt députés, combien sont incapables de faire quelque sacrifice de conscience au soin de leur réélection? Pour le plus grand honneur de la conscience humaine, mettons-en cinq, mais c'est trop.

M. Ducarre, républicain, député de Lyon, s'est glorieusement mis du petit nombre. Il a fait un bon et ferme discours, plein de traits justes et de mots courageux. Parlant de ce ramas d'étrangers, la plupart probablement espions des puissances ennemies, qui viennent chez nous, au nom de l'Internationale, et qui mènent le faible esprit des multitudes, il a dit que c'était « l'invasion en permanence. » Rien n'est plus vrai. Do-

noso Cortès, il y a vingt ans, prédisait que la révolution tuerait le patriotisme. La besogne est bien avancée.

M. Ducarre a parlé en honnête homme. A la façon dont l'écoutaient ses collègues des bancs républicains, il a pu se sentir excommunié. Son honneur est de l'avoir su d'avance.

Un autre, avant lui, a généreusement bravé la chance de n'être pas réélu. C'est M. Jean Brunet. On peut être assuré que M. de Pressensé ne l'imitera pas.

Nous marquons ces deux traits honorables et peu fréquents. Ils sont d'autant plus glorieux pour les deux députés qui ont su ainsi affranchir leur conscience que les électeurs pourront les agréer moins. Si parmi les catholiques il existe des députés qui se sentent embarrassés de parler et de voter selon leur conscience dans la question du Pape, vu ses rapports plus ou moins intimes avec la question de réélection, nous osons les engager à méditer les exemples des deux républicains qui ont, en gens de cœur, affronté la défaveur du suffrage universel. Il y aura une dernière et définitive élection dont le sort pourra dépendre du vote de demain.

M. ULBACH, HOMME DE LETTRES.

17 mars 1872.

Un homme de lettres nommé M. Ulbach, Français demi-sang, soupçonné de coopération au *Maudit*, très-gras, rédacteur d'une feuille intitulée *la Cloche*, récemment condamné pour compte-rendu infidèle et de mauvaise foi, nous injurie, en termes qui lui sont propres, à l'occasion de Mazzini. Il paraît que Mazzini allait à M. Ulbach. Nous ne l'avions pas dit en parlant de cet enterré; mais puisqu'on y vient, restituons-lui cet ornement. Mazzini, donc, allait à M. Ulbach. Nous ignorons si M. Ulbach allait à Mazzini.

C'est tout ce qu'il convient de répondre à M. Ulbach. Nous avons toujours observé que le sentiment de M. Ulbach, sur quoi que ce soit, était indifférent à qui que ce fût. Pour nous, il est certain que nos opinions sur n'importe quoi ne regardent nullement M. Ulbach, et que les opinions de M. Ulbach sur les nôtres et sur nous-mêmes ne nous regardent pas du tout.

Pendant le siége, on vendait comme aliment d'horribles graisses jaunes, refaites chimiquement de nous ne savons quel approvisionnement destiné aux fabricants de lampions. Nous avons mangé du très-mauvais cheval et de l'abominable pain; mais dans ce suif,

jamais nous n'avons voulu mettre la dent. Nous ne commencerons pas aujourd'hui.

Faisant allusion à une personne internationale qui, vers la fin de la Commune, souilla le cadavre d'un officier assassiné, M. Ulbach, récemment condamné par les mêmes juges devant qui paraissent les amis de cette dame, demande ce que nous penserions si « quelque polisson » venait nous insulter au cercueil. M. Ulbach doit savoir mieux que personne ce qui se pourra passer quand nous serons assassiné, surtout s'il se trouve là, et si les Versaillais sont encore assez loin. Le collaborateur du *Maudit* n'est pas novice en ces sortes d'exercices contre les vaincus. Il doit savoir aussi ce que nous en pensons. Tout dépend des circonstances et des gens. Il n'est pas honteux au missionnaire d'être aboyé du haut d'un fumier, ni au martyr d'être traîné dans la fange ; et il n'est pas du tout glorieux à l'insigne rédacteur de *la Cloche* d'avoir été l'autre jour mis au pilori par des gens de bien.

JUNQUA ET MOULS.

18 mars 1872.

Le nom de M. l'abbé Junqua, de Bordeaux, est malheureusement connu du public catholique, et le personnage est, hélas! immortellement dépeint par le *fait divers* qui racontait, l'autre jour, comment la police est descendue chez lui pour saisir certains papiers de sa façon. Il est accusé d'écrits contraires à la morale publique et religieuse, et ses accusateurs sont des gens qui ne s'émeuvent pas de rien.

Or, ce monsieur informe publiquement son vénérable archevêque qu'il ouvre un bureau de religion *chez lui*, à l'instar de M. Michaud. Il paraît vouloir imiter en tout « le vaillant abbé Michaud. » Vraisemblablement néanmoins le vaillant abbé Michaud se félicite de n'être pas en tout le modèle du vaillant abbé Junqua. Celui-ci ne peut cacher, et ses amis ne se peuvent dissimuler, qu'il entre dans la jeune congrégation des vieux catholiques avec une note très-hasardée et une odeur trop *avancée*.

Sa lettre, très-fanfaronne, — en cela il imite bien son maître — annonce que d'autres le suivront. Il y a bien un diable qui se nomme légion, mais nous ne croyons pas que M. Junqua et M. Michaud soient ce diable-là. Jusqu'à présent, malgré l'assentiment de plusieurs

grands et illustres journaux, ils sont deux, et pas flambants, ni l'un ni l'autre.

C'est triste quoique risible. Il faut se souvenir de l'*oportet* de saint Paul, pour n'être pas accablé du lamentable sort de ces pauvres hères, pleins de jactance, et probablement aussi pleins de terreur. Mais ils font des révélations nécessaires, ils livrent le secret de l'hérésie. L'erreur ferait trop de chemin dans le monde, si ces hommes n'étaient pas contraints de se montrer à fond. Bossuet dit une grande chose, lorsque, dépeignant leurs devanciers du XVI^e^ siècle, il ajoute : « On faisait de bons réformés avec tous ces mauvais prêtres. » Voilà le fond de tout, et l'histoire de presque tous.

P. S. Ils sont trois. M. Mouls, le chanoine impliqué dans l'affaire des papiers scandaleux, se déclare à son tour. Il adhère à M. Junqua, lequel est son Michaud particulier. Dans le chapitre qui peut se tenir entre ces bons compères, M. Mouls sera peut-être en état de fournir des idées, mais ce n'est pas lui qui fournira les écritures.

MM. Michaud et Junqua, comme on le voit à leurs manifestations, sont incultes ; M. Mouls est illettré. Il passe pour être riche, c'est ce qui le rendra précieux dans le petit troupeau des Michaudins. Il est aussi chevalier de la Légion d'honneur. Ses relations avec M. Pereire, entrepreneur d'Arcachon quand M. Mouls en était le curé, lui ont valu cette croix, qui l'a récompensé d'être devenu riche.

M. Mouls se vante d'avoir été candidat au premier rang pour l'épiscopat, ce qui prouve qu'il savait cacher son jeu. Nous lui savons vraiment bon gré d'abandon-

ner ses chances, et s'il n'y avait pas ce petit procès pour écritures immorales qui le menace, cela plaiderait en sa faveur. Mais ce qu'il y a vraiment de merveilleux en tout ceci, c'est la foi michaudiste des journaux qui ne sera pas ébranlée.

LES PÉTITIONS POUR LE PAPE.

ON VEUT COULER LA QUESTION DE ROME.

I

19 mars 1872.

L'on sait que Mgr Dupanloup, député du Loiret, doit, dans le courant de la semaine, demander la fixation d'une audience pour les pétitions catholiques au sujet des droits du Pape. Si cette audience ne leur est pas enfin assignée pour samedi, sans doute elles ne l'auront jamais. Les vacances de Pâques viendront, puis d'autres affaires plus pressées, et qui sait même s'il y aura un lieu où l'on puisse traiter ces affaires, du moins oratoirement? Le « gouvernement de la parole » se fatigue ; il semble sur le point de se voir condamner au repos pour quelque temps.

C'est l'opinion de beaucoup d'hommes influents dans tous les partis, qu'il faut, de façon ou d'autre, *couler* cette question de Rome, soit en la déclarant officiellement morte, puisqu'elle l'est, soit en l'enterrant sans discours dans le lointain des kalendes grecques, soit par quelque autre procédé. Plusieurs ont l'intention de se borner à dire que, déjà un vote de l'Assemblée ayant tout remis au patriotisme et à la sagesse de M. Thiers, M. Thiers, devenu infaillible par ce décret, a nécessairement fait

tout ce que le patriotisme et la prudence pouvaient faire ; que l'envoi de M. Fournier a donc été patriotique et prudent ; que l'action de M. Fournier, agent de M. Thiers, sera donc prudente et patriotique ; que l'affaire est réglée, que le tour est joué, et qu'il y a lieu de s'occuper d'autre chose.

Nous espérons encore que les catholiques ne laisseront pas escamoter la discussion, et forceront les sages à remporter cette victoire italienne que le nombre leur assure, mais dont ils semblent néanmoins avoir plus peur que ceux dont la seule chance est d'être vaincus. Car, nous autres, que sollicitons-nous? la défaite. Il est vrai que la défaite, quelle qu'elle soit, sera l'honneur.

S'il ne s'agissait que d'un vain honneur, nous n'y tiendrions pas. Nous laisserions les politiques jouir paisiblement du profit d'envoyer M. Fournier, sans les forcer de dérouler les doctrines et les abois dont ce fait contient implicitement l'aveu. Hélas ! tout cela n'a plus besoin d'écriteau. Mais notre situation n'est pas si simple. Il s'agit de la suprême apostasie française ; nous avons besoin que quelques voix au moins s'élèvent et disent : Non !

M. Fournier est présentement sur le chemin de la Ville éternelle volée à son Maître éternel. Il y sera dans quelques jours. En sa personne un peu subreptice, mais pas assez, il apporte l'aveu d'une France subreptice aussi, mais qui pourtant est encore la France ; il apporte l'aveu de cette France à tout ce que Rome subit de hideux et d'insolent. Le moment est proche, et ce moment nous fait peur. Depuis le jour qui vit notre drapeau quitter Rome et tomber à Reischoffen, la révolution n'a jamais fait un progrès et pris un avantage

dans Rome, que le même jour quelque coup humiliant et dur n'ait affligé la France. Autant le pied du subalpin s'est avancé sur le Vatican, autant le pied du Prussien a marché sur nous. Nous craignons quelque chose d'horrible pour le jour de la joyeuse entrée de M. Fournier dans Rome.

Nous avons besoin de crier à Dieu et aux hommes que cet ambassadeur n'est pas le nôtre et qu'il ne va pas à Rome pour faire ce que nous voulons, mais au contraire pour faire malgré nous, par fraude, une chose dont nous avons horreur, et que nous protestons contre cette trahison et cette félonie.

Nous demandons à Dieu de susciter quelqu'un pour le dire hautement, clairement et comme il convient, dans le sein de cette Assemblée qui est la représentation de la souveraineté nationale. C'est trop, même pour nos jours abaissés, que la protestation de cent mille honnêtes gens réclamant pour la justice et le droit ne réveille pas même un écho. Il ne faut pas qu'après avoir raconté comment nous avons subi l'insolence de la force, l'histoire puisse en expliquer le mystère en disant comment nous avons ensuite subi l'insolence du mensonge.

Nous demeurerons dans l'avilissement où nous sommes tant que nous n'aurons pas fait un acte de foi. Par là seulement nous pouvons nous relever, et il est temps. Jusqu'à cette heure, vaille que vaille, nous avons été frappés au visage ; mais l'heure approche des blessures mortelles, celles que l'on reçoit en fuyant le devoir et en tournant le dos. Les nations ne meurent pas de répandre leur sang; mais lorsqu'elles reçoivent des coups de pied et que tout leur paraît moins dange-

reux que de servir la justice, on peut croire qu'elles sont à l'heure de la mort honteuse, la vraie mort.

II

La belle affaire de l'ambassadeur Fournier. — *L'inopportunité* politique. — M. Thiers. — Apostasie officielle de la France. — Souvenir du Concile.

23 mars 1872.

Les cent mille pétitions catholiques en faveur des droits du Pape sont indéfiniment ajournées, c'est-à-dire définitivement ANNULÉES. Par la rencontre sinistre des faits, M. Fournier arrive à Rome et se présente au pied du trône de Victor-Emmanuel avec ce présent diplomatique dans les mains.

M. Fournier est un homme de l'empire, un des rayons de la sagesse de Napoléon III. Sa belle affaire antérieure, le grand honneur et le grand bonheur de sa carrière, fut de contribuer à la confection italienne en obtenant, comme chargé d'affaires de France à Saint-Pétersbourg, la reconnaissance du royaume d'Italie par l'empereur de Russie. Innocemment, il offrait à la Russie une prochaine revanche de Sébastopol.

La Russie, moins naïve probablement, se fit prier, et enfin voulut bien accepter. Le ministère français admira la négociation et l'aventure. Dès lors, il marqua M. Fournier pour les grands théâtres et les coups brillants. Cette belle destinée s'accomplit, en dépit du triste sort des Napoléons. Les rois s'en vont, les bureaux restent, toujours pleins du même génie; et voilà M. Fournier qui se parachève. Il a paru remarquer à Saint-Péters-

bourg qu'un pape est de trop pour le bonheur et pour la liberté de l'espèce humaine, et qu'un empereur y suffit très-bien. C'est un diplomate profond; les destins le traitent selon sa profondeur. Il n'entre pas seulement dans Rome, il entre dans l'histoire universelle. Il entre comme Nogaret, pour Philippe-le-Bel; comme Radet pour Napoléon-le-Grand. Il entre même avec plus d'éclat, chargé d'un dessein plus vaste et d'une mission plus mémorable.

Ses prédécesseurs ne portaient que l'insolence d'un maître passager; il porte quelque chose de plus gros et qui sonnera davantage : la démission, sinon l'apostasie de la France officielle. Il va non pas dire, mais montrer au Pape et aux Romains qu'il n'y a plus de France très-chrétienne, ni, par la même raison, de France très-fière. Il va faire un personnage nouveau sur ce grand et illustre théâtre de Rome, jouer un rôle qui n'avait pas encore été rempli. Les Nogaret, les Radet se présentaient en hardis forbans, violateurs du droit et de la Majesté sacrée. M. Fournier, de la part de M. Thiers, avec l'agrément de l'Assemblée nationale, va gratter à l'huis du palais volé où réside l'homme puissant qui a fait ces choses : « — Sire, je suis la pauvre France! Croyez bien, Sire, que nous acceptons pleinement ce que vous avez fait, et que nous ne voulons point vous irriter contre nous. Si nous n'approuvons pas tout haut, c'est à cause de certains fanatiques dont nous sommes un peu gênés. Mais soyez bien tranquille, nous ne ferons rien pour le vieillard en question, rien pour ses droits, désormais absolument périmés. Ses droits sont à vous, qui les avez conquis; le droit, c'est vous, qui êtes le plus fort. Et la France est aujourd'hui une na-

tion éclairée, prudente et soumise. Et vous pouvez vous en rapporter à moi, Fournier, votre petit serviteur il y a longtemps ! »

M. Fournier a le physique de l'emploi. Il est tout frêle, tout grêle. C'est à peine s'il atteint la stature de M. Thiers. Rien en lui qui puisse rappeler au Vatican Charlemagne, au Capitole Brennus. Entre ces deux hauteurs, on l'apercevra pourtant, à cause de l'énormité qu'il porte. Le monde le verra et rira ; les siècles le verront et s'étonneront. Mais laissons M. Fournier, et songeons à nous-mêmes.

C'est une honte. Cela s'est fait d'accord, comme nous en avions peur, sans discussion, par un accord instantané entre M. Thiers et Mgr Dupanloup, député du Loiret, bénévolement institué pour la circonstance représentant des catholiques. Mgr Dupanloup se dirigeait vers la tribune pour demander, ainsi qu'il l'avait annoncé, la fixation de la discussion. M. Thiers, par hasard, entrait à ce moment-là. Il a pris le pas, et par des raisons que libellait à la même heure un rédacteur du *Journal des Débats*, nommé M. Dufeuille, il a expliqué que la discussion serait « inopportune. » Il y a mis des formes ; il a été plein de douceur, de convenance ; il a même laissé percer un peu de tristesse et de commisération. Il croit même qu'il croit aux droits du Pape, il se souvient du moins d'y avoir cru, et qui plus est, il ne désespère pas d'y pouvoir croire encore. Mais la circonstance, mais l'inopportunité !...

Mgr Dupanloup, député du Loiret, s'est trouvé sensible à cette raison d'*inopportunité*. Il a réservé les droits des pétitionnaires et les droits imprescriptibles du Pape. On a dit *très-bien !* comme on avait dit *très-bien !* aux paroles

si honnêtes de M. Thiers... Car M. Thiers a été vraiment très-honnête :

« La faccia sua era faccia d'uom giusto,
Tanto benigna avea di fuor la pelle... »

On causait à voix basse avec une expression dolente, comme dans la chambre d'un mort. *Non trasse la coda*, la queue ne paraissait pas. Enfin, on conclut à l'ajournement indéfini, on le vote, à l'écrasante majorité du bon parti. M. le général du Temple, comme M. de Belcastel, dans la séance parfaitement analogue du mois de juillet 1871, voulut protester. On lui fit le même honneur et le même sort : on ne voulut pas l'écouter, et tout fut bâclé.

Il y a d'autres détails. Pour aujourd'hui, c'est assez. Ni notre cœur n'est raffermi, ni notre main n'est sûre. Le *Journal des Débats* est satisfait de ce résultat. Pour nous, encore que Mgr Dupanloup ne soit pas évêque à l'Assemblée, mais simple représentant politique d'un département, il nous est horrible, nous l'avouons, de voir mêlé à ce déni de justice un personnage si considérable et qui siégeait, il y a deux ans, à pareil jour, dans le concile œcuménique.

Nous nous reportons à Rome, à cette date. L'orage semblait loin encore ; mais Pie IX le sentait approcher. Il criait aux catholiques de se réfugier dans l'imprenable forteresse de la vérité. Il venait de recevoir l'injure de M. de Montalembert, qui avait parlé de l'*Idole* du Vatican, et le 18 mars, il avait assisté dans l'église de *Santa-Maria in Traspontina,* à la messe de *Requiem*, commandée par lui, pour le repos de l'âme de Montalembert mort. Le 23 mars il avait parlé aux Vicaires

apostoliques. Nous nous souvenons de ces paroles :

« Priez, car de grandes difficultés sont autour de « nous. Nous sommes à ce moment où Pilate jugeait « Jésus. Pilate voulait délivrer l'innocent, mais... *si hunc « dimittis, non es amicus Cæsaris!* Les juifs, les phari- « siens, la multitude savent crier cela. Pilate n'osa pas « être juste... » (Ici le Saint-Père fit un geste de *dédain*). « Il y en a qui ont des craintes du monde. Ils craignent « la Révolution.

« Ils connaissent bien la vérité, ils ne la haïssent pas, « mais... *non es amicus Cæsaris!* Ils sacrifient tout, les « droits du Saint-Siége, l'attachement au Vicaire de « Jésus-Christ. Les malheureux, quelle faute ils font!... « Ils cherchent les applaudissements des hommes. Nous, « mes enfants, cherchons les applaudissements de « Dieu.

« Il vous faut soutenir les droits de la vérité, de la « justice. C'est le combat des évêques. Défendre la vé- « rité avec le Vicaire de Jésus-Christ et n'avoir pas « peur. Mes enfants, ne m'abandonnez pas ! »

Hélas! nous voulons bien que la sagesse humaine soit seule coupable et qu'elle ait cru bien faire. Mais enfin nous ajournons indéfiniment la vérité, et nous avons peur que la vérité, sans laquelle nous ne pouvons sortir de l'abîme, ne nous ajourne indéfiniment.

III

27 mars 1872.

On nous communique la lettre suivante, adressée par Mgr l'évêque de Versailles à M. *** député de *** à l'Assemblée nationale :

« Versailles, 25 mars.

« Monsieur le Représentant,

« Pie IX, prisonnier dans son palais, est donc condamné à boire le calice jusqu'à la lie ! Son calme, sa résignation, sa fermeté étonneront ses ennemis. Les catholiques répandus dans toutes les parties du monde élèvent la voix en faveur de leur Père captif. Ils savent très-bien que Pie IX, soit comme roi, soit comme chef suprême de l'Église, a des droits imprescriptibles. Ils savent très-bien que les violences et les injustices commises à son égard resteront éternellement des violences et des injustices ; qu'elles ne se changeront jamais en des faits qui puissent donner même l'ombre d'un droit à la politique italienne.

« C'est pourquoi ils s'efforcent d'appeler l'attention des hommes d'État sur le monstrueux forfait consommé par la prise de Rome, et sur les déplorables conséquences qui en résultent pour le Saint-Siége et pour l'Église. Ils frappent à toutes les portes. Que leur répondent les gouvernements? Rien. Ceux qui ne se montrent pas ouvertement hostiles à la papauté, se contentent de faire parvenir à l'auguste vieillard du Vatican quelques paroles de sentimentalisme et de *sensiblerie*.

« L'abandon général d'une telle cause est, selon nous, un signe épouvantable pour l'avenir. L'Église est toujours prête pour les épreuves et pour le combat. La victoire finale lui est assurée. Mais que les peuples tremblent dans la voie où leurs chefs les engagent.

« Ce qui vient de se passer à Versailles est une nouvelle douleur ajoutée à toutes nos poignantes douleurs. Sous l'empire, la Chambre assurément ne péchait pas par excès de zèle pour la

religion. Cependant, elle ne repoussait pas systématiquement les plaintes et les vœux des catholiques. Elle ne refusait pas d'examiner la question romaine et les droits du Saint-Siége. On se souvient du fameux *jamais* qui fut accueilli avec transport. Celui-là même qui, par une guerre irréfléchie, pour son malheur et pour le nôtre, avait commencé le fatal ébranlement de la Péninsule, se voyait obligé de protéger le Vicaire de Jésus-Christ contre les derniers excès du gouvernement subalpin. Pourquoi donc à cette heure, les réclamations de plus de cent mille catholiques sont-elles écartées d'une manière si leste et si peu digne? Tout ce qu'on pourrait dire, en objectant la différence des situations, ne serait qu'un vain et misérable prétexte.

« Il y a dans l'Assemblée nationale des hommes religieux, des hommes de cœur et bien convaincus. Ils auraient tous, nous n'en doutons pas, acclamé d'une voix unanime l'orateur qui, en termes convenables, mais énergiques, eût formulé une protestation en faveur des droits temporels du Saint-Père. Cette protestation, exempte de tout danger, sans rien changer aux dispositions des gouvernements de l'Europe à notre égard, aurait produit un excellent effet en France et dans le monde.

« O profondeur des desseins de la Providence! Il y a des hommes qui, par leur position et leur caractère, devraient être les premiers à la brèche et y entraîner tous les bons. Ils ont du talent et de la célébrité. Ils pourraient faire beaucoup pour le triomphe des principes, mais on ne sait quelle crainte les arrête tout à coup. Qu'est-ce que cela signifie? C'est pour nous un mystère. Auraient-ils quelque vue surhumaine que nous n'avons pas, ou bien se seraient-ils mis par leurs antécédents dans l'impossibilité de servir utilement l'Église?

« Toutefois, que les catholiques ne se découragent pas; qu'ils continuent d'user de leur droit et de faire entendre bien haut leurs justes plaintes. Dieu, qui veille d'une manière si spéciale à la conservation de notre vénéré Père, se laissera toucher à la fin et nous enverra de meilleurs jours.

« Agréez, monsieur le représentant, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« † Pierre, évêque de Versailles. »

IV

3 avril 1872.

Nous trouvons dans le *Français* la lettre suivante qui, d'après ce journal, a été adressée à Mgr de Versailles par plusieurs députés.

« Versailles, 30 mars 1872.

« Monseigneur,

L'*Univers* du jeudi 28 mars insère une lettre au bas de laquelle nous voyons avec la peine la plus vive et un profond étonnement la signature de Votre Grandeur.

« Devant cette attaque imprévue autant qu'imméritée, il est impossible de se taire, et puisque vous avez cru devoir appuyer de l'autorité de votre nom et de votre caractère les insinuations blessantes dont notre attitude et nos votes sont devenus l'objet, nous ne saurions nous dispenser de répondre.

« Nous n'acceptons pas, monseigneur, les reproches de faiblesse, de défaillance, d'*abandon général* de la cause du Saint-Père que vous adressez à l'Assemblée nationale. Avant d'accuser des hommes qui n'ont jamais cessé de donner au pays des preuves de leur patriotisme, à l'Église des témoignages de leur fidélité, avant de les accuser, disons-nous, il eût été équitable, peut-être, de tenir compte des circonstances, de l'état actuel des choses, des désastres qui ont accablé la France, des cruelles nécessités de l'heure présente.

« Ce qui vient de se passer à Versailles, dites-vous, est une nouvelle douleur ajoutée à toutes nos poignantes douleurs. Sous l'Empire, la Chambre, assurément ne péchait pas par excès de zèle pour la religion. *Cependant elle ne repoussait pas systématiquement les plaintes et les vœux des catholiques, elle ne refusait pas d'examiner la question romaine et les droits du Saint-Siége.* »

« Ainsi, monseigneur, ayant à vous prononcer entre les Chambres de l'Empire et la Chambre qui siége aujourd'hui à Ver-

sailles, vous n'hésitez pas. Les premières ont vos préférences, elles semblent avoir aussi vos regrets. Il nous paraît pourtant bien difficile d'oublier que le mal, tout le mal, vient du régime dont vous rappelez le souvenir !

« Tandis que, malgré d'honorables et courageux efforts auxquels nous rendons plein hommage, les Chambres de l'Empire soutenaient de leurs votes un système funeste, les hommes que vous accusez, ceux que vous signalez comme faibles et indignes, n'ont pas quitté la brèche un seul jour, n'ont pas cessé un instant de défendre les droits du Saint-Siége, de déplorer aussi certaines complaisances, sincères assurément, mais fatales, car elles encourageaient l'audace des maîtres absolus de la France et devaient nous mener aux suprêmes catastrophes.

« Et maintenant, placés que nous sommes dans les conditions les plus douloureuses où puissent être des catholiques qui sont en même temps des Français, vous nous demandez d'agir comme si rien de nouveau n'était survenu en France et en Europe, de parler et de voter comme si une politique funeste n'avait pas attiré les Piémontais à Rome et les Allemands chez nous !

« En votant comme elle a voté après les déclarations si nettes, si précises, si formelles de Mgr l'évêque d'Orléans, la majorité de la Chambre a servi et défendu, comme elle pouvait le faire, les véritables intérêts de l'Église et du Saint-Siége.

« Pour qui n'a pas de responsabilité, le blâme est facile. On nous accuse aujourd'hui de défaillance et presque de trahison. Plus tard on nous eût fait un crime de ce que l'on aurait appelé notre témérité, si, en exposant le pays par des paroles imprudentes, à des complications nouvelles, nous avions rendu suspect le patriotisme des catholiques et du clergé, et déchaîné contre eux les passions populaires.

« Non, monseigneur, la cause du Pape n'a pas été abandonnée par l'Assemblée nationale; elle ne l'a été ni dans la séance du 22 mars 1872, ni dans celle du 22 juillet 1871. « Les droits imprescriptibles » du Saint-Siége ont été hautement proclamés, et l'ajournement des pétitions n'a été accepté pas la Chambre qu'après les déclarations les plus catégoriques du gouvernement.

« On pourra nous accuser encore, on pourra nous méconnaître, on ne nous découragera pas. Forts du témoignage de notre conscience, seuls juges de notre honneur et de la ma-

nière dont nous devons exercer notre mandat, nous continuerons à unir dans notre inviolable dévouement la France et l'Église, et à nous dire, monseigneur,

« De Votre Grandeur,
« les serviteurs très-respectueux.

« Duc d'Audiffret-Pasquier, député de l'Orne.
A. de Rességuier, député du Gers.
Marquis de Montlaur, député de l'Allier.
A. Tailhand, député de l'Ardèche.
V. Audren de Kerdrel, député du Morbihan.
De Tréveneuc, député des Côtes-du-Nord.
De Dampierre, député des Landes.
D'Abbadie de Barrault, député du Gers.
A. de La Borderie, député d'Ille-et-Vilaine.
De Salvandy, député de l'Eure.
Vicomte de Meaux, député de la Loire.
Louis de Saint-Pierre, député de la Manche.
Vicomte Arthur de Cumont, député de Maine-et-Loire.
Marquis de La Roche-Thulon, député de la Vienne. »

Quelques noms nous étonnent parmi les signatures de cette lettre, d'autres s'y devaient trouver. Aucun des signataires ne pouvait s'attendre à voir le résultat de la séance du 22 mars passer sans protestation. Ils protestent à leur tour contre une interprétation qui est celle de toute la France catholique. Hélas! leur protestation est vaine pour eux, comme pour nous.

En dépit de leur protestation, M. Fournier est à Rome, il a porté le refus de l'Assemblée; et l'interprétation du vénérable évêque de Versailles, admise par l'Italie, sera celle de l'histoire.

La protestation elle-même, qui semble partir d'un bon mouvement, puisqu'elle veut attester la fidélité catholique des signataires, ne réparera point ce résultat déplorable. Dieu veuille qu'elle n'y ajoute pas un ferment

de division ! Certes, les motifs qu'allèguent les refusants ne sont pas de nature à nous réunir sur le terrain où ils se sont placés, et ce serait un malheur que nous allassions les y rejoindre, puisque ce terrain est périlleux. La vertu qu'il émane porte au sommeil. Il nous en faut une autre.

Malgré l'autorité dont ils se couvrent, et les « déclarations si nettes, si précises, si formelles, » dont ils parlent avec trop d'éclat, ces messieurs ne parviendront pas à s'absoudre d'avoir si vite lâché pied. Les « déclarations » d'un seul membre de l'Assemblée quelque considérable qu'il soit, et quelque parenthèse approbative qu'ait pu marquer le *Moniteur,* n'ont pas la valeur d'une résolution de l'Assemblée. Or, la résolution déjà prise et déjà manifeste, quand cet orateur parlait, c'est que la question était ennuyeuse, compromettante, *inopportune* pour un temps indéterminé sinon pour toujours et qu'il fallait signer le passeport de M. Fournier. Ainsi fut fait; et personne n'a oublié ni n'oubliera qu'il n'a pas été permis à un autre orateur d'ajouter un seul autre mot, et de contredire ou même de constater et d'affirmer les « déclarations » sur lesquelles on veut aujourd'hui appuyer tant d'espérances.

Nous croyons que l'on fait aussi beaucoup trop valoir de trop petites considérations humaines, fort indignes de prendre pareille importance dans une cause d'honneur et de foi. Nos députés nous confessent avec un soin malheureux qu'ils ont craint d'être téméraires. Ils s'en sont gardés, et plus, assurément, qu'ils n'eussent fait s'il se fût agi de leur honneur et de leurs intérêts personnels. Ils pensent qu'on les aurait accusés « d'exposer le pays, par des paroles imprudentes, à des com-

plications nouvelles; d'avoir rendu suspect le patriotisme des catholiques et du clergé, et déchaîné contre eux les passions populaires. » Ignorent-ils que tout cela est fait et se continue et s'aggrave tous les jours? Mais qui leur a demandé de tant prendre garde à cela? Ce ne sont pas les pétitionnaires, ce n'est pas le clergé.

Comme le reste de la société civilisée, les catholiques et le clergé savent quel sort les attend, à moins que Dieu n'intervienne bientôt par des traits de miséricorde, peu sollicités et peu mérités. En dehors de M. Thiers et de son entourage, y a-t-il beaucoup de députés des centres et des ailes qui connaissent un moyen de sauver la France sans un secours direct et inattendu de Dieu? S'ils le connaissent, qu'ils le révèlent, car le moment approche, et c'est maintenant. En attendant, les catholiques et le clergé se disent : *Quid prodest homini...*, que servirait à un homme de gagner tout le monde et de perdre son âme?

Avec ce beau et tendre soin de nous couvrir des passions populaires, les refusants du 22 mars ont tout simplement réussi à ne pas nous défendre des calomnies stupides qui nous accusaient d'exposer la France au courroux de l'Italie, à constater le fait accompli de la spoliation du Pape et le consentement officiel de la France, à nous énerver pour la suite du combat, à nous retirer la bénédiction et la grâce qui suivent l'acte de foi.

C'est le moyen de perdre son âme et de ne pas gagner le monde, aboutissement ordinaire des conseils de la pure sagesse humaine.

Les signataires de la lettre à M^gr^ l'évêque de Versailles sont trop gens d'esprit pour espérer longtemps que le vénérable prélat se rallie à leur politique.

V

8 avril 1872.

M. le général du Temple est de ceux qui croient que c'est Dieu qui tonne. Il le croit jusqu'à l'écrire aux journaux, ce qui n'est pas le fait du premier venu. On a vu sa lettre à propos des pétitions catholiques. Il voulait que l'Assemblée entendît ces pétitions, pour que la France s'entendît elle-même et que Dieu l'entendît. Un homme politique qui croit à l'existence de Dieu, doit croire à son intervention dans les affaires humaines. On ne peut admettre que Dieu existe et ne fasse rien ; qu'il fasse quelque chose de nous, et ne considère rien de nous ; que sa justice se désintéresse des actes de notre liberté, ne tienne aucun compte de nos péchés ni de nos repentirs. Ainsi les questions de religion sont très-politiques, et, pour naviguer dans les affaires, comme sur les flots, il faut lever les yeux au ciel.

Ce n'est pas là que nous regardons, et nous ne naviguons pas bien. Ces deux points sont généralement reçus. Où allons-nous? Il n'y a en ce monde que deux routes, une qui va à Dieu, l'autre qui va au diable. Sur laquelle sommes-nous? Assurément, c'est une route d'orages, où nous ne voyons point de ports, où nous ne faisons pas un négoce fructueux. Que d'avaries au navire, que d'hommes et de ballots à la mer, et combien l'équipage en croit peu le capitaine, qui dit que nous marchons parfaitement !

M. le général du Temple a analysé le journal du bord. Il y a relevé depuis deux ans quantité d'événements

qui ne le rassurent pas. La concordance terrible de nos fautes et de nos malheurs lui montre que c'est Dieu qui parle, qui avertit, qui menace, qui ne nous veut pas sur ce chemin. Nos clairons sonnant en même temps la retraite à Civita-Vecchia et à Reischoffen, nos drapeaux envolés de la terre papale venant aussitôt tomber à Sedan, Rome envahie par les Piémontais et le même jour Paris investi par les Prussiens ! Sont-ce des choses sans signification ? Il en fut ainsi pendant tout le temps de la guerre. La Révolution, lâchée par nous, n'a pas fait un pas en avant dans Rome que la France n'ait fait à l'instant même un pas en arrière dans sa gloire, dans sa prospérité, hélas ! dans son honneur. La dernière loi qui dépouilla le Pape fut signée à Florence dans le même moment que l'odieux M. Jules Favre signait la capitulation de la France.

Il restait un dernier pas à faire, cet envoi d'un ambassadeur à Victor-Emmanuel, maître de Rome. C'était dire aux nations, c'était leur dire nous-mêmes : Il n'y a plus de fille aînée de l'Église ! C'était le dire à l'Église, c'était le dire à Dieu ! Cent mille catholiques ont eu honte et ont eu peur. Ils ont supplié qu'on ne le dît point. C'est dit. Il y a maintenant là-bas, dans quelque repli des sept collines, en garni, au pied du Vatican devenu la colonne de la flagellation et qui deviendra le Golgotha, il y a un petit homme qui représente cette petite France. Il ne crie pas : *Crucifige!* Il est puissance neutre ; mais il se proclame ami de César.

On se souvient du berceau de la France, et du Barbare qui se faisait lire la passion du Sauveur. Son épée frémissait à son flanc ; il s'écriait : « Que n'étais-je là ! » et la grande France naissait et entrait dans le monde

avec son droit d'aînesse qu'elle a si glorieusement porté. *Vive le Christ qui aime les Francs! Actions de Dieu par les Francs!* Pendant quatorze siècles, nous avons dit ces choses. On parlait de la magistrature de la France sur la terre, plus forte encore par la mâle vigueur du conseil que par l'ascendant de l'épée. M. Fournier représente à Rome ce qui reste de cette France. C'est M. Fournier qui est *là!*

Nous ne le voulions pas, et M. du Temple et ses amis, rares organes de nos vœux, souhaitaient de l'empêcher. C'est fait. Il est vrai, on y a mis quelque pudeur. On s'est souvenu, encore un peu par force, suivant le mot de M. de Vanssay, de la tactique de Napoléon, qui voulait user le Saint-Père et non pas le briser, et qui, en procédant de la sorte, usait aussi les répulsions du pays chrétien. Néanmoins, le fait est formidable. S'il est le dernier mot de la France, il est sa dernière œuvre libre, et la France est tuée plus par elle-même que par le fer ennemi. Le dernier mot de Dieu serait de laisser passer cela, de n'y prendre plus garde, de laisser agir le poison destiné à tuer en nous l'élément catholique. Ce poison, qui use la conscience et la raison, use bien plus encore l'épée. Nous avons été la descendance de Clovis, nous serons la descendance de M. Thiers. La France ne voulant pas protéger l'Église, qui protégera-t-elle? Et qu'est-ce que c'est qu'une nation qui n'a rien à protéger dans le monde? Cette nation ne se protégera pas elle-même. Nous arrivons à comprendre qu'elle ne songe pas même à se protéger! Elle cherchera quelqu'un qui veille sur ses frontières. Sous l'égide des corps de garde étrangers, elle fabriquera des chanteuses, des rubans et des pré-

cepteurs pour le reste du monde. L'Italie aussi prendra son lopin de cette Grèce nouvelle ; elle s'y approvisionnera d'histrions et de bibliothécaires, étant assez occupée de fournir des conquérants. Le prince prussien disait aux Italiens : « Pourquoi faites-vous tant de dépenses à la Spezia? Un jour, vous aurez Toulon ! » Ah ! ce qui reste d'hommes fiers dans les nations qui tombent, quand l'horrible avenir commence à se révéler, doivent se croire atteints de démence. Ils poussent vers Dieu de grands cris de détresse, et n'entendant autour d'eux que des rires imbéciles ou des conseils lâches, ils sentent mourir leur espérance et chanceler leur raison.

Le *Journal des Débats* a chargé M. Ratisbonne de huer les alarmes chrétiennes et patriotiques de M. du Temple. Un personnage politique croyant en Dieu est si ridicule, que le bibliothécaire de Fontainebleau, auteur de la *Comédie enfantine* et des *Petites femmes*, a paru suffisant. Il s'en est acquitté avec suffisance en effet, comme un homme que les questions de patrie et de religion n'empêchent pas de jouir de son traitement, et qui, après tout, serait bibliothécaire de San-Rossore chez Victor-Emmanuel, aussi aisément que de Fontainebleau chez M. Jules Simon. Il y a quelque chose d'agaçant dans ces grimaces d'employé content du sort. M. le général du Temple a daigné le sentir et presque s'en plaindre. Il a demandé qui était ce rieur, qui venait étaler ses grâces pour prouver qu'il est bon que M. Fournier soit à Rome et que la France apostasie. Il a dit que, pour lui, il croyait, en dehors de son titre de député, avoir acquis le droit d'élever la voix. Il n'a parlé que de ses services militaires ; il aurait pu parler de ses longues et fortes

études, étant de ceux qui rendent compte de ce qu'ils disent, et de ce qu'ils croient.

Nous reproduisons sa lettre. Elle nous fait honneur à tous par la belle expression du sentiment militaire et chrétien. M. Ratisbonne, qui ne manque pas d'esprit dans son journal autant que chez son libraire, a senti qu'il convenait de battre en retraite devant les questions sérieuses, mais il a cru qu'il fallait aussi lancer quelques jolis mots. Aux services militaires du général du Temple, il oppose les siens! Il raconte qu'il a servi la patrie militairement sur le rempart, et oratoirement dans les clubs, de quoi il a certificat imprimé; et s'il n'était pas à cheval, du moins il a mangé du cheval. Il oublie par modestie ses services de bibliothécaire, services scientifiques, avec certificat de M. Jules Simon. Après tout cela, on a bien le droit sans doute de persifler un général qui croit en Dieu, et, qui plus est, se montre hostile aux plans du grand roi de Macédoine, abonné au *Journal des Débats*.

Ce qui est risible et triste, c'est d'entendre M. Ratisbonne se vanter en terminant de n'avoir « rien fait de miraculeux. » Il ne se rend pas justice. Sa place de bibliothécaire est un peu miraculeuse, et autrefois, la facilité avec laquelle il résiste à ses propres écritures, l'eût été tout à fait. C'est certainement une chose admirable, sinon miraculeuse, que la même civilisation puisse porter deux *Siècles*, et que chacun ait trouvé son La Bédollière.

VI

Sur le vote du 22 mars. — Mgr Dupanloup n'est, à la Chambre, que le *député du Loiret*.

5 avril 1872.

Si nous pouvions publier toutes les lettres qui nous sont adressées à l'occasion du vote ou plutôt de la scène du 22 mars, nos députés mesureraient le coup dont ils ont frappé les cœurs chrétiens : et ils chercheraient à le réparer autrement que par des protestations, peu convenables en tous sens, contre la courageuse lettre de Mgr l'évêque de Versailles. Le vénérable prélat, première autorité religieuse de la ville où se tient l'Assemblée, a fait son devoir ; les Refusants peuvent alléguer de bonnes intentions, ils ne réussiront pas à persuader qu'ils ne redoivent rien à leur baptême et à la patrie. C'eût été un malheur nouveau, capable d'ajouter à nos désolations, que cette grande voix de l'évêque ne s'élevât pas pour déplorer le redoutable oubli des obligations de la conscience chrétienne et des traditions de la France.

Nos lecteurs en sont douloureusement émus ; la presse religieuse des départements nous apporte la même expression de profonde tristesse, de découragement et d'indignation. Il est déjà probable que la plupart de ceux qui ont abandonné la cause du Pape, sous prétexte de « protéger les catholiques et le clergé contre les passions populaires, » n'ont pas, autant qu'ils l'ont pu croire, servi leur popularité. Livrant, dans cette triste rencontre, la propriété et la liberté de l'Église, dernier

rempart de toute liberté et de toute propriété, ils ont perdu la confiance qu'ils inspiraient, tué le zèle qui les voulait servir. On ne protége rien en fuyant, et qui ne protége rien ne se protége pas soi-même. La majorité, se refusant en masse à la plus grande cause de la civilisation, s'est mise dans la condition d'inutilité et d'incapacité où elle jette la France. La société, comme l'individu, ne vit que par les causes qu'elle protége. La cause pour laquelle on peut combattre et mourir est une source inépuisable de vie. Les vaincus retournent au combat ; ceux qui capitulent veulent rentrer dans leurs foyers : mais, parce qu'ils ont capitulé, leurs foyers ne seront pas sûrs.

Il se dit parmi nous aujourd'hui, forcément, contre l'Assemblée, des paroles qui lui deviendront mortelles. Quels conservateurs sont-ce là, qui ne savent rien conserver, qui n'osent rien défendre, qui trouvent toujours plus prudent de laisser entrer l'ennemi pour qu'il n'endommage pas les murs ? Nous sommes las de ces hommes sans doctrine, sans amour et sans résolution. Nous les avons mis à notre tête, ils se glissent derrière nous et ne marchent pas. Que nous importe qu'ils demeurent ou s'en aillent? Nous ne pouvons crouler avec plus de certitude qu'en nous appuyant sur ces étais vermoulus !

Tel est le résumé de nos correspondances, et nous pouvons dire de toute la presse catholique. L'Assemblée aurait tort de mépriser ces soulèvements de conscience qui, pour d'autres causes plus liées qu'on ne pense à celles qui nous animent, travaillent aussi l'opinion conservatrice. Quand un état de choses n'est plus soutenu que par l'inquiétude et même l'effroi de ce qui pourrait

le remplacer, il est perdu. C'était, en dernier lieu, la force de l'empire. — « Qu'aurons-nous à la place ? » Et cette considération fut assez puissante pour procurer le plébiscite ; mais le plébiscite ne pesa rien contre la lassitude d'être trahi.

Les signataires de la lettre à Mgr l'évêque de Versailles sentent le besoin de faire ratifier cette démarche, déjà si malheureuse. Ils cherchent, dit-on, des adhésions à Mgr Dupanloup. C'est une opération secrète et qui avortera dès que le moindre jour y viendra luire. Ces adhésions, si l'on peut les trouver, devront être adressées à Versailles, à M. le député du Loiret. L'évêque d'Orléans ne voudrait pas en recevoir l'expression dans son diocèse ! Le député du Loiret a fait de la politique, comme il l'a trouvé bon et prudent, suivant son jugement et ses considérations d'homme politique ; l'évêque d'Orléans est un autre homme et voit autrement les choses. A Versailles, le député a pu consentir à l'ajournement des droits imprescriptibles ; à Orléans, cet ajournement est un malheur public, au sujet duquel on ne veut ni adhésions, ni félicitations. Ainsi, M. Trochu crut devoir souffrir qu'on arrachât le crucifix des salles d'école ; il n'aurait pas permis qu'on vînt l'ôter du cabinet d'études de ses enfants. Plus libres ou croyant l'être, les députés qui ne sont que députés, se soumettent à provoquer de lamentables complicités, au risque des nouvelles divisions qui en résulteraient. Ils vont s'entêter à ce sophisme d'avoir habilement sauvé ce qu'ils abandonnent, et à cette excuse d'avoir suivi un évêque respecté. Quant au sophisme, nous croyons inutile d'en faire davantage justice ; quant à l'excuse, elle vaut encore moins. Il n'y avait dans l'Assemblée que des députés.

L'évêque était dehors, dans sa cathédrale. S'ils voulaient le conseil de leur évêque, c'est à lui, c'est là qu'ils devaient l'aller chercher. C'est l'évêque qui s'est levé du sanctuaire, comme Isaïe lorsque Dieu demandait un homme pour porter la parole au peuple *sans entendement*, et qui a répondu : Me voici, envoyez-moi ! C'est lui qui a reçu les instructions opportunes et de qui les lèvres ont été touchées du charbon de feu.

La protestation contre l'évêque de Versailles est une faute presque plus grave et plus alarmante que le refus de s'occuper des pétitions. Ce refus a pu, pour beaucoup, n'être qu'une erreur ou une faiblesse ; il y a ici un entêtement plus périlleux. Nous engageons nos députés catholiques à relire les premiers chapitres d'Isaïe. Ils ne les trouveront pas hors de situation. Ils verront qu'Isaïe est encore aujourd'hui un grand voyant et un grand politique :

« Malheur à la nation pécheresse, au peuple chargé d'iniquité, à la race corrompue ; ils ont abandonné le Seigneur; ils ont blasphémé le saint d'Israël ; ils sont retournés en arrière.

« Votre terre est déserte, vos villes sont brûlées par le feu ; les étrangers dévorent votre pays devant vous. Sion demeurera comme une ville livrée au pillage...

« Apprenez à faire le bien. *Assistez l'opprimé*... et venez, et plaignez-vous de moi, dit le Seigneur. Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige.

« Si vous voulez m'écouter, vous serez rassasiés des biens de la terre.

« Que si vous ne le voulez pas, et si vous m'irritez contre vous, l'épée vous dévorera.

« Tout peuple sera en tumulte : l'homme contre l'homme, l'ami contre l'ami; l'enfant se soulèvera contre le vieillard, la dernière plèbe contre les hommes de rang. »

Isaïe disait ces choses huit siècles avant l'ère chré-

tienne. Il fut moqué et mourut martyr, mais il délivra son âme, redoutant de se taire quand Dieu commande de parler; et ceux qui le tournaient en dérision subirent les catastrophes qui leur avaient été annoncées.

Dieu merci, nous sommes assez de chrétiens en France qui ne voulons point souscrire au pacte de Versailles, et refuser *secours à l'opprimé*, et laisser en doute notre plein assentiment aux choses établies de Dieu. Nous ferons ce que nous pourrons, en demandant à Dieu l'unique pouvoir de faire davantage. Nous laisserons en arrière ce qui veut retourner en arrière. Par nos vœux, au moins, et par notre parole, nous irons en avant. Advienne qu'advienne, et se prosterne qui voudra : nous ne voulons pas dégénérer des gloires chrétiennes de notre patrie et de notre race, et capituler devant les forbans d'Italie, fussent-ils alliés à tous les forbans de la terre.

Pie IX, hélas! attendait, il l'a dit, quelque chose de la France. Nous ne voulons pas ajouter à ses douleurs celle qu'il aurait à croire que nous l'avons unanimement abandonné ou ajourné, écoutant plus la craintive prudence humaine que la voix de la conscience et le jugement même de la libre raison. Si nous sommes peu nombreux, il n'aura que notre petit nombre, mais il l'aura; et si la confession de notre foi nous dénonce aux « passions populaires, » eh bien! nous subirons les passions populaires; et puissent-elles, elles aussi, n'avoir que cela. *Sine sanguinis effusione non fit remissio.* Les passions populaires ne pourront jamais que donner à notre acte de foi la valeur qui nous permettra de tomber sans inquiétude du reste.

Nous demandons à nos amis de continuer à signer la

pétition pour les droits imprescriptibles du Saint-Siége, et, en même temps, nous leur proposons l'adresse suivante à envoyer au Saint-Père.

« *Les Catholiques de France au Pontife-Roi.*

« *Très-Saint-Père,*

« Il nous est insupportable de penser que la France vous paraisse oublieuse de vos douleurs et de vos droits. Elle n'est pas si abaissée par ses propres infortunes. En demandant à Dieu de lui pardonner ses fautes et de la relever, elle n'ignore pas que sa principale faute consiste précisément dans les torts qu'elle s'est laissé donner envers vous, et elle aspire à les réparer.

« Vos douleurs sont votre gloire. Nous les vénérons. Vos droits sont les nôtres, nous ne les abandonnons pas. Nous savons que tout l'ordre social repose sur la *Pierre* où Dieu vous a assis pour qu'elle reçoive de vous sa solidité.

« Cet ambassadeur qui est venu de France, au prince qui se nomme le roi d'Italie, mais qui ne sera jamais le roi de Rome, est envoyé par un accident politique, et une sorte de surprise qui ne peut être de durée. Notre raison même en proteste, comme nos cœurs. Notre raison et nos cœurs sont à vous et Dieu nous donnera l'avenir parce que nous sommes avec vous.

« Jadis un de nos généraux, arrivant sur le champ de bataille vit nos troupes ébranlées. Il dit : « La bataille est perdue, mais il nous reste le temps d'en gagner une autre. » Il recommença le combat, et il eut la victoire. Bénissez vos enfants de France, très-Saint-Père; ils recommenceront la bataille et ils la gagneront.

« A vos pieds, pleins de foi et d'amour. »

VII

8 avril 1872.

La station des pétitions catholiques devant l'Assemsemblée a été si longue, et compliquée de tant d'inci-

dents, que leur ajournement final pour cause d'inopportunité est devenu une grosse affaire. Le public catholique a besoin de savoir comment on en est venu là. Les raisons ostensibles ne lui suffisent pas. Il est convaincu qu'il y en a d'autres, il demande à les connaître.

Ceux qui ont à se justifier, parlent semi-confidentiellement d'*instructions* venues de Rome et arrivées à Versailles par divers chemins. On lit des pièces sans signatures et sans intégrité, on lit des dépêches sans date, on allègue des conversations sans témoins. Jusqu'à présent, rien de tout cela ne possède aucune autorité, ni même aucune authenticité. Nous croyons positivement qu'il n'est venu de Rome que des avis évasifs, tout au plus, et rien que l'on puisse appeler une « instruction. »

Quant à nous, nous devons dire que nous n'en avons ni demandé ni reçu. Il nous a semblé que la demande serait à la fois indiscrète et superflue. Le Saint-Père parle assez souvent et assez haut. Nous avons pris là, et là seulement, notre règle. Il proteste contre le prétendu fait accompli. Il le déclare inique, sacrilége, funeste à la religion et à la société ; nous trouvons qu'il est particulièrement abominable et redoutable pour la France, puisqu'il consacre le droit brutal de la force. Nous unissons donc notre protestation à celles du Saint-Père, ne pouvant faire davantage, et trouvant misérable et honteuse la seule pensée de faire moins, eussions-nous, à cet égard, une sorte d'indult politique qu'il ne faut, selon nous ni demander ni recevoir.

Que d'autres aient fait autrement, et plus ou moins habilement sollicité la permission de battre en retraite,

c'est possible, c'est même croyable. Qu'ils aient reçu des réponses plus ou moins conformes à leurs consultations, et nécessairement évasives comme elles, selon le caractère des consulteurs, c'est vraisemblable. A des gens que l'on sent déterminés à fuir, et qui présentent une question d'honneur et d'amour comme une question de droit strict, on conseille volontiers la prudence. Mais ces réponses sont des miséricordes et non point des instructions. Il y a une nuance entre le conseil sollicité d'être prudent, et celui de fuir! Le vrai consulteur, le Saint-Père, ne donne pas de conseils : il est sur le rempart et il donne son exemple.

Du reste, la situation a varié. Telle chose a pu être dite il y a deux mois, lorsqu'on discutait, ou lorsque l'on feignait de discuter, sur les termes de l'ordre du jour motivé, qui n'aurait pas été dite et qui ne l'a pas été il y a quinze jours. Il faudrait voir les dates. On ne les fournit point.

Nous donnons cette note pour répondre à des bruits qui courent, mais qui ne paraissent point dans les journaux. Que ceux à qui parviendront ces bruits demandent les pièces et les dates.

Encore une fois, nous sommes convaincus qu'il n'existe point d'instructions, si ce n'est l'attitude publique du Saint-Père affirmant son droit, et que la défaillance du 22 mars n'a été ni autorisée ni conseillée.

Rome veut bien combattre seule. Elle a assez de son Pontife et de Dieu. Elle ne force pas au combat ceux qui craignent les coups, mais elle ne leur conseille pas de fuir; elle combat, et elle bénit ceux qui combattent. Le compte sera à régler avec la conscience publique, ensuite avec Dieu.

VIII

10 avril 1872.

Le numéro 47 de la *Correspondance de Genève* contient une lettre de Rome où nous trouvons une sorte d'apologie de la politique de M. Thiers, dans la question des droits du Pape. Après la séance du 22 mars, et à propos de cette séance, un pareil énoncé peut surprendre : disons tout de suite que l'auteur de la lettre se présente comme rapporteur, et non comme opinant. Réservant ses propres appréciations, il veut simplement faire connaître celles des autres, et il ne conclut pas.

Selon lui, M. Thiers n'a pas contenté les hommes du gouvernement italien. Ils lui reprochent de n'avoir pas assez laissé à la porte ses anciens lauriers. Malgré l'envoi de M. Fournier et le renvoi des pétitions, ils croient sentir que les « droits imprescriptibles, » autrefois proclamés par l'orateur de l'opposition, survivent « sinon dans son cœur, du moins dans son esprit. » Et comme enfin, ils n'ont réussi qu'à empêcher une discussion qui leur aurait été désagréable, et qu'il reste toujours une question romaine, leur reconnaissance ne va pas plus loin que leur succès. Ce point de vue très-juste ne nous offre rien de nouveau. Quels que soient les desseins de M. Thiers, il sait très-bien qu'il ne peut assouvir la révolution italienne, et qu'elle ne sera pas moins ingrate envers la France, que la révolution française n'est ingrate envers Dieu.

Passant aux catholiques, l'auteur de la lettre dit que leurs impressions sont les mêmes que dans les autres

pays. A Rome, comme ailleurs, les conservateurs, les hommes de principes et d'ordre et leurs organes, s'unissaient de cœur et d'âme avec les pétitionnaires français. « Pendant six mois, dit la lettre romaine, l'opinion « publique s'est occupée du pétitionnement en question « avec chaleur, avec passion, avec amour d'un côté. « avec haine et terreur de l'autre. Des deux côtés on en « avait fait une question d'honneur. Les retards appor- « tés à la discussion avaient déjà paru être un déni de « justice, un affront, un parti pris d'ensevelir une ques- « tion qui émeut le monde entier. » Nous sommes bien aises d'avoir ce témoignage. Continuant, l'auteur de la lettre trouve « tout naturel » que l'avortement d'une si longue et si chère attente ait suscité un mouvement d'opinion contre la majorité : « Il est donc tout naturel « que les catholiques croient que l'Assemblée aurait « mieux fait d'engager la lutte, de faire acte de cou- « rage, malgré les difficultés de sa situation, malgré sa « faiblesse, malgré son état précaire. Ils croient que « M. Thiers a dit assez pour mécontenter l'Italie, pas « assez pour rassurer les catholiques. Ils croient que « l'Assemblée aurait dû compter que ses protestations « trouveraient un écho dans toute la catholicité, et por- « teraient la dissension dans le camp ennemi. Telle est « l'impression générale produite sur les catholiques par « la séance du 22 mars. »

Cette analyse non plus n'apporte rien de nouveau. Elle constate seulement l'existence à Rome et à l'étranger du sentiment que les journaux catholiques ont exprimé en France. Pour plus d'impartialité, la lettre romaine dit que ce sentiment est général ; pour plus d'exactitude, nous croyons pouvoir dire qu'il est unanime ou

peu s'en faut. Observons encore que la lettre romaine, se renfermant trop dans la thèse politique, ne fait pas mention du grand et principal mobile des pétitionnaires, le mobile de foi. Animés d'un esprit de foi, ils ont surtout voulu provoquer un acte de foi, pour obtenir de Dieu les bénédictions intimes qui récompensent la foi et les vigueurs invincibles qui en naissent. Dans les questions où les catholiques sont mêlés, il faut toujours tenir grand compte de cet élément. Les échecs ne le dissolvent pas ; il résiste et persiste, et les politiques qui ne savent pas le voir risquent fort d'être déconcertés.

Arrivons à l'opinion des *politiques*. C'est le véritable objet de la lettre, et tout ce qui précède ne regarde que les « simples mortels. » Il s'agit maintenant d'hommes qui « à une grande expérience de la politique, de ses « difficultés et des *surprises de la diplomatie,* joignent une « intelligence profonde de la situation réciproque de l'I- « talie et de la France. » Nous nous faisons un devoir de reproduire textuellement le langage qui leur est attribué :

« On ne peut nier que M. Fournier est parti de Paris et arrivé à Rome de la manière la moins habile et la plus funeste au gouvernement français, qui a eu l'air de céder à la pression du journalisme subalpin, lorsque M. Visconti-Venosta a su attirer dans les murs de Rome et aux chasses de Venafro [1] le prince

[1] A propos des chasses de Venafro et du conciliabule que l'Allemagne et l'Italie y auraient tenu, suivant la remarquable correspondance de l'*Univers*, nous tenons à noter que le journal le *Nord* en a été fort mécontent. Dans sa « Revue hebdomadaire », il affecte de traiter cette nouvelle de pure et simple calomnie. Monté sur ce ton-là, il déclare que si les projets italo-germaniques se réalisaient, ce serait un brigandage politique. L'Italie a-t-elle pratiqué autre chose depuis treize ans? Cela n'empêche pas le *Nord* de dire que le correspondant de l'*Univers* a changé le parc de Venafro en une *forêt*

Frédéric-Charles de Prusse, le prince Napoléon et M. d'Arnim. Si M. Thiers a vraiment cru à l'impossibilité de faire autrement que le reste de l'Europe; s'il s'est cru obligé d'envoyer son représentant à Rome près d'un usurpateur sacrilége, violateur cynique d'un traité conclu avec la France, il aurait mieux valu l'envoyer dès l'abord, sans tambour ni trompette, mais avec la réserve essentielle, *salvis juribus Ecclesiæ et Galliæ*. On aurait tort de dire que le gouvernement français n'aurait pas pu faire cette réserve sans provoquer une guerre; on aurait tort, car toutes les puissances européennes, en envoyant leurs représentants à Rome, ont fait des réserves semblables, et pas une d'entre elles n'a reconnu officiellement l'usurpation subalpine. En tous cas, cette formule aurait moins blessé les Italianissimes que ne l'ont fait les paroles de M. Thiers prononcées le 22 mars. D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que ces paroles maintiennent très-haut ce que M. Thiers a dit autrefois et pendant tant d'années pour la souveraineté temporelle du Vicaire de Jésus-Christ. En effet, l'expression : *l'indépendance du Saint-Siége et de son auguste Chef*, sur les lèvres de M. Thiers ne peut pas se rapporter uniquement à la Souveraineté spirituelle du Pape, car chacun se souvient qu'il avait publiquement proclamé dans l'Assemblée nationale de 1849, et plus tard au Corps législatif que, pour lui, cette indépendance ne pouvait être garantie que par la souveraineté temporelle.

« On dira que M. Thiers est un habile politique qui flatte à gauche, qui flatte à droite, pour maintenir l'équilibre sur lequel il joue. Certes, il se plaît souvent dans ces jeux-là; il a même pratiqué quelque chose de ce genre le 22 juillet passé; il a chanté les forces de la révolution italienne, il l'a flattée pour se faire pardonner certaines vérités qu'il lui a jetées au visage; ce jour-là, il a eu l'air de dire que ses convictions d'autrefois devaient être noyées dans l'océan des désastres de la France. Le 22 mars, il n'a plus mis le pied sur ce terrain; il a seulement fait l'aveu que la France ne peut pas encore reprendre sa place tant de fois séculaire dans la politique générale de l'Europe. Par conséquent, le 22 mars lui fait plus d'honneur que le 22 juillet.

de Bondy. C'est ce que nous tenions à enregistrer. Quand viendra la pratique, elle se trouvera avoir été qualifiée ainsi par le *Nord* lui-même.

Voudrait-on soutenir qu'il ne croit pas exécuter ce qu'il a l'air de promettre; qu'il n'a pas le moins du monde souci de faire que dans l'avenir, les pétitionnaires soient plus satisfaits de la suppression de cette discussion qu'ils ne l'auraient été de la voir admise? C'est une supposition qui n'est pas assez bien établie pour qu'on applique à M. Thiers la loi des suspects. Que l'on considère les services par lui rendus avant de le condamner définitivement; qu'on n'oublie pas qu'il a combattu le bonapartisme et la Commune : ce sont deux titres qui parlent en sa faveur. M. Thiers n'est pas un homme religieux, hélas! c'est vrai; mais M. Thiers n'est pas hypocrite, et c'est beaucoup. Il a rendu des services à l'Église sans jamais en réclamer le prix, et peu d'hommes ont montré le même désintéressement. Il n'a jamais dit à l'Église : *Do ut des;* au contraire, il a toujours dit : *Do quod debeo dare, quia omnia quæ possum tibi dare debeo.* Sous l'empire M. Thiers était un des plus hardis défenseurs du Saint-Siége; lui a-t-il jamais rien demandé en retour? Depuis qu'il est au pouvoir en a-t-il exploité la force ou l'influence? Jamais. S'avise-t-il de donner des conseils au Souverain-Pontife? Il en rougirait. De nos jours, c'est beaucoup. Ne pas vouloir enseigner le catéchisme ou la politique au Pape est devenu, hélas! un rare mérite. En général, le manque de convenance des hommes qui se trouvent au pouvoir est tel, qu'on doit admirer la bonne tenue comme une vertu.

« Pourquoi donc douter de la sincérité de M. Thiers? Pourquoi prétendre qu'il a voulu tromper le Pape et les catholiques? Quel motif aurait-il de les vouloir tromper? Il a trop d'esprit, trop d'estime et de connaissance de leurs principes pour craindre d'eux quoi que ce soit.

« Certes, tout homme dévoué au Saint-Siége doit comprendre la douleur des catholiques de l'Assemblée, lorsqu'après six mois d'attente ils se sont vus empêchés de faire devant le monde entier, au nom de la nation française, une solennelle déclaration de fidélité et d'amour envers le Père et la Mère de la fille aînée de l'Église. Les cœurs de tous les catholiques sont avec le général du Temple, M. de Belcastel et leurs amis. Tous ils comprennent la douleur des hommes politiques réduits à l'impossibilité de confesser leur foi intégralement et sans aucune réticence, d'exprimer toutes leurs espérances, ou de faire entendre bien haut toutes leurs légitimes exigences. Tous les bons catholiques com-

battent dans les mêmes rangs, car les épreuves de la vie leur ont fait connaître ce genre de douleur. Néanmoins on ne saurait admettre que la journée du 22 mars ait été une défaite pour le Saint-Siége.

« Enfin, si M. Thiers n'a pas été habile dans l'affaire du pétitionnement catholique, du moins s'en est-il tiré honnêtement, aussi honnêtement que le permettait une série de faux pas faits auparavant. Le grand tort de M. Thiers dans sa politique étrangère, c'est de maintenir M. de Rémusat au ministère. Celui-ci a le détail des affaires entre ses mains, et il en a fait un mauvais usage, il est italianissime, et dans les relations de chaque jour, il concède trop à M. Nigra. Les petits incidents qui sont de nature à donner des espérances aux Subalpins se répètent incessamment, sans que M. Thiers puisse les connaître. Il ne les apprend que lorsqu'à force de petites concessions, les exigences de M. Nigra prennent une forme dangereuse pour l'intégrité de la France et pour son honneur. Alors on est obligé de céder dans les faits pour sauver l'intégrité, et on parle honnêtement pour sauvegarder l'honneur. Il en résulte que la concession ne satisfait pas celui qui l'obtient, et que les paroles ne contentent pas ceux qu'affligent les concessions. Que M. Thiers change de ministre des affaires étrangères, il n'aura plus à supporter les conséquences des faux pas d'un ministre italianissime. Si M. de Rémusat avait toujours les yeux fixés sur la tradition française, le gouvernement subalpin n'aurait pu trouver l'occasion de formuler des exigences, dont l'arrogance serait inexplicable et impossible sans la faiblesse de M. de Rémusat.

« Ainsi les efforts des conservateurs en France devraient tendre à obtenir de M. Thiers qu'il ne s'entoure que d'hommes qui, au moins, ne pactisent pas avec les ennemis les plus décidés de l'Église, qui sont naturellement et nécessairement ceux de la France. Sans cela, les hommes au pouvoir pourront dans chaque circonstance, et alors même que la France aura repris ses forces, paralyser les élans sublimes de la nation française que n'ont pu vaincre jusqu'ici ni l'athéisme, ni le matérialisme, et qui font que les regards du monde politique se tournent plus vers le vaincu que vers les vainqueurs. Telle doit être la tâche de ceux qui tiennent au salut de la plus glorieuse des nations chrétiennes, dont Napoléon III avait fait le soldat de la Révolution et dont M. de Rémusat veut faire l'esclave et la courtisane de l'im-

piété moderne, personnifiée dans le chef et dans les membres de ce gouvernement usurpateur qui se fait appeler le gouvernement italien. »

Voilà donc ce que les « hommes politiques » les plus bienveillants et les plus patients croient pouvoir dire en faveur de la politique de M. Thiers, dans la question romaine : M. Thiers n'a pas renié quelques bonnes paroles d'autrefois ; il a trop d'esprit pour être italianissime ; il ne mérite pas qu'on lui applique la loi des suspects ; il ferait volontiers mieux, il fera mieux lorsqu'il pourra ; il a de la tenue, et s'il ne donne rien à l'Église, il ne lui demande rien en retour.

C'est peu, et dans ce peu, presque tout, à vrai dire, nous semble de trop. Si les bonnes paroles d'autrefois ne sont pas retirées, il faut bien convenir qu'elles ont dormi, et qu'en ce moment de bruit et d'angoisse, leur sommeil est plus profond Si. nous ne pouvons pas appliquer à M. Thiers la loi des suspects, l'Italie non plus n'a pas sujet de le faire, et la présence de M. de Rémusat suffit pour la tranquilliser. Nous ne voulons pas nier le mérite *de la tenue,* l'on ne niera pas qu'il est peu marquant, et nous cherchons aussi vainement ce que M. Thiers pourrait demander à l'Église, que ce qu'il en voudrait recevoir. Un point de dissentiment plus grave, entre nous et la lettre romaine, serait l'esprit même de M. Thiers. Cet homme célèbre a de l'esprit certainement, et beaucoup, et peut-être trop. Qu'il en ait assez pour n'être pas italianissime, au moins par sa conduite politique envers l'Église, nous ne le pouvons accorder, et la raison en est, hélas ! trop simple et trop profonde : M. Thiers n'a pas assez d'esprit pour être catholique.

Nous ne prétendons point qu'il veuille nous trahir,

ce serait absurbe ; nous disons qu'il n'a pas, qu'il n'aura pas, qu'il ne peut avoir assez d'esprit pour ne pas nous abandonner. Il soupçonnera que c'est mal, il en conviendra, peut-être même qu'il en gémira ; mais il suivra la nature, et il nous abandonnera, parce qu'après tout, il ne se persuadera jamais qu'il y a encore une force dans le catholicisme et que cela n'est pas fini. Voilà le fond de M. Thiers. Il ne croit pas, et parce qu'il ne croit pas, il ne voit pas.

Si quelque chose peut à cet égard lui ouvrir les yeux, du moins les yeux matériels, c'est la résistance des catholiques. Qu'il rencontre partout l'obstacle : alors il verra, comme les aveugles par le toucher. Il s'imposera l'attente inoffensive ; il pourra ne pas essayer de faire un pas de plus vers l'Italie, où le porte l'habitude révolutionnaire de sa pensée. Nous devrons ce mince avantage à sa prudence de vieillard. Quand il était jeune, l'obstacle politique ne se trouvait pas assez fort, il travailla pour le renverser et il y pratiqua des brèches par où la Révolution a pénétré si avant. Cet ennemi du bonapartisme a le premier battu les murs de Rome ; cet ennemi de la Commune révolutionnaire a travaillé pour la Révolution, plus efficacement que M. Duruy et que M. Blanqui. Encore une fois, il ne croit pas que Jésus-Christ est Dieu. Dès lors, que peut-il mettre au service de Rome et de la société ? Un sentiment machinal de l'ordre, impuissant en lui-même comme partout, contre l'instinct raisonné et l'ascendant supérieur de la révolution.

De ce que l'on peut dire en faveur de M. Thiers sans vouloir méconnaître ses fautes, comme de ce que l'on peut dire contre lui sans vouloir contester ses qualités,

il résulte que les catholiques ne doivent point l'écouter lorsqu'il s'agit des affaires de la religion, parce qu'en vérité, avec la meilleure volonté du monde, M. Thiers alors ne sait pas de quoi il s'agit. C'est un aveugle qui raisonne des couleurs et un bronze qui disserte des sentiments. Il est incompétent. Il ignore ce qu'il y a là dessous, et doute même qu'il y ait quelque chose.

Il ne faut écouter ni lui ni ceux qui le suivent, et qui s'abusent comme il est abusé. Il faut écouter et suivre le Pape. C'est Moïse qui sait où et quand et comment Israël, pressé d'ennemis, franchira la mer.

IX

Un blâme du Saint-Père.

16 avril 1872.

La parole du Saint-Père inflige un blâme inattendu à l'opinion que nous représentons, et nous ne pouvons nous dissimuler que ce blâme sera considéré comme tombant exclusivement sur nous. La même parole blâme aussi nos adversaires, mais ce n'est pas ce qui doit nous occuper en ce moment. Nos adversaires feront ce qu'ils jugeront à propos. Notre affaire, à nous, est d'obéir, et de chercher par quel moyen nous pourrons, pour notre part, procurer l'accord qui nous est également recommandé. Nous ferons notre possible. Nous aurons bientôt vu si nous pouvons réussir. Dès à présent, il suffit de dire que nous ne nous prendrons point pour seuls juges de nos efforts, et que même, nous considérerons pour rien notre propre jugement.

Nous sommes des enfants d'obéissance; notre principale et unique affaire est d'obéir. Si donc le JUGE estime que notre œuvre ne peut plus recevoir de nous le caractère que réclame l'intérêt de l'Église, elle sera terminée et nous disparaîtrons.

X

19 avril 1872.

Nous écoutons en silence ce qui nous est dit et ce qui est dit de nous, à l'occasion des paroles qui nous regardent dans le discours du Saint-Père. Nous en parlerons plus tard s'il y a lieu, quand nous ne pourrons plus être tentés de ramasser des choses peu dignes d'une question si grave. Mais nous devons relever tout de suite une correspondance de Rome, que publie aujourd'hui le *Journal des Débats :*

Après avoir cité la version de l'*Osservatore*, le correspondant du *Journal des Débats* ajoute :

« Ces dernières paroles sont à l'adresse du journal l'*Univers* et du parti qui le suit. Je puis vous le dire avec certitude, et Pie IX lui-même l'a déclaré aux personnes avec lesquelles il s'est entretenu après son discours officiel.

« La pensée du Saint-Père est d'amener la conciliation entre les divers partis conservateurs français, et c'est pourquoi il a blâmé avec solennité ceux qui se disent ses partisans exclusifs, parce qu'ils compromettent la concorde par leurs exagérations.

« Je vous écrivais il y a quelque temps, qu'au Vatican, on considérait l'*Univers* comme un organe bonapartiste; ce journal a répondu que je me renseignais auprès des catholiques du genre du Père Gavazzi ou du Père Hyacinthe. Je n'ai pas à dire où je prends mes informations; l'essentiel est qu'elles soient bonnes, et elles le sont; mais l'*Univers* se trompe absolument.

« Malgré les assurances qu'on lui réitère, le Vatican n'a aucune

confiance dans le parti bonapartiste, et les tendances de l'*Univers* expliquent le blâme dont il vient d'être l'objet, et qui doit lui être d'autant plus sensible qu'il émane d'une autorité infaillible, surtout pour lui.

« H. G. MONTFERRIER. »

Le correspondant du *Journal des Débats* jouit de peu de crédit personnel, et son nom annule les nouvelles qu'il signe. Néanmoins nous relevons ceci, parce que c'est une lumière sur le genre de discussion et de polémique auquel l'*Univers* est habituellement soumis.

Entre les Français de distinction qui se sont rendus à Rome pour expliquer la scène parlementaire du 22 mars, et qui probablement ont assez chargé l'*Univers*, on nomme M. de Corcelles et M. Werner de Mérode, tous deux députés hostiles aux pétitions catholiques. Si M. Montferrier a eu l'honneur d'être informé par eux, nous pensons qu'au moins ils ont eu la dignité de ne pas appuyer, auprès de ce personnage, les calomnies dont il se fait l'écho, et nous croyons qu'en le donnant à entendre, il les diffame. Mais il est certain que ces calomnies faisaient depuis quelques semaines le fond de l'argumentation catholique libérale. Nous les trouvions absurdes; aujourd'hui nous en comprenons l'utilité.

XI

26 avril 1872.

Le correspondant du *Journal des Débats*, à Rome, explique comment il se trouve fondé à penser que l'*Univers* est bonapartiste. Nous le laissons parler :

« Ce journal, bien qu'il s'en défende, croit que le rétablissement de l'empire en France serait favorable aux intérêts tempo-

rels du Saint-Siége, et il peut se faire qu'il ait raison; mais le Saint-Siége lui-même n'est pas de cet avis.

« Quant à la République, le Saint-Siége et l'*Univers* sont d'accord pour croire qu'elle ne réussira pas à s'établir définitivement, et il faut reconnaître que, hors de France, cette opinion est à peu près générale.

« Voilà pourquoi on se préoccupe de ce qui pourra lui succéder, et dans quelle pensée le Saint-Père recommande aux catholiques l'union et la concorde. »

En sorte que l'impérialisme de l'*Univers* est une simple conjecture de M. Montferrier. S'il l'avait mieux fait entendre, nous nous serions abstenus de contredire.

Ces mots « le Saint-Siége et l'*Univers* sont d'accord » ne manquent point de flatterie, et ils pourraient nous enfler. Hâtons-nous de proclamer que cet accord se produit sans labeur aucun du Saint-Siége, et ne cesse jamais. Il est impossible, absolument, que l'*Univers* ne soit pas d'accord avec le Saint-Siége sur tous les points. Qu'il s'agisse de la République, de l'empire, de la monarchie ou de l'*Univers*, nous oserions mettre le Saint-Siége au défi de ne pas nous trouver d'accord avec lui.

Le Saint-Siége étant la seule autorité parfaitement et de tout point légitime qui existe aujourd'hui sur la terre, la seule qui ne veuille et ne puisse enseigner l'erreur et commander le péché, est aussi la seule à qui toute obéissance soit pleinement due, la seule qui assure l'obéissance contre toute inquiétude, tout faux pas et tout regret. Obéissance préventive, obéissance passive, obéissance active. Envers le Saint-Siége, là où l'obéissance religieuse n'est pas exigée, l'obéissance politique est encore ce qu'il y a de plus sage. En dehors des points où il ne peut ni être trompé ni se tromper, le

Pape chef et père de la société chrétienne est le mortel qui a toujours le plus de chances pour n'être pas abusé par les considérations, les passions et les faiblesses humaines. Plus qu'un autre, et bien au-dessus de tout autre, il discerne, il voit, il dit le vrai. Religieusement et politiquement, nous avons toujours tenu cette doctrine; il n'existe et ne peut exister aucune raison ni religieuse, ni politique, ni personnelle, qui nous en sépare jamais. Nous chercherions en vain ailleurs la lumière de notre esprit, le contentement de notre raison, la sécurité de notre âme, en un mot tout ce que nous avons là, et tout ce que nous ne pouvons perdre en restant là.

Nous ne pouvons pas plus être séparés du Saint-Siége, s'il nous est permis de citer ces grands exemples, qu'Aaron, lorsqu'il fut mené sur la montagne pour être déposé, ne voulut se séparer de Moïse dont il avait tant répété la parole ; pas plus qu'Isaac, couché sur le bois qu'il avait porté, ne voulut se séparer d'Abraham. Ce sont sans doute des noms et des souvenirs immenses à propos d'hommes et de choses qui ne sont rien. Toutefois celui qui occupe le Saint-Siége n'est pas moins par la place que Moïse et qu'Abraham, il leur est même supérieur ; et telle est la dignité du baptême, que les plus obscurs chrétiens peuvent légitimement prendre cet honneur de se comparer à ce que le monde a vu de plus grand et de plus auguste. Il n'y a pas de fatigue de la vie où le chrétien ne puisse se reposer sur un trône.

Pour rentrer dans la politique, nous sommes donc là, comme ailleurs, d'accord avec le Saint-Siége ; et sans nous soustraire à la loi de notre pays tant qu'il ne vou

dra pas se séparer et nous séparer de la loi de l'Église, nous aurons toujours plus de préférence pour la forme de gouvernement que le Saint-Siége préférera. Nous ajoutons avec une conviction profonde, ou plutôt avec une entière certitude, que la France ne pourra se donner une Constitution supportable et durable, qu'après qu'elle se sera, comme nous, mise d'accord avec le Saint-Siége. Jusque-là, empire, monarchie, république, rien ne sera sacré, rien ne sera solide, rien ne sera autre chose qu'un instrument de destruction et de mort.

Quand le correspondant du *Journal des Débats* nous dit que le Saint-Père « se préoccupe d'établir l'union et la concorde entre les catholiques, en vue de l'état de choses qui pourra succéder à l'état actuel, » lequel à vrai dire n'est pas un état, il est certainement lui-même d'accord avec le Saint-Siége et nous nous trouvons naturellement d'accord avec lui. La concorde entre les catholiques serait un immense bienfait pour la France, et ce bienfait s'étendrait promptement à toute l'Europe, parce qu'il y aurait dès lors, en France et en Europe, un parti vraiment conservateur. Mais quel sera le chef de ce parti, et quel sera son mot d'ordre? Nous nous permettrons d'interroger là-dessus, très-prochainement, les catholiques à qui le Saint-Père a récemment parlé en même temps qu'à nous, et notre intention est de leur montrer qu'aucun obstacle ne peut plus venir de notre côté.

Pour ce qui nous regarde, il nous semble que ce que le Saint-Père a voulu est fait. Il y a des bénédictions qui entrent, si l'on veut accepter l'expression, en cassant les vitres. Ceux qui les reçoivent sont sujets à ne voir d'abord que leurs vitres brisées. La réflexion dissipe

promptement cette illusion périlleuse, et la paix demeure aux hommes de bonne volonté.

XII

29 avril 1872.

L'avertissement du Saint-Père aux deux classes d'*esagerati* français qu'il veut ramener à l'ordre et à la concorde date maintenant de quinze jours. Les émotions sont tombées, chacun a eu le temps d'examiner la situation et de méditer son devoir ; le moment nous semble venu d'en causer sérieusement avec les catholiques dont nous fûmes les adversaires réprimandés. Nous devons leur dire ce que nous offrons pour parvenir à la concorde, et nous informer de ce qu'ils apportent dans le même but. Jusqu'à présent, ils ne se sont occupés que de la partie du blâme qui pèse sur nous, paraissant oublier que le blâme est double, et qu'il y a quelque chose aussi pour eux. Ils se considèrent comme irrépréhensibles ; mais c'est une illusion du premier moment. Le Saint-Père a fait autrement le partage. Sa censure, plus rude à notre égard, ne laisse pas de les atteindre aussi. Elle frappe nos torts envers leurs personnes, elle atteint leurs erreurs envers ses droits. Le Saint-Père condamne chez nous l'absence de la charité, il signale chez eux au moins la défiance de la vérité. Ils ont donc, comme nous, quelque chose à faire et à fournir. Nous devons abandonner des mots, ils doivent embrasser des doctrines.

Voici les propres paroles de Pie IX. Nous les prenons

dans la version donnée par la *Voce della Verità*, que nous savons être la plus exacte :

« Il est un parti qui redoute trop l'influence du Pape. Ce parti doit pourtant reconnaître que sans humilité, il n'y a point de parti juste. — Il y a un autre parti, opposé, lequel oublie totalement les lois de la charité; or sans la charité on ne peut être véritablement catholique.

« Donc, à celui-là je conseille l'humilité, et à celui-ci la charité ; à tous je recommande l'union, la concorde et la paix, afin que réunis en phalanges serrées et puissantes, les catholiques continuent de combattre en France l'incrédulité, l'impiété, le désir des gains injustes, qui tenteraient de faire de nouveaux ravages, au grand dommage de la justice et de la vérité. »

Ainsi, deux partis, une part de conseil à chacun, un conseil commun à tous deux : conseil de charité, conseil d'humilité, *conseil de concorde pour l'efficacité d'un combat* qu'il faut *continuer de soutenir* au profit de la justice et de la vérité.

En ce qui nous regarde, nous avons voulu accepter immédiatement la part qui nous était faite, sans nous permettre le moindre essai d'explication, d'atténuation ni de récrimination. Cette résolution du premier moment n'est aujourd'hui que plus ferme. C'est, croyons-nous, tout ce qu'il nous appartient de dire, et nous ajoutons que la pratique, quoique incommode (nos adversaires, s'ils s'y veulent mettre, s'en apercevront comme nous), ne nous paraît pas aussi difficile que nous l'aurions cru. Nous saurons donc veiller à ne pas enfreindre les lois ni les formes de la charité.

Venons à l'humilité, prise ici dans le sens de l'obéissance aux lois et décrets dogmatiques de l'Église. C'est la vertu qui, dans une certaine mesure au moins, a manqué au parti qui « craint trop l'influence, » c'est-à-dire,

pensons-nous, l'autorité du Pape. On dit que nous avons été avertis déjà touchant la charité. Ce n'est pas la première fois non plus que ce parti a été averti solennellement touchant l'humilité, c'est-à-dire touchant la faute et le danger de se croire plus sage que les encycliques pontificales, les canons des conciles et les bulles qui imposent le respect et l'amour de l'autorité du Pontife romain. A cet égard, le parti en question a fait des déclarations plus ou moins promptes, plus ou moins correctes, que n'a jamais confirmées sa conduite. Nous avons la parole du Saint-Père, aussi claire sur l'humilité que sur la charité, et sans doute aussi opportune.

Nous prions donc les catholiques qui ont manqué d'humilité, c'est-à-dire le *Correspondant*, le *Français* et la *Gazette de France*, de nous faire savoir bien nettement s'ils en sont aussi repentants que nous voulons l'être d'avoir manqué de charité, et s'ils sont aussi résolus de s'en corriger.

Sont-ils pleinement soumis au *Syllabus* et à tout l'enseignement de la bulle *Quanta cura*? Acceptent-ils pleinement le dogme de l'*infaillibilité*, promulgué à Rome, et même à Paris sans *exequatur* du conseil d'État et de M. Jules Simon?

Cela fait, sont-ils décidés à combattre avec nous, à leur manière sans doute, mais à combattre pourtant, l'incrédulité, l'impiété, le désir des gains injustes (notamment ceux du roi de Piémont), et enfin, tout ce que la Révolution peut faire pour continuer de ravager la justice et la vérité?

Nous avons écouté avec le plus grand soin ce qu'ils ont dit à propos du discours du 15 avril, et nous l'avons mis de côté. Ils n'ont pas manqué de confesser nos

torts, mais ils ont été courts et même tout à fait muets sur les leurs, et nous n'avons rien trouvé qui nous pût éclairer sur leur action future.

Nous les prions de nous donner ces éclaircissements. S'ils veulent nous obliger, ils seront brefs, et ils peuvent l'être. Néanmoins, qu'ils prennent leurs aises, ils sont sûrs de nous intéresser.

XIII

4 mai 1872.

Si l'on pouvait être assez homme sans être assez chrétien, il nous semble que nous ferions encore de la politique catholique par simple amour de la raison. La raison nous dit qu'il faut avoir une tête: elle le prouve très-correctement et irréfragablement. Mais par l'exercice même de la raison, cette chose simple est devenue d'une pratique si compliquée et si difficile, qu'il n'y a plus que la foi qui fournisse le procédé. La raison s'est mise hors d'état de produire un roi ; il y a longtemps qu'elle a décrété l'impossibilité de garder un Pape, et récemment, on l'entendait déraisonner sur ce chapitre jusque parmi les sommités quasi divines du genre humain. Le long spectacle du mal et la terrible gravité du péril n'y font rien : l'*acéphalisme* ravage la société ; la raison qui le condamne en est malade ,même là où il ne semblait pas qu'elle pût jamais être atteinte ; les catholiques sont entamés, et le Concile a dû étendre le dogme sur la plaie.

Préservés par la foi de ce mauvais air, qui ne sera changé, nous le craignons, qu'à force d'orages, nous

avons combattu pour garder notre tête, conformément à la raison et en dépit des prétentions de la raison. A ce combat, nous avons gagné de nous créer une obligation plus pressante d'obéir, et l'obéissance est pour nous une douceur et un honneur que d'autres peuvent sentir moins.

Après le discours pontifical du 13 avril dernier, réprimandés, mais croyant encore obéir en continuant notre œuvre, nous nous sentîmes en face d'un devoir délicat. Il fallait éviter de disserter sur la portée des paroles du Saint-Père, pour ne point retomber dans les discussions que sa charité proscrit, et néanmoins, bien établir la situation, ne laisser aucun doute sur nos sentiments, prévenir tout soupçon de vouloir faire de la soumission un voile pour la désobéissance.

Il convenait premièrement de prendre notre part comme elle nous était donnée ; secondement, de négliger des interprétations trop promptes, qui traduisaient en condamnation de nos doctrines ce qui n'était qu'une réprimande de notre accent, ou, si l'on veut, de notre passion ; troisièmement, d'attendre que la réflexion amenât nos adversaires, comme nous, au terrain où nous pourrons ne former qu'une seule phalange contre les adversaires déclarés de la foi catholique ; quatrièmement, d'informer pourtant nos lecteurs, très justement émus de cette affaire, et de leur justifier, non pas les torts extérieurs qui nous sont imputés, mais notre conduite présente et future.

Nous croyons avoir fait en toute bonne foi et bonne volonté, ce qui était nécessaire. Si quelque chose y manque, c'est sans dessein.

Nos adversaires ayant de leur côté commenté le do-

cument pontifical, nous nous sommes trouvés en droit et en devoir de leur demander ce qu'ils comptaient contribuer en vue de l'accord.

Le *Français* nous fait la réponse suivante, adoptée par l'*Union de l'Ouest* :

« Nous sommes décidés à éviter désormais toute polémique avec l'*Univers*. Nous avons laissé sans réponse un article publié il y a deux jours en tête de ce journal; dans cet article, M. Louis Veuillot prétend faire subir à une partie des catholiques français, parmi lesquels il désigne nommément le *Correspondant*, le *Français*, la *Gazette de France*, un interrogatoire sur leurs convictions catholiques, leur soumission à l'Église, au Saint-Père, leur résolution de défendre les causes religieuses et de combattre l'impiété. Nous ne recherchons pas quel dessein a pu pousser ce journal à poser des questions si étranges quand elles s'adressent à des catholiques; elles ne pourraient avoir pour résultat que de rouvrir des polémiques auxquelles nous espérions que la parole du Saint-Père avait mis un terme.

« Nous ne répondrons pas à ces questions.

« Nous ne reconnaissons au journal qui nous les adresse, aucune autorité pour nous interroger comme il le fait dans cette circonstance.

« Nous avons, en outre, le droit de considérer comme la plus grave des injures, le soupçon que l'on voudrait, par ces questions et la manière dont elles sont posées, faire planer sur nos sentiments.

« D'autres pourront se demander si, en jetant le doute sur notre foi, notre soumission à l'Église, notre dévouement dans la défense des intérêts religieux, de pareilles questions, ainsi posées, ne constituent pas précisément un manquement manifeste à ces devoirs de charité que le Saint-Père rappelait avec tant de force.

« Aucun de ceux qui nous lisent ne peut douter de nos sentiments : autant nous serons toujours empressés, dans toutes les questions qui regardent notre conscience de catholiques, à faire parvenir à l'archevêque chargé de ce diocèse, aux évêques dans le diocèse desquels notre journal parvient, et, au-dessus de tous, au Souverain-Pontife, si son regard descendait jusqu'à notre œuvre, le témoignage d'un dévouement filial, d'une respectueuse,

absolue et humble soumission, — autant nous entendons garder notre liberté à l'égard de ceux qui, n'ayant aucun titre particulier dans l'Église, n'ont, dans les matières de foi et de conscience, qualité ni pour nous demander aucun compte, ni pour nous poser une règle, ni pour porter sur nous aucun jugement. C'est, croyons-nous, manquer à l'Église elle-même et se rendre complice du plus grave désordre, que d'accepter en ces matières, en quelque mesure que ce soit, une autre autorité que celle du Souverain-Pontife et des évêques en communauté avec lui. »

La *Gazette de France* supporte d'être interrogée, reproduit loyalement notre article et répond d'un ton moins militaire :

« Il y a deux ordres de questions.

« L'*Univers* nous classe, on le voit, dans les rangs des catholiques qui ont manqué d'humilité ; il fait de l'expression dont s'est servi le Pape, le synonyme de révolté et nous demande sans hésiter si nous sommes « soumis. »

« Plus d'une fois, dans les polémiques de ceux qui ont manqué « totalement » de charité, on nous a posé des questions analogues; nous avons fait la réponse qu'on va relire, mais dont on se gardait bien de rendre compte.

« Nous sommes catholiques; nous sommes des fidèles dévoués à l'Église catholique, apostolique et romaine; mais la *Gazette de France* est un organe essentiellement politique; jamais, depuis que nous en avons la direction, les questions dogmatiques n'y ont été traitées par d'autres que par des ecclésiastiques, et encore à de très-rares intervalles.

« Lorsque le Concile a été décidé, la *Gazette* a déclaré qu'elle se bornerait à reproduire exactement, autant que possible, les opinions des deux groupes qui se trouvaient en présence : les opportunistes et les non-opportunistes.

« Il y avait, on s'en souvient, ceux qui jugeaient opportun de définir l'infaillibilité du Pape et ceux qui croyaient cette définition inopportune.

« Mais il n'y avait pas un seul catholique qui pût croire que ce qui serait défini par le Concile après l'examen des évêques,

pût n'être pas parfaitement conforme à la tradition de l'Eglise.

« Le Concile terminé, la définition promulguée, il n'y eut plus qu'une seule et même foi. Il n'y a pas deux manières d'être uni à l'Eglise, et pour notre compte nous ne voyons personne autour de nous qui ne soit absolument uni et soumis à l'Eglise romaine. Pour nous, nous le répétons, nous n'avons jamais voulu aborder les questions agitées devant le Concile. Nos chefs spirituels nous tracent des devoirs et nous les remplissons de notre mieux. Si c'est cela que l'*Univers* appelle une soumission, elle est complète, et elle n'a jamais cessé une heure d'être complète.

« Cette déclaration, que nous avons cent fois renouvelée, il ne nous coûte nullement de la réimprimer sans cesse; mais la question n'est pas là, et nos lecteurs savent qu'il n'y a pas eu, depuis longtemps, dans nos discussions avec l'*Univers*, de questions dogmatiques en jeu. Dans la dernière affaire, qui a amené la parole du Saint-Père, il s'est agi uniquement de l'attitude des catholiques sous l'Empire et à l'Assemblée.

« Mgr l'évêque d'Orléans, suivi par l'immense majorité des députés, a posé à la tribune la question sur son vrai terrain et obtenu le meilleur vote que l'on pût solliciter dans les circonstances présentes.

« L'*Univers* et ceux qui le suivent ont condamné avec véhémence cette conduite, et prononcé les mots les plus violents. L'évêque avait trahi le droit et les députés étaient autant de Judas qui avaient livré le Seigneur pour plaire à M. Thiers.

« C'est contre cette incroyable interprétation du vote du 19 mars que nous avons protesté. Nous avons eu fort à faire, car beaucoup de journaux pensaient que, pour tenir ce langage, l'*Univers* devait y être autorisé.

« Nous qui savions le contraire, nous qui connaissions les désirs de Rome et du cardinal-ministre, nous avions essayé de faire comprendre par le raisonnement, que le langage de Mgr d'Orléans était le seul qui fût conforme aux véritables intérêts de Rome, et nous montrions combien il était important, au lieu de critiquer ce vote, d'en faire ressortir les avantages : d'abord la déclaration de M. Thiers affirmant qu'il était resté fidèle à son passé, puis l'imprescriptibilité des droits du Saint-Père, affirmée pour la première fois à la tribune; enfin, le vote presque unanime, après cette déclaration.

« Nous ne pouvions pas faire plus que nous avons fait, et malgré notre conviction qu'en observant cette attitude Mgr Dupanloup, les députés et nous, nous servions la politique romaine comme Rome désirait qu'elle fût servie, nous n'avons rien dit qui pût laisser croire qu'en effet nous étions instruits des sentiments du Saint-Siége.

« Mgr Dupanloup gardait le silence le plus absolu et ne répondait pas aux attaques dont il était l'objet; nous avons cru devoir imiter cette réserve et nous nous serions tù encore aujourd'hui, si nous ne pensions qu'il est utile aux intérêts de la cause catholique de bien montrer quelle est la pensée du Saint-Père.

« On ne cherche que trop à lui attribuer une politique impitoyable et des sentiments qui ne sont pas les siens; il faut qu'on ne doute plus que s'il est inébranlable sur les principes dont il a la garde, s'il oppose le *non possumus* à des propositions de transactions qui seraient des désertions, il apprécie avec une grande pénétration, dans la pratique des choses humaines, la situation de chacun, tient compte de toutes les bonnes volontés et sait, avec une sagesse profonde, les faire tourner au profit de la cause catholique.

« L'Assemblée a agi comme le Pape désirait qu'elle agît, avec la prudence qu'il recommandait et pour lui et pour nous. Hier encore, le cardinal Antonelli n'hésitait pas à dire que l'Assemblée française, dans une situation aussi difficile, avait montré beaucoup de tact.

« Il n'est pas jusqu'au pétitionnement, dont l'*Univers* a voulu faire un acte hostile aux députés, que le cardinal-ministre n'ait déconseillé, non pas qu'il ne rende pleine justice aux sentiments qui ont inspiré les pétitionnaires, mais cet habile homme d'État pense, avec raison, qu'une grande nation ne doit pas demander ce qu'elle n'est pas en situation d'appuyer.

« Nous connaissons sa manière de voir sur ce point et nous n'avons rien dit.

« Nous espérions toujours que l'on finirait par comprendre qu'un prélat, comme l'évêque d'Orléans, et que des députés comme ceux qui siégent à l'Assemblée, avaient eu de graves raisons pour faire ce qu'ils ont fait; mais il a fallu le discours même du Pape pour éclairer ceux qui s'étaient engagés imprudemment dans une politique extrême. Aujourd'hui, le doute n'est plus possible, la lumière est faite.

« Si nous entrons dans ces explications, c'est que nous sommes provoqués à les donner par l'*Univers*, qui semble croire que Rome aurait voulu, dans cette circonstance, ne faire allusion qu'aux divergences se rapportant aux questions souverainement tranchées par le Concile.

« Nous avons jugé indispensable de ne pas laisser altérer le point de départ de la situation nouvelle faite aux catholiques par l'appel du Pape.

« Il est constant que la politique suivie par l'immense majorité des députés et soutenue par nous, a été conforme à ce que voulait Rome, et que nous avons servi Rome comme Rome voulait être servie. — Gustave Janicot. »

La réponse du *Français* est plus altière dans les formes, celle de la *Gazette de France* plus subtile au fond ; ni l'une ni l'autre n'est telle que nous l'aurions désirée. Toutes deux, à ce qu'il nous semble, s'écartent de nos questions, ou plutôt les esquivent. Elles nous apprennent néanmoins ce que nous voulions savoir, c'est-à-dire que de ce côté, l'heure de la conciliation ne paraît pas encore venue.

Nous ne voulons pas les discuter. A vrai dire, celle du *Français* n'est pas discutable; celle de la *Gazette* nous mènerait trop loin en arrière et trop loin en avant. La *Gazette* sépare la religion de la politique ; ce qui l'empêchera longtemps, sinon toujours, d'entendre notre politique, et ce qui nous rend impossible d'entendre sa religion. Ce que nous pouvons faire de mieux, c'est d'éviter de nous heurter, par égard pour le peu que nous avons de commun en politique et en religion.

La situation où nous sommes a pu seule nous décider à reproduire *in extenso* tout ce qu'elle dit de Mgr l'évêque d'Orléans, de S. Em. le cardinal Antonelli et de leur

politique, à son avis toute semblable à la sienne. Dans le sujet qui nous occupe, lequel est le discours du Saint-Père sur les torts réciproques de deux partis exagérés, il n'est pas question de ces grands personnages. La *Gazette* nous semble pécher par indiscrétion et par illusion, lorsqu'elle se donne pour une sorte d'organe officieux du cardinal secrétaire d'État; mais ceci ne nous regarde point, et après avoir marqué nos réserves touchant l'exactitude nous le tenons pour superflu.

Il faut conclure. Notre conclusion est de faire pour notre compte tout ce que le Saint-Père nous a publiquement commandé.

XIV

7 ma 1872.

Un très-grand nombre de nos lecteurs nous ont envoyé l'adhésion la plus honorable aux sentiments que nous avions nous-même exprimés à l'occasion du discours du 13 avril. Nous ne pouvons nous donner la joie de répondre isolément à ces cordialités consolantes, Nous prions les lecteurs, nous pouvons dire les amis qui ont bien voulu nous écrire d'agréer le remerciement général que nous leur offrons. Il est plein de reconnaissance. Si nous avons pu soutenir jusqu'à présent un travail où les chagrins, les inquiétudes et même les angoisses n'ont pas manqué, nous en devons le bonheur à ces constantes et fortes sympathies. C'est par elles que notre insuffisance et nos faiblesses n'ont pu dégénérer en doute, que nous avons résisté à l'emportement des contradictions, et que la tentation du décou-

ragement ne nous a pas même effleuré. Nous avons toujours senti que nous étions dans la voie, parce que les âmes vigoureuses et droites, et les cœurs désintéressés de tout ce qui n'est pas l'honneur de la vérité, ne s'éloignaient point de nous. Il y a des hommes qui ont résolu de traverser la vie, et d'accomplir ses labeurs, sans lui demander autre chose pour eux que ce fier sentiment de rester toujours avec le vrai, d'en garder toujours le fardeau détesté du monde. La vérité les a récompensés en leur faisant savoir qu'ils avaient pris la meilleure part, et ces suffrages affectueux ont commencé de nous l'apprendre.

Grâce à ces lettres, dont la forme mâle et la pensée supérieure, si elles étaient publiées, révéleraient un groupe d'esprits qui sont peut-être tout ce qui reste encore de l'ancienne France, et tout ce qui existe aujourd'hui de la France future, nous avons pu, ces jours-ci, écrire au Saint-Père que nous formions un parti d'obéissants. C'est ce que nous dirions devant Dieu à qui nous demanderait ce que nous disons de nous-mêmes. Dans cette universelle révolte, ici pleine d'insolence, là pleine de supercherie, ailleurs ignorante, craintive et basse, nous nous honorons de vouloir obéir. Nous obéissons à toute autorité suivant le droit que Dieu fait à l'autorité, premièrement au Pape, secondement au roi; à Dieu plutôt qu'à l'homme, mais à l'homme pour la part d'autorité qu'il tient de Dieu.

Pour en finir avec le grave incident qui nous a occupés, nous croyons opportun de résumer la situation où il nous laisse.

Nous ne nous sommes permis de demander à Rome aucun éclaircissement, aucune direction. La parole pu-

blique du Saint-Père n'a besoin que d'être méditée pour devenir assez claire et nous suffire comme elle avait suffi jusque-là. Nous n'avons pris la liberté d'écrire à Sa Sainteté, que pour renouveler le serment de notre pleine et active soumission à ses désirs personnels touchant l'expression de nos pensées. Mais d'un autre côté, l'on a remarqué, dans l'article important de la *Gazette de France*, des assertions d'où il faudrait induire que Rome exige de nous une modification de doctrine en même temps qu'une modification de langage. C'est une erreur. Rien n'a été dit, rien n'est survenu qui retire d'anciennes approbations ou qui indique une autre direction. Ce que la *Gazette* raconte à cet égard est purement imaginaire, ou quant aux faits, ou quant à l'appréciation.

La *Gazette*, ainsi qu'elle le confesse, est un journal spécialement politique, elle prend le privilége spécial des politiques, qui est de ne pas s'embarrasser d'une exactitude absolue. Elle se dit en relations avec le cardinal secrétaire d'État, elle s'empare d'un autre personnage éminent, et elle le pose comme un homme qui serait désormais en France, sinon tout à fait un légat, du moins quelque chose de plus; elle nous demande de l'accepter elle-même comme organe de cette puissance. Tout cela est politique, et nous ne devons pas plus de crédit gratuit à la *Gazette* qu'à tout autre homme d'État.

Elle prétend que depuis les pétitions des évêques, esquivées par le patriotisme et la prudence de M. Thiers, jusqu'à celles des catholiques qui en ont été la suite nécessaire, et qui eurent l'aboutissement que l'on sait, elle et ses amis ont « servi Rome comme Rome veut être

servie, » et c'est sur quoi elle se fonde pour dire qu'elle ne doit pas changer de voie et que nous devons entrer dans sa voie. Nous acceptons la formule, mais non la conséquence. Nous devons simplement ne plus donner sujet de dire que nous manquons de charité, moyennant quoi notre voie est libre.

Oui, sans doute, il faut « servir Rome comme elle veut être servie. » Ainsi seulement le monde sortira de ses difficultés, puisque Rome, dans le grand sens de ce grand nom, dit le mot de Celui qui est lui-même et lui seul la lumière de tous les problèmes, et la solution de toute les difficultés. Il faut servir Rome, la Rome des principes éternels, comme elle veut être servie, c'est-à-dire, en adoptant ses principes selon son infaillible interprétation. Par là, l'unité de la foi s'établira sur la terre, l'ordre recomposera la république chrétienne, et l'on pourra voir le règne véritable de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Pour la liberté, il y aura une tête, un roi de miséricorde parmi les hommes, qui apprendront à s'imposer eux-mêmes les freins nécessaires; pour l'égalité, il y aura le respect du droit; pour la fraternité il y aura un père. Ce sera l'œuvre de Rome, poursuivie depuis dix-neuf siècles à travers les formidables reprises de l'esprit de tyrannie, qui est avec l'esprit d'esclavage, la grande maladie du genre humain. Il faut servir cette Rome comme elle veut être servie.

Mais cette Rome publie sans cesse à haute voix ses principes, toujours les mêmes. Elle est au-dessus des petites choses tumultueuses qu'on appelle les événements. Elle est le grand navire qui se dirige à travers cette perpétuelle tempête, et qui ne livre rien aux

sirènes ni aux flots. Elle ne chuchote pas sa parole dans un pli plus ou moins subreptice à l'adresse de tel ou tel journal. Au milieu d'une lumière que l'orage ne peut éteindre, elle parle avec un éclat que nul tonnerre ne peut couvrir. Tout le monde voit, même ceux qui s'aveuglent; tout le monde entend, même ceux qui veulent se rendre sourds.

Une Rome de petits calculs et de petits moyens où l'on ne verrait plus le Pape, une Rome secrète qui n'aurait plus même la taille de ces aventuriers éphémères qu'on appelle des conquérants et des consuls, et qui s'appliquerait à gouverner sous enveloppe le genre humain, c'est une imagination des gens embarrassés, qui n'auront jamais la fortune de se faire croire pendant un jour. On ne peut servir cette Rome ni comme elle veut être servie ni autrement, par la raison qu'elle n'existe pas. Il importe fort peu qu'un homme d'affaires en affirme l'existance, tire un papier de la ville d'Italie qu'on appelle Rome, et dise : Voilà l'ordre de Rome! Quand même on y montrerait le timbre de la poste, le monde passera outre. Les vrais papiers de Rome sont signés du Vicaire de la croix lumineuse et portent le timbre reconnaissable du Saint-Esprit.

Il en vient tous les jours, de ces papiers véridiques. Ils ont la majesté libre, l'accent souverain. Ils approuvent, ils blâment, ils condamnent, ils lient et délient, et personne ne les récuse. Ce sont des paroles ostensibles, qui demeurent, qui germent des actes. Voilà Rome. Depuis dix-huit siècles elle a franchi toutes les vicissitudes, elle a passé par tous les naufrages et par tous les tombeaux. Elle a été servie comme elle veut l'être, et aucun naufrage n'a pu l'engloutir ni aucun tombeau la garder.

Nous voyons un de ces naufrages, une nouvelle tombe lui est ouverte et elle y descend. Elle y descend avec des paroles de reine et d'immortelle, qu'elle répétera jusque dans le lieu de la mort. Mais la mort n'y sera pas et ne les étouffera pas. Ses paroles traverseront la pierre scellée, elles seront entendues, elles seront obéies; et la pierre sera arrachée par les fils de ceux qui l'ont mise, et l'immortelle surgira, plus servie, plus reine, plus triomphante. Elle apparaîtra le trirègne sur la tête, la bénédiction dans les mains; elle verra le monde à genoux.

Ce ne sont pas les combinaisons politiques qui feront ce miracle; elles seront plutôt contraires. Le miracle sera accordé aux misères de l'humanité, au sang des martyrs, aux espérances inextinguibles de la foi. C'est ce que Rome enseigne, et on la sert comme elle veut être servie, lorsque l'on sait ses enseignements éternels.

TROIS VENGEURS.

27 mars 1872.

MONSIEUR LOUIS RATISBONNE

jaillit de la bibliothèque nationale du palais impérial de Fontainebleau.

Là, l'État, figuré par M. Jules Simon du 4 septembre, lui fait quatre mille francs et le logement,

Non pour servir au public les livres de cette bibliothèque rare, située en pleine symphonie pastorale, dans le parfum des fleurs et dans le concert des oiseaux,

Mais pour communiquer au *Journal des Débats* ses sentiments sur les religions, les politiques et les arts,

Et ne rien ajouter aux soucis de M. Jules Simon, le plus nourri et le plus persistant des Jules.

M. Louis Ratisbonne quitte (momentanément) cet asile aimable. Il croit avoir entendu la trompette.

Comme le cheval de Job qui dit : Allons ! frémissant des naseaux et du poil, quasi cabré, il détale, il s'élance,

Et se précipite sur M. Veuillot.

Il le crible, il le perce, le traverse, le renverse, le reperce. C'est fini.

Il essuie son glaive tiré de l'aile de l'oie, et retourne à Fontainebleau,

Dans le nid de fleurs que lui a fait M. Jules Simon du

4 septembre, le plus nourri des Jules, et le plus persistant.

Es-tu content, Voltaire? Voilà que ton jeune Ratisbonne s'est distingué.

Il a terrassé le tenant de l'ultramontanisme. Il lui a dit son fait. Il a vengé la *Salomé* [1], le *Bourreau de Tanger*,

Et tous les Marocains, et tout le genre humain, et repomponné, suivant son usage, cent et cent lieux communs.

Encore que le *Journal des Débats* ne travaille pas ordinairement pour l'Espagne, il a remis en honneur ce brave Prim, chevalier de plusieurs ordres.

« Prim ardent et pâle, et calme *pourtant* sur son cheval fougueux, » et se préparant peut-être à créer bibliothécaires tous les journalistes de son parti.

M. Ratisbonne accable l'ultramontain ; il lui dit ce qu'il peut imaginer de plus fâcheux. Il l'accuse :

D'être capable d'admirer « saint Cupertin », s'élevant au plafond, « en dépit des lois de la pesanteur » ;

De mettre « des piments dans sa polémique », quand les plus honnêtes bibliothécaires se contentent de petits poivres ;

De ne pas se connaître à l'art des peintres, de ne pas aimer la peinture, de froisser « le laurier d'un jeune tombeau. »

Enfin cent horreurs, sauf d'être bibliothécaire par le fait de M. Jules Simon du 4 septembre ; mais il n'y avait pas moyen.

Or tout cela n'est pas juste de la part de M. Louis Ratisbonne. Car enfin...

[1] Voir page 294.

Si l'on ne peut pas donner une opinion sur les tableaux parce qu'on ne se connaît pas au métier de peintre,

Pourquoi M. Louis Ratisbonne s'est-il permis de traduire Dante « tercet *par* tercet » ?

Et si « saint Cupertin » ne peut pas voler au plafond parce que les lois de la pesanteur s'y opposent,

Pourquoi M. Louis Ratisbonne s'obstine-t-il à voler au Parnasse « en dépit des lois de la pesanteur ? »

Mais il faut rendre le bien pour le mal et ne pas quitter M. Ratisbonne sans chercher à l'adoucir un peu.

Nous savons le moyen. Nous citerons ses vers nouveaux.

Vers de bibliothécaire à quatre mille francs par an, avec logement parmi les fleurs.

« Les blanches petites
Marguerites,
Se trempent, aux prés
Diaprés,
De fraîche rosée
Irisée. (?) »

Autres :

« *Envoi d'un portrait de petite femme.*

« Je n'ai pas les trésors d'Asie.
Pour toi que n'ai-je l'Univers !
Prends ce bouquet (??) de quatre vers,
Et cette enfant, ma poésie. (???) »

Le précédent bibliothécaire de Fontainebleau ne rimait pas ; c'est ce qui prouve la supériorité du gouvernement de Napoléon III.

Avouons néamoins que dans ce *bouquet* la seconde

fleur nous paraîtrait jolie et sincère, si le poète avait écrit :

« Pour *moi*, que n'ai-je l'*Univers*. »

Ce serait peut-être le cri du cœur.

LE PETIT FRANÇAIS

mésestime l'*Univers* et le trouve même tout à fait coupable. Il le traite un peu plus qu'à la Ratisbonne, parce que, parlant des députés qui ont laissé partir, comme on sait, M. Fournier, se rendant en ambassade à Rome auprès de Barrabas, l'*Univers* a comparé ces députés à Pilate livrant le Christ.

Il est bien vrai qu'à l'entrée de la semaine sainte, cette comparaison vient d'elle-même et ne semble pas inopportune. Il y a de cela dans la situation : le gouvernement et la majorité, également touchés de compassion et cédant également aux cris furieux des juifs, ressemblent fort à l'homme qui s'est lavé les mains. Montalembert et d'autres le disaient jadis au gouvernement de Louis-Philippe dans un cas infiniment moins grave, et aujourd'hui il ne s'agit pas seulement de Pilate : on voit encore apparaître un autre homme, l'homme de bon conseil qui dit : *Expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo*.

Mais le *Français* nous a lu avec trop peu d'attention s'il croit que la comparaison dont il s'offusque a été faite par nous. Elle a été faite par le Saint-Père lui-même, il y a eu deux ans jour pour jour au moment de la scène parlementaire. Nous avons rappelé la circons-

tance et reproduit le discours de Pie IX aux vicaires apostoliques. Il leur disait : *Mes enfants, ne m'abandonnez pas!*

Est-ce que le *Français* ne pourra donc jamais se décider à citer honnêtement?

Le *Français* explique ensuite la tactique scélérate de l'*Univers*.

« L'*Univers* agit dans cette circonstance comme il a toujours agi. Ce n'est pas d'hier que des catholiques ont la prétention d'exercer en France, dans un pays catholique de tradition et d'instinct, une action sur le gouvernement des affaires publiques. »

« Ces catholiques-là, si éminents qu'ils fussent, ont toujours eu pour premier adversaire l'*Univers*. Il est si commode de soutenir dans un journal, sans tenir aucun compte des circonstances et des nécessités politiques, quelque principe bien absolu! il est si facile de pousser ensuite sur le papier jusqu'aux dernières conséquences l'application de ce principe! On se fait ainsi près du public une réputation de logique, d'orthodoxie et de courage. On est applaudi d'une minorité que l'on passionne, et comme on est certain qu'on n'aura jamais à défendre de pareilles théories devant une Assemblée ou à les appliquer dans le Gouvernement, on les professe en toute liberté et sans aucune responsabilité. Une fois cette bonne position prise, on n'a plus qu'à accuser de trahison ceux qui en cherchent une autre, et le succès est certain. L'*Univers* le sait, et il ne faut pas s'étonner qu'il fasse aujourd'hui ce qu'il a toujours fait. »

M. de Falloux avait dit cela dans son pamphlet, datant d'une vingtaine d'années, intitulé : *Le Parti catholique*, où il insinuait que M. Veuillot pourrait bien s'être vendu personnellement à l'Empereur; pamphlet en mémoire duquel nous avons heurté M. de Falloux toutes les fois que nous l'avons rencontré, avec le désir jusqu'à présent inutile de l'obliger à parler clairement. Convenons, d'ailleurs, que si l'*Univers* avait eu seulement dessein de se créer une influence, il aurait mieux réussi

que ceux qui ont entrepris de conclure des fusions. Mais on peut honorablement croire qu'il y a autre chose à faire en ce monde et en ce temps-ci que de tripoter des arrangements et des accommodements où les principes perdraient leur vertu. C'est ce qui fit souhaiter parfois à Montalembert d'abandonner la vie politique active, et il eût bien fait, n'étant pas du nombre de ces hommes d'affaires qui ne parviennent guère qu'à être des gens affairés. Lacordaire, plus sage, donna promptement sa démission de député, pour n'être point tenté de s'accommoder ou réduit à s'annuler. Le petit *Français* ignore sans doute cette histoire.

Il ne raisonne pas non plus très-correctement, et il prouve qu'il ne lit point les journaux, lorsqu'il ajoute que nous devrions être éclairés par les approbations des ennemis de l'Église.

Les approbations des ennemis de l'Église nous éclairent au contraire beaucoup ; seulement le *Français* devrait remarquer que ces approbations ne s'adressent point à nous, mais à ses amis.

Il y a trois journaux parisiens sans plus qui s'élèvent contre l'Assemblée à l'occasion du vote conciliant qui vient de supprimer les pétitions catholiques (réserve faite des droits des pétitionnaires !) Ces trois journaux sont l'*Union*, le *Monde*, et l'*Univers*. Les autres, *tous les autres*, applaudissent à l'ajournement et à la sagesse de ceux qui l'ont procuré.

Donc, le *Français*, en nous jetant son *nunc erudimini*, se trompe de côté.

Il est d'ailleurs charmant, selon sa coutume, et dans ses plus grands écarts d'éloquence, il voit toujours les bureaux de tabac.

M. MARTEAU,

l'ennemi de l'ignorance, insère tout l'article que nous lui avons dédié, et nous défie d'en faire autant, c'est-à-dire d'insérer tout l'article formidable qu'il répond. Il a bien raison de nous défier, et il nous défie en vain. Non-seulement nous n'insérerons pas son article, mais même nous ne le lirons pas. Amis de l'ignorance, nous sortirions de notre caractère si nous nous livrions à de si folles lectures.

Il commence en ces termes : « Un énergumène (toujours M. Veuillot) qui a du style, mais encore plus d'audace... » Va pour énergumène ; mais « qui a du style », qu'en sait M. Marteau? Et pourquoi de « l'audace » ? Voilà une belle audace, de parler quand on est énergumène et quand on a du style ! Apprenez, savant M. Marteau, que l'*audace* est de prendre la parole au forum lorsqu'on n'est pas du tout énergumène et lorsqu'on n'a pas de style du tout, ce qui est précisément votre cas.

Tenons-nous-en là ; nous n'avons nullement besoin de voir davantage M. Marteau se cogner le front.

Mais il convient que nous donnions l'adresse de M. Marteau pour les curieux et les friands. La *Revue universelle* se trouve partout, et il en reste toujours, principalement 3, rue des Grands-Augustins. 50 centimes.

L'ORGUEIL DE LA VIE.

I

Peintures d'Henri Régnault.

24 mars 1872.

La foule s'empresse aux œuvres de Henri Régnault, la plupart inachevées. On sait que ce peintre, célèbre à vingt-huit ans, fut une des victimes du siége de Paris. Il mourut inutilement, d'une balle prussienne, sur le champ de bataille de Buzenval. La retraite était commencée; il s'attarda pour brûler quelques cartouches qui lui restaient, fut atteint et tomba roide. Un sentiment de respect pour le défenseur du rempart s'ajoute aux regrets qu'inspire l'artiste déjà consommé. Offrant sa vie comme les autres, il sacrifiait plus de dons, plus de gloire, plus de joie, la joie et la gloire de l'art si douces au commencement! Un instinct élevé voudrait payer ce sacrifice que la foi aux grandes récompenses n'a pas consolé. Cependant un entraînement si juste envers l'homme risque d'égarer le jugement auquel l'artiste est soumis. Quoique tranchant sur le vulgaire, l'œuvre de Régnault a trop le caractère périlleux des choses présentes pour n'être pas critiquée. Je me sens obligé de dire l'impression que j'en ai reçue.

Je ne parlerai pas du métier. J'y suis incompétent. Les experts en parleront comme il faut. Pour mes yeux, peut-être surpris, cette peinture est jeune et forte ; elle a l'éclat, le mouvement, l'ardeur, elle est vivante. Mais en même temps, un sens plus sûr m'y fait trouver du faste, de l'arrogance, du bruit fanfaron et stérile. Elle respire l'ignorance et le dédain de l'ordre supérieur. Je crois entendre un de ces déclamateurs parfois éloquents qui se targuent de n'accorder d'esprit et de ne rendre d'hommages qu'à la matière. Et la Sagesse éternelle me crie : « N'*aimez* pas le monde ni ce qui est dans le « monde... Ce qui est dans le monde est concupiscence « de la chair, et concupiscence des yeux, et orgueil de « la vie. »

L'orgueil de la vie ! c'est-à-dire, selon le commentaire de Bossuet, la servitude de l'âme sous le poids du corps, et de proche en proche le mépris et l'anéantissement même de la pensée, voilà le caractère de cette peinture. Pour vouloir être uniquement la vie de la matière, elle est le contre-sens de la vie, et en réalité, la mort. Bossuet, armé de l'Écriture, décrit cette vie brutale et emportée de la matière qui se meurtrit et se détruit elle-même dans la proportion où elle s'adore : « Les agitations des passions et des songes qui existent en toute chair, les morts violentes, le sang répandu, les combats, l'épée, les oppressions, les famines, les mortalités et tous les autres fléaux de Dieu ; cette suite infinie de misères, cette inondation de maux qui, dans l'origine, ne devaient pas se trouver parmi les hommes, nous tourmentent, nous trompent, nous aveuglent. Nous qui dans notre innocence devions être semblables aux anges de Dieu, nous sommes devenus comme les bêtes, et

nous avons perdu le premier honneur de notre nature. » Voilà l'orgueil de la vie et le fruit de l'orgueil de la vie. Régnault en est le peintre. Bossuet avait décrit le tumulte de ses tableaux. Musset a fait un livre intitulé la *Confession d'un enfant du siècle.* Mais le siècle était alors commençant et Musset adolescent. Voici une confession plus sincère et plus terrible, où « le premier honneur de la nature » est bien autrement perdu !

II

Ce jeune homme ardent et studieux, d'un esprit vaillant comme son cœur, très-ouvert, dit-on, jusqu'à certain moment, s'il avait été possible de l'aborder, né pour peindre, s'éloignait néanmoins des voies augustes de l'art, et selon toute apparence, n'y fût jamais entré. Il serait resté dehors, emprisonné dans le gros encens, subjugué par la luxure sauvage de la couleur, comme cet islamisme africain dont la barbarie incurable séduisait plus que ses yeux. Malgré le zèle de son étude et l'activité savante de ses mains, il aurait vieilli là, sans pouvoir sortir de sa maturité précoce. Il se serait planté dans ce territoire où règne pleinement l'ignare orgueil de la vie, et il aurait beaucoup produit la même chose, qui est en même temps l'horrible et le rien. Ainsi sont ces peuples de l'Islam, « endormis sous l'ombre de la mort. » Races impies, orgueilleuses et fouaillées, qui se prolongent sans renouvellement, et qui ne peuvent enfanter un homme capable de grandir.

Rien n'annonce que Henri Régnault dût avoir une seconde ni une troisième manière. Dans toutes les

branches du savoir, l'école matérialiste, qui se nomme l'école du *progrès*, n'obtient de ses efforts qu'un développement purement matériel. Privée de l'arrosement divin, la plante humaine tire uniquement sa séve de la terre. Elle enfle, elle meurt. Ses fruits corruptibles n'ayant rien reçu de l'esprit ne donnent rien à l'esprit, ne laissent rien à la vraie postérité. Régnault était embarqué à fabriquer du soleil, des gitanos, des Marocains, des bêtes et du sang. L'art pour l'art n'est point l'art. Le peintre qui ne voit qu'avec l'œil et ne peint qu'avec la main n'est pas peintre; il faut un troisième outil. On est peintre comme on est poète, orateur et musicien, par l'élévation du sens moral, par le cœur, par le don de voir *beau* et de dire *beau*. Il peut venir un chimiste qui parvienne à photographier instantanément les couleurs. Quand même il les saisirait dans leur perfection naturelle, pour cela, ce chimiste ne sera pas peintre. La nature lui aura livré un secret, elle ne lui aura pas donné l'art, par la raison qu'elle ne l'a point. La nature ne sait ni dessiner ni peindre. Dieu l'a faite pour laisser quelque chose à deviner, qu'elle cache à la presque totalité des hommes, qu'elle n'enseigne à aucun, et qu'aucun ne lui arrache entièrement. Mais le plus grand de ses mystères est celui de la beauté, et celui-là n'est perceptible qu'au sens intérieur de certains mortels choisis. La nature, qui le recèle, ne le connaît pas. Le rossignol n'est pas un musicien, ni le castor un architecte, ni l'avocat un orateur; et les fleurs ne sont que des vases d'encens qui n'ont pas fait leur encens et ne l'ont pas allumé; et les étoiles, quoique brillantes, ne donnent qu'une lumière fausse, froide et inféconde; et enfin le miroir qui rend ce que

tous les yeux voient, n'est qu'un miroir qui lui-même ne voit pas.

Le peintre est un sens supplémentaire donné de Dieu au genre humain, pour saisir dans les choses de la création une ombre du mystère infini de la beauté, laquelle est l'âme parlante de la matière inanimée et muette, le cachet de l'ouvrier divin. C'est par la beauté que Dieu nous avertit qu'il a fait aussi cette chose et que là encore, il est « Celui qui est. » Or, cette beauté, qui réside partout, est partout plus ou moins cachée. Le photographe ne la voit pas. Dieu en a réservé la révélation à l'œil supplémentaire, l'œil de l'artiste, pénétrant comme l'œil de l'amour et qui perce le voile dont s'enveloppe la beauté. Il la saisit sous son écorce devenue transparente, il la dégage des éléments grossiers qui l'oppriment, il la ressuscite d'une sorte de mort et la révèle à notre œil imparfait. Raphaël trouvait peu de modèles et aucun n'était pur : il y devinait la beauté, il ajoutait « quelque chose qui était en lui-même, » et la beauté, se délivrant de l'infirmité charnelle, apparaissait au regard charmé. Ainsi le grand artiste nous a restitué le premier honneur de notre nature ouvrée des mains de Dieu.

Dans l'atelier, il entre une *traviata* presque totalement avilie. C'est à peine un reste informe de femme, une guenon sous des guenilles. Le peintre regarde cela. S'il a l'œil qui voit *beau*, la parcelle de beauté se rallume et domine tout le reste ; la créature primitive renaît florissante ou de jeunesse et d'innocence ou de douleur et de majesté ; ses haillons accrochés sur une chair flétrie, deviennent des vêtements d'honneur. Voilà le peintre.

Henri Régnault, sous les réserves qu'il faut faire en

faveur d'un homme qui n'a pas eu le temps de penser, ni probablement l'occasion de pleurer, n'était pas de cet ordre quasi sacré. Surtout aujourd'hui, cet ordre ne comporte que fort peu d'élus. L'œil et la main, Régnault les avait certainement : le reste, toute son œuvre semble attester qu'il ne l'avait pas. Cette œuvre, jusqu'au moindre croquis, atteste le mal du temps, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, l'orgueil de la vie. Tout trahit la borne prochaine de la pensée, le vol restreint, la terrible stérilité du cœur. On entend qu'il s'agit du cœur de l'artiste. L'homme a bien montré qu'il possédait ce qu'il faut de cœur pour se dévouer et mourir.

Mais enfin, et hélas ! l'artiste était de son temps ; et il avait le mal du temps, caractérisé et meurtrier dans l'art comme partout. Ce mal est le matérialisme. Il tue la pensée, il tue l'essor, il tue la vie intellectuelle. La civilisation y succombe, parce que le développement de la matière paralyse et supprime l'action nécessaire de l'esprit. Le matérialisme nous a fait cette époque impudente, tapageuse et stérile ; « l'agitation forcenée des passions et des rêves, les morts violentes, le sang répandu, les combats, l'épée, les oppressions, les famines de l'intelligence et du cœur, les mortalités et tous les autres fléaux de Dieu ; » et le plus terrible de tous, les stérilités ; et le plus inconcevable de tous, l'inepte orgueil de ces misères sans nom. Embrassant la matière d'une ardeur bestiale, nous n'arrachons de ses entrailles violées que des avortements et des monstres. C'est M. Guizot, sous Louis-Philippe, qui parlait de la fécondité des avortements. Se savait-il prophète autant qu'il l'était ? Et encore il ne prévoyait pas les

monstres ! Véritablement, toutes les montagnes ont enfanté des rats, mais les rats ont rongé les montagnes et creusé des abîmes où ils se dévorent entre eux.

III

Brisant avec l'idéal légitime, qui est la recherche de la suprême beauté, mais contraint pourtant d'obéir à la loi divine et imprescriptible qui l'oblige de révéler et de créer, l'art a poursuivi ce que l'on pourrait appeler le contre-idéal. Au physique et au moral, il s'est efforcé de saisir le type de la laideur, prétendant cyniquement y retrouver ce vrai qui « seul est beau, » et qu'il ne sait plus ni ne veut plus voir. Au lieu de transfigurer, il a défiguré; et parce qu'il défigurait, il s'est dit créateur. C'est la théorie funeste de M. Hugo, acceptée d'une époque déjà suffisamment dépravée pour qu'elle s'y pût produire. Régnault est l'élève de ce maître puissant, mais aussi brutal, c'est-à-dire aussi faux qu'il est puissant. *Art* et *brutalité*, deux mots que l'on se vante de faire synonymes et qui sont la négation l'un de l'autre.

Comme son maître, Régnault a le goût de la barbarie. Son œuvre est une traduction peinte des *Orientales*, et il a pris son Orient dans le Maroc, qui est resté la terre la plus barbare que puisse fréquenter la civilisation. Sa félicité d'artiste et sa mine industrielle étaient là. C'est là que son pinceau cherchait la lumière et trouvait à satisfaire l'appétit des amateurs. Logique alliance de Paris et de Tanger! J'ignore si le *bourreau de Tanger* et son décapité saignant ont rencontré un acquéreur;

mais cette scène féroce ne peut trouver sa place que dans un musée parisien, ou dans la galerie de quelque possesseur d'une loge à l'Opéra.

Parmi les œuvres capitales et achevées, on distingue surtout trois tableaux : ce sont, par ordre de dates, le portrait du soldat séditieux et plus encore industriel, qu'on appela le *maréchal Prim*, l'une des hontes de l'Espagne moderne, et non pas celle qui tient le dernier rang ; ensuite la danseuse mauresque, à laquelle il lui plut de donner le nom de *Salomé*, et enfin ce *bourreau de Tanger*. Tout cela est marocain, car Prim n'était guère autre chose qu'un Marocain ; seulement sa passion pour les tripots, ses prétentions à l'art oratoire et militaire, et son aptitude étendue à tous les genres de trahison, l'avaient un peu plus savamment dépravé.

De ces trois ouvrages, le portrait de Prim est le meilleur, celui où le vrai peintre s'annonçait davantage. C'est la peinture insolente d'un modèle insolent ; mais le peintre n'avait que vingt-quatre ans, et Prim, en ce moment-là, dans tous les tripots du monde et dans toute la presse, sauf un peu d'exceptions, passait pour un héros. Le fait est qu'il venait de faire son quatre septembre, et de lancer, avec la plus grande facilité, sa malheureuse patrie dans le bourbier où elle se trouve présentement. Le bandit appelait cela l'*Espagne avec honneur*. Dans le fond, il prenait la clef des coffres. Le jeune peintre l'a représenté à cheval, tête nue, s'offrant de face aux regards de la terre. Il a sur la poitrine les décorations du gouvernement qu'il trahit ; il est pâle sans remords, avec ce certain trouble d'un gredin décidé qui ne sait pas encore si son mauvais coup réussira. On voit bien que ce qui l'inquiète n'est pas le sort

du peuple qu'il soulève. Si Régnault avait bien su ce qu'il faisait, cette figure serait un trait de génie. Autour, comme naissant des pieds du cheval, tourbillonne une poussière de déguenillés qui hurlent et agitent de sanglants drapeaux. Là-dedans sont les assassins qui, deux ans plus tard, frapperont le héros repu et cherchant à faire un roi pour assurer ses rapines. Régnault admirait cet homme fort qui, dit-on, ne l'a pas payé. Sa toile est le juste équivalent des admirations de M. Hugo pour Garibaldi. Mais malgré la complaisance et l'admiration du peintre, le cheval est plus important que le cavalier, comme chez M. Hugo, la chemise rouge est plus flattée que le général. En somme, c'est le portrait de l'orgueil de la vie.

La *Salomé*, déjà inférieure, cheminant vers la curiosité, triomphe par la belle soierie jaune qui lui sert de fond. La soierie est bien de l'étoffe et dégénère en trompe-l'œil ; la femme est un animal. Franche figure de bête sur un corps charmant. Pour Régnault, la femme finit aux épaules ; s'il va plus haut, c'est qu'il a des cheveux à peindre. Il franchit le visage. On dirait que ce siége de l'âme l'importune, qu'il n'y voit rien et n'y trouve rien à voir. Ici pourtant il a vu la bestiale laideur, il l'a caressée au mépris de tout art et de toute vérité. Salomé était une belle-fille de roi, une dame à la mode. Les matrones et les filles de condition dansaient en ce temps-là, et il y avait des maîtres de danse fameux, mais elles ne dansaient pas les danses moghrebines en costume moghrebin. La Salomé qui fait l'admiration de Paris est une souillon de harem que le caprice du maître a lavée et parée.

Quant au *bourreau de Tanger*, ce dernier tableau du

peintre accuse la décadence : une robuste bête, dressée à tuer tranquillement, sans savoir pourquoi elle tue, et qui essuie tranquillement son glaive ; un décapité vulgaire, une tête hideuse et sans nom qui roule ; des flaques de sang sur un escalier de marbre blanc dans un palais orné d'arabesques : point de témoins, point d'émotion, le peintre tranquille comme le bourreau. A quoi bon cette horreur, et qu'a voulu dire le peintre et que pensent ceux qui l'admirent ?...

Je m'arrête ici, et j'achève avec douleur ma pensée. Le commerce des tableaux a perdu un habile producteur ; l'art n'a rien perdu.

L'AFFAIRE DU COUVENT DE Ste-GRACIEUSE.

LE CITOYEN MARCOU, ET D'AUTRES CARCASSONNAIS.

I

29 mars 1872.

Une effrontée s'amuse à lancer contre des religieuses une accusation aussi visiblement stupide qu'infâme. La justice tombe dans le piége, comme si rien n'était plus ordinaire et plus croyable qu'un crime de ce genre hideux. Voilà des juges qui besognent avec l'éclat le plus accusateur, le plus insultant, l'on peut dire le plus meurtrier. Descente judiciaire à grand appareil, papiers saisis, arrestations brutales et scandaleuses, séquestrations de personnes qui n'ont jamais éveillé l'ombre d'un soupçon injurieux, dame Justice ne se refuse rien. Elle marche sur l'honneur des religieuses, des prêtres et de la religion, comme une cavalerie prussienne dans un blé français. Pendant ce temps-là, les ignobles journaux, les plumes salissantes et assassines qui abondent en France, écrivent partout que l'on tient enfin les religieuses de Diderot, depuis si longtemps si inutilement cherchées sous tous les cieux. Les magistrats de Carcassonne auront été plus heureux que ceux de Sens, d'Avignon, de Cracovie ; plus heureux que ceux qui

furent en dernier lieu, pendant la Commune, lâchés sur les religieuses de Picpus par les vertueux citoyens Rochefort et Vallès.

Et dès l'ouverture de ce tapage infamant, la justice de Carcassonne a pu voir qu'il n'y avait rien, rien du tout ; qu'elle prenait au sérieux une imposture bête et scélérate, un roman de tête folle ou perverse, et qu'il lui convenait de se retirer et de s'excuser ; mais elle ne s'est pas excusée et s'est prolongée. La justice de Carcassonne a roulé les yeux, a mis les menottes, questionné et tenaillé pendant huit jours, pour le plaisir de saisir un crime impossible à la première pensée, manifestement imaginaire à la première investigation. Elle a travaillé pour molester et désoler d'honnêtes gens, pour dévaster un établissement d'éducation, pour déshonorer une demeure de vierges chrétiennes, pour livrer la religion à d'infectes clabauderies ! Rochefort et Vallès n'ont pas fait pire. Et il n'en serait que cela ? Et il n'y aurait plus qu'à enfouir dans un coin du greffe les documents de cette instruction téméraire ? Non, ces choses énormes ne peuvent passer ainsi ! L'intérêt de la liberté ne le permet pas, et l'intérêt même de la magistrature exige une réparation.

Véritablement, on n'a rien vu de tel, ce dernier scandale passe de très-loin tous ceux qui l'ont précédé. A Sens et à Avignon, où des municipaux libres-penseurs firent des esclandres du même goût ; à Cracovie, où la magistrature, d'accord avec la presse européenne, s'en donna jusqu'aux lèvres ; à Picpus même, où Rochefort et Vallès réussirent à commettre des lâchetés qui n'ont point souillé Félix Pyat et que n'a point surpassées Vermersch, il y avait au moins des religieuses infirmes dont

on pouvait à la rigueur faire des victimes cloîtrées; mais au couvent de Sainte-Gracieuse de Carcassonne, tout cela manquait. On le sut dès la première visite, et tous les incidents de l'instruction confirmèrent ce qui avait été d'abord évident.

Pourquoi s'obstina-t-on? pourquoi poussa-t-on si loin? pourquoi pas un mot de démenti à cette hirondelle de pilori et de guillotine, la presse rouge, qui faisait rage contre les pauvres religieuses diffamées, et qui ajoutait ses commentaires empoisonnés aux affreux rudoiements de la magistrature? C'est ce que la conscience indignée veut savoir, et ce que la justice elle-même doit dire pour se laver de son inconcevable précipitation et de son cruel acharnement. Il faut faire connaître et il faut punir la main impitoyable qui a promené le fer rouge sur des membres sains, avec la volonté sauvage d'y créer l'ulcère qu'elle se dépitait de n'y trouver pas. La justice a ses droits sans doute, mais il n'est pas admis qu'elle se puisse faire un jeu de toute vraisemblance, restaurer la torture, et commencer par infliger le supplice du déshonneur à ceux que tout lui démontre innocents.

Parmi les magistrats importants, non de la ville, mais de la Cour de Montpellier, un surtout est accusé par les honnêtes gens : c'est le fils d'une dame qui a écrit des romans jadis assez courus. On dit que, bercé par ces histoires peu conformes à la droite raison, il croit aisément tout ce qu'on lui raconte, pour peu que ce ne soit pas article de foi, et que la religion catholique en puisse être lésée. C'est lui surtout qui aurait admis la grossière imposture et poussé l'affaire. Nous estimons qu'il n'est pas au-dessous de M. le garde des sceaux de prendre

des renseignements et de soumettre aussi ce magistrat à un interrogatoire.

Où en sommes-nous si, par crédulité malsaine ou par faiblesse, la justice se met à son tour du parti de la foule contre la société, et si quelques mois après les tragédies de Paris, parmi lesquelles celle de Picpus ne tient pas le dernier rang et le moins honteux pour la civilisation, nous devons voir la propre main de la magistrature tracer le signe exterminateur sur la porte des maisons sacrées ?...

Nous mettons sous les yeux du public un document tout intime qui est venu entre nos mains, et qui dit naïvement comment on a procédé. C'est une lettre de M^me^ la supérieure de Sainte-Gracieuse, écrivant à son frère, missionnaire en Angleterre, pour l'informer de l'abominable coup dont elle est frappée. On nous a communiqué cette lettre; nous prenons sur nous de la divulguer. On entendra l'accent de la douleur, on verra comment une femme inattaquable, une dame française, peut être traitée en France à l'heure qu'il est. Rien ne rend mieux compte de cet humiliant et intolérable état social qui, de façon ou d'autre, nous livre tous à quelque arbitraire contre lequel personne ne se sent protégé. Mais il faut dire que la protection ne manque à personne autant qu'à ceux à qui elle est plus due ; il y a plus de sécurité en France pour les prostituées que pour les religieuses.

« *Lettre de Mme la supérieure du couvent de Sainte-Gracieuse, de Carcassonne, à son frère, prêtre et missionnaire.*

« Mon cher apôtre,

« Je viens causer avec toi aujourd'hui, non pas pour répondre à ta dernière lettre, mais pour t'informer de ce que tu as peut-

être appris par les journaux. Prépare-toi, mon frère, à être saturé d'ignominies avec moi, et nous toutes, car cette attaque contre nous est préparée contre la religion. Seulement, nous sommes choisies de préférence à d'autres.

« Lundi 11 mars, à quatre heures du soir, sœur Perpétue me demandait au parloir pour parler à plusieurs messieurs. J'arrivai là sans méfiance, et je me trouvai en face du juge d'instruction, du procureur, du greffier, du commandant et du capitaine de gendarmerie. Je ne me rendis pas compte néanmoins que j'étais en face de la justice. Enfin le juge me dit qu'il avait une affaire très-grave à me communiquer et que je devais prêter serment. Je le fis avec un peu d'émotion, ne comprenant rien à tout cela. J'élevais mon cœur à Dieu et je me rassurais sur la pureté de ma conscience. Vinrent les questions préliminaires : mon nom, les noms de mes sœurs, depuis quand j'étais supérieure, etc. ; si je connaissais M^lle^ M..... et un tel prêtre ? Je n'avais jamais entendu parler ni de l'un ni de l'autre.

« On me confronta avec une jeune fille de dix-huit ans, au regard fixe et infernal, qui dit m'avoir vu quatre fois au parloir en compagnie d'une sœur Clotilde, d'une sœur Angèle et de deux sœurs Marie, toutes sœurs qui n'existent pas chez nous. Elle m'accusa de l'avoir reçue pour trois jours des mains de sa cousine, que je connais et qui est une sainte fille de Carcassonne, pour lui préparer un infâme guet-apens, et que je l'ai séquestrée dans une chambre, garrottée d'une ceinture de fer et avec des chaînes, puis jetée dans un souterrain. En entendant toutes ces infamies, je frémissais en moi-même. Cependant Dieu me venant en aide, je témoignai avec fermeté mon indignation, et combien j'étais blessée profondément. A tout ce qui me fut dit, je n'avais que la négation à opposer, puisque tout était faux. On réunit ensuite les religieuses, afin de confronter les sœurs inculpées.

« Elle déclara reconnaître la sœur Saint-Luc, qui fut aussi interrogée et qui, comme moi, resta calme et n'opposa que la négation à toutes ces affreuses calomnies. Durant ce temps, les religieuses inquiètes, étaient hors d'elles à cause du bruit du dehors, dont je ne me doutais pas, étant au grand parloir seule avec les juges. Notre maison était cernée par les gendarmes, toutes les issues étaient gardées. Les personnes qui entraient ne pouvaient plus sortir, et toute la ville, le peuple du moins, entou-

rait la maison. Les uns disaient que nous avions Henri V, d'autres Napoléon. Une autre version disait : Ce sont des communards parents de la supérieure et qu'elle a cachés.

« Laissons le dehors. Il était sept heures et demie. On fit apporter une lampe pour procéder à l'inspection des lieux. Cette malheureuse ne put pas se reconnaître. Elle dit, en voyant plusieurs chambres : *Il me semble, je crois ...* Le bon Dieu confondit l'imposture, car elle démentit ainsi tout ce qu'elle avait dit dans sa déposition. Elle rechercha aussi le souterrain, et, bien entendu, elle ne le trouva pas. Enfin, à huit heures et quart, ils sortirent. Les pauvres religieuses étaient mortes de crainte. Je les rassurai autant qu'il me fut possible.

« Le lendemain, j'envoyai notre plâtrier, homme de confiance, chercher ou prévenir ma bonne mère de ce qui se passait. Cette pauvre bonne mère ne voulut pas me laisser seule. Elle partit de Nîmes à deux heures de la nuit. Les bruits les plus malveillants se répandirent dans la ville avec une rapidité effroyable. Nous avons été vilipendées. On voulait même mettre le feu à la maison le soir. C'est une affaire infernale ; elle se continue, on l'instruit même la nuit ; il y a peut-être trente prêtres ou personnes respectables d'inculpés, et toutes sont comme moi, ne connaissant pas cette malheureuse fille ni ses parents.

« Les journaux ont porté cette calomnie dans les campagnes, et les parents sont arrivés, effrayés, pour prendre leurs enfants. Lorsque je leur eus parlé, ils m'assurèrent tous de leur estime et laissèrent les enfants. Mais ils exigent tous que la maison soit réhabilitée pour l'honneur de leurs filles. Nous sommes entre les mains de Dieu. Il connaît notre innocence et saura nous délivrer. Monseigneur vengera l'honneur de la religion et de son clergé. Bien des fois, je me suis dit : Si l'Apôtre savait dans quelle peine je me trouve, combien il souffrirait ! Nous avons trouvé dans cette circonstance pénible bien des cœurs amis. Depuis quatre jours, les parloirs sont encombrés par des personnes de la ville qui viennent nous assurer de leur considération. Où tout cela nous conduit-il ? Nous n'en savons rien. Toujours est-il que nous sommes sous le pressoir. Ces affreuses calomnies écraseraient la maison, si Dieu n'était pas là pour nous faire triompher. Que les Bénédictines prient bien pour nous. J'institue saint Joseph mon avocat et mon défenseur, et j'ai toute confiance qu'il nous protégera.

« Communique ces faits odieux à.... il aura peut-être quelques lumières. Ne fais pas comme de coutume, cher frère, écris-moi tout de suite, et console un peu notre bonne mère qui est admirable de force, mais néanmoins horriblement inquiète sur l'issue de cette diabolique affaire. Que sa présence est consolante pour moi au milieu de tant de déboires!

« Adieu, cher frère, etc. »

Est-ce assez cruel pour ces pauvres femmes, et assez navrant et humiliant pour nous tous, catholiques et Français, condamnés à subir ces sauvageries?

II

M. Marcou de Carcassonne.

30 mars 1872.

Il y a dans Carcassonne un grand personnage, aussi grand dans Carcassonne que M. Duportal dans Toulouse, et qui ressemble à M. Duportal comme l'abbé Junqua à l'abbé Michaud. C'est le citoyen Théophile Marcou, cheveux blancs et cœur rouge, avocat, déporté du 2 décembre, préfet du 4 septembre, maire *provisoire* depuis qu'il n'est plus préfet, président du Conseil général et rédacteur en chef de la *Fraternité, journal de la Démocratie de l'Aude*. La *Fraternité* du citoyen Marcou vaut toutes les *Emancipations* que rédigea, rédige et rédigera jamais le bon citoyen Duportal; lorsque la Commune fut proclamée à Paris, la *Fraternité* de Carcassonne communarda.

Issu d'un mariage républicain, peut-être médiocre-

ment volontaire, entre un prêtre et une religieuse, le citoyen Marcou n'a pas hérité des sentiments de son père, homme qui a laissé de bons souvenirs dans le pays, malgré sa situation, régularisée d'ailleurs longtemps avant sa mort. Le Marcou actuel soutient mal ce beau nom de Théophile dont il fut gratifié au baptême, probablement dans quelque touchante espérance d'obtenir pardon là où il est tenu compte d'une larme et d'un verre d'eau. M. Marcou, avocat, semble avoir parfaitement préservé son cœur de l'amour de Dieu. Il interprète à l'envers son nom de Théophile, comme il pratique à l'envers le mot fraternité. *Qui-aime-Dieu* est voltairien, et *Fraternitas* est communarde. Traductions progressistes, gratuites et obligatoires !

On devine que M. Marcou (Théophile), rédacteur de la *Fraternité*, n'est pas content de voir tomber en loques le roman manuscrit de la jeune Narbonnaise, destiné, dans l'esprit de l'auteur et de ses amis, à faire une si forte sensation. Dès les premiers bruits, jour par jour, la *Fraternité* en suivit la fortune avec un soin vigilant. Du 14 au 24 mars, il y a quatre articles savamment gradués pour exciter l'intérêt et préparer les esprits. Les sympathies du journaliste ne sont pas cachées, mais on y remarque une sorte d'impartialité pleine d'art. En effet, il joue sur le velours : l'affaire est certainement mauvaise ou pour le clergé ou pour la magistrature, qui n'est guère moins son ennemie, et autant elle peut nuire soit au clergé, soit à la magistrature, autant elle est profitable au tirage du journal et à la cause démocratique, lesquels vivent l'un et l'autre de la déconsidération des classes élevées. Il préférerait sans doute que

l'affaire tournât contre le clergé; néanmoins, ce qu'il veut surtout, c'est un procès :

« Son bien premièrement, et puis le mal d'autrui. »

Mais un vicaire général de l'évêque de Carcassonne est intervenu dans les journaux, et la tournure très-décidée que prend l'affaire change le point de vue de M. Marcou. Cela s'annonçant trop à l'avantage du clergé, son impartialité ne tient pas. Il ne veut pas que les diffamés obtiennent une réparation, il prend résolument parti pour la procédure. A son gré l'instruction a très-bien agi, l'on ne pouvait faire moins ni autrement sans manquer aux préceptes de la liberté, de l'égalité, surtout à ceux de sa *Fraternité*, et enfin s'il y avait un procès à faire, il devrait être fait au vicaire général de Mgr l'évêque de Carcassonne pour immixtion illégale dans une affaire dont se mêle « la *sainte justice* ». Il invite même M. le procureur général à procéder : « Il « dépendrait du procureur général de *faire sentir* à « M. Graulle l'inconvenance de son immixtion dans le « rôle de la justice, et les *témérités de son langage à l'é-* « *gard de la magistrature.* » Voyez-vous comme ce bon républicain devient soudain bon policier, et comme ce communard couchant sait s'allonger aux pieds de dame Justice pour la porter à tirer le glaive! Allez, dame Justice, frappez le prêtre qui n'a pas attendu plus qu'il ne fallait, pour délivrer des aboiements de ce monsieur, l'honneur de quelques pauvres dames plus que vilipendées. Frappez le prêtre qui remplit son devoir, tuez-le! M. le maire Théophile Marcou, président du conseil général et rédacteur en chef de la *Fraternité*, mordra les restes.

En attendant, M. le maire donne un exemple frappant de ce que l'on sait se permettre dans la bande dont il est le capitaine, à Carcassonne. Sa *Fraternité* du 28 mars publie un article dont le titre, chef-d'œuvre de puffiste, est déjà une calomnie :

ACCUSATION

DE VIOL, D'ATTENTATS A LA PUDEUR

portée par Mlle M..., de Narbonne

CONTRE

des religieuses du couvent de SAINTE-GRACIEUSE
de Carcassonne
et divers prêtres de ce diocèse.

Tout l'article, bien entendu, est pour soutenir « l'accusation. »

Voilà comme le puissant Duportal de Carcassonne mène les choses lorsqu'elles ne vont pas à son gré, et se prive d'intervenir « dans le rôle de la justice! » Voilà comme l'honneur des citoyens et celui des femmes est protégé en France, à l'heure présente! Nous sommes tous sous quelque couperet de ce genre, et nous n'avons pas encore essuyé du pavé de Paris le sang qui a coulé sous ce couperet-là.

Tous les honnêtes gens féliciteront le prêtre courageux qui a su intervenir, non dans le rôle de la justice, mais contre l'action assassine de ces diffamateurs tolérés dont la *Fraternité*-Marcou n'est pas encore le type le plus répugnant. Le citoyen qui sera poursuivi comme M. Marcou le désire, pour avoir rempli ce nécessaire office, aura dans les mains un terrible sac à vider, et quoi qu'il lui arrive personnellement, il soulagera la conscience humaine.

Quant aux libéraux rouges qui invoquent la *sainte justice*, ils sont conformes à eux-mêmes. Rostopchine, sur ses derniers jours, disait : « Ma vie a été un mélo-« drame à grand spectacle, où j'ai joué les héros, les « amoureux, les tyrans, les pères nobles, mais *jamais* « *les valets.* » Ils ne pourront pas s'appliquer cela; les plus arrogants n'ont pu se défendre de jouer au moins un rôle de valet, pour lequel ils ont une disposition innée : ils naissent valets... du bourreau.

III

Chagrin de Théophile.

9 avril 1872.

Nous avons une réponse de M. Marcou, le grand Carcassonnais. Elle est en style de transporté, et ne mériterait aucune attention, si elle ne nous fournissait l'occasion de réparer une erreur.

M. Marcou est bien fils de prêtre, mais non pas de religieuse, comme le veut la tradition populaire. Dans l'indult du cardinal Caprara, sollicité par la mansuétude de l'évêque, pour que le prêtre séculier Jean Marcou se puisse marier correctement, la future est qualifiée *laica et libera*.

Par parenthèse, M. Théophile Marcou devrait relire souvent ce solennel papier de famille, auquel il doit l'honneur d'être enfant légitime. Il y verrait l'humilité et la foi de son père, la mansuétude de l'Église, et l'urgente nécessité de cette pleine puissance apostolique dont il dit plus de mal qu'il ne convient à aucun homme juste. Sans ce papier, il serait irrégulier.

Il ne l'est pas. La bénédiction eut lieu « selon les rits de la sainte Église romaine. » Témoins, Jean Bouscatier, cordonnier, et R. Marcou, aussi cordonnier. « En « vertu de l'indult, nous déclarons légitimes les enfants « nés et ceux qui naîtront dans la suite des parties ci- « dessus nommées. — Bonnery, *prêtre*. »

Dans la réponse qu'il nous adresse, le rédacteur en chef de la *Fraternité* déclare l'intention de remonter à la source de la légende qui attribue à M^me^ sa mère la qualité d'ancienne religieuse. Il paraît se tenir pour offensé de cette légende. Voilà sa besogne faite et son origine réhabilitée.

Hélas ! malgré ces souvenirs ravivés, M. Marcou, journaliste et maire, n'a pas repris les sentiments pénitents de M. Marcou, prêtre et père. Il se montre plus endiablé que jamais.

Endiablé contre l'*Univers*, ce ne serait pas contraire à la nature, puisque l'*Univers* lui fait voir des choses désagréables. Mais qu'il s'endiable encore plus contre les inoffensives religieuses de Sainte-Gracieuse, contre le clergé, contre toute l'Église, voilà ce qui nous jette dans une sorte d'admiration à rebours. Depuis un mois, sans parler du passé, il a bien assez mordu ces pauvres religieuses qui ne lui ont fait aucun mal, ces pauvres prêtres qui le laissent en paix, cette pauvre Église qui a ramassé dans ses bras de mère l'abbé J. Marcou et sa postérité. O Théophile ! cela répond mal à l'indult obtenu du cardinal Caprara.

Et à quoi bon poursuivre de pareils exercices, Théophile étrange ? Il y a tout de même un *Univers* qui vous tient à la gorge, qui se rit absolument de vos airs furieux, et qui vous fera rentrer beaucoup de bile dans le

foie ; il y a tout de même une Providence qui a fait rater le coup si bien monté de la demoiselle de Narbonne ; tout de même une ordonnance de *non-lieu*, par laquelle la justice abandonne la partie et vous enjoint implicitement de décamper ; tout de même des gens de bien indignés, qui ramèneront la justice sur le terrain pour avoir raison de la calomnie.

Le fraternel Théophile, maire privilégié de Carcassonne, sent venir cette heure importune de la justice. Tout en remâchant et ruminant son dernier morceau de prêtre, il commence à se tourner vers la magistrature, non pas couchant et frétillant, et lui dénonçant ceux qui contrarient ses œuvres « saintes, » mais hérissé et menaçant. Nous avions prévu cette conversion. Il y a trois choses que les *fraternels* haïssent, parce qu'elles les dérangent : le clergé, l'armée et la justice. A Carcassonne, le clergé manque pour le moment, et l'armée dégaîne (nous savons une histoire) ; la *Fraternité* empoigne la justice, elle la presse d'agir contre les diffamateurs !

Que Théophile soit tranquille : la justice instruira. Elle devra instruire, ne le voulût-elle point. Le retentissement de cette affaire crée aux diffamés une obligation morale d'en avoir raison. L'obligation est acceptée et ne sera pas déclinée, et la *Fraternité* pourra entendre siffler ses lanières. Nous ne voyons pas pourquoi l'illustre Théophile lui-même, maire de Carcassonne et président du conseil général de l'Aude, ne serait pas invité à comparoir. Puisqu'il a ouvert l'avis d'instrumenter contre la note si digne et si réservée du vicaire général, en l'accusant d'intervenir dans l'action de la justice, il ne peut trouver mauvais qu'on lui demande compte

d'être intervenu lui-même, publiant et affirmant la calomnie avant jugement. Les diffamés feraient très-bien, selon nous, de pousser aussi la chose de ce côté; et s'ils manquent d'argent, qu'ils ne s'inquiètent point : les lecteurs de l'*Univers* sont là.

Nous terminons avec l'illustre M. Marcou, en souhaitant qu'on lui fasse payer une bonne amende, à quoi nous ajouterions quelque peu de prison si nous étions consultés. On le laisserait sortir une heure par jour pour aller à sa mairie.

Il y a en Carcassonne des sous-Marcou qui font le chœur rouge et qui injurient sans se nommer. Nous refusons de les voir. Ce sont ceux qui dépasseront notre Théophile, le détrôneront et le feront pleurer. Car M. Théophile Marcou pleurera et dira : Où allons-nous? Monsieur le maire, vous allez à la danse. Méfiez-vous des petits avocats affamés de gloire, qui s'ennuient de ne pouvoir faire parler d'eux. Ils veulent leur temps de règne sur Carcassonne, ils reluquent les abonnés de votre *Fraternité*, ils vous traitent de Lafayette; *ganache* n'est pas loin.

IV

Les journaux ne veulent pas démordre.

11 avril 1872.

L'affaire dite du couvent de Sainte-Gracieuse, à Carcassonne, n'est pas terminée par l'ordonnance de *non-lieu*. Elle change seulement de physionomie, et n'intéresse pas moins le public, étonné de voir avec quelle facilité on peut tourmenter et diffamer les citoyens

français. L'opinion, si cruellement poussée contre les innocents, se retourne contre les persécuteurs. Il s'agit de savoir si les honnêtes gens sont en sûreté chez eux, lorsque leur condition sociale et leur genre de vie, ont le malheur de déplaire à certaines catégories de particuliers ou de fonctionnaires. Existe-t-il des lois protectrices contre le caprice de la folie ou de la perversité, et suffit-il d'une plainte telle quelle, agréée tellement quellement d'un magistrat quelconque, pour qu'une avalanche de gendarmes, de juges et de journaux, fonde sur vous et ravage vos intérêts et votre honneur, sauf à dire, quand la besogne est faite : Il n'y a pas lieu?

Telle est l'affaire des religieuses et des prêtres de Carcassonne, avec cette clause pourtant que la presse, qui s'est hâtée de les vilipender, ne reconnaît point qu'il *n'y avait pas lieu,* et même, hésite à reconnaître qu'au moins les magistrats l'ont dit. Là-bas, le digne magistrat Marcou, procureur des intérêts démocratiques de l'Aude, s'exécute de mauvaise grâce, en faisant ses réserves et en se ménageant un retour; ici, le condigne *Siècle* continue son petit jeu et parle comme si la magistrature avait trouvé ce qu'elle cherchait. Il y a un an, à Paris, les *otages* sont morts des suites de ce jeu-là, qui dure depuis longtemps. S'il était survenu un incident démocratique à Carcassonne pendant l'instruction, on avait les otages. Que serait-il arrivé?

En réalité, vu l'état du pays, la question n'est pas seulement une question de liberté, une question d'honneur; elle est une question de vie ou de mort. On ne peut aucunement se dissimuler que notre civilisation est fortement mélangée d'hommes qui veulent bien que les religieuses et les prêtres soient ASSASSINÉS, et qui se

font peu scrupule d'y mettre la plume, à défaut de la main. Nous en sommes là très-incontestablement, et le programme de M. Quinet : « étouffer le catholicisme dans la boue, » est parfaitement suivi. Il y a une vingtaine d'années que le prophète Quinet donnait cette formule : l'an passé la Commune de Paris en a recueilli les premières fleurs.

Il faut aller au fond de l'affaire de Carcassonne, savoir d'où elle vient et où elle va, et saisir dans leur travail les ouvriers qui ont fabriqué cette trame distinguée. La cause est grande ; ceux qui ont mission de la soutenir ne seront pas abandonnés. Tous les catholiques de France se rangeront derrière eux. Nous sommes tous blessés au cœur, tous atteints de la même injure et menacés des mêmes avanies. Nous ne devons pas souffrir davantage qu'il soit si facile de persécuter nos religieuses et nos prêtres, et que le premier venu s'y puisse essayer impunément. Ce qui sera facile, quand nous le voudrons, c'est de démonter ces machines à tout écraser que nous venons de voir à l'œuvre, dans les mains de la demoiselle de Narbonne et de monsieur son heureux père.

Plus on examine cette odieuse histoire, plus on est stupéfait des détails qu'on y rencontre. L'irrévérence envers le droit y égale l'irrévérence envers la religion, et tous les genres d'abus s'y donnent la main. Nos vœux appellent une divulgation vengeresse, non moins nécessaire à la réforme intérieure de la justice qu'à la sécurité des particuliers. Il y a des choses que l'on fait, et qu'on ne doit plus faire ; il y a des hommes dont les fonctions exigent plus de prudence, plus de vigilance, plus de courage, plus de respect d'autrui et d'eux-mêmes qu'ils

n'en ont su montrer ; il y a des responsabilités que la magistrature doit prendre et des irresponsabilités dont son honneur et l'intérêt public demandent que le bénéfice périlleux ne lui soit pas conservé ; il y a surtout une défense active et légale de la société religieuse dont les catholiques doivent prendre l'initiative en toute rencontre et contre tout assaillant.

V

Le citoyen Marcou. — Les fils de prêtres.

22 avril 1872.

M. Marcou, si grand dans Carcassonne, nous ramène à l'affaire du couvent de Sainte-Gracieuse, et l'affaire du couvent de Sainte-Gracieuse nous ramène à M. Marcou. L'affaire est intéressante, le personnage curieux, et le personnage et l'affaire servent à caractériser le temps.

Sur l'affaire, le nouveau est qu'il n'y a rien de nouveau, depuis la mort effrayante du principal persécuteur[1]. Un journal rapporte que l'évêque est venu à Paris « donner » des explications. Le mot est inexact. Si des explications ont eu lieu, c'est certainement l'évêque qui les a *demandées*. Comme chef du clergé, l'évêque est la partie lésée. Il a souffert les procédés illégaux, les vexations, les dommages ; c'est lui qui est en droit de savoir pourquoi la réparation se fait attendre.

M. Jules Simon, ministre des cultes, aurait, dit-on, dressé un rapport de toute l'aventure et désirerait le faire passer sous les yeux de M. Thiers ; mais il crain-

[1] Cet homme venait de se suicider.

drait personnellement d'affronter M. Thiers avec un message qui lui révélerait trop la triste condition de la sécurité privée dans ses États. Il attend un bon intermédiaire, un homme juste, hardi et agréable. Ce serait M. Barthélemy Saint-Hilaire, si M. Barthélemy Saint-Hilaire était moins occupé. Sans refuser de justes louanges aux bons désirs de M. Jules Simon, nous devons avouer qu'il se mêle de ce qui ne le regarde pas. Le ministère des cultes est un bureau chargé de tracasser administrativement le clergé catholique, et pas du tout de le protéger. Si donc M. Simon veut faire quelque chose, qu'il pose la question au conseil, ou qu'il s'adresse officieusement à son collègue de la justice pour le prier de réveiller le procureur général, et à son collègue de l'intérieur, pour lui signaler M. le maire de Carcassonne, perturbateur et diffamateur public.

Véritablement, après le sinistre épisode du suicide, l'on pourrait craindre que, par un concours de la mansuétude du clergé et de la paresse de la magistrature, l'affaire se trouvât, non pas terminée, mais chloroformée. Une certaine toile d'araignée couvrirait promptement ce mystère de folie et de perversité, jusqu'au jour où ceux qui l'ont ourdi trouveraient bon de le raviver, plus savamment travaillé. Alors il servirait de précédent et d'argument. On dirait que la magistrature, complaisante aux criminels, leur a donné le temps de « détruire les preuves; » on trouverait une preuve dans le désistement tacite du clergé.

Déjà le *National* commence à tramer là-dessus. De son côté, l'industrieux M. Marcou ne se croise pas les bras. Rendons-lui grâces; c'est lui qui forcera d'agir. Comme M. Jules Favre a voulu son procès Laluyé, M. Marcou

veut son procès de Sainte-Gracieuse, et ceux qui inclineraient peut-être à lui pardonner seront contraints de le happer.

Au courant de l'instruction, pour donner du cœur à certains magistrats et parer aux effets de l'ordonnance de non-lieu qu'ils pourraient rendre, M. Marcou les inculpait de cléricalisme. Après une ordonnance de *non-lieu,* il trouve un indice de culpabilité dans le suicide du diffamateur. Il demande qui a « versé le poison? » Vous comprenez : les jésuites commencent à « détruire les preuves! » M. le maire rédacteur de la *Fraternité*, ajoute ceci : « Bon Dieu! *je ne veux soupçonner personne;* mais à cette occasion je ne peux chasser « de mon esprit le souvenir d'un empoisonnement d'un « prince italien par l'hostie consacrée, quand on lui « donna la communion. » Et plus loin : « Pourquoi « M. Merlac s'est-il suicidé? C'était un homme religieux, « légitimiste et pratiquant (!). » D'où il suit que si M. Merlac, homme religieux, légitimiste et pratiquant (trois caractères d'honnêteté, de l'aveu de M. Marcou, lequel s'en prive), a par hasard communié quelquefois, il convient d'informer contre le prêtre qui lui a donné la communion; car qui prouve qu'une hostie convenablement consacrée n'est pas capable d'empoisonner à distance?

M. le rédacteur de la *Fraternité,* maire de Carcassonne, ne dit pas si c'est feu M. l'ex-abbé Marcou,son père, qui lui a conté cette histoire du prince italien, pour lui inspirer une juste horreur de la communion.

Ces monstruosités appartiennent à la dernière et à la plus criminelle lie des pamphlets. Signées d'un homme qui a l'honneur d'être le premier magistrat d'une cité

chrétienne, elles permettent de juger notre état social. La dignité de maire, unie à un tel acabit de journaliste, caractérise parfaitement la troisième république.

Puisque M. Marcou se souvient, il nous permettra de nous souvenir; et puisqu'il parle ainsi des prêtres fidèles qui sont nos pères suivant l'esprit, il subira notre opinion sur les prêtres dévoyés, qui sont les siens. Pour nous, ce sont ceux-là qui empoisonnent l'hostie et qui, renonçant à perpétuer la vie spirituelle, s'entendent à engendrer la mort.

Il en est lui-même un exemple très-lamentable. Quand il songe à ce « prince italien » empoisonné par l'hostie consacrée, il nous apparaît empoisonné dans ses sources par une hostie déconsacrée. Nous ne contredisons pas aux vertus naturelles et laïques de feu M. Marcou père; mais il était prêtre, et c'est pour nous une explication du rôle antireligieux et antisocial de son fils.

Le préjugé des peuples contre les fils de prêtres a mille fois raison. Ce ne sont pas des gens bien nés. Ils ne devaient pas naître, et sauf les miracles de la grâce, ils ne naissent pas pour le bien. Ils n'entrent point selon l'ordre, ils n'apportent point l'amour de l'ordre; ces demi-frères sont naturellement ennemis de leurs frères réguliers. Les seuils sacrés leur sont interdits; il y en a d'autres, dans l'ordre purement civil, qu'ils ne peuvent franchir. Tant que la société contiendra une molécule de christianisme, jamais fils de prêtre ne sera roi ni même président de la République, ou les derniers jours seront venus. Une tradition dit que l'Antechrist sera fils de prêtre et de religieuse. Si l'on apprenait que le temps approche où la terre sera régie par les fils des prêtres que l'ex-Hyacinthe appelle à pra-

tiquer les vertus conjugales, — sans indult, — ceux qui ont vécu sous la Commune diraient qu'ils ont connu les derniers jours heureux du monde, et les pétroleuses se vanteraient de n'avoir pas allaité ces citoyens-là. On imagine que les femmes qui les enfanteront n'auront point de mamelles. Ils seront nourris de quelque chose qu'on leur fera boire dans un calice profané; ils n'auront point reçu le baptême; et M. le maire actuel de Carcassonne voudra prêcher contre eux une croix à la main.

M. Marcou nous demande pourquoi nous avons parlé de son père qui fut prêtre et qui se fit déprêtriser autant que possible, car le prêtre est éternel. Il demande ce qu'il sait fort bien. Comme il traite ses adversaires de jésuites pour décrier leurs raisons, nous avons rappelé sa source sacerdotale pour décrier ses clameurs. Nous n'avons pas eu d'autre but. Suivant les règles de l'art qu'il pratique avec plus de bonne volonté que de sagesse, nous le mettons sous le coup de ce préjugé si sage qui s'élève contre les métis de Levi et de Madian. Nous ne pouvons chasser de notre esprit le souvenir de l'anathème sous lequel naissent ces mortels induement jetés dans les flancs de la femme : ils en sortent plus entachés que les autres, chargés du péché d'origine pardessus le péché originel. Nous voulons avertir ceux qui écoutent M. Marcou et l'avertir lui-même, qu'il est subreptice, mal conformé pour dire la vérité; qu'il a un mauvais signe au front, un mauvais levain dans les veines, que le mauvais a plus de prise sur lui que sur le premier venu des réguliers. C'est le droit de défense. Pourquoi donc nous serait-il défendu de prendre nos avantages, et de faire entendre que M. le rédacteur en

chef de la *Fraternité*, fils de prêtre, est de condition inférieure et naturellement ami des diverses formes de l'iniquité?

Nous ne voulons pas nous prolonger sur son compte. L'attention qu'on lui donne le fatigue. Nous concevons cela. Tout l'éclat dont il brille en Carcassonne, ne le rend pas propre à soutenir les regards des pays environnants. Là-bas, il fait figure de dragon impétueux :

« Ses longs mugissements font trembler le rivage,

il épouvante les nonnes et fait tomber les croix. Au fond, c'est un tyran de chef-lieu, qui n'aime pas qu'on le regarde, et qui ne dispose que d'un fort petit génie. Il trouve qu'on le traite mal : « Comme c'est grand, *comme c'est chrétien*, QUE ce genre de polémique ! » Ainsi le boa se plaint du dard de l'abeille. A notre avis, ce boa n'est qu'un ver, et ceux qui l'ont en ce moment sous le pied feront bien de peser ; l'opération aura l'efficacité d'un exorcisme, et M. Marcou sera inoffensif à tout jamais.

Dans l'Aude, sous l'Empire, le suffrage universel a toujours été obéissant. Aucun candidat recommandé n'éprouva de refus. Le frein impérial ôté, la douce nation carcassonnaise a tout de suite pris le frein démagogique, et elle obéit à M. Marcou comme elle obéissait à Napoléon III. Ce n'est pas ce qui la rend recommandable, mais c'est ce qui rend possible de la délivrer, et il est digne de sainte Gracieuse d'affranchir cette pauvre race. Tel est le rôle de la femme pure, annoncé de bonne heure à cette sorte d'incarnation de l'ennemi : *Ipsa conteret caput tuum....*

Nota. L'affaire du couvent de Sainte-Gracieuse finit là et n'eut point la suite que j'espérais. Selon moi, l'arrêt de *non-lieu* ne

suffisait pas. Les citoyens si lâchement inculpés et maltraités, avaient droit à des réparations de la magistrature, et M. Marcou, maire et journaliste, méritait un châtiment exemplaire. Il n'en fut rien. Les religieuses, délivrées, demandèrent à rester en paix ; le clergé, selon son habitude, pardonna. Moyennant le silence, ceux que le procès eût embarrassés, l'étouffèrent. Le procureur général ne fut pas inquiété, M. Marcou resta maire et journaliste, et n'eut que l'ennui de se taire un peu. A la première occasion, il devint député. Il l'est maintenant. C'est un des effets les plus signalés de la sagesse et de la prudence de M. Thiers, et une des circonstances où la conspiration révolutionnaire contre le christianisme montra le mieux sa souplesse, l'étendue de ces complicités, et finalement, son empire sur la stupidité conservatrice.

Juin 1876.

UN MIRACLE DE M. RATISBONNE.

8 avril 1872.

M. Louis Ratisbonne est un composé de contradictions, très-aimable d'ailleurs, quoique trop souvent sans tenue. En vers, il admet le merveilleux ; il soutient qu'il a un papillon *couché mort dans son cœur*. En prose, au contraire, il nie le miracle avec acharnement. Il ne veut plus du tout de miracle, ni ancien ni nouveau, et il oublie les règles de la politesse littéraire et celles du raisonnement quand la question du surnaturel est touchée. Or, la prose de M. Ratisbonne enfante le prodigieux qu'elle repousse, tandis que sa poésie qui l'accepte ne le produit jamais. Abîme ! dit Pascal.

Prosateur, M. Louis Ratisbonne fait depuis quelque temps, tous les jours, une sorte rare de miracle, et de plus, si nous pouvons le croire, il serait, en ce moment même, l'objet d'un miracle intéressant.

Sous le gouvernement de la défense, quand personne ne sortait, M. Ratisbonne, par l'intercession de M. Jules Simon, fit une sortie et conquit une place, la place de bibliothécaire du château ex-impérial de Fontainebleau. Quatre mille francs et le gîte, fort joli.

Il ne prit point le gîte ni le service ; sous ce rapport la conquête resta morale. Mais il prit les florins, et par là il

devint bien réellement bibliothécaire à Fontainebleau sans quitter Paris, où il juge la terre et le ciel pour le *Journal des Débats*. Le voilà donc en deux lieux à la fois, remplissant à la même heure deux emplois distincts. On appelle cela le miracle de bi-location.

Néanmoins M. Ratisbonne, toujours à Paris, n'est à Fontainebleau qu'un papillon couché mort dans le cœur de la bibliothèque. Il n'y va pas et le miracle laisse à désirer quant aux lieux. Mais s'il n'y a pas précisément bi-location, il y a *bi-louage*. C'est peut-être plus fort, et ce n'est encore rien. Voici le haut merveilleux.

Tout le monde sait que M. Ratisbonne est bibliothécaire *touchant* du château de Fontainebleau; un seul mortel l'ignore, et c'est lui-même! Ne l'ayant jamais dit dans son journal, il croit que ce n'est pas arrivé. Lorsqu'il va toucher son gage, il ne demande pas pourquoi. Il pense, en poète, vaguement, que c'est une idée qu'ils ont comme cela de lui payer quatre mille francs par an, sans motif, et que si le journaliste le savait, il pourrait bien en parler. Mais nous sommes au renouveau; c'est le temps de cueillir

« La blanche petite
Marguerite. »

Et le poète laisse là (dans sa poche) ces absurdes quatre mille francs.

Telle est sa candeur miraculeuse, qu'il ne sait pas ce que l'on veut dire lorsqu'on l'appelle bibliothécaire. — « Qu'entendez-vous avec votre *bibliothécaire*? dit-il; où va ce propos? Et pourrait-on savoir ce que *bibliothécaire* a de si drôle? »

On n'est pas plus innocent!

Il s'indigne même, et persuadé de n'avoir aucun commerce avec sa bibliothèque, il veut savoir si, par hasard, on le croit « chanoine? »

Chanoine, oh! non, cher monsieur. Le chanoine a travaillé vingt ou trente ans comme curé ou professeur; il a eu commerce avec les âmes difficiles et avec les livres laborieux; il s'est usé physiquement, et il a reçu un canonicat de dix-huit cents francs (sans logis) pour travailler encore. Le chanoine prend peu de vacances, et, s'il s'absente, il est *pointé*, ce qui ne signifie pas *appointé*. L'on ne vous fait aucunement l'injure de vous comparer à ces pauvres gens, instruits, humbles, réduits tout juste à la portion congrue. Les chanoines ne sont pas faits bibliothécaires, et M. Jules Simon n'est pas homme à perdre quatre mille francs sur un chanoine. Cet arrosement veut un journaliste en activité.

Quand on appelle M. Ratisbonne bibliothécaire, on entend toutes sortes de choses qui font rire; et s'il n'entend pas, c'est un miracle fait exprès pour lui et qui rend la situation encore plus drôle. On voit que ce fin railleur des miracles n'a pas seulement un papillon mort dans le cœur, mais qu'il a encore, — prenons les comparaisons de sa langue poétique, — une araignée vivante dans le cerveau.

« Et quel temps fut jamais plus fertile, etc. »

LE CITOYEN MOTTU.

9 avril 1872.

Un mot sur M. Mottu [1]. Il a fini son chemin, le voilà comète chauve, sans moyen de se refaire une queue. *Res sacra miser!* Pris, décrit, classé, l'on peut le laisser à ses réflexions, dans l'ambulance où le combat de la vie moderne l'a déposé pour un temps qui ne finira pas. Deux ans de prison, c'est la perpétuité de l'odeur. S'il y a une odeur de prison, équivalente à l'odeur de sainteté qui attire les mouches électorales, il y en a une autre qui les chasse et fait tourner leur miel. C'est de celle-là que le pauvre Mottu est imbibé pour jamais. Rejeté en pleine mer, il sentirait encore la caque. Il est donc mort, et ce serait le cas de l'enterrer. Mais ce cadavre est spécial : dans l'intérêt de la science, quelques coups de scalpel n'y seront pas superflus.

Sur la route glissante de Jéricho, où il négociait, M. Mottu n'a pas été ramassé par le bon Samaritain. L'homme de justice qui l'a pansé après confession publique, s'est défendu de verser l'huile et le vin dans ses plaies. Quel sel, au contraire, et quelles frictions vinaigrées, capables de rubéfier jusqu'à la peau du front, si cette peau-là pouvait rougir! Et puis on l'a serré en

[1] Condamné à la prison pour banqueroute frauduleuse.

geôle, lui qui avait fait dans son journal un compartiment intitulé *boîte aux ordures*, où l'on mettait tout le monde.

Il a eu son compte, plus que son compte, le pauvre diable. Il a été plus tapé, plus incisé, plus braisé que tout autre « petit banquier véreux. » On a dit que la politique était « étrangère à l'événement. » Sans doute, ce n'est pas la politique qui l'a arrêté. Elle ne pouvait pas lui rendre ce service, elle ne l'aurait pas voulu. Mais elle était à l'audience, prenant un plaisir assez vif à le voir cuire. Téméraire amusement ! Si Mottu sur le gril avait gardé ses belles facultés, il eût pu faire un terrible discours.

Discours possible de Mottu : « Eh ! messieurs, je crois que vous prenez l'air de me mépriser. Sachez que je ne vous en reconnais pas le droit. Je suis docteur en science nouvelle, appréciateur idoine de la morale et des lois, élu à ce titre du peuple de Paris, le plus grand et le plus intelligent du monde. Je fais légalement commerce d'idées reçues, j'en tiens débit et boutique en vertu des constitutions. Comme éditeur et comme écrivain, je vous ai vendu en plein air la morale selon laquelle j'ai agi ; et de l'aveu de la loi, j'ai mis dans ma boîte aux ordures la morale contraire avec tous ses représentants. On connaissait mes tendances lorsque je me suis présenté au suffrage universel ; elles n'ont pas nui à mon succès, elles ne lui ont pas été étrangères. Paris, messieurs, m'a canonisé de trois élections ; votre président de Versailles n'en a eu que vingt-six dans toute la France. L'on prend ici bien des libertés de langue envers moi ! Je vous déclare que j'en fais peu de cas. J'avoue une fois de plus ma morale affranchie.

« Si je n'ai pas fait les affaires comme vous les entendez, je les ai faites selon cette morale autorisée et que je n'ai pas déguisée, et qui triomphera, car vous n'avez pas de sérieux empêchements. En religion, je suis un précurseur ; en affaires, un pionnier. La guerre à l'infâme capital est de droit commun. Quand le peuple voudra enfin montrer que l'ordre nouveau existe, il ira chercher pour chef, dans vos cachots — les cachots de la vieille morale — non pas un vulgaire héros de barricades, mais un proscrit de ma trempe, un vrai rebelle comme moi. »

Mais Mottu n'a pas montré cette âme fière. Mottu n'a pas de génie ; Mottu est encore un superstitieux. Devant le fantôme de la vieille morale, évoqué par un homme de justice en face de douze jurés, il a baissé la tête. Un monsieur fameux parmi les carabins, a dit qu'il n'avait jamais trouvé l'âme au bout de son scalpel. Ce monsieur ne savait pas disséquer. Voici au bout du scalpel l'âme superstitieuse de Mottu, le briseur de crucifix. Mottu qui semblait si crâne, a diminué dans l'épreuve. Il n'a pensé qu'à se faire rabattre quelques mois. Ce que c'est que de nous ! Et son *Radical* n'ose pas même dire pour quelle cause le rédacteur en chef est pincé. Gens amollis dans les négoces, sans doctrine, et qui retardent l'avénement du monde nouveau ! L'*Idée* manque de confesseurs.

Ils comptent sur l'enseignement laïque. L'enseignement laïque, ils l'ont, ils le donnent, et voilà l'effet. La vieille morale, personnifiée par une robe de juge sur un bâton, les terrifie dès qu'elle apparaît avec un gendarme à son côté. Ils s'inclinent, ils s'excusent et ne se sentent plus éligibles. L'enseignement laïque suppri-

mera le Code civil et laissera subsister le Code pénal, et les tristes républicains seront toujours malheureux.

Le bon président de la bonne République ne saura pas lire et ne voudra pas même passer devant la *Belle Jardinière*. Tant qu'un président de la République saura signer son nom et changera de linge, rien n'est fait.

Revenant à Mottu, il n'est pas à plaindre, mais plutôt à féliciter, s'il comprend son sort. Deux bonnes années à l'abri des choses politiques ! deux années pour méditer sur l'état d'une conscience qui semble s'être permis quelques écarts ! Dieu le traite fort bien, ce Mottu. Deux années et un peu d'étude, c'est plus qu'il ne faut pour s'arranger avec Jésus-Christ. Voilà qui serait d'un homme intelligent! Jésus-Christ, qui l'aurait empêché de tant finasser en matière de banque, s'offre à lui remettre de plus grandes sottises et à l'installer dans des honneurs très-supérieurs à ceux qu'il a perdus et beaucoup plus durables.

C'est pourtant vrai, Mottu : vous qui avez insulté le crucifix, vous qui avec votre confident Cadet, aujourd'hui conseiller municipal, et comme le député Rampont, directeur des postes, avez éloigné le prêtre du chevet de nos blessés mourants, dans l'état peu brillant où vous êtes, vomi d'une société qui tolère tout, mais qui ne pardonne rien, c'est pourtant vrai que Jésus-Christ s'offre à vous ramasser !

M. COURBET REVENANT.

11 avril.

Il y a aussi la question Courbet et de sa *Femme nue, vue de dos*, que le jury des artistes ne veut pas montrer, non parce qu'elle est nue, mais parce qu'elle est de Courbet. Outre les rouges qui crient à l'ostracisme et qui parlent d'Aristide, nous avons des conservateurs, amis du beau, qui disent qu'une femme de Courbet est toujours bonne à voir, et des conservateurs raisonneurs, qui objectent que Courbet n'a pas été condamné à ne plus peindre. M. Barbey d'Aurevilly tranche la question avec sa résolution accoutumée, en disant que le jury doit exclure du salon les peintures de Courbet, parce qu'il est Courbet. Nous sommes tout à fait de cet avis.

Par la formation de leur jury, les peintres se sont constitués en corporation. Une corporation a nécessairement le droit d'exclure de son sein un membre qu'elle juge spécialement indigne. Il y a ici, en dehors de toutes les considérations légales, un sentiment qui s'impose. Le peintre qui a dit : « M. Courbet n'est plus des nôtres et nous devons le regarder comme mort », a parlé en homme de cœur et formulé le jugement de la conscience publique.

Lorsqu'après ses aventures politiques et sociales de

la Commune, après la colonne abattue, les monuments brûlés, les otages assassinés, M. Courbet venait offrir cette preuve de la sérénité de son âme, — une femme nue, vue de dos, — il n'y avait pas à regarder l'œuvre : il n'y avait qu'à chasser l'ouvrier.

L'on doit du reste avouer que, comme impudence, le trait de M. Courbet ne laisse rien à désirer. Cette action révèle un homme politique, et l'on songe à M. Jules Favre.

Si la France était encore capable de s'indigner, elle se sauverait peut-être ; mais cette douce assurance des Favre et des Courbet, reprenant leurs travaux et montrant leur visage, semble bien annoncer que tout est fini.

Il manque l'âme, simplement.

LACUNES DE LA CONSTITUTION RIVET.

M. THIERS *SOUVERAINETÉ.*

13 avril 1872.

M. Thiers n'est pas souverain ; il est titulaire révocable d'un emploi créé par lui, révocable comme lui. Seulement cet emploi est la souveraineté.

Le mot n'y est pas, on l'a même mis ailleurs, sur ce gros vaisseau peu fait pour naviguer, qu'on appelle l'Assemblée nationale. C'est l'Assemblée qui est souveraine. Mais enfin la place de l'employé Thiers est la souveraineté.

Et cela empêche beaucoup que M. Thiers ne soit un employé ordinaire et un souverain ordinaire.

Il en résulte des complications généralement inextricables, toutes propres à procurer une grande stérilité suivie de grands embarras.

Vu la nature de son emploi, M. Thiers ne peut être révoqué que par une révolution ; vu la nature humaine et vu la nature des choses, il veut garder son emploi, qui l'oblige à prévenir une révolution. Cependant, d'un autre côté, son principal devoir, le but de son institution comme employé, est de se révoquer lui-même et d'abolir son emploi.

Ce n'est pas tout. Dans cette œuvre capitale de s'en

aller, la prudence l'oblige à la fois de se hâter et le contraint d'attendre, et plus elle l'oblige d'attendre, plus elle le presse de partir. S'il se hâte, il est imprudent ; plus il tarde, moins il est prudent. Tout à l'heure il n'était pas temps, parce qu'il n'était plus temps. Il n'est pas temps en ce moment, il ne sera plus temps tout à l'heure. Depuis que M. Thiers occupe cette place à déguerpir, jamais le temps n'est venu, et toujours le temps a été passé. Entre temps, il reste, et c'est ainsi qu'il s'en tire.

D'ailleurs c'est très-correct au fond et bien exécuté. L'employé fait son devoir.

Il a promis (politiquement) deux *définitifs* différents à d'honnêtes gens qui n'avaient, la plupart, que des lumières et des convictions très-provisoires. Aux uns, il a promis la monarchie, aux autres, la République. Il maintient le provisoire et se maintient lui-même, comme réunissant toutes les variétés possibles des deux définitifs désirés : monarchie sans monarque et sans monarchistes; république sans républicains. Il faut bien avouer que cela n'est pas loin de notre idéal de décadence, et que cette manière de ne pas vivre sourit à la paresse affairée des esprits et des cœurs.

Donc, M. Thiers est en place du souverain. Mais on ne peut lui demander la somme ordinaire de réserve, de prudence, de prévoyance, de fermeté qu'un souverain régulier reçoit de sa situation même; situation prévue, ordonnée, définitive, et pour laquelle il a été fait. Ces règnes soudains, sans ancêtres et sans postérité, sont proprement des invasions. Ils ne sauraient avoir les vrais soucis de la vraie souveraineté, qui est une paternité. N'ayant pas d'arrière-neveux, ils ne

plantent pas, ils ne recueillent pas; ils dispersent et dissipent. Campés pour un jour sur une terre dont les anciennes merveilles humilient leur impuissance, ils achèvent la ruine des monuments anciens ; ils en arrachent les pierres pour construire leur abri d'un moment. Ils laissent les mauvaises herbes envahir les champs où ils n'ont pas le temps de mettre la charrue ; ils brûlent les arbres à fruits pour se chauffer une heure.

La souveraineté définitive est une mère de famille. La souveraineté provisoire est une maîtresse impérieuse qui prodigue tout son ascendant, toutes ses ressources, les plus hautaines et les plus basses, pour prolonger son empire. N'espérant plus, elle détruit ce que la mort pourrait sauver de ses mains.

Nous doutons que le sage M. Rivet, et ses compagnons aussi sages que lui, aient prévu ces qualités de la souveraineté artificielle. Assurément, de sa personne, M. Thiers n'est point une chose que l'on puisse appeler un tyran. Mais en lui faisant une place de roi, ses créateurs faisaient de lui un homme qui voudrait garder sa place ; et l'homme qui veut garder une place de roi est un tyran futur. En cet homme, suivant les circontances, entrera ce qu'il y a de pire dans le tyran. Au « moment psychologique, » il fait ce qu'il faut pour rester, et surtout il use l'autorité qu'il doit maintenir.

Il n'exerce pas l'autorité, il l'use. Il l'use à la fois par l'abus et par la rouille, par la façon dont il l'emploie et par la façon dont il ne l'emploie pas. Il l'use et il l'avilit, en l'employant comme un outil personnel, commode pour lui, infructueux à la chose publique ; il l'use et l'avilit encore en hésitant de l'employer, parce

que, dans le fond, elle ne lui appartient pas et ne lui est plus même *prêtée*, le bail étant moralement fini. Et l'autorité périt, et tout tombe, parce que l'autorité est le lien de tout.

Nous étions en poussière. Le régime de M. Thiers tamise cette poussière et l'expose au vent. Cela devient quelque chose d'impalpable qui n'a plus ni poids, ni forme, ni nom.

L'on se demande quel arrosement sera nécessaire, en quelles veines se trouvera ce qu'il faut pour que cet élément volatilisé devienne au moins une fange, et sous quelle pression et quelle cuisson cette fange pourra reprendre une solidité !

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF.

I

2 mai 1872.

Dernièrement M. Guizot, discourant en consistoire, nous a rappelé ses titres comme propagateur de l'instruction primaire. Ce fut, il est vrai, sa grande besogne. Nous ne voulons pas disputer du mérite qu'il y put avoir, ou d'intention ou de fait. Nous ne l'accuserons jamais d'être de ceux qui se proposent sciemment de détruire la société, mais il ne peut lui-même s'excuser de la plus téméraire inadvertance. Il mit en circulation de terribles mots, et il les suivit sans savoir où ils allaient. Ce fut lui qui dit : *L'État est laïque*, et qui ne s'aperçut pas que cette parole était la même que celle de M. Odilon Barrot, l'honorable et pompeux Mottu de l'époque : *La loi est athée.*

C'était dans les premières années de Louis-Philippe. On était jeune, en ce temps-là, et l'on se targuait d'être fort. On croyait avoir fait une chose haute et difficile en jetant bas d'un coup d'épaule ce bois blanc et ce plâtre qu'on croyait être la vieille monarchie, et en lui substituant ce carton et cette colle dont on se flattait de faire la meilleure république. Entre journalistes et profes-

seurs on se livrait de médiocres combats sans différer notablement d'avis. Le tout ressemblait assez à une récréation d'écoliers. M. Guizot faisait capitaine de gendarmes, M. Thiers, capitaine d'insurgés ; M. de Rémusat, tiré à deux ou trois cents exemplaires, faisait peuple, se portait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et décidait la victoire. Quand paraissaient de vrais insurgés, on faisait venir de vrais gendarmes, tout le monde se rangeait derrière eux, et c'était bientôt fini. Et tout cela paraissait très-beau, très-grand, très-amusant, et l'on décida qu'il fallait s'arranger pour que cet aimable jeu devînt éternel. M. Guizot, avec l'aide et le concours de M. Thiers et des Rémusats, se chargea d'organiser l'instruction du peuple, c'est-à-dire d'élever un monde. Personne n'estimait plus difficile d'élever un monde que de renverser un gouvernement ou de dompter une émeute.

Rien n'inquiétait la conscience de ces hommes forts, qui, dans le fond, ne savaient rien. Ils ignoraient Dieu, ils ignoraient le peuple. Ils parlaient d'un peuple tout nouveau qu'ils venaient de mettre en fusion, qu'ils se flattaient d'avoir fait d'un métal très-homogène et très-solide, et qu'ils prétendaient couler dans un excellent moule de leur façon.

Ils considéraient que toutes les précautions étaient prises pour élaguer les scories catholiques et païennes, et tout réduire à une philosophie hardie et douce. Dieu était contenu par M. Thiers, et Voltaire limé par M. Guizot; la foule-Rémusat offrait le modèle de ce peuple parfait, absolument sceptique, absolument tolérant et seulement occupé de gouverner, perfectionner et s'assimiler le genre humain. Quand la loi eut passé

au contrôle des deux Chambres, le peuple nouveau parut définitivement créé. M. Guizot en eut la haute tutelle intellectuelle et morale ; il devint grand maître d'école, et le système fonctionna sous sa surveillance assidue.

Les cahots ne manquèrent pas. Mais à travers les cahots, l'esprit de la loi sur l'instruction primaire domina. Aujourd'hui, après quarante ans, cette loi a vraiment élevé un peuple, sinon un monde. Ce peuple, qu'elle avait pris sur les barricades de 1830, est arrivé à la capitulation de Sedan, au 4 septembre, à la Commune de Paris. Cinq milliards, sans compter les faux frais, solderont les derniers mois d'école et payeront le brevet de capacité.

M. Guizot, M. Thiers et M. de Rémusat président la fête. Ils ont été à la peine, ils sont à l'honneur.

II

C'est M. Guizot, ou son maître, M. Royer-Collard, trop tard et trop inutilement éclairé par les premiers éclats de la torche républicaine, qui s'écriait : *Rien n'est aussi dangereux qu'un prolétaire éloquent.* Quantité de paroles sages et prophétiques furent de tout temps prononcées par ces hommes qui se sont obstinés dans leur mauvaise voie. Louis-Philippe disait : *Nous marchons à l'anthropophagie!* Tout en exprimant ces alarmes, M. Guizot, ses amis, son parti, son gouvernement travaillèrent, d'une ardeur immense et constante, à forger des prolétaires éloquents. Pour en trouver la matière, ils descendirent dans les classes naturellement affamées, ne craignant pas d'y étouffer tous les scrupules, en même temps qu'ils y excitaient tous les appétits. On détruisit systé-

matiquement parmi le peuple, le respect et jusqu'à l'habitude des principes catholiques. M. Guizot était fort persuadé de la nécessité du respect. Il disait cette parole, si vraie et si savante, que l'Église catholique est la *grande école du respect;* et cela n'empêchait pas son gouvernement de détruire le respect de l'Église catholique et le respect du gouvernement.

Il le savait, ou ne le savait pas. En ce temps, on ne peut plus sonder le chaos de l'intelligence et de la conscience humaines. Il n'y a quasi plus d'esprits ni d'âmes qui se portent bien. Mais le gouvernement de M. Guizot allait toujours, et le principe de destruction ne fut point entravé lorsque l'on ne put méconnaître qu'il attaquait même l'idée de Dieu. On poussa à la création et au développement des écoles laïques, constituées pour devenir des écoles d'indifférence, en attendant qu'elles devinssent des écoles athées; on entrava la création des écoles religieuses. Il y eut des procès universitaires, il y eut des condamnations contre de pauvres saintes filles qui faisaient le catéchisme aux petits enfants! Les catholiques, voyant le péril, réclamèrent la liberté d'enseignement; le gouvernement leur répondit par des projets destinés à fortifier le monopole de l'Université. Cette querelle avait duré six ans, et les idées de liberté, qui étaient des idées de progrès religieux et politique, n'avaient pas fait un pas, quand arriva l'échéance imprévue de 1848. Le Balthazar de 1830 apprit soudain la fin de son bail.

M. Guizot et Louis-Philippe tombèrent sous l'action des « prolétaires éloquents », sans comprendre ou, du moins, sans essayer de prévenir le péril qu'ils avaient eux-mêmes dénoncé, préparé et rendu invincible.

Ils avaient aussi, surtout par la main de M. Thiers, commencé les splendeurs de Paris, accru le nombre des théâtres, développé les écoles d'art, d'agrément, de luxe et de corruption. Ils dénoncèrent encore ce péril-là, le péril de cette semence de tyrannie et d'énervement qu'ils jetaient avec tant d'abondance; et l'on doit bien croire qu'en le dénonçant ils ne le voyaient pas, puisque là encore, ils allaient toujours. Paris donc, sous le correct Louis-Philippe et sous l'austère M. Guizot, fut déjà cette grande usine d'histrions et d'histrionnerie qui faisait la joie et l'admiration du monde. Quand ils tombèrent, l'impulsion était donnée, le mal précipita son cours élargi.

III

On a beaucoup déclamé sur le régime corrupteur de Louis-Philippe. La révolution de 1848 s'est appelée la révolution du mépris. Nous ne prétendons nullement y contredire. Cependant il est vrai qu'à partir de l'invasion des Tuileries, le 23 février 1848, jusqu'à la défaite de Sedan, jusqu'à aujourd'hui, et probablement jusqu'à demain, le régime de Louis-Philippe est resté l'idéal de la bourgeoisie française. Ledru-Rollin, Lamartine et Cavaignac ont voulu revenir là; Louis-Napoléon, en dépit de ses visées socialistes, a souhaité de rentrer là. Il n'a pas eu de notion pratique plus élevée des devoirs du gouvernement; il n'a pas conçu une autre manière de développer la grandeur et la prospérité de la France; il n'a pas admis un autre principe de stabilité. Plus penchant encore vers la Révolution, il n'a pas été moins

effrayé de sa pente ; s'étant fait plus puissant, il n'a pas su se rendre plus sage. Il est rentré au bercail constitutionnel pour mourir.

Une chute plus humiliante, plus logique, plus ratifiée que celle de Louis-Philippe! La chute de Bonaparte a réalisé cet inimaginable destin. Personne n'en a été étonné, et pas même lui. Louis-Philippe, se sauvant en fiacre, disait : *Comme Charles X! comme Charles X!* Bonaparte, après Sedan, aux récits du 4 septembre, put se dire : *Comme Louis-Philippe!* Oui, et par les mêmes raisons, mais ce fut pire.

Rien n'est aussi dangereux qu'un prolétaire éloquent! Bonaparte a vérifié cette vérité, et celle-ci encore : c'est que le prolétaire éloquent n'a plus besoin d'être éloquent. Qu'il parle seulement, ou plutôt qu'il dégoise! Le moindre frémissement de révolution lui forme un auditoire qui le dispense de bon sens et même de littérature. L'éloquence est dans l'âme de l'auditoire. Elle s'éveille au cri éloquent de l'envie.

L'éducation de l'envie, créée par M. Guizot, a été par Bonaparte poussée à ses extrêmes conséquences. L'usine des débauches de l'esprit et des débauches des sens, fondée par le gouvernement de 1830, devait devenir une incomparable usine de révolutions. La ville idéale des histrions est un paradis de mécontents. Quand on pense à l'enfer, on se représente des aridités, des antres de flammes ; mais l'enfer pourrait se rapprocher davantage de ces belles imaginations d'invalide, que Béranger fit chanter à toute la nouvelle France sur la route de Sedan. Quand l'enfer serait plein de très-belles villes, il suffit que l'envie, la haine sociale et la terreur soient les sentiments de ces popula-

tions urbaines munies de théâtres et de cabarets, et que cette condition ne puisse finir ; c'est l'enfer.

IV

La peste révolutionnaire doit dévorer sans relâche un pays, une civilisation où tout individu à peu près lettré peut, même couvert de censures judiciaires, immédiatement écrire, imprimer, publier partout, tout ce qui passe par son cerveau malsain, et n'a besoin pour se faire un parti que d'être assez infâme et assez insolent.

Rochefort a été plus lu dans le courant d'un seul mois, que tous nos grands écrivains ensemble, dans le cours d'un siècle. Après lui, Vermersch eut le même honneur. Rochefort, Vermersch et sa bande, et d'autres que l'on ne connaît pas, sont des prolétaires éloquents. Nous avons aussi M. Gambetta, et autour de lui, une bande qui nous ont donné et nous redonneront de leurs nouvelles. Fruits de l'éducation de 1830, prolétaires éloquents ! On a fait un peuple pour cette éloquence, et il meurt.

CHARLES VII, ROI D'ESPAGNE.

8 mai 1872.

Charles VII franchissant la frontière d'Espagne s'est prosterné. Prenant Dieu à témoin, il a baisé le sol, comme pour rendre la dignité d'épouse à cette nation violée et profanée, mais qui lutte encore pour n'être pas adultère. C'est le trait d'une âme royale et chrétienne. Les forbans qui aspirent à la domination des peuples ne pensent pas à leur faire cet honneur, et ils ne l'oseraient pas. Leur baiser souillerait encore plus que leur injure. Ils se glissent au trône comme des voleurs auprès d'un coffre, et comme des débauchés dans un mauvais lieu. On est tenté de leur rendre hommage lorsqu'ils agissent tout à fait en brigands. Dans l'affreuse et ignoble commandite qui complota, il y a trois ans, d'escroquer l'Espagne, et qui en vint à bout, un seul put escroquer aussi quelques regards de la masse, subornée comme le reste des puissances de ce monde. On a vu le portrait de Prim, ce lion de tripot. Le peintre ne put lui ôter son visage insolent et livide, et son œil hagard qui semblait de loin apercevoir le gibet; mais il put du moins cacher ses fausses clefs, lui mettre un cheval entre les jambes, une arme au flanc et l'entourer d'une forme de combat. Il n'y aura pas de peintre pour

décerner cette flatterie aux autres, ni à leur pâle Amédée, pas plus qu'à nos héros à nous, les glorieux du 4 septembre. Quelles figures, et combien les rabaisse ce jeune roi qui baise sa terre natale et qui demande à Dieu de la délivrer! Puisse le peuple espagnol accepter le présent que Dieu lui veut faire, puisse-t-il s'en rendre digne! Nous vivons en un temps où les peuples ont des préférences pour le cheval de Prim et pour le passe-partout des avocats. Qui saurait dire aujourd'hui, même en Espagne, si l'Espagne, malgré ses nobles résistances, n'en est pas venue là? Est-elle encore une nation digne de combattre pour la justice? N'est-elle pas déjà, comme tant d'autres, une nation qui ne peut plus être guérie, parce qu'elle ne veut pas guérir? Dieu fit les nations guérissables; mais nous voyons dans l'Évangile paraître des malades à qui Dieu demande s'ils veulent être guéris.

L'entreprise de Charles VII est laborieuse. Il court plus que les périls ordinaires. Ce ne sont pas seulement des combattants qu'il affronte, mais des assassins. Un de nos députés, ces jours-ci, se déclarait prêt à défendre la République par tous les moyens que peut fournir la *science*. Le pétrole est un de ces moyens-là, le poignard en est un autre; depuis Louis XVI et la renaissance républicaine, il y a même les tribunaux. Les insurrections victorieuses créent des tribunaux qui ont mission de tuer vite, et si les juges font mine de tarder, les bourreaux sont toujours prêts et prennent le devant. Cette doctrine, sœur de la doctrine des faits accomplis, n'est pas loin d'être reine comme elle. Le bruit s'est répandu hier que don Carlos avait été battu, fait prisonnier et *exécuté*. S'il est pris en effet, l'exécution pourra suivre,

et beaucoup de gens, même parmi ceux qui ne passent point pour malhonnêtes, diront : Pourquoi pas? Un jour, demain, ce soir peut-être, ces gens-là seront attaqués, voudront se défendre et seront tués par jugement. Pourquoi pas? Que le roi d'Espagne ne recule pas devant la menace d'une telle mort; qu'il en accepte la chance et l'ignominie pour délivrer son peuple; qu'il se fasse holocauste, et ce sera une mort de roi. Une époque qui accepte les maximes et les mœurs des scélérats est le fruit de longues transgressions, et ne peut être lavée que par un sang auguste volontairement offert. Ce n'est pas assez que le roi soit supplicié, il faut qu'il soit martyr, témoin des devoirs du roi. Le sang martyr est durable et immortel. Qu'il coule pour la justice et la vérité, anges gardiens des peuples, il ne tarira pas; ni l'épée, ni le poignard, ni le glaive séditieux ne le pourront tarir; Dieu en renouvellera toujours la source sacrée, il la fera inépuisable. Le sang royal ne doit pas redouter le fer qui le répand, mais seulement le vice qui le décompose. Après cinq siècles nous voyons que le sang de France, malgré tant d'atteintes demeuré catholique, ne s'est point laissé décomposer, et reprend au contraire sa vieille vertu : qu'il persévère! il purifiera l'or souillé des couronnes. Ce petit subalpin, faufilé sur le trône d'Espagne, qui ne craint pas, avant d'être expulsé, de se faire graver sur le front un brevet d'assassin, et ce petit Toscan, presque plus infortuné, qui donnait hier humblement son nom de Hapsbourg à la livrée du Quirinal volé, voilà des princes qui font plus pour leur ruine, que ne pourront faire tous les sicaires employés à détruire le premier et dernier sang royal de l'Europe, le sang de France.

Et la France aussi s'emploie à cette besogne, la France qui ne peut renaître que par le Pape et par le Roi! Cette agonisante, qui ne peut plus garder sa frontière, garde en Espagne la frontière d'Amédée. Elle est en Espagne pour Amédée, comme elle est en Italie pour Victor-Emmanuel. O Dieu juste, qu'avons-nous donc fait et quels poisons corrosifs ont rongé sur notre front la trace du baptême?

Nous n'avons donc pas assez de la Prusse en Alsace et en Lorraine, et de l'Italie prussienne sur les Alpes et sur la Méditerranée? Il faut donc encore cette Italie prussienne sur les Pyrénées, sur l'Océan, et bientôt, par le Maroc, sa proie nécessaire et facile, sur l'Algérie?

A tous les points de vue, l'immense intérêt de la France dans l'héroïque tentative de don Carlos est évident. C'est une alliance honorable et sûre, c'est la première pierre d'une reconstruction française et européenne, la base d'un nouveau monde latin, c'est la civilisation catholique ressaisissant l'immense Afrique et lui rendant la vie, et faisant contre-poids à ces empires savants et barbares du Nord, auxquels elle peut arracher l'Italie et qu'elle peut contraindre à se dévorer entre eux ou broyer sous ses pieds.

Mais M. Thiers ne veut pas. M. Thiers a d'autres soucis. M. Thiers veut d'abord rattraper Paris et tient peu au reste du monde latin. M. Thiers aura le temps plus tard de songer à la frontière des Pyrénées, à celle de l'Algérie et aux autres, et aux alliances dont il a jeté les fondements durant ses voyages de 1870; enfin et surtout, M. Thiers n'a jamais perdu de vue les affaires de la maison Laffite contre la maison de Bourbon, qu'il

n'aima jamais, et il veut laisser l'avenir du monde à la compagnie Gambetta, comme le divin Marc-Aurèle le laissa au fou furieux Commode.

Baisez le sol de votre patrie, roi d'Espagne, et que ce baiser réveille en elle les énergies de foi, d'amour et de probité, qui n'y sont pas encore mortes, puisqu'elle vous donne des soldats. Arrosez-la de votre sueur, arrosez-la de votre sang, donnez-lui votre vie, et si vous ne pouvez autre chose, laissez-lui votre cadavre glorieux : elle aura reçu de vous le suprême honneur où un peuple chrétien puisse prétendre, celui d'avoir un chef qui s'honore de croire en Dieu, et qui veuille gouverner des hommes avec le respect et l'amour de Dieu. Elle ne l'oubliera pas, et ce souvenir sera fécond ; et un jour, elle ramassera la dernière épée qui s'est tirée en Europe pour le triomphe de la vérité sociale, et elle en ouvrira le chemin par où la vérité rentrera dans le monde.

PROJET DE DISCOURS POUR M. ROUHER.

20 mai.

Le discours de M. Rouher sera certainement une grande distraction pour les Français. Depuis l'*Africaine* de Meyerbeer, qui se fit tant attendre, aucune audition de musique dramatique ne fut plus désirée. On en rêve, et le sort envié est celui des mortels qui se tiennent assurés de leur place à la séance de demain. Il y a comme une espérance de voir et d'entendre cette chose rare en tout temps, plus curieuse encore dans le nôtre, qu'on appelle un homme. Un homme, c'est-à-dire une pensée, un talent, et surtout un caractère, et tout cela dans un rôle nouveau! On se promet des émotions. M. Thiers commence à déplaire par le succès constant de ses bons tours, on se lasse de le trouver toujours habile, on se flatte de le voir embarrassé; M. Gambetta ne parle qu'en province, et prend à l'Assemblée des attitudes qui ennuient : on voudrait le voir provoqué de telle sorte qu'il ne pût fuir, contraint de paraître à la tribune et d'y recevoir un coup de massue qui le dégonflât. Il ne manque pas non plus de personnes qui prendraient plaisir aux jets de lumière électrique que M. Rouher, s'il voulait être tout à fait charmant, pourrait lancer sur les plans orléanistes. Enfin, quelle ne

serait pas la fête, si M. Rouher poussait la complaisance jusqu'à laisser entrevoir où en sont ses propres espérances, et quels projets nouveaux l'empire a formés pour restaurer la France, le monde et lui-même? Heureux ceux qui verront ce spectacle, car il est vrai que nous retombons dans l'ennui.

Telles sont les attentes de l'opinion au sujet du discours que M. Rouher prononcera tout à l'heure. Cette situation est flatteuse, et même glorieuse pour l'orateur; elle lui garantit une attention très-éveillée. Mais d'un autre côté, elle est périlleuse au dernier point, et M. Rouher, homme de grand talent, mais de grand bon sens, doit ne pas porter sans douleur une gloire qui l'expose à tomber de très-haut. En présence d'un public qui se prépare à tout entendre, il court l'affreuse chance de ne rien dire du tout.

Ce public c'est Hamlet : il a en face la question d'être ou de n'être pas, et il est porté à juger sévèrement toute parole en l'air : Des mots! des mots! des mots!

Néanmoins, si M. Rouher est homme à se satisfaire d'un succès oratoire, il pourra sortir de la lice à peu près content. Il n'a point affaire à des athlètes de premier ordre, et le public n'est point blasé. Malgré un triomphe récent, il y a quelque temps déjà que nous n'entendons personne. En France, pour le moment, ni dans le fourreau des lèvres ni dans aucun autre, il n'y a plus d'acier. Et l'admiration, ennuyée de rester oisive, va volontiers aux feintes et aux figures. Mais si M. Rouher ne veut que cela, il n'aura que cela et ne méritera que cela. Il frappera l'air d'un vain bruit, il éveillera de vains applaudissements, et le petit souffle de M. Thiers emportera justement ces sonorités inu-

tiles. Il en sera de ce discours si attendu, comme de tant d'autres : après un échange plus ou moins chaud de banalités plus ou moins fatiguées, tout sera dit et rien ne sera fait. Nous continuerons d'embourber dans la nuit en fuyant le jour.

Pour notre part, nous croyons que M. Rouher tirerait mieux le fruit qu'il peut attendre de sa situation et de son talent, s'il disait à peu près ceci :

« Messieurs, je désire et j'espère tromper votre attente. Je ne suis pas un homme de parti qui vient combattre des partis, ni un vaincu qui cherche à prendre une revanche ou du moins à se venger. La cause que je représente à vos yeux n'est pas plus la mienne aujourd'hui qu'aucune des vôtres. Cette cause, vous la croyez vaincue, et moi je la sens perdue. Je ne la venge pas, vous lui avez rendu ce service ; je ne la relève pas, vous le feriez s'il était possible, et moi je juge qu'elle a mérité de périr, comme vous méritez de la remplacer. Son crime irrécusable et inexcusable, dont je demande, pour mon compte, pardon à Dieu, à la France et à vous, est d'avoir fait ce qu'il fallait pour qu'enfin, vous et moi, nous nous trouvions ici après tout ce qui s'est passé, dans l'état où nous sommes, n'ayant plus en réalité ni Dieu, ni chefs, ni lois, ni concitoyens, ni patrie.

« Nous ferions bien, je crois, messieurs, de tarir sur nos différends et de cesser nos représailles. S'il vous plaît pourtant d'accuser le régime auquel j'ai participé, je le veux bien et j'avouerai que le monde a vu de plus grandes injustices. Oui, nous nous sommes disputé un funeste héritage, et nous l'avons successivement et tour à tour rendu plus mauvais. Moi et les miens, nous avons

pris le pouvoir sur les routes de l'abîme, et nous avons marché vers l'abîme. Vous nous l'avez pris, et vous avez marché comme nous, plus vite que nous. Probablement nous aurions continué de marcher; il est certain que vous ne vous arrêterez pas. C'est tout ce que j'ai à répondre sur les reproches qui nous sont ici adressés par les représentants des gouvernements passés, présents et futurs. Si vous parlez de désordre, d'anarchie, d'imprévoyance, de serments oubliés et faussés, de démoralisation, de dilapidation et du reste, je ne me défends pas autrement. Nous étions sur la terrible pente, je l'avoue, et nous avons peut-être touché le fond. Mais vous profitez mal de notre expérience, et vous creusez le fond.

« Il faudrait en sortir. Je vous demande ce que vous comptez faire pour cela. Depuis un an que la trombe, rompue à coups de canon, s'est affaissée, et que le formidable cyclone a cessé de multiplier ses ravages, que dit votre boussole, où sont vos étoiles, vers quel port nous dirigez-vous? Vous continuez de déposer l'empereur. C'est un puéril amusement. Mais que comptez-vous faire pour restaurer ou plutôt pour rebâtir la France? Est-ce bien franchement que vous voulez essayer de la République, et après M. Thiers qui s'use, voulez-vous de tout votre cœur volatiliser M. Grévy, en attendant de voir si la chance tournera pour M. le duc d'Aumale ou pour M. Gambetta? Est-ce que vous avez vraiment soif de M. Gambetta? Est-ce que vous croyez bien sérieusement que tout s'arrangerait par un nouveau choix de commissaires de police, confié au discernement de M. le duc d'Aumale?

« Ce sont des questions que je me permets de vous

poser, non comme chef de parti, je n'ai plus de parti, mais comme simple député et presque à titre d'homme nouveau. Je serais bien aise de le savoir avant de disparaître. Car je crois que les hommes qui, comme moi, depuis vingt ou trente ans ou plus, ont conduit nos affaires, doivent se retirer, et s'ils ne se retirent pas doivent être chassés. Il faut un renouvellement que ces hommes ne peuvent fournir. Il importe à la France que leurs perpétuelles querelles soient enfin vidées, et que leurs recommencements cyniques et démoralisateurs ne soient pas éternels. »

A première vue, il semble qu'un discours dans ce goût pourrait produire beaucoup d'effet sans être trop long, et qu'on ne l'estimerait pas dépourvu de probité et d'utilité.

Nous reconnaissons toutefois qu'il ne serait point tout à fait conforme à nos mœurs politiques.

LE RÊVE DE PASCHAL GROUSSET.

(1869)

5 juin 1872.

En 1869, M. Paschal Grousset, à peine visible au microscope, rêvait d'être ministre. Il le fut l'année d'après ; on le vit ensuite en partance pour la Nouvelle-Calédonie ; il est maintenant prisonnier commué, et peut-être en expectative d'un ministère nouveau. Cette situation donne du prix au programme de ses vues politiques, économiques et sociales, qui parurent sans éclat, sous forme charivarique, dans le moment que M. Daru, l'un de ses prédécesseurs aux Affaires Étrangères, s'appliquait à diriger le Concile.

Il faut avouer que le morceau ne manquait pas de platitude. Cependant il est devenu prophétique. Nous avons été en plein rêve de Grousset ; rien ne prouve que nous ne rentrerons pas dans cette réalité.

Il y a trois ans, M. Grousset, habitant du sous-sol irréconciliable, savait ce qui allait grimper de la société secrète à la société officielle. Depuis ce temps-là, divers accidents lui ont fait couper ses moustaches ; mais rien d'essentiel n'est changé, et il ne paraît pas que les irréconciliables soient réconciliés. Relisons le rêve.

M. Grousset rêve qu'il lit le journal officiel du régime prochain. Journal charmant, à un sou, dans lequel on ne voit que « des noms de roture, » les autres sans doute étant supprimés par la liberté, l'égalité et la fraternité. Il n'y est pas fait mention d'un bal de cour, ni d'un carrosse, ni d'une fortune, ni d'une gloire appartenant à quelqu'un. Rien n'offusque plus l'austérité de M. Grousset.

Le journal commence par un tableau du monde en dépêches télégraphiques. Il y en a de fausses, ce qui fait comprendre que les traditions de l'*Agence Havas* seront conservées.

Aux États-Unis, suppression de la présidence. — A Vienne, vente des biens nationaux d'origine ecclésiastique. — A Berlin, statistique constatant qu'il n'y a plus « qu'un illettré sur cent habitants, dans toute la république teutonique. » — A Rome, « dans la ci-devant église de Saint-Pierre, » banquet anniversaire de la fuite du Pape. — A Londres, « insurrection imminente. » — A Madrid, c'est plus merveilleux : La junte républicaine fait comparaître un citoyen « convaincu d'avoir inventé une mitrailleuse » et le met « au banc de l'humanité » !

Autre nouvelle douce : « Le ci-devant roi d'Italie est mort d'un accès de goutte. » Nous croyons qu'il faut lire : *excès* de gouttes, euphémisme pour indiquer l'une des maladies du *galantuomo*. Ses services lui auront valu d'attendre en paix cette sorte de mort naturelle.

Passons aux nouvelles officielles de France. Le « ministère de l'exécutif » (*Liberté, Égalité, Fraternité*) fait poser quatre affiches :

1° Section de l'industrie : Avertissement que « les

cinq cents millions de francs annuellement consacrés à la commandite des associations ouvrières » sont répartis à trente mille groupes de travailleurs.

Le ministre,
TOLAIN, ouvrier ciseleur.

2° Section de l'intérieur : Circulaire aux commissaires nationaux (plus de préfets !) près les conseils de départements, à propos de l'élection :

Que tous vos actes, en un mot, dérivent de ce principe : la sincérité du vote est l'honnêteté des peuples.
Salut et égalité.

Le ministre de l'intérieur,
Ch. QUENTIN.

3° Section de la sûreté générale : Avertissement au public de dénoncer les boursiers frauduleux et de nommer les coupables, car

Le mépris public en aura bientôt fait justice.

Le ministre de la sûreté générale,
BLANQUI.

4° Section de la justice : Au nom du peuple souverain et en vertu du vote communal :

Sont proclamés juges au tribunal de la Commune de Paris, pour un an, les citoyens :

Hubbard, Massol, Demante, Coffinhal ;
E. Accolas, Lannes, Debay, Rivoire.

Le ministre de la justice,
L. GAMBETTA.

La *Commune de Paris* affiche de son côté. « En l'Hôtel-de-Ville, salle Baudin (ci-devant Saint-Jean) », elle adjuge les travaux du chemin de fer concentrique et elle signe :

Les membres du conseil central de la Commune :

Tridon, Villeneuve aîné, Rogeard, Jaclard, Verlière, Alf. Naquet, Parent, Gustave Flourens, J.-A. Lafont, Georges Avenel, F. Piat, adjoint, Leverdays, adjoint.

Le Maire : F.-V. RASPAIL.

Aux *Nouvelles politiques*, on voit :

Le citoyen *Jules Ferry*, « ministre des relations extérieures, » recevant les ambassadeurs.

Le citoyen *Jules Simon*, « ministre de l'instruction publique, » demandant un crédit extraordinaire destiné à mettre « toutes les bibliothèques nationales en état de rester ouvertes jour et nuit et en tout temps. »

Le citoyen *Henri Rochefort*, « ministre des beaux-arts, » visitant les travaux d'appropriation du musée des Tuileries.

Le citoyen *Étienne Arago*, proposant à l'Assemblée nationale la gratuité du transport des journaux politiques :

Les habitants des campagnes les plus reculées pourraient ainsi, pour cinq centimes par jour, avoir leur journal. Cette loi est évidemment le corollaire nécessaire de la loi sur l'instruction gratuite et obligatoire.

On arrive au budget : il est consolant :

Recettes.....	1.909	millions.
Dépenses	1.806	—
Excédant.....	103	millions.

Qu'on se le dise !

Quand on songe que, pour atteindre de tels résultats, il a suffi de supprimer le budget des cultes, d'anéantir les dotations et les traitements scandaleux, de réduire au sixième les dépenses militaires et d'écraser cette hydre, la contribution indirecte, dont la perception seule absorbait 234 millions, pour la remplacer par un impôt unique réparti suivant la justice (impôt progressif sur le revenu).

Toutefois, ce délicieux budget « porte encore un stigmate de barbarie : *Guerre et marine*, 156 millions ! » Mais ce n'est pas pour longtemps. Le budget de la guerre et

de la marine va être totalement aboli, foi de Grousset :

C'est à nous qu'il appartient de donner l'exemple. C'est à nous, qui avons usé cinq générations à la conquête de la liberté, à nous *qui eûmes le sanglant honneur d'être de la révolution les inventeurs et les apôtres,* de crier aux peuples : « Frères, c'est ici que finit l'âge de fer, et que l'âge d'or commence! »

Tel est l'avenir, budget et littérature.

Mais ce qui suit paraît plus certain. C'est le catalogue presqu'officiel de l'armée des grimpeurs, sous forme de classification des divers groupes qui formeront l'Assemblée nationale. On y voit des noms qui étaient alors inconnus, et qui se sont fait connaître soudain de façon à n'être plus oubliés. D'autres ont pris leur place, plusieurs y sont restés.

Le défilé sinistre commence par la Montagne. Elle se divise en trois fractions principales :

La première fraction, que nous appellerons *la Crête,* et qui est à la fois *athée, démocrate et socialiste,* se compose des citoyens :

L. Asseline, Georges Avenel.

Blanqui, Broca.

Clémenceau, Coudereau, Louis Combes, Germain Casse, J. Claretie, Cléray.

P. Denis, Dubois, Desonnaz.

Gustave Flourens, H. Fouquier, Gustave Flaubert.

Hubbard.

Jaclard.

E. Levraut, L. Levraut, André Lefèvre, Letourneau, J.-A. Lafont, Robert Luzarches, Ed. Lockroy, Lissagaray, Littré, Leverdays.

Michelet, Mottu.

Alf. Naquet.

Onimus.

Laurent Pichat, Felix Pyat, Georges Pouchet, de Ponnat.

Raoul Rigault, Regnard, Rogeard, Henri Rochefort, Ranc, Royannez, Ch. Robin.

Sainte-Beuve.
Taule, Tridon.
Louis Watteau, Villeneuve aîné, Villeneuve jeune, Verlière.

La seconde fraction de la Montagne, purement *démocrate et socialiste,* comprend les citoyens :

Alix, Alton-Shée, E. Accolas, Arthur Arnould, Amouroux.
Armand Barbès, Louis Blanc, Briosne, Martin Bernard.
Charassin, Chemalé, Courbet, Cluseret, Castagnary, la citoyenne Champseix.
Ducasse, G. Duchêne, A. Deberle, Dubarry, Deroisin.
Antoine Etex.
A. Fermé.
Gaillard père, B. Gastineau, Gambon, Gaudin, Greppo.
Victor Hugo, Charles Hugo, François Hugo.
Jandeau.
Mandavy, Miot, Massol, Morel, Paul Meurice.
Gustave Naquet.
Parent, Perdiguier, Protot, Peyrouton.
Raspail, Razoua.
Victor Schœlcher, Scheurer-Kestner, Spuller, la citoyenne Sand.
Tolain.
Jules Vallès, Vermorel, A. Vaquerie, E. Véron.

La troisième fraction, plus exclusivement politique, comprend les citoyens :

Et. Arago, Em. Arago, Ambert, Allain-Targé.
Bancel, Auguste Barbier, Barni, Eugène Baune.
Cournet, Catalan, Caraguel, Charamaule, Commissaire, Chassin.
Delescluze, Duportal, E. Delattre, Taxile Delord, Debain, Delbetz, Duboys-Fresney, Alph. Duchesne, Desseaux, Pascal Duprat, Marc Dufraisse.
Alph. Esquiros.
Jules Ferry, Feyrnet, Vincent Farinole, Ch. Floquet.
Guépin, Got.
Horn.
Laurier, Leclanché, Ledru-Rollin, Lecesne, Larrieu, G. Lechevalier, Victor Lefranc, Laferrière.

Manau, Madier-Montjau, Mahias.
Peyrat.
Ch. Quentin, E. Quinet.
E. Reyneau, Regnier, Ans. Roselli.

Vient ensuite toute cette vaste région de la gauche démocratique, qui forme, avec la Montagne, la majorité républicaine :

Allou, Assolant.
V. Borie, Bertrand, Bethmont, Brives, Batbie, Berthelot, Ch. Blanc, Bastide, H. Brisson.
Crémieux, Max. Du Camp, Carnot, Camescasse, Chatrian, Chenavard, Challemel-Lacour, Ed. Charton, Colmet-Daage, Coquerel.
Jean Dollfus, Ch. Dollfus, Degousée, Dorian, P. Duplan, H. Didier, E. Despois, Durier, Dufaure, J Desmarest, Deschanel, Alc. Dusollier, Demangeat, Demolombe.
Erckmann, E. Fayolle, Franck, de Fonvielle, de la Forge, Jules Favre.
Garnier-Pagès, Grévy, V. Guichard, W. Gagneur, Gratry, Am. Guillemin, Gaulier, Guéroult.
F. Hoefer, Ernest Hamel, Robert Halt, Hérold, Hénon, A. Hébrard, J. Hébrard, Hetzel.
G. Isambert, Isidor.
P. Joigneaux, de Jouvencel, Jourdan.
Patrice Larroque, E. Labrousse, Lasteyrie, Laussedat, Alexandre Laya, Alf. Lécuyer, Lambrecht, Lavertujon, Lenoel, Latrade, Leblond, Loyson (dit le P. Hyacinthe), Laboulaye, Jules Levallois, Lanfrey.
Marie, Magnin, Mangin, Mézières, Macé, A. Marchet, Martel, V. Meunier.
Michel Nicolas, Nefftzer.
Ernest Picard, E. Pelletan, Noël Parfait, H. Pessard.
Ordinaire.
Alb. Réville, Michel Renaud, Ch. Rolland, Jules Richard.
Scherer, Sauvestre.
Taine, Thenot.
Taschard, Ul. Trélat.
L. Ulbach.
Vacherot, Vacher, P. Véron, A. Vaulabelle, Valette,
Yung.

Enjambons ce petit clan isolé, « plus républicain qu'on ne l'eût pensé, » des citoyens

Clément Duvernois.
La Guéronnière, Guyot-Montpayroux.
Em. Ollivier.

Véritables déclassés de la politique.

Et nous voici au niveau de ceux qui se dénomment eux-mêmes, « MM. les républicains honnêtes et modérés, » et que nos pères de 92, moins euphémistes, auraient simplement estampillés : *les crapauds du marais.*

Il y a là les citoyens :

About, d'Andelarre.
Baudoin, Brame, Buffet, de Barante, Barthélemy Saint-Hilaire.
Choiseul-Praslin.
Dommartin, Daru.
D'Estourmel.
G. Fould.
Giraud, de Grammont, Joseph Garnier, de Gasparin, de Goerg. Gévelot.
D'Hessecques, Houssard.
Javal.
Kolb-Bernard, Kératry, Keller.
Lefebvre-Pontalis, Latour-Dumoulin, Laroche-Joubert, de Lespérut.
Martel, Marion.
Planat, Pouyer-Quertier, de la Ponterie.
Riondel, Rampont, Maurice Richard.
Steenackers, Léon Say.
Tassin, Tillancourt, de Talhouët.
De Valdrôme, Viellard-Migeon.
D'Yvoire.

Nous tombons en plein guêpier orléaniste. Voici les citoyens :

De Broglie fils.
André Cochut.
Ferd. Duval, Duvergier de Hauranne fils.
Guizot fils.

D'Haussonville, Hervé.
Lambert-Sainte-Croix.
Odilon Barrot neveu.
Prévost-Paradol.
De Rémusat fils.
Thiers (ou les lois de septembre).
Villetard (ou le Testament de César..... Égalité).

Cette assemblée ainsi formée, ne suffit pas encore au progrès. Elle est poussée par les clubs, qui sont nombreux et en pleine activité. Nous avons de leurs nouvelles qui font pressentir l'idéal.

CLUB DES « HOMMES LIBRES. »

Le citoyen Jaclard dénonce les manœuvres du nommé François-Philippe d'Orléans, se disant prince de Joinville, pour provoquer le retour de la tyrannie sous le nom de présidence de la République.

Le citoyen Jaclard, donne lecture d'une brochure dont l'individu en question serait l'auteur. L'assemblée a unanimement manifesté par ses ricanements le cas qu'elle faisait de cette prose princière.

CLUB DES « AMIS DE L'ÉGALITÉ. »

Le citoyen Ducasse a dit qu'il était temps de s'occuper de la réduction des heures de travail. Il a démontré, ce qui certes était aisé, qu'un ouvrier qui travaille dix heures par jour se trouve dans l'impossibilité absolue de consacrer un temps suffisant, ni même un temps quelconque, à la culture intellectuelle qu'il se doit à lui-même et qu'il doit au pays.

L'orateur a conclu en proposant à l'assemblée un projet d'appel général aux travailleurs de toutes les professions, pour la rédaction d'une formule générale du « droit au loisir. »

Sa motion a été votée à l'unanimité.

CLUB DES « TRAVAILLEURS-UNIS. »

Le citoyen Briosne a réclamé la gratuité absolue de l'enseignement à tous les degrés. Il faut que tout citoyen, si humble et si pauvre qu'ait été son berceau, non-seulement *puisse*, mais *doive* arriver à tout par le travail.....

Triomphe du citoyen Briosne. L'assemblée a résolu de donner à la revendication le caractère d'un appel à la nation.

CLUB DE LA « SORBONNE. »

Un étudiant a demandé la suppression des hôpitaux et leur remplacement par les secours à domicile...

En terminant, l'orateur a protesté contre le maintien provisoire de certains ordres religieux dans les hôpitaux : il a pris à témoin un grand nombre d'élèves en médecine, présents à la réunion, pour attester que les infirmières laïques accomplissent leur devoir avec autant de dévouement, plus de douceur et surtout plus d'impartialité que les religieuses : il a signalé le danger permanent qu'il y a à laisser en contact avec des esprits affaiblis par la maladie ces ennemis acharnés de la liberté, de la justice et de la raison. Il s'est surtout élevé avec force contre les inqualifiables pressions morales exercées, au lit de mort, sur des citoyens qui, mourant à l'hôpital, n'ont pas même la consolation d'y mourir en paix.

CLUB DES « RÉPUBLICAINS. »

Pétition à l'Assemblée nationale pour le rétablissement du divorce.

CLUB DU « SALUT DU PEUPLE. »

Le citoyen Ribeyrac a demandé que l'imprimerie nationale de Paris et les imprimeries des départements soient mises à la disposition des candidats à tous les emplois, pour publier leurs professions de foi, et que les droits de poste soient supprimés, quant aux envois de ces mêmes professions de foi.

On croirait que M. Grousset a conçu la coupable pensée de se moquer des frères, mais il est certainement trop pur. Un seul club montre du bon sens, nous l'avons réservé pour la fin :

CLUB DES « DROITS DE L'HOMME. »

Le citoyen Ravaux s'est plaint avec raison de l'abandon dans lequel on laisse la Nouvelle Calédonie, qui pourrait devenir la

plus riche de nos possessions d'outre-mer. Une pétition à l'Assemblée nationale, rédigée séance tenante, a été couverte de plus de huit cents signatures.

L'heureuse imagination de M. Grousset se joue ensuite dans les petits faits et *avis divers*. Elle annonce « la démolition de la lugubre chapelle expiatoire ; » le discours du citoyen Ponnat dans « l'église matérialiste de la Madeleine, » et la représentation au théâtre du Vaudeville de : *Ces Messieurs du ministère* ou le *Clysopompe national*. M. Grousset, futur ministre des affaires étrangères, est plein d'esprit partout, mais cela fatigue.

Terminons, et contentons-nous d'observer que M. Paschal Grousset n'est pas, tant s'en faut, le dernier parmi les bandes qui se sont levées et qui sont encore debout pour nous donner le monde de ses rêves. Disons aussi qu'il ne s'est pas montré le plus méchant. S'il en a fait assez pour être sévèrement puni, nous ne devons pas oublier qu'il a été élevé pour faire ce qu'il a fait, et que sa présomptueuse sottise a reçu de détestables exemples. En somme, il a usurpé le bureau vacant de M. Jules Favre, ministre *légitime*. A voir M. Favre ministre, on peut perdre plus de cervelle et de sens moral que n'en possède le commun des petits crevés de journaux rouges.

Nous croyons qu'il conviendrait d'insérer en entier le rêve de M. Grousset dans les enquêtes sur les causes et les suites du 4 septembre, et de lâcher l'auteur. Si M. Grousset se propose encore de tout détruire, c'est par une erreur de jugement sur lui-même. Il n'est point né pour mettre le feu au monde, et dès lors il n'y a point lieu de le jeter à l'eau. Personne n'est coupable

envers la société autant que la société elle-même, qui a mérité de succomber à de tels vainqueurs.

On s'est tant indigné au commencement de la guerre contre cette grosse ville qui se rendit à quatre uhlans ! La société française s'est rendue à des uhlans moins nombreux, moins respectables, plus ennemis, et qui l'avaient avertie avec une plus insolente sincérité.

LES GROS BATAILLONS.

8 juin 1872.

Le projet de loi militaire continue d'exciter plus de dissentiments, de répulsions et d'alarmes que d'espérances. Il sera voté néanmoins. La France ne peut être satisfaite d'une organisation dont le résultat, quelque explication que l'on sache donner, a été la plus grande humiliation qu'ait subie son drapeau, Tout le mondé, en ceci comme au surplus en tout le reste, sent qu'il faut faire quelque chose, mais ce qu'il faut faire, hélas ! on ne le sait pas. Seulement, le bel esprit philosophique et la belle humeur française étant d'accord pour proclamer que Dieu est toujours du côté des gros bataillons, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de Dieu des armées ni de sort des batailles, on s'accorde à former de gros bataillons. De ce sentiment si philosophique sortira la loi du service obligatoire. Vingt ans de dévouement héroïque et forcé pour tout Français jouissant à peu près de tous ses membres ! C'est un acte de foi aux lois mathématiques de la force les moins justifiées par l'expérience et les plus admises par l'esprit moderne. Il en est de la force des nations comme de celle des machines :

tant de chevaux ! Et la nation qui aura moins de chevaux sera réduite à manger ses maigres chevaux, pendant que l'ennemi lui mangera son blé et ses moutons.

Bonald, il n'y a pas un demi-siècle, disait, sur les preuves les plus hautes, que la France s'était vue si forte au milieu du monde parce qu'elle y exerçait une magistrature instinctivement reconnue. Dans ce temps-là cependant, la France n'était pas la plus forte en chevaux, mais dans ce temps-là, elle croyait à l'existence d'un Dieu des armées, et elle voulait fournir des armées à Dieu. Les Francs connaissaient Dieu, Dieu connaissait son armée des Francs. Un pacte s'était conclu depuis Tolbiac, et l'armée des Francs avait vécu là-dessus assez glorieusement. Sans trop se préoccuper de sa force numérique, elle livrait bataille, assurée d'avoir toujours assez de cœurs si elle n'avait pas assez de bras. A défaut de soldats, elle avait des généraux ; à défaut de généraux, elle avait des rois ; à défaut de rois et de généraux, elle avait des prêtres. Certains hommes sont à eux seuls de très-gros bataillons. Et si tout manquait et que les prêtres mêmes fussent endormis, il se levait autre chose. Dans un moment de grande détresse, une fille des champs eut un rêve, entendit des voix du ciel, et partit sans même emporter pour arme sa quenouille ou la baguette dont elle gouvernait son troupeau. Elle réveilla tout, soldats, généraux, roi, prêtres. Dans la seule Jeanne, comme Israël dans la seule Judith, la France eut une armée, présent soudain du Dieu des armées ; et elle défit les gros bataillons des Anglais. Dieu a tenu longtemps ce pacte avec la France, mais enfin la France a voulu rompre et elle a rompu. Elle veut se faire de gros bataillons. Elle y mettra son or, son sang, sa liberté ;

elle se débarrassera du Dieu des armées, elle prouvera qu'il n'est pour rien dans les choses militaires. *Francia fara da se!*

En viendra-t-elle à bout? C'est assurément son dessein, et peut-être son espérance; ce n'est pas précisément sa foi. Elle a cessé aussi d'avoir cette foi-là, qui dépend de l'autre. Or, cette foi de moins, c'est beaucoup en moins. Il y aura une machine, des mécaniciens, du charbon, de l'eau. Mais le feu, cette chose légère et de peu, où le prendra-t-on? N'importe! Faisons la machine, chargeons-la, et nous serons outillés comme les Prussiens.

Jadis, — tant Dieu aimait la France qui aimait Dieu! — les défaites mêmes tournaient bien. Elles devenaient fécondes. Et des lendemains de défaite transformaient la défaite en victoire. Ces grâces s'obtinrent longtemps. On pourrait prouver que Waterloo fut une victoire de la France. Mais il y a aussi des victoires qui deviennent des défaites. Solférino nous mit au pied ce vil et infâme boulet de l'Italie. Napoléon III l'attacha, le 4 septembre le riva, et combien de temps ne le traînerons-nous pas, et qui détachera l'ignoble entrave, et qui guérira la plaie immonde?

Quant au service obligatoire, il faut en passer par là. Dieu le veut, sa justice le veut. Depuis le Christ qui apporta l'égalité dans le monde, il faut dans le monde une figure matérielle et tangible de l'égalité. Dieu nous l'avait donnée en sa maison, au pied de ses autels. L'égalité était là, dans la piscine de la pénitence, à la table eucharistique, sous la voix tonnante et douce de l'Évangile. On l'a niée, on l'a chassée, on l'a détruite : il faut qu'elle se retrouve. Elle se retrouvera, refaite par

la force brutale, dans les casernes, dans les camps, sous la main dure et sous la voix insultante de César.

L'homme fier du XIXe siècle ne veut plus d'ange gardien ; il sera gardé tout de même, gardé par le caporal et par l'officier de chiourme.

DISCOURS PLAUSIBLE DE M. THIERS.

9 juin 1872.

Le discours de M. Thiers est suivant la sagesse connue. Il dit des choses très-plausibles dans le moment, pour la majorité du moment. Voilà quarante ans que M. Thiers dit les choses les plus plausibles du monde, au gré de presque tout le monde; telle est la cause de son influence sur notre pays. Au résultat, nous ne cessons de descendre depuis que M. Thiers ne cesse de parler et d'être écouté. Les moments de répit sont ceux où il ne lui a pas été tout à fait permis de joindre l'action à la parole. Depuis qu'il est souverain, le mouvement de décadence prend le pas accéléré; et le pire, c'est que l'opinion ne s'en rend pas compte.

A chercher le vrai mérite de M. Thiers, il est l'homme qui gouverne le mieux notre décadence et qui est capable de la mener plus loin sans heurt, qualité que les décadences aiment beaucoup. Il semble que cela va tout seul. Point de chocs, point de foudre ni de grand bruit, point de zigzags non plus, aucune de ces choses, enfin, qui annoncent que l'on va périr. Le temps est sans charmes, mais sans épouvante; la mer grise clapote, mais aucune grosse vague ni aucun récif n'apparaît. On regarde à la barre : il y a quelqu'un, et le pilote dit que la route est bonne. Seulement, le taret perce les

flancs du navire, et on a la sensation de l'enfoncement.

— Pilote! pilote! nous enfonçons!

Alors le pilote prend la parole, il parle trois heures durant, il dit des choses plausibles... Pendant qu'il parle le taret travaille, l'enfoncement continue. On le sent toujours, mais on n'ose plus le dire. Il est plausible que c'est une illusion et qu'on n'enfonce pas!

Donc, suivant M. Thiers, la France n'a rien perdu. Elle est toujours la même France qui produit des hommes d'esprit et des vainqueurs. Seulement, par suite de la dernière guerre, elle est momentanément incommodée. Au fond, il ne lui faut que du repos, et elle se refera. Cette guerre ne signifie rien du tout. La France n'a pas été battue par l'Allemagne, comme elle se le met malheureusement dans la tête. Tout simplement le gouvernement français a été battu par le gouvernement prussien... Mais le mal n'est pas si grand, puisque la France conserve les glorieuses conquêtes de 89.

Voilà quarante ans que M. Thiers fait fond sur la conservation des glorieuses conquêtes de 89, et que cela paraît plausible.

Quant à savoir pourquoi la France, depuis ces glorieuses conquêtes de 89, n'a pu se procurer que des gouvernements qui se laissent battre ou par la guerre ou par la sédition, ou par l'ennemi du dehors ou par l'ennemi du dedans, il paraît que ce n'est pas la question, ou que M. Thiers ne s'en occupe pas, ou que cela ne nous regarde pas.

Et nous restons avec la sensation de l'enfoncement, sans motif plausible, sur cette mer clapotante, sous ce ciel gris.

ESPAGNE ET ESPAGNOL.

12 juin 1872.

Nos lettres d'Espagne nous font augurer que le très-excellent Serrano n'acquerra pas plus de lustre comme homme d'État, qu'il n'en a su gagner comme homme de guerre. S'il a lu par hasard la chanson du Cid, il doit se souvenir du sort de ces félons qui outragèrent les filles du héros et desquels, à la fin du poème, le jugement du champ-clos fait justice par l'épée des fidèles. Ils sont battus et roulent ignoblement dans la poussière, non sans avoir préalablement reçu d'insignes flagellations. Ce sera le destin très-juste et trop longtemps retardé de ce fâcheux Adonis, l'une des plus hideuses verrues de l'Espagne constitutionnelle, tour à tour favori, tour à tour traître, et finalement contaminé d'une disgrâce aussi risible que sa double faveur fut insolente. Il trouve ce que la vieille chanson promet à ses pareils : « Grande est l'humiliation! A qui outrage une noble dame et l'abandonne ensuite, qu'il arrive pareille chose ou même pire. » L'illustrissime et sérénissime Serrano sort de la scène historique à coups de pieds et à coups de sifflets.

A travers les fortunes de l'infamie, la justice divine ne laisse pas d'avoir son cours.

Ainsi que les affaires de Serrano, celles du fils de l'excommunié vont mal. Deux fois en ce siècle, la vraie et noble Espagne, abandonnée du monde et trahie d'un trop grand nombre de ses propres enfants, aura commencé la déroute des excommuniés. C'est encore elle, malgré ses désastres, qui est le sergent de Dieu. Cet honneur en vaut un autre ; il promet un avenir à cette nation que l'évêque de Tulle appelle la nation théologique.

L'honneur est grand pour le peuple espagnol, si cruellement dépecé par la Révolution. Nous le voyons jusqu'ici agir en quelque sorte de lui-même. A part quelques chefs comme le brave et pieux Tristany, tout est nouveau. Les anciens sont morts ou fatigués. Ceux qui dirigent les bandes, comme les soldats eux-mêmes, sont nés dans le trouble et la tyrannie de la Révolution. Leur nombre croissant et leur valeur attestent la persévérance de ce grand sentiment religieux qui est le caractère distinctif et magnifique de l'Espagne. Ils disent : Dieu, d'abord, ensuite la patrie, le roi et l'honneur.

Les deux peuples de l'honneur, aujourd'hui, sont le romain et l'espagnol ; et ces deux peuples de l'honneur sont deux peuples de la foi catholique.

On attend un mouvement républicain à Madrid. Nous verrons ce que ces républicains sauront faire, et nous comparerons. A vrai dire nous ne croyons pas beaucoup aux républicains d'Espagne. Ils feront des émeutes ; ce sont les catholiques qui donneront et soutiendront la bataille, qui délivreront et referont l'Espagne.

Victoire à l'Espagne et à son jeune roi, qui se pro-

clame fils de l'Église! Victoire au soldat qui prie! Pour que cette victoire soit féconde et durable, la foi en sera le principal instrument! L'armée catholique est sans armes et sans argent. Elle conquiert ses armes, pour ainsi dire, une à une, sur l'ennemi; elle vit de sa constance et de ses sacrifices. Il y a un homme, un prince qui est riche et qui ne donne rien; il y a un homme, un soldat glorieux, dont la présence doublerait et triplerait la force de cette insurrection généreuse; on l'appelle, il ne vient pas. Le prince craint de compromettre sa fortune, et le soldat sa gloire; mais le paysan offre sa vie. C'est le paysan qui est l'Espagne et qui restera. Le riche passera de sa caisse fermée au cercueil, qui sera mieux fermé encore, et le soldat glorieux emportera sa gloire dans l'oubli, mais la pauvre Espagne du Christ fera revivre l'honneur du nom espagnol.

OU ALLONS-NOUS?

18 juin 1872.

L'opinion, ou plutôt la sensation générale est que le présent régime tire à sa fin. Nous passons à un autre. Quel autre? Ici l'opinion se trouble et la sensation s'affole. Nous voudrions sans doute aller à la paix, au travail, à la liberté, mais ce n'est pas où nous nous flattons d'arriver. Nous allons où nous sommes poussés, par des gens qui ne savent pas où ils poussent. Il y a trois ans, l'illustre Paschal Grousset savait où nous allions, et c'était où nous ne voulions pas aller ni lui non plus. Nous allions à la Commune, et ce pauvre diable allait en Calédonie. Quelque chose d'analogue arrive à M. Thiers : l'an passé, il voulait probablement aller à la République; on peut le conjecturer pour faire honneur à son jugement profond. Mais peut-être qu'il ne voulait pas aller à M. Gambetta, qui est le point où nous touchons. Et M. Gambetta, où veut-il aller et où va-t-il?

Nous nous targuons d'avoir retiré à Dieu la direction des affaires humaines et d'être devenus maîtres de nos destins. A moins que nous n'ayons le dessein formel d'aller au diable, cet article de foi du *Syllabus* révolu-

tionnaire doit laisser des doutes dans les esprits qui veulent réfléchir. Vraisemblablement les événements qui nous écrasent démontreront autre chose. Ils démontreront qu'il n'y a ni lumière, ni liberté, ni repos, ni salut pour le peuple qui a brisé avec les dogmes chrétiens. Dans les courts et stupides orgueils de 1830, certains philosophes se vantaient de nous montrer comment les dogmes finissent, et il leur a été donné de mettre la main à l'œuvre, non pour éteindre les dogmes, mais pour en finir avec eux. La chose est faite, les conséquences sont nées. Cousin, Jouffroy, et les docteurs et patrons de l'Université de France arrosaient les jeunes plantes qui devaient être M. Gambetta et son peuple. Instruction obligatoire!

Nous avons la République sans républicains; nous aurons selon toute apparence, les républicains sans République, c'est-à-dire la dictature de ces messieurs, qui ne peuvent être que des dictateurs.

Il ne faut pas trop s'irriter de voir arriver M. Gambetta. C'est effrayant, mais c'est logique. Il est logique qu'un peuple sans dogme soit trompé par qui veut le tromper, et pris par qui veut le prendre. La France, se laissant si aisément contraindre à refuser le seul chef à qui tout Français se puisse honorer d'obéir, doit presque nécessairement s'abandonner au prétendant le plus humiliant et le plus monstrueux. Tous ceux qui ont travaillé pour ne pas se réunir sous Henri V, ont en même temps travaillé pour tomber dans les mains de M. Gambetta. M. Thiers a jadis trouvé la formule : Conservons la République, c'est ce qui nous divise le moins : c'est-à-dire : Puisque nous avons également horreur de l'ordre, restons dans le désordre! Mais il y a aussi

un ordre du désordre, et cet ordre du désordre, c'est la dictature.

M. Gambetta est par lui-même si peu de chose que tout doit sembler facile pour l'éviter. Un cheval sellé dans une écurie secrète, un bateau qui arrive d'Angleterre, quatre hommes et un caporal derrière un commissaire de police un peu résolu semblent pouvoir suffire pour barrer le chemin à M. Gambetta. Mais il y a le je ne sais quoi qui fait passer tous les mauvais coups ; la terreur marche devant M. Gambetta, qui voudrait bien lui-même s'en aller, et il arrive.

C'est une flagellation sans doute, et en somme, c'est peut-être encore une miséricorde. Depuis 1830, tous les pouvoirs en apparence réguliers qui se sont succédé en France se sont appliqués administrativement, législativement, politiquement et moralement, à faire triompher la pensée révolutionnaire. Ils l'ont acclimatée dans les cœurs et dans les esprits, et elle vicie et étouffe le sens social. Il se peut que la témérité absolument ignorante et violente du parti purement républicain produise un effet contraire, et réveille enfin ce qui nous peut rester d'esprit conservateur.

Non pas que nous doutions des efforts conservateurs de M. Gambetta. Il sera à son tour la dernière espérance de l'ordre, et il périra sans bonne grâce et très-ému pour la cause de la religion, de la famille et de la propriété. Mais avant de mourir, il aura opéré le déchaînement complet, et selon toute apparence, les dogmes reprendront l'empire, ou ce sera fini pour toujours.

Telle sera l'utilité de M. Gambetta dans le plan de la justice divine. Il viendra, régulièrement élu à cet effet,

donner quelque signature abominable qui manque encore au dossier de notre civilisation, avant qu'elle soit totalement livrée aux exécuteurs. M. Thiers regardera cela, du coin lointain où il se sera réfugié, et ne s'en rendra pas compte.

Quant aux princes fils de Louis-Philippe, ils auront toujours eu le plaisir de chasser quelques mois dans leur récent domaine de Condé, de rechausser les bottes de parade d'officiers généraux, et de montrer que le « drapeau chéri » était en sûreté dans leur poche.

MAITRE DES AFFAIRES DE SON PAYS.

21 juin 1872.

La démarche faite auprès de M. Thiers par les délégués des « diverses réunions conservatrices » reste jusqu'à présent sans lumière. Ce que l'on peut conclure des diverses relations qui en sont données, c'est que les « diverses réunions conservatrices » voudraient que M. Thiers fût conservateur comme chacune d'elles, tandis que M. Thiers, non moins conservateur, voudrait qu'elles fussent toutes conservatrices comme lui. Cette nuance, malaisée à définir, laisse assez peu d'espérance de parvenir à une solution. Combien y a-t-il d'opinions conservatrices, et par où se joignent-elles solidement de manière à former un tout? Comment M. Thiers lui-même est-il conservateur, et par quel procédé parviendrait-il à se résoudre entre toutes ces nuances qui ne parviennent pas elles-mêmes à se souder?

Il s'agit d'établir l'accord entre gens qui, peut-être, — pas tous! — savent ce qu'ils ne veulent pas, mais qui certainement ne disent pas, et souvent même ne savent pas ce qu'ils veulent. Il s'agit de former la chaîne entre gens secrètement résolus à ne se donner qu'une main.

Il s'agit d'opérer la fusion des infusibles. Ces problèmes sont très-gros ! Nous ne voyons que M. Thiers qui s'en puisse tirer, grâce au double avantage qu'il s'est donné de se rendre nécessaire à tout le monde, et de former à lui seul, plus qu'aucun autre, le parti pour lequel il travaille essentiellement.

Nous pouvons nous avouer que la position de la France est triste, et il n'y pas lieu de douter que M. Thiers n'en soit affligé, comme tous ceux qui ont encore le vieux préjugé patriotique, dont le sentiment international délivre de plus en plus les jeunes générations. M. Guizot disait un jour que s'il avait pu faire que le protestantisme ne survînt pas, il ne serait point protestant. De même, M. Thiers dirait peut-être que si la Révolution n'était pas arrivée, il ne serait pas révolutionnaire. Il ne voudrait pas aujourd'hui détrôner Louis-Philippe, ni peut-être même Charles X; et s'il croyait que l'on pût refaire la France une et puissante, la grande France des évêques et des rois, nous pensons qu'il se ferait un devoir d'y mettre la main.

Cette nation vaincue, amputée, endettée, cruellement malade sinon mourante, dont il a été le médecin lorsqu'elle était forte encore, et à laquelle il a jadis administré tant de potions qui n'ont pas réussi, ne peut lui offrir qu'un spectacle infiniment douloureux. Mais à cela près, la situation personnelle de M. Thiers est charmante. Il est « à la tête des affaires de son pays. » L'on voit en vingt endroits de ses histoires combien lui semble doux et enviable le sort de tout homme sur qui l'on peut écrire cette étiquette : « Maître des affaires de son pays ! » Et véritablement personne n'a été plus chef de peuple, en ce petit sens, que ne l'est aujour-

d'hui ce petit homme qui s'est vu si petit compagnon. Il convient que la position est écrasante, et il savoure le charme de ne se pas sentir écrasé. Il porte très-bien le fardeau; le genre humain en parle,

> « L'humble toit dans cinquante ans
> Ne saura pas d'autre histoire. »

Ses réponses aux doléances des « diverses réunions conservatrices » témoignent une sorte d'allégresse. Il a bien voulu ne pas dire : L'État, c'est moi! Mais il a dit aux délégués : La majorité, ce n'est pas vous. Il leur a fait entendre qu'ils étaient tout au plus le nombre. On ne saurait nier que cette remarque sent le maître et paraît propre à déconfire les suppliants. S'ils avaient répondu que le nombre est en effet plus évident que la majorité, mais que c'était à lui, non à eux, de faire la majorité, et que précisément le nombre s'était mis en ses mains pour devenir la majorité, ils auraient pu lui donner au moins la peine de chercher des raisons. Ils n'y ont pas songé.

En somme, M. Thiers nous a mal gouvernés, et n'annonce pas qu'il doive nous gouverner mieux, au contraire, puisque manifestement il s'épuise, et, ce qui est pire, il ne s'en aperçoit pas. Mais, à la rigueur, étant ce qu'il est, et nous voyant tels que nous sommes, il peut croire que personne ne se débrouillerait aussi bien que lui.

Il est convaincu de son droit, parce qu'il est convaincu de sa capacité. Il croit à cette légitimité-là. Le sens général favorise son erreur. M. Thiers est né sur les marches du trône, il a été le dauphin de la Révolution, il a vécu dans l'espérance et dans la volonté de

régner. Enfin, plus que septuagénaire, âge décidément incorrigible, il s'est mis à sa place, porté par une sorte de suffrage universel, et il a trouvé et il trouve cela tout simple. Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre. Selon nos lois, selon nos mœurs, selon notre histoire, commencée à 89, cela est tout simple en effet. Au droit général de tout détrôner correspond le droit individuel de tout introniser, et premièrement soi-même. M. Thiers a bien le droit de s'estimer autant que Napoléon Ier, que Louis-Philippe, que Napoléon III, que les deux Républiques et que tout le peuple et toutes les générations de 89.

Nous sommes dans la logique.

On s'aide comme on peut du génie que l'on a, pour faire ce que l'on veut; ce n'est pas un homme d'esprit de l'époque où « les dogmes finissent » qui manquera de bonnes raisons pour couvrir les irrégularités qu'il aurait pu encourir. Quand M. Thiers se trouverait, en conscience, innocent des ruses et bons tours dont il s'est servi pour nous procurer le bien de le voir à la tête des affaires de son pays, où serait la merveille? Il a l'exemple du vaillant Horace attaqué par trois adversaires. Seul défenseur de la République, en présence de trois partis monarchiques, il les a divisés :

« Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il courût. »

Il a couru, il les a fait courir, ils sont tombés dans son piége, et la République est sauvée.

C'est vraiment adroit!

TRAITÉ POUR L'ÉVACUATION.

2 juillet 1872.

Le traité de M. Thiers et de M. de Bismark justifie, hélas ! toutes les appréhensions qu'il inspirait. Il décharge deux départements pour charger plus cruellement deux autres ; il anticipe le paiement et retarde la libération.

L'ennemi s'éloigne de deux étapes, laissant derrière lui la porte ouverte, la laissant fermée devant nous. Il ne se diminue pas d'un fusil ni d'un sabre, et nous payons immédiatement et préventivement cette première manœuvre par le versement de cinq cents millions. Voilà ce que le traité nous assure. Le reste est éventuel et soumis aux redoutables chances de notre situation intérieure.

Le *Journal des Débats*, par l'organe imposant de M. Louis Ratisbonne, déclare que ce traité est parfait. C'est aussi, dit-on, l'avis de M. Ernest Picard, du 4 septembre. Mais M. Picard s'en tient à ce jugement favorable, tandis que M. Ratisbonne menace de son tuyau de plume et taxe d'impiété envers la patrie, ceux qui n'applaudiront pas à la belle combinaison de M. Thiers. Le traité est cruel ; il y a quelque chose de presque plus cruel à subir la vue et les cris de ces encenseurs.

Et quelles suites sont possibles et s'annoncent déjà! Ces trois milliards une fois souscrits, dans quelles mains tomberont-ils? Un crime, une sédition, un accident de rue peuvent les mettre aux mains du *fou furieux* dont M. Thiers, qui l'a caractérisé lui-même par ces mots, prépare aujourd'hui l'avénement. On se souvient du sage Marc-Aurèle. Toute la sagesse, toute la modération, toute la littérature de Marc-Aurèle ne l'empêchèrent pas de persécuter les chrétiens, dont il méprisait les superstitions, contraires selon lui au progrès de la pensée humaine. Elles ne l'empêchèrent pas non plus de laisser l'empire à Commode, qu'il traitait de « fou furieux, » mais qui avait l'honneur d'être de son sang.

En écoutant la lecture de ce traité, qu'elle doit ratifier dans les huit jours, la plus grande partie de l'Assemblée témoignait d'une profonde douleur. Telle était donc la réalité de ces négociations, si longuement et si savamment exploitées au profit de ce gouvernement personnel dont l'entêtement révolutionnaire et l'égoïsme enfantin, ont avarié nos ruines et disloqué jusqu'à nos débris. C'est pour arriver là que M. Thiers a fait ce qu'il a voulu, et que la Révolution a pu envahir à peu près tout le territoire que n'occupe pas l'étranger!

Lorsque M. de Rémusat se préparait à lire les articles, une voix s'est écriée de la Gauche : — *Écoutez, monsieur Rouher!* Et bientôt une autre voix s'élevant de la Droite a crié : — *Écoutez, monsieur Favre!* Car M. Favre, même dans cette circonstance, a bien osé montrer sa figure. Il y avait un troisième nom que la conscience publique devait clouer là : — *Écoutez, monsieur Thiers!* Écoutez ce que vous dites vous-même, un an après que la confiance de l'Assemblée a tout livré à votre sagesse

et à votre patriotisme ! Et vous avez remis le Pape à Victor-Emmanuel, le trésor à M. de Bismark, l'avenir à M. Gambetta.

Jamais M. Thiers n'a pu marcher longtemps tout seul. Ses aventures impériales ont fini deux fois par l'avortement. La troisième aura duré davantage ; il l'a menée sans contrôle et sans frein, elle s'engloutira dans une catastrophe.

Et le remède, dira-t-on ! Le remède serait encore au pouvoir de M. Thiers, mais il faudrait qu'il fût d'abord dans son cœur, et vraisemblablement il n'y est pas. Il faudrait que M. Thiers eût pitié de la France ; qu'il mît M. Gambetta, son héritier présomptif, hors d'état de nuire, en lieu sûr ; et qu'ensuite, ayant constitué le pouvoir définitif, en donnant une tête au parti conservateur, il s'éloignât à son tour pour se préparer à paraître devant Dieu, qui bientôt lui demandera compte du premier et du plus abaissé des peuples chrétiens. Il n'a pas un plus grand service à rendre à la nation ni à lui-même.

Quant au traité, tel qu'on le présente, il est à rejeter, comme ajoutant de nouveaux risques à une situation qu'il n'améliore en aucun sens. L'Allemagne nous a assez dicté. Nous avons à payer, non plus à écrire. Cinq cents millions afin que deux départements ne voient plus l'ennemi, c'est trop, puisque, cessant de le voir, on ne cessera pas de le sentir. Tenons-nous-en où nous sommes. Inutile de sortir prématurément de nos poches trois milliards, pour en remettre une partie à M. de Bismark et serrer l'autre dans une caisse dont M. Gambetta pourra trop aisément saisir la clef.

LA SITUATION.

I

10 juillet 1872.

L'Assemblée nationale subit une crise dont il est plus facile de se rendre compte que d'en prévoir l'issue. L'esprit cherche à s'emparer du corps pour le conduire ; le corps tend à envelopper l'esprit pour le réduire. L'esprit aspire à marcher, le corps à se reposer ; plutôt que de suivre l'esprit, le corps voudrait l'étouffer, au risque de se dissoudre; plutôt que de consentir à ce sommeil destructeur, l'esprit ferait éclater le corps. C'est une vieille guerre où chacun a ses raisons. La cause de sa durée est qu'il y a deux esprits qui, tour à tour, séduisent, alarment et emportent le corps.

Ces deux esprits s'appellent le bien et le mal. Le corps aime le bien, qui lui est nécessaire, mais il préfère le mal, pour lequel il a plus de goût.

> « Je ne fais pas le bien que j'aime,
> Et je fais le mal que je hais ! »

M. Thiers, dans ses bons moments, chante sans doute cette romance que soupirait Louis XIV. Jetant un regard désolé sur l'ordre nécessaire, il travaille à légiti-

mer les fruits du désordre, comme Louis XIV, par des affections analogues, se décidait à faire reconnaître les bâtards de M^me^ de Montespan. Et le Parlement s'y soumettait, sans méconnaître que c'était la honte et la ruine de la France.

Ainsi fait l'Assemblée, pour avoir la paix, et elle n'a pas la paix. Elle rencontre deux sortes de récalcitrants irréductibles : les uns qui rejettent tout à fait ces accommodements périlleux et malhonnêtes ; les autres qui les trouvent tout à fait insuffisants, voulant qu'il n'y ait plus de vrais héritiers que les seuls bâtards. La majorité se désole et s'exaspère : — « Exagérés, laissez-moi tranquille, je suis la modération ! » Mais en adjurant les récalcitrants, elle ne peut leur fermer la bouche, elle ne peut méconnaître que leur obstination l'ébranle et la divise. Les uns sont le bien, les autres sont le mal, il faut choisir. C'est le travail qui se fait. Travail inévitable,... et inquiétant. *Video meliora... deteriora sequor.*

Nos députés forment une multitude.

« Nous en avons beaucoup pour être de vrais dieux ! »

Tous élus pour nous représenter, plusieurs ne représent au fond qu'eux-mêmes, et c'est le cas des plus importants. Leurs clients, gens d'appétit, sont simplement un appendice plus ou moins pesant de ces personnalités égoïstes. Tel parti puissant n'est guère qu'un homme qui s'isole de l'intérêt public. D'autres, qui constituent également le seul parti auxquels ils appartiennent, ne laissent pas d'être en même temps deux partis, et même trois, ou par l'irrésolution de leur pensée, ou par le conseil toujours prépondérant de leur ambition. D'autres ne sont absolument rien. Ignorants et ignorés, ils ne

savent pas pourquoi ils font ombre et nombre ici plutôt que là. Ils flottent, ils errent aux lisières des nuances, à cheval sur un fil oscillant aux courants d'air de la parole, et ils en tombent blancs ou noirs pour voter. Le suffrage universel produit beaucoup de ces atomes qui prennent dans l'urne un poids décisif. C'est la majorité.

Le mouvement (il serait plus exact de dire le remuement) est dans cette masse où se rassemblent tant d'intérêts, d'ambitions et d'indécisions incurables. La vie réside aux extrémités de droite et de gauche. Là, aussi éloignés que possible, sont les vrais esprits, inconciliables parce qu'ils sont vrais. A droite, esprit de reconstruction générale ; à gauche, esprit de destruction absolue. Et là, s'organisent deux forces entre lesquelles se livrera le combat inévitable et suprême. Pour l'une, la restauration sera le but ; pour l'autre, la destruction sera l'œuvre. Ni l'une ni l'autre n'entend laisser subsister l'état présent, que la masse prétend conserver, sans espérer beaucoup désormais d'en avoir le moyen. Le moyen serait l'accord ; où le chercher ?

Les centres ont raison de se dire conservateurs ; ils ont tort de ne pas s'apercevoir qu'ils sont uniquement conservateurs d'une dissolution pire que ne pourrait l'être même l'absolue destruction. Sur la terre nue on parvient à bâtir ; en plein marais, impossible de rien fonder : le fond se dérobe, l'air tue.

L'extrême droite appelle un architecte qu'elle connaît ; l'extrême gauche évoque un démolisseur qui ne manquera pas à ses vœux ; les centres cherchent un commis qui préserve de l'architecte, ajourne le démolisseur et satisfasse tout le monde en dupant tout le monde. Ils ont cru qu'ils tenaient leur homme ; l'homme

se flattait d'avoir trouvé un plâtre facile à gâcher, plus consistant que la pierre, à l'épreuve de l'eau, de l'air et du feu. Mais on entrevoit jusque dans les centres que l'homme se fait illusion sur son plâtre et sur son talent. En même temps le pays, préservé du mirage qui séduit les petites ambitions privées, s'avoue qu'il n'est point de milieu entre le bien et le mal. Il pressent le combat, il s'y résigne ; dans sa partie intelligente, il le désire. Le combat, quelle qu'en soit l'issue, semble moins désastreux que cette peste de dissolution, chaque jour plus active, et qui ne laisse aucun espoir de guérison ni de résurrection. Sans doute, M. Thiers, certifié par M. Barthélemy Saint-Hilaire et par M. de Rémusat, ou encore par M. Vrignault, ne cesse pas de dire que tout va bien ; mais on sent couler et s'épuiser les dernières ressources de la vie.

II

Jusqu'ici, ni l'un ni l'autre des partis extrêmes n'a eu d'action sur l'Assemblée.

L'extrême gauche a été intellectuellement et numériquement trop faible ou pour se faire écouter ou pour s'imposer. Ses accointances avec la Commune, mortelles à son crédit moral, ont beaucoup diminué sa force animale. Elle a perdu sans gloire ses hommes de main passés à l'insurrection, la plupart en laissant trop voir la crainte de n'en être pas. Ni Razoua, ni Rochefort, ni M. Ranc, ni M. Lockroy, et pas même l'immortel Millière et le terrible Delescluze n'ont paru étrangers au sentiment de la prudence. Nul n'estime impossible de les faire filer. On connaît le prix d'un train spécial pour le foudroyant Esquiros. Il ne reste à l'extrême gauche

que des rêveurs secrètement amis du traitement fixe et de l'avancement régulier, ou des énergumènes de langue à qui suffit une réputation d'excentriques, et qui se sentent dépouillés de prestige. Ou trop minces, ou trop défraîchis, ou trop drôles ! Ils ne pourraient pas forcer la porte, mais assurément ils ne veulent pas la défendre ; et comme ils sont à l'intérieur, ils peuvent au moment donné faire couler le pène. Qu'on ne les méprise pas ! Tels qu'ils sont et tels que nous sommes, nous devons les redouter sérieusement : ils ont l'*idée*, et nous voulons périr ; ils sont le mal, et nous n'aimons pas le bien.

L'extrême-droite, composée d'hommes désintéressés, indépendants de la popularité, dépendants du devoir, n'a pas eu plus d'influence que la crête révolutionnaire. Ses membres, peu pratiques aux manœuvres de tribune et de couloir, étrangers au vieux personnel politique, observent, s'indignent, protestent et s'écartent sans savoir se réserver. Plusieurs sont hommes d'action ; ils l'ont prouvé ; ils le prouveront encore et de façon peut-être à déconcerter les hommes de main, mal habitués jusqu'ici à rencontrer des hommes de cœur. Mais leur probité ne veut pas créer l'occasion et les contraint d'attendre l'événement. Ils ne peuvent ni se prêter aux tromperies des fins parlementaires, ni se permettre ces audaces que n'intimide pas une enjambée à faire dans le sang.

La masse, droite modérée, centre droit, centre gauche, gauche modérée, les trouve importuns, elle ne les hait ni ne les méprise. Elle a été en grande partie élue pour ses affinités avec eux. A Bordeaux, elle n'était pas loin de leur appartenir. Les angoisses du temps et la finesse des vieux parlementaires n'ont pas été de trop

pour pratiquer les scissions qui ont fait rouler ce grand nombre d'honnêtes gens dans le va-et-vient des centres. Si les centres sont le rendez-vous des individualités qui tâtent et se laissent tâter et qui trouvent toujours quelque chose à rogner sur les principes en faveur de la trêve du moment, il est vrai néanmoins qu'on y voit des talents, des expériences et des droitures qui restent pleinement honorables, même lorsqu'elles se laissent aller à de désolantes complicités. Mais là travaillent les anciens parlementaires, les fils de parlementaires, les apprentis parlementaires, en un mot les « meneurs. »

Funeste race, ces meneurs! armés d'habileté contre tout principe et tout sentiment, incurablement entêtés de leur sagesse! Ils ont décrété que l'on ne se passerait pas d'eux; que le Pape, le roi et le peuple prendraient leurs petits chemins de traverse, à l'entrée desquels il faut laisser toute tradition et tout avenir, pour aller dormir dans leurs bureaux. C'est, disent-ils, le vœu de la pensée moderne, et ils sont les délégués de la pensée moderne, chargés de ses pleins pouvoirs pour l'abolition de tout dogme qui ne lui convient pas. L'humanité ne vivra plus de son vieux pain et n'aura plus de pain nouveau. Elle restera au pain moisi de 89 et au pain rassis de 1830.

Là-dessus, ils sont intraitables. Ils croient à leur adresse pour faire accepter cette alimentation universellement refusée, et ils tiennent que M. Thiers seul est plus fin qu'eux.

Quand M. Thiers a parlé, *magister dixit*. C'est M. Thiers qui est leur infaillible, surtout lorsqu'il proclame leur souveraineté, qu'ils appellent modestement la souveraineté de la raison. Alors il ne reste plus qu'à

trouver l'aiguille et le fil qui peuvent coudre l'un à l'autre le disparate, l'inajustable et le contraire, le oui et le non, le bien et le mal. Voilà où leur esprit s'exerce, et ils visent seulement à se distinguer en ne faisant pas l'opération comme M. Thiers voudrait qu'on la fît; car, même envers M. Thiers, il convient de prendre des libertés. Toute leur affaire depuis quinze mois, a été de parlementer entre eux et avec M. Thiers, toujours piqués du désir de mettre M. Thiers « dedans, » et perpétuellement remplis de la plus sincère admiration pour M. Thiers, qui les met « dedans » toujours.

La majorité s'est, hélas! prêtée à ce jeu, mais le jeu tire à sa fin. La galerie se lasse, et M. Thiers a un défaut : il s'impatiente.

Jusqu'à présent, M. Thiers s'était contenté de les lutiner, et ils croyaient prendre des leçons d'escrime parlementaire. Mais voici que M. Thiers les bafoue et, qui plus est, les défonce. Ils sont outrés. C'est cependant la meilleure leçon qu'il leur ait donnée. Il leur apprend, sans le savoir lui-même, que dans une époque de désordre moral comme la nôtre, l'unique sagesse est de suivre la ligne droite et de laisser le reste à Dieu. Malheureusement la leçon vient tard; ceux qui la reçoivent ne la comprendront pas plus que celui qui la fait. Cependant l'on peut espérer que les menés seront plus sages que les meneurs.

III

La vérité est que, dans l'Assemblée, comme au surplus dans la France, il n'y a pas de majorité spontanée et saisissable. Il y a deux principes d'égale force dans un

désordre qui ne permet ni à l'un ni à l'autre de compter le nombre, perpétuellement variable, de ses partisans. L'un est le principe du bien, l'autre est le principe du mal : au point où en sont les choses, ni l'un ni l'autre ne veut se rendre ou se contenter d'une demi-victoire. Ce que l'on voit entre eux et contre eux n'est pas une majorité, mais une simple collection de minorités empêchées de se prononcer par des intérêts secondaires, qui les empêchent aussi de se réunir à un principe commun. Jamais ces minorités ne s'agrégeront assez pour résister aux courants qui les attaquent à la fois.

L'instinct de leur péril leur a fait élire M. Thiers, afin qu'il leur donnât une tête qui fût ou qui pût devenir un principe. Mais M. Thiers n'a voulu leur donner d'autre tête que la sienne, de laquelle tout principe est absent et même exclu. Ainsi, il a été chez ceux qu'il devait réunir un dissolvant intérieur en aide à celui du dehors. Il a introduit l'ennemi dans la place, il est devenu l'instrument de cet allié personnel, dont les intérêts propres ne sont ni les siens ni ceux qu'il promettait de défendre.

Il s'offrait, et il fut pris pour être le centre des centres ; mais il y avait un sous-entendu chez ceux qui le prenaient et un sous-entendu chez lui. On le voulait provisoire, il se voulait définitif. Le moment de s'expliquer devait venir, il est venu, et le représentant provisoire de tous les partis se déclare d'un seul parti. Il appartient à la gauche modérée.

C'est la fraction qui confine à l'extrême gauche et qui ne s'en sépare guère que par un langage plus poli. On y voit les militaires gênés dans l'armée et les avo-

cats qui n'ont plus d'occupations possibles dans les magistratures, tous hommes fort dangereux. Bref, M. Thiers, l'ancien révolutionnaire monarchique, est présentement révolutionnaire républicain. Cela signifie qu'il n'entend pas rendre le dépôt dont il a donné reçu à l'habile M. Rivet. Il a reçu la République provisoire, il entend rendre la République définitive.

L'Assemblée accepte-t-elle? c'est la question. Les observateurs signalent une tendance de translation vers deux pôles, et c'est l'avis de plusieurs qu'il suffira d'un danger réel pour que l'Assemblée se partage. Ce qui est foncièrement bon se portera vers la droite, le reste vers la gauche. De quel côté penchera la balance? A Bordeaux, et tout de suite après la défaite de la Commune, il n'y avait pas de doute. Aujourd'hui, M. Thiers et les sages qui l'ont fait arbitre, ont si bien travaillé, que Dieu seul le sait.

Ce qui paraît plus probable, c'est que M. Thiers, assisté du maréchal Lebœuf-Saint-Hilaire et du surplus de son conseil et de sa cour, a suffisamment préparé son Sédan, et qu'il l'aura. Lui aussi, M. Thiers, a toutes les chances de se retirer dans l'histoire avec une très-belle et très-ferme réputation de grande incapacité méconnue.

Au fond, l'Assemblée est chrétienne et monarchique. On peut espérer. Si elle sait faire choix d'un seul homme ou de quelques hommes résolus, elle est maîtresse de la situation. Le terrible M. Gambetta et sa terrible gauche éprouveront des émotions qui gêneront leur jugement, et ils ne prendront pas le chemin du Capitole. Si l'Assemblée au contraire se livre aux discoureurs, la France peut s'attendre à tout.

LA RÉPUBLIQUE CONSERVATRICE.

15 juillet 1872.

Il est presque plaisant de voir comme l'on parle en ce moment de se mettre décidément en République, pour avoir la paix. Le bonhomme qui rêve la création d'un « parti national » en vue d'instaurer la forme du gouvernement la plus généralement reconnue impraticable chez nous, fait néanmoins le rêve de tout le monde. Il a seulement parlé trop tôt. Encore un peu de silence, c'était fait. La pauvre somnambule que l'on s'obstine à nommer la France, conduite par son tuteur, entrait dans la chambre de garçon que M. Gambetta occupe provisoirement chez M. Thiers, et se réveillait mariée. Le paranymphe, en se pressant, a dérangé la combinaison. Elle n'est pas abandonnée pour cela : les noces seraient si belles, tant de gens s'y gobergeraient ! On avait parlé d'aller à l'église, parce que les parents de la future ont des « principes chrétiens ; » les amis du futur ne veulent aller qu'à la mairie, parce qu'ils n'ont que des principes civils, et encore ! — Mais, disent les entremetteurs, puisque le tuteur et le futur n'ont pas de principes du tout, et qu'au fond, ceux de la future sont

larges, serait-il impossible d'arranger l'affaire par le moyen d'un pasteur protestant? C'est assez chrétien, c'est assez civil, c'est assez rien, et c'est tout à fait nous.

Il ne faut pas jurer que cela ne se fera pas.

Ce qui est certain, c'est que l'on cherche en vain comment cela se pourrait faire ; dès lors plus de difficultés. *Impossible* n'est pas français.

Qui est républicain en France? Personne. Ceux mêmes qui disent l'être ne se le persuadent pas, ne nous en persuadent pas. De leur propre aveu, ils ne sont républicains qu'à leur façon, qui n'est pas celle du voisin. M. Gambetta lui-même, déguise mal ses penchants réactionnaires. On observe aisément qu'il trinque plus qu'il ne boit. Il s'en veut de ne pouvoir pas être M. Odilon Barrot. Il supporte que M. Thiers parle de *République conservatrice*. Certainement, M. Gambetta ne se trouverait pas archi-malheureux d'être de temps en temps premier ministre et de faire des économies, en passant tour à tour du ministère aux premières présidences.

Il n'existe de parfaits républicains que ceux qui ne gouvernent pas encore la République et qui ne se sentent même pas au moment d'arriver. Proclamez la République définitive, vous rendez réactionnaires tous les députés radicaux, mais tous les électeurs gardent leur appétit. Ils murmurent comme un seul ventre creux, ils réclament la *vraie République*. Voilà le définitif; six mois peut-être! La République définitive ferait des dépenses folles pour se donner un bon maître qui pût tenir un an.

Tel sera le résultat des efforts de M. Thiers, l'œuvre de son gouvernement, le couronnement de sa longue

vie. Il aura fondé l'instable. Hélas! ce n'était pas la peine de tant se fatiguer. Ce qu'il nous a donné par tant de soins, nous l'avions déjà.

« Dans le pays des aveugles, les borgnes sont rois. » La France est devenue ce pays des aveugles. Quiconque, depuis un siècle, a vu d'un œil, ou à peu près, s'est fait son moment de royauté borgne. Un patatras épouvantable, sanglant et grotesque, a terminé l'aventure de ces voyants, dont l'œil unique n'a jamais su se tourner que vers la terre. M. Thiers, qui élève son orgueil jusqu'à se croire simple, et qui a inventé le César en redingote civile, ne laisse pas de se croire une manière de Napoléon. Pour notre part, nous lui accorderions cela. Sans flatter l'œil, il ne vaut pas plus, mais ne pèse pas moins. Et après? Comme tout animal de gloire, il a trouvé sa ration de foin, et même on lui a fait bonne mesure. Depuis déjà quelque temps il mange à crédit. Cependant le quart d'heure de Rabelais est venu, et il n'a pas de quoi payer. Cet homme simple et de bon sens va faire banqueroute, tout comme les autres héros du siècle révolutionnaire. Encore un peu, ce sera fini. Il ne faut pas parler de Sainte-Hélène; les lampions ne s'éteignent pas dans la mer. Mais il aura ses ides de février, son 4 septembre, son pauvre petit écroulement, que lui seul ne prévoit pas, dans le gâchis que plus que tout autre il a fait. En un an, sa puissance est parvenue à ce point de maturité où il n'importe plus à personne qu'un pouvoir se maintienne, parce qu'il s'est mis hors d'état de faire aucun bien et même de vouloir le bien.

Nous avons un mot pour caractériser ce genre de révolution ou plutôt de chute des gouvernements. Ils tombent, non pas tant parce que les séditieux les pous-

sent, que parce que les honnêtes gens les lâchent. On est découragé, on se sent trompé; advienne, qu'advienne; on se retire. Cela s'appelle *la révolution du mépris*. Ainsi périrent le gouvernement de Louis-Philippe, et la République de 1848, et le second Napoléon, et un peu même le premier, justement, quoique par des mains assassines. Que veut-on que fasse la masse des honnêtes gens, qui se voient écartés de partout, trahis, livrés, empoisonnés, qui ont cru remettre le pouvoir au gendarme, et qui s'aperçoivent que le gendarme est le chef de la bande? Ils se retirent et laissent ses complices se faire justice entre eux. Après tout, c'est la justice de Dieu qui passe; et ce qu'elle leur pourra faire payer n'est que la légitime rétribution qu'ils doivent, pour leur vieille part de complaisance au déchaînement de ces horreurs.

Que M. Thiers travaille pour M. Gambetta, et que M. Gambetta travaille à son tour pour M. Pyat ou quelqu'autre de même espèce qui entrevoit la revanche : ces gens-là seuls pouvant se traiter comme ils le méritent, il est logique et légitime que la cécité générale, qui n'est pas tout à fait involontaire, leur en fournisse les moyens à ses dépens. La conscience publique y donne un assentiment instinctif, parce qu'il n'y a pas de sophisme qui puisse la dépersuader qu'elle a péché. Tant d'ignorance voulue, tant de mépris des tonnerres et des foudres de miséricorde, tant d'arrogance et d'insolence, tant de fortunes iniques doivent une dîme amoncelée. Il la faut solder, elle le sera, dût le capital y passer. Les lois intimes de l'ordre, quand elles sont violées, enfantent des désordres qui les vengent. Ceux qui ont chassé l'ange gardien finissent par tomber sous le gou-

vernement du garde-chiourme, et alors ils pratiquent les vertus dont la société a besoin. Sous le garde-chiourme, ils ne deviennent pas corrects, mais ils vivent correctement.

On ne veut pas de la royauté, on tâtera de la dictature. Gambetta fera payer au moins la dîme, et ses successeurs, par la loi du progrès, feront donner tout le revenu, puis le fonds. On donnera aussi, très-large, la dîme du sang; les séminaires, devenus casernes, seront plus peuplés que jamais, pour vaquer au service de la mort gratuite, laïque et obligatoire.

M. Thiers aura eu le mérite d'avancer cet événement. Ce ne sera pas celui de la liberté. On peut croire qu'il ne le voulait pas. M. Thiers, qui a passé sa vie à écrire l'histoire de la Révolution, n'a jamais su ce que c'est que la Révolution, ne le sait pas encore, et ne le saura jamais. Il ne sait pas quelles transgressions obstinées l'ont rendue inévitable, quels aveuglements la prolongent; il n'admet aucune des vérités qui peuvent en rompre le cours toujours plus puissant. Parce qu'il a flotté comme un liége sur ce torrent devenu fleuve, il croit qu'il le domine; parce qu'il en jase perpétuellement, il prétend qu'il le connaît; et parce qu'il n'enfonce pas, il s'imagine qu'on y peut vivre. Il n'enfonce pas parce qu'il est de liége, et ce secret, comme beaucoup d'autres, lui reste caché. Ce dont il a fait sa gloire n'est que son excuse.

Il a trompé le monde et s'est trompé lui-même par son éternel parlage, comme le premier Napoléon par la force temporaire de son bras, comme Louis-Philippe par la patience de sa ruse, comme le second Napoléon par l'artifice de sa taciturnité. Mais tout cela ne vaut pas

un principe, et le creux apparaît. Conformément au commun destin des révolutionnaires, M. Thiers s'en va les mains vides après n'avoir rien donné de bon. Le torrent, qui a si longtemps porté ce liége, ne le laissera pas dans un endroit glorieux. En dépit de M. B. Saint-Hilaire, l'histoire niera que M. Thiers ait été de la race des grands hommes, pas même de cette espèce de grands hommes qui n'ont jamais cessé d'être petits. Il se vantait l'autre jour de prendre place parmi les redresseurs de révolutions; il se trompe beaucoup : sa place est simplement parmi ceux que les révolutions ne redressent pas.

LE GREDIN DE LETTRES.

22 juillet 1872.

Les belles choses que dit M. Gambetta sur la Révolution qui nous a donné la République et sur la République qui nous garde la Révolution, font ressouvenir de choses analogues que disait plus succinctement l'illustre représentant Lequinio, l'un des pères de 93.

Il y eut plus monstrueux que Lequinio, il n'y eut pas pire. Penseur et phraseur de profession, il appartient à l'espèce révolutionnaire naturelle et pure. Il est plus type, plus homme de lettres et plus gredin; il est plus périlleux, au fond, que cinquante autres dont on a parlé davantage. Il est de ceux qui s'évadent, qui fournissent des *alibi*, qui se rangent, qui demandent grâce et qui durent. Un Marat, un Robespierre, un Danton, un Carrier finissent par trouver assez promptement la corde ou le trébuchet; ils laissent une mémoire qu'on ne parvient pas à enterrer. La Révolution, si elle n'avait eu qu'eux, serait morte avec eux. Elle s'est fait des agents plus utiles. Lequinio, le gredin de lettres, brille dans ce nombre.

Le gredin de lettres, le grimaud sophiste, enflé et fermenté, que les souffrances de la vanité incapable poussent à la férocité, que la férocité mène à la puis-

sance, voilà tout à la fois le grand instrument de la Révolution et son produit vraiment abominable. Il est l'incurable méchant, l'incurable envieux, l'incurable impuissant, le venin mille fois mortel; il est le calomniateur sans trêve et sans pitié, il est le fourbe, et avec tout cela, et pour y mettre le comble, il est le poltron. La peur lui fait cette rage assassine dont les bagnes sont étonnés. S'il osait fuir plus tôt, le gredin de lettres engagé dans les affaires briderait mieux sa cruauté. Rochefort, perdu de peur, se couvrait, en aiguillonnant l'émeute. Les couvents de Picpus ont été saccagés et les religieuses diffamées au péril de leurs jours, pour lui donner le temps de boucler sa valise et de couper sa barbe. C'est le cas des autres : libres, ils offraient la vivante image de l'impudence; pris, celle de la peur verte et mourante. Mais le gredin de lettres est ainsi fait que la peur même ne le corrige pas. Dès qu'il ne risque plus la potence et ne craint plus la mort, il ne voit ni spectres, ni flammes, ni sang répandu par ses mains. En prison, comme Napoléon à Sainte-Hélène, il réclame une meilleure nourriture et griffonne pour sa gloire personnelle et le triomphe de ses idées. Chacal et punaise, le gredin de lettres est la bête révolutionnaire par excellence; le diable n'a rien fait de mieux contre le genre humain.

Leur père Lequinio était auteur pacifique et endetté d'une *École des laboureurs*. Élu à l'Assemblée législative comme modéré, il prit peur et mérita de rentrer à la Convention comme terroriste. Il vota la mort du roi, sans grâce ni sursis, mais non sans phrases. Il regretta de ne pouvoir envoyer Capet « aux galères. » Cette gentillesse le marqua pour les missions. On l'envoya dans

la Charente avec un nommé Laignelot, homme de lettres aussi, auteur d'une tragédie d'*Agis*. Ces deux histrions s'installèrent à Rochefort, où ils se mirent à travailler. Ils donnaient des fêtes, instituaient un tribunal révolutionnaire, présidaient aux exécutions et aux banquets et parlaient du haut de la guillotine.

Ils s'amusaient beaucoup. Leurs rapports à la Convention sont écrits en style badin, dans le goût de notre *Charivari*. Ils poussent à la mort un nommé Larivière, fournisseur de bougies.

« Le tribunal va le faire éclairer... Les honnêtes gens de ce pays disent que c'est le plus honnête homme de la terre; il en est ainsi des officiers de marine; il en est ainsi des comtes, évêques, abbés et prêtres arrivés l'autre jour au bagne... Le tribunal révolutionnaire que nous formons est chargé de donner à tous ces messieurs des certificats de civisme. (*Moniteur*, 5 novembre 1793.) »

Lequinio et son collègue s'occupaient beaucoup de *déprêtrisation;* ils racontent le fait et en exposent avec soin les heureuses conséquences politiques et sociales :

« Huit bénisseurs du culte catholique et un ministre du culte protestant viennent de se déprêtriser en présence de tout le peuple assemblé dans le temple de la Vérité, ci-devant église paroissiale; ils ont juré de n'enseigner désormais que *les grands principes de la morale et de la saine philosophie,* et de commencer à montrer enfin aux hommes le *flambeau de la raison.* Il n'y aura plus dans cette ville qu'une manière de *prêcher la morale,* qu'un temple, celui de la Vérité, qu'un seul dépôt des restes inanimés de l'homme, que la *superstition faisait revivre sans cesse pour tourmenter les vivants.* Un grand tableau des droits de l'homme va remplacer les tabernacles des ridicules et imbéciles mystères... Tout va marcher ainsi rondement : le peuple va de lui-même au *flambeau de la raison* que nous lui montrons avec douceur et fraternité. Le tribunal révolutionnaire que nous venons d'établir fera marcher les aristocrates, et la guillotine fera rouler les traîtres. (*Moniteur,* 6 novembre 1793.) »

Mais tout cela était aussi bien fait par d'autres. Voici le trait original du littérateur Lequinio :

« Encore un grand triomphe moral, citoyens collègues, non pas sur les momeries presbytérales, elles n'existent plus dans ce pays, mais sur un préjugé non moins fort et non moins enraciné qu'elles. Nous avons formé ici un tribunal révolutionnaire comme celui de Paris, et nous en avons nous-mêmes nommé tous les membres, excepté celui qui doit clore la procédure, le *guillotineur*. Nous voulions laisser aux patriotes de Rochefort la gloire de se montrer librement les vengeurs de la République, trahie par des scélérats; nous avons exposé ce besoin à la société populaire. Moi, s'est écrié *avec un noble enthousiasme* le citoyen ANCE, c'est moi qui ambitionne l'honneur de faire *tomber la tête des assassins de ma patrie!* A peine a-t-il eu le temps de prononcer cette phrase, que d'autres se sont levés pour le même objet et ont réclamé du moins la faveur de l'aider. Nous avons proclamé le *patriote* ANCE *guillotineur et nous l'avons invité à venir, en dinant avec nous,* prendre ses *pouvoirs* par écrit, et les arroser d'*une libation en l'honneur de la République.* Nous *pensons* qu'en peu de jours les juges le mettront à même de donner la *preuve pratique du patriotisme* avec lequel il vient de se montrer si au-dessus de ces préjugés qu'il fut toujours intéressant aux rois et aux tyrans d'entretenir, pour nourrir toutes les irrégularités sociales sur lesquels s'établissait leur puissance. »

Voici la conséquence, il importe de la méditer : elle touche aux recherches de M. Gambetta sur les moyens de donner à la propriété de nouvelles et plus fortes bases :

« La destruction *des préjugés* en ce pays rend encore un grand service à la République, *c'est qu'on n'y a plus peur des revenants; en conséquence* LES BIENS DES ÉMIGRÉS S'Y VENDENT TRÈS-BIEN! »

Dans les idées de M. Gambetta, publiées à son de trompe au banquet de Saint-Quentin, l'enseignement du christianisme est le plus grand péril que puisse cou-

rir la société issue de notre admirable Révolution. C'était aussi l'idée de son admirable ancêtre, le gredin de lettres Lequinio. Il avait observé que les sentiments et les principes du christianisme empêchaient les biens volés de se vendre comme il faut. Il y portait remède par la *déprêtrisation,* plus efficace encore que la décapitation; mais cependant la décapitation aidait beaucoup aux bons effets de la déprêtrisation. Avis aux propriétaires! Déprêtrisation et décapitation vont ensemble, et, quand ces deux moyens fonctionnent avec harmonie, les propriétés nationales se VENDENT TRÈS-BIEN.

Autre idée de M. Gambetta, qui est encore une idée de son père Lequinio. La société de 89 entend faire dépendre le « système politique et social de l'idée de la suprématie de la raison sur la grâce, » et il ajoute que « la Révolution enseigne la souveraineté de la raison. » C'est du Lequinio pur, et Lequinio n'a fait que du Gambetta appliqué. Reprendre théoriquement le Lequinio après application, au risque de recommencer cette application qui ne peut différer ni dans les procédés, ni dans le résultat, ce serait très-fort, si fort, que nous aimons mieux penser que M. Gambetta n'en connaît pas l'histoire.

Le même magnifique orateur a dit aussi à ses auditeurs de Saint-Quentin, qu'un peuple livré à l'éducation religieuse ne tarderait pas d'être un peuple totalement avili, chez lequel on ne pourrait exciter un mouvement d'énergie en faveur de la patrie en danger, « car on se trouverait en présence d'une espèce humaine amollie, débilitée, résignée à subir toutes les infortunes. » Il appartient sans doute à M. Gambetta de souffleter l'histoire de France, lorsqu'il travaille à la refaire si belle. Nous con-

venons qu'il s'est trouvé récemment en présence d'une espèce humaine qui n'a pas répondu à son génie comme elle répondait jadis à Charlemagne, à Philippe-Auguste, à Jeanne d'Arc, à Louis XIV. Mais comment peut-il oublier que cette espèce humaine est aujourd'hui presque totalement délivrée de l'enseignement religieux par l'effort soutenu des Lequinio, qui l'ont manipulée à loisir depuis tout à l'heure cent ans? Car enfin, ce peuple abîmé, vaincu et râflé, ce peuple à qui se peuvent imposer, tant qu'ils veulent, tous les faquins, et qu'imposent tant qu'ils veulent tous les Prussiens, c'est pourtant le grand peuple révolutionnaire.

Leur père Lequinio, pour son compte, mena vite la besogne. En peu de mois, il eut formé parfaitement l'esprit révolutionnaire dans la ville et dans la contrée qu'il surveillait. On ne bougeait plus. Il n'y avait plus de culte, plus de famille, plus de propriété. On était déprêtrisé, *laïqué*, « amolli, débilité, résigné à subir toutes les infortunes, » et on les avait toutes subies.

Lequinio couronna sa mission, qu'il avait étendue à la Vendée, en donnant une fête patriotique à Fontenay, durant laquelle il fit massacrer un grand nombre de prisonniers jugés par une commission militaire de sa façon, « beaucoup plus expéditive que le tribunal criminel. » Dans cette circonstance, il travailla de sa main : il brûla la cervelle, dans la prison, au prisonnier estimé par lui « le plus audacieux. »

De retour à la Convention, Lequinio, athée comme de juste, se fit flatteur de Robespierre, lorsque celui-ci trouva bon de reconnaître l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Robespierre eut la bizarrerie de le mépriser et le fit exclure du club des Jacobins comme fourbe

et hypocrite. Il eut de nouvelles peurs et voulut se retirer de la Convention ; on le contraignit de rester. Sa peur redoubla, et il demanda que l'on mît à mort le fils de Louis XVI : « Purgeons le sol de la liberté du der- « nier rejeton de la race impure du tyran ! » Il fallait avoir envie de montrer sa vertu, et ce trait vaut l'agape avec le bourreau.

Vint le 9 thermidor, et la pauvre commune de Rochefort, terrifiée jusque-là, osa se plaindre de son apôtre. La Convention accueillit la plainte ; un réactionnaire, nommé Bezouard, en fit le rapport. On y voit très-bien comment les représentants en mission savaient former l'esprit philosophique dans un peuple déprêtrisé et livré à « l'idée de la suprématie de la raison sur la grâce. »

« Cette commune, dit Bezouard, accuse Laignelot et Lequinio, d'avoir établi en arrivant à Rochefort, un système de terreur, d'oppression et de tyrannie ; de s'être entourés d'agents connus par leur profonde immoralité ; d'avoir provoqué les délations, et disposé, dans leurs orgies, de la vie et de la fortune des citoyens ; d'avoir établi, sans motif, un tribunal révolutionnaire, mis la guillotine en permanence et fait couler le sang à grands flots ; d'avoir accusé de lâcheté les citoyens de Rochefort, dont aucun ne se présentait pour faire les fonctions de bourreau ; d'avoir donné l'accolade fraternelle, au nom de la Convention, à un étranger nommé Ance, qui consentit à les accepter ; de l'avoir appelé le *Vengeur du peuple* ; de lui avoir prodigué des honneurs dans un dîner qu'ils lui donnèrent le lendemain ; d'avoir fait périr un nommé Larivière, en donnant un effet rétroactif aux lois ; d'avoir immolé à la vengeance d'une faction le malheureux député Dechiseaux, etc.

« Lequinio est particulièrement accusé d'avoir converti la guillotine en tribune aux harangues ; il forçait les jeunes citoyennes d'y monter, et de fouler aux pieds le sang de leurs parents et de leurs amis. »

Il y avait aussi des vols : on reprochait à Lequinio d'avoir, dans le même temps où il ne souffrait pas la moindre partie de numéraire en circulation, envoyé par mer à son beau-frère, ex-religieux de la Trinité, deux tonnes d'écus ; on ajoutait que Lequinio, qui n'avait pas le sou au commencement de la révolution, qui devait 12,000 livres aux États de Bretagne, avait non-seulement payé ses dettes, mais acquis chaque jour, depuis son proconsulat, de nouveaux biens sous le nom de son frère.

Le rapporteur donna ensuite lecture du mémoire justificatif de Lequinio, dont voici les traits les plus forts :

« J'ai pu avoir tort de manger avec l'exécuteur des jugements criminels, mais ce n'est qu'une *erreur. J'ai voulu rendre un hommage éclatant à l'égalité et détruire un préjugé funeste.* »

Cet assassin spéculateur échappa à l'échafaud et aux galères. L'amnistie du 4 brumaire le revomit dans la vie privée, et il y resta malgré d'impudents efforts pour en sortir. Il attrapa quelques petits emplois, fut forestier, consul de France dans une Athènes des États-Unis, et fit des livres. En 1801, il écrivit un « voyage pittoresque et physico-économique dans le Jura, » et il sollicita l'honneur de le dédier au premier consul Bonaparte. Refusé durement, il dédia le livre *Au tonnerre*. Le *tonnerre* daigna sourire ; Lequinio eut une place.

Et nous sommes toujours sous le joug intellectuel de ces gredins, porteurs du « flambeau de la raison. »

MORT DE M. GUÉROULT.

23 juillet 1872.

M. Adolphe Guéroult, ancien député, rédacteur en chef de l'*Opinion nationale,* vient de mourir à Vichy. Nous manquons de détails sur ses derniers moments, et nous n'en espérons guères qui nous puissent consoler. Ce mot n'est pas de trop, la mort de M. Guéroult nous afflige. Encore que nous le connussions peu et que nos rapports avec lui ne fussent pas fréquents, nous avions pu apprécier ses qualités gracieuses, l'aménité de son esprit et un fond de sentiments bien meilleurs, à notre avis, que ses idées philosophiques, sa situation politique et tout son journal. Nos lecteurs peuvent se souvenir que nos dissentiments avec M. Guéroult étaient profonds, non pas amers. Il avait, depuis longtemps, hélas ! abandonné le christianisme, mais il se défendait de l'athéisme, il ne voulait pas être athée. Il s'arrêtait, l'on pourrait dire il se cramponnait au déisme. Le déiste est encore un homme qui cherche, même lorsqu'il est déjà un homme qui croule.

En ce temps-ci, c'est quelque chose de chercher ; il y a quelque mérite à ne pas vouloir crouler, à résister contre l'effroyable penchant d'aller au fond. C'était le

caractère d'esprit de M. Guéroult, et ce qui, malgré son aversion, et quelquefois son animosité, contre l'Église, maintenait entre nous une sorte de sympathie. Quand nous nous rencontrions dans le cours d'une polémique ou le lendemain, il ne nous coûtait pas de nous aborder et d'en causer; et je voyais qu'en somme, ce révolutionnaire qui aimait les lettres et ne pouvait pas rompre avec la pensée, ne voulait pas non plus rompre avec Dieu. Peut-être qu'il ne savait pas tout à fait lui-même à quel point son éloignement de l'Église affaiblissait en lui cette notion de Dieu, dont il faisait et qui était la gloire de son esprit.

Je ne l'ai pas connu assez pour remonter aux causes de son écart. Cela était loin. On sait qu'il avait figuré parmi les premiers adeptes du saint-simonisme ou plutôt de l'Enfantinisme, et jusqu'à porter l'habit, ce qui est une preuve très-honorable de sincérité ; car alors on ne songeait pas aux affaires , et c'était un mauvais métier dans le sens bourgeois. Il avait ensuite passé par le *Journal des Débats*, funeste école au lendemain des illusions perdues ! Il est probable aussi que sa première éducation chrétienne n'avait pas été très-solide. Enfin, il est devenu grand ennemi de l'Église et de la religion catholique, ennemi injuste, ennemi violent, non pas toutefois grossier et brutal, comme il eut le tort de permettre qu'on le fût autour de lui. Et ce n'est pas lui, quoi qu'il en puisse répondre, qui traita de *vermines* les Petites-Sœurs des Pauvres et les Filles de Charité. Sa conversation le montrait non-seulement plus poli, mais meilleur. Quand on l'avait entendu, on se disait que s'il avait le bonheur que Dieu ne le prît pas dans les redoutables entêtements du combat public , et lui donnât le

temps de quelque réflexion silencieuse, alors il réussirait à ne pas crouler et même il pourrait remonter.

Pendant le siége et après, jusqu'au moment de la Commune, il combattit très-fortement et très-hardiment le parti athée et sanguinaire, dont il entrevoyait le triomphe. Ce fut au bureau de l'*Opinion nationale*, et sur la convocation de M. Guéroult, que les écrivains de tous les partis se réunirent, pour protester contre les premières entreprises des meneurs de la Commune. Il y risquait plus qu'un autre, puisque le républicain radical ne pardonne pas à celui qui fait mine de modération quelconque. Bref, M. Guéroult avait horreur de l'athée et du gredin, et il leur disait : Non ! Mais il fallait qu'ils fussent déjà bien avancés et trop avancés pour qu'il leur signifiât son dissentiment. Il adoptait tous leurs principes et ne se retirait que devant les extrêmes conséquences.

Une de ses dernières polémiques fut contre une fusée athéiste lancée par un homme de lettres, qui se pique de cet esprit-là. Il le reprit avec beaucoup de finesse et de bon sens. L'*Univers* en prit acte et lui fit remarquer néanmoins qu'il serait battu. Il se retourna très-agilement contre l'*Univers*, mais courtoisement, comme c'était d'usage entre nous. Si nous avions su que c'était notre dernière rencontre, combien nous nous serions appliqué à le faire réfléchir sur le terrible problème qu'il cherchait sans cesse et qu'il évitait toujours !

Nous nous hâtons de donner ce souvenir et ce témoignage à M. Guéroult, avant les oraisons funèbres que préparent ceux qui furent, en un sens, plus que nous, ses amis. Ils lui rendront des hommages auxquels nous pourrions nous associer et que nous ne voulons pas con-

tredire. Nous espérons que la mort lui a laissé la minute, lui a apporté l'éclair dont il avait besoin, qu'il a revu la prière de son enfance, que la miséricorde infinie lui a tenu compte de sa fermeté à protester contre la matière et le néant.

MELCHIOR DU LAC.

9 août 1872.

Nous sollicitons les prières de l'Église pour l'âme immortelle de Jean Melchior du Lac et d'Aure, comte de Montvert, notre collaborateur, notre maître et notre ami. Il a travaillé quarante-six ans pour la Sainte-Église, et de tout ce long travail il n'a recueilli en ce monde que l'austère joie de s'en acquitter et de remplir d'autres devoirs. Sauf ce gain des forts, rien ne fut pour lui, ni renom, ni fortune. Il prit strictement son pain quotidien, réduit à l'absolu nécessaire, et ne fut pas tenté du reste. Il a vécu dans des cellules et dans des chambres d'hospitalité ; après un demi-siècle de labeur, il est mort dans une case d'hôtellerie, riche d'honneur, propriétaire uniquement d'un petit nombre de livres. Et nous qui l'avons pratiqué pendant trente-cinq ans, heureux d'une amitié qui fut vieille dès le premier jour, plein de respect et d'admiration, nous ensevelissons avec larmes ce grand serviteur, ce grand humble et ce grand pauvre de Jésus-Christ.

Du Lac commença de servir la vérité dès le collége, où il apporta la foi de son antique famille, l'une des plus honorées du Rouergue. La gravité précoce de son caractère et de ses mœurs le fit échapper aux périls de

l'éducation universitaire. Il en fut quitte pour avoir vu de ses yeux les coutumes dont il aurait à parler plus tard. La Providence mit dès lors auprès de lui, comme un ange gardien visible, un prêtre éminent qui ne cessa de l'aimer et qu'il ne cessa d'écouter. C'était l'abbé de Salinis, aumônier du collége, homme de tout esprit et de toute bonté. M. de Salinis nous a souvent raconté sa première entrevue avec du Lac; elle les peint l'un et l'autre. L'élève vint à l'aumônier, et lui posa des objections gallicanes sur certains points d'un discours qu'il avait prononcé la veille. L'aumônier, charmé de la rencontre, reconnut un esprit qui ne manquait ni de force, ni de subtilité, ni surtout de sincérité. Il accueillit l'objection, la réfuta et se fit aisément un disciple de son adversaire. Il ne tarda pas d'apprécier cette conquête. Ce fut ainsi que l'abbé de Salinis et Melchior du Lac devinrent amis pour toujours, et l'on peut dire que la presse purement et absolument catholique naquit de ces entretiens. Elle naquit comme elle devait naître, dans la forteresse de l'ennemi. L'abbé de Salinis, l'un de ses instituteurs, devint professeur de Faculté à Bordeaux, où il éveilla le docte esprit de M. Auguste Nicolas, et plus tard il illustra les siéges d'Amiens et d'Auch. Il fut toute sa vie le patron très-affectueux de la presse religieuse. Du Lac, qui devait en être le plus robuste ouvrier, eut désormais, pour le reste de son temps de collége, un maître excellent de littérature, de doctrine et de mœurs.

Ses premières études finies, il demeura à Paris pour faire son droit. M. de Salinis l'introduisit dans le groupe formé autour de M. de Lamennais. On l'y distingua. M. de Lamennais faisait particulièrement cas de cet

esprit qui promettait une épée de logique. Melchior du Lac connut alors presque tous les amis qui maintenant le pleurent. La divergence des opinions a distendu quelques-unes de ces liaisons premières ; la plupart sont restées étroites, aucune ne s'est rompue. Jamais du Lac n'a donné à personne sujet de rompre avec lui. Il demeurait chez M. Bailly, organisateur infatigable de bonnes œuvres, dont sa maison, pleine de bonne et généreuse jeunesse, était le centre. Ainsi, Dieu le mettait au berceau de ces entreprises chrétiennes qui auraient besoin de son concours obscur, mais puissant. Vers 1826, tout en achevant son cours de droit, il commença d'écrire. Le *Correspondant* et l'*Université catholique* reçurent ses premiers articles; et bientôt il eut une part importante dans la direction de ces recueils.

Il étudiait le droit par déférence pour sa famille, sans aucun dessein d'y prendre sa profession. Il visait plus haut ; sa vocation l'appelait au sacerdoce.

La Révolution de juillet survint et l'obligea de quitter Paris pour assister son père, nommé préfet. Il le suivit comme secrétaire dans deux préfectures, n'ayant guère le cœur au travail qu'il s'imposait. Les affaires de l'Église l'occupaient plus que celles de l'État, dont la voie lui inspirait tout autre chose que la sympathie. Il obtint enfin la permission d'entrer au séminaire de Nîmes, où il eut pour professeur M. l'abbé Sibour, mort archevêque de Paris, et M. l'abbé Meyrieu, aujourd'hui évêque de Digne. Ce dernier, plein de science et de vertu, professeur du plus haut mérite, est resté son ami. J'ai eu, à Rome, la joie d'entendre Mgr Meyrieu parler de son élève.

Du Lac, depuis le collége, n'avait pas cessé d'étudier

la religion. Par son aptitude naturelle et par ses lectures, il était déjà théologien lorsqu'il entra au séminaire. L'illustre maître put verser comme à pleines mains la doctrine dans cette intelligence attentive, sereine et ardente ; elle recevait vite, ne laissait rien tomber et fécondait tout. Les jours du séminaire de Nîmes furent le temps heureux de du Lac. Il était sur sa route et n'avait souci que d'avancer pour se rendre digne d'un combat qu'il désirait.

Cet heureux temps dura peu. Un revers de fortune soudain, mais radical et irréparable, obligea du Lac de quitter le séminaire et le jeta sans remède dans les embarras les plus pressants et les plus rudes. S'il n'avait été chargé que de lui-même, la ruine ne l'aurait pas préoccupé un instant. Il était homme à voir crouler sa maison sans y penser, et déjà sa maison n'était plus à lui. Mais dans ces ruines il y avait des faiblesses sacrées qui désormais le réclamaient tout entier. Il laissa ses études, son dessein si longtemps caressé, ses espérances qui lui avaient semblé prochaines, et il embrassa son cher fardeau sans même savoir comment il le pourrait porter.

C'était en 1833, le *Correspondant* n'existait plus, l'*Avenir* venait de succomber, et M. du Lac, qui d'ailleurs n'avait pris aucune part à la rédaction de ce journal, se tenait à l'écart de M. de Lamennais, malgré les lettres que celui-ci lui écrivait pour le retenir. La voie ne lui apparaissait plus nette et droite comme il la voulait. Cependant tous ses instincts le poussaient vers la presse ; c'était là qu'il croyait pouvoir faire quelque chose ; mais en même temps toute sa raison et toutes ses idées se piétaient contre les feuilles gallicanes qui

restaient après le désastre de l'*Avenir*. Il crut avoir trouvé ce qu'il désirait, lorsque M. l'abbé Migne l'appela pour rédiger l'*Univers*, dont il venait de publier le premier numéro. Rien n'était plus pauvre, plus dénué et semblait moins devoir vivre. On manquait de rédacteurs, de ressources, de métier, même de plan. A vrai dire, sauf la bonne volonté du fondateur, très-neuf en ces difficiles affaires de journal, tout manquait. Du Lac entra néanmoins dans cette cabane chancelante, et commença de dessiner une conduite. Il n'y put tenir et dut s'éloigner. Le fondateur lui-même, malgré sa rare ténacité, dut passer l'entreprise à M. Bailly. Du Lac revint alors. Dieu le voulait là, et lui avait donné ce qu'il fallait pour y demeurer, mais pour y demeurer en héros et en martyr.

Le digne M. Bailly était un homme distingué, très-bon et plein de zèle, mais que son zèle poussait à entreprendre au delà de ses forces. Le journal vivait d'expédients, et l'expédient le plus usité était de ne point payer la rédaction. On avait assez à faire de trouver chaque jour le peu qu'exigeaient le timbre et la poste. M. Bailly se faisait crédit à lui-même comme imprimeur, demandait crédit à la rédaction, et la rédaction tenait comme elle pouvait. On vécut ainsi des années, pourvoyant à l'indispensable par les sacrifices de M. Bailly et par les aumônes de quelques pauvres prêtres. M. du Lac était rédacteur en chef et presque seul de cette feuille perpétuellement agonisante. Il habitait un grenier, dans les dépendances des bureaux qui étaient un taudis. Sans feu l'hiver et sans rideaux l'été, meublé en anachorète, il travaillait au journal une partie de la nuit et battait le pavé de Paris pendant le jour,

au gré des gens d'affaires qu'il avait à contenter ou à consulter.

Ce fut en ce temps-là que j'eus le bonheur de le rencontrer, par un de ces coups de Providence souvent inaperçus, qui pourtant décident de tout l'emploi de la vie. L'*Univers* existait depuis huit ans, j'étais journaliste depuis plus longtemps, et j'ignorais l'existence de ce journal. Je l'entends encore fréquemment appeler « journal de sacristie. » C'est sur ce ton que j'en aurais moi-même parlé, moins d'un an avant cette rencontre, mais je n'en étais plus là. J'avais d'autres pensées et les yeux ouverts sur un autre horizon. Je me cherchais une voie. Je la trouvai toute tracée dans ce journal de sacristie. Tout m'y était nouveau, et tout ce nouveau répondait à des problèmes sociaux et politiques, que je m'étais inutilement posés. Je voyais une politique prudente et large, une conduite équitable à tenir entre le gouvernement et les partis, la part qu'il était possible et nécessaire de faire aux choses modernes, les legs précieux qu'il fallait conserver du passé. Je trouvais le journal religieux beaucoup plus conservateur que le gouvernement et tout le parti conservateur, beaucoup plus avancé que les partis avancés, incomparablement plus logique et plus indépendant que les uns et les autres. Il me parut qu'il avait vraiment une cause et que cette cause était vraiment la cause de tous. En tous cas, je la reconnus mienne et ayant droit sur ma vie. L'exemple de du Lac, sa constance au milieu de tant d'ennuis, que je pus bientôt deviner, la sérénité de son âme à travers cette multitude intarissable de soucis, achevèrent de me prendre et je m'engageai. Nous ne nous sommes pas quittés depuis et nous ne nous quitterons pas, car la

mort n'y peut rien. Je parle pour moi et pour ceux qui sont venus ensuite. Nous sommes rangés, les plus anciens et les plus jeunes, autour du cercueil de du Lac, nous remercions Dieu de nous avoir fait entrer dans son chemin et de l'avoir eu pour ami.

Nous n'eûmes qu'une séparation qui ne nous disjoignit pas. Les affaires du journal s'étaient accommodées par l'accession de M. Eugène Taconet, qui avait assumé l'administration de cette détresse. Le germe sortait de terre, M. de Montalembert jetait un éclat qui attirait l'attention, et enfin l'*Univers* commençait d'être compté. En même temps les affaires de du Lac semblaient s'arranger. Il avait semé assez longtemps; il crut qu'il pouvait reprendre ses études ecclésiastiques si cruellement interrompues. Il entra chez les Bénédictins. Quoiqu'un lien l'attachât encore au journal et l'obligeât de se distraire aux travaux extérieurs, avec quelle joie il s'enferma dans sa cellule ! Il avait là pour maître des novices dom Pitra, et pour supérieur le révérendissime abbé de Solesme, l'un des hommes qu'il aima et considéra le plus, et dont il fut le plus chéri. Ce n'était plus le bonheur de Nîmes, parce que le monde le tenait toujours; mais enfin il avait les offices, le cloître, la robe, les livres et quelque lointaine espérance de conserver tous ces biens. Il y fallut encore renoncer, laisser le livre du moine et reprendre l'outil de l'ouvrier, la plume, quelquefois si lourde lorsqu'elle est un gagne-pain. Nous avions d'ailleurs besoin de lui à la rédaction de l'*Univers*, un peu disloquée par la révolution de février. Il y reprit sa place, en réalité la première, si l'on peut dire qu'il y ait eu une première place parmi nous et entre nous.

Les années passées à Solesmes avaient ajouté à l'étendue de son érudition et à la clarté vigoureuse de son talent. Ce n'est pas aux lecteurs de l'*Univers* que nous avons besoin de vanter la solidité de sa doctrine et de sa dialectique, et la qualité particulière de son style, où il ne voulait laisser paraître aucun ornement. Il n'accordait à la pensée d'autre ornement que son énergie souple, correcte et tranquille. — Il faut, disait-il, savoir ce que l'on sait et ce que les autres savent ; il faut savoir aussi ce que les autres ne savent pas et ce que l'on ne sait pas soi-même. Avec cela, assez de catéchisme et un peu de français, on peut affronter les polémiques.

M. du Lac ne quitta plus l'*Univers*, jusqu'à sa mort. Il y était lors de la suppression, qui fut à différentes reprises précédée de menaces significatives. Il y allait pour lui de son pain, et plus que son pain. Cette éventualité ne l'empêcha pas de donner d'énergiques conseils. — « Nous ne pouvons, disait-il, trahir la cause de l'Église ; l'on renaît lorsqu'on a su mourir. » La suppression eut lieu. Au fond, le gouvernement voulait simplement abolir le nom du journal et éloigner quelques rédacteurs. Cela fait, il crut avoir atteint son but et permit de remplacer la feuille supprimée. Mais il n'avait pas songé à exclure M. du Lac, et avec lui, dans le journal nouveau, restait tout l'esprit de l'ancien qu'on pensait proscrire. Une voix était supprimée, l'âme demeurait, toujours la même. Lorsque, sept ans après, les rédacteurs écartés purent reparaître, mais durent fonder un journal, du Lac se joignit à eux, au risque de ses intérêts si délicats et si chers, qui en pouvaient être lésés. Par amitié, il voulut courir cette fortune. Il dit à celui qui écrit ces lignes : « Il serait ridicule que

vous fussiez quelque part et que je n'y fusse pas. » Il parlait peu, même à ses plus intimes; mais il avait de ces inoubliables mots.

Jusqu'à sa mort, il n'eut pas d'autre conduite, et j'ai raconté toute son histoire. A le raconter lui-même tel qu'il était né et tel qu'il s'est formé et maintenu d'accord avec Dieu, il faudrait plus de temps. Tous ceux qui l'ont connu seront unanimes à dire qu'ils n'ont point rencontré d'âme plus forte, de cœur plus tendre, d'esprit plus large et mieux fait. Il était droit, juste, patient, commode, d'une douceur et d'une rudesse égales, et toutes deux charmantes, concédant tout ce qui ne lésait point la vérité. Hors de là, où rien ne le pouvait ébranler, il se prêtait à toute tyrannie des courants, des goûts et de l'humeur; ayant dit son avis, il haussait les épaules et suivait silencieux, sans ombre de dépit. N'ayant pu être, malgré sa vocation, ni prêtre ni moine, il avait les pensées calmes et persévérantes du prêtre, la méditation, l'esprit d'obéissance et de pauvreté du moine, l'abnégation courageuse du soldat; en tout, le plus digne et le plus généreux des hommes. Son silence était plus aimable que le brillant des autres. On était toujours bien avec lui. On le sentait affectueux sans qu'il parlât. Sa belle figure avait un rayonnement de bonnes pensées. Rien de frivole n'habitait ni ne traversait cet esprit d'où ne tombaient que des paroles mûres, et ce cœur d'où n'émergeaient que de sereines et chaudes affections. Ses amis eurent parfois le bonheur d'élargir ou plutôt de desserrer un peu les conditions cruelles de sa vie : ce ne fut pas à sa requête. Quoiqu'il sût ce qu'il savait, il voulait ignorer ce qu'il valait. Dans sa situation améliorée, il n'ajouta rien à sa

dépense et ne se réserva rien. Il me dit un jour en souriant : « Depuis longtemps je m'aperçois que Dieu me nourrit. Pourquoi craindrais-je qu'il cesse ? S'il cessait pourtant, je ne pourrais m'en inquiéter que s'il avait faute de moyens. Nous sommes tranquilles là-dessus, n'est-ce pas ? Donc, Dieu ne cessera de me nourrir que par un dessein qui ne saurait inquiéter ni vous ni moi. » Il resta à l'auberge, assez content d'avoir pour tout mobilier sa valise médiocrement fournie. Mais dans cette constante pauvreté, il sut ne pas contracter la moindre habitude qui le fît déroger d'une ligne, et il avait la tenue comme la figure d'un homme de race et d'un homme de bien. Tel l'ont toujours trouvé ses amis. Il ne se plaignait pas, il ne s'asseyait pas. Tout au plus, dans les fatigues extrêmes de son cœur, ceux qui le regardaient de plus près l'ont-ils vu quelquefois s'appuyer des épaules, comme le voyageur harassé à l'arbre du chemin.

Sa religion était profonde et la chose particulièrement solide en cet homme qui était tout solidité. Il y était né, il y vivait. Elle n'avait point commencé, elle ne devait point finir, elle n'avait point d'ombre ni de sommeil ; évidence permanente, force permanente de son esprit, nourriture et joie permanentes de son cœur. Le *juste vit de la foi*, et ainsi vécut ce juste jusqu'au dernier soupir.

Il en trouva le trésor entier et accru lorsque vinrent les luttes suprêmes. La première atteinte fut terrible et aussitôt jugée mortelle. Le malade, immédiatement terrassé, ne faiblit pas, et ne se plaignit pas. *Couche ton corps,* dit à l'homme, par la voix de Bossuet, la mort qui arrive. Il coucha son corps, son âme resta debout

comme plus prête à partir. Quelque délire, qui traversait par moments sa raison, ne fit que révéler sa pensée, qui restait toute à l'obéissance, à l'amour et à la défense de l'Église. On lui proposa aussitôt les sacrements. Il répondit au prêtre : « De tout mon cœur. Mais vous, monsieur l'abbé, êtes-vous bien en règle? Je connais les lois de l'Église, et il ne faudrait pas que les mauvais journaux vous pussent causer un ennui. » Il reprit à l'instant la raison, et reçut l'Extrême-Onction dans la sérénité lumineuse de sa foi, persuadé de la puissance du sacrement qui efface les traces du péché. Ces coups de délire, qui pendant quelques jours se reproduisirent sans durée, comme s'ils craignaient d'offenser une si belle intelligence, nous le montraient toujours occupé de ce soin de l'Église qui avait rempli sa vie. Il croyait lire les journaux hostiles à la religion, nous recommandait de prendre des notes et d'opposer des réponses. Il fut ensuite délivré de cette obsession, et la mort, toujours prochaine et imminente, lui infligea un répit qui étonna les médecins, mais que Dieu voulait pour un dernier perfectionnement de cette âme bien-aimée. Les fièvres ardentes, les insomnies, les opérations cruelles, rien ne lassa et ne parut fatiguer sa patience. Il saluait affectueusement ses amis, leur serrait la main et ne leur parlait pas de son mal. Le jour et la nuit, quand il était seul, la religieuse dévouée qui le servait le voyait prier.

Cette sainte fille qui passa auprès de lui tant de nuits sans sommeil, et tant de jours sans repos, était là comme l'unique récompense humaine de son long et humble travail, dont elle lui représentait la grandeur et les bénédictions. Il avait vécu pour la défendre, pour

lui assurer la liberté de sa vocation, bienfaisante à tous, et humainement terrible à elle-même. Elle reçut son dernier soupir, lui ferma les yeux, le veilla mort, l'ensevelit, et ne le voulut quitter que lorsqu'on emporta le cercueil. Ainsi l'Église panse nos plaies, console nos douleurs, reste auprès de nous quand tout s'en va ; mais sa main divine ne ferme nos yeux que pour les ouvrir à des clartés plus pures, et après que ses prières ont ouvert à notre âme le royaume éternel de la paix, ses bénédictions sacrent encore notre poussière pour la résurrection.

Nous avons commencé d'écrire ces pages sous une impression qui n'était pas sans tristesse ; il nous semblait que notre ami avait été peu récompensé et que, dans sa vie, la somme des travaux et des douleurs l'emportait de beaucoup sur celle des joies. Mais nous l'entendons dire : « Qu'est-ce que cela maintenant? Et quand même Dieu n'aurait pas d'autre récompense, j'ai eu tout au moins l'honneur d'être catholique. J'ai cru, j'ai espéré, j'ai eu des amis. J'ai défendu la justice ; je l'ai vue se venger, je n'ai pas craint de la voir périr, et j'ai quitté le monde sans connaître le désir ni le besoin d'effacer ma vie. Additionnez maintenant les bonheurs et les fortunes de ceux qu'on appelle heureux ! »

C'est ainsi qu'il nous fortifiait, et c'est ainsi qu'à présent il nous console.

L'HOSANNAH DE MASCARILLE.

12 août 1872.

Le jeune et sage monsieur de Mascarille, aspirant à quelque chose, probablement à tout, vient de voir un beau spectacle, et il a eu le bonheur de le bien décrire. Car la Providence, songeant à la fortune de M. de Mascarille, qui est pieux et qui aspire à tout, l'a doué d'une prose obligeante, qui se constelle et qui ronfle au besoin.

Et cette prose entre dans les journaux, tantôt comme un vent doux, tantôt comme un vent impétueux, et plus ordinairement comme un vent coulis. Si la porte est fermée, elle entre par les fenêtres, par les cheminées, par les communs. Elle entre, et le jeune Mascarille avec elle; et tous deux, l'un portant l'autre, vont ensemble aux bureaux de tabac.

Donc, M. de Mascarille se trouvant par hasard à Trouville, s'est trouvé, toujours par hasard, à ce spectacle auguste : il a vu face à face Monsieur Thiers et la mer, sous un beau ciel du matin. Or voici :

Monsieur Thiers était le plus grand !

La mer, manifestement, se félicitait d'être au bord de Monsieur Thiers; elle faisait des efforts pour aller lui baiser les pieds. Le ciel, manifestement, se félicitait de

couvrir M. Thiers ; il faisait son possible pour se hausser, afin que M. Thiers ne se heurtât point le front à la voûte azurée.

Et le ciel et la mer, oubliant de se regarder l'un l'autre suivant leur coutume, regardaient M. Thiers « suivi d'un aide de camp » ; mais M. Thiers ne regardait ni la mer ni le ciel.

Le front illuminé « d'une joie vaste, » monsieur Thiers regardait l'emprunt, et dans l'emprunt il se voyait lui-même, représenté autant de fois qu'il y a de grains de sable sur le rivage de la mer, et d'étoiles au ciel et de pièces de cent sous — en or — dans quarante-deux milliards.

Si M. Thiers détournait ses yeux de l'emprunt et de lui-même, c'était pour jeter un regard paternel sur son armée, ces quatre ou cinq cents soldats que M. de Cissey a fait faire chez Giroux, et que M. le président de la République a distribués autour de lui, — sous la tente ! Il avait aussi un coup de lunettes pour ses forces de mer qui traversaient l'extrême horizon. Il se disait : — « A quoi bon ici cette flotte? Mais ce cher Barthélemy ne veut pas que les poissons ignorent que je suis là ! »

Et parfois M. Thiers, le front illuminé d'une joie vaste, était tenté d'ébaucher un geste de statue équestre en adressant la parole à son aide de camp : « Là, vingt-« cinq mille hommes ; ici, vingt-cinq canons ; dans ce « pli de terrain, la cavalerie. Qu'on jette l'ennemi à la « mer, et que la flotte repêche ce qui peut s'y trouver « d'astronomes, pour ne pas faire crier les journaux des « vieux partis. »

Afin de garder sa simplicité connue, M. Thiers retint ces fumées et ne dit rien à son aide de camp. Retom-

bant dans la contemplation de l'emprunt, il eut une pensée qui le fit sourire. — « Quand j'étais simple journaliste ou simple chef d'opposition, j'aurais appelé cela un génie... d'emprunt. Mais à présent, ils n'ont plus d'esprit. »

Voilà ce que vit et ouit le jeune M. de Mascarille, se trouvant par hasard à Trouville, un beau matin. Touché de ce spectacle, il connut qu'il ne pouvait plus rester dans l'opposition, où il s'était mis depuis un temps. Il résolut de le faire savoir aux journaux, et à M. Thiers par les journaux. Ce que M. Thiers sait par les journaux, il le sait bien ; alors il élargit et il abrége la route qui mène aux bons bureaux de tabac.

C'est pourquoi le jeune monsieur de Mascarille, sous le voile de l'anonyme, écrivait ce qu'il avait vu et ouï. Il ne signa pas, parce qu'un homme prudent évite d'engager l'avenir et ne livre pas même tout le présent. Mais dans sa relation, il mit toute la mer, tout le ciel, tout M. Thiers, et jamais sa ronflante prose ne ronfla tant. Elle entra dans plusieurs journaux.

Il ne demande rien, il désire beaucoup, il espère un peu. *Nulla chiede, bramo assai, poco spero.* Il se borne à décrire, mais on verra bien qu'il aime et qu'il est pris. Il errait mélancoliquement, par hasard, dans ces sables solitaires. M. le président de la République apparut suivi d'un aide de camp ; ce fut fait.

« Oh! oh! je n'y prenais pas garde!
Tandis que, sans songer à mal, je vous regarde,
Votre œil en tapinois me dérobe mon cœur.
Au voleur! au voleur! au voleur! au voleur! »

Si ce premier madrigal ne réussit pas, le jeune Mascarille essayera d'autre chose. D'accord avec quelques

autres amis de la liberté, de la justice et de la gloire, il proposera une loi en vertu de laquelle M. le président devra cesser de se nommer Adolphe. Au risque de changer les habitudes de M^me^ la présidente, M. le président se nommera désormais François, du nom de la France nouvelle, et du nom de la pièce de cinq francs.

Ils vont bien, les courtisans! Du temps du roi Soleil, *nec pluribus impar*, on faisait aussi des devises pour ses ministres. Il y en avait plusieurs pour Colbert. Dans l'une, c'était un dragon, gardant les pommes d'or du jardin de l'État : *Prædonibus asper*, redoutable aux voleurs! Mais, aujourd'hui, de ces pommes-là les plus vertueux font du cidre, et leur industrie ne les empêche pas de faire aussi des lois. Dans une autre, c'était l'Océan, où se déchargent les fleuves de la louange et qui n'en est pas moins modeste : *Cresco, non tumeo;* je m'accrois sans m'en faire accroire.

Si M. Thiers ne s'en fait pas accroire, et s'il trouve tous ces louangeurs aussi bêtes et plats qu'ils le sont, il est fort!

M. THIERS SUR LE BORD DE LA MER.

14 août 1872.

Tout ce que peuvent dire pour et contre M. Thiers les médiocres voix d'à présent, sans excepter la sienne ni la nôtre, n'empêche pas qu'il ne soit un homme rare, très-intéressant à considérer sur le bord de la mer. Revenons-y, puisque la bonnasse nous laisse le temps de philosopher. Quoique M. de Mascarille ait tort de trouver M. Thiers plus grand que la mer, c'est cependant vrai. Par ce qu'il a de commun avec ses valets de plume et avec son valet de plumeau, M. Thiers est plus grand que la mer et que le ciel : il est l'homme, d'abord, et Dieu regarde en lui ; de plus, il est un homme que les autres hommes regardent et dont ils sont forcés de savoir le nom. Il porte une responsabilité formidable ; il est obligé de songer à beaucoup de choses, il a peu le loisir de songer à lui-même. On l'adule, on le maudit ; peu de gens l'avertissent qu'il se trompe, et probablement il n'écoute personne sur rien de sérieux. Il croit tout voir, et il s'abuse ; il croit travailler beaucoup, et il s'amuse. Certainement sa condition n'est pas la plus enviable du monde ! Nous ne nous expliquons pas la « joie vaste » qu'a remarquée en lui le jeune M. de Mascarille. La joie vaste est faite pour le

pêcheur de sardines lorsque la pêche s'annonce bien, et pour M. de Mascarille qui sent venir son bureau de tabac. La joie vaste est un appoint général des petits gains honnêtement faits. Parfois les sots l'usurpent pour un moment. Les grands renoncements seuls en sont assurés. Il ne semble pas qu'il puisse y avoir de joie vaste pour le président obstiné de la République française et provisoire.

A la place de M. de Mascarille, nous pensons que l'aspect de M. Thiers, suivi de son aide de camp, nous eût partagé entre le spasme qui fait rire et le spasme qui fait pleurer. Pauvre homme ! Pauvre France ! Homme, c'est donc là que l'on peut monter, et voilà le suprême échelon de la fortune : derrière soi, un aide de camp, devant soi, une herbe ! France, c'est donc là que tu pouvais descendre : un éphémère pour appui, et plus rien.

—

M. Thiers survit à un monde et même à deux mondes, et par-dessus le marché à deux demi-mondes, et il les remplace tous. Il est à lui seul le monde de Louis-Philippe et le monde de Napoléon III, le demi-monde 24 février et le demi-monde 4 septembre. Il est Casimir Périer et Guizot, Billault et Rouher, Lamartine et Cavaignac, Jules Favre et Gambetta, Gambetta passé et Gambetta futur. Il est *hier* qui se prolonge et qu'il empêche d'enterrer ; il est *demain* qui empiète et qui s'implante par ses mains, en dépit d'un fond d'horreur qu'il en a. Dans la personne de M. Thiers, un demi-siècle mort obstrue le seuil de l'avenir, et acclimate la peste sur le sol d'où tant de feux et d'orages promettaient de la chasser.

Par ce magicien du vague, il n'y a ni mort ni naissance ; ses incantations, à la fois vulgaires et mystérieuses, procurent un interrègne de la mort et de la vie. Il nous est un tout qui veut nous habituer au rien ; il nous fait croire que le néant va monter au rang d'être, que nous sommes arrivés parce que nous ne marchons plus, et qu'en nous supprimant le temps il nous donne la durée. M. Thiers est une extravagance de l'histoire. En ce sens, il a une figure originale. Mais que cette figure soit celle de la gloire, c'est ce que ne nous persuaderont ni M. Vrignault ni M. de Mascarille. Le succès de l'entreprise n'est que momentané.

M. Thiers peut avoir l'ambition d'enraciner chez nous l'institution de la présidence. Il le dit. Mais il a dit tant de choses pour les besoins de la minute, ou pour le simple ornement du discours, et sans y tenir autrement ! Si tel est son dessein, il succombera comme ont succombé les desseins de tous ceux qu'il remplace, à supposer qu'ils aient eu des desseins. M. Thiers servira plutôt de dernière preuve que la chose est contre nature, et qu'aucune dextérité, aucun bénéfice de situation ni de fortune, ne la sauraient mener à bien. Personne n'est moins lui-même, et n'est plus tout le monde que M. Thiers. Il se compose de toutes les conventions courantes, et il y a une parcelle de lui en chacun de nous.

Où est le Français contemporain qui ne soit pas M. Thiers par quelque côté, et de qui M. Thiers n'ait pas pris quelque caractère ? Il est même catholique ; il dit : « Notre Bossuet », comme il dit : « Notre Voltaire ». Il charge le conseil d'État de bien surveiller les bulles, et dans l'occasion il donne un discours en faveur du

domaine temporel. D'un autre côté, grand amour des conquêtes de 89, grande admiration de Napoléon Ier et de son code, grande vénération envers Louis-Philippe, grand attachement aux inventeurs du 4 septembre et conservation scrupuleuse de leurs faits et personnages ; sentiment tendre pour M. Jules Favre, cordial pour M. Simon, très-patient pour M. Gambetta, très-compatissant pour Rochefort ; et en même temps, des croc-en-jambes à tout le monde, et les plus belles ingratitudes jointes aux plus charmantes douceurs ; et en même temps une fourberie naturelle, perfectionnée par quarante années d'exercice assidu. Voilà bien l'étoffe d'un président, sans doute, et un habile homme, et de petite taille, ce qui ne gâte rien... Qui ne sent néanmoins que la présidence est impossible, et pour la France et pour l'homme lui-même, si l'homme devait durer ?

Avec tant de moyens, M. Thiers a encore besoin de son âge pour tenir la présidence. Avec son âge et tant de moyens, il a encore besoin que la présidence soit éphémère, et il ne suffit pas qu'elle soit éphémère et fragile, il faut qu'elle soit en même temps la figure et l'effectif d'une royauté !

Nous rions du petit appareil dont il s'entoure, de son aide de camp, de ses deux ou trois araignées de mer qui croissent devant sa résidence, de ses trois ou quatre corps de garde qui campent sous les arbres de son *chalet* loué à la quinzaine : nous en rions, mais il faut cela, et lui-même ne se sentirait pas président sans cela. Il n'est pas président, il est roi. Roi au mois, roi au jour, roi à l'heure, mais roi. Et tout autre que lui ne pourrait se passer un an du sceptre et de la couronne.

Nous n'avons pas en France la sottise sérieuse qui est le beau et le grand trait des ramassis américains. Ces aggrégats et ces poudings d'Amérique, composés de poussières faites de tous les frottements et de tous les marteaux, et enlevées par tous les vents; ces hommes sans histoire, sans berceaux et sans tombeaux; ces aventuriers et ces aventureux qui ne sont pas même des barbares, uniquement rassemblés pour se faire réciproquement suer de l'or, et qui ne mettent en commun que leur chair dont ils nourrissent les machines à battre monnaie; ces incivilisés enfin, réduits aux rudiments de l'ordre social, acceptent aisément les fictions que leur suggère la nécessité. A coups de poings et d'injures, par mille fraudes, ils se fabriquent au jour le jour des outils de gouvernement, faits exprès pour s'user vite, et qu'ils s'accordent à considérer comme des magistrats parce qu'ils leur ont donné ces titres d'Europe. Ils prennent un artisan, un caporal, un pasteur de buffles, un écorcheur de cochons, un spéculateur en journaux, ils le mettent à la tête du pays, sous bonne garde; ils l'accablent d'outrages, il se permet mille incongruités, et cela va trois ans, grâce à ses tricheries, lorsqu'il a suffisamment d'esprit pour tricher. Quand il sort de là, couvert de crachats, un autre le remplace qui a craché sur son prédécesseur, et sur qui l'on crachera. Voilà qui est bon pour eux, et cela durera jusqu'à ce qu'ils soient devenus trop sauvages pour garder trois ans le même chef. Alors ils feront des dictatures qui se perpétueront, ou ils se mangeront entre eux, et la plus belle république du monde finira par être un empire héréditaire fortement discipliné, ou une caverne et un abattoir.

Mais en France, nous avons des traditions, une littérature, des arts, et malgré tout, en dépit de nous-mêmes, par la seule nature catholique et la seule culture de l'esprit, un inextinguible patriciat d'intelligence et de mœurs. Nous ne prendrons jamais l'habitude de faire un président avec un fendeur de perches, avec un tailleur, avec un journaliste, avec n'importe qui et avec n'importe quoi, pas même avec l'essence militaire que nous appelons « culotte de peau », pas même avec un avocat. Nous possédons trop le sens du goût, nous sentons trop le ridicule, nous sommes trop fiers, pour mettre le nom de la France sur ces soliveaux cognés, déchiquetés et salis qu'on a vus vingt ans à la porte des boutiques. Nous irons au fait, nous demanderons un roi, et qui voudra l'être le sera. Si M. Thiers avait vingt ans de moins, comme ce ne serait pas long ! Et les républicains lui imposeraient le divorce, pour avoir de sa race.

—

M. Thiers n'a pas voulu restaurer la monarchie, il ne fondera pas la République. Que fera-t-il? Qu'il regarde ce qu'il fait. C'est grand dommage que M. Thiers n'ait pas le temps de réfléchir sur le bord de la mer, et qu'il soit là comme ailleurs, obligé toujours de donner des instructions.

Monsieur l'aide de camp de service, pour l'amour de la France et de votre général civil, éloignez-vous un peu. Laissez M. le président réfléchir sur la France et sur lui-même. Et si M. Barthélemy Saint-Hilaire survient, ne balancez pas : jetez-le à la mer.

M. Thiers, pour peu qu'il puisse rester quelques minutes sans donner des instructions, s'apercevra bien

que cela ne va pas. Il fait à son seul profit le métier de tous les pauvres politiques. Il divise pour régner. S'il réfléchissait, il verrait que l'œuvre nécessaire serait de régner pour unir, et que cette besogne n'est pas dans son possible, ni dans le possible d'aucun président.

Voyant cela, il comprendrait aussitôt que son devoir serait de s'oublier lui-même, de songer à la France, et de nous faire cadeau du temps de présidence qui lui peut rester. Il reconnaîtrait l'urgence d'abolir sa place et de se remplacer lui-même par un honnête homme qui ne serait ni un fendeur de perches, ni un caporal, ni un avocat, ni un amnistié, ni aucun de ceux dont il est le continuateur, ni aucun de ceux dont il est naturellement le prédécesseur...

Mais voici M. Barthélemy Saint-Hilaire, conduisant le jeune M. de Mascarille, créé consommateur de l'emprunt. Au nom du parti sagement conservateur et du parti sagement républicain, au nom de la France unanime, fusionnée et confusionnée, M. de Mascarille crie : « Vive la République! Vive à jamais son président! » Et M. Thiers ne délibère plus que de se rendre aux vœux de M. de Mascarille et de la France.

L'ENTREVUE DES TROIS EMPEREURS.

I

17 août 1872.

C'est un beau sujet d'article que l'entrevue des trois empereurs; mais le journaliste consciencieux qui veut y mettre la main ne laisse pas d'y trouver de grandes difficultés. Dans l'état du monde et des intelligences, étant donnés les trois souverains qui vont se trouver réunis, et sachant ce qu'il est impossible de ne savoir pas du caractère et des capacités de chacun d'entre eux, on a plus aisé de deviner ce qu'ils se pourraient dire que d'imaginer ce qu'ils se diront. Et quand ils se seront tout dit, ils se trouveront sans doute non moins embarrassés que nous de se pénétrer réciproquement, et de s'assurer de ce qu'ils peuvent et même de ce qu'ils veulent faire, à l'instant et le lendemain.

Ce ne sont plus les rois mages, allant à un même but, guidés par une même étoile, ni les rois saints et craignant Dieu, songeant plus à leurs peuples qu'à eux-mêmes, résolus à ne pas séparer leur cause de la justice, ni leur peuple du genre humain. Il est trop à croire qu'ils ignorent absolument que le devoir des couronnes, l'intérêt de chaque nation en particulier, et le bien général du monde, pour lequel seulement ils

sont rois, les obligent, avant tout, d'accroître parmi les hommes le royaume de Dieu.

Dans cette ignorance profonde et noire, ils ne peuvent avoir de politique commune, d'où il suit que la folle politique d'ambition, l'orgueil de s'agrandir, d'abord au détriment de quelque absent, plus tard au détriment les uns des autres, les dominera et inspirera leurs discours. Ils chercheront donc à se leurrer et à se tromper. Or, comme ils en sont tous d'avance parfaitement convaincus, comme ils ont des intérêts contraires, comme ils ne se sentent pas également forts et également fins, ils prendront grand soin premièrement de ne rien dire. Ainsi feront de leur côté les ministres, plus importants que les princes, et de leur côté les conseillers des ministres, plus importants que ces importants; et tout restera, comme il est, le secret de la foule, laquelle n'a pas son secret. Il faudrait savoir ce qui n'est su d'aucun observatoire, d'où viendra le vent, il faudrait pouvoir dire ce que voudra la sagesse qui se joue dans le monde et se joue du monde. Un grain de sable pour arrêter la mer, moins encore pour obstruer l'urêtre de Cromwell! Les majestés impériales ne gouvernent pas les chances de ce jeu; M. de Bismark lui-même ne le joue pas et n'empêche pas de le jouer.

Si bien qu'on entrevoit diverses manières de traiter ce beau bloc de l'entrevue des trois empereurs. Tout journaliste peut en tirer un article comme de toute chose. Mais, avec un peu de délicatesse, le sculpteur hésite.

« Sera-t-il dieu, table ou cuvette? »

Réflexion faite, tout cela s'y trouve. Commençons par la cuvette.

Il est probable que l'on approcherait du vrai, si l'on s'inspirait du génie du vaudeville pour raconter l'entretien intime des trois empereurs. Ils se demanderaient comment ils ont passé la nuit, se diraient leurs petites infirmités, se raconteraient ce qu'ils ont lu dans les journaux, échangeraient quelques appréciations indulgentes sur les étoiles du théâtre parisien qui favorisent actuellement leurs capitales. Ils viendraient aux nouvelles de Trouville, et, après avoir commencé l'entretien par : *Qu'y a-t-il de nouveau?* ils lèveraient la séance en se disant : *Où allons-nous?* Question sans réponse. C'est la cuvette.

Passons aux ministres. Ils sont plus alertes que les empereurs, ils savent plus de nouvelles, ils se lancent. On parle d'abord de Trouville. On sourit un peu. On se dit que M. Thiers, pour un homme de sa taille et dans sa situation, fait trop essayer son artillerie, et qu'il serait de meilleur goût, en ce moment, à un académicien français de ne pas tirer tant de coups de canon dans l'eau, et qu'il pourrait faire ses expériences ailleurs. On lui accorde qu'il a toujours aimé cela, quoique cela ne lui ait pas beaucoup réussi. On donne un souvenir à la *Belle Hélène* et à la *Duchesse de Gerolstein*. On dit un mot de don Amedeo, roi des Espagnes. On se tait du roi d'Italie, qui est « l'illustre allié, » de deux des trois interlocuteurs. On vient au sérieux, il est question de l'emprunt. Pour flatter et sonder l'Allemand, le Russe qui est hardi, et le Hongrois, qui est modeste, remarquent que M. Thiers ne laisse pas d'avoir de l'argent, et que c'est pourquoi, peut-être, il bourre si pompeusement son canon de Trouville ; mais le Prussien sourit et ne dit mot. On hasarde qu'avec l'indemnité de guerre la Prusse

pourrait acheter l'Opéra, pierres et personnel, et transporter à Berlin tout le charme de Paris. Et les mœurs? dit le Prussien. Ne craindriez-vous pas que ces demoiselles ne vinssent à épouser tous nos princes? Il sourit, on sourit; ce sujet d'entretien est abandonné. On touche à l'Internationale, mais très-prudemment, parce que personne ne sait qui en est et qui n'en est. On vient aux Jésuites : ici tout le monde est en sûreté et chacun s'en donne. Il est convenu qu'on se défera des Jésuites, que c'est le moyen d'en finir avec le Pape et de contenter tout le monde. Après cela que ne laissera pas faire l'humanité enfin régénérée, et que ne deviendra-t-elle pas?... Voilà la table, véritable table de dissection !

Imitons maintenant l'aréopage et remettons Dieu à demain. Il a le temps d'attendre.

II

20 août 1872.

La ruine du monde est une tragédie représentée par de médiocres acteurs comiques. Nous sommes en enfer et à la foire. Le sang coule, l'incendie éclate, les bêtes sont lâchées : des grotesques éperdus font tout cela par conseil et sans le vouloir ! Cassandre et Jocrisse mènent les destins du monde, prennent fièrement les chemins de l'abîme, et sont étonnés de rencontrer partout l'abîme. La terreur hébétée écarquille les yeux parmi des péripéties toujours prédites, toujours inattendues, toujours épouvantables et toujours bouffonnes. Nous rebondissons des désastres aux catastrophes, sans pouvoir un moment cesser de rire. On voit l'ébahissement de Cassandre quand saute la mine où il a ordonné de

mettre le feu, la grimace de Jocrisse quand la torche qu'il promène avec fierté lui brûle le poil et la peau. Le spasme du rire s'impose dans l'atrocité de la douleur ; l'amertume des mépris immenses s'ajoute aux affres de la mort. La société se sent mourir et se sent ridicule. Elle n'est pas combattue, elle n'est pas vaincue, elle est *pincée* comme un chenapan vulgaire, devenu soudain sans force devant les agents de police dont il s'est moqué. Ce criminel ne peut comprendre pourquoi il est pris, comment il s'est laissé prendre, par quel mystère il meurt du châtiment qu'on inflige aux polissons ; et son dernier souffle est pour siffler son agonie. L'histoire n'offre pas d'exemple de cette résignation cynique. Toute la race humaine s'abandonnant à l'ongle des histrions ! Byzance courait aux rhéteurs quand l'ennemi entourait le rempart et criait : *Mahomet plutôt que le Pape !* Mais ce beau modèle de l'anti-cléricalisme et du zèle pour l'instruction obligatoire et laïque n'était qu'une ville. Aujourd'hui ce sont, à divers degrés, tous les peuples chrétiens. Partout la diminution de la vérité a diminué tout. Elle a diminué les intelligences, les cœurs et même l'instinct de la vie. S'il n'y avait pas la prison du Vatican et son captif immortel, le monde, condamné à périr, n'offrirait ni un juste sujet d'espérances, ni un juste sujet de larmes.

Nous cherchions dernièrement le côté sérieux de l'entrevue des empereurs. Il y en a un : son inutilité. Il est sérieux que trois empereurs se rassemblent et qu'il n'en résulte rien, absolument rien. Ce sont les trois derniers personnages européens qui fassent encore figure ; comme les autres, ils sont en perdition. Chez eux aussi, l'ordre social est entamé, et la barbarie anti-so-

ciale se forme au pillage des lois, des mœurs et des biens. Déjà leurs empires ne sont plus que des provinces relativement tranquilles, c'est-à-dire encore craintives, du grand empire de la démagogie. Contre eux aussi la barbarie extérieure s'avance. Les routes que la puissance romaine avait construites pour ses armées et pour ses exacteurs servirent aux vengeances du Ciel irrité et de la terre opprimée. Par ces vieilles routes, multipliées et prolongées pour le commerce moderne, les tributaires barbares qui attendaient l'Évangile et qui n'ont vu arriver que la guerre, le trafic et le vice, se précipiteront sur l'Europe. Ils viendront tuer les barbares du dedans, et néanmoins accomplir les destructions que ceux-ci ont commencées. Prévenir ces cataclysmes, telle est la besogne qui s'offre aux empereurs : ils se rassemblent pour constater leur impuissance, et bien plus, leur complicité à peine inconsciente.

Ces trois empereurs ont assez longuement régné pour être connus. Le Prussien est hérétique, le Russe, schismatique, l'un et l'autre ne croient en Dieu que très-vaguement. Ils ont là-dessus des phrases officielles, des formules de chancellerie, comme ils ont la croix sur leurs couronnes. Le troisième est l'empereur apostolique. Dans le péril, ce fils de l'Église a abandonné sa mère. Du haut de ses forteresses italiennes, il la vit tranquillement assassiner à Castelfidardo. Bientôt après, un mime français lui a enjoint de livrer au mime piémontais les clefs de ses forteresses, et il a obéi. En se sauvant de Castelfidardo, l'empereur apostolique a laissé tomber une partie de son empire. S'il conserve le reste, ce ne sera pas par un acte de foi ! Des trois empereurs voilà le plus chrétien.

On nous dit qu'ils sont honnêtes. Sans doute, ils ont leur honnêteté privée, suffisante pour n'être pas pendus, insuffisante pour n'être pas détrônés et très-probablement aussi pour n'être pas damnés. Ce qu'ils savent de la vérité de Jésus-Christ tiendrait au large sur l'ongle du petit doigt de M. Thiers, et lui laisserait plus de place qu'il n'en faut pour écrire sa profession de foi. Ce qu'ils en admettent est encore plus exigu. Certes, ils ne croient pas que Dieu les surveille, tient registre de leurs actions royales comme de leurs actions privées, leur demandera compte des vérités insultées et diminuées autant que du sang répandu. Que veut-on que Dieu révèle à ces hommes plus ignorants de sa loi, plus insolents et plus dédaigneux envers lui que les foules dépravées qu'ils conduisent et que dépravent encore leurs exemples? Ils sont moins ignorants que hautains, moins hautains que terrifiés. M. Thiers nous révélait l'autre jour que le victorieux empereur d'Allemagne sait plier devant M. de Bismark ; le czar de toutes les Russies cède à un autre ; l'empereur apostolique n'a pris le parti de résister à M. de Beust que pour céder à M. Andrassy. Les empereurs, supposé qu'ils eussent bien le droit de réformer les mœurs, le pourraient-ils si leurs ministres n'y consentent pas ; et si les ministres avaient cette idée risible, quel en serait l'aboutissement ?

Il est trop tard. Le temps de grâce est passé, les signes sont donnés. La religion, et la famille avec la religion, et la propriété avec la famille, et l'ordre honorable, robuste et assuré, tout cela, du consentement tacite du monde, est caduc, déchu, prisonnier au Vatican. A moins d'un miracle incomparable entre tous

ceux que le monde a vus depuis l'établissement du christianisme, tout cela est défait ; tout cela ne sera refait que dans ces forges de nuit qu'on appelle le chaos social. A reforger l'institution sociale et les montagnes, il faut des volcans.

C'est pourquoi les éléments adultérés tomberont les uns sur les autres et seront jetés dans la fournaise. Les peuples de l'Europe sont un vase d'autel qui a contenu le corps et le sang du Christ, mais qu'on a ensuite souillé à d'ignobles usages. On jette au creuset cet or avili avant d'essayer de lui rendre sa forme et de l'honorer d'un sacre nouveau. Il fallait que Balthazar se saoûlât du vin de sa puissance, versé dans les vases sacrés, pour que le Mède eût le temps de percer la muraille. Les deux choses se sont opérées simultanément ; il est trop tard maintenant d'appeler Daniel. Le festin est fini.

Si Dieu ne tient pas en réserve un homme de sa droite, un disciple de son prêtre, et ne lui donne pas l'épée qui discerne le bien du mal et l'ulcère des parties encore saines, le déluge de feu couvrira les vallées et les hauteurs. Il ne restera debout que la croix.

Les hommes restent petits, les œuvres de Dieu sont grandes. Ces maîtres de la terre, qui se sont chargés de crimes pour graver leur ingrate image dans les souvenirs de l'humanité, auront fait tout juste ce que fait le soldat perdu qui s'ennuie au pied d'un mur et qui, de la pointe de son sabre, égratigne la pierre pour la forcer de dire qu'il a passé là. Un boulet passe, renverse le mur et écrase le faquin. Qui se souviendra du victorieux Guillaume et de l'habile Bismark et des autres, quand les hordes qui surgiront d'en-bas et les hordes

qui viendront de là-bas piétineront le sol de l'Europe, démantelée par la sagesse de leur politique et les triomphes de leurs armées ?

Après avoir annoncé à Jérusalem les conquérants qui venaient de toutes parts sur elle, les prophètes voyaient des foules inconnues gravir à longues files les flancs de la montagne où le tabernacle avait été mis à l'abri. C'est le secret du lointain avenir. A travers la fumée et la poussière des écroulements, le même spectacle s'offre aux yeux de la foi et même à ceux de la simple raison. Dieu se délivre des dérisions de l'orgueil humain et châtie les forfaitures insolentes de ceux qui l'ont trahi. L'Europe a été comblée longtemps des dons de l'intelligence et des faveurs de la paix. Elle les avait reçus pour étendre au monde entier les bienfaits de l'Évangile. Elle devait partout porter la lumière, dissoudre les chaînes, réveiller les peuples endormis dans l'ombre de la mort. Elle ne l'a pas fait, et elle a souffert qu'on entreprît de détruire et d'abolir jusque chez elle les biens qu'elle devait multiplier en les partageant. Elle a restauré la barbarie païenne, elle l'a laissée régner, elle l'a envenimée où elle existait, elle l'a portée où elle n'existait pas. Dieu accomplit ses desseins. Ce que l'Europe n'a pas voulu donner à la barbarie, la barbarie viendra le chercher en Europe. Les chemins sont faits, les frontières sont percées, elle arrivera. Elle remuera et fouillera le sol jusqu'aux catacombes, elle déblaiera la source enfouie et se désaltérera de l'abondance de ses eaux.

Seulement, l'industrie, le commerce, la banque, les biens fonds, les Académies, les couronnes et la gloire souffriront beaucoup, même en Allemagne, même en Russie.

LE POUVOIR DE LA CANAILLE.

22 août 1872.

Nous ne savons pas si M. Thiers se l'avoue à lui-même, là-bas, dans les splendeurs de Trouville, entre ses forces de terre et de mer qui lui ont fait si prompte justice des jeunes redingotes *Errazzu*[1]; mais personne, pas même M. Barthélemy Saint-Hilaire, ne peut dissimuler devant le monde que la France est au pouvoir de la canaille, encore plus que de M. Thiers. M. Thiers, qui peut tant contre les jeunes Errazzu, ne peut quasi rien sur ou contre la canaille, tandis que la canaille peut beaucoup et quasi tout sur et contre M. Thiers, sur et contre sa police, sur et contre sa magistrature, sur et contre son armée, et quand elle voudra sur et contre sa couronne.

Voilà ce qui jouera tôt ou tard, pas bien tard, un très-mauvais tour à la couronne de M. Thiers. Car, ainsi que le disait hier le bon sens de notre correspondant poitevin, le règne de la canaille fait monter la colère au cœur des honnêtes gens. Ils se lassent de trembler et d'être vilipendés. La raison se tait. On veut un gouvernement et l'on prend le premier qui s'offre, pourvu

[1] Ces jeunes gens du meilleur monde, ayant un peu trop déjeuné, s'étaient amusés à faire peur à M. Thiers en simulant un débarquement quelconque à Trouville.

qu'il paraisse capable de faire rentrer la canaille. On ne comprend plus le gouvernement que sous l'aspect d'un fouet qui fasse enfin rentrer la canaille dans le chenil. C'est ainsi que tous les gouvernements se sont établis depuis le 18 brumaire. M. Thiers, qui connaît assez l'histoire extérieure de la Révolution, a sans doute connu cette chanson, aussi populaire en France que le *Ça ira* :

« Dix-Huite brumaire,
Il arrange l'affaire.
C'est Alexandre en sa fleur,
V'là c'que c'est qu'd'avoir du cœur! »

Et lui-même, qui a laissé entrevoir tant de choses, a tiré bon parti de laisser entrevoir qu'il serait un fouet. Il connaît le prix des conseils de guerre, et de l'état de siége. Mais l'on trouve que la canaille s'en moque trop et que l'état de siége ne correspond pas aux besoins de l'état de choses.

Pour Paris, passe encore. On circule. Le général Ladmirault ne permet pas aux dégorgements de l'égout de couvrir tout à fait le pavé. Mais dans les provinces, il n'en va pas ainsi. Au moindre signal, la chaussée est couverte, la rue n'est plus libre pour les honnêtes gens. On l'a vu à Lyon, à Lille, à Montpellier; on le voit dans tout le Midi, quand les solidaires ont pu acheter un cadavre et trouvent l'occasion de célébrer un enterrement civil. On vient de le voir à Grenoble, où la canaille, de son propre droit, vient d'interdire le pèlerinage de la Salette.

En dehors de toute considération religieuse, c'est un droit du citoyen français d'aller en pèlerinage où il veut, à la Salette ou à Trouville, à la célébration d'une messe ou à une exhibition de M. Gambetta, à un sanctuaire de

la sainte Vierge ou à l'érection d'une statue à Voltaire. Tout Français peut aller où il veut, dans la compagnie qu'il veut, à pied ou en train de plaisir. Lui faire obstacle est un délit, et la police doit alors ouvrir un chemin. Il a le droit de chanter en voyageant, s'il lui plaît de chanter, pourvu que ses chants n'offensent ni la loi ni les mœurs, et ne soient pas ce que l'on appelle le « tapage nocturne. » Voilà la législation civile du pèlerinage, qui n'est au civil que l'exercice du droit de locomotion. Nous ne parlons pas de la courtoisie, des lois de l'hospitalité et de celles de la civilisation, ni des égards particuliers dus au voyageur qui accomplit un vœu de religion et qui va prier; cela est *réactionnaire* et sent l'ancien régime. Nous parlons de la stricte légalité. Mais le roi Canaille ne veut pas de pèlerinage, et se soucie bien de la légalité!

Donc les pèlerins de la Salette ont été attendus à Grenoble par la canaille de Grenoble, et insultés ignoblement comme la canaille le sait faire partout, en présence de la police et des honnêtes gens, indignés... et paisibles. Il y avait des femmes et des ecclésiastiques: c'est ce qui fait le charme et la sécurité de la chose. Ils ont été insultés et non protégés. Ils allaient en pèlerinage! A Grenoble, comme ailleurs, il existe trois catégories d'honnêtes gens : les honnêtes gens que la prudence gouverne avant tout, les honnêtes gens qui s'en remettent à la police du soin de protéger l'étranger, et enfin les honnêtes gens qui ne sauraient consentir à protéger des pèlerins. Telles sont aujourd'hui les mœurs françaises. Véritablement, elles se démocratisent. On croirait quelquefois que M. Gambetta ne s'abuse pas et que la France est mûre pour la République.

De sorte que ces pèlerins qui croyaient être encore en France et entrer dans une vie civilisée et policée, se sont trouvés tout à coup en pleine sauvagerie. Voici un témoignage auriculaire : « A peine les pèlerins s'étaient-« ils mis en route qu'une bande de jeunes voyous, « parmi lesquels on remarquait toutefois quelques « hommes d'un certain âge et plusieurs en redingote, « se sont mis à huer les inoffensifs voyageurs et à voci-« férer : *A l'eau! A la voirie! A l'équarissage! Bonnes têtes « d'otages!* etc. »

Point de police et personne pour châtier ces drôles.

Hélas! quand on pense à la sécurité parfaite dont eussent joui à Grenoble comme ailleurs cinq ou six ulhans qui seraient venus pour lever une contribution sur la ville!

Nous avons vu pendant le siége de Paris les pèlerinages pieux que les bataillons de Belleville, de Ménilmontant et des autres quartiers purs faisaient chaque jour et à chaque heure à la statue de Strasbourg couverte de guirlandes et entourée de cierges. On y allait par ordre, le fusil sur l'épaule, des immortelles à la boutonnière, et personne ne bougeait dans les rangs ni dans le public. Tout Paris était fort dévot devant ces pèlerins souvent ivres.

Tout cela veut dire que la canaille intronisée le 4 septembre règne toujours, et qu'il ne paraît pas que M. Thiers soit l'homme qu'il faut pour « arranger l'affaire. »

En attendant l'*arrangeur*, faut-il faire renoncer aux pèlerinages? ce n'est pas notre avis ; au contraire ! mais il faut savoir les organiser. Lorsqu'il faudra traverser les parages infectés de voyous et de municipalités

rouges, que la caravane se munisse d'une escorte de chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, appartenant à la langue d'Auvergne ou à la langue de Savoie; que ces chevaliers soient munis de bons gourdins, et qu'on les avertisse de ne pas laisser insulter ni effrayer les femmes : on passera, et il n'y aura point de bruit.

VERSAILLES

24 août 1872.

Si Jean Racine n'avait pas fait *Iphigénie*, le château de Versailles serait le poème français le plus français, et l'on pourrait estimer Louis XIV plus grand poète que Jean Racine. Les deux œuvres sont d'ailleurs taillées dans le même marbre, du même souffle, belles de la même grâce *plus belle que la beauté;* l'une et l'autre disent également le grand siècle, le grand règne, le grand roi. Quelle époque! Jeunesse dans la maturité, vigueur dans le repos, habitude dans la splendeur, mise en œuvre puissante, incessante et tranquille de toutes les facultés d'un noble peuple et de toutes les richesses de l'esprit humain : un atelier pour Versailles, un parterre pour *Iphigénie.*

On a dès lors beaucoup déclamé contre cette sublime dépense de Versailles. Nous en avons des documents, bien tournés et éloquents, comme tout ce qui se faisait en ce temps-là. Ils prouvent qu'un grand fonds d'infirmité réside toujours dans la société des hommes, et que les économistes et les utilitaires n'étaient pas plus absents et plus muets que les trissotins. L'on se moquait d'eux. La majesté de Versailles s'élevait comme l'expression de l'irrésistible mouvement national. Avec le

roi, la France voulait que ce qu'il y aurait de lumineux et de beau sur la terre fût français. Versailles n'était qu'une fleur, mais cette fleur marquait une époque du monde : l'arbre sans rival où elle venait d'éclore avait dû étendre à l'infini ses racines pour la former de toutes les belles séves qui ont traversé le genre humain. Le genre humain reconnaissait et applaudissait la merveille. A l'heure du soir, lorsque le soleil se couchait dans le lointain des étangs et des bois, et lorsque le roi sortait de son palais plus rempli d'hommes illustres qu'il n'était orné de chefs-d'œuvre, en présence de ces deux soleils « venant au-devant l'un de l'autre, » personne sur la terre ne pouvait concevoir même la pensée d'insulter ni l'un ni l'autre. Ils paraissaient comme deux ouvrages de Dieu destinés pour répandre la lumière. L'on sentait que l'homme qui se promenait sur la terrasse de Versailles, bâtie de sa main pour ses pieds, n'avait à craindre aucun affront des hommes; que son peuple jouissait du même honneur dans la même sécurité, et que tout citoyen de France était chez lui comme le roi. En ce temps-là il n'y avait sur la terre, ni canaille, ni ulhans.

Canaille et ulhans vont ensemble et naissent des mêmes corruptions. Quoique à distance, c'est l'odeur de la canaille qui suscite et attire les ulhans. Là où se forme la canaille, le ulhan accourt, car il vit de cette proie qui pullule et qui résiste peu. Que si l'on sait éteindre l'odeur de la canaille, non-seulement le ulhan ne vient pas, mais il craint et s'efface. Sous le roi de Versailles, point de ulhans au plus lointain horizon! La France, son épée sur ses genoux, lisait de l'hébreu, du grec et du latin, taillait des marbres, ciselait des bronzes,

jouait avec le compas d'Euclide, semait de puissantes colonies ; elle avait en même temps Turenne et Condé, Pascal et Bossuet, Corneille et Racine, Sévigné, Lafontaine et Versailles.

Et tout cela était voulu et se faisait par conseil. Nous lisons un petit livre imprimé en 1689 pendant que Constou posait les dernières statues sur la terrasse. C'est un livre de rien, un recueil de pensées ingénieuses, délassement de quelque jésuite qui ne laissa pas d'être l'un des grands ouvriers de la langue et de l'esprit français. Ce petit livre, ce livre de rien, reflète néanmoins l'époque. Il en a le caractère sobre et abondant, aimable et fort. Citons-en quelques lignes pour répondre aux oisons enragés de ce temps-ci, qui ne savent rien et qui se flattent d'avoir inventé la nécessité d'apprendre. « Un célèbre académicien (le médecin La Chambre, de la fondation) s'explique « ingénieusement en disant au roi, « pour l'exciter à protéger les beaux-arts et toutes les « belles connaissances : *Il est de la gloire et de la félicité « de votre règne que les sciences y fassent autant de nouvelles « conquestes que vos armes ; qu'il n'y ait rien d'impénétrable « à l'esprit ni à la valeur de vos sujets, et que dans les « triomphes qui pousseront vos victoires, l'ignorance se « trouve au milieu des ennemis que vous aurez surmontés.* »

Pour un académicien du choix de Richelieu, cela n'est pas mal. Les partisans les plus acharnés de l'instruction obligatoire n'y ajoutent que la marque de leur génie laïque, qui est de demander la destruction de l'instrument indispensable par lequel le patriotique vœu de l'académicien de 1635 se trouva, cinquante ans après, si merveilleusement accompli. « Cela est arrivé, s'écrie

« Bouhours en 1689, cela est arrivé comme le souhaitait « celui dont je parle. »

Oui, cela est arrivé, et après un siècle de désastres, nous vivons encore de ce qui en reste.

Il y eut en France trois règnes que l'on peut dire savants, parce que la science y fut large, féconde, véritablement inspirée, et fonda de fortes institutions scientifiques : ce furent trois règnes cléricaux : celui de Charlemagne, celui de saint Louis et celui de Louis XIV. Nous savons ce qui est à dire de Louis XIV dans les questions religieuses, et ce n'est pas là sa gloire. Néanmoins, il est vrai que notre dernière époque vraiment savante, vraiment littéraire et vraiment militaire (si la solidité des conquêtes doit être comptée) est le règne d'un roi *très-chrétien*.

Deux choses déparent la beauté du palais de Versailles : les lourdes constructions de Napoléon Ier, singe de l'antique, et les embellissements de Louis-Philippe, lequel fut de ceux qui viennent aux époques de néant, avec on ne sait quelle intention vague et inconsciente de prouver que le néant serait un être. Napoléon jeta là ces frontons mornes, qui semblent, comme lui, n'avoir jamais voulu que montrer leur taille, et qui n'ont bien réussi, comme lui, qu'à faire voir leurs échasses, grêles, et de peu d'enjambée. Louis-Philippe y mit sa creuse écriture de maître calligraphe : *A toutes les gloires de la France!* Hélas! monseigneur, encore que vous ayez eu pour ministre le plus grand homme d'État des temps modernes (au gré de M. Barthélemy Saint-Hilaire), la gloire de la France, non moins que la vôtre, avait besoin que ne fussiez pas traître et que vous ne fussiez pas roi!

Louis-Philippe, assisté de son immense ministre, expert en toutes choses, se donna les gants de canoniser un certain nombre de grands hommes dont les uns étaient grands sans lui, et dont les autres n'ont pu grandir par lui. *Aux grands hommes Louis-Philippe reconnaissant!* Il dressa dans la cour cette contredanse de pierre que commande Louis XIV à cheval, le bâton dans la main. Tous les figurants semblent avoir été pris les uns, au bal de la cour citoyenne, les autres, au bal Chicard, les deux endroits où la « forte génération de 1830 » avait coutume de se divertir. Spectacle qui n'a plus rien de racinien, bouffon au clair de lune, néfaste en plein jour, quand on voit que plusieurs de ces danseurs attendant le retour de leur dame ou se déhanchant pour exécuter le pas du cavalier seul, représentent Turenne, Condé, Suger et Sully. Mais enfin, quoique l'art gémisse, ce sont des noms et des gloires, des noms que tout le monde sait, des gloires que toute la France connaît et salue. Or, tous ces noms glorieux sont monarchiques et chrétiens. Il n'y a pas là d'élèves de l'instruction laïque et républicaine. Les glorieux de l'empire, qu'on a eu le front de mêler dans cette élite d'où l'opinion les exclut, possèdent encore un rayon du bon vieux régime ; lorsqu'ils ont su lire, c'est de l'Église qu'ils l'ont appris.

M. Gambetta, l'homme de l'instruction laïque et républicaine, voudra bien remarquer que Louis-Philippe, tout Louis-Philippe qu'il était, guidé par M. Thiers, n'a pas trouvé un républicain à mettre dans les gloires de la France. Avant Louis-Philippe il n'y en avait pas ; depuis Louis-Philippe il ne s'en est pas fait. Tout ce qui a pu monter aux honneurs de la statue, maintenant si ravalés,

consiste en soldats plus ou moins retapés par la forme monarchique. Ils ont remporté qui la moitié, qui les trois quarts d'une victoire, déjà bien fanée avant nos derniers accidents. Pour récompenser leur mérite, la statue paraît de trop. On ne leur donne de statue qu'en province, et la justice se satisfait très-bien envers eux lorsqu'elle les charge sur quelque omnibus de triomphe, arc ou colonne. Quant aux poètes, savants et orateurs de taille sculpturale, néant! M. Gambetta, s'il parvient à se composer, sera le premier en date comme en vertu.

Puisque nos bienveillants confrères de la *France* veulent que nous devenions républicains comme ils le sont devenus, qu'ils nous disent, ou s'il faut renoncer à produire des grands hommes, ou comment ils comptent que la République en fera. Car, à notre avis, c'est un décor qui non-seulement va bien à une nation, mais qui encore lui est fort utile. Il a été très-glorieux, très-agréable et très-utile à la France d'avoir le chef d'atelier et les ouvriers qui, en se jouant, créèrent Versailles. Ces architectes ont coûté moins que les goujats subséquents. Ils ont fait Versailles parce qu'ils étaient capables de faire autre chose, et ils ont fait autre chose parce qu'ils avaient fait Versailles. Quand on peut couler les statues de Coysevox, on peut couler aussi des canons « se chargeant par la culasse; » et il reste encore du métal, pour forger des boulets et des hommes pour fournir des maîtres canonniers; et il reste aussi un parterre pour *Iphigénie*, et un auditoire pour Bourdaloue.

On avait cela sous Louis XIV; on avait le bronze de la guerre et le bronze de la paix, les ouvriers de la guerre et les ouvriers de la paix; et les uns et les autres,

s'aidant réciproquement, faisaient avec plus de profit commun et la paix et la guerre ; et tous ensemble donnaient à la France une tournure de peuple entièrement différente de celle qu'on lui vit sous M. Gambetta. Est-ce que nos confrères de la *France,* journal devenu républicain, c'est-à-dire dans un temps prochain, *gambettiste*, n'ont plus aucun désir de voir la nation reprendre cette antique tournure ?

Or il n'y a nul moyen de nier que cette France, qui fut la France savante, et le France fière, et la France reine, avait été élevée tout entière dans des écoles cléricales, la plupart congréganistes. Ce sont les congrégations enseignantes qui ont fait faire aux sciences plus de conquêtes encore que les armes, et qui ont assuré les conquêtes des armes après les avoir favorisées. Il n'est pas permis à des gens de lettres non républicains d'ignorer cela ; c'est l'histoire de France. Il est encore moins permis d'ignorer que la brutalité républicaine se propose principalement de proscrire ces prêtres et cet enseignement d'où la France a tiré tous ses grands hommes et toute sa splendeur.

Qui est vrai républicain, accepté pour tel, en dehors du programme de l'enseignement « obligatoire et laïque ? » et lorsqu'on parle de l'enseignement obligatoire et laïque, qui a la simplicité de croire qu'il s'agit simplement d'instruire le peuple, et non pas de le bannir de Dieu et de la lumière, unique source de toute lumière : *in lumine tuo videbimus lumen?*

Ainsi, dans le fond, éteindre l'enseignement religieux, et, pour aller au plus sûr, tuer au besoin les « jésuites, » arriver par le crime le plus lâche à la barbarie la plus noire, n'avoir que des soldats pour livrer le monde au

gouvernement des caporaux, voilà le but républicain. Une république de soldats, une aristocratie de caporaux, un caporal électif ou prétendu tel, rien de plus simple et rien de plus égalitaire ! Et l'on peut être sûr qu'avec ce régime, un autre Versailles ne viendra jamais offusquer ni le bel orgueil de M. de Bismark ni le bon œil de M. Gambetta.

A l'heure présente du monde, cela peut arriver, mais nous n'avons pas besoin d'y concourir. Notre position d'otages nous convient mieux ; nous la gardons, laissant M. de Bismark et M. Gambetta s'entendre sur l'avenir du monde par-dessus la tête et par-dessous les milliards de M. Thiers.

EN VACANCES.

LA SAINT-BARTHÉLEMY.

I

29 août 1872.

Mon cher ami,

Dans votre ardeur de répondre à M. Lock, vous n'avez pas pris le temps d'étudier assez la question de la Saint-Barthélemy et vous êtes tombé dans le vieux piége que la mauvaise foi protestante et révolutionnaire nous a toujours tendu sur ce terrain. Comme catholiques, nous plaidons timidement la circonstance atténuante ou la fin de non-recevoir. Il faut dire carrément la vérité, qui est que la Saint-Barthélemy est un guet-apens de politiques libres-penseurs, provoqué par la sédition calviniste, l'Internationale de l'époque. Ce résultat, très-applaudi par les conservateurs purs, ne regarde nullement les catholiques, encore que beaucoup d'entre eux aient pu politiquement se réjouir des résultats.

Rapprochez le cas de deux ou trois siècles, placez-le sous d'autres noms, ôtez les drapeaux religieux, qui étaient alors des drapeaux politiques, et vous avez quoi?

Ce qui se passait hier, ce qui peut arriver demain. Sauf le guet-apens, et encore! nous étions hier en pleine Saint-Barthélemy; Dieu veuille que nous n'y retombions pas demain; et c'est la chose du monde la plus logique et la plus naturelle. Les questions comme celles où nous sommes engagés, si elles ne se dénouent pas par la pénitence et par l'absolution, se dénouent par le glaive ou par le couteau. Le général Clément Thomas, le général Lecomte et les otages ont été les Coligny du parti de l'ordre. Dans cette tragédie, le guet-apens n'a pas manqué. Tony-Moilin, Rossel et les autres suppliciés, sans parler de ceux qui ont péri dans le combat, ont été les Coligny du parti républicain. De part et d'autre, le premier moment de la victoire ne fut pas sans ressemblance avec la Saint-Barthélemy; de part et d'autre, l'affaire ne se passa point sans l'intervention d'une inquisition qui prodigua les *auto-da-fé*. Dans toute la France on se réjouit de la victoire de la Commune, dans toute la France et dans toute l'Europe on se réjouit de la victoire du gouvernement. Si la victoire avait été définitive, croyez-vous qu'on eût négligé d'en frapper des médailles? Et quand le définitif arrivera, quel qu'il soit, croyez-vous que les réjouissances publiques manqueront?

L'invasion du protestantisme fut une guerre déclarée à la société, et par conséquent à la religion, qui était la base de tout l'édifice; les novateurs étaient des insurgés. Ils attaquaient à main armée la religion, la famille et la propriété; ils pillaient les églises et les maisons, brûlaient les monuments, violaient les tombeaux; ils voulaient changer la forme de l'État et proclamer la République. Bien entendu qu'ils se chargeaient de la

gouverner après l'avoir établie. Nous venons de voir et nous voyons tout cela. La société se défendit : c'est ce qu'elle fait aujourd'hui, avec moins de bon sens et de courage qu'alors. Et l'on vit alors, comme on voit aujourd'hui, beaucoup de médiocres catholiques défendre avec ardeur la religion, ou parce que la religion leur semblait, malgré tout, le parti du plus fort, ou parce qu'elle était évidemment le rempart suprême de la famille et de la propriété.

Nous avons le spectacle de ces conversions civiles. Le *Journal des Débats*, par exemple, et tant d'autres plus que gagnés aux novateurs républicains, n'ont pas laissé tour à tour de passer leur habit de garde national et de monter la garde à la porte des églises en criant : *Religion*, *Famille*, *Propriété!* Le lendemain du 4 septembre, c'était le programme de M. Pelletan ; il me l'a récité, et il me montrait avec joie, à la tête de son gouvernement, M. Trochu, breton, catholique et soldat.

L'on sait assez, je crois, que M. Jules Simon, numéroté 606, est grand inquisiteur et grand exterminateur de petits pétroleux. Il ne les fait pas brûler, sans doute, mais il tolère parfaitement qu'on les fusille, et il les envoie sans difficulté cuire au soleil des antipodes.

Or, en l'an 1572, la reine Catherine de Médicis

« ... Moins reine qu'Euménide, »

qui régnait sous le nom de son fils âgé de quatorze ans, était de cette pâte accommodante dont sont faits beaucoup de conservateurs. Elle était libre-penseuse de l'école de Machiavel, superstitieuse non chrétienne, et elle avait des pentes protestantes très-prononcées, comme son collègue et contemporain Henri VIII. Elle ne s'épou-

vantait pas du tout d'un sacrilége, elle aurait très-volontiers mis dans son escarcelle les biens de l'Église, et placé la tiare sur sa tête , mais elle n'entendait pas du tout remettre et son escarcelle et sa couronne et sa tête, aux mains de Coligny et des autres serviteurs de la vérité, qui se préparaient à proclamer la République. Elle essaya de s'arranger avec eux. Elle vit que le marché n'était pas sûr, elle vit que la France ne le ratifierait pas, et ne pouvant les soumettre, elle prit le parti de les assassiner.

Ils faisaient la guerre, ils avaient perdu des batailles, ils étaient relaps, ils bravaient la justice, les plus importants étaient contumaces, et malgré leurs défaites, ils se sentaient assez forts pour prendre peu de souci de cette reine étrangère et de ce roi enfant. Le devoir du gouvernement royal était de faire arrêter ces coupables, de les obliger à purger leur contumace, et en cas de condamnation, de les pendre haut et court. Le chasse-pot et la Nouvelle-Calédonie n'étaient pas encore inventés. Médicis eut peur, elle rusa, ourdit savamment sa trame, en Italienne frottée de Machiavel et de Calvin. Ils furent égorgés au nombre d'environ 25,000 dans toute la France. C'est fort peu en comparaison de ce que fit la Révolution en une seule province, lorsqu'elle commença de tèter.

Dans toute cette affaire, la foi catholique brille par son absence. Il n'y en a pas plus chez les bourreaux que chez les victimes. On connaît à fond et jusqu'aux moindres détails l'histoire de la Saint-Barthélemy. Ni dans les préparatifs, ni dans le fait exécuté sur une si vaste échelle, on n'a pu saisir le nom d'un ecclésiastique. Le cardinal de Lorraine n'a béni les poignards

qu'à l'Opéra. C'est de la couleur locale façon Scribe, ce digne homme de lettres mort en fiacre, dont les élèves de l'Université ont accompagné la pompe funèbre en mangeant du cervelas. On parle seulement de Jean Hennuyer, dominicain, évêque de Lisieux, qui étendit son manteau sur les protestants de sa ville et qui les sauva.

Attribuer à Catherine de Médicis le zèle de la foi catholique, c'est absolument comme si l'on imputait ce sentiment à M. Thiers, et ce serait la même chose de dire que Catherine de Médicis a tué les protestants et que M. Jules Simon tolère l'exécution des pétroleux par amour pour la foi romaine. La politique de conservation toute seule et toute crue a fait l'un et l'autre coup. Elle blâme aujourd'hui le premier, mais non le second ; au contraire !

Mais la médaille commémorative et les peintures approbatives exécutées à Rome? La médaille existe, et les peintures aussi. Je viens de lire la description de la médaille dans les *Numismata pontificum romanorum*, t. I, Rome 1699. C'est une très-belle pièce, qui représente non pas la *Religion*, mais l'Ange exterminateur tenant d'une main la croix, de l'autre un glaive de flammes dont il atteint les rebelles qui fuient, *Ugonotorum strages*. Quant aux peintures, je les ai vues maintes fois dans le Vatican. Elles attestent le sentiment de joie avec lequel tout le parti conservateur européen accueillit la nouvelle de cette exécution, qui ne fut pas tout de suite connue comme un guet-apens, et qui parut simplement un acte de justice et une victoire du bon parti. Ce serait la même chose si tout à coup l'on apprenait que l'*Internationale* a livré une bataille et qu'elle l'a perdue, ou

qu'un prince s'est trouvé assez résolu et assez fort pour saisir tous les chefs de cette bande, les livrer aux juges et exécuter la sentence. C'est ce sentiment qui a toujours éclaté après les fausses victoires de l'ordre et qui, depuis le 18 brumaire, a fait chez nous le succès de tous les gouvernements. Louis-Philippe a vécu des journées de Juillet, Napoléon de la journée du 4 décembre, et M. Thiers trône à Trouville dans les flots de la mer et dans les flots de l'emprunt à cause de sa victoire de Paris.

Encore une fois, le protestantisme était exactement la chose qu'est aujourd'hui l'Internationale. La nuit de la Saint-Barthélemy, présentée comme une victoire de l'ordre et l'affermissement définitif du trône de France, fit trembler la secte en Angleterre, en Allemagne et partout, et rassura partout les honnêtes gens. Elle pacifia instantanément l'Italie, où le volcan grondait. Le mauvais esprit de Venise fut terrifié et les princes de Ferrare cessèrent de conspirer. « Que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. » Dans l'histoire de tous les peuples on voit un moment où cette parole ouvre la voie au trône. Si l'effet suit la parole, et si la justice règle les suites, on peut dire qu'une épée de gloire est sortie du fourreau et qu'une dynastie est établie sur la terre. Ce sont les deux conditions de la durée, parce que Dieu soutient ce qui est juste et parce que les peuples deviennent ce qui est grand.

Voilà la vérité sur la Saint-Barthélemy. Il faut la dire comme elle est, et ne prendre aucun autre souci de justifier ou ce qui est mal, ou ce qui n'a pas besoin d'être justifié. La religion est innocente de tous les crimes qui se commettent dans le monde, et il n'y a de crimes que

là où ses lois ne sont pas connues ou ne sont pas observées. Elle n'en demande à personne, n'en approuve nulle part, ne passe par le chemin que le crime a ouvert que parce qu'il est son chemin et pour guérir les blessés et ressusciter les morts. Ce n'est pas elle qui a provoqué l'ange exterminateur, ce n'est pas sa faute si Dieu donne une mission de vengeance à ceux qui s'arment contre lui. A la suite de l'ange exterminateur. elle est l'ange de la miséricorde et de la consolation. C'est ce que l'apologétique peut prouver partout et toujours, et il importe assez peu ensuite que M. Lock ne veuille pas savoir l'histoire ou s'entête à ne pas lire correctement les documents qu'il a dans les mains.

II

30 août 1872.

Mon cher ami,

La Saint-Barthélemy me trotte dans la tête. Je vous en écrivais hier, pressé par l'heure de la poste ; j'ai été trop long et je crains de n'avoir pas dit tout ce que je voulais. Je vous adresse encore un mot sur cette vieille sottise, en attendant le départ du train. Nous faisons véritablement un métier contre nature ; l'homme n'est pas né pour écrire toujours et pour imprimer ses brouillons. La société qui nous a fait cette loi est sans miséricorde pour ceux qu'elle y soumet. J'espère que Dieu sera plus clément, et que, voyant le bon dessein de défendre la vérité, il remettra les fautes d'orthographe, les fautes de style et quelques autres.

Je dis que la Saint-Barthélemy est une vieille sottise,

Ce n'est pas seulement parce qu'un crime est toujours sot et n'apporte aucun bien temporel même à ceux qui le commettent : on doit savoir cela dans les rangs qui attaquent l'Église; c'est là que se sont faits les crimes et c'est là qu'ils n'ont pas réussi. En tout cas, l'Église le sait et nous le savons, et ce n'est pas un petit appoint à cette constance par laquelle les crimes faits restent toujours des crimes à recommencer. La sottise dont j'entends parler est celle qui nous accuse de ce crime et de tant d'autres qui ont été commis sans nous et contre nous, ou par l'enchaînement fatal qui pousse de crime en crime ce qui s'éloigne de nous. Si le diable n'avait pas allumé le feu des convoitises immondes dans les entrailles de ce mauvais *frate* qui provoqua la sédition dite religieuse du XVI^e^ siècle, la réforme était l'affaire d'un concile! Elle s'accomplissait pacifiquement, et il n'en résultait qu'un immense accroissement de lumières et d'œuvres, et le monde entier serait aujourd'hui chrétien. Il n'y aurait eu ni journée de Saint-Barthélemy, ni aucun des grands crimes qui ont préparé et rendu possible ce coup de politique sauvage, ni aucun de ceux qui l'ont suivi. Là commencèrent nos divisions et s'allumèrent ces feux souterrains qui, vivant sous la compression monarchique, ont produit le tremblement de terre de 89 et les explosions subséquentes où la France menace de périr. La révolution de 89 est fille de Luther, et Sedan, sans compter le reste, est un fruit de 89. On peut dire que la France n'y résistera pas sans une volonté obstinée de Dieu, et il y faudra des miracles.

Que serait-il arrivé si la corruption des Valois, envenimée par le contact du protestantisme, ne les avait pas poussés à cette scélératesse de la Saint-Barthélemy ?

Ils n'auraient pas déshonoré la royauté, ils auraient combattu et vaincu la sédition par la justice, et rien ne prouve qu'ils ne seraient pas restés sur le trône. Rien n'emporte les princes autant que le mépris public. Quand les princes (tous les princes), dit Bossuet, ne savent pas remplir leurs devoirs (tous leurs devoirs) Dieu laisse se répandre et croître dans les peuples un esprit de sédition auquel rien ne résiste. Dieu retire sa main, et le trône croule. L'Europe, depuis cent ans, n'est occupée qu'à vérifier cette vue de génie. Tout croule, rien ne se relève, et les princes du peuple et le peuple lui-même, le peuple-roi, mesurent la terre où leur corruption ne trouve pas de tombeau. Ainsi Dieu, ajoute l'évêque, « châtie les crimes par d'autres crimes, toujours terrible et toujours juste. » Comme nos corruptions ont grandi, nous sommes arrivés à ce châtiment étrange et formidable de ne pouvoir ensevelir les criminels que nous châtions par des crimes. Nous les abattons et nous les laissons sur la terre, plus redoutables, plus meurtriers, abattus et morts, qu'ils n'étaient, debout et vivants. Nous avons pu tout abattre, nous n'avons pu rien enterrer. Les régimes mauvais se survivent abominablement. Nous serions sauvés, si nous pouvions creuser une fosse pour ces impérissables morts. Mais ils restent, et la terre n'a pas même besoin de les revomir. Une impuissance miraculeuse et vengeresse nous interdit de creuser le sol pour le forcer à engloutir ces débris pestilentiels. Ils se liquéfient, répandant partout les miasmes intarissables de la destruction. C'est la cuve des sorcières de Macbeth. Du liquide formé par ces ingrédients horribles, elles signent les enfants au berceau comme d'un chrême infernal, et

elles disent à chaque nouveau-né la parole qui tue la paix publique : *Tu seras roi !*

Parole protestante. Libre examen, suffrage universel, même révolte, même mensonge, même expiation de la révolte et du mensonge.

La Saint-Barthélemy est une iniquité des hommes et une justice de Dieu. C'est le caractère de toutes les catastrophes. Coligny et son parti s'étaient mis au-dessus des lois et pouvaient marquer les derniers jours du catholicisme. A la place des lois impuissantes, le crime s'est levé et leur a soudain donné la mort, au mépris des lois. Quelques années après, les Valois, auteurs de ce crime, avaient perdu la couronne et la vie, et le protestantisme, par l'abjuration d'Henri IV, perdit l'empire, dont jamais, pas même à présent, il ne s'est autant approché. Par cette voie de sang qu'elle n'eût jamais songé à s'ouvrir, et qu'elle n'eût jamais voulu ouvrir, et dont les auteurs étaient de secrets parricides, l'Église a poursuivi son chemin, relevant les blessés et éteignant les incendies.

Joseph de Maistre, à propos du 9 thermidor, a dit immortellement : « Quelques scélérats firent périr quelques scélérats. » Ainsi se peut régler le compte entre Médicis et Coligny, qui n'étaient pas plus l'un que l'autre la religion, la justice, ni la vertu. Dans les deux cas, l'ange exterminateur est venu contre ceux qui l'avaient provoqué, et le pauvre monde de France, en somme, a bénéficié de la Saint-Barthélemy, comme plus tard du 9 thermidor, lequel empêcha d'abattre ce qu'il y avait encore d'églises et d'égorger ce qui restait de prêtres. Pourquoi ces messieurs, qui ne parlent de la Saint-Barthélemy que dans le dessein

d'affiler des couteaux, n'imputent-ils pas à la « religion » d'avoir fait le 9 thermidor? Le peuple, qu'ils endoctrinent, prendrait cela comme autre chose, et les prochains otages seraient massacrés en représailles de l'appui que la religion a donné aux attentats de Tallien et de Barras.

Siffiez ces stupidités criminelles. Il viendra des crimes qui les châtieront et qui nous vengeront. Voilà trois cents ans qu'on nous assassine, et ce n'est pas fini. C'est bien le moins que nous nous donnions la revanche de ganter de fer la main du bon sens, et que la vérité claque et retentisse sur la face impudente du mensonge. J'ai consacré un jour ma vie au service de la justice, du respect de la loi de Dieu, au combat contre l'iniquité, et, grâce à Dieu, j'ai tenu mon serment. J'ai eu horreur de la fraude et de la violence, et j'en ai été récompensé par une vue plus claire de leur sottise, de leur bassesse ignoble et de leur impuissance absolue et radicale. Il y a trente ans de cela, et, depuis trente ans, un jour ne s'est point passé que les fils de 93, philosophes ou praticiens, n'aient entrepris de me persuader que je passais mon temps à prêcher le meurtre et à préconiser l'assassinat. Il est vrai que je ne les ai jamais crus. J'ai résisté même à l'éloquence de M. le bon Bédollière. Puisque je me suis défendu contre ce buveur très-précieux, je me défendrai aussi contre M. Lock. Mais, s'ils insistent, je ne leur dissimulerai pas que je finirai par les trouver bêtes. Le mot est lâché, qu'ils en prennent note. Je suis otage, ils auront leur revanche. En 1572 et en 1794, quelques scélérats firent périr quelques scélérats, c'est mon avis formel.

LE MARIAGE DE LOYSON.

I

5 septembre 1872.

Mon cher ami,

C'est une chose tragique et lugubre assurément que cette lettre encyclique par laquelle le ci-devant P. Hyacinthe, qui s'avoue enfin Loyson, Pape de lui-même, annonce à tous les peuples qu'il prend le parti de devenir père de famille. Il se confirme et s'enchaîne dans l'apostasie, il devient sacrilége, rien n'est moins plaisant. Néanmoins, cette horrible aventure ne laisse pas d'avoir un côté bouffon qui importune le héros. Cet homme trop sensible au plaisir d'occuper l'opinion, ne l'occupe pas comme il voudrait. Il ne se sent pas beau. C'est triste pour un quinquagénaire ecclésiastique qui se marie ! Ange déchu tant que l'on voudra. Mais premièrement, l'ange déchu n'est plus du tout de mode en littérature, et secondement, l'ange déchu en veston, avec une tournure de chef de bureau qui se lève de son fauteuil, et un gros ventre, et un fond visible de gros appétit, que voulez-vous? C'est injuste, mais nul moyen d'en parler en vers héroïques. Le flambeau de

l'hyménée allume des feux éternels, et jette des fumées comiques. Ainsi le veut la cruelle nature.

« Les vieux époux sont beaux, les vieux amants sont drôles, »

surtout les vieux amants engagés dans les ordres.

Il est vrai que le Français est frivole, et M. Loyson s'en plaint amèrement ; mais je défie que le Prussien même, et l'Américain, et le Turc, et tout ce qu'il y a de peuples graves se puissent représenter, sans pouffer, un gros ancien moine de quarante-cinq ans passés, nommé Hyacinthe et Loyson, conduisant sa jeune épouse à un autel faux et lui jurant un amour éternel sous les mains vénales d'un prêtre postiche ou scélérat. Sera-t-il en habit noir ou en redingote marron ? Aura-t-elle le voile blanc et les fleurs symboliques ? O femme ! quel bigame vous prenez-là ! Car cet homme se dit veuf, mais sa première épouse est vivante, et il n'a assassiné que son serment. Cependant, quoique horrible, la scène est drôle, à cause de l'âge et du ventre. Otez-moi ce ventre, Loyson, si vous voulez que j'aie assez peur. Vous me direz que ce n'est pas votre faute si vous avez un ventre ; mais ce n'est pas non plus ma faute à moi si vous avez ce ventre, et si vous vous mariez à la face indignée de Dieu et des hommes, dans cette forme de poussah. C'est trop de tyrannie de donner un tel scandale et de vouloir encore m'empêcher de rire. Je ne pourrais éprouver de véritable épouvante que si j'assistais au repas de noces. Oui, là, je frémirais, dût le bon Bédollière lui-même y chanter sa chanson.

O farce abominable de ce malheureux qui se damne et qui semble ne souffrir que d'être ridicule, et qui se

hausse jusqu'à l'atroce dans le désir véhément et impuissant de se tirer du bouffon! Ne pouvait-il faire son affaire en silence, et dévorer dans un coin la brebis dérobée quoique consentante? Mais non, il faut qu'il sonne les cloches, qu'il allume les cierges, qu'il appelle une foule, qu'il se fasse une figure, qu'il s'adresse un discours nuptial, qu'on le voie entrer dans son alcôve réprouvée, les mains jointes et les yeux baissés, comme s'il allait célébrer la messe.

Pour moi, je me fais un devoir de siffler cet histrion puisqu'il me force d'assister à sa comédie. Il me trahit dans ce que j'ai de plus cher, et m'insulte dans ce que j'ai de plus sacré. Je lui en veux moins de son sacrilége que du lyrisme cafard avec lequel il m'en avertit. Aucun homme n'a le droit d'être sans miséricorde au fond de son cœur pour les faiblesses humaines, quelle qu'en soit l'effrayante étendue ; mais il est du devoir de tout homme d'étouffer, sous la huée, la voix de l'impudent qui essaie de couvrir une faute en professant que le bien est le mal et que le mal est le bien. Quand la puissance civile ne veut plus ou ne peut plus interdire ce périlleux blasphème, il faut le rouler et l'étreindre dans la boue des chemins où il répand ses infections. Oh ! que j'aurais d'estime, d'admiration et de tendresse pour le pécheur, même public, qui dirait : « Je fais le mal parce qu'il me plaît, parce qu'il m'a vaincu, parce que je n'ai pas eu la force de préférer le bien. Je bois, je joue, j'abandonne mes devoirs, je me débauche, j'échange les mâles satisfactions du combat contre les lâches plaisirs de la chair, et je vends ma part de l'héritage éternel pour un plat de gargote qui m'a séduit. Mais je sais que j'ai tort, et c'est le bien qui est le

bien ! » Quand verrons-nous paraître cet homme sincère qui ne voudra pas qu'on l'honore d'être mauvais?

Tel n'est pas M. Loyson, qui se marie parce que ses vœux lui deviennent importuns, et qui fonde un foyer parce que le froid l'a pris dans la cellule d'où il sortait trop. *Qui chérit sa cellule y trouvera la paix,* dit l'*Imitation de Jésus-Christ*. Pourquoi n'a-t-il pas chéri sa cellule? Il la trouve aujourd'hui contre nature. C'est la grosse raison de cet homme qui avait embrassé la pratique de la vie surnaturelle. Il veut aujourd'hui mener la vie naturelle, et le bien est devenu le mal.

Il entre dans beaucoup de raisons contre le célibat perpétuel et les vœux perpétuels. Il oublie de montrer comment ces raisons contre le célibat et les vœux perpétuels ne sont pas des raisons aussi fortes contre le vœu perpétuel du mariage. S'il est logique, et si le « modeste foyer » qu'il fonde devient froid, il divorcera donc pour donner satisfaction à la nature? On lui demande son argument contre le divorce. A la première brouille de ménage avec celle qui devient la chair de sa chair, l'os de ses os, il pourra dire du mariage qu'il va contracter ce qu'il dit du mariage qu'il brise : « Je « ne vois point de raisons qui m'interdisent le *divorce,* « car je ne puis admettre comme telle la loi ecclésias- « tique, et moins encore le préjugé de mes conci- « toyens. » Ce seul mot permet de juger le logicien, le docteur, l'apôtre et l'homme. J'ai froid, je ne vois point de raisons qui m'empêchent de me réchauffer, et s'il y en a, je ne les regarde point comme des raisons.

Un seul mot me paraît sans réplique possible dans l'encyclique de l'époux Loyson. C'est sa prétention plusieurs fois exprimée de rester catholique et prêtre.

Catholique, il l'est par le baptême, et l'excommunication lui en laisse le titre, les explications et les responsabilités ineffaçables ; prêtre, cela ne s'efface pas non plus : *Tu es sacerdos in æternum.* C'est fait pour toujours et cela l'empêche d'être époux, à moins d'une dispense du Pape, et alors il sera prêtre marié. Jusque-là, *mariage* est bientôt dit, mais selon les canons et selon la langue, le concubinage est son cas. Je ne prétends point que cette clause le mette hors d'état de promener parmi ses concitoyens, comme il en a l'intention, un front haut, et même un cœur calme ; mais enfin, front haut et cœur calme, il appartiendra à l'ordre le plus caractérisé des concubins, et il aura des désagréments dans la société, dans la polémique et dans l'histoire.

Et puisque Madame, comme il veut bien nous l'apprendre, est pauvre des biens de la terre, le foyer sera froid, car Monsieur ne placera pas avantageusement sa copie.

Qu'il tâche d'être député ou académicien, cela vaut toujours quelques milliers de francs, et c'est bon dans un petit ménage. Le pape Enfantin, ayant épuisé ses fidèles, ne vivait plus à la fin que d'un petit emploi dans les Petites-Voitures.

II

7 septembre 1872.

Les noces du Père (de famille) Hyacinthe Loyson, religieux défroqué, mais prêtre permanent, ne laissent pas, quoique prévues, de lui faire tort. En vain, il a rué sa masse contre le « préjugé » ; le préjugé résiste et

le culbute. Il comptait se relever, il s'enterre. Il roule au mariage illicite comme à une fosse banale où s'engloutit ridiculement le peu de sympathie qu'il pouvait encore inspirer. Peut-être qu'il dormait, le voilà mort, le voilà clos, *jam fœtet;* et comment désormais ôter la pierre qu'il a lui-même posée sur lui? A l'intérieur du sépulcre, ce Lazare, pour qui Marthe et Marie ont inutilement prié, s'est muni d'exorcismes contre les vertus de la prière. Il a placé près de sa dépouille un préservatif de la bénédiction; un gardien de la mort retient en dedans la porte du tombeau.

Il semble avoir voulu que, pour le délivrer, celui-là même qui est descendu aux enfers eût désormais besoin d'une industrie nouvelle. Le monde chrétien, le monde de l'espérance le devrait croire à jamais perdu s'il ne savait pas que la miséricorde de Dieu est au-dessus de toutes ses œuvres et subsiste éternellement.

On a besoin de s'en souvenir et de se souvenir aussi de l'ineptie humaine, devant des traits d'ingratitude si noirs et si profonds. Qui concevra la déraison de cet homme? A quarante-cinq ans, abdiquer décidément le plus noble état, le plus noble habit, la plus noble servitude, c'est-à-dire la plus haute liberté que l'on puisse rêver en ce monde, et se mettre à marcher en long et en large dans le sacrilége et à pétrir de ses pieds les boues qui mènent en enfer, pour le plaisir de s'assujettir au propriétaire, au boucher, à la mode et à la femme! Il fait cela, cet homme éminent, qui naguère distribuait à la foule, au nom et en présence de Dieu, les paroles de la sagesse éternelle! Ses pieds nus alors, en mémoire de celui qui évangélisait les chemins de la Judée, *speciosi pedes*, ses mains nues pour distribuer le

pain eucharistique, sa tête nue comme la tête fière de l'apôtre qui communique avec Dieu et qui enseigne les peuples, il les couvre de peaux de bêtes, à l'exemple d'Adam chassé du paradis ; et en même temps qu'il revêt ces insignes et ces symboles de la mortalité pécheresse, il découvrira au public, par sa parole impudente, le siége des passions d'où la mort est venue. Il décrira son cœur troublé d'orgueil et ne craindra pas de laisser parler la rébellion de ses sens, insoumis depuis la révolte de son cœur. Hélas ! c'est l'histoire d'Adam après que le serpent eut séduit la femme, et que la femme eut séduit l'homme en lui persuadant de désobéir à Dieu. Adam ensuite fut inutilement lâche en rejetant la faute sur la compagne que Dieu lui avait donnée. Dieu ne la lui avait pas donnée pour qu'il péchât par elle et qu'il la perdît avec lui. Le peuple infidèle connaît, comme tout le monde, cette vieille histoire de l'introduction du péché et de la mort dans le monde. Ce téméraire avait pris l'engagement redoutable de l'enseigner aux hommes pour leur apprendre à vaincre le péché et à remonter les pentes de la mort. Mais lorsqu'il brise le pacte qu'il a fait avec Dieu, lorsqu'il trahit l'Église qui a sacré ses lèvres pour nous instruire, et lorsqu'il nous trahit nous-mêmes en nous donnant le spectacle de son apostasie, n'est-ce pas le comble affreux de la trahison et en même temps, Dieu merci, le comble risible de la démence de nous inviter à ses noces et de se donner en exemple à ce clergé fidèle qu'il diffame et à ce peuple fidèle qu'il injurie ?

Allez-vous-en, traître ; allez-vous-en, sot, qui nous supposez ignorants à ce point d'espérer que vos sophismes ne nous paraîtront pas aussi puérils que nous

les tenons et croyons intéressés. Les crédulités en faveur du péché sont puissantes sans doute, mais elles sont égoïstes, et elles n'alimenteront pas votre marmite, qui crie misère, comme celle de ce petit pauvre diable [1] qu'on entendit avant vous mettre le sacrement au rabais dans un taudis des faubourgs. Des prêtres de votre espèce, l'exemple suffit. On agrée leur crime, on n'achète pas leurs sacrements. Vous oseriez distribuer à bas prix le baptême, le mariage, la pénitence, l'eucharistie, même l'ordre, et pour quelques deniers de plus vous affronteriez le spectacle terrifiant de l'agonie, vous poseriez votre pain de poison sur les lèvres du mourant. Mais point de chalands! Nous avons dix-huit cents ans de catholicisme ; quand le péché peut vous vaincre, nous savons néanmoins qu'il est le péché et que vous êtes d'abominables farceurs.

Allez-vous-en où vous voulez aller, et que le malheur vous accable, c'est le dernier vœu que nous puissions faire pour vous ! Qu'il vous accable en ce monde pour ne pas vous suivre au delà, et que la dureté obstinée du châtiment serve au moins d'exemple à la foule, s'il ne peut vous convertir ! A vous haïr autant que votre péché, nous vous souhaiterions les prospérités vengeresses ; elles vous laisseraient ignorer que vous êtes sous la main de Dieu. Soyez abreuvé d'eaux amères, nourri de dérisions ! Que les hybrides et les monstres que vous jetterez dans la vie vous rendent par avance les déboires auxquels vous les livrez et qui les forceront à vous maudire ! Rencontrez partout le bâton qui vous fera enfin détester votre crime et qui vous contraindra

[1] L'abbé Michaud.

de lever les mains vers la miséricorde que vous rêvez de décourager !

III

Au Pouliguen, 13 septembre 1872.

Encore un peu de Loyson. C'est je pense la dernière fois. Je laisserais volontiers sous ses courtes-pointes cet astre trop couché. Je ne crains pas qu'il en sorte comme le soleil de Racine, « dès l'aube matinale, » et je doute fort qu'à l'avenir ses ronflements nous gênent beaucoup. Mais ses emphases m'ont tellement réveillé sur son compte que je ne peux me rendormir. Ajoutez que j'habite un pays où tout me le rappelle quand j'y pense le moins. C'est un beau pays, laborieux, sévère, pauvre et chrétien, et je dirais encore un pays conjugal. On se marie ici à l'ancienne mode, sérieusement et bravement. On épouse une femme parce qu'on l'aime, on l'épouse pour l'aimer, dans l'intention de porter le beau poids et le bel honneur de la famille. Cela se fait en toute joie, gravité et dignité, pour toujours, à la face de Dieu et des hommes, dans la plénitude des lois, et il n'y a aucun murmure de la terre ni du ciel. Les noces passent dans le grand chemin, escortées de parents et d'amis rayonnants d'honnête allégresse; le maire n'a rien à dire, le curé est content comme tout le monde; on trinque, on danse; personne n'est volé. Invinciblement ce spectacle me ramène au *connubium* de M. Loyson, et par sa loyauté m'en ravive l'horreur.

Tout à l'heure, je voyais une de ces noces sur le bord de la mer. Le cortége suivait la falaise. Le site était

splendide, mais rien n'égalait la beauté des époux. Comme Adam et Eve, ils étaient la grâce et le chef-d'œuvre de ce paradis fait pour eux. La mer sereine chantait à leurs pieds, une senteur forte et saine s'élevait des chaumes, le vent inclinait vers eux les humbles fleurs des dunes et des haies, le soleil les enveloppait de lumière comme la bénédiction que l'Église venait de leur donner. Voilà des pauvres, et néanmoins voilà des rois, si l'on peut, à cette heure du monde, appeler rois des êtres humains environnés de tant de sécurité et d'honneur, et si riches de bon amour. Quand ils furent entrés dans leur maison de terre et de chaume, mais bénie et presqu'un temple, leur maison qui sera un berceau, leur maison que Dieu connaît et où Dieu entrera, je songeai à ce couple disgracieux qui vient de se ficeler induement dans un antre de Londres, à grand tapage et en grand *incognito*.

Ils en ont impudemment averti la terre entière, mais ils ont prudemment éteint les chandelles et pris soin que l'on ne sût pas où cela se faisait. Cet expatrié du couvent s'est exilé de la patrie, n'étant pas sûr d'y trouver un bureau qui voulût de son contrat, et trop certain de n'y pas rencontrer un autel qui ne croulât devant son serment. En France pourtant, il y a l'abbé Michaud. Question : Est-ce l'abbé Michaud qui n'a pas voulu marier le Père Hyacinthe, est-ce le Père Hyacinthe qui ne s'est pas senti de force à porter la bénédiction de l'abbé Michaud? Voyez pourtant tout ce qui reste encore de bon dans cette pauvre France. Un Michaud refuse Hyacinthe, ou un Hyacinthe refuse Michaud. Pas de prêtre pour Hyacinthe ou pas de fidèles pour Michaud. Et ils disent l'un et l'autre qu'ils connaissent tant de prêtres

dans leur cas! Si c'est vrai, voyez comme ils s'aiment!

Quant au crédit qu'ils ont sur les peuples, cette fuite à Londres en est un bon document. Ils mettent bien leurs histoires dans les journaux. Le papier souffre tout, particulièrement ce papier-là. Mais au fait et au prendre, il faut se cacher. Nul moyen de faire sortir la noce. Les grâces de l'épousée n'y serviraient de rien, moins encore l'éloquence de l'époux. Dans les villages, la bouse de vache gâterait l'habit nuptial; dans les villes, en dépit des sergents, le ruisseau bondirait en éventail. Oui, en vérité, notre France a encore du bon. Je gage qu'en France, l'éloquent M. Loyson, ex-prêtre, n'aurait pas pu se marier en plein jour, même au bureau du citoyen Marcou, pontife civil de Carcassonne.

Quand M. Loyson ayant consommé les premiers miels d'hymen, reviendra nous montrer son front libre, il verra la figure de ceux à qui il devra décliner son nom. Le P. de Bengy, jésuite, mal appelé par ses assassins, leur dit, non sans une certaine joie : Bengy, c'est moi! Que le ci-devant Hyacinthe remarque l'accent avec lequel il dira : Loyson, c'est moi, et voici madame Loyson. — Ah! ah! c'est vous Loyson, et voici madame...

Mais, où je l'attends, c'est auprès des âmes inquiètes et des cœurs chargés, dans ces rencontres si fréquentes de nos jours où le chrétien, surtout le prêtre, sent qu'il est un ange envoyé de Dieu à ceux qui ne voudraient pas périr. Il les a vus, il les retrouvera. Ils n'ont besoin que d'une parole pour écarter le voile, que d'une main pour éviter l'abîme ou pour s'en tirer. Que leur dira-t-il? O terreur! avoir abdiqué et vendu cette puissance; avoir été et n'être plus le messager de la bonne nou-

velle, le distributeur de la vie ; passer mort, et plus que mort, là où l'on pouvait ressusciter les morts !

Cet homme n'a-t-il donc jamais rien compris aux sublimes évidences qu'il a enseignées ? Dans le vase de sa pureté incomparablement plus précieuse que l'or éprouvé sept fois, le prêtre, à travers le champ de bataille du monde, porte l'eau divine qui éteint les fièvres et qui guérit les plaies des blessés. Ne l'a-t-il jamais su ? N'a-t-il jamais su que le sacrifice personnel du prêtre accrédite la vérité et sans faire la vertu des sacrements, qui est le don de Dieu, en fournit pour ainsi dire la parure et donne aux hommes l'appétit de les recevoir ? Il ose crier qu'il veut rester prêtre. Il restera prêtre, en effet, quand même il ne le voudrait pas ; mais où a-t-il vu que le prêtre, qui ne peut détruire son caractère ineffaçable, le puisse davantage frapper d'une immonde stérilité ? Où prend-il le droit de nous retirer un prêtre, de nous fermer une source de vie, de souiller un vase sacré et de le rendre abominable, de rester cadavre et infect quand il doit être vivant et plein de la bonne odeur de Jésus-Christ ? Assurément, il a su tout cela : par quel prodige l'a-t-il oublié ? par quel effroyable prodige s'il ne l'a pas oublié, a-t-il pu passer outre et se jeter sur sa proie ? Non, je ne me tairai pas, et je ne veux pas me taire du crime de cet homme. Je dis que c'est un crime démesuré. Il a tué un prêtre ; il a fait plus que le tuer, il l'a flétri. Moindre est le forfait des brutes de la Commune. Ils ont moins trahi l'humanité, moins insulté le sang du Rédempteur. Ils ont fait des martyrs et par là ils ont alimenté le feu vivant que leur stupidité barbare croyait éteindre. Ces martyrs sont des prédicateurs immortels ; sur leur

tombe est écrit le *Credo* de sang ; les bourreaux l'épèleront, et les fils des bourreaux chanteront la gloire des martyrs qui accroît le trésor du genre humain. Mais ce cadavre de prêtre couché au long des dollars de feu Merriman, que peut-il en sortir que des pestes ?

M. de Bédollière, à ce que j'ai ouï dire, y fait la cueillette. Le coude appuyé sur la table de nuit de feu Merriman, il écoute ce prêcheur qu'il n'aurait pu comprendre à Notre-Dame, et il arrondit son boursicot d'arguments de cabarets. L'époux Loyson lui paraît très-éloquent contre le célibat des prêtres. De sa fourchette de dessert, il en pique les meilleurs morceaux. Heureux Bédollière ! Mais s'il garde la bonne habitude de faire dire des messes pour les morts de Juillet, je parie que pourtant il ne les demanderait pas à M. Loyson, et qu'il ne se fera pas donner l'extrême-onction par M. Michaud. M. de Bédollière non plus ne croit pas aux prêtres mariés et n'imagine pas qu'on puisse dire la messe dans son gobelet. Il est homme à trinquer avec le bon curé de Béranger,

> « Et zon, zon, zon !
> Aimons-nous, Suzon... »

Mais il n'accepte pas ses sacrements. Témoignage d'une âme naturellement chrétienne ! Dans cette pauvre belle France, il y a des moments où l'âme même de Bédollière rend encore quelque son chrétien. L'admirable race ne peut devenir assez bête pour tourner pleinement à l'hérésie.

Si une certaine décence n'interdisait pas de convier au raisonnement ce vieil innocent de Bédollière, j'oserais lui demander quel avantage il croit voir comme

libéral à ce que les prêtres se marient, et quels documents il en a trouvés dans l'histoire ou lui en fournit la simple raison?

Et zon, zon, zon, cela était bon à chanter en humant le piot à la table de défunt Havin, où Rabelais pouvait passer pour un ecclésiastique méritant et un prophète de la liberté. Mais enfin, dix-huit siècles d'histoire et le spectacle présent du monde nous font voir que le prêtre marié trahit l'homme comme il trahit Dieu, et qu'il est au nombre des espèces particulièrement vénéneuses et mortelles pour la liberté. Partout où l'enfer a vomi des tyrans de génie, ils ont eu l'instinct d'étouffer d'abord la liberté du prêtre, et partout où ils ont pu marier le prêtre, la liberté est morte. Ainsi a péri l'Orient, ainsi procède la Russie contre la Pologne, ainsi se prépare à faire l'Allemagne, ainsi l'Angleterre a voulu faire en Irlande. Le prêtre marié n'a plus de cœur, n'a plus de voix dans les foules, et la tyrannie sous divers noms et sous divers masques jette sur les multitudes ses filets d'ignorance et de fer. Un clergé marié est un clergé méprisé des grands et des petits. Quand cet élément fait défaut, il y a des pamphlets, des cris, des révoltes, des ordures, il n'y a plus de liberté. Les peuples sans prêtres perdent l'ordre ; ils ne se convertissent pas à la liberté. M. Loyson, qui fait tant le fier, et sur les lèvres duquel ronfle tant le mot, a renié et vendu la chose. Il est le protecteur de son épouse, il sera, s'il a du cœur, le nourricier de ses enfants mal venus ; il n'est plus le gardien par excellence et le soldat de la liberté.

Où est aujourd'hui, en Europe, l'homme de la liberté, le dernier, l'intrépide, l'inexpugnable, celui qui ne sera pas intimidé, qui ne traitera pas, qui mourra à son

poste, et sur le corps duquel trébuchera enfin la tyrannie monstrueuse du mensonge armé et tout-puissant ? Il est au Vatican, c'est le grand prêtre, le prêtre immortel. Triste Loyson, déserteur d'un tel capitaine et d'un tel drapeau !

Je le laisse. Si l'on me reproche ma colère trop longue je suis satisfait néanmoins de ne l'avoir pas épargné. Il ne lui serait pas bon de croire qu'il n'inspire qu'une horreur médiocre comme son génie, et que son papotage nuptial peut passer comme une harangue de M. Gambetta. Il est plus risible que M. Gambetta, mais plus coupable. Celui-ci a raison d'estimer que son pétrole, tempéré de rhétorique, ne dévorera pas le mur extérieur sur lequel il le jette dans une certaine mesure que la police lui permet. Il ne veut allumer que des feux qu'il croit pouvoir éteindre; il n'est au fond qu'un aspirant pompier. M. Loyson est de la propre lignée d'Erostrate. Il a tout de bon rêvé d'avoir brûlé le temple. Son pétrole est puisé aux vraies sources, et il ne dépend pas de lui qu'il ne soit de première qualité. Il l'a versé sans mélange à l'endroit choisi, dans le sanctuaire. Il lui aurait plu que la flamme s'élevât jusqu'au ciel; ce n'est pas sa faute si elle n'a pu que lécher les toilettes de mariage et répandre autour du couple une désagréable odeur de roussi.

Rien, en France, n'est haï comme le déserteur, et quand le déserteur, par-dessus le marché, est sot et prend des poses et veut qu'on l'admire, l'irritation atteint les proportions dont aucune colère de la mer ne peut donner l'idée. Elle bondit, elle revient, elle roule, elle broie, elle giffle, elle crache. Elle a raison.

IV

Le prêtre marié.

28 octobre 1872.

M. Loyson, jadis Hyacinthe : — « Je continuerai, mon-
« sieur, quoique vous en disiez, à célébrer la messe,
« comme l'ont fait les prêtres et les évêques mariés des
« premiers siècles, comme le font encore les prêtres
« mariés de l'Orient, et là, dans le mystère de l'Agneau
« immolé pour les péchés et pour la paix de tous, je
« demanderai à Dieu de montrer à votre âme égarée l'é-
« tendue du mal que vous faites à l'Église en voulant la
« servir, et la perte de tant d'âmes rachetées par le
« sang de Jésus-Christ dont vous aurez un jour à ré-
« pondre. »

Malachie, prophète : — « Fardeau de la parole du
« Seigneur à Israël, dans la main de Malachie : ... A
« vous, prêtres, qui méprisez mon nom et qui m'osez
« dire : Quel mépris avons-nous fait de ton nom? Vous
« offrez sur mon autel un pain sali : vous m'apportez
« une victime aveugle, ou boiteuse, ou malade, telle
« que vous craindriez de l'offrir à vos maîtres terrestres,
« et vous demandez en quoi vous avez déshonoré la
« table du Seigneur?... et moi je ne vous aime pas, et
« je n'accepte rien de vos mains, et je maudirai vos bé-
« nédictions; je les maudirai parce que mes paroles ne
« sont point dans votre cœur. Et de l'ordure de vos sa-
« crifices je vous barbouillerai le visage, et elle s'y atta-
« chera. Parce que vous vous êtes écartés de la voie,
« parce que vous avez été l'occasion du scandale, parce

« que vous n'avez pas gardé la loi et parce que plusieurs « l'ont violée à cause de vous, c'est pourquoi je vous ai « livrés au mépris et vous êtes conspués des peuples de « la terre. »

Nous savons que le sacrifice très-pur de la nouvelle loi ne peut être souillée par l'indignité de celui qui l'offre et de ceux qui l'entourent. M. Loyson est prêtre, il dit la messe, il consacre, il communie, mais chaque fois il fait un sacrilége. Il communie, et il est excommunié. Il donne aux chiens le pain des anges. Dieu reconnaît la victime, il rejette le prêtre. Telle est la messe du prêtre marié. M. Loyson sait cela, et il continue de dire la messe.

Comme on ne peut pas le soupçonner d'ignorer sa situation et de ne savoir point ce qu'il fait, sa messe, si vraiment il la dit (ce que nous ne pouvons croire), est une bravade d'impiété plus absurde et plus hideuse que ne peut l'être l'action des brutes ivres qui parodient les saints mystères dans un recoin de cabaret. Le public le moins instruit en a le sentiment, et c'est pourquoi le prêtre marié est contemptible aux yeux du monde. M. Loyson, tout récemment, en a fait l'expérience chez les jansénistes de Hollande, chez les hérétiques d'Angleterre, et jusque chez les « vieux catholiques » d'Allemagne, lesquels ont fait peu d'accueil à son épouse civile. La clarté abonde et lui vient de tous côtés. On lui dit : « Allez-vous-en! » Il croit persévérer ; dans le fond, tout simplement il s'entête. Mais lui-même, trop tard, finira par voir qu'il n'y a pas loin de l'entêtement à la sottise. Pour le public, c'est fait.

Il parle des prêtres et des évêques mariés des premiers siècles. Des premiers siècles à nos jours, il y a

tout au moins quinze cents ans d'une discipline contraire antérieure aux irrégularités et aux tolérances qu'elle combattait déjà et qu'elle a promptement abolies. Le mariage après l'ordination n'a jamais été régulier, pas plus que le concubinage. L'évêque une fois élu quittait son épouse; les prêtres durent quitter bientôt leur femme ou leur église. Les raisons théologiques, ecclésiastiques et sociales en ont été données par les nombreux conciles qui firent, d'accord avec les Papes, triompher le célibat. Rien n'a été plus proclamé parmi les hommes que la non-valeur générale et le scandale fréquent de ces prêtres mariés. Ils administrent les sacrements, mais dans leurs mains les sacrements sont inféconds et meurent, et le sacerdoce aussi, et les peuples aussi.

L'Orient ne fait pas exception. L'Église orientale impose en vain le célibat à ses évêques et à son clergé régulier. Elle est stérile et elle meurt du mariage de ses prêtres, réduits à l'état le plus misérable et le plus déshonoré. M. Loyson ne peut pas prétendre qu'il ignore ce que c'est qu'un pope, religieusement et civilement. Il sait, comme tout le monde, que les ministres bien payés et même les évêques de l'Angleterre jouissent de plus d'argent que de crédit. Il sait que tout cela est mort. Dans le tapage de la femme et des petits, « le mystère de l'agneau immolé, » lorsqu'on l'immole — ou lorsqu'on l'assassine — n'efface pas les péchés de tous, ne produit pas la paix de tous, pas même la paix du ménage; il cesse promptement d'être la lumière de tous.

M. Loyson a ouï parler des prêtres mariés de la Révolution. Ce ne sont pas non plus des messieurs qui aient jeté un grand lustre, ni par leurs services, ni par leurs

vertus. On se souvient de Chabot, de Bazire, de Gobel. Le plus brillant de tous fut Talleyrand, qui demanda pardon. En général, ils ne disaient pas la messe, ils aimaient mieux gueuser dans le civil. Lorsqu'on fit la paix, on balaya le mieux qu'on put cette fâcheuse espèce; aucun n'entra dans les fonctions ecclésiastiques, ne fut même proposé. Ils eurent des enfants dont plusieurs firent leur chemin, sans se vanter néanmoins d'être fils de prêtre.

Déjà, au seizième siècle, il y avait eu dans l'Église une grande invasion de l'esprit de paternité charnelle. On cherche ailleurs les beaux moments de l'humanité. Grégoire VII y mit ordre. M. Loyson sait médiocrement l'histoire. Il peut voir dans le livre récent de Mgr Héfélé, ce que c'était que ce clergé-là, prêtres et évêques, qui se mariait à l'état-civil, généralement plusieurs fois.

L'oracle de Malachie s'est accompli alors, comme il s'accomplira toujours : *Ego dedi vos contemptibiles et humiles omnibus populis.* Le métier de prêtre marié se présente sous un agréable aspect. On est à couvert dans son petit ménage, on immole l'Agneau bien tranquillement, on le mange, on a effacé les péchés du monde; il reste du temps pour faire de la philosophie, écrire dans les journaux, chasser le lièvre, critiquer la corsetière. On est loué du *Journal des Débats.* On peut même être élu député. La belle vie! Mais l'on doit autre chose, et enfin le moment vient de payer.

Il faut toujours payer sa dette, on la paye toujours de quelque façon. La pire et la plus cruelle façon est de payer lorsqu'on ne le voudrait pas, et ce qui est plus affreux encore, de payer sans pourtant désintéresser le créancier.

Que M. Loyson y songe, il payera sa dette, nous tenons ce point pour assuré. Déjà il commence. Mais il faut payer aussi le créancier. Le créancier ne meurt pas, c'est Dieu ; et pour se payer, il fait le débiteur immortel. Ou l'ancien Hyacinthe n'a jamais su le catéchisme, ou il a maintes fois prouvé ce point.

L'HOMME QUI SÈME LE PAIN.

Au Pouliguen, 15 septembre 1872.

J'ai lu quelques articles de vacances écrits par des confrères qui ne savent pas mieux que moi se passer d'écrire. Je les ai trouvés pleins d'allégresse et de bon sens. Cela fait du bien de sortir, de regarder ailleurs que dans Paris et dans Trouville, et de découvrir comment se font le pain et le vin, la viande et l'homme, travail infiniment curieux. A Paris et à Trouville, on ne voit bien qu'une chose : comment se font les avocats et les gouvernements, lesquels défont tout, pain, vin, viande et homme. Jadis le Français naissait « malin » ; à présent, il naît législateur, et il se coûte aussi cher par sa manie et sa rage de faire des lois, qu'il s'amusait jadis par son aptitude à faire des vaudevilles. S'il l'était encore, — mais il ne l'est plus, — j'oserais lui proposer de combiner ses deux penchants et de s'exercer à créer des lois originales qui lui fussent de quelque utilité. La première serait d'obliger tous les journalistes à quitter Paris et Trouville pendant un mois, au moins deux fois par an, uniquement pour voir vivre le monde. Ils n'auraient pas la permission de hanter les villes d'eaux, et pourraient tout au plus les traverser très-vite : ils visiteraient les champs, les ateliers du grand labeur humain

et social; ils fréquenteraient les laboureurs de terre et de mer et de forêt; ils causeraient avec ces solitaires laborieux qui fournissent des vivres et des charpentes et qui sont aussi les grands forgerons d'hommes; ils entreraient dans leurs foyers austères, plus purs que celui de M. Loyson, quoique fondés avec moins d'emphases; Ils sauraient ce que c'est qu'un père de famille, ils connaîtraient le prix et le fruit de la noble sueur humaine, ils apprendraient à ne pas se jouer de tout cela, et craindraient que l'espèce ne vînt à manquer. Ils apprendraient aussi quel outil social est l'Église, qui exerce tant d'influence sur la docilité de ce monde obscur, en majorité chrétien et ferme dans le devoir; et peut-être qu'ils seraient plus étonnés qu'ils ne le sont de voir combien M. Thiers, si attentif pour le précieux chanteur Faure et pour l'excellente Rosine Bloch de l'Opéra, entretient peu de relations avec son curé.

Je me persuade que cette retraite voyageuse, très-favorable à la santé corporelle des journalistes, ne le serait pas moins à leur raison. Deux mois de campagne par an, et je répondrais presque du rétablissement intellectuel du bon Bédollière. Oui, je vais jusque là. Peut-être qu'il ne manque au bon Bédollière que la brise de mer et l'odeur du thym. Il se rendrait au moins à voir pousser la vigne, cet alambic, où Dieu par des moyens à lui connus, dont le bon Bédollière ne sait pas le fin mot, renouvelle perpétuellement le miracle de Cana et change l'eau en vin. C'est pourtant un grand fait et un grand cadeau de Dieu, cela, bon Bédollière! et vous verriez encore quantité de prodiges que les gargottes d'encre et autres où vous vivez ne vous permettent pas d'apprécier: et vous feriez réflexion que vous dites

énormément de sottises très-pernicieuses au pauvre monde, sans nul profit pour vous.

Tous les journalistes ne sont pas incurables, si celui-ci par malheur l'était. Il y a des esprits alertes, qui n'ont besoin que de voir et qui se rendent devant le vrai. Le vrai est que le genre humain travaille durement, et se plie avec une admirable sagesse devant cette loi sévère, au fond de laquelle, moyennant l'assistance de Dieu, il sent l'amour et trouve la joie. Mais il ne faut pas que d'ineptes polissons viennent perpétuellement saccager ses travaux dont ils vivent sans droit. Il ne faut pas qu'on lui ôte Dieu, dont il n'a pas moins besoin que du soleil, de l'air et de l'eau. Si on lui ôte Dieu, on lui ôte du même coup sa femme, ses enfants, ses frères; il importe que ce crime habituel ne soit pas plus longtemps impunément commis. Je me persuade que ce serait le sentiment de la grande majorité des journalistes, si la loi les tirait du boulevard deux fois par an, pour leur donner le temps d'examiner comment se font le pain, le vin, la viande et l'homme.

Le voilà là-bas, dans le champ, cet homme qui sème le pain. Il a semé du pain toute sa vie, hormis le seul temps où il a été soldat. Il est maigre, hâlé, courbé, souvent cassé; outre sa vieillesse et sa fatigue il traîne encore quelque infirmité, reste unique de la gloire militaire. Il est condamné au soleil, à la pluie, à la neige, à la solitude, au silence. Il se réfugiera, sa journée finie, sous ce chaume entouré de boue qui s'effondre et se disperse comme les plumes d'un oiseau malade, et il y a un fisc qui tond encore sur ce chaume abîmé du vent. Cet homme a donc semé du pain pur, il en a semé aujourd'hui, il en sèmera demain, et voilà sa récom-

pense du pain qu'il a semé : il en a eu chaque jour une miette, sans assurance du lendemain. Dans mon wagon, un monsieur valet de chambre et une dame femme de chambre, tous deux au service du coupé, lisaient leur *Petit National* et regardaient le semeur. Le monsieur le montra à la dame et s'écria : « Dire qu'on trouve encore des gens pour faire ce sale métier ! » Parole vraiment miséricordieuse et vraiment profonde, que le gentilhomme Bédollière ne désavouerait pas.

Cependant, faites ce que vous voudrez, et que M. Gambetta lui-même s'y emploie : cet homme attaché à la glèbe, et que rien ne séparera de la glèbe, c'est le genre humain et tout ce que vous avez su faire n'a réussi qu'à l'attacher à la glèbe, de plus en plus, sur son chaume dévasté ; qu'à multiplier ses infirmités et à envenimer ses blessures ; il est plus lié, plus contribuable, plus soldat, et dans le fond de l'âme plus irrité de son sort, et il prend enfin l'envie de quitter son « sale métier » pour faire celui de vos valets, qui dès longtemps veulent faire le vôtre. Mais alors, que mangera-t-il, que mangerez-vous, et qui mangera ?

Parce que Dieu, dans sa sagesse, l'a voulu et l'a réglé ainsi, il faut que, d'un soleil à l'autre, l'homme se tienne courbé vers la terre et y nourrisse le grain de blé pour en avoir la molécule indispensable à son existence. « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » Comme la femme enfante l'homme, toi, homme, tu enfanteras chaque jour ta vie dans la douleur ! Voilà la loi des lois, au-dessus de tout art, qu'aucune autre loi ne viendra supplanter. Ici, M. la Bédollière est sans verve, et M. Thiers lui-même se trouve impuissant. Quoi ! M. Thiers ? Oui, M. Thiers, né à Marseille, gendre de

Mme Dosne, président de la République française, M. Thiers n'abrogera pas la loi qui contraint l'homme de ne manger qu'à la sueur de son front. Et ce n'est pas tout. Ce grain de blé qu'arrive difficilement à produire tout l'effort du monde, il ne suffit pas. Il y a une autre loi ; la voici : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* Cependant c'est ici que M. Thiers et M. de la Bédollière se sentent forts : — Pour cela nous nous en passerons et nous nous en moquerons ! — Non, messieurs, s'il vous plaît ; non, messieurs, quand même il ne vous plairait pas. Et le jour où l'homme prétendrait vivre seulement de pain, il n'y aurait plus de pain, par la raison simple que l'homme ne consentirait plus à faire du pain. « Sale métier, » métier de boue, de soleil, d'angoisses et de misères.

On y consent encore. C'est un miracle plus grand que le changement de l'eau en vin et la transmutation de la sueur et de la boue en l'or avare des épis. Après cent ans d'athéisme politique et social, la raison moderne ne se rend plus compte de ce grand et rude travail de la terre si mal rétribué. Déjà dans les ateliers secondaires, elle ploie, craque et succombe sous le sophisme qui la récuse et la hue, en dépit de l'instinct naturel. Nous avons entendu le sarcasme insultant de l'ouvrier ivre contre le *rural* fatigué. Prenez garde, l'ouvrier des métiers ne travaille plus et l'ouvrier de la terre ne chante plus. Vaincu du cabaret, en beaucoup de lieux déjà il n'a plus le sublime orgueil de vaincre la lande et ne goûte plus la joie de contempler la splendeur des moissons. Il jette au ciel des regards de colère ; son cœur, autrefois tranquille, est envahi de murmures irrités.

Prenez garde, la source de vie se remplit de fange. Demandez-vous ce qui arrivera quand l'ouvrier rural, ayant pris des idées que sa raison n'écartera plus et des vices que son salaire ne pourra plus nourrir, fera grève à son tour et se croisera les bras? On travaille à vous ménager cette surprise.

Il y a encore auprès du paysan un homme de sa race, pauvre et laborieux comme lui, insulté comme lui, mais plus dévoué et plus obstiné, parce qu'il a les yeux plus ouverts sur le Ciel et connaît mieux et médite davantage le mystère divin de la vie et de la mort. Cet homme, c'est le prêtre, l'homme de Dieu. Il est l'avertisseur, le médecin, le consolateur. C'est lui qui parle, lui qui reprend, lui qui console, lui qui ranime l'espérance et relève la vertu, lui qui fait tonner la menace divine au fond du cœur tenté. C'est lui encore qui entretient la foi de l'épouse et qui fait naître et cultive la foi de l'enfant. Cet homme surnaturalisé, distributeur de la vigueur des sacrements et illuminateur des mystères, qui verse l'eau du baptême et l'huile de l'agonie, qui sanctifie le nœud nuptial et qui bénit la tombe, qui répand l'humus invisible de ses bénédictions sur la terre et sur l'ouvrier, et qui est à lui seul toute la vie supérieure des âmes, on veut l'ôter d'auprès du paysan. Si ce dernier crime peut s'accomplir, j'ignore ce qui peut suivre, mais l'appétit croîtra et la nourriture diminuera.

Un prêtre éminent, à qui je parlais des signes multiples et menaçants de ces choses plus menaçantes, m'a dit : — Vous vous effrayez trop ; vous ne savez pas assez à Paris combien la province vous dédaigne et vous méprise, et quelle force de résistance le bon sens

catholique oppose à la double folie des avocats et des gredins. Tenez pour certain que le monde français ne veut point se passer de Dieu. Le 4 septembre on posait ici la première pierre d'une église ; pendant la Commune, on posait la dernière. Lorsque vous faites des émeutes, nous faisons des processions. Lorsque M. Thiers fait chanter M^lle^ Bloch, le peuple vient au couvent chanter le *Salve Regina*. Ce profond monde des champs est comme la profonde mer. Tempête à la surface, calme au fond. Il semble que les flots veulent arracher les montagnes et ils broient les puissants navires : à quelques toises plus bas, les petits poissons mènent à l'ordinaire leur petite vie.

— Je le veux bien, lui disais-je, mon père ; cependant les tempêtes deviennent fréquentes, et les requins et les gredins multiplient terriblement.

Il reprit : J'en conviens. Néanmoins la grâce de Dieu n'a pas quitté ce pauvre pays. Il a des prêtres, les chrétiens n'y sont pas rares, et, en somme, ils ont partout un crédit légitime. Si la société le veut, elle est en état de se défendre. Qu'elle appelle Jésus-Christ, il viendra.

A mon tour j'en conviens, et pour mille raisons je n'en doute pas. Toutefois je voudrais que la piété se pressât davantage et que les chrétiens élevassent beaucoup plus leurs voix vers Dieu, dussent-ils écorcher un peu les oreilles de M. Thiers.

Je vous dirai demain mon sentiment et mon raisonnement.

VINCES.

Au Pouliguen, 15 septembre 1872.

Des esprits justes, des cœurs droits, des hommes de bien qui ont travaillé et fait leur condition et qui, l'ayant faite, l'ont payée comme s'ils l'avaient faite pour rien, qui ont bâti leur maison, établi des enfants, nourri des ouvriers, soldé la grosse part de l'impôt, et ensuite fidèlement et noblement acquitté l'impôt; de tels hommes, de tels patriciens que tout le monde honore et qui ne peuvent ignorer ce que peut leur parole, on les voit pourtant, mystère étrange, biaiser devant le sophisme et rogner quelque chose sur l'expression de leur loyale pensée.

Ils pensent de tout point comme l'Église; ils n'osent pas le dire, et même, lorsque leur pensée se fait acte ils la couvrent d'un voile qui en cache l'esprit et en altère la vertu. Ce qu'ils font pour Dieu, ce qu'ils ne feraient pas si Dieu ne commandait pas, ils le badigeonnent de quelque lieu commun en vogue et le mettent sous le couvert d'une fausse vertu. Bienfaisance, philanthropie, morale utilitaire, que sais-je? Ils en font honneur à n'importe quoi, pourvu que ce ne soit pas à Dieu. Ils invoqueront une circulaire de M. Jules Simon pour s'excuser d'obéir à l'Évangile. Ils entreprendront même

de prouver que cela est bon à la République et qu'il lui est profitable d'être servie de la sorte. A quoi bon, gens de bien? La République ne veut être ni servie de la sorte, ni servie par vous. Étant ce qu'elle est et ce qu'elle peut être, la République a raison. Dites-lui donc hardiment qu'il ne vous chaut ni de la servir ni qu'elle vous accepte, mais que vous entendez agir ainsi et que vous vous imposez.

Un bienfaiteur de paroisse qui plaiderait de juridiction en juridiction pour établir une école ou un hôpital, ou toute autre fondation pieuse, suivant les pures lois de l'Église, et qui dépenserait en ce procès tout son argent, servirait mieux la liberté et les pauvres que s'il fondait administrativement des écoles ou des hôpitaux. Il n'y a pas d'argent mieux employé pour le bien public que celui qui renverse un règlement oppressif à la charité.

Professez la doctrine que vous professez. Professez-la vigoureusement et obstinément. Bravez les clameurs, bravez l'émeute, bravez sous toutes ses formes la stupide impopularité. La société qui vous frappe d'ostracisme depuis cent ans n'a pu vous détruire. Elle ne saurait se sauver sans vous, ni se relever sans vous, ni vivre sans vous. La conscience publique est avec vous, vous êtes les maîtres si vous n'abandonnez pas l'honneur de la vérité, qui veut triompher sous son vrai nom par vous. Imposez votre doctrine au moyen d'une affirmation inflexible et perpétuelle : c'est l'unique moyen de faire accepter vos bienfaits et de leur assurer toute leur puissance.

En somme, vous seuls avez la persévérance; vous seuls avez des chefs; seuls vous êtes organisés, seuls

vous connaissez votre but, seuls vous pouvez l'avouer tout entier. Quand on vous opprime n'accusez donc que vous-mêmes, car il faut votre consentement et votre concours.

Dites à la société qu'elle est dans le faux et qu'elle y périra. Dites-lui que c'est Jésus-Christ qui est Dieu, et qu'il n'y a pas d'autre Dieu. Dites-lui que c'est Jésus-Christ qui a donné la loi de salut et qu'il n'y en a pas d'autre. Dites-lui que Jésus-Christ est le créateur, le distributeur et l'ordonnateur de la liberté, de l'égalité et de la fraternité; qu'en dehors de Jésus-Christ ces mots cessent d'exprimer des choses vraies et ne sont plus que les passeports falsifiés de l'erreur sanglante, les lettres de créance de la mort.

Rendez hommage à l'Église, confessez que vous lui devez l'honneur de faire le bien et de ne pas faire le mal, que vous agissez et vous abstenez selon ses enseignements; que c'est votre volonté et votre sécurité d'obéir à l'Église, et non à la séduction de telle ou telle opinion purement humaine. Proclamez que l'Église est infaillible et obéissez, quoi que l'on affecte de croire autour de vous. Tout ce que l'Église a dit sera trouvé vrai, tout ce qu'elle a fait sera reconnu bon, toutes les promesses qu'elle a reçues seront accomplies; le monde n'est que la preuve de l'Église, et tout ce que vous ferez avec l'Église et pour elle triomphera de la fourbe, de la folie et de la force du monde.

Je voudrais que l'on vît en nous la joie, la fierté, l'ivresse et je dirais volontiers la superbe d'être chrétiens. Il ne nuit pas à l'humilité personnelle de se glorifier d'être enfant de Dieu, co-héritier du royaume éternel et incomparablement supérieur par ce titre à quiconque

ne l'a pas reçu ou l'a abdiqué. Le véritable genre humain se compose de ceux qui ont reçu le baptême, et l'élite se forme de ceux qui ne l'oublient pas. Le reste n'est que l'argile qui pourra devenir le vase, ou n'est que le vase souillé et brisé. L'infidèle, créature informe ; l'apostat définitif, créature rejetée. Nous sommes les vivants et les immortels, les enfants de lumière ; nous proclamons magnifiquement notre croyance à la communion des saints et nous attendons la vie à venir.

Que sont-ils à côté de nous, ceux qui n'ont pas cela et ne veulent pas l'avoir? Que sont-ils dans le passé, que sont-ils dans l'avenir et quelle gloire pensent-ils obtenir de leur présent, qui s'écoule plein d'ignominie et d'angoisse? Depuis un siècle qu'ils tiennent le monde ils en ont fait quelque chose de beau, et la France surtout a lieu de les bénir! Après quatre mille ans de guerres, d'études et de négoces, l'humanité déposa son bilan : c'était Tibère en attendant Néron. Le bilan du siècle révolutionnaire de l'Europe est au greffe pour constater qu'il a dilapidé la fortune temporelle, intellectuelle et morale que les nations européennes tenaient de Jésus-Christ. La France était la plus riche, elle est en faillite. De Louis XIV à M. Thiers! de l'Alsace conquise et assimilée à l'Alsace perdue! et le grand homme de la terre est ce postiche d'officier prussien qui, à peine au poste de César, dégringole aux conceptions religieuses de Garibaldi. Ce sont ces glorieux devant qui nous viendrons rougir et ces génies qui nous feront désespérer de reconquérir jamais le monde?

Vinces! Telle est la promesse de Dieu à la société chrétienne constituée politiquement, en même temps qu'il lui donna son drapeau. *In hoc signo vinces*, tu vaincras par

ce signe; tu seras victorieuse quand tu élèveras sur ta tête ce signe victorieux. Il n'a pas stipulé le nombre des hommes qui devaient le suivre; il a promis la victoire à l'étendard et non pas aux bataillons.

Dieu a tenu sa promesse, il la tiendra jusqu'à l'abolition du genre humain transformé par la victoire suprême et définitive de la croix. Dans sa robe sanglante, le dernier martyr, le dernier membre de la société chrétienne, quittant la terre, emportera la terre elle-même, et son sang étouffera le dernier bourreau.

Il n'y a de bourreaux des fidèles du Christ que pour poser les pierres de l'Église triomphante. Quand le dernier témoin aura rendu témoignage, la dernière pierre sera posée, et l'imbécile erreur croulera pour jamais autour de l'édifice éternel.

Nous sommes leurrés et perclus de terreurs stupides. Notre espérance seule est vraie. Agissons selon notre espérance, et nos œuvres auront toute leur vertu, la vertu qui ressuscite les morts. Aucun martyr de la vérité ne s'en va tout seul et n'offre à Dieu que la victoire de son sang. Il entre en triomphe, il a son cortége et ses dépouilles. Ce dernier lui-même sera suivi. Dans son rapide combat, il fera sans doute une moisson sublime et peut-être incomparable. Quand l'arche s'élevait sur les eaux vengeresses, elle semblait renfermer toute la vie que Dieu avait voulu laisser sur la terre, mais l'Église nous donne une plus consolante clarté. Parmi ceux qui allaient périr corporellement, beaucoup se souvinrent des menaces divines et ne désespérèrent pas du pardon. Ils élevèrent les mains vers le ciel, couvert d'un voile de mort, Dieu prit leurs âmes et les mit dans l'arche qu'ils voyaient fuir; et telle sera la victoire du

dernier martyr, lorsqu'aux yeux du monde ennemi et rebelle, sa mort élèvera le signe triomphant de la croix.

Je ne pense pas que la foi nous interdise cette espérance, puisque Dieu a placé sa miséricorde au-dessus de toutes ses œuvres; mais quoi qu'il en soit, je dis que rien ne nous dispense d'élever la croix plus hardiment comme le signe de la victoire pour nous, et du salut pour le monde. Il s'y faut obstiner, il y faut mourir. La croix est toute la politique et la seule politique qui vaincra partout. Elle seule vaincra dans les écoles, dans les assemblées et dans tous les autres champs de bataille. Nous en avons eu assez d'exemples, même de notre temps. Il n'y a pas aujourd'hui en France et dans le monde un chrétien, ni une œuvre chrétienne qui ne soit une victoire de la croix sur le *siècle* le plus savamment rebelle que le christianisme ait traversé.

Sainte Thérèse se rassurait contre la mort, non par le souvenir de ses grandes actions et de ses miracles, et pas même par le sentiment profond de sa foi, mais parce qu'elle avait vécu et parce qu'elle mourait dans la communion de l'Église. Elle répétait : « Au moins je suis fille de l'Église; je meurs dans la communion de l'Église. » Lorsque nous serons assez qui dirons cela, qui ne prendrons pas d'autres conseils et qui ne voudrons pas d'autre fortune ni d'autre gloire, alors le monde sera vaincu et sauvé.

UN ÉVÊQUE.

LA GROTTE DE LOURDES. LA CHASTETÉ SACERDOTALE.

Au Pouliguen, 16 septembre 1872.

On nous a lu hier à la grand'messe une lettre de Mgr l'évêque de Nantes, arrivé de Jersey, où il était allé après une autre course apostolique; il a présidé sa retraite pastorale, et il annonce son pèlerinage à Lourdes, à la tête d'une députation de sa ville et de son diocèse Mgr Fournier a soixante-dix ans. Il est toujours par monts et par vaux et toujours chez lui; il préside partout, parle partout et parle bien; il écrit sans cesse, et il écrit comme il parle. C'est ainsi que vivent les évêques, tant que l'âge et les travaux ne les ont pas absolument cassés, ils vont encore.

J'ai vu dernièrement l'évêque de Tulle, à soixante-quinze ans, épuisé d'une longue maladie, prendre son bâton et entreprendre une longue visite dans ses montagnes. Que de pauvres gens, en vérité, mourraient sans avoir entendu la voix humaine si l'évêque ne venait pas les voir! Il vient, il chante Dieu, et le désert fleurit. L'évêque meurt, mais il ne se couche pas. Il ne se croit pas le droit de se coucher. S'il est contraint de se coucher, il s'en va; il s'étend quelque part

sur le bord de la tombe et laisse à un autre son poste de veilleur, qui doit être rempli par un vivant. Car c'est à l'évêque qu'on demande des nouvelles de la nuit : *Custos, quid de nocte?* Et c'est lui qui crie de ne pas dormir.

Ce perpétuel labeur explique bien des choses de l'histoire, et entre autres, pourquoi ce petit nombre d'hommes qui ne veulent pas dormir et qui ne dorment pas, ont fait la France comme la ruche est faite par les abeilles. Il explique aussi pourquoi les frelons n'ont pas tout ravagé. Garibaldi est certainement un idiot, mais il a raison, en son instinct, de demander que l'on tue les évêques. Plus d'abeilles, plus de ruches. Les évêques tués, plus de société. Les frelons se gobergeraient de miel, et toutes les chemises rouges auraient instantanément, pour un instant, des chemises blanches. Mais l'idiot serait le diable en personne, s'il réfléchissait que les frelons ne font pas de miel et ne tissent pas, et les chemises blanches deviendraient des chemises rouges et tomberaient en loques. Or, encore que le diable soit « un être médiocre, » comme dit fort bien M. Hello, il ne laisse pas d'être supérieur à Garibaldi, qui est proprement ce que nous appelons en bon français « une vieille bête. » Passez-moi les énergies libres du style épistolaire. Certainement je regarde Garibaldi comme un scélérat, mais je crois volontiers qu'il n'en a pas tout à fait la conscience, et ce n'est pas cet histrion qui fut « homicide dès le commencement. »

On nous a donc lu la lettre très-chaude, et très-grave de l'évêque de Nantes, annonçant son pèlerinage à Lourdes. Le prélat dit qu'il n'a point pris l'initiative de cette manifestation. Comme nous l'avons lu

dans la relation admirable du pèlerinage des Poitevins par M. Ph. Serret, cette idée sort de la foule. Il n'y a que la foule pour avoir de ces audaces et compter si peu avec la difficulté et avec le respect humain. *Vox populi.* Les chefs écoutent, considèrent; ils s'écrient *vox Dei!* et c'est fait. On peut dire que l'évêque s'est laissé entraîner. Il ne s'agit pas d'un voyage d'agrément. L'expédition durera quatre jours, en wagon de seconde et troisième classe, en grande frugalité; la dépense, réduite aux étroites limites du possible, ne laissera pas de peser. Mais quoi, *Dieu le veut.* Il veut que l'on se frappe la poitrine, que l'on prie pour la France, que la foi et la pénitence se manifestent extérieurement, que l'on demande secours par Marie Immaculée. Il l'a dit; les foules se mettent en mouvement. *Voluntas Dei, voluntas populi.* Nos libres-penseurs refusent les miracles, ils affirment qu'ils n'y croiront pas. Ils en auront et ils y croiront. Au commencement de la guerre, après les premiers désastres, entre les nouvelles de Reischoffen et l'érection de la statue de Voltaire, écrasés du pressentiment de la foudre, nous espérions contre l'espérance, et nous disions dans ce journal : « Le patriotisme sera catholique, et la France se relèvera. » Nous y sommes, je l'espère. Voici le peuple baptisé qui prend les armes. Ah! si la France veut donner assez d'apôtres, elle aura assez de héros. Si elle veut retremper son épée dans la cuve baptismale, les machines à boulet auront beau se tenir loin : l'épée française retrempée, saura bien atteindre l'artilleur et enclouer le canon.

Mais quel secours de Dieu! Je me trouvais à Lourdes en 1858, deux ou trois mois après l'apparition. On s'en occupait dans la ville. C'est là, sur la place publique,

que j'en eus la première nouvelle, car les journaux n'en avaient pas encore parlé. Parmi les habitants « civilisés, » les uns se moquaient de la crédulité grossière des paysans, les autres inclinaient à croire. Les autorités étaient contre, quelques notables étaient pour, d'autres se réservaient. Les savants étudiaient l'eau miraculeuse : quelques-uns y trouvaient des qualités minérales, les autres rien du tout. Un édit du maire défendait d'aller à la grotte, sous peine d'une amende. J'y allai néanmoins. Je vis la grotte à travers une barricade de planches mal jointes. A genoux sur la terre détrempée, je priai, demandant de tout mon cœur un miracle que je n'obtins pas. Je revins un peu intimidé, je le confesse, du bruit que cette chose allait faire et des blasphèmes qu'elle allait susciter. Je vis la petite fille, une enfant de douze à quatorze ans, chétive, pauvre, sans embarras et sans assurance, qui ne parlait pas français. M. le curé de Lourdes, homme des plus graves, me traduisit les détails qu'elle donnait patiemment à tout le monde : qu'une figure noble et belle lui était apparue, que cette figure lui avait dit : *Je suis l'Immaculée Conception ;* qu'elle avait ajouté qu'elle voulait là, au lieu où elle apparaissait, une église, *et que les foules y viendraient;* et qu'une fontaine avait surgi du terrain sec d'une grotte placée au-dessous de ses pieds. Voilà tout. M. le curé compléta pour moi cette relation, en me disant ce que j'avais déjà appris sur la place publique. La foule était venue sur la parole de l'enfant, personne n'avait rien vu de l'apparition renouvelée, et tout le monde, sauf les éclairés, avait cru ; l'on s'était mis à boire de l'eau de la grotte et il y avait des miracles éclatants. Le curé non plus n'avait rien vu ; cependant, il ne croyait pas

moins que l'enfant elle-même. Il prévoyait aussi bien des blasphèmes; mais il avait vu les miracles. Advienne qu'advienne, disait-il, Dieu sait ce qu'il fait et je ne suis pas né pour m'opposer à la volonté de Dieu. Et je partis de Lourdes, me répétant les paroles du curé.

Bientôt le cas vint à Paris. J'eus à soutenir contre M. Guéroult, et d'autres qui ne le valaient pas, la polémique que j'avais prévue et redoutée. Pendant ce temps, le préfet confirmait l'édit du maire, les feuilles locales faisaient rage contre la superstition, le garde champêtre multipliait les procès-verbaux contre les visiteurs de la grotte, le juge de paix rendait des sentences, l'évêque instruisait sur les faits miraculeux, le peuple jetait dans le Gave les palissades municipales qui fermaient la grotte, et enfin l'empereur Napoléon III, sage cette fois comme Gamaliel, récompensait son préfet et lui ordonnait de rester tranquille et de voir ce que cela deviendrait. Il y a douze ans — douze ans ! — et cela est devenu ce que nous voyons, c'est-à-dire un miracle permanent. L'église est bâtie magnifiquement, la foule y accourt, le prodige ne cesse pas. Les journaux ont fait et font de si beaux articles, et en si grand nombre ; ils ont tant de railleries fines et aiguës, ils prouvent bien que cela n'est pas arrivé ! Mais la foule piétine ces papiers ingénieux et les jette dans le Gave avec les anciennes barricades de la grotte, posées par le maire et scellées par le préfet. *Gesta Dei per Francos!* C'est sans doute une chose mortifiante pour notre orgueil, que tant de miracles en plein dix-neuvième siècle, en pleine adoration de l'oignon et du veau d'or; d'autant plus humiliante que la chose se passe en France et non ailleurs, à la barbe de la philosophie incrédule qui seule dispose des

gros bataillons. Oui, oui, tant de miracles après dix-huit siècles de christianisme, c'est un affront que Dieu nous fait! Nous devrions n'en avoir pas besoin, et rien ne prouve mieux combien nous sommes devenus stupides et au-dessous du raisonnement et de la raison. Que voulez-vous, cependant, il faut bien passer par là, et dans ces preuves multipliées du mépris de Dieu l'on ne peut guère méconnaître aussi une preuve de son amour. Pour mon compte, je l'avouerai, j'aime que ces signes soient donnés à la France, et je bénis la main divine qui nous prend ainsi par la nuque et nous courbe à genoux. Sans ce secours je ne vois pas que nous soyons présentement capables de résister à Bédollière, qui veut nous agenouiller devant M. Thiers et M. Gambetta.

C'était le sujet de mes réflexions pendant la messe. Je vous parlais hier de l'utilité de faire voyager les journalistes. Le service qu'on leur rendrait ainsi et à toute la France et à tout le genre humain serait complet, si l'on savait les amener à entendre la messe du dimanche, avec un bon livre explicatif sous le bras. Les intelligents, — ils ne manquent pas autant qu'on le croirait, — sauraient vite comment et pourquoi l'Église est la grande fabrique d'hommes. L'épître et l'évangile leur débrouilleraient ce mystère. Ils sauraient ce qui peut élever si haut intellectuellement et moralement cet ouvrier de la terre, dont je dépeignais hier la vie physique si terriblement sacrifiée. Ils prendraient une idée de sa force et de sa consolation, de l'harmonie qui chante dans son désert et du baume qui fleurit son âpre chemin.

Je voudrais pouvoir vous dire l'épanouissement de mon cœur et l'ivresse de mon esprit lorsqu'on chantait

le *Credo*. Je me ravissais de la pensée d'être et de me sentir une créature de Dieu. Il y a des hommes assez tirés d'eux-mêmes par en bas, assez renversés et broyés par le sophisme brutal des passions, pour s'applaudir d'avoir perdu cette gloire ; et ils sont devenus assez méchants, je veux dire assez bêtes, pour prétendre à la tuer dans nos cœurs. Mais on chantait le *Credo*, et je me rappelais ceux qui l'ont composé, et ce qu'ils étaient et dans quel moment ces pieds-nus l'ont porté dans le monde.

Hélas! et ma pensée aussi se tourna un moment vers ces deux pleutres Pluchot et Michot, si je me rappelle bien leurs noms, qui viennent d'écrire à un journal de Genève pour informer la terre qu'ils passent au loysonisme. Ils vont, disent-ils, « demander au mariage un bonheur que la Bible leur permet. » Que cela est gentil, et que voilà de jolis oiseaux si leur plumage répond à leur ramage! Si « la Bible » leur permet ce « bonheur » qu'elle a permis à M. Loyson, avec lequel ils font trois pour le moment, je doute qu'elle le leur assure. Il n'y a pas tant de veuves à 75,000 dollars. Ils regretteront le bonheur de chanter le *Credo*, s'ils l'ont jamais goûté, et ils auront l'ennui de l'entendre chanter. Car on le chantera encore lorsqu'ils paraîtront devant Dieu, leur contrat de mariage à la main. Dieu voudra viser ce papier, déposé au greffe.

A ce propos, quelque journal a-t-il remarqué que cet honorable Stanley, doyen de Westminster, qui a marié le bel Hyacinthe, est le même Stanley qui a pétitionné au Parlement pour faire supprimer le chant du *Credo* à l'office divin? Ce fait permet d'apprécier ce savant ecclé-

siastique, et ce qui reste de foi chrétienne au cœur dudit Hyacinthe, soi-disant prêtre catholique.

Il y eut un prêtre nommé Jérôme, qui passe pour avoir suffisamment entendu la « Bible, » et pour avoir su ce qu'elle permet et ce qu'elle ne permet pas, autant pour le moins que Pluchot et Michot et Loyson. Il ne crut pas qu'elle lui permît de se marier, attendu qu'elle ne permet pas l'usage du mariage au prêtre pendant le temps de ses fonctions sacerdotales, et que le prêtre catholique est de fonction toujours. Mais Michot et Pluchot et Loyson ont changé tout cela. Le monde retentit encore des rugissements de saint Jérôme, victorieux de lui-même. Ils sont au nombre des gloires impérissables de l'âme humaine, plus forte que les assauts de la chair. O Pluchot, ô Michot, ô Loyson, vos bêlements, vos roucoulements et vos hennissements s'éteindront dans le cloaque qui vous a tentés, et ce sera bientôt fait; et le prêtre catholique portera le *Credo* jusqu'aux extrémités du monde et jusqu'aux extrémités des temps, sur les ailes de la chasteté.

SOUSCRIPTION

POUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE GENÈVE.

---

25 septembre 1872.

Le fond de l'affaire de Genève est que la tyrannie du protestantisme révolutionnaire y veut supprimer l'exercice du culte catholique. C'est dans ce but que la majorité du conseil d'État sape et mine toute la constitution politique de la République. L'idéal serait de revenir au régime de Calvin, moins l'hypocrisie d'austérité. En ce qui regarde les catholiques, la proscription ; et tout le reste, l'infection. Nous n'accusons pas le conseil d'État d'un goût particulier pour l'infection, mais à tout prendre, elle lui paraît préférable à l'immense ennui de supporter dans Genève la présence d'un évêque. C'est l'antique sentiment des rhéteurs de Byzance et le vieux cri de Luther : « Le Turc plutôt que le Pape ! » Ils sentent que le pétrole les entoure et ils en ont grand peur ; néanmoins, ils suivent leur passion contre Rome, qui seule pourrait les préserver. L'homme, une fois qu'il s'est donné à l'erreur, ne hait et ne craint rien tant que la vérité. Tartufe dit bien qu'*il est avec le Ciel des accommodements ;* mais ce qui le décide, c'est qu'il en

croit connaître de plus faciles et de plus nombreux avec l'enfer.

Nous ne pouvons pas empêcher le conseil d'État de Genève, ayant en tête le président Carteret et en queue le chancelier Pignet, de prendre des accommodements avec le diable. Genève accomplit sa destinée. Elle appelle des visiteurs qui, probablement, ne tarderont guère. Aucune hérésie n'est entrée dans le monde que par le fer et le feu, aucune n'en sortira que par le fer et le feu. Tout se prépare pour un grand nettoyage du monde, et chaque quartier de l'immense étable européenne s'y dispose suivant son génie. Celui de Genève est la fraude. A Paris on a essayé d'assassiner les prêtres. Ou ils fuiront, ou on les tuera. M. Gambetta dit volontiers qu'il leur donnera le temps de se sauver. A Genève on compte les réduire par la famine. Ce procédé paraît plus évangélique ; on ergotte pour prouver qu'il est constitutionnel et légal. Le *Journal des Débats* donne une consultation dans ce sens. Genève, dit-il, a le droit de n'avoir pas d'évêque, à moins qu'il ne réside à Lausanne. Or, le curé de Genève a été fait évêque d'Hébron, donc il est évêque, donc il est en contravention et n'a pas le droit de résider à Genève, donc c'est comme s'il n'y résidait pas. Or, un curé qui ne réside pas ne travaille pas, et un curé qui ne travaille pas ne doit pas être payé ; donc c'est le droit et même le devoir du gouvernement de ne pas reconnaître un curé qui est évêque, et de supprimer le traitement d'un curé qu'il ne reconnaît pas.

Il y a ceci de particulier à Genève, que ce n'est pas le curé qui est payé, mais tout le clergé de la paroisse catholique, composé de seize prêtres. Le traitement de

ces seize prêtres, chargés de 27,000 âmes, s'élève à 10,000 francs, ce qui fait pour chacun 625 francs.

Le traitement du curé de Genève est donc de 625 fr., et c'est ce que le gouvernement pourrait supprimer s'il pouvait sérieusement se croire en droit de supprimer quelque chose. Il est en litige avec le curé, non avec les quinze autres prêtres, qui sont indispensables au service religieux des 27,000 catholiques génevois. Mais ces grands seigneurs du conseil de Genève n'y regardent pas de si près : ils suppriment tout, le traitement du curé et le traitement de la cure. « Le traitement affecté à la cure de Genève est supprimé. » Parce qu'il leur plaît de ne pas reconnaître le curé, ces messieurs ne reconnaissent plus la paroisse, et les traités en vertu desquels la paroisse est constituée n'existent plus! Ils en sont débarrassés.

Le Moussu, François, Ferré et les autres de la Commune de Paris, qui ont assassiné l'archevêque et les otages, avaient le même but et surent l'atteindre par un procédé plus franc. Il est aussi inutile de raisonner contre le président Carteret et le chancelier Pignet, qu'il eût été inutile de raisonner contre Le Moussu, François, Ferré et les autres.

Néanmoins, les catholiques de Genève raisonnent. Un article de leur *Courrier*, démontre parfaitement le droit de Mgr Mermillod et l'astuce des meneurs du conseil d'État. Nous savions d'avance que Mgr Mermillod n'avait cessé d'être politiquement et religieusement dans une situation absolument légale. L'évêque d'Hébron, citoyen de Genève, vicaire général régulier de l'évêque de Lausanne et Genève, est curé régulier de Genève. Voilà son titre devant le

conseil d'État. Jamais il n'a été stipulé nulle part que le curé de Genève ne pourrait pas être évêque *in partibus* et vicaire général du diocèse, pas plus qu'il n'a été stipulé qu'il ne pourrait être un prêtre distingué par son éloquence, son savoir, son zèle et ses vertus. S'il plaît à messieurs du conseil d'État de ne pas *reconnaître* ses actes comme évêque, c'est-à-dire de ne pas admettre la validité de ses confirmations, de ses ordinations et de ses consécrations d'églises, de même qu'ils ne reconnaissent pas les dogmes qu'il enseigne et le Dieu qu'il sert, c'est un plaisir platonique qu'ils peuvent prendre quand ils voudront, quitte à s'en expliquer plus tard avec Dieu. Il suffit que l'Église trouve bonnes et valables les choses que messieurs du conseil d'État ne reconnaissent point. Mais en attendant, le conseil d'État doit constitutionnellement payer le traitement de la cure et du curé régulier de Genève. Telle est la légalité.

Quant à nous, catholiques de France, qui ne faisons qu'un avec nos frères de Genève et tout le corps de la sainte Église, nous avons ici un devoir à remplir. C'est d'annuler la fraude et la banqueroute du conseil d'État genevois en ce qui regarde le temporel.

Nous demandons avec confiance à nos lecteurs de faire le traitement de la cure et du curé de Genève pour tout le temps que durera cette basse persécution.

Et comme il convient que la France catholique humilie ces plats et insolents avares qui osent donner 625 fr. par an à un prêtre de Jésus-Christ, nous sommes assurés de ne pas trop présumer de la générosité de nos amis en leur proposant d'élever de moitié la somme annuelle que payait la République. Mettons dans la

main de Mgr Mermillod 1,000 fr. pour lui, et 1,000 fr., pour chacun de ses coopérateurs, 16,000 fr., en tout. Les pauvres y gagneront un peu, et l'on saura qu'en France la charité ne veut pas périr.

L'illustre évêque d'Hébron ne désertera pas le champ de bataille, et saura, nous en avons la conviction, ne laisser en souffrance aucune de ses œuvres. Il soutiendra ses fondations, il multipliera ses écoles, il nourrira ses pauvres, il trouvera encore quelque chose à donner aux pauvres du vénérable consistoire évangélique. Il a des paroles qui sont de l'or et du pain, et ses persécuteurs n'en tariront pas le cours; mais il nous permettra de l'aider à nourrir ses prêtres. Nous devons nous former à ce service! L'obole que nous voulons offrir nous pourra revenir un jour, comme le grain semé en bonne terre et qui rend cent pour un.

GAMBETTA!

I

27 septembre 1872.

Présentement, M. Gambetta règne en Savoie avec plus d'éclat que ne régna M. Thiers en Trouville, près d'Yvetot, le mois passé. A Trouville, les pieds de M. Thiers n'étaient léchés que des flots et des fonctionnaires, ceux de M. Gambetta le sont des peuples. Les montagnes s'abaissent devant lui, on descend des montagnes pour le voir. Le Savoyard a des extases devant le cadurcien. Députations, défilés, présentations, harangues, foules venues de loin et sonnant les *hosannah* sous les fenêtres. Il n'y manque que les jeunes filles en blanc, mais on ne les sert pas non plus à M. Thiers. M. Thiers a des aides de camp qui ne sont que petits officiers; ceux de M. Gambetta sont anciens ministres et gros millionnaires. M. Thiers n'a pas de musique; M. Gambetta a son hymne, la *Marseillaise*, rien que cela.

« Que veut cette horde d'esclaves?... »

L'actuel est distancé par le présomptif de toute la hauteur du mont Cenis.

Le journal la *République,* encensoir perpétuel, créé par M. Gambetta lui-même pour être balancé devant lui-même, n'omet rien de ces pompes. Tout fait ventre. Les *présentés* qui ne seraient pas nommés en souffriraient trop. Ces mentions sont des titres de famille... et des titres au porteur. La vraie République les changera en bureaux de tabac, en commandes, fournitures, bons du Trésor, croix d'honneur. Gambetta auguste se souviendra de Gambetta prétendant.

Certainement la chose a son côté triste, mais elle a aussi son côté drôle. Au bas d'une vieille image de Démocrite, on lit ces vers:

« Que n'a-t-il vu le jour dans le temps où nous sommes;
Il aurait bien autrement ri! »

Un peuple qui veut du Gambetta! Car en dehors des affamés de places et de chemises, au mépris de tout bon sens, il y a jusque dans l'honnête peuple un fort courant pour Gambetta. Que sert de demander où est le prétexte à l'enthousiasme? Le prétexte peut ne pas exister, l'enthousiasme existe. Il y a vingt-cinq ans, les bonnes gens de Savoie se découvraient en nommant leur roi Charles-Albert. Ils viennent de loin aujourd'hui saluer ce hâbleur de Cahors. Voir Gambetta et mourir! Il manque de galbe; court, lourd, endormi d'un œil, il est le dos sur lequel la France a été non-seulement battue, mais houspillée et râflée; il personnifie la *défense nationale*, nom de sinistre ignominie, pesant trois milliards de honte; il est la terreur, plus infamante encore; il est la ribotte dans le sang, le marché véreux, la fausse nouvelle incarnée, l'histrionisme cynique qui fit rire l'étranger durant le drame de la mort de notre honneur, et par lui

le sang français coula cinq mois sur la terre de France sans y produire autre chose que ce qu'il fallait de boue à étouffer dix siècles de renom. Qu'importe! on veut du Gambetta; le Savoyard, l'antique et excellent Savoyard, l'homme probe et avisé par nature, est de feu pour Gambetta.

Mais le mystère n'est qu'apparent; un mot en livre la clef et peut fournir à Héraclite un éternel sujet de larmes. Le prétexte à l'enthousiasme, le prestige secret et vainqueur de M. Gambetta, c'est qu'il apparaît aux peuples comme le distributeur LÉGAL et prochain du bien d'autrui.

Ce prestige que vous ne pouvez vous expliquer, ô bourgeois, cet irrésistible drapeau que M. Gambetta élève sans peut-être le voir lui-même, mais vers lequel s'élancent les cœurs et se tendent avidement les mains, ce n'est pas sa république, c'est un appât. Tout simplement il dresse un immense mât de cocagne où pendent vos défroques. Vive Gambetta par qui la propriété sera le vol, et sous qui la loi permettra de voler!

Nous défions que l'on trouve dans les discours de M. Gambetta autre chose que ce sous-entendu de l'espérance populaire. En dehors de cette parole inarticulée, il ne dit rien que de parfaitement creux. Tiraillé entre le devoir de faire peur et la crainte de se rendre impossible, il s'évertue à rester dans la banalité révolutionnaire la plus fanée et intellectuellement la plus risible. Il a deux profils, qu'il montre tour à tour, l'un de Danton qu'il promet de continuer, l'autre de M. Thiers à qui il voudrait succéder régulièrement. Il faut que les uns espèrent trouver en lui l'homme de la violence, les autres

l'homme de la légalité, et c'est l'homme qu'il voudrait être, car au fond, l'instinct conservateur ne lui manque pas, et il nourrit le désir de n'être pas pendu. Mais ce jeu est difficile, même pour un homme parvenu à ne plus redouter la contradiction. Avec quelque dextérité qu'il montre ses deux profils, le moment viendra de montrer une face. Voilà son épouvante. Il sent qu'il n'a pas de face, qu'il n'en aura jamais, manquant de cervelle et de cœur.

Pour le moment, cela va bien. Liberté, fraternité, égalité; République pure, mais honnête; peuple juste et laborieux; honneur et patrie; instruction gratuite et vertu obligatoire; religion du devoir et devoir de l'irréligion; abnégation sur toute la ligne et poule dans tous les pots; sobriété et abondance; dictature solide et liberté sans frein; la discipline du bagne et le ciel sur la terre; bref, les calembredaines sans nombre dont l'avocasserie révolutionnaire a coutume de gaver une multitude sans raison, tout cela découle de ses lèvres comme d'un tonneau défoncé. On en boit plus qu'on n'y croit. Mais il y a le sous-entendu, le mât de cocagne aux cercles immenses chargés des dépouilles de la société.

Seulement, le jour viendra de prendre une décision et de lâcher ou de disperser la foule des grimpeurs : *Dies iræ, dies illa!*

Gambetta est si bien l'homme sur qui l'on compte pour crier le *lâchez tout*, que personne ne paraît auprès de lui. Il dévore les doctrinaires républicains comme le soleil dévore les nuages. Pendant qu'il débitait ses insanités ordinaires aux peuples de Savoie, le pauvre Quinet faisait aux gens de Pornic un discours cent fois plus fort, plus habile et plus poli que tous les siens. Per-

sonne n'y a pris garde, Ahasverus n'est qu'une cervelle ; Gambetta passe pour être un tempérament. C'est en lui qu'on espère.

Il y aura du mécompte, et l'on peut faire avec certitude l'horoscope de M. Gambetta. Il sera le Trochu du prochain gouvernement. Il y figurera l'élément conservateur. Il dégoisera, il hésitera, il tremblera, il y aura un jour d'angoisse où il maigrira à vue d'œil ; il cherchera le vasistas de Ledru-Rollin ; il y passera, et on le trouvera mort d'émotion au pied du mur qu'il viendra de franchir pour ne pas s'associer matériellement aux crimes qu'il aura déchaînés.

II

6 octobre 1872.

M. Gambetta est dépassé, tellement dépassé qu'il se dépasse lui-même, pour se mettre au pas de ceux qui disent le suivre. Dans la réalité, ses suivants le roulent devant eux. Il se laisse rouler avec une docilité de tonneau vide. Que la pente s'accentue un peu, quelques coups de pieds y suffiront, et il bondira. Rien ne prouve mieux que M. Gambetta n'est pas fort. Un faible pied le lance, une faible main l'arrêterait. Mais la main qui devrait l'arrêter n'est pas forte non plus, est moins forte encore que lui. Qui peut dire où ne roulera pas la légère et sonore futaille, pleine de vent empoisonné.

Le devoir de M. Thiers serait d'arrêter M. Gambetta. Par là, M. Thiers mettrait d'accord l'intérêt public et l'intérêt de son ambition, auquel selon nous, il a jusqu'ici beaucoup trop sacrifié. Personne n'ignore, et

même personne ne nie, que M. Gambetta conspire contre la République. De dessein formé, ou par cette sorte d'imbécillité arrogante et terrifiée qui lui est propre, le vain et périlleux personnage se précipite à la dictature. Il veut être dictateur, son parti veut qu'il le soit. Dans le fait, avec les moyens qu'il a et le but qu'il doit poursuivre, il ne peut être autre chose. Son règne a été appelé la « dictature de l'incapacité. » Le mot est plus profond et plus juste que l'intelligence très-ordinaire qui l'a lancé. Il faut la dictature à l'incapacité révolutionnaire. Cette incapacité de la bête ne peut rien si elle ne peut tuer comme la bête ; elle n'a pas la jouissance de croire qu'elle pourra quelque chose à moins qu'elle ne tue. On vient de voir la révolution à Nantes [1], plus lâche et plus hideuse que pendant la Commune. M. Gambetta n'est point précisément de cette bande et n'en voudrait pas être ; mais qui lui a entendu dire et qui le soupçonne d'avoir jamais le courage de dire qu'il n'en est pas? Il parlait dans le moment. Il s'est tu de cette effrayante infamie, plus déshonorante que l'horrible souvenir des Prussiens. Il n'a pas protesté contre l'abominable canaille qui insultait des femmes, ni contre l'abominable complicité qui laissait faire. Cette canaille est la partie solide de son armée ; ces complices plus vils, qui lui ont lâché la bride, sont ses agents futurs. Ou il les approuve, ou *il n'ose pas* les désavouer. Voilà l'homme. A de pareils traits, l'on peut juger sa dictature. Voilà le Commode que laissera venir notre Marc-Aurèle.

Or, M. Rivet lui-même, et tous les républicains de

[1] La populace avait insulté et frappé des pèlerins qui revenaient de Lourdes.

l'espèce Rivet qui ont fabriqué Marc-Aurèle-Thiers, et cet académicien aussi qui se flatte de nous introduire en république, estiment que la République *conservatrice* (c'est le nom qu'ils lui donnent) doit être sous la direction d'un président et non d'un dictateur. Quel président espèrent-ils tirer de M. Gambetta, et quel caractère conservateur pensent-ils que M. Gambetta puisse donner à sa dictature?

Le devoir évident de M. Thiers et l'intérêt évident de la République sont donc d'arrêter immédiatement M. Gambetta. Il faut empêcher le fou de se faire une armée.

Si M. Thiers était un homme politique, il n'hésiterait pas. De lui-même, il prendrait les mesures que la situation requiert et mettrait le séditieux en accusation. M. Gambetta n'est plus un homme qui puisse aller et venir et parler comme il le fait. Que la légalité le permette ou non, il est en dehors de la légalité; il conspire contre l'Assemblée et contre le pays, il provoque à la guerre civile, et quelle guerre civile, et dans quels moments! Nous l'avons dit : il agite le drapeau du pillage légal. Au milieu de toutes les convoitises enhardies et légalisées, il dresse le mât de cocagne où pendent les dépouilles de la propriété.

C'est bien le moins que la France se consulte pour savoir si elle y consent ou si elle se reconnaît désarmée de toute ressource pour éviter cette « liquidation sociale, » ainsi que Proudhon l'appelait.

Après ce que M. Gambetta a dit dans sa tournée d'agitation, il faut ou le contraindre à la révolte décisive, ou le forcer à rendre compte devant la justice et la loi.

Aujourd'hui, il n'est pas prêt pour la révolte ; demain, la loi sera impuissante devant lui, et il ne restera plus à la société que la résistance matérielle contre l'agression d'une légalité fabriquée exprès pour achever de la détruire.

Aujourd'hui, un coup vigoureux peut l'abattre, et ce n'est plus que l'histoire de Catilina. Demain, toutes les mauvaises passions et toutes les ignobles terreurs auront grossi ses rangs, et c'est ce qui d'un seul coup brisera le reste de frein qui le retient encore. Il sera Catilina vainqueur, mais un Catilina tremblant, sans parti personnel, sans génie, perclus de scrupules après avoir commis son crime.

La terreur qu'il aura excitée fondra sur lui-même. Il essayera de fuir et il périra. Il aura été gratuitement la dernière espérance de l'ordre, stérile honneur qui le consolera peu. Ils ont tous été plus ou moins la dernière espérance de l'ordre, à l'heure qu'ils sont devenus les jouets lâches des nouvelles couches de brigands qu'ils avaient suscitées.

Tel est l'avenir, et un soudard quelconque s'en emparera pour faire enfin régner l'ordre, c'est-à-dire la paix du bagne, c'est-à-dire une autre terreur.

Nous engageons M. Thiers et l'Assemblée à méditer sur ce phénomène permanent et humiliant de la terreur qui, depuis cent ans bientôt, nous frappe tous et nous tient tour à tour obéissants devant des maîtres plus ou moins indignes et détestés. Depuis l'ère auguste de 89, nous avons été courbés sous des bâtons de rencontre. Cela ne cessera pas jusqu'à ce que la Providence nous rende l'aliment qui fait les âmes fières et les peuples vivants.

III

10 octobre 1872.

La pièce républicaine du jour peut s'intituler *Gambetta chez Chaumontel.* Elle a été jouée à Annecy. Hélas! Annecy de saint François de Sales! Annecy sur les bords du lac d'Elvire : *Oh lac! l'année à peine a fini sa carrière!* A Annecy, j'ai vu pendre un homme qui n'en avait assassiné qu'un et volé qu'un simple boursicot et qui se croyait un grand pécheur. Annecy est présentement principauté de Chaumontel.

Ils étaient cent cinquante sous les guirlandes, autour des petits vins de Savoie. Tous ont pris part à l'action, les seigneurs comme confidents à provoquer le discours, la plèbe, comme chœur parlant et claquant. Ils disaient à l'Homme : — Tu es grand! L'Homme répondait : — Vous êtes beaux! Et de boire les petits vins de Savoie. L'Homme n'a pas lâché une syllabe qu'aussitôt un Chaumontel (on en comptait cinq ou six) n'ait crié : Bien rugi, lion! Et soudain, salve, sursalve, transport du chœur : *Vive Gambetta! Vive la République française!* C'est le *Dzim laïla* de ces pompiers de l'avalanche. Le divertissement a duré trois pages de journal. Savoie! Savoie! pays de bon sens et de bonne langue, patrie de François de Sales, de Vaugelas, de Saint-Réal, des deux de Maistre et de Martinet, si c'est bien toi qui t'amuses ainsi, tu as étrangement changé de politique et de français!

L'ami Chaumontel, maire d'Annecy, président du conseil général de la Haute-Savoie, chorége de la fête, et

roi des cacologues, a donné le *la* politique et littéraire. Insistons sur ce point, à cause des corrélations nécessaires de la pensée et du langage. « Impossible, dit Mirabeau, de penser juste dans un pays où l'on parle ridiculement. » Or, on parle ridiculement dans la république savoyarde :

« M. CHAUMONTEL. — Je puis vous assurer, Gambetta, que si vos efforts n'ont pas été couronnés de succès, du moins *on dira toujours* que vous avez été la suprême expression de l'honneur national et du patriotisme. (*Oui! oui! — Salve d'applaudissements. — Vive Gambetta!*)

« Mais votre mission est loin d'être accomplie. Des jours plus calmes *sont* venus; la liberté a *rayonné* sur les ruines de la France; les passions des partis s'*apaisent* sous le drapeau de la République... *Aussi* c'est à la *déclaration nette*, c'est à la *consolidation de la République en dehors de toute personnalité que vous devez vos efforts, votre influence et vos talents* : TOUT EST ENCORE A FAIRE. Nous n'avons de la République que le nom, nous en demandons les institutions. (*Très-bien! — Oui! oui! — Applaudissements.*)

« En *partant de chez nous*, vous emportez l'admiration du passé (?) et l'espérance de l'avenir. (*Nouveaux applaudissements.*) Et, *en buvant à votre santé*, je bois à la République française. (*Bravo! bravo! — Vive la République française! — Vive Gambetta!* — M. Chaumontel est félicité par toutes les personnes qui l'entourent.) »

Malgré ces félicitations, on voit tout de même que M. Chaumontel parle ridiculement. Pauvre brave homme, qui a travaillé la nuit et raturé peut-être une main de papier pour enfanter ce charabias, sans pouvoir agencer sa majeure dans sa mineure, ni laisser même entrevoir ce qu'il voudrait dire!

L'immense avantage de M. Gambetta est de ne point s'occuper de ces agencements et de cette conduite du

discours. Il fait son cavalier seul, absolument comme à la Chaumière, sans regarder où il jette le pied. Sa danse des œufs consiste à casser les œufs, et son omelette, battue avec les talons, tire sa valeur de l'audace avec laquelle il y mêle les coquilles. Plus on l'écoute, plus on reconnaît que le bon orateur de foule doit être assez sot pour ne s'apercevoir pas des sottises qu'il dit. On applaudit ses vocalises comme celles d'un ténor qui chante du Scribe :

« Contre l'avalanche homicide
Ma force te servit d'égide!...
Perdu, déshonoré,
Je n'espère qu'en toi... du moins tu l'as juré. »

Les ténors font applaudir cela d'une salle entière. Le mérite singulier de M. Gambetta est de le faire applaudir sans musique, aux simples lueurs de la chandelle, par cent cinquante Allobroges dont quelques-uns, jadis, ont eu du bon sens. Mais il y a le vent qui souffle à travers la montagne, et les influences du petit vin de Savoie, et le mât de cocagne en perspective.

C'est un Savoyard, Joseph de Maistre, qui dit qu'une nation peut se sentir en décadence lorsque les acteurs, particulièrement les lyriques, y sont très-courus et très-payés. Où n'en sont pas les nations lorsqu'elles courent à pareille prose, chantée par un tel chanteur :

« GAMBETTA. — Chers concitoyens, ce voyage a été entrepris pour me *permettre de connaître* de plus près votre pays *en le visitant*, ce qui est la vraie manière de *s'enquérir des choses qu'on ignore!* Car, malheureusement, et c'est là un reproche que nous devons adresser aux diverses administrations qui se sont succédé, malheureusement, dis-je, on a trop souvent ignoré, et moi tout

le premier, je le confesse, ce qu'*était* ce beau pays, ce que *valaient* ses populations, quelles richesses il contient, *et qui ne demandent* que des *débouchés* pour leur *permettre* de *s'écouler*, de se *répandre sur le reste de la France.* »

Peut-on imaginer rien de plus fat et de plus plat? Il continue, et entreprend de persuader aux Allobroges qu'il va leur découvrir la Savoie et la révéler à tout le monde :

« Je voudrais que, comme moi, la plupart de ceux qui s'occupent des intérêts politiques de la France pussent vous visiter et vous révéler à *notre nation tout entière.* Alors vous n'aurez plus de sujet de mécomptes. Et d'un autre côté, on sentirait qu'il y a des intérêts matériels à développer, et dont il faut s'occuper sans relâche, *la République étant avant tout un gouvernement d'ordre et de légalité qui a le souci des intérêts généraux!* »

Pour être juste, il faut reconnaître que « les populations » sont restées froides à cet exorde. L'annonce des *débouchés* ne débouchait point encore l'enthousiasme. Mais enfin l'orateur a fait sauter la bonde :

« Ce que nous poursuivons de tous nos efforts, c'est l'établissement d'un gouvernement républicain qui assure dans ce pays le règne de la justice *et* de la légalité (?). *Nous avons donc* pour but de convaincre nos détracteurs que *nous n'avons* d'autre passion que l'intérêt général bien entendu, que la *passion de l'émancipation du plus grand nombre* en le poussant *à la pratique des vertus civiques* VERS la liberté et la lumière. (*Applaudissements.*)

« La République est la grande cause qui peut tous nous unir. Le gouvernement républicain est, avant tout, l'espoir de notre France *mutilée, abattue, déshonorée par les monarchistes.* (*Oui! oui!* — *Applaudissements.*) »

Voilà tout le discours et toute la fête. A partir de ce moment, le *Dzim laïla* n'a plus cessé.

« *En faisant ainsi,* ce n'est pas au nom d'un parti que nous travaillerons, mais au nom des intérêts communs du pays, au nom des intérêts de la vérité et du progrès, *c'est-à-dire* au nom de ce qu'il y a de plus noble parmi les hommes *parce que* c'est là ce qui peut assurer, parmi eux, le règne de la justice. (Bravo! bravo! — Applaudissements. — *Vive la République!* — *Vive Gambetta!*) »

Quel dommage que ces braves gens n'aient pas vu comme moi, à Annecy même, ce pendu qui n'avait pourtant tué qu'un pauvre homme et pris qu'un pauvre boursicot! Ils sauraient au moins que la justice a déjà régné dans leur beau pays. L'homme fut très-bien pendu un beau matin sur le bord du lac aux flots bleus, par suite d'un arrêt libellé en très-bon français. Il confessa lui-même, dans un excellent discours, qu'il mourait avec raison, qu'il allait être pendu justement. Il eut une fin douce comme la matinée, correcte comme l'arrêt. La foule répéta les prières qu'il faisait au pied de la potence; elle le suivit au cimetière sans aucune haine contre lui, comme un chrétien qui avait reçu l'absolution; et durant longtemps dans toute la contrée, ceux qui portaient un boursicot goûtèrent une sécurité qu'ils commencent à ne connaître plus. Oui, c'était un bon pays pour les boursicots, cette Savoie monarchiste où M. Gambetta vient apporter « la passion de l'émancipation du plus grand nombre en le poussant à la pratique des vertus civiques vers la liberté et vers la lumière. »

Mais gare au français, et gare aux boursicots, et gare aux bons Chaumontels eux-mêmes! Ils ne le savent peut-être pas, mais il est vrai que le siècle de Voltaire, si fier de ses lumières, fut égorgé par des gaillards trop

amoureux de la justice, qui ne savaient pas orthographier leurs sentences de mort, et qui se souciaient peu de mettre de l'ordre dans leurs discours.

IV

L'éloquence de Gambetta.

12 octobre 1872.

Il y a une éloquence qui exerce les séductions du vin bleu et qui opère les miracles diaboliques de la luxure. Voyez rôder autour des casernes cette Méduse couverte de vieilles nippes immondes, cette goule à faire fuir les derniers truands : elle a le charme d'Armide pour attirer la grosse cavalerie. Qui peut sonder ce mystère effroyable peut aussi se rendre compte des fortunes de M. Gambetta parmi les honnêtes Savoyards.

Sa harangue aux Chaumontels est la même platitude rugissante et vide qu'il a tonnée partout. On la dit étudiée, on assure qu'elle contient une doctrine, un programme. Nous avons reproduit ce morceau capital, où la République idéale surgit péniblement après deux colonnes de divagations dans les plus indigentes broussailles que chasseur de gibier oratoire ait jamais battues. Qu'est-ce que c'est? La répétition en plus mauvais français des banalités et des sornettes quotidiennes. Le sublime orateur ne peut se guinder au plat niveau de ses journalistes. Il ne peut se dégager de ses parenthèses, tire à droite, à gauche, tourne, se détourne, retourne, et lorsqu'enfin il arrive, c'est pour expectorer le galimatias le plus embabouiné de catachrèses folles

qu'aient pu composer ensemble les trois grands diseurs politiques de notre époque, savoir la Palisse, Jocrisse et Calino :

« La République, — oh! la République, — oui, la République, c'est désormais *sous son égide* que nous voulons vivre; c'est sous cette forme de gouvernement qui implique, comme vous le savez, véritablement parmi les hommes, le règne de la vérité, de la liberté et de la *solidarité humaine!* C'est sous cette forme de gouvernement qu'il faut désormais travailler tous ensemble avec un désintéressement que rien ne pourra *énerver*, avec une ardeur que rien ne pourra *arrêter*, à la régénération de la patrie, au relèvement de la France! Et *savez-vous*, mes chers amis, ce *qu'il faut entendre par ces paroles? Je vais vous le dire*, au risque de troubler le repos et les pensées de récents victorieux (en français : au risque de faire trembler la Prusse!) : travailler au relèvement de la France, c'est travailler à l'avancement du genre humain, à la civilisation générale de l'Europe! (*Oui! oui!* — *Applaudissements répétés.*) C'est là la République telle que nous la voulons, telle que la veut le génie français, ce génie qui a été *fait et façonné depuis des siècles* et *dans la famille duquel* vous rentrez, car vous lui avez toujours appartenu; et RAMEAU SÉPARÉ DU TRONC, VOUS LUI REVENEZ AUJOURD'HUI PAR UNE NATURELLE SOUDURE! (*Bravo! bravo!*) »

« Imbéciles admirateurs, » dit le général Changarnier; et l'on ne peut mieux dire.

Mais le bel endroit de cette mélasse servie aux Allobroges, le voici :

« La *République française!...* Ce *serait* un peuple tout entier se résumant dans une personne morale d'une grandeur incomparable, et cette personne morale, cet être noble et privilégié, ce *serait la République française pouvant avoir* toutes les qualités des divers pays; *pouvant avoir* la rude franchise de la Suisse; la probité, le sérieux et la ténacité des Hollandais; l'esprit d'initiative, le courage individuel, l'audace, la célèbre devise : *Go ahead!* En avant! des États-Unis d'Amérique, mais *qui aurait* quelque chose

en plus, quelque chose d'essentiellement propre à notre nation, *qui aurait* la grâce et comme la fleur de la civilisation et du goût; *qui serait* — ce qu'on n'a jamais pu nous enlever — la véritable initiatrice du genre humain, *qui serait* la recherche dans les arts, le fini dans les métiers, la supériorité dans les sciences, la sublimité dans les conceptions philosophiques, la probité dans les affaires, la clarté dans les intelligences, la lumière et la justice partout, et qui enfin *apparaîtrait* dans le monde comme la plus haute expression de l'esprit humain. Voilà, messieurs, ce que serait la République française! (Salve d'applaudissements. — *Bravo! bravo! — Vive la République française!*) »

Allez, la musique!

Déjà Bonald et Joseph de Maistre, annotant les orateurs et les législateurs républicains, tombaient en extase devant l'immensité de leur sottise, infiniment supérieure à leur scélératesse. Voilà, disaient-ils avec une sorte de désespoir, ce que l'on ne peut caractériser. Quel découragement s'emparerait de ces écrivains de génie, s'ils avaient à donner leur opinion sur ce paragraphe du héros de la défense nationale, racontant ce qu'il peut faire au lendemain de ce qu'il a fait!

Ils jetteraient la plume; nous n'avons pas d'autre ressource. Nulle défense du raisonnement n'est possible contre l'impudence appuyée de l'imbécillité. Il est bien certain que jusqu'ici la république n'a été ni la recherche dans les arts, ni le fini dans les métiers, ni la probité dans les affaires, ni rien de bon en rien. De Rossignol et de Fouquier-Tinville à Raoul Rigault, de Marat à Vermesch, de Louis David à Courbet, de Condorcet à Proudhon et à M. Quinet, on ne voit guère de francs républicains qui se soient mis en bonne place dans le temple de mémoire. Rien de ce qui s'est rendu fameux dans ce parti ne fut bien honnête; rien de ce qui sut y rester

honnête n'est fameux. En guerre, en politique, en administration pas plus qu'en musique, en littérature et en ébénisterie, le style purement républicain ne s'est fait admirer et n'a laissé de chefs-d'œuvre. La stérilité continue. Les plus illustres militaires républicains d'aujourd'hui sont M. le général Billot, M. le colonel Denfert, M. le général Crémer et l'incomparable Garibaldi. En fait d'orateurs, il y a le seul Gambetta, qui durera peu quand la police se mêlera de ses affaires ; en fait de penseurs M. Thiers, qui, peut-être, n'est pas républicain. Enfin, la République n'a produit de très-distingué que des assassins et des bourreaux.

Mais tout cela, c'est du raisonnement ; et, si la France a oublié son histoire, que peut le raisonnement contre l'imbécillité? Elle est mûre pour les essais de M. Gambetta, distributeur *légal* du bien d'autrui.

Soyons cependant justes même envers M. Gambetta. Peut-être ne lui faut-il pas refuser une certaine conviction obtuse et têtue des mérites miraculeux de la République. Il parle de la République comme l'imbécile Orgon parle des vertus de Tartufe. On sait qu'il a deux profils, celui de Danton et celui de M. Thiers ; il a aussi deux caractères, celui de Tartufe et celui d'Orgon. Chacun de ces deux personnages croit à l'autre : Thiers, il s'admire Danton ; Orgon, il s'admire Tartufe ; Danton, il se redoute Thiers ; Tartufe, il s'exploite Orgon. Il a cette sorte de sincérité double qui lui promet une existence trouble et une fin bête, quelque chose comme un étranglement de ses propres mains. Ce sera plus divertissant pour le parterre de la tragi-comédie dont il sera plus tard le héros que pour nous autres, acteurs à nos dépens de la pièce. Véritablement, il est capable de

croire,— jusqu'à un certain point, — que la République est le remède qui amènera et conservera dans la perfection édénique toutes les divergences et toutes les difformités de la nature humaine, de même qu'un bon charpentier, avec la scie et la hache, tire une poutre fort droite d'un arbre tout tortu. La religion prend beaucoup de peines pour redresser la nature, c'est bien plus simple de l'équarrir! Equarrissons donc, ce sera toujours la gloire du charpentier. Prenons la scie, manions la hache, faisons notre belle poutre. Par la justice et la légalité, établissons le règne de l'égalité et de la liberté. L'arbre souffrira, mais c'est si beau une poutre! C'est la même chose partout! Alors, la sève humaine ne poussera plus de jets insubordonnés. On aura partout le bon sens, la bonne humeur, l'esprit charmant de la poutre. Alors, le vin coulera des gouttières, et l'on pourra cueillir sur les haies des tartines qui se beurreront toutes seules d'un beurre obtenu sans que la fière humanité se donne la peine de traire les vaches.

Voilà le *Credo* gambettain. Crois ou meurs!!

V

Florilegium Gambettanum.

14 octobre 1872.

Dans le récent voyage « entrepris pour connaître de plus près le pays de Savoie en *le visitant*, ce qui est la vraie manière de s'enquérir des choses qu'on ignore; » — pressé sur le cœur encore ardent du bon vieux Chaumontel, qui lui promettait la gloire de l'immortalité :

« Je puis vous assurer, Gambetta, que l'on dira toujours que vous avez été la suprême expression de l'honneur; » — enivré des hurrahs d'amour de cent cinquante Allobroges qui hurlaient à la fois comme cent cinquante cataractes, M. Gambetta laissa rouler son propre torrent. Il connut et il avoua que jusqu'alors il n'avait pas même pressenti le Savoyard rouge. « On le « *sent,* dit-il, quand on vient au milieu de vous. On a la « révélation de ce qu'il y a de *vraiment* franc, de *vrai-* « *ment* ferme, désintéressé, généreux dans ce peuple. « Oui c'est une révélation! A chaque pas on y rencontre « de *véritables* explosions de *sentiment.* mais on ne la « connait pas cette savoie! » Et incontinent, — ô gloire de « cette Savoie! » — il se bombarde Savoyard. « Oui, mes chers concitoyens, soyez *assurés qu'à partir de ce jour* je suis tout à vous, je vous appartiens, je suis votre hôte et votre compatriote. » Ainsi la Savoie compte un illustre de plus, et quel illustre! si l'on en croit le bon Chaumontel : « Gambetta, l'on dira toujours que vous êtes la suprême expression de l'honneur national... »

Or, nos lecteurs, depuis que nous avons commenté les beautés particulières du Gambettain, sont précisément dans la situation, dans la stupéfaction et dans la délectation de M. Gambetta chez M. Chaumontel. Ils ne s'étaient pas fait une véritable idée de ce véritable orateur. Ils ignoraient sa catachrèse, sa métalepse, sa synecdoque, sa litote, son hypotypose et toute son éloquence. Charmés de ce qu'il y a de vraiment inculte, de vraiment nul, vide, inepte et raté dans ces monologues de castagnettes, ils s'extasient. Oui! c'est une révélation! Oui! ce sont de véritables explosions du coq-à-l'âne! Mais on ne le connaît pas ce Gambetta!... Ils

nous pressent de leur en servir encore, d'en dresser au moins un florilége, de leur faire enfin connaître le grand orateur de la démocratie.

Hélas! ce serait long, et qui pourrait en venir à bout? Rien n'est malaisé comme de décrire le rien et analyser le vide. M. Gambetta n'est pas vide comme un autre. Il est l'essence du vide et dans l'enflure du plat, il a le don diabolique d'être encore l'essence et le renflement du faux. On le sent comme il a senti le Savoyard rouge, « quand on est parmi lui; » mais cela est inexplicable, et il faudrait à chaque instant violer la langue pour faire entendre dans quelle incomparable mesure il réussit à aplatir la langue et la raison.

Et ce monsieur se donne à la Savoie, tranquillement, comme il ferait autre chose! Monsieur n'est pas plus gêné d'avoir donné l'Alsace à la Prusse. Il se fait Savoyard à Chambéry où écrivit Joseph de Maistre, à Annecy où parla François de Sales! Assurément, Monsieur est un particulier qui ne manque pas de front; mais si Monsieur avait pour deux liards de lecture et de goût, il serait pourtant embarrassé d'avoir dit cela, et ses auditeurs s'ils avaient seulement le peu de grammaire française qu'il faut aujourd'hui pour être bachelier français, ne se pardonneraient jamais de l'avoir entendu.

O Chaumontel — vieux mont chauve, — vous que la Haute-Savoie a élu pour son pic le plus haut, vous n'avez pas protesté quand ce néo, ce pseudo Savoyard a dit :

« Jetez un regard *observateur* sur votre pays, non pas seulement sur votre pays, mais sur toutes les parties de la France, *que voyez-vous? On voit* que c'est la classe laborieuse, *travailleuse,*

ÉPARGNEUSE, *qui* veut l'ordre et la liberté, *et qui*, après tant de désastres *qui* ont fondu sur nous, *et dont* elle discerne parfaitement les causes, comprend *qu'il* n'y a d'ordre *véritablement* assuré *que* dans le *véritable* gouvernement de la loi, *que* dans la République. (*Bravo! bravo! — Applaudissements. — Vive la République! — Vive Gambetta!*) »

Et vous n'avez pas protesté, vieux Chaumontel, Mont-Chauve, quand le même cacologue a repris, comme si l'on contestait :

« Ce sont *précisément* ces acclamations de : Vive la République! *que* l'on entend pousser toutes les fois *que* le peuple *en trouve l'occasion, ce sont elles qui glacent d'effroi nos ennemis, qui les exaspèrent et les obligent à avoir* recours à toute espèce de libelles et de calomnies, *lesquels* nous laissent impassibles *parce que nous savons d'où cela vient. Cela* démontre où est le véritable intérêt de ceux qui ont souci avant tout de la régularité dans les affaires, de la prospérité générale (?). *Cela* démontre aussi, *pour qui sait comprendre,* que toute tentative pour renverser la République et pour instaurer à sa place un régime quelconque — soit au profit d'un seul, soit au profit d'une caste — serait le prélude d'une révolution. »

Vous avez laissé croire, Chaumontel, que *cela* vous démontrait aussi pourquoi votre fille est muette, et vous êtes resté muet; et vous n'avez pas encore protesté lorsque l'impudent Fontanarose a continué :

« Oui, messieurs, éclairés sur les conséquences *véritables* de la lutte, les hommes *qui* jusqu'alors étaient restés indifférents en politique, *qui* étaient égarés et *qui* avaient formé la grande masse plébiscitaire, reviennent à la liberté; ils adoptent une conduite nouvelle, et, *soit pression des événements, soit évidence de leurs intérêts,* ils se jettent *dans les bras de la République comme dans un port* où ils sont assurés contre les troubles des factions monarchiques. (*Longs applaudissements! — Vive la République! — Vive Gambetta!*) »

Et vous avez continué de ne pas protester, ô Chaumontel incompréhensible comme Gambetta, lorsque, ramassant tout son vent, il a poussé, proféré, mugi ce dernier couplet de sa tirade, plus vide et plus inextricable que les autres :

« Telle est, messieurs, la vérité ; *ce ne sont pas là de vaines paroles;* ce n'est pas un mot d'ordre... *Non! encore une fois,* ce n'est pas un mot d'ordre! *car* nous nous sommes donné pour règle absolue de respecter la loi, et nous faisons de notre modération et de notre sagesse non pas un calcul, — entendez-le bien, — non pas une ligne de conduite passagère, mais une ligne de conduite fixe, arrêtée, définitive.

« Le parti républicain, c'est-à-dire la masse de la nation, comprend que les *progrès qu'il faut arracher au pouvoir,* que les réformes qu'il faut installer et qui exigent, qui réclament du temps, de l'argent, de la patience, des économies, — que toutes ces choses enfin ne peuvent s'accomplir que dans la paix sociale, qu'avec l'ordre; et ALORS ce n'est pas un mot d'ordre que nous nous donnons, *c'est l'ordre même* que nous voulons établir, l'ordre républicain par la paix sociale. Ah! ceux qui nous *dénigrent* ne font que marquer leur dépit; ils sont démasqués et vaincus, *car* il a suffi au parti républicain d'apparaître dans sa sincérité pour gagner la conscience de la France! (*C'est cela! — Bravo! bravo! — Applaudissements!*) »

Et nous, nous demandons aux Chaumontels pourquoi *alors* ils ont cessé d'être Italiens, puisqu'ils aiment tant le macaronique, et nous crions : Vive Bédollière! le seul penseur républicain qui parle encore un peu français!

Terminons pour aujourd'hui, par une phrase en l'honneur de la France, — la France des gambetteux, bien entendu, et pas celle des monarchistes, laquelle est la honte du genre humain. Si cette phrase n'est pas

l'inimitable modèle du style plat, nous demandons où l'on peut le trouver :

« Car, *pensez-y bien*, mes chers compatriotes, la France est une grande et noble chose *dans le monde*. Elle n'est pas seulement une nation ardente, généreuse et vaillante; elle a, *dans l'énumération de ses qualités*, une qualité qu'aucun autre peuple ne possède : elle a le sentiment, *que dis-je?* le sentiment, elle a la passion de la justice générale *dans le monde*. Oui! c'est à la fois son avantage et son écueil d'être tellement désintéressée, tellement portée au culte de la justice que son histoire, sa généreuse et glorieuse histoire est *faite* des sacrifices et des immolations qu'elle a *faits* d'elle-même au service des autres! (Bravo! bravo! — Sensation profonde.) »

Voilà ce qui enlève la Savoie rouge, et l'on peut dire que jamais peuple ne se laissa griser d'une plus vile ripopée.

LETTRE A Mgr MERMILLOD.

7 octobre 1872.

A sa Grandeur Monseigneur MERMILLOD, *évêque d'Hébron, à Genève.*

Monseigneur,

L'*Univers* tient à votre disposition le montant de la souscription ouverte parmi les catholiques de France pour subvenir aux besoins du clergé de Genève, frustré par vos gouvernants du médiocre traitement qui lui est dû. Vous avez vu cette souscription monter et dépasser en peu de jours le résultat désiré. On avait demandé 16,000 fr., il y en a près de 23,000. Le salaire dérisoire que nous voulions augmenter est plus que doublé. Nous irions aisément beaucoup plus haut, si nous ne voulions au besoin recommencer l'année prochaine. C'est la réponse des catholiques de France à vos persécuteurs de Genève et aux approbateurs qu'ils rencontrent chez nous. Cette réponse leur sera faite tant que la persécution durera. Espérons qu'ils ne s'obstineront pas à ce jeu mesquin et ridicule. La république de Genève, à défaut d'esprit de justice, aura du moins assez de fierté pour ne pas vouloir tondre toujours quel-

ques milliers de francs par an sur la charité française. A Genève même, votre M. Carteret finira par paraître un très petit homme, comme chez nous. On ne fait pas de ces guerres-là sans décroître très-vite démesurément, et c'est donner à la « Rome protestante » une figure qui n'a rien du tout de romain. Quant à nous, quoi que sache entreprendre le fameux M. Carteret, nous nourrirons la détresse des pauvres catholiques de votre république en leur assurant la distribution du pain spirituel, le vrai pain de vie sans lequel les peuples ne subsistent pas. Nous maintiendrons dans Genève le feu vivant qui tôt ou tard la délivrera de son iniquité. Le but sera atteint d'autant plus tôt que ce feu sera plus avivé par la persécution.

Vous et vos dignes prêtres, Monseigneur, pendant cette année et pendant les années qui suivront, vous continuerez donc en toute sécurité, d'administrer les sacrements et de répandre le *verbum reconciliationis,* la parole de paix et la lumière dont tout homme et toute société a besoin. Tant que vous serez là, personne ne sera inquiet du reste, et si vous n'y étiez plus, Dieu pourvoirait. Il saurait bien mettre à votre place un successeur digne de vous, et il ne serait pas plus embarrassé de trouver dans nos bourses, le denier qui multiplie les œuvres et qui multiplie par les œuvres. La France catholique, fût-elle seule, a donné assez de sang et donne assez de prières pour mériter d'avoir à donner toujours et du sang et des prières et de l'argent. Chez nous, catholiques, Dieu soit loué, on ne sera jamais à court de tout cela, parce qu'on ne sera jamais à court de bon sens et d'honneur.

Comme l'ont toujours fait les apôtres, vous continue-

rez de répondre au mal par le bien ; au milieu des incendiaires, vous bâtirez des écoles et des églises ; sur les palais de ceux qui vous persécutent, vous tracerez la croix, visible aux yeux de vos fidèles, qui protége le bien d'autrui ; vous enseignerez la probité au profit de vos spoliateurs et malgré leurs exemples ; vous enseignerez et vous sauverez la liberté, malgré les ruses de ces médiocres tyrans. En maintenant debout l'autel de Jésus-Christ, vous empêcherez la foule séduite de courir toute entière aux autels de Marat.

Personnellement, Monseigneur, accueillez avec joie cette offrande. Elle eût été faite à tout autre évêque dans la même situation ; sa promptitude vous est due. Elle vient comme une récompense du grand éclat de votre zèle. On vous donnera beaucoup parce que vous n'avez jamais balancé à beaucoup entreprendre et à beaucoup demander pour les œuvres de Dieu, parce que vous vous êtes libéralement dépensé vous-même au travail de l'apostolat. Vos seuls amis particuliers, pauvres et riches, s'ils avaient le bonheur de pouvoir vivre autour de vous, doubleraient au moins la population de la République. Genève est plus vivante et plus importante par vous que par elle-même. Elle persécute en vous son citoyen le plus illustre, le plus aimé et le plus salutaire. Vous jetez en ce moment un rayon passager sur le front inglorieux de M. le syndic Carteret ; mais vous ne le tiendrez pas longtemps hors de la nuit, et Genève verra toujours l'évêque qui la rattache au monde intellectuel et par qui elle garde sa place dans le monde catholique. Tenez bon contre M. Carteret ; l'intérêt même de la République lui fera lâcher prise. S'il parvient à vous chasser évêque d'Hébron, vous rentrerez évêque de Genève,

Vous êtes de la race de ceux dont l'escabeau devient un trône ; vous appartenez au Maître qui disait aux Pharisiens : Détruisez ce temple, je le rebâtirai en trois jours.

Nous devrions vous remercier, Monseigneur, de nous avoir fourni l'occasion de nous associer à vos travaux. Grâce à vous, nous avons pu faire un nouvel essai qui nous rassure devant l'avenir dont est menacé le monde. Nos adversaires ont loué les vôtres comme introducteurs de la séparation de l'Église et de l'État. Si le coup de M. Carteret se trouvera décisif, et si l'État s'en trouvera bien, nous l'ignorons ; mais nous voyons, dès à présent, comment l'Église n'en mourra pas, et comment il en naîtra des vertus qui renouvelleront sa jeunesse et sa gloire.

UN DISCOURS DE M. THIERS.

13 octobre 1872.

Grand Thiers, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire!

En somme, quelque adversaire que l'on soit du gouvernement et du système, le métier de l'opposition consiste principalement à inscrire les victoires personnelles de M. Thiers, inventeur du système et chef du gouvernement. On entreprendra contre lui le possible et l'impossible; à cheval, à plat ventre, par un mouvement tournant, par un mouvement oblique, par un saut, par une fuite, par un sourire, par une larme il s'en tirera. Il mourra victorieux dans cette pourpre d'indienne qu'il s'est faite en y employant tant de mains qui n'y voulaient pas travailler ou qui croyaient fabriquer autre chose. « Vieillard vraiment ingénieux et plein de ressources, » comme disait dernièrement M. Gambetta avec une grâce d'expression dont il n'est pas coutumier.

Ne disputons pas contre l'évidence. On ne saurait trop admirer le style, petit mais vainqueur, de M. Thiers devant la commission de permanence. Quel brio! quel art de jouer ces honnêtes gens, qui lui disaient si gravement des choses si sérieuses! Tous, en bon ordre,

s'avançaient contre lui, munis des armes les plus fortes. Ils l'interrogeaient sur le guet-apens de Nantes, sur les harangues séditieuses de M. Gambetta, sur l'arrestation du prince Bonaparte, sur toute sa machine gouvernementale absolument détraquée : il a mis ses mains dans ses poches, et sans leur rien disputer, en un peu de temps, il leur a tout ôté.

Analysons son discours :

Eh bien, oui, on a bousculé ces pèlerins de Nantes — un peu trop — moins qu'ils ne disent. C'est mal, très-mal. Mais comment voulez-vous qu'un gouvernement de liberté empêche le peuple de bousculer des individus qui prennent la liberté de faire une chose qui n'est pas dans nos mœurs? Car enfin, vous avouerez qu'il n'est pas dans nos mœurs de prier à Lourdes! Et moi, président de France, que l'opinion européenne place au-dessus des partis, vous savez que je ne me permets pas même d'assister aux prières publiques, encore moins en dehors de nos mœurs que les pèlerinages. Du reste, soyez tranquilles : j'ai ordonné une enquête. Si je trouve un coupable, je sévirai. Vous me dites que j'aurais dû casser le maire de Nantes, et auparavant celui de Grenoble. Je ne dis pas non; mais l'enquête ne prouve pas que le maire soit coupable et capable. Vous savez : notre régime comporte des maires de divers acabits. En général, il est plus facile de casser un maire mauvais que de ne pas le remplacer par un pire. Sans cela, je les casserais bien. Mon Dieu! je ne suis pas homme à vous désobliger. Mais attendons quelque chose du temps et que vos pèlerins n'étalent pas tant leurs excentricités!

Quant à M. Gambetta, j'avoue que c'est un intempé-

rant. Je trouve ses discours mauvais, très-mauvais. Si la tribune était ouverte, je les combattrais avec la dernière énergie. Mais voulez-vous que je monte à la tribune, lorsque la tribune est fermée? je vous demande d'être justes, et je ne vous demande que cela. Convenez que vous avez trop de peine à être justes. Vous aimez trop l'opposition. Je ne vous en fais pas un reproche : j'ai fait de l'opposition quarante ans. Je sais ce que c'est. Mais je n'en fais plus, il faut savoir s'arrêter. Il est bon de faire de l'opposition au gouvernement lorsqu'un autre gouvernement est possible. Mais aujourd'hui que nul gouvernement n'est possible que le mien, vous êtes trop intelligents pour ne pas comprendre qu'il ne faut pas faire d'opposition. Dites-moi, si vous voyez quelque chose de possible en dehors de la République, gouvernée par moi? Je vous défie de proposer et même d'imaginer une forme de gouvernement qui ne soit pas la République, ni une République acceptable qui ne soit pas ma République, qui ne soit pas moi! Vous entendez : Je vous défie!... Vous ne répondez pas? Vous voyez donc bien.

C'est pourquoi je blâme sévèrement M. Gambetta. C'est un fâcheux. Il a fait un tort incalculable à la République, la bonne, la mienne. J'avais pris mes précautions contre sa rage de mugir. J'avais sa parole. Ce n'est pas ma faute si M. Gambetta manque à sa parole. Quel moyen ai-je de forcer un député à se conduire en honnête homme? Vous le savez aussi bien que moi, ce moyen ne serait pas compatible avec nos institutions ni avec nos mœurs, et n'existe pas. Vous le dites assez vous-mêmes : l'honneur est de l'ancien régime. Soyons donc de notre temps, messieurs, je vous prie, et ne vous

effrayez pas de ces choses avec lesquelles il faut vivre. Je fais ce que je peux, je blâme M. Gambetta. Vous m'accordez, j'espère, que ce blâme a son importance et sa vertu. Mais je vous blâme aussi, vous, gens de bon sens et d'honneur, qui vous créez des affaires de rien, qui faites de l'opposition à ma République quand elle est l'unique chose qui puisse vous sauver. Ainsi donc, oubliez M. Gambetta. Il coûte cher, j'en conviens; il est indélicat, je l'avoue; mais il est absurde, et je suis là.

J'arrive au Bonaparte. C'est une misère. Il est venu sans permission, je l'expulse, qu'est-ce que cela vous fait? La légalité nous embarrasse un peu; elle admet ce prince. Mais il y a toujours deux légalités, deux au moins. Je ne saurais pas mon métier de gouvernement français et libéral, si en réponse à la légalité qui admet le Bonaparte, je ne trouvais pas bientôt la légalité qui l'exclut. Je vous garantis que le citoyen Bonaparte sera expulsé correctement. Justice *et* légalité, dit notre collègue Gambetta. Vous avez prononcé la déchéance de la famille, c'est bien le moins que votre gouvernement puisse prononcer la suspension de l'individu.

Et voilà comment M. Thiers, en une seule séance, sans sortir ses mains de ses poches, a remporté trois victoires, et comment trois affaires graves se trouvent sinon finies, du moins ajournées.

Seulement ces trois victoires sont comme toutes les autres achetées à crédit, et l'aimable triomphateur nous laissera pour héritage une terrible carte à payer. Mais cela ne le regarde pas. On ne lit pas dans l'histoire qu'Alexandre le Grand se soit autrement inquiété de la grande dépense qu'exigeraient ses funérailles.

Penser que ce peuple terrifié par le sabre de bois de M. Léon Gambetta et tapi sous le bouclier de paille de M. Adolphe Thiers, est la même chose qui fut le peuple français et qu'il a raison d'avoir peur, et qu'il peut s'estimer perdu si M. Adolphe Thiers vient à lui manquer!

Et il arrive encore à ce peuple de faire le fier et de railler ceux d'entre lui qui ont recours à Dieu!...

VOYAGE DE M. LE COMTE DE PARIS.

GAMBETTA — LA MAISON D'ORLÉANS.

17 octobre 1872.

Pendant que M. Gambetta, brillant comme le crime heureux, exécutait ses fanfares de voyage, un autre prétendant risquait çà et là des excursions furtives, à peine mentionnées aux *nouvelles diverses* dans les journaux encombrés des gestes et harangues du concurrent. L'on ne saurait comparer en forme ces deux voyageurs si dissemblables malgré l'identité du but, l'aventurier et l'aventureux. L'un est le champignon qui surgit des fanges remuées par l'orage, l'autre appartient presque encore à la maison de Bourbon; l'un a pour enseigne la langue rouge affilée en couperet, l'autre laisse voir sur son écu la trace fraîchement grattée des fleurs de lys. Pourquoi donc entre eux cette analogie d'ambition et d'action, et quel malheur a pu jeter sur la même piste le prince et l'avocat, le Bourbon et le *bourbeux*? L'inconvenante rencontre s'explique par des conseils d'entourage. La Révolution a différentes couches, mais elle n'a qu'une même pente; elle enveloppe et mène M. le comte de Paris, comme elle entoure et mène M. Gambetta.

Ce sont de grands et profonds finauds, ces meneurs orléanistes! Après leurs professions de foi républicaines, qui ont raté si cruellement, ils ont su persuader au comte de Paris tout ce qu'ils eussent dû lui démontrer faux, s'il s'en était avisé lui-même : Passer par la République, emmancher la République d'un président princier, successeur régulier de M. Thiers, attendre l'heure, laisser éteindre le roi, et enfin fabriquer une monarchie qui sera tout à la fois légitime, orléaniste, révolutionnaire, perpétuelle, et qui gouvernera pour jamais au moyen des bureaux de tabac!

Le génie du juste-milieu éclate dans cette combinaison. Elle laisse à M. Thiers sa jaquette de pourpre, elle réserve à M. le duc d'Aumale un portrait lithographié dans la galerie des souverains, elle offre à M. Gambetta un fauteuil plein d'aimables souvenirs, elle assure à M. le comte de Paris une influence presque souveraine sur le choix des sous-préfets. Mais il y a quelqu'un de trop! Les orléanistes républicains peuvent voir jour à se débarrasser de la République, le difficile est d'arriver à crier : Vive le roi! tant que le roi sera vivant.

Car pour cette fois-ci, l'on veut un roi légitime.

La prétention orléaniste fait voir à quel point nous est nécessaire la royauté, et combien à la royauté et à tout pouvoir est indispensable la légitimité. L'effort doctrinal des républicains est de prouver la légitimité de la République; M. Gambetta y revient sans cesse; l'effort des orléanistes est de procurer la légitimité à leur monarchie. Les uns et les autres rejettent le droit évident, et les uns comme les autres proclament involontairement qu'il leur faut le droit, qu'ils ne sont rien sans le droit. Là-dessus, ils peuvent surprendre la conscience des

peuples, mais leur propre conscience résiste, ils ne peuvent que la violenter.

Comment les orléanistes ne s'aperçoivent-ils pas de la situation qu'ils font à leurs princes? Henri V est le droit, la justice, l'ordre, le principe nécessaire à la reconstitution du pouvoir, au rétablissement de l'ordre, à la garde de la propriété. Il est la liberté par la garantie du droit commun, la fraternité sociale par la garantie de la foi religieuse, l'égalité par la garantie de l'ordre, qui donne la seule forme vivante de l'égalité. Il est le territoire, par la garantie des alliances fortes et sincères. Ordre, liberté, propriété, justice et légalité, tout cela réside en lui, reste faussé en dehors de lui, croule sans lui. Il est essentiellement, sinon ce que tout Français réclame, du moins ce que tout français jouissant de sa raison peut accueillir avec honneur et avec espérance. Dans le fond de la conscience française, c'est son principe et sa personne aujourd'hui qui nous divisent le moins. On peut dire qu'il est le moins bruyamment appelé, nul ne peut nier qu'il serait le plus unanimement accepté. L'ambition personnelle et la passion ignorante hurlent contre lui; pour la conscience éclairée, il est l'expression juste du bien.

D'un autre côté, M. Gambetta représente le principe du mal et en résume les divergences. Quiconque veut le mal peut accepter et accepte, au moins provisoirement, M. Gambetta. Le socialisme, la spoliation, la rupture définitive avec l'ordre chrétien, la sécession universelle à tout risque, même au risque de la perte irrémédiable, l'impiété cruelle envers le pays comme l'impiété bête envers Dieu, tout cela est contenu dans la boîte sans espérance que cette Pandore borgne s'efforce de briser sur le pavé. M. Gambetta est élu pour com-

mettre l'effraction décisive. Ses lèvres sont le *sepulchrum patens* d'où l'esprit de destruction veut voir surgir le mensonge et la mort.

Entre Henri de France et Gambetta, que sont et que peuvent les princes d'Orléans? Ni l'un ni l'autre n'attendent après le genre de secours qu'ils sont capables d'offrir. Ce vieux passe-partout de Lafayette, débile ornement de leurs mains, est également inutile au roi comme épée et au pillard comme fausse clef. Le roi ne veut pas de cet instrument louche pour lever la barrière de son exil, le pillard n'en a pas besoin pour ouvrir sa boîte homicide.

Les princes d'Orléans sont en propre le souvenir de 1830. Ce n'est pas un droit, ils en conviennent; et si c'est un titre, ce n'est plus un honneur, tout le monde en est d'accord. 1830 fut la première étape des barbares dans leur longue et triomphante campagne de revanche contre la civilisation policée, qui leur avait imposé un temps d'arrêt et presque un mouvement de recul par le premier Empire et par la Restauration.

Il paraîtrait excessif de traiter de barbare le véritable vainqueur de juillet, M. Thiers. Il appartient néanmoins à cette barbarie dont il se croit victorieux. A son avénement, M. Thiers fait rentrer ce qui restait de régicides, ils sont ses amis, et il a déjà fardé le sang qui souille leur histoire. Il ouvre la série des amnisties qui annulent les crimes et les forfaits politiques, pour permettre bientôt de les récompenser. Il ourdit contre la Papauté, contre l'Église, contre la religion. Il prépare de loin cette création de l'Italie révolutionnaire, que peut-être il ne sait pas encore craindre pour la France, mais qui, peut-être aussi, le séduit davantage parce que le catholicisme en est menacé. est le collaborateur

d'Eugène Sue dans le *Constitutionnel*, le protecteur du monopole de l'Université. Devancier de M. de Bismark, il essaye une persécution contre la compagnie de Jésus. Derrière lui, le flot révolutionnaire monte, monte toujours, et il monte avec le flot. Au seuil de 1848, il a la main dans celle de Ledru-Rolllin ; au seuil de 1870, dans celle de Gambetta. Après la guerre il ne se sépare pas du 4 septembre, et son ministre Jules Favre (!) peut écrire publiquement à Jules Ferry, qui sera son ambassadeur : *Le faisceau n'est pas rompu*. La Commune arrive naturellement. Il recule devant la Commune comme il a reculé en 1848 devant Proudhon ; mais la Commune passée il profite de l'occasion pour se déclarer décidément républicain ; Gambetta reprend faveur, et malgré ses improbations récentes, c'est un grand doute que Gambetta soit disgrâcié. Voilà les étapes de 1830 à 1872. La marche est constante, le cataclysme arrive logiquement. Tel est donc l'esprit de 1830, titre royal de la maison d'Orléans, point de formation et de départ de la horde qui se résume en M. Gambetta.

Mais la horde n'entend point revenir à son point de départ. Elle s'est grossie, elle a marché, ses conquêtes affermies laissent bien loin derrière tout ce que la Charte de 1830 lui permettait d'espérer. Un second Louis-Philippe ne serait plus son fait. Elle veut un règne absolu de son avidité, de sa haine et de sa démence. Pourquoi attendre et pourquoi partager avec ces bourgeois? L'esprit de la horde est celui de la Commune, aujourd'hui comme hier et plus aujourd'hui qu'hier. Voilà des gens qu'assouvirait le bonheur d'avoir pour roi le comte de Paris! De telles illusions sont-elles sincères? Peut-on ignorer que ces fanatiques ne

peuvent plus ou ne veulent plus qu'être ou radicalement vainqueurs, ou radicalement vaincus, ou radicalement convertis?

Si dans ses courses quasi nocturnes, M. le comte de Paris avait questionné quelques vieux prêtres, de ceux qui ont vu 1830 et qui en ont subi le coup, il saurait quel peuple a fait son ancêtre. Il se rendrait compte du chemin par lequel la France est arrivée de la colonne de la Bastille, à l'ossuaire inglorieux de Sedan et au charnier pestilentiel de la Commune.

Sedan et la Commune! ces deux banqueroutes sont sœurs. Jusqu'en 1830, la religion avait été insultée et persécutée, mais non pas atteinte dans le cœur des populations. Les bourreaux et les spoliateurs, malgré leur puissance et leur richesse, restaient notés d'infamie. Le débordement de 1830 submergea la conscience publique. Ce fut le régime de Louis-Philippe qui commença véritablement de détruire la foi et de ruiner l'âme chrétienne de la France. Ces hommes qui n'étaient plus chrétiens, ce roi qui se laissait appeler le dernier voltairien de son royaume, ne surent pas ou ne voulurent pas savoir pour quelle part précieuse le christianisme entrait dans le sentiment de la patrie. Ils crurent que la foi se pouvait remplacer par le drapeau tricolore, l'Évangile par le livre des *Victoires et Conquêtes* et le Code civil, le Dieu-Christ, par le Dieu-Napoléon. Ils livrèrent l'enseignement moral au maître d'école, au journal, à la caricature. Ils préparèrent Napoléon III, et lorsque Napoléon III, profitant du mépris qu'ils avaient accumulé sur eux, les eut culbutés, ils surent user de cette sorte d'influence vengeresse qui reste aux vieilles courtisanes pour le faire rentrer dans leur chemin. Napoléon III fut, au

sens intellectuel et social, l'héritier légitime et le continuateur empressé de Louis-Philippe. Il était plein d'admiration pour M. Thiers. C'est dans Napoléon III que M. Thiers a véritablement triomphé; et maintenant que M. Thiers règne, Napoléon III n'est plus détrôné, et Louis-Philippe est ressuscité comme il peut l'être, mais pas pour longtemps. Les peuples cèdent aisément aux gouvernements qui les corrompent; ils ne les aiment pas et ne les conservent pas.

Le régime de Louis-Philippe subsiste mort. Il est là, comme un cadavre en qui, par un horrible miracle, subsisterait assez de vie pour qu'on ne puisse pas l'enterrer. Ce n'est pas lui qui vit, c'est la mort qui vit en lui. Néanmoins il est mort; la vie ne rentrera pas dans ce je ne sais quoi, et l'éternelle fosse est creusée. Il est mort de son crime contre la foi. C'est lui qui, d'une volonté froide, savante et persévérante, de cette volonté *sage,* abominable à la terre et au ciel, s'est séparé de Dieu et en a voulu séparer la France. Il a réalisé ce dessein parricide dans l'effroyable proportion que nous pouvons aujourd'hui mesurer, par l'étendue humiliante de nos malheurs.

Les fils de Louis-Philippe témoignent de l'anathème qui pèse sur eux. Ces princes sont intelligents, instruits, braves, on dit même chrétiens. Ils ne tiennent point de propos et ne commettent point d'actes insolents comme s'en sont permis les princes de la Révolution. Mais ils se réduisent à des habiletés qui n'ont rien d'élevé, ni de hardi, ni de fier. Ils donnent des poignées de main, font des révérences, esquissent des tentatives, se taisent et se dérobent. Leurs idées sont inconnues, leur caractère insaisissable. Faut-il, à la Chambre,

émettre un vote quelque peu grave : ou ils ne sont pas venus, ou ils prennent leur chapeau, ou l'un vote noir et l'autre blanc.

Ils disent qu'ils sont la nation. Hélas ! oui, il y a de cela dans la nation ; mais c'est la nation qui ne voudrait ni rester ce qu'elle est, ni devenir ce qu'elle n'est pas. Dante place dans le vestibule de l'enfer les âmes incomplètes qui s'exercèrent à ne mériter ni la haine ni l'amour ; elles sont confondues avec la foule des mauvais anges, déserteurs du combat, prêts à servir le plus fort et résolus de n'être que pour eux. Chassés du ciel, dont ils eussent terni la beauté, ils sont rejetés aussi des profondeurs de l'enfer. A leur contact, les grands coupables se seraient glorifiés. Le monde n'a pas voulu garder leur mémoire, la justice divine les a dédaignés, la miséricorde elle-même les regarde et passe sans s'occuper d'eux :

« ..... Setta de' cattivi
A Dio spiacenti, ed a' nemici sui. »

Par opposition au drapeau de Henri de France, les princes d'Orléans se tiennent *accroupis* (mot de Chateaubriand) sous le drapeau tricolore. Ce drapeau n'est pas le leur et n'est pas davantage celui de la Révolution. Napoléon l'a pris à la Révolution, l'a fait sien et seul l'a revêtu de sa gloire, bientôt éclipsée. Lorsqu'on l'a proposé à Henri V, il a répondu : « Le drapeau tricolore est « à Berlin. Prenons en France le drapeau de France ; il « a fait France toute terre où il s'est posé. » Le drapeau tricolore est à Berlin. Pour le reprendre il faudrait au moins l'avoir tiré de là. Les princes d'Orléans entreprendront-ils cette tâche et se croient-ils de taille à la

terminer? C'est une besogne de Dieu. Nous ne voyons pas dans leurs mains l'étendard à qui toute victoire est promise, l'étendard de la croix : *In hoc signo vinces!* Cet étendard, leur père le voltairien l'a renié. Les princes de 1830 ne diront pas qu'ils sont fils des rois très-chrétiens! Quelle mauvaise inspiration leur a fait parler de ce « drapeau chéri » dont les victoires, aujourd'hui biffées, ne sont pas les leurs ! Sous ces victoires on entrevoit d'autres scènes, des séditions, des extorsions, des sacriléges ; on voit des assassins, des traîtres, des parricides... Malheureux princes, que de larmes, qui sont sans doute dans leurs cœurs, manquent dans leurs yeux!

Nous avons quelques détails sur les discrets voyages du comte de Paris. Espérons qu'ils ont pu l'éclairer. Presque partout les portes des vieilles habitations sont restées closes. Quand il a passé par les petites villes, la classe moyenne devenue, depuis 1848, impérialiste ou républicaine, a envoyé sur la place publique ses cuisinières et ses servantes pour savoir comment ce prince était fait. La crainte de se compromettre a paru le sentiment dominant de cette classe jadis si dévouée. Dans les villages, il y a eu trop souvent des insultes cruelles.

En résumé, la famille d'Orléans, en tant que prétendante au trône, n'a pour soutien ni ce que l'on appelait autrefois l'aristocratie, ni la bourgeoisie, ni le peuple. Elle ne répond ni aux aspirations du bien, ni aux convoitises du mal, ni même à cette dernière lueur de la raison publique quasi éteinte qui s'appelle la République « conservatrice » et qui s'arrangerait de prononcer le *statu quo*. Pour contenter cet instinct, la machine Rivet fonctionne et suffit. Adieu donc au rêve de 1830, le rêve véritablement « chéri. » Malheureusement les orléanistes,

si impuissants dans le pays, ont été assez nombreux dans l'Assemblée pour écarter le principe du bien en imposant au principe du mal la prudence et le temps de se fortifier. Les princes, leurs courtisans, M. Thiers et surtout le centre droit ont fait ce coup de maîtres. A eux la responsabilité morale des périls grossissants et des maux plus terribles dont la France est menacée.

L'honorable M. Princeteau, homme de bon et aimable esprit, a salué M. le comte de Paris du titre de Dauphin. A moins qu'il n'ait voulu seulement provoquer une réponse, qui d'ailleurs a manqué, il aurait été un peu vite. Un Dauphin ne se fait pas comme cela, entre la poire et le fromage. Il y faut quelques sacrements et quelques formes. Pour suppléer à la naissance et au baptême, il faut l'adoption, et pour préparer l'adoption, il faut l'absolution. Que M. le comte de Paris se proclame Dauphin comme M. Gambetta se proclame Savoyard, et qu'il soit reçu Dauphin par M. Princeteau comme M. Gambetta est reçu Savoyard par M. Chaumontel, ce jeu de société n'engage pas plus la France que la Savoie. Dans l'état présent des choses, si le roi venait à mourir, avec lui périrait la maison de France. La maison d'Orléans, qui a violé le principe de la légitimité, ne le ressusciterait pas à son profit. Elle est déchue. Elle n'est plus la maison de France, elle est une maison nouvelle et intruse. Une loyale soumission, un acte de repentir, une abjuration de l'hérésie révolutionnaire sont indispensables pour que la bonté et la puissance du Roi puissent laver la tache originelle. A défaut de cette absolution, la forfaiture subsiste, et la France, pleinement libre de lien politique, n'appartiendra plus qu'à Dieu.

UNE LETTRE DE HENRI DE BOURBON.

21 octobre 1872.

Nous reproduisons avec autant de joie que de respect la lettre de Henri de Bourbon à M. de la Rochette, député. Elle est comme ses précédentes communications, sans fraude et sans emphase, sans trahison des choses ni des mots ; c'est le simple et beau langage de l'honneur. On y trouve la clarté française, la fermeté royale, l'honnêteté, la raison et l'espérance chrétiennes. Dans la cohue triviale des programmes et des prospectus, tous plus ou moins fous, mensongers et lâches, cette voix d'homme de cœur et d'homme de bien s'élève avec la force sereine du vrai.

Depuis le programme de Chambord, Henri de Bourbon a écouté toutes les rumeurs, médité toutes les objections, considéré, étudié toutes les divergences, tous les refus, toutes les menaces, tout ce qui s'est fait contre lui et tout ce qui s'est voulu faire en dehors de lui. De sa voix calme il répond : J'ai parlé comme je devais parler, j'ai rempli mon devoir sacré, et *nul n'aura le pouvoir de me faire dévier de mon chemin. Je n'ai pas une parole à rétracter, pas un acte à regretter. Paroles et actes m'ont été inspirés par l'amour de ma patrie.*

Deux hommes seulement au monde parlent au monde

et à la France avec ce plein et sincère courage de la vérité : le Pape dans sa prison, le Roi dans son exil, et deux hommes seulement sont en pleine possession de l'estime du monde : le Pape et le Roi.

Henri de Bourbon nous dit encore : « Ayez confiance dans la mission de la France. L'Europe a besoin d'elle, la Papauté a besoin d'elle, et c'est pourquoi la vieille nation chrétienne ne peut périr. » Si ces paroles sont reçues, nous ne disons pas du monde entier, mais seulement de ceux qui ont un devoir plus pressant d'obéir au Pape et au Roi, le monde est sauvé.

LUCIFER.

22 octobre 1872.

Le Saint-Père appelle la miséricorde divine sur la triste personne des princes régnants. Les journalistes italiens crient qu'il veut les faire assassiner. Ces drôles ont l'art de dire des choses qui surprennent! Si le Saint-Père signalait dans les rois de l'époque quelque chose de juste, de grand et qui méritât ses louanges, en effet il les mettrait en péril; mais il ne fait point cela n'ayant pas sujet de le faire. Ce qu'il dit des rois ne contient rien qui les dénonce aux tueurs de rois. Cette race prospère, plantée par les rois eux-mêmes et tendrement cultivée par toutes les mains de la Révolution, n'obéit point aux enseignements du Pape. Le Pape n'a point conseillé au gouvernement de Louis-Philippe de rouvrir la France avec honneur aux assassins de Louis XVI, ni au gouvernement de Victor-Emmanuel de payer une pension aux héritiers de Milano, assassin de François de Naples, ni à M. Thiers de nous conserver Henri Rochefort, homme de lettres, qui faisait un journal pour propager le régicide. Nul danger pour les rois du côté du Pape.

Cependant, il est vrai que les rois sont en danger. Le Pape les avertit. Il y a deux dangers pour les rois : un

petit, le poignard; un grand, la justice. Ils se sont donné des amis sujets à les trahir, des gardes sujets à les abandonner, et même à les occire; mais de quoi le Pape les instruit particulièrement, ils bravent un juge qui ne s'inquiète ni des gardes fidèles ni des armées solides. Ce juge appelle à son tribunal qui bon lui semble, quand bon lui plaît. *Redde rationem*, et rien n'est en sûreté devant lui, que l'innocent.

Voilà le péril des rois. Deux rois de ce temps sont plus menacés que d'autres. Sans doute, leurs affaires ne paraissent pas aller si mal. Ils sont, en apparence, au faîte où ils visaient. L'un y a rampé, il est arrivé couvert de la boue de ces paroles d'honneur; l'autre y a monté sur des cadavres, il est arrivé dans ses bottes pleines de sang. Mais le juge les appellera un jour ou l'autre, bientôt.

Oui, bientôt leur présence aux assises éternelles satisfera la conscience de l'humanité. On entendra ce grand cri qui descend du ciel comme la foudre, qui monte des géhennes inexorables, comme le gémissement du supplicié, qui se répand sur la terre comme une rosée de justice et une aurore de repos. Ils paraissaient si forts, ils étaient si impudents! *Quomodo cecidisti Lucifer?*... Les voilà morts, ils rendent compte. Ceux qu'ils tourmentaient sont libres, ceux qu'ils ont fait mourir sont vengés. Si le Pape pouvait haïr les injustes autant qu'il doit haïr l'injustice, il serait content. Isaïe a connu cette joie au temps de Manassès, qui l'a tué; Jérémie l'a connue sous les pierres qui le lapidaient. Tous les justes ont su que le crime recevrait son châtiment. Cette joie de la justice a consolé par avance les martyrs de la vérité; elle a soutenu le courage des

opprimés et leur a donné la force de contempler les triomphes du crime. Ils ont vu le supplice commencer dans les pompes du triomphe, le méchant et l'inique pris au piége de son succès ; ils ont sifflé Lucifer tombé dans l'abîme. Roi d'Italie, comment êtes-vous tombé du faîte de Rome, où vous avait élevé tant de fourbe, et vous, roi de Prusse, de ce sommet de l'Allemagne, où vous avait porté tant de sang?

Tous deux sont en train de tomber par la combinaison savante qui les a fait monter. Dieu n'y emploiera pas d'autre engin que leur génie. Il leur a mis au cou la corde qu'ils ont fabriquée avec tant d'art pour se hisser. La révolution les a traînés et érigés, elle les abattra.

Ils ont cru être des conquérants, ils n'ont été que des infidèles, compagnons à gages des voleurs. Dieu donne de ces princes aux peuples qu'il veut punir : *Principes tui infideles, socii furum.* Le conquérant atteint sa proie par son épée qu'un jugement de Dieu sort du fourreau ; le mercenaire des larrons est frustré et se voit voler le gain vil qui lui fut promis.

Le roi de Piémont, par un esprit de rapine, voulait l'Italie. Il appelait cela « manger l'artichaut. » Cette politique était assez pour lui. Il n'aspirait pas à manger aussi Rome. Il s'en fût effrayé et rêvait seulement de l'enceindre, tremblant que le reste de l'Europe n'y consentît pas.

La Révolution, d'un esprit plus haut, *satanique,* dit Joseph de Maistre dans sa langue profonde, la Révolution voulait Rome et se souciait peu du reste. Rome prise, le reste lui appartiendrait.

Il sied aux petites vues et aux petits moyens d'un

maigre roi du Piémont de s'arrondir du bien de ses voisins et de se faire, à leurs dépens, un royaume plus sortable. La Révolution ne songe pas à augmenter son territoire. Elle a décrété depuis longtemps que tous les territoires dépendraient de son domaine; elle se sent en état de les prendre tous et de s'en faire un empire universel, d'où elle chassera Dieu. Telle est la distance d'une ambition à une hérésie. L'ambition se contente de voler; l'hérésie veut assassiner et détruire. D'ailleurs la Révolution ne peut accepter moins. Pour avoir sécurité, pour atteindre son but, pour n'être pas étranglée, il lui faut l'empire.

Or, le Piémont, malgré sa vigueur relative dans cette heureuse Italie où lui seul formait des plans de conquêtes, ne pouvait rien prendre en Italie s'il ne prenait tout, et il ne pouvait tout prendre qu'avec le concours de la Révolution; et la Révolution malgré l'astuce de ses conspirations et l'étendue de ses trames ne pouvait accomplir ses desseins dans Rome sans être maîtresse sous un autre nom de toute l'Italie. En 1848, elle en fit l'expérience : n'ayant que Rome, elle n'avait rien. Naples, l'Espagne et la France se mirent en devoir de la chasser. Le Piémont et les autres Italiens, si la Révolution ne les eût déjà dépossédés ou paralysés, en auraient revendiqué l'honneur. — Louis-Napoléon le voulut garder pour lui. Il n'ignorait pas que la couronne de France, depuis Charlemagne, ou se forge ou se brise sur le seuil du Latran.

Donc, le Piémont avait indispensablement besoin de la main révolutionnaire; et la lâche main révolutionnaire, habile seulement aux poisons et au poignard, avait indispensablement besoin du sabre et du masque

piémontais. Le Piémont et la Révolution s'entendirent et se lièrent, avec la résolution réciproque de se débarrasser l'un de l'autre quand le coup serait fait.

Cette conjuration fut parfaitement menée; elle trouva dans l'Italie et dans le monde autant qu'elle voulut de complices imbéciles ou pervers. L'Autriche y entra par imbécillité, non sans perversion; le gouvernement français y entra ou plutôt y resta par perversion, non sans imbécillité; l'Angleterre protestante et marchande, par haine de l'Église romaine et par convoitise, la favorisa pour pêcher en eau trouble; la Russie y prit plaisir, encore que le Piémont lui parût un faquin odieux, mais elle est schismatique, et le pape est le dernier défenseur de la Pologne. La Prusse, hérétique, suivait avec complaisance le principe des nationalités et de l'unité italienne, que la conspiration mettait surtout en avant : l'unité italienne ne l'inquiétait pas et le principe lui plaisait, elle comptait le faire valoir en Allemagne, où ne manquent point les arguments à prouver que l'Italie est allemande. En Italie la folie du *primato* emporta toutes les têtes que l'impiété n'avait pas gâtées. Enfin, les bombes d'Orsini donnèrent le signal, et l'on mit la main à l'œuvre. Napoléon III, poussé par l'aiguillon révolutionnaire, déclara cette guerre, stupide politiquement, infâme par son but caché. Garibaldi fut une première fois admis sous le drapeau français. Cialdini reçut le mot d'ordre : *Fate pronto.* Ah! dix ans plus tard, Dieu aussi a *fait vite!* On eut Solférino et Castelfidardo, qui rivèrent au pied de la France, comme un boulet de bagne, la fortune de ce fangeux et sacrilége royaume d'Italie. Il ne pouvait qu'être traître, il l'a été, il l'est, il le sera. Là il fut forgé de notre sang répandu

pour autre chose que la justice et l'honneur; là commença la spoliation du Christ; là se plaça l'amorce sur le fusil de Sadowa; là, en réalité, croula le quadrilatère autrichien, et nos frontières en furent lézardées. Enfin le Piémont et la Révolution entrèrent dans Rome tandis que la France tombait. En ce temps, un envoyé de Jules Favre, le vieil avocat Senart, ambassadeur de France tel qu'un Jules Favre le pouvait choisir, alla saluer Victor-Emmanuel au nom de la France! Et la pierre qui tombait du Vatican, roulant sur l'empereur et sur l'armée française écrasés, vint écraser les murs de Paris.

Et depuis lors, la France, au comble de la misère, et dans une incomparable détresse de l'âme et du corps, est menée par une régence de vieux bourgeois.

Cependant, malgré l'inepte et honteux consentement du monde politique, Victor-Emmanuel, roi de Piémont, ne se plaît pas à Rome et ne s'y trouve pas bien. Non-seulement il ne fait pas ce qu'il veut, mais il y fait ce qu'il ne voudrait pas. M. Thiers loue sa perspicacité, sa sagesse, sa résolution; il le présente comme auteur intelligent de tous les méfaits qui s'accomplissent sur la terre romaine. Le pauvre homme cependant, sur un volcan qui n'éclate pas mais qui s'effondre, a peur. Il voudrait bien rentrer dans sa maison, qu'il craint de voir avaler par l'insondable abîme rempli de fange en ébullition. Il s'arrangerait fort de rester roi de l'Italie à Florence, et ne refuserait pas d'être gonfalonier et protecteur de la sainte Église. Vain rêve! La Révolution est à Rome par lui, elle veut qu'il y reste avec elle, et qu'il exécute ses dictées. Elle le tient là. Roi d'Italie, sans doute, dans les protocoles du monde politique;

mais aux yeux du monde chrétien et à ses propres yeux, et pas pour longtemps, chef purement nominal de brigands fort indisciplinés. La Révolution lui rendra cette sorte d'obéissance tant qu'elle le jugera nécessaire, et ensuite elle le congédiera d'un coup de poignard ou d'un coup de pied. *Quomodo cecidisti?*

Le roi prussien commence la même histoire, avance dans le même chemin. Lui aussi, César, qui croyait si bien tenir la Révolution, s'aperçoit qu'il a conquis l'Allemagne pour le compte de la Révolution, et déjà il témoigne de son obéissance à la Révolution. Voici qu'il persécute l'Église catholique. Ce n'est pas ce qu'il se promettait, si ses paroles étaient inspirées par quelque loyauté et dictées par quelque sagesse. Il persécute l'Église parce que la Révolution le veut. La persécution est le signe du servage. Il persécute en Allemagne, il est le moteur de la persécution en Italie, et il obéit en Allemagne et en Italie. Il obéit à ceux qui lui ont le plus procuré l'Allemagne, aux juifs, aux impies qui furent ses agents et ses pionniers. Il faut maintenant qu'il les aide à chasser Dieu. Rome, où il tend, n'est qu'à ce prix. Pour qu'à son tour il occupe Rome, il faut qu'il y soit le mandataire de la Révolution et que le Christ n'y soit pas et quitte toute la scène du monde.

La question est toujours la même : Satan avait donné Rome à Néron ; Jésus-Christ l'a prise à Néron pour la donner à Pierre ; Satan la reprendra-t-il à Pierre pour y remettre Néron ? C'est la grande, l'unique question de l'histoire et de l'humanité.

Au fond, rien n'est fait. Satan se dit le maître, mais Pierre a pour lui Jésus-Christ et ne se déclare pas vaincu.

Il est vrai que Satan a pour lui le roi d'Italie, qui a pour lui le roi de Prusse, qui a pour lui M. de Bismark. C'est sans doute beaucoup, mais Pierre a Pierre, et le monde se remplit de gens qui croient que M. de Bismark se cassera le cou et même le nez. Il a vaincu l'Autriche et la France, il domine l'Italie. L'Église catholique reste à vaincre et la Révolution reste à contenter. Beaucoup croient que déjà l'Église est vaincue. Cette idée vient des lointains de la sottise humaine; elle a présentement pour forteresse les cerveaux réunis de MM. Schérer et de Pressensé. Il est facile à ces Messieurs de voir que l'Église n'a pas de soldats, mais M. de Bismark doit commencer à voir qu'elle ressuscite. Quant à lui il mourra, et il a au cou la corde qui tire à l'abîme. *Quomodo cecidisti?*

Tout ce qui veut à quelque degré exploiter la Révolution doit la servir, se met la corde au cou, doit tomber, tombera. Ainsi les rois de l'Europe depuis un siècle; ainsi Napoléon I^er^, ainsi Louis-Philippe, ainsi Napoléon III. Avis à M. Thiers, à M. Gambetta, à ceux qui pourront suivre! Quant à nous, nous retournons boire aux fontaines de vie et nous ressuscitons.

Et quelqu'un viendra qui ira prendre la couronne de France au seuil de Latran.

CELSE ET PORPHYRE.

25 octobre 1872.

Nous avons des jovialités et doléances mêlées du *Temps* et du *Journal des Débats*, à l'occasion du mouvement religieux et des pèlerinages. Ces journaux signalent deux choses : 1° l'abrutissement progressif du peuple français, prouvé par le grand nombre des pèlerinages; c'est l'objet de leurs larmes; 2° la décadence du fanatisme, constaté par le petit nombre des pèlerins; c'est le sujet de leur joie. Les auteurs, d'ailleurs zélés, ne sont pas inventifs. Semblables au castor qui ne change point d'architecture, ils coulent leur article, toujours de la même pâte, dans le moule qui a toujours servi.

Celse et Porphyre, les premiers, composèrent de ces petites pièces pour arrêter le mouvement chrétien. Ils se moquaient des pèlerinages, niaient les miracles et comptaient bien empêcher le christianisme de passer. Leurs œuvres servent à écrire l'*Histoire du christianisme tiré des seuls témoignages païens*. Rohrbacher les allègue maintes fois; M. l'abbé Darras, dans son admirable *Histoire générale de l'Église*, en tire un parti excellent. On y voit que les narrateurs païens n'ignorèrent pas les miracles, et que l'hérésie, l'incrédulité et l'impiété furent

toujours intellectuellement et moralement de mince valeur. Celse et Porphyre ont éveillé le zèle des apologistes, lesquels se chargèrent de leur conférer l'immortalité. En outre, comme Celse et Porphyre étaient jusqu'à certain point écrivains et gens d'esprit, ils ont par avance décrié le flot sordide et plat de leurs imitateurs, acharnés à ramener ces vieilleries. Véritablement, Celse et Porphyre ont rendu bien des services, sans arrêter d'ailleurs le mouvement chrétien! Ils voulaient empêcher le Christ de passer : ils l'ont vu qui passait dans sa pompe de miracles, de docteurs et de martyrs. Et le mouvement de l'odieuse cléricaille, honni des gens de lettres et haï de l'empereur, a suscité Constantin; et le ridicule *Credo* des Apôtres, élargi au *Credo* de Nicée, est devenu la foi et la loi du monde. Pour eux, Celse et Porphyre, ils sont restés ce qu'ils étaient, de pauvres mille-pattes d'écritoire, assez mal famés. Grâce aux apologistes, la mémoire humaine a gardé leurs noms. Ils ont un petit carcan au bas des portes impérissables de vérité.

Le Celse et le Porphyre de la matinée sont anonymes. Ceux qui connaissent bien les qualités de la pâte et la physionomie des moules, désignent pour le *Temps*, le penseur Schérer; pour le *Journal des Débats*, l'ecclésiastique (réformé) Pressensé. Nous ne les estimons pas incapables de semblables fruits. L'un est libre penseur, l'autre libre pasteur; l'un a le français plus suisse, l'autre plus batave; l'un confine aux communards, l'autre demande qu'on amnistie les pétroleux; l'un ne croit à rien, sauf à lui-même, l'autre doute de tout, sauf de son beau génie; et ils ont encore cela de commun, d'être tous deux gens de chaire, l'un

sans disciple, l'autre sans ouaille. Ce signalement des auteurs répond au caractère des écrits. Une chose achève de les révéler : ils veulent être amusants, et ils sont de mauvaise humeur, sans pouvoir l'un et l'autre, expliquer pourquoi ils n'amusent personne et s'ennuient eux-mêmes assiduement.

A notre avis, il n'importait guère au genre humain de savoir que M. Schérer et M. Pressensé, écrivains lourds, sont tourmentés d'un chagrin dont ils ne savent pas clairement exposer la cause. Cette sorte de pituite mentale les rend misérables. Mais on ne voit pas ce qu'elle peut prouver quant au mouvement catholique.

La pituite vient d'un embarras de l'estomac; elle indique qu'il faut se purger. L'incapacité d'exprimer convenablement ses pensées dénote une incapacité du cerveau : il faut dans ce cas prendre de l'ellébore et s'abstenir des lectures contrariantes; il faut surtout s'abstenir de l'écritoire. Nos docteurs souffriraient moins de leur pituite, peut-être, s'ils essayaient moins de vomir.

Ils raisonnent en dépit de la nature et de l'art. Puisqu'ils voulaient prouver que l'abondance des pèlerinages et l'abrutissement des catholiques sont en exact rapport, ils avaient à mettre là-dessus un pavé d'arguments allant droit d'un point à l'autre : 1° *car*; 2° *or*; 3° *donc*. C'est le pont aux ânes, ainsi nommé parce qu'il n'y a que les esprits trop têtus qui n'y passent point.

Quant à eux, ils pouvaient passer. En matière de pérégrination, il sont pratiques. M. Pressensé est député, M. Schérer, conseiller municipal; tous deux ils font gémir la presse. Pour placer leur personne et leur *copie*, ils n'ont pas ménagé les pas et démarches. Ils con-

naissent par le menu le pèlerin, l'idole, l'article de foi, le miracle dans la dévotion civile et servile, ils ont assez tâté de tout cela, assez brûlé de cierges et de promesses devant l'électeur et l'éditeur, assez attaché de ficelles au miracle qui les a faits *non rien*, leur donnant cette vague apparence d'être, de figure et de voix.

Une simple confusion entre le pèlerinage de dévotion et le pèlerinage d'ambition, ils avaient de quoi dire: leur syllogisme était bâti.

Mais le malheur a voulu qu'en prouvant le progrès de l'imbécillité chez les catholiques par les pèlerinages, ils eussent la prétention aussi de prouver, toujours par les pèlerinages, la décadence numérique des catholiques abrutis. C'est trop de charge pour un seul bât, et le raisonnement chavire.

Braquant leurs lunettes sur Lourdes, où processionnaient, chantaient et priaient cent mille personnes, ils prétendent n'en avoir vu tout au plus que cinq mille. Mais alors les catholiques ne sont donc pas si bêtes! Le progrès de la décadence numérique exclut le progrès de la décadence intellectuelle. Cinq mille! Ce faible nombre change les situations. Nos pituiteux devraient se réjouir, nous devrions gémir. A cinq mille pèlerins, on peut tenir la France pour parfaitement *désabrutie*.

Mais si pourtant les pèlerins se comptent par centaines de milliers, et si l'on peut évaluer à un demi-million et plus la multitude de ceux qu'on a vus depuis six mois visiter les divers sanctuaires, MM. Schérer et Pressensé peuvent soutenir que la France est abrutie; seulement, c'est humiliant pour eux.

Comment! ils ont eu Voltaire, Rousseau, la Révolution, l'Université, la *Revue des Deux-Mondes*, M^me^ Sand

tout entière, la plus ronflante moitié de M. Hugo, toute la littérature populaire de la Restauration, toute celle de Louis-Philippe, toute celle de l'Empire ; ils ont eu la caricature, le théâtre, l'art, le café chantant, et le reste. Tout cela s'est lâché sur le catholicisme, tout cela fait rage : et au milieu de tout cela se dresse soudain un demi-million de pèlerins ; et malgré tout cela, plus des neuf dixièmes du monde civilisé, vont aux autels de la sainte Vierge, sans savoir même qu'il existe un libre penseur Schérer, conseiller de Versailles, et un libre pasteur Pressensé !

Ils devraient expliquer cette erreur du monde, qui les bafoue indignement. Ils ont à dire pourquoi ces myriades de pèlerins, qu'ils ne veulent point voir, les ont eux-mêmes encore moins vus, et ne les pourraient voir sans se permettre, comme nous en ce moment, de les trouver très-bouffons ; ils ont à démontrer par un raisonnement serré qu'un demi-million d'individus qui ont confiance dans l'intercession de la Mère de Dieu sont plus sots, plus ignorants et plus « abrutis » que quelques milliers de semi-pétroleux, qui lisent le penseur Schérer et qui élisent le pasteur Pressensé, — à dessein de sauver la France !

Cela ne va pas tout seul, et c'est une besogne où peut ne pas suffire le Français des confins, tant suisse que batave.

Nous concluons que ces illustres, mais malhabiles, écrivains feraient plus sagement de se taire sur des faits où toute discussion amène des questions insolubles pour eux. Leur pituite en deviendra plus âcre ; ils n'auront pas d'autre profit. Progrès de lumière procuré par le protestantisme et la Révolution, progrès d'abrutisse-

ment continué par le catholicisme, qu'ils le prennent et le tournent comme ils voudront, ils ne présenteront jamais un bilan qui leur fasse honneur. Si la religion résiste, si n'importe quel Bernard l'Hermite n'a besoin que d'élever la voix pour pousser aux sanctuaires un demi-million de dévots, ils n'ont rien pu contre cette démence. Si la religion est abattue, si cinq mille pèlerins seulement se trouvent à Lourdes, ils peuvent se réjouir de la diminution des imbéciles; mais nous leur rappelons la Commune, et ils ont à rendre compte de l'augmentation des coquins.

Disons qu'il n'y a pas que des catholiques dans les pèlerinages. Convaincus qu'il s'y fait des miracles, quelques incrédules viennent en demander. Souvent une certaine foi grossière leur obtient une grâce supérieure à celle qu'ils désirent. Ils ne sont pas guéris et s'en vont convertis.

Il en est d'une espèce pire, sans aucune bonne volonté, mais superstitieux. On les trouve en abondance parmi les produits de l'instruction laïque, primaire et secondaire. Le dissolvant qui détruit le sentiment religieux, ne détruit pas l'instinct superstitieux. Paris est plein de ces gens-là, qui se gardent soigneusement de la messe et de toute observation du dimanche, et qui observent non moins scrupuleusement, à leur manière, le vendredi. Ils mangent de la viande, même le vendredi-saint, par principe, comme Cantagrel et le prince Napoléon Jérôme, citoyen français. Mais le vendredi, ils ne font pas de grosses emplettes, ne montent pas en wagon, ne commencent pas une affaire, non plus que le 13 du mois, et s'abstiennent d'opérations de Bourse, à moins que ce ne soit trop séduisant. D'autres superstí-

tieux, peu gênés du vendredi, vont lire l'avenir chez les tireuses de cartes et prendre médecine chez les somnambules. D'autres ne dînent pas au nombre de treize, en mémoire de leur ami Judas qui fit cette imprudence et se pendit dans l'année. Enfin il n'y a pas moins de superstitieux que d'athées, et ce sont les mêmes.

A qui appartiennent ces penseurs? Nous nous permettons de les mettre au compte de la philosophie qui lutte contre « l'abrutissement catholique » et le nombre s'en est fort accru depuis cent ans. La vieille école de Celse et Porphyre engendre cette race. Elle prétend ramener les hommes à une conception raisonnable de la divinité, et elle arrive à faire des athées superstitieux.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION.

3 novembre 1872.

Le vote du conseil général de la Seine en faveur de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, et d'une autre part les instructions très-vraisemblables de M. Thiers à son ambassadeur en Italie, sont deux faits non moins intéressants que synchroniques. L'un et l'autre expriment bien les caractères peu différents de la république radicale et de la république conservatrice. La première a pour but d'effacer Dieu, la seconde de conserver Victor-Emmanuel à Rome, en d'autres termes, de n'y pas conserver le Pape. Entre la première et la seconde, l'abîme n'est pas infranchissable ; on peut s'entendre, on s'entendra, on s'entend.

La conclusion naturelle et certaine est que la Révolution non-seulement continue, personne n'en doute, mais continuera. M. Rivet peut en être aussi assuré que M. Lockroy. Du reste, il le faut, en dépit de l'agrément que le bon peuple conservateur paraît prendre à s'entendre annoncer que la république conservatrice va tout à l'heure le tirer des périls de la Révolution.

Si la Révolution s'endormait, qui pourrait la punir et et en délivrer le monde? Il faut que la Révolution soit punie, et que le monde en soit délivré, et nul ne peut

faire ces deux grosses besognes qu'elle-même. Aucun justicier n'aurait la main assez forte, la colère assez persévérante, l'âme assez atroce (*atrocem animus Catonis*) pour terminer comme il faut cette sanglante bouffonnerie.

Il y a cent ans bientôt que le châtiment a commencé. Le crime révolutionnaire est immémorial; mais l'on peut dire que la branche de ce fleuve d'erreur qui ravage la France, s'est ouvert le chemin en 1682. C'est là l'origine. Les eaux de l'abîme ont commencé de sourdre et de prendre leur cours pour emporter l'ordre social imprévoyant et ingrat, qui ne les dispersait pas. La Révolution s'est préparée et même accomplie pendant le dix-huitième siècle, en France et dans toute l'Europe. Elle n'a été véritablement habile que durant cette époque, où elle a coulé sans ravage apparent et comme à fleur de terre, rongeant cependant ses rives, minant les faibles digues qu'une prudence combattue et diffamée lui opposait, dérobant son travail souterrain. Mœurs et moralité, institutions et dogmes, tout a été attaqué, blessé, moralement détruit, et personne presque n'y a rien vu. Les rois, les aristocraties, les magistratures, les clergés eux-mêmes, ou aveugles et sourds, ou impuissants ou connivents, ont plutôt prêté les mains. En 1789, tout était fait, l'ordre social n'avait plus de bases qui ne fussent ruineuses; l'effondrement eut lieu et le châtiment commença.

Il a duré jusqu'à nos jours, il durera tant qu'un principe révolutionnaire restera debout. Ce siècle du triomphe de la Révolution, est le triomphe de l'implacable justice. Aucun autre, depuis l'établissement social du christianisme, n'a été plus rempli de sang, de ruines,

de désastres mortels et humainement irréparables. Jamais plus longue et plus terrible nuit ne s'est annoncée à la terre. Guerres civiles renaissantes, guerres d'extermination, guerres d'expropriation universelle; chocs d'esprits, d'opinions, de passions, d'armées; victoires stériles et qui ne terminent rien; chutes de fortunes, chutes de patries, chutes de gloires, chutes enfin de l'intelligence publique ébranlée sur tous ses supports! Et le monde en est là, ne voyant germer que de plus menaçantes semences de destruction.

Il y a dix-huit mois, la *Revue des Deux-Mondes*, dans un article trop peu remarqué, confessait ce terrible et total vomissement de l'ivresse révolutionnaire. « La Révolution disait-elle, n'a tenu aucune de ses promesses, n'en tiendra et n'en peut tenir aucune. Elle annonçait l'irréalisable, et elle a enfiévré de cette attente un monde qui tout ensemble n'y croit plus et ne veut pas en être désabusé. Nous sommes condamnés à connaître l'impossible et à le poursuivre! » L'écrivain très-distingué qui faisait cet aveu, sincère en ce moment-là, multipliait les preuves invincibles de ce qu'il avançait, et pour finir par une démonstration destinée à devenir promptement plus éclatante que toutes les autres, il se rattachait à une dernière espérance : l'établissement d'un régime où la sagesse d'un homme de la Révolution aurait tout crédit; et il nommait ce sauveur : M. Thiers!

Nous ne savons ce que le rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes* espère encore aujourd'hui, mais nous savons tous et M. Thiers lui-même, plus sage en son esprit que dans sa conduite, sait aussi ce que nous avons cessé d'espérer. En dix-huit mois nous avons vu perdre des leçons qu'il semblait impossible de mécon-

naître : elles sont plus que méconnues, elles sont oubliées. Nous avons vu crouler, sans qu'on fît un effort pour les soutenir, des débris qui semblaient encore réparables et qui ne le sont plus. M. Thiers est devenu le commencement de M. Gambetta, qui s'achève par M. Lockroy. Prudhomme continué par Danton, complété par *Polyte!*

Ces trois politiques, qui n'en font qu'un, ont un programme en trois parties qui est le même. *Prudhomme :* Lâchons Dieu! *Danton :* A bas Dieu! *Polyte :* Mort à Dieu! Prudhomme sera mangé par Danton, Danton sera mangé par Polyte, Polyte sera dévoré par d'innombrables et indescriptibles vermines. C'est l'avenir.

Il faut que la Révolution continue et s'achève et qu'il n'en reste rien; il faut que les derniers miasmes de la peste soient dévorés par les derniers insectes qu'ils auront enfantés et qui mourront de cette consommation dernière. Il faut que cet incendie indomptable se rallume à son propre foyer et consume les moindres scories, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une cendre inerte que le vent puisse jeter dans la mer. Alors le châtiment sera épuisé. On exorcisera le champ maudit, on le labourera, le semeur y jetera le bon grain, et la réconciliation du Ciel y fera lever des moissons.

Nous n'avons rien à espérer de M. Thiers, et M. Thiers n'a rien à espérer de lui-même. Il se croit ce qu'il n'est pas. Il se croit l'expérience, la sagesse, la paix. Il n'est que le jardinier du châtiment. Ses incantations et ses sortiléges peuvent paralyser la séve du bien; ces manipulations politiques ne peuvent que fomenter la séve du mal. Il est ce demi-sorcier de la ballade allemande, qui connaît bien la formule pour forcer son

bâton à lui apporter de l'eau, mais qui ne connaît pas de formule pour l'empêcher de lui apporter plus d'eau qu'il n'en voulait. L'eau monte, il se fâche, prend une hache et coupe en deux le bâton ; cela fait deux bâtons qui apportent de l'eau, et enfin le pauvre magicien est noyé. Ainsi sera noyé M. Thiers dans sa présidence, peut-être avant que *Polyte* ne soit né de Danton coupé en deux. Car après tout, il ne faut plus tant d'eau, et le magicien n'a pas tant de stature.

Un ami nous écrit de Bruxelles. « J'ai sous les yeux « une histoire de la guerre allemande avec deux por- « traits au frontispice, M. de Moltke et M. Thiers. Cette « *illustration* m'a peiné pour notre France encore plus « que le livre. C'est en regard un visage et une gri- « mace ; l'homme qui a fait la guerre aux hommes seu- « lement avec le canon, et l'homme qui a fait la guerre « aux hommes et à Dieu avec le livre. Je me suis rap- « pelé du même coup tant de discours et tant d'écrits en « faveur de la Révolution, venus de dessous ses lu- « nettes qui ont si mal regardé le passé et si mal prévu « l'avenir ; et, à côté, la terrible et humiliante défaite « que « l'illustre homme d'État » n'a pu ni conjurer ni « réparer. M. Thiers raconte ce que la Révolution nous « promettait, et M. de Moltke raconte ce que la Révolu- « tion a fait de nous. Le fatal stratégiste prussien, sé- « rieux et sévère, apparaît avec la terrible impassibilité « du fléau qui va où Dieu l'envoie, que rien ne détourne « et qui ne s'arrête que quand Dieu lui dit : Pas plus « loin ! Or, il me déplaît de penser que ces deux hommes « n'ont pas disparu, et je crois que nous ferons bien d'en « appeler à Notre-Dame de Lourdes. »

Si la figure de M. Thiers est peu consolante et peu

rassurante en regard de celle de M. de Moltke, il est difficile de penser qu'elle serait remplacée avec avantage par celle de M. Gambetta ou celle de M. Lockroy, dit *Polyte*. Ce remplacement est cependant l'objet des savantes préparations de M. Thiers. M. Thiers est la racine, M. Gambetta le tronc, Polyte la branche, la feuille et la fleur : quel peut être le fruit? Tout cela fait croire que la cognée et la flamme ne sont pas loin.

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Élevez vos mains, versez vos larmes, obtenez de Dieu qu'il abrége le temps où nous devons rester encore sans législateur, sans juge, sans soldat et sans père!

LE MARIAGE D'HENRI ROCHEFORT.

8 novembre 1872.

Nous nous permettrons quelques mots sur le mariage de M. Henri Rochefort. L'apologétique chrétienne doit noter cet incident de la vie privée qui répare beaucoup d'injures et dissout beaucoup de sottises. D'une autre part, M. Rochefort traîne un compte public assez chargé pour que nous n'omettions pas un article qui lui fait honneur. Ceci peut désarmer les ressentiments mille fois justes que sa condamnation scandaleusement mitigée n'avait pas affaiblis.

Mais il y a cinq ans, lorsque le père Hyacinthe Loyson occupait la chaire de Notre-Dame de Paris et lorsque M. Rochefort rédigeait sa *Lanterne* à Bruxelles en style d'évadé, qui eût pensé que le mariage sérieux et religieux du lanternier servirait d'antidote moral au mariage sacrilége et abominablement folâtre du conférencier; que le pamphlétaire se marierait à l'église et le carme au bureau, l'un pour relever une pauvre femme tombée et se relever avec elle par un acte de bon cœur, l'autre pour tomber avec la femme qu'il prendrait, ou la faire tomber avec lui ; et qu'enfin, dans cette étrange rencontre, le sens droit, le sens noble, l'attachement salu-

taire et généreux, la belle et grande pitié, tous les bons sentiments et toute l'estime du monde seraient du côté de Rochefort?

Les relations données par les journaux, sont en général exactes. Nous nous bornons à quelques détails dont nous sommes particulièrement informés et qui se rapportent au mariage religieux.

Ce mariage était ardemment désiré par la personne d'humble condition que Rochefort a épousée. Revenue à la religion qu'on lui avait fait oublier, et menacée d'une mort prochaine, elle souhaitait de réparer le désordre de sa vie et de ne le point laisser peser sur ses enfants. Rochefort eut, au moins, le mérite de se rendre à ce vœu légitime. Le ministre de l'intérieur lui donna le moyen de le remplir. Sans doute, en dépit de l'égalité devant la loi, tous les condamnés à perpétuité n'obtiendraient pas une faveur pareille; mais il faut bien que l'on s'aperçoive quelquefois que l'égalité devant la loi est corrigée, comme les autres égalités, par l'inégalité devant autre chose, et qu'il n'existe d'égalité sincère que devant Dieu.

L'Église pouvait faire plus de difficultés que le ministre. Elle ne prend garde à la condition du condamné, si ce n'est pour se montrer plus favorable. Aux yeux de l'Église, le condamné peut n'être qu'une victime, et en tous cas n'est qu'un pauvre pécheur. Elle ne se laisse point enlever le droit de lui conférer, suivant ses règles propres, le remède et la force des sacrements. Elle baptise, elle réconcilie, elle communie le condamné à mort. Tout vrai prêtre sacrifierait avec joie sa vie pour absoudre n'importe quel criminel, comme n'importe quel pestiféré. Mais le titre de pécheur distingué et de

criminel d'élite, si considérable souvent aux yeux de la foule et même aux yeux des organes de la loi, n'est rien du tout aux yeux de l'Église en matière de sacrements. Elle requiert alors des fidèles et des pénitents.

En présence de l'auteur fameux de la *Lanterne*, de la *Marseillaise* et du *Mot d'ordre,* venant lui demander un sacrement, l'autorité religieuse ne pouvait se dispenser de s'informer si elle n'avait pas affaire à un blasphémateur public des sacrements. Mgr l'évêque de Versailles ne voulait ni manquer de mansuétude, ni compromettre un principe qu'il a en garde. Rochefort fut interrogé à ce sujet. Il répondit aussitôt, très-largement, qu'il était catholique, qu'il voulait l'être; qu'il avait « fait de la politique, » sans se proposer jamais d'attaquer ni de contester un seul dogme de la religion, et qu'il demeurait en cela soumis à l'enseignement de l'Église. Cette déclaration eut lieu en présence de témoins. L'envoyé de l'évêché, M. l'abbé Bourgeois, prêtre instruit et vénéré, ne réclamait pas davantage.

Mgr l'évêque, considérant que Rochefort n'était pas directement et personnellement atteint de l'excommunication, et que d'ailleurs l'autre partie avait droit au sacrement qu'elle sollicitait, leva toute opposition au mariage religieux.

Le lendemain, après l'acte civil et avant la célébration religieuse, Rochefort, spontanément, renouvela ses déclarations. Puis en présence des assistants, officiers et témoins de l'acte civil, gardes, témoins désignés par l'évêque pour le mariage religieux, il prit à part M. l'abbé Bourgeois, curé de la paroisse, qui devait lui donner la bénédiction nuptiale, se mit à genoux et se confessa.

Si l'on prend garde au passé politique et littéraire de Rochefort, à sa situation actuelle, à son entourage tant présent qu'extérieur, on conviendra qu'il a fait en cette circonstance une preuve de fermeté au moins très-estimable, et dont il faudrait encore lui savoir gré quand même il ne s'y trouverait pas tout le désirable, ce qui ne sera connu que de Dieu.

On sait le reste. Ce mariage, accompli entre la prison et le cercueil, a eu la gravité sacrée que la religion pouvait souhaiter. Rochefort est rentré dans sa prison, pleurant, mais l'âme assurément plus honorée d'elle-même et plus satisfaite que ne l'était celle de M. Loyson lorsqu'il remontait dans son libre carosse et que pleuvaient sur lui les pantoufles des jeunes fleurs anglicanes.

Rochefort, dans la conversation, a dit au prêtre qui l'avait interrogé de la part de l'évêque : « Vous en mariez tous les jours qui ne nous valent pas. » Rien ne nous défend de reconnaître qu'il avait trop raison. Il est bien certain que l'on voit tous les jours des unions où paraît moins de sérieux. Pour notre part, nous voulons honorer hautement la pauvre pénitente qui a demandé cette réhabilitation, et nous louons avec une égale sincérité celui qui a su ne pas la refuser. Il y a du mérite à rentrer dans l'ordre au mépris des murmures de l'esprit mauvais que l'on avait tant flatté. Si c'est une inconséquence, elle tient au meilleur de l'âme humaine. La vraie logique est de rompre avec la logique du mal.

Parmi les témoins du mariage, il y avait un fils de M. Hugo, frère, croyons-nous, de celui qui naguères fit baptiser un enfant dont justement M. Rochefort fut le parrain. Dans la famille, l'on se pique, à ce qu'il

semble, d'un certain athéisme, et tout au moins de n'être chrétien ni de loin ni de près. Mais l'on ne veut pas être *solidaire*, et l'on se distingue par là, illogiquement et honorablement, de l'auteur de la secte, Eugène Sue, brute logique.

Qu'est-ce que cela prouve ? dira-t-on. Cela prouve au moins que « le préjugé », après tant de déclamations ineptes et furieuses, ne laisse pas de conserver quelque beau reste de force sociale, et que sa racine est toujours implantée fort avant dans le cœur paternel, c'est-à-dire dans la nature.

M. Rochefort se marie pour légitimer ses enfants. La maison Hugo fait baptiser ses enfants, parce que... « Qui sait?... » On insulte l'Église, on la bafoue, on la hait, mais on prend ses sacrements. Ainsi l'exige le cœur paternel. Il échappe au progrès. Tout bien considéré, il préfère s'exposer à ce que le sacrement fasse son œuvre. Ce témoignage ne laisse pas de fournir à la *réaction* un solide argument contre le mariage libre, contre le divorce, contre la rupture des vœux, bref contre les diverses institutions négatives ou positives de l'infamie obligatoire et laïque.

Il faut bien que la *nature*, de qui l'on parle tant, soit pour quelque chose et pour beaucoup dans les institutions de la vieille société, puisque, tout Parisien que l'on soit, tout lanternier que l'on se fasse et tout désespéré que l'on puisse devenir, on reste encore sujet à conserver quelque chose du cœur humain, quelque chose qui exige un ordre, qui requiert une purification, qui réclame une durée, quelque chose qui aime et qui se tourne vers Dieu. Tout le monde n'arrive pas à se consommer en philosophie, en littérature, beaux-arts

et politique, au point de pouvoir étouffer entièrement et ignominieusement la nature, comme par exemple Rousseau de Genève et Eugène Sue de Chaillot.

Le cœur de l'homme est plein de corruption, sans doute, comme son esprit est plein de chimères. Mais l'homme, en remplissant son cœur de corruption, ne peut assez défaire cet ouvrage de Dieu ; et c'est par le cœur de l'homme que la religion reprendra le monde. Ce cœur enverra des lumières à l'esprit qui l'a perverti. Le cœur de l'homme a besoin d'amour, il lui en faut, et l'amour, l'impérissable amour, retournera aux lois de Dieu, qui sont les lois du cœur. Il faut être époux, il faut être père, il faut être citoyen pour trouver la paix, la foi et le contentement du cœur et l'honneur de la vie ; et pour être tout cela, il faut être chrétien. Le problème est d'être chrétien sans Jésus-Christ et sans l'Église. On ne trouvera pas la solution du problème, et il faudra venir chercher la paix, l'estime de soi-même et l'estime des autres au pied des autels où on l'avait laissée.

LA RÉPUBLIQUE ET LA CHOSE PUBLIQUE.

10 novembre 1872.

Les fers sont au feu pour friser M. Thiers en président définitivement définitif, non pas de la République, trop de gens n'en veulent point, mais de la chose publique. Saisissons bien la nuance, qui n'est pas une simple traduction en français, mais une fine traduction en bon sens. Autrefois le français était la langue du bon sens ; aujourd'hui français est un, et *bon sens* est autre. Exemple : *République* serait définitif ; arrière ! *Chose* publique est provisoire ; tope ! République traduit *res publica* en français gambettain ; *chose* publique remet dans leur vieil accord le français et le bon sens. Cela veut dire que la pauvre France se trouve être une chose qu'elle ne s'est point faite elle-même, une chose quelconque, indescriptible, effrayante, insupportable, une chose bête et malpropre, et pas fière, qu'elle ne veut pas être et qu'elle n'entend pas rester ; mais que, ne pouvant actuellement se tirer de là, elle s'y prolonge provisoirement, sans bail, en pur campement, se contentant des précautions indispensables pour n'être pas trop mordue par les loups ni trop sucée par les poux. Voilà la *chose*. Pas d'établissement, pas de constitution

ni d'institutions, pas de murailles ni de fossés, et tenons-nous prêts à lever le camp !

A ce prix, vive le président Thiers ! Thiers toujours ! Dans cette condition, il a mille et mille qualités charmantes, et la plus précieuse de toutes : IL EST MOBILE !

Ce point est réglé. On tournera à droite, on tournera à gauche, on creusera des tunnels ou l'on montera en ballon, ou l'on ne changera pas de place : cela finira toujours par M. Thiers président. M. Thiers est la chose qui nous réunit le moins, mais il est aussi la chose qui se divise le plus ; et quelque parcelle de M. Thiers se trouvant partout en surface, l'immense fractionnement arrivera naturellement à produire M. Thiers tout entier.

Maintenant, comment le frisera-t-on ? Nous avons plusieurs coiffures présidentielles : il y a la communarde, la consulaire, la monarchique. Chacune met en ligne bon nombre de partisans sérieux et convaincus. M. Thiers doit être assez indifférent quant à ce bonnet de cheveux dont il s'agit de le coiffer. Certainement il ne refuserait pas qu'on lui fît une tête à mettre sur les écus de cinq francs. Un béguin de doge lui irait encore. Il garderait volontiers sa petite huppe de 1830, à laquelle l'œil français est accoutumé. Puisqu'il n'a pas changé de tête, pourquoi changerait-il de coiffure? Il sera M. le président, voilà l'essentiel, et qu'on lui donne du quatriennal, ou du décennal, ou du perpétuel, dans son esprit comme dans le nôtre cela revient au même. Que s'il manque de quelque chose, il n'ignore pas le moyen de s'en fournir. Dans les démocraties, un homme avisé ne demande pas de bonnet lorsqu'il sait se préserver des rhumes.

La fin de la combinaison et le fond de tout, c'est que la présidence de M. Thiers donne du temps à tout le monde et à toutes les idées, peut-être même aux bonnes idées, qui néanmoins, ont moins de chance que les autres. Pendant les quatre années ou la perpétuité de M. Thiers, le prince impérial (car il y a un prince impérial!) mûrira et deviendra un beau garçon de vingt et un ans, qui aura conservé quelques relations dans le civil et dans le militaire ; M. le duc d'Aumale se fera des amis parmi les chasseurs, les académiciens et les bibliophiles, qui le trouveront de plus en plus digne de succéder à M. Thiers ; M. le comte de Paris, prince sans ambition, sauf celle d'être roi en se compromettant le moins possible, trouvera le loisir de réfléchir sur les difficultés de sa situation, de ne pas se résoudre à être Bourbon ou d'Orléans, et de ne pas savoir si décidément la France veut être gouvernée au sceptre ou au parapluie. Il se dira que le parapluie ne conserve pas les bottes, mais que le sceptre ne préserve nullement le chapeau, et il amassera des notes qui lui permettront d'agiter ce problème dans la *Revue des Deux-Mondes*, tant que M. Buloz voudra bien recevoir son auguste copie.

Telle sera l'occupation des princes pendant la perpétuité de M. Thiers. D'autres princes, M. Gambetta et sa chambrée, en tireront un autre parti. Ils profiteront du délai pour activer la décomposition et la liquéfaction de la chose publique et en composer ce qui leur manque encore un peu, des républicains. Cela marche, on ne peut le nier ; et si M. Gambetta résiste à quatre années de Capoue, plusieurs (qui se tromperont) croiront voir en lui l'étoffe d'un homme.

Disons, pour être francs, que nous espérons faire aussi notre petit gain. Les catholiques ont des idées qui ne varient pas, un Chef qui ne meurt pas et qui ne s'endort pas. Ils pensent que ces idées invariables sont en progrès. Leur Chef les ramène visiblement à la surface des cœurs et des intelligences qui les croyaient mortes et qui se vantaient même de les avoir enterrées. C'est l'effet surnaturel de la volonté divine et l'effet naturel des révolutions et des bouleversements. Dieu agit surnaturellement par des moyens naturels. Il fait faire par les hommes ce qu'ils peuvent faire, ils le font sans savoir ce qu'ils font, et le miracle auquel ils ont travaillé les terrasse lorsqu'ils s'y attendent le moins. Les hommes soulèvent la pierre du tombeau, Lazare sort à la voix de Dieu. Vous verrez que Dieu aussi emploiera M. Thiers. Si M. Thiers était plus sage, il y mettrait plus de bonne volonté. Mais Dieu fera tout de même ce qu'il veut par M. Thiers, quand même M. Thiers ne le voudrait pas et se perdrait de combinaisons à faire autre chose.

Et ce grand enfantement de la République, à quoi M. Thiers prend tant de peine, finira par être l'avénement du *Rex publicus,* c'est-à-dire du juste roi de tout le monde, qui sera envoyé par la grâce de Dieu pour nous tirer du gouffre. Et celui-là trouvera plus de facilité qu'on ne pense à balayer tant d'invincibles compères du mal, qui voudront en vain se conserver l'exploitation de la France meurtrie et désabusée.

PAS D'ÉLOQUENCE.

14 novembre 1872.

Nous ne perdrons pas le temps à débattre ce qui est arrivé de plus humiliant à la France de 89, « libre et fière », depuis sa naissance jusqu'à nos jours ; mais certainement, dans ce siècle de parlage et de paperasse, ce qui peut honorer notre pauvre pays n'est pas sa littérature politique. Depuis tout à l'heure cent ans qu'il parle politique, partout et toujours, il n'a pas encore produit une harangue pour la postérité. Depuis Mirabeau jusqu'à M. Thiers et à M. Gambetta, rien ! Ce n'est point que quantité de vessies, durant ce long espace, n'aient un moment passé pour lanternes ; mais toutes ces lanternes sont promptement retombées vessies. Lanternes éteintes, vessies crevées ! Dans cet amas immense et formidable, on rencontrera un mot, parfois une phrase, jamais un monument à recueillir au trésor de la pensée et des lettres humaines. Ce qui abonde et peut prendre quelque petite place dans l'histoire, ce sont des bouts noircis de brandons séditieux, des cris de haine, des provocations à la révolte et à la guerre civile. C'est ainsi qu'on retrouve après un incendie quelque reste des allumettes dont s'est servi le malfaiteur.

Le discours que M. Thiers vient de prononcer à dessein de rallumer la République, pourra avoir de grandes conséquences, mais il est premièrement d'une petite littérature ! Si la malheureuse Ève française mord à cette pomme, elle ne pourra s'excuser ni sur l'éloquence du serpent, ni sur la belle apparence du fruit. Il nous semble qu'on ne saurait plus mal faufiler des raisons plus usées, plus vaines et plus disparates, pour conseiller une résolution plus évidemment périlleuse ; l'aveu même du consulteur n'y manque pas.

M. Thiers, quelque habitude qu'il ait prise de croire qu'il a prouvé une chose lorsqu'il en a parlé quelque temps, n'a pas ramassé cela tout seul. Ou M. Barthélemy Saint-Hilaire l'a beaucoup aidé, ou alors résignons-nous à dire le mot : l'âge se fait sentir.

L'ancien M. Thiers n'a pu se remplir de cette foi naïve aux vertus naturelles qui désignent les Français de 1872 pour jouir des douceurs de la République *conservatrice*. Conservatrice de quoi, hélas ! et que nous reste-t-il à conserver, si ce n'est à peine une parcelle de la matière sociale première ? Or, c'est sur ce reste que la *quatrième couche*, la vraie couche républicaine, demande à étendre son pétrole, si péniblement et si mal éteint par M. Thiers lui-même, à coups de canon !

Pour dire notre pensée, s'il y a quelqu'un en France qui croie moins que personne à la possibilité d'une république conservatrice, et qui en nie davantage les premiers éléments, c'est M. Thiers. Si de tels éléments existaient, il les aurait vus, et s'il les avait vus, il les montrerait. Mais quels sont à ses yeux les ennemis radicaux de la République ? Ceux qui la demandent, les républicains ; ceux qui ne promettent aucune sécurité

à ce pays qui a surtout besoin de sécurité ; ceux qui n'inspirent aucune estime à la France ni au monde, quand la France ne peut se passer d'estimer son gouvernement et de retrouver par lui l'estime du monde.

En présence d'un parti qu'il veut rendre dominant, et dont la notabilité la plus haute est M. Gambetta, M. Thiers nous dit que nous avons — depuis ce matin — l'espérance, *l'espérance seulement* de *fonder cette République conservatrice*, et qu'il « *suffirait de la moindre faute* « pour faire évanouir *cette espérance* dans une *désolante* « *réalité.* » La réalité sans doute du prussien et du pétrole, fruits accélérés de la proclamation de la République au 4 septembre.

Et voilà sur quels gages du passé et du présent il nous lance dans le définitif républicain. Une espérance de la matinée !

Il est vrai que M. Thiers s'offre à conduire la manœuvre aussi longtemps qu'il faudra, et, au besoin, sa vie durant.

C'est le secret du gouvernement et de la comédie.

LA TAUPE.

19 novembre 1872.

Il s'agissait donc d'organiser la République, et l'Assemblée s'est mise en travail. Elle a jeté plus de gestes et poussé plus de cris qu'elle n'a dit de choses et pris de résolutions. M. Thiers a beaucoup menacé, mais personne n'a eu peur. M. Gambetta s'est donné de belles poses, mais il a gardé le silence. C'est son éloquence la plus habile. L'on dit que le feu est aux poudres. Sans doute ! Seulement il y a plus de flammes que de feu, et plus de feu que de poudres. Dans la journée il avait fait grand vent et il était tombé beaucoup d'eau; l'on a tendu beaucoup de parapluies, et tout s'est terminé par beaucoup de crotte et quantité de rhumes. Ce n'est qu'une crise ordinaire. A l'heure où ces lignes paraîtront, M. Thiers aura demandé un vote de confiance, aura dit quelque chose pour paraître le justifier, et l'aura obtenu sans qu'on se vante de l'avoir donné.

La France se laisse dire depuis un siècle qu'elle *renverse* ses gouvernements. L'expression est inexacte, inventée par l'orgueil, admise par un sentiment de vaine gloire. Les gouvernements en France ne sont pas renversés, ils s'effondrent. Aucune de nos révolutions n'a été un travail de géants ; elles ont été toutes un

travail de taupes. Les gouvernements s'effondrent pour avoir laissé les taupes creuser sous leurs fondations. La pluie, l'immonde pluie des monsonges et des sottises y fait plus que les feux souterrains, lesquels, sans les nier, sont peu de chose.

Ainsi finira le gouvernement de M. Thiers, comme les autres, et l'on peut croire que le terme n'est pas loin. Il s'annonce, il est prochainement inévitable. Toutefois, le moment n'est pas venu. Cela peut craquer encore quelque temps sans s'éparpiller sur le terrain liquide. Le puissant Gambetta, le « grand patriote », n'est pas de force à donner le coup d'épaule qu'il faudrait pour renverser M. Thiers, « la merveille des âges. » Le replâtrage se fera aujourd'hui. Le grand Gambetta n'en sera pas le moins soulagé. Il craint son entrée en scène.

Replâtrage ! autre mot ambitieux et trop magnifique. Il n'y a plus de plâtre. On collera un ordre du jour sur la lézarde qui s'est déclarée hier. On décrétera que c'est solide, et on laissera tomber la pluie et fouiller la taupe.

Le brillant, le bouillant, le nerveux, le prudent M. Thiers s'y emploiera comme il a toujours fait; il sera le principal artisan de l'effondrement de cet édifice dont il est le principal architecte. M. Thiers, cela paraît étrange à dire, est une taupe. Qu'il se distingue par la constance, par la fécondité, par l'énergie, même par le charme, nous le voulons bien. Taupe il est né, taupe il a vécu, taupe il mourra. Pour n'en pas chercher d'autre marque, voyez son amour de la taupe et son horreur du taupier. On dit que la taupe est aveugle, sourde et muette. Il est aveugle, il est sourd; ces deux signes ont

en lui cinquante ans d'évidence. Muet, il semble moins l'être ; mais il y a quelque chose comme cinquante ans qu'il manque de parole pour la vérité. Où trouve-t-on plus muet que cela ! Né taupe ! Parler, ce n'est pas avoir *la* parole, c'est avoir ce que l'on appelle *une* parole.

Or, la taupe, en lui laissant tous ses mérites, n'est pas bon architecte. Elle ne bâtit point sur la pierre. Elle a horreur de la pierre, horreur des fondations solides. Cet intelligent siècle de 89 lui ayant donné à bâtir, elle a bâti considérablement, mais toujours pour les taupes. Elle a fait des murs que la taupe pût ronger, elle y a préparé des trous où la taupe pût loger. Toutes les constructions de M. Thiers ont été des merveilles à ce point de vue ; la dernière, celle à laquelle il a laissé modestement le nom de M. Rivet, s'offre comme le modèle du genre. Quels trous pour la taupe, quel festin de racines morales et sociales, quels préparatifs pour l'effondrement !

Cependant, M. Thiers veut faire mieux encore. Il veut, contre tous ses programmes de Bordeaux et d'ailleurs, établir la République *conservatrice* (?) afin que, sans doute, la taupe travaille encore plus à l'aise, et qu'enfin, cette fois, elle prépare quelque chose de tout-à-fait grand, l'effondrement du monde.

C'est ici que l'Assemblée fait des difficultés, sans opposer cependant un *veto* absolu. Elle demande du temps. Elle l'achètera d'un vote de *confiance*. En vérité, nos pauvres vieux mots français subissent d'étranges aventures, et c'est bien la preuve que nous sommes entrés dans des temps nouveaux. *Vote de confiance !* On fait ce que l'on voudrait, on est plein de sécurité et d'amour ! M. Thiers dira : Je me suis tu, parce qu'on

avait l'air de me mettre sur la sellette ; mais je vois que je ne suis pas sur la sellette, et je parle de tout mon cœur. Et l'Assemblée répondra : A la bonne heure, maintenant que vous ne pouvez douter de notre méfiance absolue, croyez que nous avons pleine confiance, et marchons d'accord... en nous surveillant !

Au moment d'un naufrage en pleine mer, l'équipage est plein de confiance au capitaine qui lui promet le temps de mettre en sûreté certains paquets ; et ce qu'il y a de plaisant, c'est que le capitaine lui-même voudrait faire sa malle.

Comique triste ! Mais que voulez-vous ? depuis 89, on a généralement peu de goût aux belles morts.

Enfin, nous ne nous croyons pas à l'heure de l'effondrement. Nous n'affirmons point pour cela qu'elle n'est pas venue, que ce ne sera pas demain ou ce soir ; mais nous en serions étonnés.

Chose vraiment étonnante, que l'on puisse encore être étonné !

LA CRISE.

24 novembre 1872.

M. Thiers, qui probablement ne le croit pas encore, pourrait s'être mis sur les bras un poltron révolté. C'est son caractère d'arriver à ces grosses aventures, non par l'énergie de sa volonté, mais par l'insistance de ses caprices. Il y eut toujours en lui de l'enfant gâté. Cette note s'est aggravée dans l'exercice du pouvoir absolu. Elle dominait, maintenant elle absorbe. Sous Louis-Philippe, M. Thiers souffrait encore qu'on lui donnât sur les doigts ; à présent, il ne consent plus qu'on lui dise non. Il a un souverain cependant, et un souverain de son choix, l'Assemblée nationale se manifestant par la Majorité.

Avec ses idées sur la Providence, M. Thiers ne peut se croire un homme providentiel. A ses yeux, ce serait descendre. Mais rien dans sa philosophie n'empêche qu'il se croie *nécessaire*. Ce sentiment de soi-même ne l'aide nullement à supporter la contradiction. Il n'entend pas que la chose publique sorte des voies qu'il lui a plu de régler. Il s'emporte contre cette rébellion. Il y trouve une couleur de lèse-majesté. Ses discours devant la Commission marquent une humeur indignée et impérieuse.

D'un autre côté, la majorité sent qu'après tout elle porte couronne. Ce décor, quoique pesant, embarrassant et parfois même humiliant, ne laisse pas de communiquer aisément une certaine fierté. Nous avons tous ce trait républicain de ne pas tolérer volontiers l'impertinence au pouvoir délégué :

« Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose! »

et l'on sent percer un désir de remettre M. le Président à sa place de particulier, c'est-à-dire de sujet. La majorité a d'ailleurs très-incontestablement, comme chacun de nous, le droit de croire que M. le Président nous mène à l'abîme, et de n'y vouloir pas aller.

M. le président veut proclamer la République, sous prétexte qu'elle existe de fait. Mais, puisqu'il sent le besoin de la proclamer, c'est la preuve qu'elle ne l'est pas. La majorité se trouve en droit et en pouvoir de l'ajourner.

Constituante ou non, l'Assemblée n'a pas été élue pour proclamer la République. Elle n'a reçu à ce sujet ni mandat ni blanc-seing, et c'est pareillement le cas de M. Thiers. Ses vingt-six élections le désignaient sans doute pour une situation haute, nullement pour cette dictature constituante. Comme tous ceux qui, depuis notre délivrance des premières frénésies républicaines, ont été, de façon ou d'autre, honorés d'un grand suffrage ; comme Napoléon Ier, comme la Chambre introuvable, ratification populaire de la Restauration, comme Louis-Philippe et Napoléon III, enfin comme l'Assemblée de 1870, M. Thiers a été élu pour ramener l'ordre et la paix sociale par la reconstitution sérieuse du pou-

voir. Voilà tantôt cent ans que la France n'a pas formulé d'autre vœu unanime que celui d'être délivrée de la vermine séditieuse. On a demandé à M. Thiers de signer la paix militaire et de contenir d'une main ferme les factieux qui continuaient de menacer la paix civile. C'est là le mandat de 1870, le grand mandat de tout le monde.

Ce sens des vingt-six élections de M. Thiers était, comme celui de toutes les autres élections conservatrices, le rétablissement de la monarchie ; d'une monarchie quelconque, s'il veut, mais pas du tout la confection d'une république quelconque. Jamais et nulle part il n'a été élu à titre de républicain. Il dit lui-même que son opinion serait plutôt pour quelque monarchie dans le goût anglais.

En même temps qu'il l'avoue par mégarde, il cherche à le nier. Après deux ans d'exercice prétendu républicain, il a eu cette lumière nouvelle. Mais il n'est pas juge entre ses nouvelles intentions et les intentions du pays si clairement manifestées par l'immense majorité monarchique qui est sortie du scrutin avec lui, supposé monarchique comme les autres. On peut lui accorder qu'il a consciencieusement passé à la minorité républicaine, petite et peu considérable en tous sens. Il ne saurait prétendre que la majorité est changée ou doit changer par suite de ce fait de conscience politique qui le met à présent dans le camp ennemi. Encore que Coriolan soit chez les Volsques, Rome est toujours à Rome.

D'aucune façon donc, à aucun titre, il n'a le droit de faire entrer la République par l'escalier « de service ; » et certainement il n'oserait ni pour la France, nous

aimons à le penser, ni pour lui-même, proposer de la faire entrer au grand jour, par le grand escalier, l'appel au peuple. Il y aurait du sang sur les marches.

L'appel au peuple est cependant le moyen loyal qu'il devrait prendre, s'il était convaincu que la monarchie a perdu sa cause, que l'expérience a totalement désabusé ses partisans, naguère si nombreux, et qu'enfin la république est désormais le vœu du pays tout entier rallié à

« Ce tas d'hommes perdus de dettes et de crimes. »

et surtout perdus de sottise, qui constituent chez nous, depuis cent ans, le noyau républicain.

Et cependant, après ces deux années de manipulation et de falsification de l'esprit public par tous les genres de propagande révolutionnaire, principalement par l'action des fonctionnaires *septembreux*, communeux et pétroleux, M. Thiers ne se risque pas à parler de l'appel au peuple. Il serait trop assuré de se voir dissoudre lui-même plus radicalement qu'il n'aurait pu dissoudre l'Assemblée.

Quant aux raisons qu'il met en avant pour nous justifier son but, c'est-à-dire l'installation véritablement frauduleuse de la Révolution déclarée, il faut se résigner à lui dire qu'elles ne sont pas même spécieuses. Tout revient à soutenir avec une obstination enfantine qu'il faut proclamer la République parce que nous sommes en République ; et que, pour lui, ayant reçu en garde la République âgée de six mois, son honneur l'oblige à rendre la République, devenue nubile et majeure après deux ans de biberon.

Mais encore une fois, l'existence actuelle de la République est précisément la question, et c'est la question déjà résolue contre lui par des hommes qui ont ici autant d'expérience et plus de droits que lui. La majorité de l'Assemblée lui dit que la France n'est pas en République, et qu'elle a voulu n'y être pas. Nous sommes en République sur le papier des bureaux, dans les antichambres et dans les cuisines, en un mot dans l'escalier de service, mais sans aucune autorisation d'aucune autorité compétente. Un monsieur a commandé à l'imprimeur des pancartes d'administration sur lesquelles il y aurait *République française;* un autre monsieur a fait frapper les mêmes mots sur les monnaies : voilà le décret constitutif de la République. Ainsi un ancien directeur de théâtres, failli non réhabilité, a pris fantaisie pendant le siége d'écrire sur les édifices : *Liberté, Égalité, Fraternité*, légende respectée du feu de la Commune, comme il arrive souvent que l'incendie respecte l'allumette. En vertu de quelle loi le sinistre vieux farceur s'est-il permis de barbouiller ainsi les murs? On l'ignore, et on ne connaît pas davantage la loi qui a fait barbouiller le papier de l'administration et les coins de la monnaie. République française se dit en latin *sede vacante* ou *interim*. La République que nous avons est l'invention, l'on pourrait dire l'escroquerie des hommes du 4 septembre, lesquels n'étaient en rien constituants, et sont généralement considérés comme malfaiteurs, beaucoup plus que comme législateurs. Ils ont apporté dans une guenille cette créature scrofuleuse, fruit de leurs œuvres avec une demoiselle connue alors d'eux seuls, depuis nommée, l'*Internationale*. Ils ont dit que le hideux avorton sortait des flancs de la France, trop

occupée en ce moment, trop saignée pour pouvoir les démentir.

Tandis qu'ils se bousculaient dans l'Hôtel-de-Ville, où les allaient trouver les soufflets des républicains, M. Thiers, qui a pris plus tard en nourrice l'affreux enfant trouvé, a marqué qu'il ne voulait pas, du moins officiellement, figurer dans la bande de ses pères. Il s'est retiré dans un poste à part, de sa fabrique et non de la leur. Il a voyagé à l'étranger. Ambassadeur bénévole d'un gouvernement qu'il ne reconnaissait pas, il se donnait comme un délégué spontané de la France, protecteur plutôt que serviteur de ceux qui la gouvernaient, mêlant de leur boue le sang qu'ils lui faisaient répandre, et ajoutant leurs extorsions aux douleurs, aux tortures de sa défaite. M. Thiers est-il devenu assez ennemi de sa gloire pour prétendre aujourd'hui qu'il avait accepté cette situation d'ambassadeur des Crémieux, des Gambetta, des Glais-Bizoin? Ajoutons-y les Laurier, les Dréo et les Lavertujon.

Et quant à son honneur, qui l'obligerait de rendre la République qu'il a reçue en garde après la paix, qui donc lui a donné la République en garde? Ce n'est pas le souverain assurément, ce n'est pas l'Assemblée. L'Assemblée ne lui a donné en garde que le provisoire, tel est le pacte de Bordeaux; et c'est le provisoire que son honneur exige qu'il rende.

On est embarrassé quand on voit un homme parvenu à cet âge et à cette dignité, plus solennelle encore par les circonstances où se trouve le pays, proposer, pour couvrir son jeu, des *attrapes* comme l'ordre d'idées qu'il appelle les « questions constitutionnelles. » Une seconde Chambre, c'est-à-dire un lieu de déportation pour les

membres gênants de la première ! C'est là ce qui doit rendre la République possible ! Et il a la simplicité de compter sur cette amusette pour obtenir la permission d'ouvrir l'écluse à la couche sociale qui porte le triomphant M. Gambetta !

La question constitutionnelle aujourd'hui, la seule possible, la seule opportune, c'est le provisoire, puisque le provisoire est notre seule constitution. Le devoir de l'Assemblée est de le maintenir ; et si le terrible et inévitable moment d'en sortir est venu, alors il faut en sortir par la porte d'honneur et de vaillance ; il faut que ce soit une *sortie* qui passe sur le corps de l'ennemi, et non une honteuse capitulation qui le laisse entrer. Voilà ce que la majorité doit faire. Si de trop savantes intrigues, s'ajoutant à ses faiblesses naturelles, l'empêchent d'accomplir son mandat, qu'elle se donne du moins l'honneur de ne le pas trahir !

UN GOUVERNEMENT DE COMBAT.

26 novembre 1872.

Si M. Thiers veut nous permettre un peu d'impatience, nous le trouvons verbeux sur ses services et sur les ingratitudes des conservateurs. A notre avis, on lui ferait une pension de retraite avec injonction d'en jouir avant l'âge, qu'il n'y aurait aucune ingratitude à cela.

Premièrement, la France ne l'a pas contraint de se consacrer aux affaires publiques pour la tirer d'embarras, et ne l'a pas laissé mourir de faim. Jamais il n'a été empoigné, dételé de sa charrue pour être attelé à celle de l'État; il s'est offert, il s'est glissé, faufilé, même imposé.

A Marseille, d'où il vint tout jeune et déjà prêt à soutenir le *oui* et le *non*, il ne faisait ni choux ni raves. Il vint pour examiner comment il pourrait bien se bâtir une maison et une statue. Il était, comme aujourd'hui, en pleine possession du péché originel révolutionnaire. Le vrai service à rendre eût été de se faire assainir par le baptême, afin de tarir ou rectifier en lui l'abondance du liquide pernicieux auquel l'imprudent peuple français devait déjà tant de coliques. Tout au contraire, il

se hâta d'en organiser le débit, aussi considérable que possible. Sans prendre le temps d'épurer son très-léger français, il vendit des charretées d'écritures qui lui furent au moins payées ce qu'elles valaient. La France ne lui doit rien pour cela. Jamais elle n'en recueillera rien dans les trésors de sa pensée et de sa langue.

L'histoire, particulièrement, récuse son travail sur la Révolution française. Lui-même dit obligeamment que ce travail ne vaut rien. S'il ne valait que rien, ce ne serait rien. Mais il a valu à la France une horrible quantité de séditieux, et à ces séditieux, selon la chance, la mort, les galères, ou, ce qui est plus malheureux pour la France, des places. Nous pouvons attribuer à l'*histoire* de M. Thiers une forte part du canon qui vient d'emporter notre caisse et nos frontières. Il commença la réhabilitation des coquins, des scélérats, des imbéciles et des brutes qui sont désormais les « héros » de la première révolution.

C'est M. Thiers qui a inventé que la Convention avait « sauvé la patrie » : — *Qu'un sang impur abreuve nos sillons!* — Sa voix glapissante a infusé la morale sociale de la *Marseillaise* dans des millions de pauvres cerveaux qui ne s'en débarrasseront jamais. Plus tard ses sergents de ville et ses gardes nationaux ont tué beaucoup de ces fanatiques sur les barricades où sa plume les avait poussés. Nous ne fûmes point étonnés de l'entendre un jour se demander s'il avait le droit de punir? Mais quand il réclame de la reconnaissance, nous le trouvons étonnant.

On lui doit la révolution de juillet, ses lois et ses suites; on lui doit le sac de l'archevêché de Paris, la statue de Voltaire érigée au fronton d'une église d'où sa

main plus qu'aucune autre avait abattu la croix, crime pesant! On lui doit le *génie* de la colonne de la Bastille et le rétablissement de la redingote grise sur la colonne de la place Vendôme. On lui doit un ignoble livre d'Eugène Sue, qui en a déclaré sa reconnaissance. On lui doit d'avoir conjuré avec l'Université contre le droit du père de famille, conjuration qui nous a donné la génération du 4 septembre et de Belleville, laquelle, selon son axiome, avait été « coulée dans le moule de l'État. » On lui doit tout cela et bien des choses du même genre, mais il faut abréger. Et à tout ce qu'on lui doit, lui seul n'a rien perdu, sauf l'honneur de pouvoir jamais passer pour un penseur, pour un écrivain et pour un homme d'État.

Il a précipité l'effondrement de Louis-Philippe. Ce roi, qu'il avait fait, le laissait s'ennuyer à tripoter l'histoire du grand Napoléon. Il s'est vengé. Il désarçonna le bonhomme, le mit en fiacre, ôta la régence au duc de Nemours pour la donner à la duchesse d'Orléans, désarma Bugeaud, prit peur, et disparut sous des lunettes vertes surmontées d'une perruque blonde. On ne le trouva plus, lorsqu'il s'agit de présenter aux Chambres la régente qu'il avait instituée. Faut-il lui payer cette peur par laquelle il acquitta le plaisir de la vengeance? Il n'y perdit pas dix sous de sa popularité ni cinquante centimes de ses rentes. La France en fut pour quatre ans de république et dix-huit ans d'empire, terminés comme on sait par ce festin du 4 septembre, d'où M. Thiers s'esquiva sous un habit d'ambassadeur. Il ne parlera pas de sa maison mangée, au retour de noces, par les fils de ses invités au pillage de l'archevêché en 1831 : il a eu son indemnité, son large million

payé incontinent, et qui passe pour ne pas dormir dans sa poche.

Et, s'il dit qu'il n'a pas fait l'Empire et ne l'a pas servi, nous le voulons bien, mais nous demanderons qui a autant que lui *rebonapartisé* la France, et qui la débonapartisera moins.

Nous ne croyons pas non plus qu'il lui faille payer son grand voyage circumdiplomatique pendant la guerre. Le jour s'est fait. Il a voyagé pour sa sécurité. Il sentait le besoin de n'être pas là. Il a trop d'esprit pour avoir bien cru qu'il ferait quelque chose, et que l'Angleterre des manufactures, l'Autriche de Solférino, l'Italie de la révolution, la Russie de Sébastopol écouteraient l'envoyé de Jules Favre, de Crémieux et de Glais-Bizoin. On l'a d'ailleurs désabusé dès le premier relais. Lord Granville lui a dit que la Russie était dans « l'affaire », que M. de Gortschakoff n'avait pas quitté Berlin pendant les préliminaires de la guerre, que Vienne était avertie par Saint-Pétersbourg de ne rien faire pour nous. Il l'a su à Vienne, il l'a su à Saint-Pétersbourg, et ces camouflets ne l'ont pas découragé d'aller mendier encore le secours d'un Victor-Emmanuel, lorsqu'il n'ignorait pas que ce roi, qu'il admire, avait dédaigné la basse prière de son gendre envoyé de Châlons. Il courait, tournait, se prolongeait. Il avait besoin de pas rentrer si tôt. Lorsqu'il est revenu proposer l'armistice qui nous laissait la Lorraine et fixait notre rançon à deux milliards, il n'a pas voulu pénétrer dans Paris pour tenter de contraindre à ces conditions les misérables épeurés qui gouvernaient, obstinés dans leur cachot comme des condamnés qui cherchent à se gagner un jour. La Lorraine et trois mil-

liards de surcroît ont payé la prudence de M. Thiers, l'héroïsme de M. Favre et les belles choses que Gambetta, durant cette prolongation d'agonie, put encore dire aux habitués du *Crapaud volant*.

Enfin, nous arrivons à Bordeaux. L'ennemi est dans les forts de Paris, et M. Thiers, élu vingt-six fois en témoignage de ses services, est investi d'une confiance et d'une puissance dont ne fut peut-être jamais honoré un simple particulier. Supposons qu'il monte à la tribune et qu'il tienne ce langage :

« Mes concitoyens, je ne suis rien qu'un pauvre vieil-
« lard fatigué et près de son terme, et qui regrette d'a-
« voir survécu au malheur de la patrie. Je ne peux rien,
« ou ce que je peux est si court que je ne peux pas
« même vous le proposer. Mais je remercie Dieu néan-
« moins, qui me laisse le temps de vous adresser la pa-
« role de mon expérience, de mon repentir et de mon
« cœur. J'ai vu déjà une fois, — et j'aurais dû mieux
« voir, — j'ai vu la France dans un état semblable à
« celui-ci : sans soldats, sans trésors, sans chef et sans
« véritable esprit public, en présence de l'ennemi vain-
« queur. Un homme, un seul homme la sauva du vain-
« queur et d'elle-même, je veux dire du déchirement de
« l'épée, du déchirement des partis et des dictatures qui
« suivent toujours. Il obtint des conditions honorables,
« préserva le territoire, restaura le trésor, releva les lois,
« refit l'armée, réunit et contint les partis, et bref, en
« peu de temps restaura toute la France. Cet homme
« c'était le roi Louis XVIII, le roi de France, messieurs.
« Il fit cela parce qu'il était véritablement la tête légitime
« et sacrée du corps dont nous ne sommes sans lui que
« les membres inexorablement divisés entre nous et par

« suite inexorablement impuissants. Or, messieurs, « je vous exhorte à méditer ce souvenir, personnel à « plusieurs d'entre vous comme à moi ; et je vous con- « jure de vous résoudre demain, et mieux vaudrait en- « core aujourd'hui. Notre état est pire qu'en 1815 ; mais « si nous le voulons, nous avons encore un roi ; et ce « roi plein d'honneur, de maturité et de vertu, étran- « ger à nos discordes et familier avec notre temps, « sera plus puissant pour nous sauver et plus savant à « nous réconcilier que celui qui nous retira une pre- « mière fois de la ruine du sang et du feu. »

Que serait-il arrivé, si M. Thiers avait tenu ce discours? Et alors, malgré tout le passé, qu'eût instantanément lavé et absorbé un océan de bonne gloire, que ne lui devrait pas en effet la France, et quelle parole d'ingratitude oserait s'élever contre lui?

Mais il n'a pas dit cela, il n'a pas fait cela et il a empêché cela. Aux torts de sa vie précédente il a ajouté les torts de son règne... très-doux pour les cafés chantants. Lorsqu'il pouvait si noblement se racheter lui-même, racheter sa mémoire en sauvant son pays, il n'a pas entendu cette grande voix de la France éplorée qui lui demandait ce qu'elle a demandé à tant d'autres, l'assurance de l'ordre et de la paix ; il n'a pas vu cette grande et miséricordieuse main de la Providence qui se tendait vers lui pour nous relever et l'absoudre. Il a préféré d'être ce qu'il avait été toujours, un brouillon ardent et un médiocre ambitieux. Car il ne suffit pas que l'ambition et la fortune soient grandes pour que l'ambitieux cesse d'être petit.

M. Thiers peut se souhaiter une fin illustre et s'en croire digne, selon l'idée qu'il a de lui-même. Nous

avons parfaitement le droit de le traiter selon l'idée qu'il nous a donnée de lui, et nous trouvons absolument régulier qu'il tombe pour s'être heurté le nez sur une porte ouverte ou pour avoir superbement marché sur une épluchure. Il n'a pas mérité de fournir une phrase d'oraison funèbre. Dieu mit un grain de sable dans l'urètre de Cromwel; c'est assez que M. Thiers succombe aux suites d'une éructation oratoire de Gambetta.

Dieu et la France ne lui doivent pas plus, et si c'est tout, il peut s'estimer quitte à bon marché.

27 novembre 1872.

Il y a un grand mot dans le rapport de M. Batbie, un mot qui vaut à lui seul toute la pièce.

Au parti radical, qui n'est pas un parti et qui n'est pas radical, mais qui est purement et simplement une armée d'invasion sauvage, il faut opposer un GOUVERNEMENT DE COMBAT. C'est le mot du rapport et le mot de la situation. On ne saurait trouver une expression qui dise mieux ce que le gouvernement de M. Thiers n'est pas.

Il faut un gouvernement qui combatte pour la religion, pour la famille, pour la propriété, c'est-à-dire pour le nécessaire et l'indispensable du présent et de l'avenir.

Or, en fait de religion, M. Thiers n'en a point. C'est l'aveu peu dissimulé de toute sa vie. Peut-être qu'il ne hait pas, mais il ignore. Son bon sens dont il n'a pas surabondance, a empêché qu'il ne fût sectaire, mais ne l'a pu garder d'être profondément sceptique, ni le défendre des préventions inscientes et illettrées du temps

où il a vécu. Il s'est tardivement élevé du nihilisme athéiste au nihilisme déiste, et il est resté là. Certainement M. Thiers, qui maintenant croit en Dieu, c'est-à-dire à l'existence d'un créateur, ne croit ni au rédempteur ni à la rédemption. Ses idées sur Jésus-Christ atteignent tout au plus le niveau de celles de M. Renan. C'est le progrès qu'il a fait sur celles de Voltaire. Il appartient à l'école des philosophes qui pensent pouvoir s'expliquer Dieu sans Jésus-Christ, et qui ne comprennent pas en Dieu cet excès d'amour de nous avoir donné son fils unique. C'était le scandale de la raison païenne, c'est le scandale de sa raison. Que celui qui n'admet pas la divinité de Jésus-Christ, n'admette pas la divinité de l'Église, rien de plus simple. Mais celui qui n'admet pas la divinité de l'Église se cherchera toujours une religion... lorsqu'il en aura le temps, croira toujours qu'une religion est un système, et ne fera jamais rien d'efficace pour le salut de la société. C'est précisément le cas de tous ceux qui ont entrepris de nous rasseoir dans un ordre quelconque depuis que l'ordre divin a croulé. La connaissance et l'amour de Jésus-Christ ont manqué partout, et tout a manqué avec Jésus-Christ.

La famille, M. Thiers en a été isolé comme de la religion. Son histoire privée est assez connue pour que l'on puisse user envers lui de cet argument qui éclaire tant de cruelles choses de nos jours. La société qui est la collection des pères de famille, a glissé aux mains d'hommes qui n'ont que peu ou point de parents, qui se sont de bonne heure détachés du foyer domestique, ou qui ne l'ont point fréquenté, ou à qui cet autel primitif est resté étranger.

M. Thiers est de ces fuyards et de ces errants. On ne voit point son père et sa mère autour de sa jeunesse; peu ou point de frères, point de fils, point de neveux. Il n'a point été gouverné par la famille et n'a pas eu de famille à gouverner. Il a ignoré ces purifiants soucis, ces perpétuelles préoccupations, ces freins chers, ces nobles douleurs. Il a vécu sans Dieu et sans enfants, égoïste comme le faux-dieu de sa conception, uniquement occupé du gouvernement des choses, croyant que les âmes (s'il y en a!) se manient comme les intérêts, et que les intérêts peuvent être bien maniés lorsque l'on fait abstraction des âmes. Aussi l'a-t-on vu professer la doctrine païenne en matière de famille comme en matière de religion. Il a dit, il croit encore que les enfants appartiennent non à la famille, mais à l'État; qu'ils doivent être coulés dans le moule de l'État, servir avant tout l'État, faire à leur tour des enfants pour l'État, et finalement être enfouis dans les terrains de l'État, selon les rites de l'État. La couche sociale dont M. Gambetta est l'introducteur admet complétement cette doctrine, et même n'en tolère pas d'autre.

La propriété : M. Thiers est certainement propriétaire, au moins mobilier. Il a des fonds, et ne leur refuse pas tout soin et toute tendresse. Il en a assez pour ne se pas soucier beaucoup du renchérissement des denrées ni des insectes plus en plus formidables qui accablent, rongent et dévorent de plus en plus la terre : nous voulons dire le fisc et les révolutions. Toutefois, très-certainement, il aime la propriété, mais il en est mauvais défenseur. Il ignore les sources profondes, les bases, et surtout les droits et les devoirs de la propriété, où elle trouverait ses meilleures garanties. Il réduit la propriété

à la possession du sol et la soumet au droit supérieur de l'État, duquel le propriétaire n'est plus que le tenancier. En un mot, le propriétaire est simplement à ses yeux un fait d'organisation qu'il faut respecter jusqu'à l'avènement d'un fait contraire.

Il a tort de tant parler du livre qu'il a donné sur ce sujet, contre Proudhon, en 1848. Proudhon s'est fort peu inquiété du livre de M. Thiers, et la marche de ses doctrines n'en a guère été entravée. Qui lit ce livre mal fait, et aujourd'hui absolument défait? C'est avec la même bonne intention l'équivalent du fameux discours en faveur du domaine temporel du Pape. Dans ce discours, qui voulait de bonne foi (alors) conserver le patrimoine de Saint-Pierre, on trouve la racine de toutes les raisons qu'il faut pour le détruire, raisons auxquelles M. Thiers s'est rendu. Il a écrit aussi dit-on, un livre contre les matérialistes, mais les gambettains de la Commune l'auraient détruit. Dieu le veuille! il en serait né des athées.

M. Thiers est *incapable* de défendre la religion, la famille et la propriété ; depuis qu'il gouverne, elles sentent, elles voient grandir leurs alarmes. C'est ce qui a déterminé la crise. Le rapport de M. Batbie en est l'expression; M. Thiers lui-même en confesse la réalité.

Il n'a pas nié qu'il ne fallût un gouvernement de combat. — A un gouvernement de combat, a-t-il dit dans le sein de la Commission, il faut d'abord des armes. Je n'en ai pas, donnez-m'en!

Donc, il n'a pas assez combattu, il le reconnaît. Mais s'il n'avait pas d'armes, pourquoi n'en a-t-il pas demandé? et aujourd'hui, quelles armes demande-t-il? Non des armes morales, non des facultés de répression

contre les mauvaises mœurs sociales et politiques, non des institutions qui puissent contenir et réformer profondément celles d'où viennent tous nos périls : il demande des machines parlementaires, et, tranchons le mot, des ficelles.

M. Batbie au nom de la Commission, répond : S'il faut des armes, nous en donnerons, exposez vos besoins.

La Majorité, si elle continue de s'inspirer de son droit, du besoin présent et des nécessités d'un avenir auquel nous touchons, donnera des armes, mais non pas celles que demande M. Thiers, et non pas à lui.

L'arme qui manque à M. Thiers, celle qu'il n'aura jamais, c'est un cœur et une pente d'esprit qui ne soient pas fatalement d'accord avec l'esprit de la Révolution.

Il est révolutionnaire. On peut dire que ce n'est pas sa faute ni son dessein ; mais il est révolutionnaire dans ses moelles, et rien n'empêchera qu'il soit tel jusqu'à la fin.

VOTE DE CONFIANCE.

30 novembre 1872.

L'Assemblée a suivi M. Thiers et lui donne une majorité de confiance de 36 voix, formée de toutes les gauches.

Selon la lettre et le chiffre, ce vote révèle la formation d'une majorité républicaine qui implique moralement l'adhésion de l'Assemblée aux doctrines de M. Gambetta. Dans sa signification vraie, il révèle l'absence d'une majorité de gouvernement. Voilà le résultat de l'habile travail de M. Thiers depuis la paix et depuis la pacification. Plus de majorité de gouvernement, c'est-à-dire la guerre civile et la guerre étrangère imminentes ! Car l'anarchie est proche, et la réinvasion peut suivre immédiatement l'anarchie. Certainement M. Thiers est adroit, mais il est fatal.

Trente-six voix de majorité ! le Souverain, donc, si entier à Bordeaux et encore après la défaite de la Commune, s'est coupé en deux pendant qu'on enterrait M. Rivet, lequel d'ailleurs l'avait constitué pour cela, croyant peut-être faire autre chose.

Un souverain coupé en deux fonctionne difficilement. Le parti conservateur, pressé par l'évidence du péril et par l'instinct du salut, demandait un « gouvernement

de combat. » Nous n'y sommes pas, à ce qu'il semble.

A la vérité, le souverain est fictif ; à la vérité, il conserve un être très-agissant, sinon très-réel, dans la personnalité de M. Thiers ; à la vérité enfin, on ne sait pas bien quelle partie du souverain coupé en deux M. Thiers se propose de servir ou de desservir. Peut-être que M. Thiers aussi est coupé en deux, et qu'il attend une inspiration pour savoir où il portera sa force. On observe qu'il a obtenu ce vote perturbateur au moyen d'un discours conservateur. Jamais il n'a tant accentué ses sentiments religieux, monarchistes, antirépublicains. A preuve, il a pleuré. La dernière phrase s'est étouffée dans un sanglot. Qui n'en croirait les larmes de M. Thiers? Cependant la gauche et l'extrême-gauche jusqu'aux sommets que couronnent MM. Ordinaire et Rouvier, ont applaudi tout cela. Dieu était dans le programme. Et, avec tout cela, le souverain est coupé par moitié avec une échancrure de 36 voix au profit de la République.

D'un autre côté néanmoins, 36 voix, c'est chiche. On ne peut guère se poser là-dessus. Qui jurera, si ce n'est pour rire, que ces 36 voix, péniblement rattachées, sont bien attachées? On dit qu'il n'en faut pas davantage sous les pieds d'un habile homme qui tient le gouvernail. Sans doute ! Mais pourtant l'espace est étroit, la mer mauvaise, et une forte partie de l'équipage ne vaut rien.

Tout revient à dire que nous sommes dans la main de M. Thiers, et que M. Thiers gouvernera comme il l'entendra. Il nous crie d'avoir confiance. Le loustic répond : Ce qui empêche d'avoir entière confiance, c'est qu'on manque absolument de confiance *en Thiers*.

Dans l'Assemblée, rien n'est beaucoup changé par ce vote. Si la République en profite, ce n'est toujours pas celle de M. Thiers, la fameuse « République conservatrice. » Les affaires de celles-ci sont moins brillantes que ne paraissent devoir l'être demain celles de M. Casimir Périer, lequel probablement va être admis à subir un nouvel examen comme ministre de l'intérieur, et sortira fruit sec. Devant l'ancienne majorité de gouvernement devenue *minorité de combat*, rien du centre gauche, rien de la « conservatrice, » pas même M. Périer, ne pourra tenir.

Et M. Thiers lui-même, l'habile M. Thiers, tout habile qu'il est, ne tiendra pas. Dans sa fougue, il a sauté par dessus le but; il ne repassera pas la barrière. Ceux parmi lesquels il a été ne le reprendront pas; ceux parmi lesquels il est ne le lâcheront pas. Encore une fois il a cédé à des conseils qui amènent à leur suite les incurables incertitudes et les faciles épouvantes. Qu'il se souvienne comme il a laissé en plan sa Régente et sa régence de 1848. Il a toujours été téméraire, jamais hardi; il ne le deviendra pas. Il n'installera pas sa République conservatrice. Quand le moment sera venu, voyant les invités de la fête, il détalera, comme il détala lorsqu'il fallut installer la régence de la duchesse d'Orléans, et comme lorsqu'il devint urgent de faire face à la Commune. Il monta en carosse sans prévenir personne, prit une escorte et partit ventre à terre. Il aiguillonnait le cocher. Vainement les soldats de l'escorte lui faisaient observer que leurs chevaux ne pouvaient suivre : — Crevez vos chevaux, il faut que je passe la Seine ! On passa la Seine, et alors seulement il voulut bien ralentir. Ce sera le commencement et la fin

de la République conservatrice. Elle naîtra à Versailles et mourra à Chartres, peut-être au Mans.

Le résultat immédiat du vote d'hier sera plus sensible dans le pays. A l'Assemblée, on pourrait aujourd'hui mettre la République aux voix, elle ne passerait pas. Une moitié du centre gauche se porterait à droite, le reste des confiants, par transaction, acclamerait la Gambettaine, et le fidèle M. Saint-Hilaire aurait déjà fait le petit paquet de M. le président. Saint-Hilaire tout seul! le fidèle *Bien public* ne serait plus là, et le fidèle *Soir* offrirait ailleurs sa fidélité.

Mais dans le pays, le vote, savamment exploité, jettera de nouvelles audaces et de nouvelles défaillances. La guerre à l'ordre social sera plus hardie, plus envenimée. L'Assemblée pourra être emportée par ce torrent, et les lâchetés et les imbécillités, comme les convoitises, se tourneront vers Gambetta, distributeur légal du bien d'autrui.

La France a voulu cette destinée et se l'est faite : elle la subira. Elle passera et repassera par cet ignoble chemin de la terreur où elle est entrée dès le matin de la révolution ; elle n'en sortira qu'en renouvelant son vieux pacte avec Dieu. Mais il faut auparavant qu'elle ait expérimenté et abjuré le mensonge de ses idoles.

Hier soir, les arrivants de Versailles ont trouvé la gare de Saint-Lazare pleine de gens qui voulaient leur faire crier : Vive la République! Il pleut, les égoûts sont pleins et commencent à regorger.

CHUTE DE M. VICTOR LEFRANC.

1er décembre 1872.

Le pauvre M. Victor Lefranc, ministre de l'intérieur, a péri hier d'une impatience de l'ancienne majorité, plus blessée qu'estropiée, à ce qu'il semble, et en tout cas mal morte. L'occasion a été la campagne charlatanesque des adresses municipales. M. Victor Lefranc, excellent homme qui a des amis partout, laissait trop pleuvoir cette rosée illégale. Elle tombait sur son ami M. Thiers, l'arrosoir était dans la main de son ami Gambetta ; on ne dit pas que cela lui parût très-régulier, mais on ne s'étonne pas que cela lui parût tout simple. Il s'est mal défendu et il a été percé. M. Raoul Duval, jeune député de grand talent et même de grand caractère, n'a pas dédaigné de lui porter le coup mortel. Nul doute qu'il ne l'eût épargné, car pourquoi ne serait-il pas aussi l'ami de M. Lefranc (on ne peut écrire ce nom sans ajouter mentalement : de Pompignan)? Mais le malheur de M. Lefranc de Mont-de-Marsan, c'est qu'il était doublure, comme les autres ministres. Or, il fallait bien que M. Duval perçât la doublure, puisqu'il voulait atteindre la peau. De fait, la peau est touchée, et

M. Thiers sent la nécessité non-seulement de changer la doublure, mais de se poser un emplâtre.

Il lui en faudra d'autres. Si le cas de M. Lefranc n'est pas un simple accident ; si c'est, comme nous le pensons, l'annonce d'une conduite, et si le grand parti dont M. Thiers n'a pas voulu comme *gouvernement de combat,* se transforme en minorité militante, M. Thiers sentira la nécessité de changer pièce à pièce tout son cabinet, lequel a tout entier besoin d'une majorité très-complaisante. Où prendre ce ministère nouveau ? Dans la droite ? La majorité numérique s'insurge et se dissout ; tout le malheureux travail qui l'a composée avorte à l'instant. Dans la gauche ? c'est un coup d'État, et il faut tenir le fiacre prêt. On dirait que M. Thiers n'a pas prévu cette éventualité, ou d'avoir à donner sa confiance à ceux qui lui refusent la leur, ou de s'abandonner à ceux qu'au fond il redoute le plus, et qui sont le plus résolus à se passer de lui.

Le voilà donc fatalement, par sa faute, aux prises avec cette rigoureuse responsabilité ministérielle qu'il a inventée pour être ministre souverain, et qu'il déteste parce qu'elle a pour objet d'annuler le pouvoir. Le *roi règne et ne gouverne pas!* Oui, M. le président ; et à présent, vous entendez que le président gouverne, sous prétexte qu'il ne règne pas. Mais il arrive que l'Assemblée, précisément parce qu'elle ne règne pas et ne peut pas régner, prétend gouverner, et du moins veut que l'on gouverne sous son inspection et à son gré, et qu'il lui soit rendu compte.

C'est sage ou c'est insensé, mais c'est le régime ; et il fait singulièrement l'éloge de la monarchie.

M. Thiers, depuis quelque temps, aime à nous dire

que la monarchie s'est perdue par ses *fautes*. Il rendrait service à bien des gens s'il voulait s'exercer à prouver que la République se sauvera par ses qualités, par sa prudence, et par l'accord de ses principes avec le fond invariable de la nature humaine, accord qui constitue ce que l'on appelle le bon sens.

Un roi, nous ne disons pas un dictateur, un aventurier traîneur de sabre ou sonneur de syllabes, est toujours constitutionnel, parce qu'il règne selon la constitution intime du pays et le caractère même du peuple. Le roi n'est pas un factieux, obligé de se servir d'instruments désignés et imposés par des idées qui arrivent et un parti qui passe. Il est chef de tous les partis, appréciateur calme de toutes les idées ; et il prend, où son instinct les lui montre, ceux qu'il appelle au service public. Il n'est pas jaloux, il ne craint pas que ceux qu'il élève le dominent et le supplantent. Il ordonne à un général de combattre, il le munit, le maintient, et c'est lui qui, sans y mettre la main, remporte la victoire que ce général a gagnée. Dans nos républiques, le chef du gouvernement croit déjà sentir à son derrière la botte du général victorieux, et il ne se trompe pas. Toute victoire gagnée est un échelon du trône ; le chef du pouvoir civil se sent défait. Le rival monte, il approche. Ainsi Gambetta s'effraye fort d'Aurelles de Paladines. Ils ont voté ensemble l'autre jour, hélas ! mais, pendant la guerre, ils n'étaient pas d'accord.

Ces jalousies assassines se reproduisent dans l'ordre civil. Sans doute M. Thiers ne se fait pas l'injure d'être jaloux, et, pour le moment, il serait bien injuste envers lui-même ; mais enfin, il aime bien que ses ministres ne dépendent que de lui et ne soient pas forts sans lui.

De là son aversion raisonnée pour la responsabilité ministérielle, qui est en même temps la liberté de l'individu ministre et son indépendance envers le chef de l'État. C'est pourquoi il tient tant à faire tout le métier du pouvoir, à se réserver le droit de toujours aborder la tribune, et bref, de toujours mettre la main aux fourneaux. Mais évitons de rappeler le cordon-bleu *Adolphine*, et souvenons-nous que ce mot pittoresque parut irrévérencieux.

Toujours est-il que M. Victor Lefranc, qui n'était pas fait pour donner de l'ombrage, va rentrer dans l'ombre, et que voilà pour M. Thiers le signal d'une grave série d'embarras. M. Jules Simon, qui lui est cher, semble désigné pour un assaut prochain, et l'indéracinable 606 sent lui-même courir dans ses veines un frisson que le siége de Paris et la cession de l'Alsace et de la Lorraine n'y provoquèrent point.

Tout cela est logique et légitime, et peut-être qu'une autre issue de la crise provoquée par le Message de M. Thiers n'eût pas autant servi la cause conservatrice. *Felix culpa !*

MENACES CONTRE LES CLÉRICAUX.

I

2 décembre 1872.

Nous avons reproduit les menaces du journal de M. Gambetta, à l'adresse des « cléricaux » et tout spécialement du clergé. Cette feuille qui semblait d'abord vouloir nous représenter Pipe-en-Bois en habit noir et se donnant des manières, revient à son naturel de pion pétroleux. L'habit noir la gêne, et peut-être aussi fait trop d'avantages à la concurrence des sous-Vermersh et des sous-Pyat, qui offrent au public rouge de le mener au but plus rapidement, à moitié prix.

Les citoyens rédacteurs de la *République* ne sont pas encore sérieux ; leurs menaces le sont beaucoup. Il est très-sérieux que le journal officiel d'un prétendant au pouvoir, membre de l'Assemblée et protégé du chef de l'État, puisse impunément dresser ses machines contre la vie de plusieurs milliers de citoyens. N'y a-t-il plus de lois, ou ces sauvages, très-capables de faire ce qu'ils disent, et plus incapables encore de l'empêcher s'ils changeaient d'avis, sont-ils au-dessus des lois? Pour nous, cette façon de faire entendre à ceux contre qui l'on discute qu'on les pillera et qu'on les assassinera,

nous paraît tout à fait illégale, au moins quant à présent. Nous demandons qu'on la réprime.

A un autre point de vue nous trouvons qu'il n'est pas bien flatteur pour M. Thiers qu'après deux années de son gouvernement, le clergé et l'immense quantité des honnêtes bourgeois qui n'ont jamais assassiné ni rêvé d'assassiner personne, en soient à s'entendre dire ces choses-là par des messieurs inconnus ou qui ont de bonnes raisons pour ne se pas faire connaître.

Ce détail de nos mœurs politiques ne prouve pas que l'ordre soit aussi parfaitement rétabli que M. Thiers aime à s'en féliciter. L'ordre est rétabli dans un peuple lorsque chacun y parle librement sous la surveillance des lois, sans avoir à craindre d'être assassiné pour avoir dit son avis. C'est l'ordre que chacun craigne les lois et que ceux qui n'enfreignent pas les lois ne risquent pas la bourse et la vie.

Est-ce que nous n'avons plus le droit, nous autres catholiques, de dire nos raisons contre M. Gambetta? Est-ce qu'il nous faut absolument ou exposer la vie de nos prêtres, ou en passer silencieusement par les idées, par les projets, par les décrets de M. Gambetta, et ne jamais nous permettre d'y contredire? Si ce sont là les conditions de l'ordre, alors, à quoi bon M. Thiers? S'il faut se laisser guillotiner moralement par M. Gambetta, en attendant de l'être effectivement, il y a une manie de M. Thiers qui ne s'explique plus du tout : c'est sa manie de nous réclamer de la reconnaissance.

Concédons maintenant quelque chose au journal de M. Gambetta. Nous ne lui accordons pas le droit de nous montrer si nettement la guillotine, parce que ce n'est pas franc jeu. Ce genre d'argumentation peut agir

trop sur les esprits impressionnables, trop enflammer les uns, trop intimider les autres ; il est trop humiliant pour une législation qui le tolérerait. Mais nous avouons du reste que nos messieurs ne manquent pas de raisons pour en faire usage. Vu la nature de leurs idées, le charme particulier de leurs personnes et le caractère général de leur génie, on ne voit guère sur quel autre genre de persuasion ils pourraient compter. Évidemment, s'ils ne persuadent pas les conservateurs par le couteau, les conservateurs se verront forcés de les persuader par le bagne. Cette conclusion est impliquée dans l'acheminement et dans l'essence des choses. Elle doit inquiéter des gens qui craignent également de céder à la contrainte ou à la lumière, et qui se targuent d'être irréconciliables à toute évidence.

Nous leur concédons encore qu'ils n'ont point d'ennemis plus redoutables (toutefois après eux-mêmes) que ceux qu'ils appellent les cléricaux. Là ils sont pleinement dans le vrai. Ce sont les cléricaux qui ne se rendront jamais à leurs doctrines, qui les combattront jusqu'à la mort.

Quand il n'y aura plus de cléricaux, les radicaux auront pourri les esprits et les âmes, ils seront les maîtres. Ils savent cela, nous aussi. C'est donc contre les cléricaux que la guillotine leur sera surtout nécessaire. Mais voilà l'ennui : le clérical meurt en combattant pour combattre encore et renaît de son sang répandu : « Je ne tue plus les prêtres ni ceux qui vont à la messe, disait à un sien collègue un général pacificateur de la Vendée. Lorsqu'on les tue, ces brutes se persuadent qu'il vont en paradis, et, ce qui est pire, en persuadent les autres ; et cela ne finit plus. »

En effet, cela n'a pas fini. Hoche a dû replanter la croix sur le cadavre de la Vendée. Alors seulement « le chancre de la Vendée » a pris fin. Et aujourd'hui l'évêque d'Angers a soixante-dix églises à consacrer dans son diocèse.

Assassinez les prêtres, gentils garçons ; ce ne sera pas le plus difficile. Le difficile est d'empêcher les églises de pousser. Quand les prêtres seront assassinés, vous vous mangerez les uns les autres, et ceux qui resteront verront pousser les églises, et se confesseront avant de mourir.

Vous êtes volontiers meurtriers parce que vous êtes principalement stupides. Vous ignorez beaucoup de choses de l'homme et de la vie, surtout les choses bonnes et qui avoisinent au divin. Vous ignorez surtout que l'homme a un cœur. C'est le propre de votre espèce. Mais l'homme a un cœur, et c'est là-dessus que repose l'Église. C'est là qu'est Dieu. Dieu a créé l'homme inexterminable, et le chrétien est inexterminable deux fois. Il sera votre maître jusqu'à la fin des temps. C'est une des choses que nous savons et que vous ne savez pas.

Sots ! l'homme que vous tuez pour Jésus-Christ apprend de Jésus-Christ qu'il avait besoin du martyre, et se réjouit de l'excellente absolution qu'il reçoit par vos mains. Le bon abbé Deguerry voulait parfois espérer, trouvant par trop monstrueux de mourir comme il en était menacé par ceux que votre Gambetta n'ose désavouer. Mais sa pensée s'élevant au ciel, il entendait la voix de Jésus-Christ, et il se disait : *Sine sanguine non fit remissio*. Il mourut très-rassuré sur l'avenir de l'Église. Les affaires de l'Église vont toujours bien.

Nous ne disons pas ceci pour vous détourner de nous

assassiner aussi bien que d'autres. On ne vit pas parmi vous sans s'attendre un peu à quelque chose comme cela. Jetez vos paroles de sang, nous en prenons seulement occasion de vous dire que vous êtes des sots. Il n'y a rien de bête comme l'espoir de construire quelque chose sur la terreur des honnêtes gens ; rien de bête comme la précaution d'exterminer les chrétiens : ils puisent dans la mort une vie plus énergique. Mais entreprendre d'assassiner Jésus-Christ!... Et vous êtes si foncièrement bêtes que vous ne cherchez pas même à déguiser cette immense et suprême bêtise.

Vous tuez, voilà votre talent. Si vous ne réussissez pas à force de crimes, vous échappez au châtiment à force de platitude, voilà votre prudence. Par ces deux secrets vous vous faites du linge. Ne vous y fiez pas absolument. Vous finirez par jouer plus gros jeu que vous n'avez de moyens ; on se lasse aussi de se laisser égorger.

II

5 décembre 1872.

Nous avons montré comment les anonymes de la *République française* s'y prennent pour aiguiser l'appétit de sang qui fait la base de leur spéculation politique.

La preuve n'était pas difficile, nous n'avions qu'à citer.

Ils disent que le clergé est l'obstacle à l'avénement de la « quatrième couche, » et c'est vrai, comme il est vrai que les quais et les digues sont le principale obstacle à l'avénement de la vase. Donc la vase a besoin

d'emporter les digues, et le gambettanisme a besoin d'emporter l'Église. Les rédacteurs de la *République,* quelle que soit leur instinctive horreur du raisonnement, exercice où ils ne triompheront jamais, sont forcés d'admettre ce fait de simple bon sens. Ils se conduisent en conséquence, faisant leur possible pour grossir les eaux contre les digues et pour exciter l'appétit du sang contre le clergé.

Mais le même raisonnement, et c'est ce qui les chagrine, démontre avec une même évidence qu'il faut fortifier la digue, et ne pas la laisser attaquer par la pioche, ni fouiller par la mine, ni mordre par les rats et par les termites, à mesure que le flot monte. Il convient donc d'écarter ces piocheurs, ces mineurs, ces rongeurs, et de dissoudre jusque dans les eaux les mauvaises petites bêtes connues et inconnues qui veulent dominer la terre, contre les insectes qui détruisent les remparts et la séve de la civilisation, la chimie politique a sûrement tous les droits de la chimie naturelle contre les insectes beaucoup moins malfaisants qui menacent la vigne et la pomme de terre. C'est notre avis de citoyen français, libre provisoirement.

Il faut que la digue reste assez forte pour contenir le le flot. Contenu, le flot finira par s'écouler. Il est fait pour être contenu et pour s'écouler.

Et si, outre les mineurs, les piocheurs et les rongeurs qui se prennent aux digues, il y a encore de plus habiles gens qui ouvrent indûment certaines écluses et déchaînent certains torrents pour augmenter la violence du flot, il faut réprimer et punir aussi ceux-là, fussent-ils avocats, maîtres d'études, borgnes et masqués.

Les rédacteurs de la *République*, toujours anonymes,

nous répondent que nous avons rendu à l'empire des services « abjects ; » — que nous invoquons contre eux le bras séculier ; — que le rédacteur en chef de l'*Univers* « sue la peur par tous les traits de sa repoussante figure. » Ces raisons nous semblent peu concluantes. Ils nous toucheraient davantage, s'ils craignaient moins de déplaire aux tueurs d'otages et sollicitaient moins la faveur spirituelle de M^me^ Papavoine et de M^lle^ Suetens, leurs belles Arianes, par eux abandonnées dans un moment de grande émotion.

Ils ne nous désobligent nullement de rappeler nos *services* sous l'Empire, et ils peuvent en dire là-dessus autant qu'ils voudront, avec preuves à l'appui. Certains de leurs amis ont volé nos dossiers à la préfecture. Ils savent sans doute où les amis ont caché les dossiers ; nous ne les empêchons pas de publier tout. Nous donneraient-ils les mêmes licences, si leurs dossiers existaient encore ?

Quant au bras séculier, il est vrai que nous l'invoquons. Ils nous désignent aux assassins : nous, nous les signalons aux gendarmes. — Gendarmes, voyez-vous là-bas ces messieurs en habits râpés, le nez caché dans leurs cravates d'un blanc sale? Ils viennent de me montrer des poignards, prétendant que je n'ai pas le droit d'écrire avec une plume, parce qu'ils ne peuvent écrire qu'avec une allumette trempée dans je ne sais quoi. Fouillez-les, je vous prie, et leur ôtez ces poignards. De leur bout d'allumette, je m'en charge. Ils me font peur, c'est certain, mais cependant ils ne me feront pas fuir.

Quant à ma figure « repoussante, » j'en suis marri. Néanmoins je ne la leur cacherai pas, quand même ils

me feraient le plaisir de me montrer leurs visages repoussés. J'imagine qu'il ne sont pas tout beaux comme Crémieux, et puis-je me crever un œil pour égaler en beauté celui qui enivra Chaumontel?

O injustice des hommes! Parce que je leur demande de ne pas nous assassiner, ils me reprochent de n'avoir pas ces grâces et ces accroche-cœurs de *Pipe-en-Bois*, de *Racine-de-Buis,* de *Chalumel-Lacour!*

Mais ceci tourne trop à la plaisanterie. Concluons qu'il importe de fouiller ces messieurs anonymes, trop peu disposés à se contenter de leur bout d'allumette pour devenir les vainqueurs du monde, et qui se permettent de nous montrer des poignards.

PAS D'HOMME!

3 décembre 1872.

« Seigneur, je n'ai point d'hommes! » C'est le cri du paralytique, et c'est aussi le cri de la France, depuis beaucoup plus de trente ans qu'elle est sur le bord de la piscine de salut sans pouvoir y être plongée. Tant lui est nécessaire l'homme attendu qu'elle croit toujours l'avoir trouvé. Elle a cru que c'était celui-ci, puis celui-là, puis cet autre; mais ce n'était ni celui-ci, ni celui-là, ni cet autre. Chacun, tour à tour, a pris le paralytique dans ses bras, l'a soulevé, s'est fait payer et n'a pas fait autre chose. Ils ont empoché le prix du service, et le paralytique est retombé. Une lésion du cœur, une lacune du cerveau fait avorter tous les sauveurs. Napoléon Ier glisse, Louis XVIII doute, Charles X fait douter, Louis-Philippe ne croit pas, Napoléon III ne croit qu'en lui; aucun n'invoque le secours de Dieu et ne fait ce que Dieu commande : le paralytique reste sur le flanc.

Il n'y a qu'un homme en France, c'est M. Thiers; mais cet homme n'est pas l'*homme*. D'un coup de canif, M. Thiers a fendu en deux le malade; il ne l'a pas guéri. Ce malade fendu, il l'a livré à deux groupes de guérisseurs qui s'occupent avant tout de se mettre réciproquement à la porte, et M. Thiers préside le combat,

s'efforçant de persuader aux uns et aux autres qu'ils ont également besoin de son appui. Le malade continue de rester sur le flanc, sollicitant en vain une potion calmante.

Certes, nous reconnaissons le mérite de M. Thiers. Il n'est pas l'homme qu'il faut, mais voici un demi-siècle qu'il est l'homme important. Personne n'a aussi longtemps que lui tenu ce poste de médecin dont l'art consiste à ne pas guérir son malade et à ne pas le laisser soigner par d'autres.

Cependant, tout prend fin, et M. Thiers s'achemine à finir. En vérité, il est temps! Si les prières publiques avaient obtenu de Dieu qu'enfin nous prissions la force de nous priver des services de M. Thiers, ce serait un grand résultat. La cohue qui l'entoure et le soutient témoigne suffisamment que nous devons d'abord ne le plus garder à notre chevet. M. Thiers est l'arche de la méthode qui nous a perdus, la boîte où sont collectionnés tous les mauvais onguents, toutes les fausses panacées qui nous conduisent d'affaiblissements en syncopes et de syncopes en affaiblissements plus désastreux. Il ne peut pas nous guérir, il ne sait pas, il ne voit pas, et d'une certaine façon il ne veut pas. Non, M. Thiers ne veut pas que l'on guérisse autrement que par sa méthode révolutionnaire, et ne sait pas voir qu'elle nous tue. Personne, sans excepter les savants médecins qui se proposent de guérir à coups de guillotine, n'est plus empressé que M. Thiers à ne pas laisser approcher Celui qui dit au paralytique : *Surge et ambula*, lève-toi et marche!

Il faut écarter M. Thiers, quelle qu'en puisse être la suite. Désormais, il n'y a plus de doute, un replâtrage

qui le diminuerait, diminuerait davantage encore l'esprit conservateur dont il est le plus actif dissolvant. Plus le gouvernement de M. Thiers se prolongera, plus sa chute inévitable nous trouvera dépourvus de la force et du sens même de la conservation.

Nous avons besoin d'hommes. M. Thiers n'en fait pas et n'excelle qu'à les défaire. Ce railleur Hippomène, toujours chargé de pommes d'or qu'il laisse tomber à propos, connaît trop le moyen de suspendre soudain les pieds légers des Atalantes. Qui se baissera pour ramasser un portefeuille qu'il paraîtra lâcher à regret, ne tardera pas à le porter docilement derrière lui et perdra le prix pour s'être laissé tenté à ce leurre. Ou un gouvernement de combat, ou une minorité de combat. Là est le salut.

Ce salut, nous n'osons dire que la droite, battue et non vaincue, l'a toujours dans les mains. Dieu sait seul par quelles épreuves il faut encore passer, mais la résolution de les subir est déjà une immense victoire. Dans le combat il se formera des hommes. Le pays saura bientôt où il doit porter sa confiance et quels sont les vrais connaisseurs de ses besoins et les vrais interprètes de ses vœux. Pas de définitif républicain, pas d'escroquerie de la terreur! Que l'on sache d'abord ce que l'on fait! Que les républicains nous fassent aimer la République, et qu'une affaire de cette conséquence ne s'accomplisse point par un tour de passe-passe et sous l'influence de quelques hurlements de rue saluant quelques hurlements de banquet! Jusqu'à présent M. Gambetta a chanté, au grand applaudissement des foules privées d'Albertville, d'Annecy et de Grenoble; il faut maintenant qu'il parle. Nous connaissons ses vocalises,

nous savons qu'elles ont enivré le vénérable Chaumontel ; il faut maintenant que nous connaissions ses raisons et sa raison, et que nous sachions si décidément il y a quelque moyen d'empêcher que nous soyons guillotinés ou par lui ou avec lui.

C'est là depuis le 4 septembre, le perpétuel ordre du jour ; il est temps d'arriver à la question, et d'écarter M. Thiers, qui remet toujours à demain, sans s'apercevoir sans doute qu'il risque de faciliter une surprise du pétrole et du couperet.

LE NAUFRAGÉ ET LE DÉCAVÉ.

M. THIERS, M. CHALLEMEL. — UNE PEINTURE DU DANTE.

---

6 décembre 1872.

La majorité conservatrice s'est reconstituée au seul aspect de la situation où sa dispersion pouvait mettre le pays. Aucun des restants n'a bougé, quelques-uns des errants sont revenus, et M. Thiers a perdu les étriers. Voilà ce grand artiste parlementaire bien près de la fin de ses aventures, à moins qu'abandonné du meilleur et du plus vulgaire de son bon sens, il ne veuille, malgré Minerve, entrer dans la série des expiations.

« Tircis, il faut songer à faire la retraite! »

Si M. Thiers écoute ce bon conseil, sa chute lui fournit un excellent thème de réflexions dernières. Il voit le pur néant de l'habileté humaine à laquelle il s'est fié toujours, devant cette constance de la probité à laquelle il n'a cru jamais. Il voit le fantôme de la gloire et de la puissance, si longtemps poursuivi, fondre dans ses mains lorsqu'il croyait le tenir. Il avait fait son but

d'être consul, il a tenté beaucoup de choses, trop de choses pour arriver là : il pose enfin le pied sur la dernière marche de l'escalier, mais il glisse, et l'escalier même s'écroule ; il se rêvait Bonaparte, et il se réveille Barras. Encore s'il y avait un Bonaparte ; mais Barras sans Bonaparte !...

Ce mécompte serait excellent pour un homme grand naturellement, qui eût été bien élevé. Autrefois, après ces fortes insolences de la fortune, on ne disputait plus. On faisait son paquet, on s'en allait dans quelque ermitage, et l'on y demeurait toujours, méditant sur l'éternel passé et sur l'éternel avenir. En dépit de la fortune, on savait bien finir avec les hommes et avec Dieu. Le naufragé à qui la mer avait tout pris se montrait plus fort que la tempête et plus grand que la mer. On était naufragé ; c'était souvent une gloire. A présent, pour l'ordinaire on est décavé ; c'est un complément d'affront.

Le naufragé regarde avec dédain les flots qui reviennent sourire. Il leur dit non, et à chaque *invite* méprisée du sort devenu favorable, il grandit devant les hommes en conservant le don de Dieu qui l'a miséricordieusement abaissé. — Non, non ! je suis hors et je ne retournerai pas. Je n'irai plus m'amuser à tromper et à me tromper. Maintenant je sais que je suis en présence de Dieu, et je m'y trouve mieux qu'en présence du monde. Je suis tiré de l'ambition et de l'illusion, je suis tiré de la haine, de l'avarice et des mensonges. Maintenant je connais le vrai de la vie et je ne veux pas risquer de l'oublier ; maintenant je suis pénitent, je vois, je tremble, mais j'espère.

Ainsi parle et pense le naufragé.

Le décavé a la fièvre, les yeux ardents, il rôde autour des murs du jeu. Il se repent, se confesse, s'accuse, promet de se corriger; tout cela pour obtenir qu'on lui prête quelques écus afin de recommencer, dût-il jouer le jeu le plus chiche et ruiner son prêteur en même temps que lui, fallût-il enfin se pendre.

Ainsi fait le décavé.

M. Thiers choisira-t-il d'être naufragé ou d'être décavé? Il a le choix. Nous lui souhaitons de prendre le parti le plus honorable, qui est aussi le plus sûr. S'il craint l'ennui, il prendra l'autre, et il trouvera certainement à emprunter assez pour pouvoir espérer de faire sauter la banque. Mais nous croyons qu'il n'y parviendra pas. Ses adversaires sont désormais en fonds plus que lui, et ses prêteurs mêmes, n'ayant plus la superstition de son génie et de sa fortune, ne permettront plus qu'il conduise seul les opérations. Chance de faillite.

Pour que M. Thiers méconnaisse sa situation et s'obstine à rester, il faut que sa passion du pouvoir soit bien forte. Dans la bataille qu'il vient de perdre, le hasard n'a été pour rien; le vaincu n'avait rien négligé pour le succès. Tout son monde était prêt et discipliné. Les auxiliaires ont été admirables d'abnégation. Ils ne réclamaient rien, et les déclarations les plus conservatrices ne les avaient pas effrayés. Ils ne sont pas forts, mais il faut leur accorder cette louange qu'ils pèsent à merveille la valeur des serments. On ne peut pas même reprocher au général d'avoir livré la bataille. Il devait la livrer, parce qu'il n'était plus rien sans ces auxiliaires-là qui la voulaient; il l'a perdue parce qu'il ne pouvait la gagner les ayant avec lui. Leur présence a refait

la majorité monarchique ; elle lui a ramené les errants en excitant l'épouvante des uns et en révoltant la probité des autres.

On peut dire que l'idée d'appeler à lui ces chemises rouges était étrange. Mais cela remonte loin, et il y a une logique inaperçue dans la chose. M. Thiers devait appeler l'extrême gauche, parce qu'il est le centre gauche ; et pour n'être pas le centre gauche il eût fallu que M. Thiers ne fût pas M. Thiers, c'est-à-dire un homme d'esprit (de cet esprit-là) fort ambitieux et fort incomplet, ayant une fausse conception de la gloire et de la grandeur.

Il court en ce moment dans les journaux une anecdote de la jeunesse de M. Thiers, qui nous le montre à Aix, en parlotte d'étudiants et en *venta* de carbonari, un crucifix à la main, recevant le serment de haine à la royauté que fait un autre gamin nommé Michel (de Bourges), puis prêtant à son tour le même serment, sur le même crucifix, que tient le même Michel. Nous ne savons si l'anecdote est exacte, mais dans le fond, nous la tenons pour vraie. Quand même M. Thiers n'aurait pas fait ce serment, il l'a manifestement observé toute sa vie. Or, pour que M. Thiers ne fût pas M. Thiers et ne devînt pas la personnification du centre gauche, il eût fallu d'abord, ou qu'il ne commençât point de la sorte, ou, qu'ayant commencé, il fût intérieurement de taille à ne point poursuivre. Mais, à moins de s'agrandir de Jésus-Christ, qui peut ajouter une coudée à sa taille ?

Et le voilà qui croule du consulat presque touché, devant quoi ? Devant la fermeté du sentiment ou même du

simple instinct monarchique, aussi vivace en ce pays que le sentiment et l'instinct religieux, qu'il a également toujours méconnu.

Il tombe, quoique soutenu dans son entreprise par le brillant de M. About, par l'importance de M. Pessard, par la dextérité de M. Vrignault, par la popularité de M. Lockroy et par le je ne sais quoi de M. Challemel-Lacour.

Ce dernier monsieur, ou quelqu'un des siens, se moquait hier, précisément, de l'inefficacité des prières publiques, et il ajoutait dans le beau langage de son journal : « Cherche, Veuillot, cherche un homme, tu ne trouveras pas! » Et vous, beau Calomel, qui pensiez si bien avoir un homme, en attendant que nous trouvions le nôtre, cherchez, cherchez votre homme, vous ne le trouverez plus! Nous disons *Adveniat,* vous dites *Fuit.* Ne soyez pas si fier, mon garçon.

Si notre homme viendra, nous n'en savons rien, et nous continuons de le demander à Dieu; mais voici toujours que le plus flambant des vôtres s'achemine vers la nuit.

Dante, au commencement de son voyage, dans la forêt périlleuse où il s'est engagé après avoir perdu la bonne voie, rencontre une louve maigre qui le menace et lui fait grand peur. Elle a faim de tout; à ce trait, qui peut méconnaître la république? Le poète cherche à fuir cette bête sans repos, *bestia senza pace.* Elle est toujours là. Mais enfin un homme apparaît qui lui dit : « Pour te tirer d'ici, prends une autre route... Cette « louve, si on lui résiste, elle tue, et jamais elle n'as- « souvit son insatiable férocité. Repue, elle est encore

« affamée. L'impudique se livre à beaucoup d'animaux,
« à beaucoup d'autres encore elle se livrera.

« Molti son gli animali, a cui s'ammoglia,
E più saranno ancora... »

« Mais un jour viendra le grand Lévrier qui la fera
« mourir. Ce vengeur se nourrira de sagesse, d'amour
« et de vertu. Il poursuivra la louve de place en place,
« jusqu'à ce qu'il l'ait fait rentrer dans l'enfer, dont
« l'Envie lui ouvrit les portes. »

Vous comprenez, lettré Challemel!

M. FOURNIER REPRIS PAR M. RENAN.

3 décembre 1872.

Une lettre de Rome adressée à la *Correspondance de Genève*, nous donne de mauvaises nouvelles de M. Fournier, ministre de France auprès du roi d'Italie. Nous n'en attendions pas de bonnes. Nous avons protesté contre le choix de ce diplomate. Il nous semblait incapable de bien tenir le poste où on l'envoyait, par la raison qu'il l'avait accepté et que cette acceptation révélait en lui des sentiments complétement étrangers à ceux de la France catholique. Mais nous ne pouvions pas prévoir que dans les circonstances présentes, si douloureuses pour nos cœurs, l'envoyé de M. Thiers paraîtrait plus hostile à l'Église et plus messéant que celui de MM. Jules Favre et Gambetta.

On connaît la gravité de la *Correspondance de Genève* et de ses correspondants romains. La lettre dont nous parlons respire d'un bout à l'autre une indignation si accentuée que nous ne voulons pas la reproduire. Ce n'est plus le portrait d'un homme politique qui s'abuse, c'est celui d'un fanatique oublieux non-seulement de son rang officiel, mais encore des convenances auxquelles se soumettent les simples particuliers, lorsqu'ils sont d'une certaine condition.

M. Fournier a de détestables opinions religieuses ou plutôt antireligieuses. En dehors de cela, il est homme comme il faut, et nous connaissons de lui des actes qui ne sont pas sans noblesse.

Cependant, la *Correspondance de Genève* nous le montre sous des traits fort différents de ceux que l'on doit supposer à l'ambassadeur d'un pays chrétien ; les révolutionnaires italiens, gens peu délicats, en sont eux-mêmes scandalisés. M. Fournier lance des bons mots contre la religion. Il s'est dispensé et il a dispensé toute sa légation d'assister aux prières faites à Saint-Louis des Français, conformément au décret de l'Assemblée nationale ; seul de tout le corps diplomatique, il a assisté à l'ouverture de l'Université de Rome. M. Thiers ne peut lui avoir demandé tant. La France n'est pas italianissime à ce point, et n'a nul intérêt à tromper si misérablement l'Italie.

Voici un dernier trait qui passe les autres. Ici nous citons :

« C'est lui qui a invité, reçu, fêté M. Renan. Dans le banquet que les italianissimes ont offert au renégat, M. Fournier avait tout naturellement tenu à faire figure. Qui le croirait? il a fait rougir Renan. Renan, en plein dîner, a dû le rappeler à l'ordre.

« Oui, M. le ministre de France, à table, en présence des dames, au milieu d'une société nombreuse, a osé dire que « tous les hommes qui se disent chrétiens ne sont que des hypocrites, puisqu'il est inadmissible qu'ils croient à ce... (ici un terme ignoble)... de Jésus.

« A ce mot, Renan s'est récrié. « Vous allez trop loin, a-t-il dit. J'ai combattu la divinité de Jésus-Christ, mais j'ai toujours soutenu que c'était *un homme honorable*. Et quant aux chrétiens, laissez-moi vous dire que ce sont, pour la plupart des gens de bonne foi, et par conséquent respectables. J'en sais quelque chose, moi qui les combats. »

« M. Fournier ne s'est pas tenu pour battu. Avec un accent de rage diabolique, il a vomi un torrent de blasphèmes contre Jésus-Christ, et des calomnies ordurières contre les cardinaux et l'épiscopat, disant qu'évêques et cardinaux valent mieux qu'on ne le pense, parce qu'ils n'ont aucune foi ni aucune morale chrétienne. Puis, il a cité nommément, comme exemple, un des évêques de France, de la minorité du Concile.

M. Renan, à son tour, a répondu en prenant sous son égide les cardinaux et les évêques, et spécialement celui qui venait d'être nommé. Il a même poussé la générosité jusqu'à déclarer sur son honneur que cet évêque est de bonne foi dans le christianisme.

« On comprendra que la discrétion et le respect de nos lecteurs nous ferment la bouche sur la suite de ce dialogue. Mais quelle honte que M. Renan se soit vu forcé de se constituer l'avocat des cardinaux et des évêques contre le représentant de la France!

Cette accusation, portée par un journal sérieux, a trop de gravité pour que M. Fournier se puisse dispenser de donner des explications, soit directement, soit à son supérieur hiérarchique, le ministre des affaires étrangères. A notre avis, l'honneur de la France y est intéressé. Nous ne pouvons pas avoir à Rome, même auprès du roi Victor-Emmanuel, un représentant de la France qui fasse une pareille guerre au Christ et aux chrétiens.

DÉFAITE DE M. THIERS.

16 décembre 1872.

Déroute de M. Gambetta, retraite et quasi défaite de M. Thiers, péril de la majorité reconstituée et victorieuse, telle se présente la situation après le vote préventif sur le pétitionnement républicain organisé par la gauche.

M. Gambetta est en déroute parce qu'il s'est montré incapable et n'a pas même su être insolent. Au fond, la terreur le travaille ; lorsqu'on assure qu'il n'est rien, encore que personne n'en doute, personne n'en est plus persuadé que lui. Il n'a pas dit la moitié de ce qu'il pouvait dire sans s'exposer. Qui l'empêchait de sortir un peu du lieu commun, de feindre au moins des idées de gouvernement, d'annoncer qu'il saurait bien contenir et faire marcher en ordre son indisciplinable clique, n'accoucher que par degrés, et enfin donner une figure à cette république dont il ne parvient qu'à hurler le nom ? Il ne sait pas, il n'ose pas. Il craint également la contradiction des conservateurs et la malédiction des radicaux, qui ont leurs bonnes raisons pour ne vouloir point donner de raisons. Sans lumières, sans audace, uniquement armé d'une parole de plus en plus vide et de moins en moins sonore, M. Gambetta devient l'ange protecteur des conservateurs bornés. Il prêche

en réalité contre la République, comme le choléra prêche contre l'intempérance. Il en démontre les dangers mieux que les prédicateurs, qui ne savent qu'exhorter à la vertu leur auditoire ennuyé. C'est le violonneux de la danse macabre ; dès qu'on l'entend, les bourgeois goguenards demandent à se confesser. Quand le parti rouge, lent à comprendre, verra bien les effets de ce talent et de ce caractère, il se cherchera vaille que vaille une autre figure, et la baudruche gênoise, fatiguée à jamais, passera au musée où l'attend dédaigneusement M. Ledru-Rollin. Hier le mot de Paris a été prononcé sur M. Gambetta, le mot décisif, l'arrêt irrévocable : *Fini!* Pour se relever il faudrait des conseils que son courage ne lui donnera pas, et des actes que la réaction lui défend.

La défaite de M. Thiers a un autre caractère, et M. Thiers n'est pas fini. Ce qui lui arrive n'est, à son jugement, qu'un incident de la vie parlementaire. Nous croyons la chose plus grave, mais il se pourrait fort bien que M. Thiers ne se trompât point. Il fait sa retraite en bon ordre, ménagé par le vainqueur. On a craint sa souplesse, son sang-froid, ses coups de tête, et plus encore ses séductions. Mâter M. Thiers furieux, c'est facile ; mais M. Thiers n'est jamais assez furieux pour se laisser casser les reins. Il plie, il devient caressant, docile, soumis ; c'est où le voilà et c'est où il est redoutable. Combien d'adversaires l'ont admiré avant-hier de s'être abstenu, et l'ont plaint d'avoir manqué une si belle occasion de caracoler. Pauvre bon vieillard, réduit à mettre sa gloire aux écoutes et à regarder par les trous de la serrure la manœuvre des recrues Goulard et Say!

Mais M. Thiers, soumis, docile et plaintif, n'est pas converti. Il ne veut pas donner tout ce qu'il concède. Jamais il n'abandonnera l'honneur de fonder la République ; jamais il ne s'habituera à l'idée de mourir dans le provisoire qu'il n'a proposé, extorqué et prolongé que pour le rendre définitif au profit de sa gloire. Il ne s'estime plus fait pour un interrègne ; il n'entend pas rester planche, il s'est posé là pour devenir pont ;

« Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie, »

et M. Thiers veut être président fixe d'une chose fixée. Ceux qui ont lu avec intelligence l'*Histoire du Consulat* comprendront que ce sentiment est incurable.

Voilà le péril de la majorité. Elle est victorieuse, mais sur un terrain où elle ne peut guère tenir longtemps, et où les camps divers qui la composent ne veulent pas tous rester. M. Thiers lui demandera quelque chose : si elle l'accorde, il prendra davantage ; si elle refuse, il cherchera et trouvera quelque moyen de la redécomposer.

Il lui faudra beaucoup de sagesse pour sortir de là, et notre avis est que l'unique sagesse et l'unique moyen est de se priver résolûment du service de M. Thiers, soit en lui réservant l'unique honneur de la présidence, soit en organisant sans lui ce qu'il faut à la France : un gouvernement de combat.

NOTE SUR CE VOLUME

Ce volume, le dernier de la troisième série des *Mélanges*, se termine au moment de l'échec prévu et devenu presque définitif de M. Thiers. Il comptait remonter sur sa bête (c'est la République que je veux dire); mais la bête que l'on croyait presque renversée avec lui est restée debout sans lui. Il n'en est plus que le palefrenier honoraire, et probablement il mourra avec cet honneur. C'est le grand événement de son règne, et le seul incident vraiment historique de sa vie.

Ce volume pourrait être intitulé : *Le règne de M. Thiers.* Le règne est fini ; il ne se renouvellera pas, et la France, inutilement avertie, continue les plates et douloureuses aventures où il l'a lancée. Nous en donnerons peut-être la suite ; mais cette suite n'est pas nécessaire : il est probable que le triste poème de nos abaissements et de nos folies ne sera pas terminé de nos jours. Nous avons voulu rester dans le faux, nous mourrons dans le faux. Dieu sait quand ! C'est un bonheur pour moi de n'en pas achever la peinture. Béranger, mort il y a quelques

années, mettait dans la bouche d'un vieux soldat témoin de la ruine du premier empire, ce souhait, encore français et encore héroïque, sinon chrétien :

« Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas ! »

Un tel souhait n'est plus possible. L'heure de bien mourir est passée. Nous sommes tombés dans la boue : c'était la fin que le sieur Quinet prophétisait au catholicisme. Cette heure est venue pour lui et pour tous les autres prophètes, et elle a commencé pour la France. La France maintenant attend que le catholicisme la relève. Il la relèvera certainement, et, jusqu'à ce jour, la France aura épuisé les hontes et les agonies.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE

DU SIXIÈME VOLUME

	Pages.
La Situation	1
Un Message de M. Thiers	12
Le prince Jules. — Études sur la vie de M. Jules Favre	15
Intermède	22
Second intermède et fin	27
Percement du mont Cenis	35
Autour du trou. — La science	39
Le *Français* libéral et officieux	52
Toujours M. Thiers	57
Le journaliste. — Lettre au rédacteur d'un nouveau journal	61
Les Pétroleuses	65
M. Guéroult et le *Syllabus*	68
M. Guéroult est stupéfié du crétinisme des chrétiens. — *Syllabus* de M. Guéroult	68
Nécessité du *Syllabus*	71
Incendie de Chicago	80
Les papiers des Tuileries	85
Relations du journal l'*Univers* avec Napoléon III	92
La question du Pape	120
M. Guéroult réclame le respect pour M. Thiers. — Apologue pour le sifflet	124

Les princes d'Orléans.... 129
La Gaupe et ses amants.... 133
L'Évêque d'Orléans, M. Littré et l'Académie française..... 140
Le secret de l'élection Littré.... 142
Le roi constitutionnel de Jérusalem et les princes de Jéricho.... 148
M. le comte de Falloux.... 153
Le penseur Schérer.... 158
Le michaudisme.... 162
Diverses ressemblances de M. Veuillot.... 167
Le printemps, les Tuileries, la guerre; gloire à M. Thiers. — César.... 171
M. Fournier.... 180
M. Fournier, ministre de France à Rome.... 180
M. Fournier, ministre de France près le roi d'Italie... 183
L'ambassadeur Fournier part pour Rome.... 187
Prudhomme tricolore. — Prudhomme rouge. — César.... 192
Traité de paix avec Dieu. — Proposition de M. Jean Brunet repoussée par la Chambre.... 198
Mazzini.... 204
M. Marteau, l'ennemi de l'ignorance.... 208
La loi sur l'Internationale.... 215
M. Ulbach, homme de lettres.... 218
Junqua et Mouls.... 220
Les pétitions pour le Pape.... 223
On veut *couler* la question de Rome.... 223
La belle affaire de l'ambassadeur Fournier. — L'*inopportunité* politique. — M. Thiers. — Apostasie officielle de la France. — Souvenir du Concile.... 226
Sur le vote du 22 mars; Mgr Dupanloup n'est à la Chambre que le *député du Loiret*.... 243
Un blâme du Saint-Père.... 259
Trois vengeurs.... 281
M. Louis Ratisbonne.... 281
Le petit *Français*.... 284
M. Marteau.... 287
L'orgueil de la vie. — Peintures d'Henri Régnault.... 288

L'affaire du couvent de Sainte-Grâcieuse. — Le citoyen Marcou et d'autres carcassonnais 298
M. Marcou de Carcassonne 304
Chagrin de Théophile 308
Les journaux ne veulent pas démordre 311
Le citoyen Marcou. — Les fils de prêtres 314
Un miracle de M. Ratisbonne 321
Le citoyen Mottu 324
M. Courbet revenant 328
Lacunes de la Constitution Rivet. — M. Thiers *souveraineté*. 330
Coup d'œil rétrospectif 334
Charles VII, roi d'Espagne 341
Projet de discours pour M. Rouher 346
Le rêve de Paschal Grousset (1869) 351
Les gros bataillons 363
Discours plausible de M. Thiers 367
Espagne et Espagnols 371
Où allons-nous? 372
Maître des affaires de son pays 376
Traité pour l'évacuation 380
La situation 383
La République conservatrice 392
Le gredin de lettres 398
Mort de M. Guéroult 406
Melchior du Lac 410
L'*Hosannah* de Mascarille 422
M. Thiers sur le bord de la mer 426
L'entrevue des trois empereurs 433
Le pouvoir de la canaille 442
Versailles 447
En vacances. — La Saint-Barthélemy 455
Le mariage de Loyson 466
Le prêtre marié 481
L'homme qui sème le pain 486
Vinces 493
Un évêque. — La grotte de Lourdes. — La chasteté sacerdotale 499

Souscription pour l'église catholique de Genève..... 507
Gambetta!..... 512
L'éloquence de Gambetta..... 525
Florilegium Gambettanum..... 529
Lettre à Mgr Mermillod..... 535
Un discours de M. Thiers..... 539
Voyage de M. le comte de Paris. — Gambetta. — La maison d'Orléans..... 544
Une lettre de Henri de Bourbon..... 554
Lucifer..... 556
Celse et Porphyre..... 564
Histoire de la Révolution..... 571
Le mariage d'Henri Rochefort..... 577
La République et la chose publique..... 583
Pas d'éloquence..... 587
La Taupe..... 590
La crise..... 594
De la reconnaissance due à M. Thiers..... 601
Un gouvernement de combat..... 607
Vote de confiance..... 612
Chute de M. Victor Lefranc..... 616
Menaces contre les cléricaux..... 620
Pas d'homme!..... 628
Le naufragé et le décavé. — M. Thiers, M. Challemel. — Une peinture du Dante..... 632
M. Fournier repris par M. Renan..... 638
Défaite de M. Thiers..... 641
Note sur ce volume..... 645

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

ANGERS, IMP. P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU.

ERRATA

L'article commençant à la page 601 doit avoir pour titre : *De la Reconnaissance due à M. Thiers.*

Le titre : *Un gouvernement de combat* doit être reporté à la page 607, avant la date 27 novembre 1872.

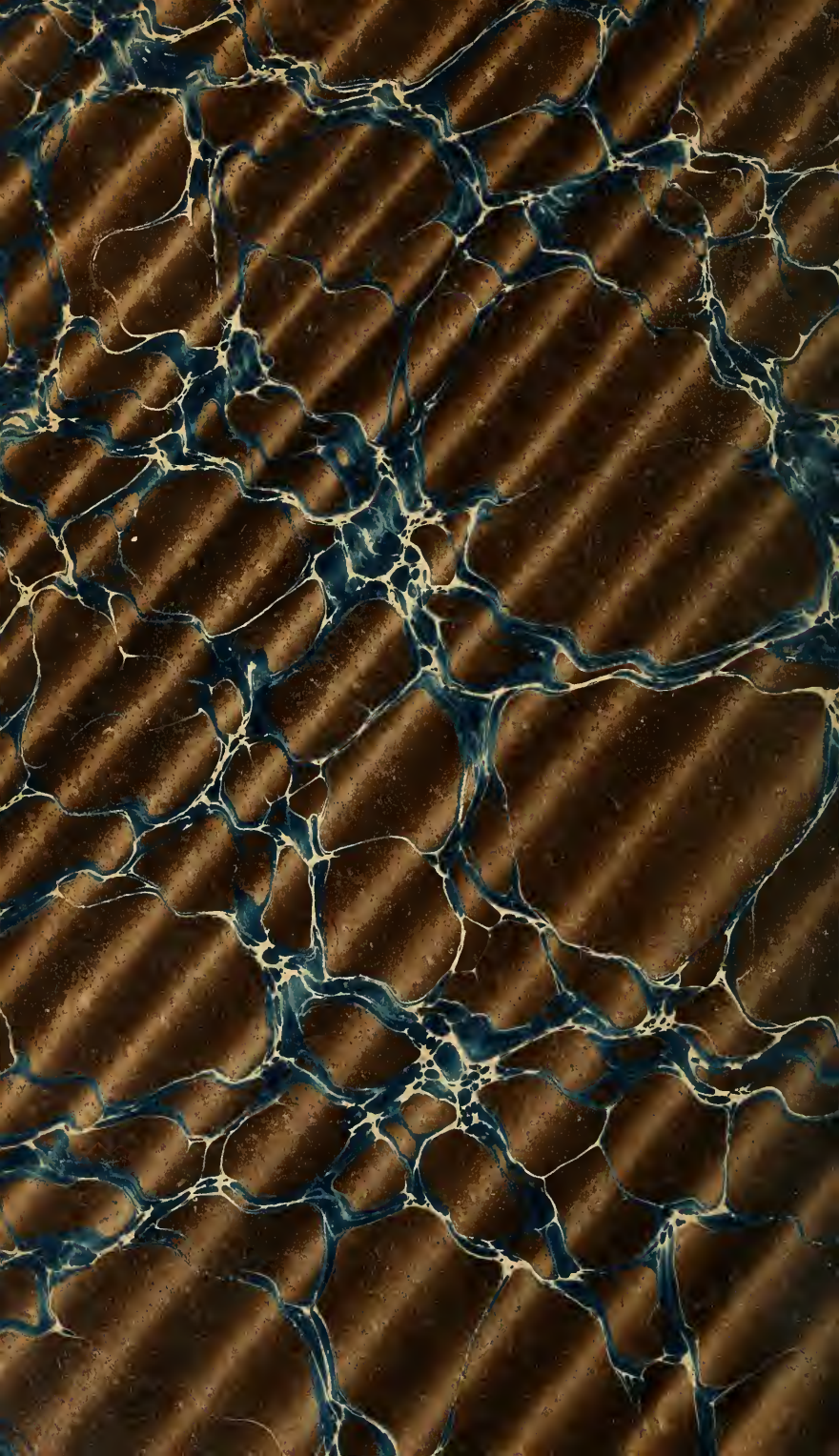

LF
V594me

402464

Veuillot, Louis François
Mélanges religieux, historiques,
politiques et littéraires.
Series 3. Vol.6

DATE.

NAME OF BORROWER

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED